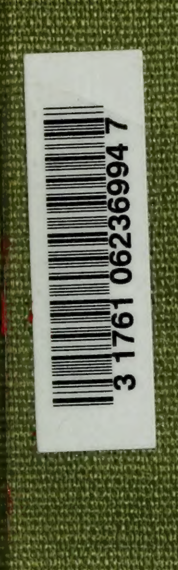
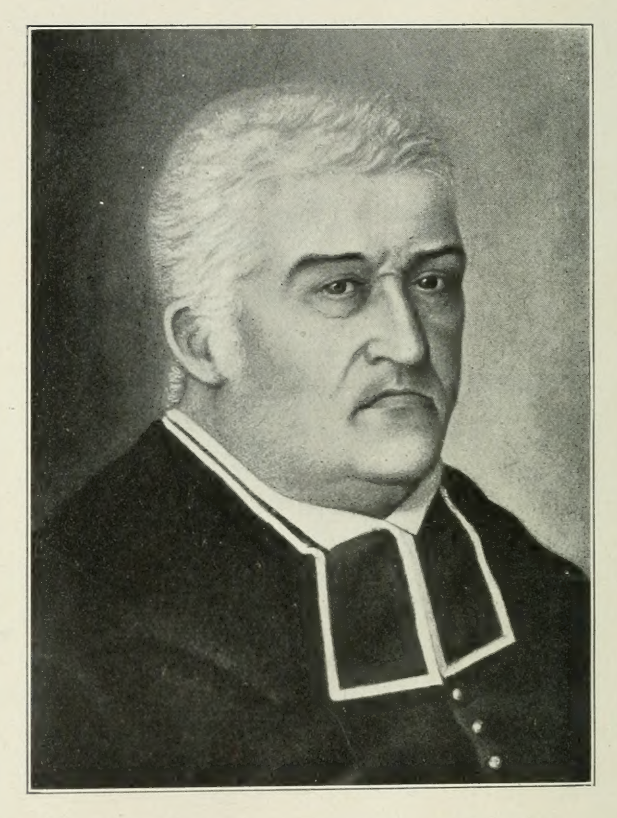

3 1761 06236994 7


EX-LIBRIS
J.L.W. DUMONT
No. VII



Messire Antoine Girouard, archiprêtre.
Fondateur du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

1811 -- UN SIÈCLE -- 1911



HISTOIRE

DU

SEMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

DEPUIS

Sa fondation jusqu'à nos jours

PAR

Le Chanoine C.-P. CHOQUETTE

SUPÉRIEUR DU MÊME SÉMINAIRE.

TOME I.

MONTREAL

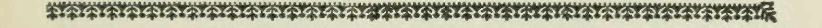
IMPRIMERIE DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS,

1911

Je dédie ce livre aux élèves anciens et nouveaux, aux généreux amis et bienfaiteurs de notre Institution.

C. P. C.

SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE
FÉVRIER 1911





HISTOIRE

DU

Séminaire de Saint-Hyacinthe

CHAPITRE PRELIMINAIRE

Je me plais à penser que l'*Histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe* vient à son heure. Un siècle est un recul suffisant pour juger les hommes et les événements. Je ne crains pas d'être indiscret. Il y a longtemps que la postérité a tout compris, tout absous en considération des résultats acquis. D'autre part, mes contemporains sont encore assez rapprochés des faits les plus lointains pour prendre à leur récit un plaisir presque personnel.

Un siècle, après tout, n'est pas un bien long temps. J'ai connu les contemporains de notre fondateur et de nos plus anciens directeurs. J'ai été le confident de leur pensée et de leurs souvenirs. J'ai admiré chez eux les aimables dispositions de leur temps, leur dévouement infatigable à la jeunesse étudiante, leurs sympathies bienveillantes qui répandaient sur leur société tant de fécondité et de douceur. J'ai appris d'eux à cultiver une large équité dans la pratique de la vie. Cette généreuse inclination, j'ai voulu en pénétrer mon travail. Plaise à Dieu que le lecteur y trouve agrément et satisfaction.

Je dirai sans détour ce que l'étude de notre passé m'a enseigné. On accusera peut-être ma perspicacité. Je sens moi-même mon insuffisance en mesurant, d'un coup d'œil qui ne trompe pas, ce qui me manque pour remplir le programme que je me suis tracé. Mais je déclare que j'ai voulu faire une œuvre loyale et honnête.

Le Pape Léon XIII, après Cicéron, dit à l'historien : *Ne quid falsi dicere audeat, ne quid veri non audeat.* Cette leçon, je me la suis adressée à moi-même. Et ce mobile auquel j'ai obéi fournira l'explication des citations nombreuses et copieuses que j'ai transcrites. Citations trop nombreuses et trop copieuses assurément pour le plaisir littéraire du lecteur qui se sentira si souvent trébucher sur les "dit-il", "écrit-il", etc. Il sera fondé à m'en faire un reproche ; je le sais, je le sens. Qu'importe, afin de ne pas m'exposer à donner aux voix éteintes que je fais revivre un timbre ou des accents posthumes autres que ceux qu'elles avaient réellement pris en certaines circonstances, j'ai préféré les faire parler elles-mêmes.

Au surplus, cet ouvrage est un livre de famille. Ce que la plupart des lecteurs y chercheront, c'est l'histoire des anciens directeurs qu'ils ont connus ou que la tradition leur a appris à connaître ; c'est la vie collégiale, soit au début, soit à l'âge d'or du Collège. N'est-ce pas dans des lettres sans prétention que se révélera la physionomie morale et historique des directeurs ; n'est-ce pas entre les lignes de leurs écrits que se trahira la vie collégiale? Lettres du fondateur, lettres des directeurs et des supérieurs, lettres des évêques, lettres privées échangées sous le couvert d'une confiante amitié, souvent écrites, les unes et les autres, à la hâte pour profiter d'un courrier d'occasion, toutes renferment quelque élément d'histoire. Une ligne, un mot suffit à projeter un faisceau de rayons de lumière. J'ai

voulu laisser le lecteur les analyser lui-même avec jouissance et me dérober au leurre attirant de la loi de ma vieille amie la physique qui m'aurait permis, en me plaçant sous tel ou tel angle, d'en modifier les teintes à mon gré.

Oh ! je n'ignore pas, — et cela me fait quelque peu sourire,—que, sous le rapport de l'intérêt immédiat et purement humain que l'histoire peut offrir, l'histoire la plus prenante, la plus aimée souvent du lecteur est généralement celle où l'auteur laisse le plus ouvertement transparaître ses propres sentiments, ses opinions, celle où il finit par prêter aux événements qu'il relate les reflets qu'il juge convenir à la thèse qu'il poursuit. Car il faut bien reconnaître, — je le confesse dans la mesure où j'y suis concerné, — que l'historien, même celui le plus profondément pénétré de sa bonne foi, se mue imperceptiblement en une sorte de chercheur à la piste. S'il ne l'était pas au début de son travail, il le devient bientôt, attiré et fasciné par une hantise qui l'entraîne hors de son but.

Il faut avoir compulsé les anciens documents comme je l'ai fait pendant une année, ouvert d'un doigt hésitant les vieux écrits froissés ou cassés, respiré la poussière qui s'en dégage pour se rendre bien compte des pièges sournois qu'un tel travail présente à l'esprit. Je ne suis pas sûr aujourd'hui si, tout en me raidissant, je n'ai pas parfois succombé. Je sais qu'à certains moments il m'eut été agréable d'appuyer sur des incidents imprécis et leur faire rendre la note tentatrice et obstinée que je laissais avec joie vibrer à mon oreille. Que de documents j'ai dû alors chercher longtemps et au loin afin de les mettre authentiquement sous les yeux du lecteur et lui laisser ainsi son libre choix d'interprétation.

L'Histoire anecdotique du Collège, publiée en 1878 et en 1884, est faite de réminiscences. Mgr Raymond l'a écrite sans recherche d'exactitude. Toutefois elle est généralement exacte. J'y aurai recours souvent. J'en détacherai les portraits des hommes que l'auteur avait connus personnellement.

A compter de 1849, les *Chroniques* de Messire F. Tétreau m'ont offert la trame des événements collégiaux jusqu'à l'an 1897.

J'ai consulté avec profit plusieurs journaux déjà anciens. Il s'y trouve des notes révélatrices que je me suis bien gardé d'éloigner de mes pages. Il semble qu'autrefois les journalistes s'intéressaient fort à la vie des collèges. Les programmes d'études, les fêtes, les séances d'amusement, les distributions de prix étaient le sujet de longs rapports intéressants.

Je dois des remerciements à M. l'abbé Frs Langelier. Il a bien voulu me communiquer la copie de plusieurs vieux papiers que sa patience de chercheur laborieux et endurant lui a fait tirer de diverses sources.

Mes souvenirs personnels, à dater de 1870, m'ont permis de compléter certaines relations et d'ajouter à d'autres les détails intimes que la tradition orale ou écrite m'a enseignés depuis mes plus lointaines années de collège.

Quant à mon travail de rédaction, ai-je besoin de dire qu'il se résume à quelques lignes jetées ci et là et ne visant à peu près qu'à expliquer quelques incidents, rapprocher des événements, mettre en lumière les liens cachés qui pouvaient unir deux citations, deux documents. Ces lignes je les ai laissées tomber de ma plume comme j'aurais laissé tomber une goutte de cire chaude pour souder ensemble deux feuillets épars.

Un deuxième volume, sous forme d'Appendice, complétera ce premier. Il contiendra, avec la description du "Monument du Centenaire", le récit des fêtes de ce glorieux anniversaire, la nomenclature des professeurs et des élèves depuis notre fondation, la liste des dignitaires des diverses institutions collégiales, religieuses et profanes.

*
* *

Etablir une pépinière de prêtres fut, sans aucun doute, l'intention principale de Messire Antoine Girouard en fondant le Séminaire de Saint-Hyacinthe. Mais quand on écoute de plus près, de très près, — à la manière du médecin qui ausculte, selon que j'y ai été tenu, — on reste agréablement impressionné de toujours si bien entendre battre le cœur du citoyen sous le souffle généreux et apostolique du prêtre. La patrie canadienne avait une large place dans son affection et dans son zèle. "Il voyait ses compatriotes au milieu d'une population envahissante, d'une autre origine, d'une autre foi, se développant dans le pays même ou faisant irruption des frontières américaines. Il craignait qu'ils ne fussent forcés bientôt d'abdiquer et leur langue et leur foi et leur caractère distinctif comme peuple. Il avait vécu au milieu des Acadiens. Il avait entendu le récit de leurs infortunes; il les avait vus victimes d'une injustice..... Il sentait que son propre pays avait besoin de défenseurs; que l'éducation seule pouvait relever sa race et la soustraire à une infériorité dans laquelle on chercherait longtemps encore peut-être à la maintenir[1]."

Comment ces divers sentiments parviennent-ils à rayonner tout le long de son œuvre puisqu'on ne les voit nulle

---

[1] Mgr Raymond: *Discours prononcé à la translation du corps de M. Girouard*, 1861, p. 14.

part nettement exprimés? c'est un fait assez curieux à observer. Oui, ces sentiments, on ne les voit point écrits, mais ils percent partout. Et cent ans après on en est pénétré en feuilletant les pages de mille documents disparates de l'époque : cahiers, contrats, correspondance, etc. Plus de fleurs entre les pages, il est vrai, mais le parfum demeure.

Dedans l'humble et noble rôle où il se dissimulait sans bruit, personne, j'oserai dire, n'a réussi à donner plus discrètement une pareille sonorité française et catholique à la vieille devise : "Dieu et mon droit." *Le ciel est trop haut et la France est trop loin*, disaient les Polonais désespérés. Pour M. Girouard, Dieu n'est pas *trop haut*, et le droit n'*est pas loin* puisqu'il est à la portée de sa propre initiative privée. Confiant en l'Un et usant de l'autre, il fondera une maison d'éducation où toutes les énergies intellectuelles et morales de ses compatriotes seront cultivées.

Dans sa maison, laïques et prêtres futurs, missionnaires et politiques de demain grandiront ensemble en prenant part aux mêmes joies, souffrant des mêmes chagrins, jouissant des mêmes aspirations afin qu'ils apprennent à marcher encore ensemble dans le chemin de la vie, la main dans la main. Ensemble, ils travailleront au succès des mêmes entreprises chères à l'Eglise et à la Patrie. Donc à tous indistinctement la même instruction religieuse, littéraire et scientifique.

Rien de charmant comme l'étroite et constante communauté de cœur et d'âme que l'on constate dès l'origine entre les élèves issus de la maison et la maison elle-même et qui paraît s'être maintenue avec une particulière intégrité pendant le premier demi-siècle.

Messire Girouard n'avait pas seulement fondé un Collège, il avait créé un foyer et une famille. C'est à cause de

cette espèce de solidarité, qui subsistait bien après le Collège, que l'on trouve de si curieux documents dans les papiers privés de MM. Raymond, Désaulniers, Tétreau, — ébauches de discours, programmes politiques, exposé de doctrine, projet de manifeste, — venus d'anciens élèves dont les noms, pour la plupart, font aujourd'hui corps avec notre histoire. Après leur avoir soumis leurs thèmes et leurs versions, ces *anciens* estimaient maintenant naturel de leur soumettre leurs écrits publics, de les consulter ingénument comme autrefois sur la meilleure voie à suivre. Et il est certaines lettres qui, lues sans signature et sans date, donneraient l'impression d'avoir été écrites par un rhétoricien confiant à son professeur ses angoisses au sujet de quelque rude examen à subir.

Une institution d'enseignement ne surgit pas au hasard. Sa naissance, sa vie résulte d'une préparation laborieuse et prolongée. Lorsque son auteur a reçu en partage une vie intellectuelle et morale puissante, s'il a eu de "l'avenir dans l'esprit", il lui infuse une idée directrice, une force vitale qui animera tous ses membres, malgré les changements inévitables de circonstances, et qui se perpétuera malgré la désagrégation incessante causée par la mort des individus ou par les accidents extérieurs. Cette fin, le vénérable fondateur du Séminaire de Saint-Hyacinthe l'a réalisée avec une rare compétence et un rare bonheur. Cela lui est d'autant plus méritoire qu'il fut seul à l'entreprendre.

En effet, et c'est une note à souligner bien caractéristique, notre Institution est l'œuvre d'un seul homme. Messire Antoine Girouard en est le fondateur unique et incontesté. Pas une buée, pas un doute, pas une discussion sur ce point. Il l'a fondée moralement et matériellement. Pendant vingt ans, il l'a portée dans sa tête et sur son

cœur. Il l'a proclamée solennellment l'héritière de son esprit et de ses biens.

L'académicien Barrès intitule un chapitre de ses *Amitiés françaises:* "Les prières qui ne se mêlent pas". Ce sont les prières publiques dites à la messe célébrée en Alsace, le 6 août, pour commémorer la mort des soldats allemands. Barrès cherche à se représenter l'angoisse du prêtre française qui officie et dont les oraisons se reportent malgré lui sur ses frères les soldats français.

Pour Messire Girouard pareillement. Si, obéissant à Monseigneur Plessis, il adresse, avec ses aumônes, des prières pour la prospérité d'une maison d'enseignement voisine, c'est au succès de la fondation de son Collège qu'il consacre spontanément ses plus pressantes invocations.

Sous l'Administration française, le clergé du Canada s'était recruté dans la mère-patrie surtout. Le régime militaire de 1760, le drapeau anglais, le serment d'allégeance à un prince étranger furent d'abord une horreur pour les prêtres français. Plusieurs retournèrent dans leur pays et, pendant une longue période, le clergé de la colonie fut abandonné à ses propres ressources.

Monseigneur Briand, Evêque de Québec, écrivait à Lord Dorchester en 1790: "Il est certain que depuis la conquête de cette province par Sa Majesté, les ecclésiastiques n'ont pas été aussi nombreux qu'il aurait été nécessaire pour subvenir aux besoins spirituels des peuples. La rentrée en France de plusieurs prêtres de ce diocèse, l'interruption des études pendant plusieurs années, la dispersion d'un grand nombre de sujets au moment du siège de 1759, six ans de vacances de l'évêché de Québec, enfin notre séparation d'avec le pays d'où l'Eglise du Canada avait coutume de tirer une partie de ses sujets, voilà probablement les prin-

cipales causes qui ont rendu le nombre des ecclésiastiques de ce pays si inférieur en proportion à celui des peuples."

"De 1766 à 1791, il y avait eu 140 ordinations. La perspective était peu encourageante. Les besoins augmentaient avec l'accroissement du pays. Les catholiques avaient atteint en 1794 le chiffre de 160,000. Et puis, il fallait compter avec les départs et les décès, surtout avec ces derniers qui, de 1766 à 1794 s'élevèrent à 134. Comme résultat, le clergé canadien en 1794 n'était guère plus nombreux qu'en 1766"[1].

De 1794 à 1800 une cinquantaine de prêtres français, fuyant devant la révolution, passèrent en Angleterre, puis abordèrent sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Animés d'un beau courage, ils se dispersèrent, à l'arrivée, dans les diverses missions établies depuis le Golfe jusqu'aux Grands Lacs. Par la suite, ils se rapprochèrent du cœur de la colonie. Plusieurs, il est vrai, n'avaient accepté qu'à contre-cœur cette transplantation forcée. A l'exemple de leurs confrères et des gentilshommes émigrés en d'autres lieux, ils n'attendaient que l'occasion heureuse pour rentrer en France. Le Concordat de 1801 leur en ouvrit la porte. Ceux qui, par goût ou par devoir, s'étaient déterminés à rester en Canada, n'avaient pas tardé à y prendre une place considérable. Pour la plupart, ils étaient instruits, formés aux études, tandis que le clergé du pays, par le malheur des temps, avait été privé de ce qui favorise la haute culture intellectuelle. Il n'y a pas lieu de nous étonner si nous les voyions bientôt à la tête de nos vieilles paroisses, l'un d'eux devenir supérieur du Collège de Nicolet et l'estimable abbé Philippe Desjardins, Grand-Vicaire de l'évêque de Québec. C'était sans doute reconnaître leur va-

---

[1] Dionne: *Les Ecclésiastiques .... français réfugiés au Canada*, p. 52 et passim.

leur et récompenser légitimement leur mérite. Je le crois sincèrement. Mais suggestionné par les écrits que j'ai dû interroger ici et ailleurs, je ne puis me défendre de la pensée que ces distinctions n'allaient pas sans éveiller quelque susceptibilité dans le clergé indigène.

Je trouve l'écho, — méfiant peut-être, suggestif toutefois, — de ce sentiment dans une lettre, en 1797, du Gouverneur Prescott au Duc de Portland, secrétaire des Colonies : "Il n'est que juste, écrivit le gouverneur, de vous faire observer qu'un nombre considérable de ces prêtres (français) venant se fixer ici aurait pour effet d'enrayer les visées des canadiens à l'égard des promotions ecclésiastiques." Prescott prie de garder le secret sur cette communication comme s'il eut trahi une confidence.

Il semble de plus que ces exilés avaient pris résolument le parti de s'accommoder parfaitement du régime gouvernemental, encore nouveau, imposé à l'ancienne colonie française. Ils étaient redevables à l'Angleterre, c'est vrai. Celle-ci les avait reçus hospitalièrement sur son sol. Elle les avait conduits dans la colonie canadienne où ils trouvaient, avec la sécurité, une situation libre et un vaste champ ouvert à leur zèle apostolique.

Par ailleurs, les sentiments de quelques membres du clergé canadien n'étaient peut-être pas de nature à changer les inclinations de leurs cœurs reconnaissants. La victoire de l'amiral Nelson sur la flotte française était célébrée solennellement avec chant du *Te Deum*, dans la Basilique de la vieille ville française de Québec, et l'orateur du jour s'écriait : "Où est le bon patriote, où est le loyal sujet, je dis plus, où est le vrai chrétien dont le cœur n'ait été réjoui à cette heureuse nouvelle? L'empire des eaux assuré à la Grande Bretagne ; son pavillon déployé majestueusement

sur toutes les mers ; ses ennemis confondus et humiliés...." Ces paroles, on le sait, furent prononcées par l'illustre évêque Plessis, alors curé de la cathédrale de Québec. Elles n'empêchent pas de saluer son nom avec respect et gratitude à cause des services qu'il a rendus à notre nationalité. Plus tard, Messire Roux, Vicaire-Général de Québec pour le district de Montréal, dans un mandement de 1812, rappelle "la force de la Puissance qui nous protège. C'est la Grande Bretagne, toute brillante de mille rayons de gloire, seule debout au milieu de tous les trônes fracassés ; la Grande Bretagne qui ne livre de combats que pour remporter des victoires ; qui n'attaque les forteresses que pour les remporter ; qui ne défend les pays faibles que pour les rendre invincibles....." Notre révérence envers l'Angleterre irait-elle jusque-là aujourd'hui?

Loin de moi la pensée d'incriminer ces dignes ecclésiastiques. Je sais que pour comprendre l'histoire il faut revêtir la mentalité de l'époque. Je n'ignore pas que l'Eglise du Canada dut subir alors une sorte de concordat avec l'Angleterre. L'accord fut facile chez plusieurs membres du clergé. Les prêtres français apparaissent comme des intermédiaires entre les canadiens et l'administration civile. M. Girouard écrit à Mgr Plessis, le 16 février 1811 : "Votre Grandeur se persuade-t-elle qu'elle aura toujours des gens aussi favorisés, aussi *nivelés*, pour ainsi dire avec les personnes de qui on peut attendre quelque chose, qu'un M. de Calonne." L'année suivante, M. Roux intervient pour presser M. Girouard de louer sa maison d'éducation au Général Rottembourg. Il lui fait entendre que le gouverneur Prévost pourrait bien la lui prendre quand même et la retenir sans compensation.

Nulle part une plainte explicite, mais plusieurs petits faits, un mot, une allusion font naître impérieusement la

2

réflexion que les idées de droit et de devoir chez les gouvernants, les sentiments de respect et de fidélité chez les sujets étaient en conflit dans bien des âmes. Le clergé canadien n'acceptait pas universellement du même cœur la domination anglaise et il aspirait à une plus large part d'influence et d'action nationales.

Je ne fais pas une thèse. Mes sentiments personnels d'ailleurs m'inclinent à taire cette lutte dans les esprits, bien que j'estime éminemment instructive l'histoire du mouvement des idées et celle des pulsations du cœur des peuples. Mais je le répète, je ne puis me défendre, en étudiant cette période, de respirer et de signaler, en passant, un air de réaction.

*
* *

M. Girouard avait une âme canadienne. Les plus dignes curés de la région de Montréal, M. Deguise, et M. Connefroi entre autres, recommandent vivement, en 1805, sa nomination à la cure de Saint-Hyacinthe. Saint-Hyacinthe, nommé alors plus communément Maska, était déjà un gros village situé sur les limites sud des Seigneuries. A sa porte, le gouvernement venait de distribuer deux millions d'acres de terre aux loyalistes anglais qui ne savaient plus vivre sous le drapeau étoilé de la république voisine. Naturellement, Maska devenait une sentinelle, un poste de faction sur la frontière du vieux terroir.

Les Seigneurs de la vallée du Richelieu accueillent le nouveau curé avec la plus vive satisfaction. Ils secondent ses desseins en appelant des colons dans la vallée de Yamaska. Cela ne suffit pas. Qui a la jeunesse a l'avenir. Nos vainqueurs avaient compris cette vérité. Le *Bureau de l'Institution royale pour l'avancement des sciences* ouvert en 1801

pouvait être une heureuse création d'enseignement pour la population anglaise et protestante, il ne répondait pas aux besoins, aux aspirations des canadiens-français. Messire Antoine Robert, supérieur du Séminaire de Québec, atteste en 1815 devant le comité de la Chambre d'Assemblée chargé de faire une enquête sur les progrès de l'Education "qu'il ne connaît qu'une seule personne sortie des Ecoles royales...... qui soit venue au Séminaire pour faire ses études;....... que l'expérience prouve que l'Institution royale est mal calculée pour instruire la jeunesse des campagnes..... Que les Habitans craindront toujours d'envoyer les enfants sous un maître dont ils ne connaissent ni les mœurs, ni les principes." C'est pour ces justes motifs que le clergé et les seigneurs, malgré la pénurie des ressources, se déterminèrent à fonder des écoles élémentaires et supérieures.

Le Séminaire de Nicolet venait d'être ouvert : vingt lieues le séparent de Saint-Hyacinthe. Messire Cherrier, curé de Saint-Denis-sur-Richelieu, ouvrait en 1806 une école qui eut quelques classes latines. M. Cherrier mourut en 1809. C'est alors que Messire Girouard résolut de faire son établissement de Saint-Hyacinthe. L'entreprise parut imprudente, téméraire même. L'opposition, je dirais plus exactement les tiraillements qu'il ressentit au début de son œuvre semblent lui venir de Nicolet, c'est-à-dire à l'occasion de Nicolet. Messire Raimbault, venu de France en 1795, était à Nicolet, curé de la paroisse et supérieur du Séminaire depuis 1806. Mgr Plessis mande à M. Girouard qu'il ne veut pas que le Collège naissant fasse tort à son grand frère de Nicolet. Il limite l'enseignement du latin aux classes élémentaires. Les élèves capables de commencer la classe de Méthode iront à Nicolet ou à Montréal. M.

Girouard se plaint d'être obligé, de ce chef, de dépenser 250 louis pour la pension de ses protégés à Nicolet.

Il est vrai, par compensation, que nos premiers professeurs et directeurs vinrent de Nicolet. De cette ancienne collaboration il est resté d'affectueux souvenirs. Tous étaient distingués. Séminaristes ou jeunes prêtres, ils ne vécurent pas suffisamment avec le monde du dehors pour se laisser pénétrer par l'atmosphère ambiante. L'un d'eux cependant, M. J.-C. Prince, après un premier séjour ici et quelques années passées à Montréal, rentra à Saint-Hyacinthe. Il fut le premier à manifester par sa parole et par ses actes les sentiments de la maison qu'il dirigeait.

Un seul étranger, l'abbé de la Mothe, fut directeur de notre maison pendant un an, 1824-25. Né en France, il demeura un étranger aux yeux des canadiens-français. Il parut s'être donné la mission de détruire l'œuvre naissante du curé de Saint-Hyacinthe. Jamais plus terrible réquisitoire ne fut formulé contre elle. La Providence voulut que ces coups frappassent trop tard. L'Institution de M. Girouard avait été proclamée implicitement, en 1821, œuvre d'utilité publique. Inspirés par M. de St-Ours, les seigneurs et les principaux citoyens de la rivière Chambly s'étaient joints à leurs curés dans le dessein de former l'*Association de la Rivière Chambly*. Ce groupe d'hommes éminents, tous canadiens, s'engageait à payer au nouveau Collège de Saint-Hyacinthe de fortes sommes d'argent destinées à l'instruction d'enfants choisis. Leurs sacrifices furent récompensés. Une quarantaine de jeunes gens participèrent pendant huit ans à leurs largesses. Ils comptent parmi les élèves dont notre maison s'honore.

Désormais, et en dépit du gros nuage qui obscurcira notre ciel collègial entre les années 1828 et 1831, le mouvement

est donné. Saint-Hyacinthe devient un foyer d'éducation nationale et de sentiment patriotique. Presque tous les citoyens du district de Montréal dont les noms apparaissent dans l'histoire tourmentée de la colonie auront des relations avec Saint-Hyacinthe, soit parce que leurs enfants y sont présents en qualité de collégiens, soit parce qu'ils y trouvent des sympathies discrètes, les ennemis diront des encouragements. Les gouverneurs seront avides de prendre contact avec sa population à l'effet d'asseoir leur popularité. Aylmer, Gosford, Sydenham seront les hôtes du Collège. Plus tard, Lord Elgin y viendra, à trois reprises, se consoler, semble-t-il, des avanies dont il est l'objet de la part de ses adversaires et des nôtres.

Les hommes d'Etat, Papineau, — le premier dont la voix ait plaidé dans l'enceinte du Parlement, la cause de notre Institution, — D.-B. Viger, Nelson, Morin, Lafontaine, Cauchon, Cartier proclameront notre maison une institution éminemment canadienne. Celle-ci trouvera, dès le début, dans cette appellation une grande tâche et s'assurera du coup des appuis considérables.

Pierre Bédard, le patriote, la victime de Craig, et son frère Joseph représentaient alors le comté de Surrey (Verchères). En même temps, leur frère, l'abbé Jean-Baptiste, était curé de Chambly. Ce dernier se rapprochait de nous, en 1817, en occupant la cure de Saint-Denis-sur-Richelieu. Je lis son nom sur la liste des *Associés de la Rivière Chambly* immédiatement à la suite du nom de M. de St-Ours. Serait-il téméraire de conjecturer que les sympathies et les encouragements des frères patriotes accompagnaient sur la route de Saint-Hyacinthe les offrandes du généreux curé de Saint-Denis?

Il ne s'agit pas présentement de discourir à fond sur la psychologie de l'enfance du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Celui qui tentera cette étude, qui analysera son existence première afin d'en bien saisir la pensée, celui-là se sentira bientôt envahi par une impression étrange, insoupçonnée, saisissante comme une révélation.

Il constatera, en secouant les vieux documents de nos archives, qu'il s'en dégage une effluve d'âme demeurée toute chaude et comme vivante entre les feuillets endormis. Cette effluve, il la sentira toujours aussi franchement patriotique que fermement religieuse.

Et alors dans un recul de sa mémoire, il s'expliquera l'origine de ces légendes touchantes, naïves, qui sont écloses au sujet de notre maison à chacune des périodes de commotion nationale survenues au cours du dernier siècle.

Qu'elles continuent de flotter ces douces légendes. Authentiques ou non, qu'importe, personne d'entre nous n'y voudrait toucher, ni en atténuer d'aucune manière le charme profond. Qu'elles aient seulement pu naître et s'accréditer, cela déjà suffit à révéler plus que tout quelle fut la généreuse et patriotique mentalité des groupes d'hommes qui se sont succédé à l'origine de notre vieux collège.

Aussi n'ai-je pas voulu, n'ai-je pas pu passer sous silence cette note qui me semble caractéristique de leur action. Je la caresse comme une découverte. Nous nous en faisons gloire. Nous y trouvons une leçon et une direction. Nous nous flattons de la continuer, de nous transmettre le flambeau de mains en mains.

"Grâces à Dieu, les fils ressemblent aux ancêtres.
Le vieux temple est le même avec de jeunes prêtres.
Les morts sur l'avenir ne ferment point le sceau,
Leur vie est un exemple et leur tombe un berceau." [1]

---

[1] Henri de Bornier.

CHAPITRE I

LA FONDATION

1811—1816.

Début de l'œuvre. — L'abbé Thomas Cooke. — Achat des terrains. — Monseigneur Plessis permet la fondation. — Restriction. — La construction du Collège. — Retards dans les travaux. — Le couvent pour les jeunes filles. — M. Girouard achète la maison Picard. — Elle est occupée par les soldats. — Départ des soldats. — Les officiers militaires. — Les professeurs.

"Vous ne m'avez pas donné des espérances pour me les ôter si vite. Je vais faire arracher de la pierre de la carrière et si vous me désapprouvez, je la revendrai." Ces quelques mots jetés à la hâte dans une lettre à Mgr Plessis révèlent les projets de Messire Girouard à la fin de l'année 1810. Dès son arrivée à Saint-Hyacinthe, il a dressé dans sa tête le plan d'une maison d'enseignement supérieur. Il a quelques ressources d'argent ; la population de sa paroisse déjà considérable promet un accroissement notable. Les Seigneurs du district non seulement l'encouragent, ils le pressent d'ouvrir au moins une école élémentaire. Son ambition se porte plus haut, mais il lui faut faire le siège de l'autorité épiscopale. Mgr Plessis ne le désapprouve pas explicitement. Le temps cependant ne paraît pas venu de tenter l'entreprise. Le Collège de Nicolet, alors à ses débuts, absorbe l'attention et les ressources du vaillant évêque. Déjà en 1809 M. Girouard avait demandé un professeur de latin. M. l'abbé Thomas Cooke, jeune séminariste, lui est envoyé. M. Girouard l'accueille avec enthousiasme, c'est un commencement qui laisse espérer un développement. "J'ai reçu l'abbé Cooke et j'espère que nous réus-

sirons. Nos Seigneurs l'ont accueilli avec la plus grande reconnaissance pour votre bonté... J'ai trouvé chez M. Caseneuve, curé de Boucherville, un jeune homme de 22 ans, vertueux, qui désire continuer ses études, Votre Grandeur pourrait peut-être lui permettre de prendre la soutane et l'employer à l'enseignement.... Il y a un écolier à Saint-Denis qui a un cours de latin. Il m'a demandé de venir à St-Hyacinthe et se faire enseigner par M. Cooke,... d'autres pourraient se joindre à lui...." J'extrais ces suggestions pressantes de plusieurs lettres écrites pendant l'année 1810. Elles font voir la grande préoccupation de M. Girouard. Sa pensée se trahit dans toute sa correspondance avec Mgr Plessis. D'abord discrète, interrogative, elle s'affirme plus forte, plus assurée de jour en jour. Le 19 novembre 1810, il croit l'heure venue de parler ouvertement. Avec quelle habileté il procède : "Notre école va à merveille... J'ai toute espérance d'avoir des Seigneurs un terrain de plus d'un arpent et quart carré. J'y bâtirais, si Votre Grandeur l'agrée, sur un bon plan que Votre Grandeur me donnerait, si elle voulait une maison d'école si grande qu'elle pourrait servir à autre chose. Pardonnez-moi, c'est encore Votre Grandeur qui m'a électrisé, jusqu'au point d'espérer qu'il pourrait y avoir à St-Hyacinthe plus qu'une maison d'école par la suite. Ce terrain est à quatre-vingts pieds de celui de M. Delorme. Je me flatte que j'aurais des voitures, des gens de bonne volonté pour la pierre et les bois de service, et en deux ou trois ans une maison. Le terrain ne me coûtera que la rente annuelle que je veux tâcher de faire diminuer et qui est maintenant de 6 francs pour 80 pieds sur 90. Ce qui me donne quelque espérance de ne pas me tromper, c'est que les principaux de votre maison et de Montréal trouvent qu'il serait moins dangereux pour les mœurs d'avoir plusieurs maisons qu'une seule qui renfer-

merait un grand nombre d'écoliers sur lesquels il serait difficile de veiller. Si vous m'écrivez de ne jamais penser à rien de semblable, je me tiendrai tranquille...."

Mgr Plessis ne pouvait fermer l'oreille à ces plaidoiries adroites. Toutes les difficultés sont prévues, les avantages énumérés. Et pour faire de si grandes choses, M. Girouard ne demande pas un sou. L'évêque est conquis. Il répond coup sur coup, le 22 novembre : "Vos projets sont si conformes à ma manière de voir que j'y souscris d'avance, persuadé que Dieu en tirera sa gloire. Je voudrais que tous les curés du diocèse pensassent comme vous et sussent faire un pareil usage de leurs revenus.... Votre exemple pourra être utile à plusieurs. Oui, agrandissez votre échelle. Visez à une éducation plus étendue. Je changerai bien d'avis, si je ne vous seconde.... Je suis d'avis que vous bâtissiez, en pierre, une maison de 100 pieds sur 50, avec des murs assez forts pour endurer par la suite un second étage s'il devient nécessaire.... Les premiers écoliers qui entreront dans ce séminaire pourront y commencer les éléments. Le cours suivant ira un peu plus loin. Graduellement, le nombre des maîtres croissant, on pourra conduire un troisième cours en troisième, en quatrième, en rhétorique. Tout cela demande du temps, des régens, des ressources.

"Je ne voudrais pas cependant que ce nouveau-né fit tort à son grand frère qui n'est encore qu'au commencement de son adolescence. Vous vous êtes, je crois, engagé à quelque chose en faveur de Nicolet lors de votre dernier voyage ; tenez parole. Ce sera le moyen que Dieu bénisse votre établissement en récompense de ce que vous aurez fait pour les autres, et dans mon opinion vous n'en serez que plus estimable. Vous savez avec quel œil j'envisage tout

cela ; non avec le regard jaloux d'un propriétaire ou d'un fondateur égoïste, mais comme pouvant donner de l'élasticité à notre culte et de la consolation à ceux qui l'encouragent. Or, il ne faut songer à un second établissement qu'autant que le premier pourra aller tout seul. Celui de Nicolet voit approcher ce terme, mais enfin il n'y est pas encore rendu...."

Il est facile d'imaginer la joie du généreux curé. En dépit des restrictions, il ne voit qu'une chose dans ce placet. Non seulement son évêque l'autorise, bénit ses projets, l'encourage ; il lui promet aide et assistance. Oh ! il pourra montrer cette lettre avec ostentation, c'est le certificat de naissance de son enfant : certificat solennel, authentique. Nulle patente aura plus de valeur à ses yeux et aux yeux de ses successeurs. Aussi bien, avec quelle ardeur il se met au travail de préparation. En peu de jours, sa situation a grandi, son horizon s'est étendu. Tout lui vient à souhait. Il s'empresse de faire part à Mgr Plessis des joies de son âme. De son écriture lente et pesante, il lui donne le long détail de ses plans et il signe : Votre Girouard, prêtre : "Je suis plus riche en terrain que je vous l'ai marqué. J'ai un arpent et quart et dix pieds de front sur un arpent et demi de hauteur. M. Debartzch et M. Dénéchau ont acheté la moitié de ce terrain pour me le donner pour cette bonne œuvre ; M. Delorme donne le reste. Je suis entré en marché pour avoir quatre-vingts pieds qui se trouvent entre le terrain de feu M. Picard sur lequel je fonde des espérances. Votre Grandeur désire qu'on bâtisse au moins à 50 pieds du chemin ; je le ferai. Je ne puis m'étendre à plus d'un arpent et demi en arrière par rapport à une rue. De faire le solage de 100 pieds et la maison de 50 à 60, à deux étages, avec des pierres d'attente pour le reste, serait peut-être mieux, plus aisé et plus sûr.... Je vais demain chez

Deguise pour convenir du jour où il ira à Nicolet, et aller avec lui acheter une terre pour laquelle j'ai promis de donner 4,000 livres.... Ces biens sont une grande ressource pour le Collège :.... Les riches paieront une pension entière et raisonnable ; les terres et les autres secours mettront en état de faire des grâces aux pauvres que les protecteurs entendent favoriser seuls.'' 10 décembre 1810.

Il semble bien que l'enthousiasme du fondateur perce à travers ces lignes. Il voit son œuvre debout, vivante, bienfaisante pour tous, pour les pauvres surtout. Tout cela lui paraît d'une exécution facile : ''Je fais traîner de la pierre le plus que je puis en attendant vainement peut-être votre plan au défaut duquel j'en prendrai un de M. Connefroi. Je suis tenté de ne faire achever qu'une partie du bâtiment quand il sera complètement couvert''. 16 février 1811. Et plus tard, le 24 avril suivant : ''J'attends vos plans. Je me suis cependant arrangé avec Dagenais, qui a fait les deux tiers de la maison de Nicolet[1]. On lui reproche des fautes, mais tant de personnes m'ont dit qu'elles ne viennent que du sol que je n'en ai pas été degoûté. Je lui donne 22 livres par toise. Il est à tous frais, les matériaux exceptés, et je lui donne le mortier fait, et suis le maître avec lui de le faire de quelle grandeur il me plaira.''

Tout en ordonnant la construction de la maison, M. Girouard ne perd pas de vue que l'édifice seul n'assure pas l'existence d'une institution. Il faut la doter et pour cela rien ne vaut la propriété immobilière : ''J'ai acheté aujourd'hui 4 beaux arpents de terre sur 47, bien bâtis, à trois lieues, pour le soutien de la maison neuve.... Quand je trouve quelque chose d'avantageux et à bas prix, j'en pro-

[1] Le contrat Dagenais fut résilié par devant notaire le 27 juillet suivant. Le maçon LaRose, de Saint-Charles-sur-Richelieu, succéda aux droits et obligations du premier contracteur.

fite pour la même vue.'' 24 avril 1811. Ce vieux terrien, de la race humble et patiente de nos paysans, avait l'amour de la terre. Il ne croyait pas déroger à sa dignité en faisant lui-même de l'agriculture et même du défrichement. C'est ainsi qu'il acquerra sur plus d'une terre le premier de tous les droits, celui de l'avoir faite. Lors de son arrivée à Saint-Hyacinthe, il s'agissait de bâtir un presbytère. Les paroissiens hésitaient à le seconder. Aussitôt il écrit à l'évêque : ''Si vous croyez avantageux pour St-Hyacinthe d'y mettre un autre curé, une autre cure qui n'aurait rien à bâtir et qui aurait une petite pièce de terre me conviendrait peut-être mieux. J'ai une manie pour cultiver les prairies, n'eussent-elles qu'un arpent. Je croirais nuire à ma santé de me refuser cet amusement. D'un terrain ici qui ne poussait que de l'herbe à mille-feuilles ou à dinde, j'ai fait une terre qui pousse du foin.'' 16 juin 1808.

La construction s'élève : ''J'ai un peu désobéi en faisant votre maison de 88 pds de long sur 50 de large.... La Providence nous aide. Nous avons commencé le 25 juillet, c'est-à-dire dans le temps des foins et nous mettrons cette semaine les soliveaux sur le rez-de-chaussée... J'ai suivi le plan donné par M. Connefroi. Je ne vous dirai plus rien de cette maison à moins que vous me l'ordonniez. J'aime mieux que vous veniez la voir. Il peut m'avoir coûté trois louis pour le voiturage, le reste, ce sont mes voitures et les mouliniers de St-Hyacinthe, de la Présentation, de St-Denys, de St-Ours qui l'ont fait. J'espère mettre dessus ce rez-de-chaussée, deux étages avant la fin de juillet, l'année prochaine. Excusez-moi, j'oubliais que j'ai promis de ne plus vous parler de la maison.

P. S.—J'ai onze écoliers pour le latin.'' 8 septembre 1811.

Qui ne sent que l'infatigable curé a fait passer toute son âme de fondateur dans ces simples mots : ''J'ai onze écoliers

pour le latin." Jamais, probablement, le début d'une maison destinée à durer perpétuellement n'a été proclamé d'une façon plus modeste. N'importe, cette date est mémorable. C'est de ce jour que nous datons notre existence bientôt séculaire.

Mgr Plessis avait récusé toute responsabilité financière relativement à l'établissement nouveau. Même, il ne voulait plus en entendre parler. Il ne pouvait cependant se désintéresser absolument d'une si belle œuvre. Il permet à M. Girouard d'y consacrer les honoraires d'une dispense de 15 piastres et il s'informe. M. Girouard le remercie; il est tout joyeux d'ajouter: "Vous me demandez où j'en suis de la maison d'école. Elle est rendue audessus du premier étage et, petit à petit, je fais des provisions pour l'avancer autant que je pourrai l'année prochaine et en mettre un bout logeable, si je puis. J'ai acheté dernièrement une terre du Seigneur laquelle est à neuf arpents plus haut que l'église. Elle a quatre arpents et un quart de large sur trente. Elle a, à la rivière, un bon port, ce qui est rare ici, et un bocage à 25 arpents de la rivière qui pourra être un joli endroit de campagne pour les écoliers.... De mon presbytère, je la vois cultiver dans son étendue et si Dieu me prête vie, (je suis rendu aux lunettes!) je verrai les écoliers dans le bocage. Un nommé Barkley, (Berczy, v. Recherches historiques, I, p. 172) peintre à Montréal, est venu à la maison d'école qu'il nomme Collège quoiqu'elle ne soit pas nommée ainsi dans nos actes. Il a demandé par qui elle est bâtie, c'est-à-dire, aux frais de qui, et quelle science on y enseignera.... Je prierai M. Débartzch de ne lui répondre que quand j'aurai une lettre de Votre Grandeur. Si j'étais pressé de lui répondre, je dirais qu'à votre invitation, le curé la bâtit, protégé des Seigneurs et de ceux qui ont part dans la seigneurie, et aidé de ses habitants

et de ses amis. Les Seigneurs m'ont vendu à prix et concédé le terrain avec les clauses ordinaires; les habitants ont charroyé une partie de la pierre que nous avons employée. M. de St-Ours ne m'a pas fait payer les lods et ventes des terres que je vous ai achetées chez lui. M.Deguise (curé de Varennes) m'a promis deux ouvertures, Robitailles (curé de Saint-Charles) deux, Arsenault, (curé de Contrecœur) une..... On y enseignera les éléments de la grammaire française et latine, l'arithmétique et la géographie, la rhétorique peut-être dans la suite. Si j'ai quelque chose à changer, je vous prie de me le marquer.

P. S. J'aurai du foin sur la terre dont il est question. J'ai des terres à bois aussi pour l'usage de l'école. Il ne manque plus que la fin des travaux de la maison, etc., etc."

L'effacement de M. Girouard m'impressionne profondément. Il est à la peine et à tous les frais. Le mérite, le crédit est dévolu à Mgr Plessis: "votre maison, vos terres, etc., etc." D'aucuns pourraient trouver dans ces procédés une politique habile à capter les bonnes grâces de l'évêque; je n'y vois qu'une vertueuse abnégation.

D'autres préoccupations se partageaient l'attention de M. Girouard. Son prédécesseur, M. Picard, avait fait bâtir, une grande maison de bois, en attendant que le presbytère fût construit. Il y était mort le 26 mai 1805. M. Girouard écrit à Mgr Plessis le 31 janvier 1810: "Je pense à une école de filles et je crois en peu de temps la tenir dans une des salles (la salle des femmes dans le presbytère), et donner une prude pour maîtresse. On m'a offert pour 600 louis la maison de M. Picard." Mgr Plessis n'approuva pas le bon curé: "vous avez fait tomber mon projet pour l'école de mes filles en ne voulant pas les souffrir avec les garçons dans une même maison, le presbytère." Mais le

16 mars 1812 : "Je n'ai pu consulter Votre Grandeur sur l'achat que j'ai fait de la maison Picard ; l'affaire était trop pressante..... La maison est achetée, pourquoi?..... En cas que je ne puisse finir ma maison (c'est la première fois que M. Girouard emploie l'expression *ma maison)*, vu le mauvais hiver[1], pour y prendre des pensionnaires et y faire des classes. 3°..... Ma paroisse si vaste est privée par son étendue d'instruction. Le nombre des pensionnaires, à St-Denys fait, si je n'ai été trompé, que les Sœurs ont refusé cinq de mes paroissiennes chez elles. Il y a six lieues d'une mission à l'autre. Si vous voulez en faire une école, lorsque celle des garçons sera prête à les recevoir, elle est à vous. Nous sommes sur le point d'échanger notre Maska pauvre pour un Maska fort riche.... J'ai le projet d'une lettre à Monsieur Roux sur les Sœurs de la Congrégation.... Comme je vais loin ! quand il s'agit de ce que je crois être à la gloire de Dieu : J'irais jusqu'à vous...."

Il est évident que M. Girouard projette l'établissement d'un pensionnat de filles. Il était sur le point d'atteindre son but lorsque la guerre de 1812 éclata. Des régiments de soldats furent cantonnés à Maska. Ils occupèrent la maison Picard. Ce n'est qu'en 1816 que les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame arrivèrent à Saint-Hyacinthe à la suite de péripéties dont il est amusant de lire la relation dans les lettres du fondateur. Elles ouvrirent les clas-

---

[1] Ce n'est pas sans motif que M. Girouard se plaint des rigueurs de l'hiver 1811-12. La maçonnerie de son Collège commencée l'été précédent avait été endommagée par la gelée, à tel point qu'il dut tout refaire au printemps.

ses dans la maison Picard[1] et donnèrent l'enseignement aux jeunes filles jusqu'à l'année 1858. A cette date, elles cédèrent leur couvent aux Sœurs de La Présentation de Marie que Mgr Prince avait appelées de France en 1853.

M. Girouard avait fait de grandes dépenses depuis deux ans : construction du Collège, achat de terres, acquisition de la maison Picard. Il avait apporté une couple de mille louis de la Pointe-aux-Trembles. Il semblait à plusieurs que ses économies dussent être toutes engagées. Son crédit était en souffrance. Il en fait confidence à Mgr Plessis : "Il faudrait peut-être quelque argent d'emprunt, mieux encore autrement. Peut-être en trouverai-je ici, chez quelque ami, en cas de besoin, mais c'est un peut-être. .... Je ne parais être pas trop rassuré et vouloir emprunter me défiant de mes moyens lors même que je les regarde comme suffisants. Cette conduite me convient mieux.... qu'une autre plus hardie et elle ne me fait connaître que des amis comme Deguise. Des amis comme Deguise sont bien rares.... Je ne lui ai rien demandé depuis que j'ai acheté la maison Picard. Je crois que s'il me manquait quelque chose, ce qui ne serait pas impossible à travers tant de dépenses, je trouverais du secours chez lui.... Je suis bien épuisé. Je crois que votre maison de Nicolet est sans dette ; si l'aînée avait pitié de la cadette ! Vous voulez que je donne 60 piastres, ici, à mes maîtres ; à Nicolet ces Messieurs n'ont que 40 piastres." 17 février 1813.

La question d'argent ne refroidit pas cependant le zèle de M. Girouard. En même temps qu'il décrit à Mgr Plessis ses embarras pécuniaires, il lui fait connaître ce

---

[1] La maison Picard occupait le site actuel du Couvent de Lorette. C'était une grande construction en bois, à trois étages, surmontée d'un faîte aigu et percé de deux rangs de lucarnes. Sa façade était tournée vers la rue Bourdages, c'est-à-dire vers l'église Notre-Dame.

qui manque à son école : "Il nous faudrait deux maîtres, et surtout un qui eut fait quelque temps de grand séminaire. Notre Ecole va toujours bien. J'ai eu l'honneur de vous écrire sur ce que nous nous efforcions de suivre le règlement du Séminaire.... Je n'ai rien reçu de vous. Ce n'est pas là ce qui vous empêche de m'écrire, je suppose.... Il est onze heures et demie du soir et mon papier finit." Cette lettre porte l'entête : "De St-Denis, où je cherche des dictionnaires en vain." 21 décembre 1812.

Les élèves ne sont pas nombreux. "La mauvaise récolte, la guerre, la maison occupée par les troupes font que M. Birs n'a que cinq latinistes et M. Paquin treize. Beaucoup se proposaient de venir et le nombre aurait été certainement bien plus grand sans les raisons ci-dessus."

Les troupes sont arrivées à Saint-Hyacinthe en septembre 1812. Une lettre de M. Girouard, du 10 septembre, n'en fait pas mention. Mais le 9 octobre il écrit à Mgr Plessis : "Les troupes ne sont point encore parties de votre maison et ne paraissent faire aucun mouvement à ce sujet. Elles me mettent fort en peine par rapport au feu qui pourrait brûler ou mon église ou le village. Je n'ai pas encore demandé au capitaine Dauson (Dawson) s'il a reçu quelqu'ordre de livrer la maison et je crois qu'il n'en a pas reçu."

Les mois suivants passèrent sans amener de changement. Au mois de février M. Girouard prit parti : "J'ai rencontré M. Deschambault qui m'a dit que la maison me serait rendue, mais qu'il ne pouvait se dispenser de me la demander à louer parce que le général Rottembourg voulait cantonner 800 miliciens dans ma paroisse. J'ai donc consulté M. le Supérieur (de St-Sulpice) qui m'a dit que je ne pouvais pas refuser de la louer et qu'elle ne me serait pas

même rendue. Il m'a conseillé de l'offrir au général Prévost.... ; il a cru que ceci plairait au gouvernement.... J'écris que je suspens une œuvre qui m'est chère pour le service de Sa Majesté. J'aimerais cent fois mieux avoir ma maison pour l'usage auquel je la destinais, qu'aucun loyer. Le désir de l'éducation m'a porté à faire des acquisitions ; mais non de m'enrichir. Si j'ai quelque chose du gouvernement, Dieu soit loué ; si je n'ai rien qu'il soit loué encore. Je ne méritais pas de travailler à une œuvre si sainte." 14 février 1813. "J'ai loué ma maison. J'en ai passé un bail avec MM. Charland et Dawson au nom du gouvernement. J'ai demandé 200 louis par an ; ils ont acquiescé. Ils auront une maison de 78 sur 36 pieds, à 3 étages, avec le bas-côté, deux hangards, la boulangerie, un autre bâtiment de 40 pieds et tout le terrain. Ces Messieurs n'ont pas trouvé que je demandasse trop. Si Son Excellence les désapprouve, je m'en rapporterai à ce qu'elle m'accordera." 27 mars 1813.

Par tradition, nous avons toujours cru que le Collège avait été occupé par les troupes et que, par ce fait, les classes avaient été interrompues. Les écritures que j'ai sous les yeux ne permettent pas d'entretenir cette opinion. Quand il écrit à Mgr Plessis, M. Girouard mêle souvent le mien et le tien. "Votre maison," s'applique généralement, à la maison en construction, au Collège, mais cette fois, à propos de location, il emploie les mêmes mots pour désigner sa propre maison, la maison Picard, assez plausiblement dans le but d'émouvoir l'évêque et de l'amener à intervenir entre lui et le gouvernement.

D'ailleurs, à l'automne de 1812, le Collège sortait à peine de terre. Il n'était guère plus avancé l'année suivante. M. Girouard écrit le 11 juin 1813 : "Plusieurs me conseil-

lent de faire avancer ma maison autant que possible ; que les temps pourraient devenir plus mauvais. Mon désir serait, si vous le permettez.... de l'élever jusqu'à l'appui des fenêtres au-dessus du rez-de-chaussé." Il y a loin de ce point aux trois étages dont il est question dans le bail de location.

M. Girouard n'était peut-être pas fâché de se faire des recettes. Ses ressources s'épuisent, il lui faut économiser. Mgr Plessis semble croire qu'il thésaurise en rognant sur les salaires de ses professeurs. Il répond avec amertume, le 2 avril 1813 : "Pour qui travaillerai-je en épargnant? c'est pour vous, c'est pour mon institution. Voudriez-vous l'anéantir? Je me suis saigné pour vous. Je ne suis pas inépuisable. Je compte sur la Providence' Mais Nicolet établi va augmenter les émoluments de ses maîtres. On pourrait les augmenter ici plus tard. Tout est à vous ; vous en ferez ce que vous voudrez ; je n'ai rien à moi." S'il reçoit une fraction du prix de location de sa maison, il l'applique immédiatement à sa construction. Recevoir, dépenser sont chez lui deux opérations conséquentes : "J'ai reçu cinquante louis à compte du loyer. Je vais faire travailler au plus vite à la maison d'école." 14 juillet 1813. Il fait travailler si vite que Mgr Plessis craint les extravagances : "Je ne mérite pas tout ce que Votre Grandeur me reproche. Je n'ai fait qu'un étage de plus, car il n'y aura que deux étages. J'espère que vous voudrez bien m'aider, si je me trouve dans le besoin. Quel fils ne se croit pas plus sage que son père !" Mais il se reprend au mois d'août suivant : "Je me suis déterminé à ne finir votre maison que l'an prochain. Ceux qui m'ont le plus aidé trouvent qu'un comble bas ne serait pas bien sur ce grand bâtiment s'il n'était que de deux étages ; 100 louis feront l'augmentation qu'il me faudra faire de plus."

On connaît la candide obstination des bâtisseurs, des prêtres bâtisseurs surtout. Les obstacles ne les rebutent point : ni les défenses plus ou moins explicites des supérieurs ne les arrêtent. Ils ont un plan préconçu ; ils ne croient pas désobéir en le poursuivant. On reconnaît plus tard, que leur conduite a été sage. Mgr Plessis avait conseillé la construction d'un édifice de 100 pds x 50, avec étage unique. M. Girouard ignore délibérément cette direction : "J'ai un peu désobéi en faisant votre maison de 88 pieds de long sur 50 de large," puis il plaide pour un 2e étage, pour un 3e. Il ajoute de plus deux ailes de 24 pds x 24 à trois étages également. Cette dernière addition est totalement passée sous silence dans les comptes-rendus de ses travaux. Je crois cependant qu'elle fut construite en même temps que le corps principal. Elle est décrite dans l'acte de donation conditionnelle que M. Girouard fit de ses biens à Mgr Plessis, en 1824, en prévision de l'incorporation du Collège : "Le bâtiment construit en pierre, à 3 étages, de quatre-vingt-huit pieds de longueur sur cinquante pieds de largeur, *avec 2 ailes en pierre aussi, à trois étages, chacune de vingt-quatre pieds carrés.*"

Désormais M. Girouard va presser les travaux du Collège : "Je vais travailler à la maçonne ces jours-ci et tâcher de faire le 3e étage. J'achèverai si Dieu m'aide." 15 mai 1815. Il n'achèvera pas avant 1816.

Entre temps les classes ont continué, sans interruption, à travers mille obstacles. Les latinistes ne sont pas nombreux, tantôt 11, tantôt 13, puis 5, 6. M. Girouard en envoie souvent le bilan à son évêque. Il déplore la pénurie des élèves ; il l'explique par les malheurs des temps et surtout par le fait qu'il ne peut ouvrir un pensionnat ; c'est là tout son regret, son espérance. Déjà en octobre 1810, il

écrivait à Mgr Plessis : "Les pensionnaires valent beaucoup mieux que les externes, ils sont mieux surveillés. Vous avez étudié externe.... Des externes peuvent donc réussir. Vous étudiez chez vos parents ; c'est là le *tu autem !* Je le comprends fort bien..." "Si nous avions pris des pensionnaires au printemps dernier nous en aurions cinquante." 9 oct. 1812. "Je n'ai pas pu me procurer un pensionnat encore pour cette année, le nombre des élèves n'a, par conséquent, pas augmenté." 22 oct. 1813.

Cependant, en dépit des contretemps, l'école a pris l'allure d'une grande institution : "Notre école va toujours bien. Nous comptons faire faire une retraite aux écoliers avant la Conception.... Nous avons admis une demi-douzaine de miliciens à la classe française...." 9 déc. 1813. Mgr Plessis donne un règlement : "En attendant qu'il y ait chez vous un nombre suffisant d'ecclésiastiques pour leur donner un règlement particulier, voici certains articles principaux que je vous charge de faire observer à ceux qui y sont présentement et à ceux qui leur succèderont : 1° Qu'ils fassent leur classe avec assiduité... 9° nous ne trouverions pas mauvais que, outre le temps des vacances, vous accordassiez quatre ou cinq jours à chacun d'eux pour visiter ses parents...." 25 février 1814.

La joie de M. Girouard en voyant son œuvre se développer modestement était tempérée par de nombreux ennuis. Ses projets n'étaient pas approuvés par tout le monde. Quelques personnes les désapprouvèrent ostensiblement : "Les commencements sont bien petits,, bien traversés ; n'en soyons pas surpris, c'est un grand pécheur qui a fait cette entreprise, et si Dieu n'oublie rien de mes fautes, il anéantira tous mes efforts. Je le crains tant que pour ne vous point compromettre, je n'ose plus dire que vous m'avez

conseillé de bâtir. J'aurais bien d'autres choses que je voudrais non vous écrire, mais vous dire :..... J'ai beaucoup d'ennemis même dans le clergé ; mais j'ai beaucoup d'amis même parmi les laïques et, je m'en flatte, parmi les plus éclairés." 31 août 1814.

Ce qui par dessus tout concourait à déprécier l'œuvre et la paralyser, c'est que, pour des raisons diverses, particulièrement, je veux bien le croire, parce que les professeurs étaient rares, Mgr Plessis persistait à exiger impérieusement que les élèves ne fissent ici que les premières classes latines, les éléments et la syntaxe : "Je m'empresse de répondre à votre lettre, écrivait en gémissant le fondateur. J'enverrai deux écoliers à Nicolet, Brunelle et Dussault." août 1814. "Pour le nombre des écoliers qui iront à Nicolet, je ne puis vous le dire maintenant." 12 septembre 1814. "Il y aurait eu trente écoliers de Verchères. Ils ont pris parti ailleurs sur le bruit qu'ont fait courir les ennemis de la maison. Je ne me déconforte pas ; ceci reviendra." 30 octobre 1814.

Ces entraves furent pratiquées pendant plusieurs années. Même en 1822, alors que le cours était complet jusqu'à la classe de Belles-Lettres (seconde) incluse, M. Girouard se voit obligé d'adresser à son évêque un plaidoyer *pro domo* en réponse à Mgr Lartigue.

Ce fut une des dernières épreuves. Dès 1815, des jours meilleurs avaient lui. Les militaires avaient remis la maison Picard, 29 mars 1815 ; les élèves y étaient rentrés pour terminer l'année scolaire. 1816 verra l'ouverture du Collège.

M. Girouard ne paraît pas avoir eu à se plaindre des officiers militaires. Il parle d'eux en assez bons termes. Je note dans sa correspondance les noms du capitaine ou colonel Dawson qui, "se dit le défenseur des églises ; il a

mis la poudrière contre la nôtre ; il nous promet de défendre les prêtres et il retient la maison d'éducation....." ; du Commissaire Deschambault, du général Rottembourg "qui avait prié M. Roux d'intervenir auprès de moi pour m'amener à louer ma maison...." ; de M. Dugui "qui est à la tête d'un bataillon de 750 miliciens ci-devant commandés par M. Cuthbert...." ; du major Doucet "qui vous avait offert son occasion. J'attends par lui quelqu'unes de vos lettres...." ; de M. Déléry (De Léry) "Je me suis présenté à M. Déléry pour me faire payer un quartier. Il m'a dit qu'il était court d'argent ; que dorénavant j'eusse à me présenter au bureau de M. Clarke."

Durant cette période de cinq ans, 1811-1816, que je puis nommer la période d'éclosion du Collège, le recrutement des professeurs fut difficile. "Engager, dégager, rengager, n'est pas toujours en mon pouvoir," écrivait le vaillant et souvent désolé curé. Aussi la liste des maîtres est variée. Leur séjour à Saint-Hyacinthe n'était qu'un stage, une étape, dans la voie de leur cléricature. De Saint-Hyacinthe, ils passaient au grand Séminaire. Je retrouve la plupart de ces noms dans le Répertoire du Clergé de l'abbé Allaire. Ils y occupent une place honorable. Tels, M. Cooke, qui fut le premier évêque de Trois-Rivières, M. Primeau, longtemps curé de Varennes ; M. Jacques Paquin, ancien curé de Saint-Eustache ; M. Jacques Odelin, qui réapparaîtra dans cette "Histoire" en 1833 ; de M. Pierre Bourget, frère de Monseigneur Ignace ; de M. Michel Dufresne, ancien curé de Saint-Gervais.

CHAPITRE II

LE PREMIER ESSAI

1816-1825.

Bénédiction et inauguration du Collège. — M. Girouard remplit toutes les fonctions. — M. Quertier, professeur. — M. P. McMahon. — Les finances du Collège. — Etendue et population de la paroisse de Saint-Hyacinthe.

M. Lefrançois, premier directeur. — Ses rapports avec le fondateur et avec les professeurs. — Rappel de M. Lefrançois, son portrait.

M. J.-B. Bélanger, directeur. — Incorporation du Collège. — Requête du fondateur. — Corporation projetée. — Mgr Lartigue, supérieur du Collège. — Association de la Rivière-Chambly ; noms des associés.

M. de La Mothe, directeur. — Son portrait. — Gascon et pédagogue. — Ses lettres à Mgr Lartigue.

"Un jour d'indicible satisfaction arriva pour M. Girouard. Je le rappelle d'autant plus volontiers qu'il ramène à mon âme un des souvenirs les plus distincts de mes premières années, souvenir dont l'impression est toujours restée bien vive en moi. J'étais alors un tout petit enfant. Je me tenais sur le seuil de la maison paternelle ; je voyais défiler une procession ; je distinguais, à côté du bon curé que déjà j'avais pu connaître, un vieillard vénérable courbé par les années. Je demande à mes parents ce que cela veut dire, on me répond : ce vieux prêtre, c'est M. le Grand-Vicaire Connefroi, curé de Boucherville ; il va bénir le Collège. Quelques mois après, j'allais à la première classe qui s'y soit faite, recevoir les éléments de cette éducation dont le ciel a bien voulu me favoriser."[1]

---

[1] M. Raymond, Discours cité p. 17.

M. Girouard avait écrit à Monseigneur Plessis : "Nous avons fait la bénédiction de la maison d'école des garçons jeudi dernier le 25 octobre 1816. M. Connefroi l'a bénite en présence de MM. Robitaille, Alinotte, Kelley, Arsenault, Bardy, Daveluy et Deguise."[2]

Jusqu'à ce jour mémorable, l'école de M. Girouard avait été un camp volant : "Je me suis assuré une chambre au cas que le presbytère ne s'achève pas cet automne" écrivait-il le 26 août 1809, puis le 31 janvier 1810, sous forme de plaidoyer : "J'ai fait faire l'école dans la sacristie pour plusieurs raisons, 1° parce qu'elle y avait été faite avant moi ; 2° parce que je voulais faire voir à plusieurs que je pouvais me passer de la salle des habitants qu'ils paraissent vouloir me refuser, au moins quelques-uns.... J'attends vos ordres". Monseigneur Plessis n'approuva pas : "J'évacuerai la sacristie aussitôt qu'il me sera possible et je vais proposer aux habitants de souffrir qu'on fasse l'école dans leur salle." 21 fév. 1811.

La "salle des habitants," renfermée dans le presbytère, formait un vaste local de 30 x 36 pieds. Elle était divisée en deux parties : une partie pour les hommes, l'autre pour les femmes. Il y a tout lieu de croire que les classes y furent tenues jusqu'au printemps de 1815. Je lis toutefois qu'au cours de l'automne de 1812, lorsqu'il s'agit de

---

[2] Six mois plus tard, le 5 avril 1817, M. Girouard bénissait, "sous le nom de Louise, une cloche tout habillée, donnée gratuitement par M. Bistodeau, marchand du lieu. Le parrain fut Louis Picard âgé de six ans, et la marraine Louise Picard âgée de quatre ans.... Et ce en présence de :"

Joseph Bistodeau, Jean Dessaules,
Joseph Cartier, Jos. Raimond,
Ant. Birs, Ecclés. Pierre Duguay, Ptre,
Emmanuel Couillard-Després, Maître, Eco.

Girouard, Ptre.

Cette cloche sonne encore aujourd'hui les exercices de la communauté.

louer à la troupe la maison Picard qu'il venait d'acquérir, M. Girouard fait valoir l'inconvenance de loger sous le même toit les soldats et les écoliers. Ceux-ci ont pu y passer les premiers jours de l'année scolaire 1812-13, mais ils revinrent bientôt au presbytère et ne le quittèrent qu'au départ des soldats, mars 1815. On y avait amenagé deux classes et, sous le toit, deux chambres pour les professeurs.

M. Girouard, nous venons de le lire, affirme que l'école a été tenue dans la sacristie avant lui. S'agit-il bien de la sacristie de son église? Est-ce qu'il y aurait eu une école à Saint-Hyacinthe avant la sienne? On n'en trouve pas trace dans les vieux papiers. Il écrivait le 28 août 1809 : "Depuis quatre ans les Seigneurs tentent en vain d'avoir un maître". Il est question, il est vrai, en 1791, de "l'instituteur Chs François La Ferrière résidant au village naissant de St-Hyacinthe". De même, en 1799, Jacques Ramel, maître d'école, domicilié à la Baie-du-Febvre, reçoit en concession du Sieur Delorme deux emplacements sis au village de St-Hyacinthe. Ces messieurs enseignèrent-ils à poste fixe? Rien ne le prouve. Jusqu'à plus ample information, je me plais à écrire que M. Girouard conserve l'honneur d'avoir institué la première école dans le village de Saint-Hyacinthe.

Le Collège est ouvert. Que de fatigues, que de soucis il a coûté ! Le travail de construction avait demandé cinq ans : cinq ans de surveillance personnelle, attentive et anxieuse, traversée par les inquiétudes d'argent, par les contradictions des prudents qui ne cessaient de répéter au digne curé que sa maison tomberait avec lui ou qu'elle ne serait jamais qu'une misérable école. Jusque-là, sa persévérante tenacité à prévalu contre tous les obstacles. Il lui reste de développer l'institution, de la faire grandir, prospérer, et je crois bien que c'est à ce moment que la tâche devint

plus accablante. Il portera tout le fardeau de l'administration et de la direction jusqu'à l'année 1819.

Il est le supérieur de sa maison. Les professeurs sont de jeunes séminaristes qu'il faut enseigner et diriger. Il est le directeur des élèves. Quarante pensionnaires se sont inscrits dès le premier jour. Externes jusque-là, ceux-ci ne connaissent pas le régime de l'internat. Il demande à son évêque "un règlement que nous puissions faire suivre et par les maîtres et par les écoliers". Il est préfet des études : "Je prie Votre Grandeur de m'envoyer par le porteur deux douzaines d'*Epitome* et autant de *De viris illustribus.*" Il ouvre une classe anglaise : "Je vous accuse l'arrivée de notre professeur d'anglais, M. Patrick McMahon, jeudi dernier. Il paraît content de son sort. N'ayant point eu assez d'argent pour monter dans le steamboat, il est venu de son pied, même à travers les bois, depuis le grand Maska, après avoir déjeuné avec M. Gilbert qui l'a laissé continuer sa longue route *without having been an inch in a calèche,* ce sont ses propres termes : *tantæ molis erat romanam condere gentem !* Monsieur Kiertier (Quertier) est arrivé, et tous deux ont été remboursés des frais de leur voyage. Ces messieurs seront à leur table, à leur logis, ce soir. Ils ont tout, excepté ce qui leur manque !" 1er oct.1817. Ce qui manquait surtout aux professeurs, c'était la persévérance. Personne ne faisait vœu de stabilité en entrant dans la maison ; loin de là : "Il arrive aujourd'hui un de ces accidents qu'on peut prévoir bien souvent et auxquels il est plus nécessaire qu'aisé de remédier. M. Kiertier me laisse. Il ne peut vivre avec des jeunes gens. Sa classe, assez nombreuse, reste vacante si vous ne le remplacez d'un autre ecclésiastique. M. Morin a 50 enfants dans son école française. Quel dérangement ne serait-ce pas si on l'en tirait. Si les écoliers de M.

Kiertier, qui forment l'espérance de notre maison, sont obligés de se retirer chez leurs parents, ils vont crier à l'injustice. Les parents de tous les enfants vont croire qu'en les mettant ici, ils ne seront assurés que d'y être six mois, et qui en voudra mettre pour six mois? Vous savez que dans les commencements, tout est bien examiné. Si vous remplacez un maître, on croira que la maison ne peut jamais manquer et on jugera favorablement de l'avenir. Si vous ne le remplacez pas, les craintes qui ont prévenu l'établissement se fortifieront et on désespérera de plus en plus. Suivant moi, il dépend de vous de fortifier ces espérances ou de confirmer ces craintes. Vous ne pouviez cet automne me donner un maître d'école française; j'en ai rencontré un. J'ai été obligé de l'envoyer pour recevoir M. Morin qui est arrivé quinze jours après les vacances. Engager, dégager, rengager n'est pas toujours dans mon pouvoir, encore moins dans ma façon de penser et d'agir. Une classe de moins, un régent de moins, il vaudrait mieux fermer la porte à tous que d'entendre les plaintes de tous et voir l'établissement qui, aux yeux de tous, a une si bonne couleur, s'en aller dépérissant au lieu d'augmenter. M. Kiertier m'a promis de rester trois semaines pour attendre un autre régent. Je l'attends avec la plus grande assurance." 11 février 1818.

Les finances ne causent pas les moindres soucis dans la direction d'une maison d'enseignement. M. Girouard en est averti : "Tenez pour certain que je ne suis pas si bien dans mes affaires que vous le pensez. Les trous bouchés d'ici à cet automne, il ne me restera plus de chevilles! Je voudrais cependant avoir assez pour faire mes provisions... Je n'ai pas peur de manquer, mais.... j'ai 800 louis de dettes.... Votre Grandeur peut trouver 25 louis à toutes les portes; moi, je ne trouverais pas 25 sols." Septembre

1817. "Le prix de la pension est 50 piastres et 12 minots de bled. Je rabats 5 piastres pour les enfants de la paroisse. A Nicolet, on y paie 50 livres." Monseigneur fait remarquer que "la facilité qu'il y a à Nicolet de payer la pension en grains est un avantage que n'offrent pas les autres maisons d'éducation."

Le labeur paroissial du curé s'ajoute aux occupations soucieuses du fondateur. Sa paroisse n'avait pas de limites. Sa juridiction s'étendait, au début, depuis Saint-Aimé jusqu'à Farnham et Durham, et depuis La Présentation jusqu'à Stanstead. Dix-sept clochers d'église se dressent aujourd'hui sur le territoire compris autrefois dans les bornes de la paroisse de St-Hyacinthe. Après un premier morcellement, Mgr Plessis lui écrivait, en 1817 : "Vous serez heureux lorsque vous aurez 1,489 familles de moins sur la conscience." Mais cela n'empêche pas le curé de se sentir écrasé : "Nous aurons votre visite le 20 juin. Je présenterai 1,500 personnes à la confirmation, pas beaucoup moins... Nous sommes ce soir à 161 baptêmes et nous ne passons pas le tiers de l'année. Ceci vous annonce que nous avons guère moins de 4,500 communiants.... J'ai grand besoin que l'on prie pour moi. Autrefois vous me disiez l'oraison *pro navigantibus* trois semaines après l'arrivée au port ! Maintenant je vous prie de me croire toujours sur la mer et de vous souvenir de moi devant votre Maître et celui de votre serviteur." 5 mai 1818.

Accablé de toute façon, M. Girouard demande un aide qui puisse le soulager en qualité de directeur : "Votre Grandeur me promet deux ecclésiastiques, mais point de directeur.... Je vous le dis tout bas, Monseigneur, mais cela se dit tout haut, ici et ailleurs : c'est fâcheux pour la maison." 29 juillet 1818. Il eut un jour l'illusion d'avoir trouvé le sauveur cherché. M. André Toussaint Lagarde,

originaire de Verchères, prêtre depuis un an, visitait les curés du voisinage. M. Girouard le reçut chez lui. Frappé de ses qualités, il résolut de se l'attacher. Il le demande aussitôt à Monseigneur Plessis. Pour unique réponse celui-ci lui adresse la note suivante : 22 septembre 1818. "Vous avez dû recevoir une lettre de ma part, sous laquelle je vous priais d'annoncer à M. Lagarde que le presbytère de Madawaska est prêt à le recevoir. Si elle ne vous est pas parvenu celle-ci y suppléera." Tout espoir n'est pas perdu. M. Girouard se flatte de fléchir le prélat et il insiste : "Je suis enhardi à vous parler de directeur. Celui que vous aviez espéré m'envoyer est un scrupuleux qui m'eût peut-être donné autant de peine que la moitié de ma paroisse. La Providence ne veut pas qu'il vienne : *Amen.* Il est fâcheux que je n'aie pas connu plutôt M. Lagarde. Pieux, savant, plein de goût des lettres, propre, poli, extrêmement actif, plein de zèle pour la gloire de Dieu, pour l'éducation, aussi ponctuel que l'horloge la plus fidèle, voilà Lagarde.... Vous montrer les trésors que vous avez en mains : vous dire ce que vous avez à faire est bien loin de mon idée, Monseigneur ; mais vous faire des représentations respectueuses, disposer les moyens de doubler les sujets et l'éducation, je crois ceci de mon devoir. Mais restera-t-il? Il n'a point d'autre volonté que la vôtre. Entiché de lui, je lui ai demandé s'il resterait volontiers. La demande a paru lui faire vraiment plaisir et la preuve que j'en ai, c'est qu'il a consenti à rester encore huit jours pour attendre votre réponse à ma prière." 27 oct. 1818.

Une autre année s'écoulera avant que le bon curé puisse déposer le fardeau de la direction intérieure. Entre temps, il organise les classes, non sans difficulté : "M. Bélanger est chargé des éléments et de la syntaxe en attendant que nous trouvions le maître que nous cherchons. J'ai été

chargé, moi, de plus de soixante enfants en trois ordres, à Québec. Un maître à présent ne peut se charger de seize en deux ordres.... Les pensionnaires sont au nombre de 24 et nous en attendons encore; les externes au nombre de 32 et si nous eussions eu un directeur au milieu des vacances nous eussions eu un tiers de plus.'' Octobre 1818.

Ce qui lui est plus pénible encore c'est qu'une vague de déconsidération passe sur son établissement. Il s'en plaint à Monseigneur Lartigue: ''Ces messieurs de Montréal craignent que le jeune Giroux perde sa vocation s'il continue de régenter à St-Hyacinthe. Vous voyez, Monseigneur, une grande tendance à rejeter sur St-Hyacinthe une perte de vocation qui pourrait venir de mille autres causes.''

Pendant qu'il peine à la tâche, un de ses professeurs lui est retiré sans avis: ''Monseigneur et M. Deguise m'ont dit à Varennes qu'ils m'avaient volé M. Morin. C'était peut-être pour me donner l'occasion de le redemander, mais moi qui n'ai d'esprit qu'une demi-heure trop tard, je n'ai rien fait.''

***

Enfin, le 3 juillet 1819, M. Girouard reçoit l'assurance qu'un de ses vœux est exaucé: ''Monseigneur m'a proposé M. Lefrançois pour directeur. Je l'accepte. J'en suis bien reconnaissant, mais ce monsieur a une très faible santé et j'entends dire que M. Archambault veut laisser Vaudreuil. Avec la santé, de l'expérience et des succès marqués à Nicolet, il ferait peut-être mieux directeur à St-Hyacinthe qu'un autre. Je représente ce que je crois pour le mieux.''

Il est évident que la solution n'est pas celle que M. Girouard avait espérée. Il n'avait pas demandé M. Lefrançois nommément. Il ne le connaissait peut-être pas. Tous

deux paraissent prévenus l'un contre l'autre. Je trouve une trace de dissentiment et même de dénonciation réciproque dans la lettre suivante : "M. Lefrançois aura pu dire ce qui nous en a paru à tous deux.... J'ai cru voir que Votre Grandeur me croyait sans cesse en route pour les terres du Collège. Trois fois dans un été ne peuvent passer pour habitude, et la plus proche ne m'a pas vu à son extrémité, trente arpents, depuis un an et demi. Deux mois seul à la cure à faire le catéchisme et les autres fonctions curiales, les registres en font foi, assurent Votre Grandeur que je n'ai pas été longtemps absent." Le bon curé gémit sous ces reproches : "Votre Grandeur n'a pas oublié que j'ai voulu lui remettre la maison des garçons et tout ce que j'ai fait pour elle. Tout irait peut-être pour le mieux ; plus de subordination, comme il vous a paru étant nécessaire.... J'espère que Dieu malgré mon indignité n'abandonnera pas plus l'entreprise qu'il ne l'a abandonnée."

Cependant l'entente s'est faite entre le directeur et le fondateur. Mais je ne trouve nulle part la jolie scène, au sujet du règlement des élèves, faite de bonhomie et de confiance réciproque, que Monseigneur Raymond a décrite dans l'*Histoire anecdotique du Collège*, I. 57. C'était peut-être une tradition ; elle me paraît sans fondement. D'autant que depuis deux ans, la maison était régie par deux règlements prescrits par Mgr Plessis, l'un pour les séminaristes-professeurs, l'autre pour les élèves : "J'ai reçu vos deux règlements, et je vous en remercie. J'en conserverai des copies, comme vous le recommandez." 20 septembre 1817. D'autre part, voici, tracé par la plume de M. Girouard, un tableau fort réaliste de la vie collégiale sous le nouveau directeur : "Vous me demandez, Monseigneur, des nouvelles du Collège. Il va bien. M. le directeur cependant croit qu'il se porterait mieux en cure.... Il est pieux,

exact ; je l'aime. Je lui voudrais moins de précipitation. Il nous a tous mis, ecclésiastiques et écoliers, en bonnets carrés à la Toussaint. Il aurait bien pu attendre à Pâques. Et j'ai entendu qu'il voulait avoir 24 aubes neuves pour la Fête-Dieu. Les Sœurs ne veulent pas les lui faire et disent qu'elles ne sauraient où les mettre.... Je crois que Mercure fait son devoir quoiqu'il ait quelque petite différence avec M. le directeur qui conduit un peu les études à la façon de Montréal, sur les conseils de Labelle. Ce dernier est un joli garçon qui s'applique bien. M. McMahon fait bien, enseigne bien. McGuilligan ne se plie pas aisément à ce qu'on exige de lui ; il y vient. M. Brais étudie et montre bien ; tous sont édifiants. Mercure est celui qui chercherait le plus l'intérêt temporel de la maison, ce que M. Lefrançois attribue à son envie de lui faire de la peine. J'ai tenté de l'en dissuader. L'un des maîtres me disait qu'il s'est dépensé, l'an passé, moitié plus de chandelles qu'il n'en aurait fallu, et il ajoutait que, d'y faire attention ou aux autres dépenses, tel que le bois, ce serait ne tirer d'autres fruits que la disgrâce du directeur qui ne croit rien faire d'inutile. Je crois cependant que tout va mieux qu'il n'a été, et j'espère que tout ira mieux qu'il n'a été. Nous avons 28 écoliers pensionnaires, et autant d'externes qui prennent du papier au Collège pour donner toutes les semaines, je crois, leurs pancartes. Je ne sais si ça ne devrait pas être du leur...."

"Pour l'an prochain, le même nombre de régents suffirait.... Si vous pouviez me donner un excellent économe, ce serait une affaire complète." 20 février 1821.

Cette confidence se continue, un mois plus tard, sous une forme charmante et bien suggestive des excellents rapports existants alors entre l'Evêque et le fondateur : "Amour de la résidence qui m'empêchait d'aller dès le

mardi, à Varennes, vous attendre; maladresse qui m'empêchait de prévoir que le mauvais temps ou l'extrême froid m'arrêterait, voilà ce qui m'a privé de voir Votre Grandeur. Vous m'écrivez que je parais d'assez bonne humeur dans ma lettre. Ce n'est pas d'avoir manqué, Monseigneur. de vous voir, ni pour aucune autre raison car je ne me trouve pas différent de ce que j'ai continué d'être. Si je ne me trompe, votre réponse me marque qu'il n'en est pas de même avec Votre Grandeur. Vous pouvez avoir mille raisons, si vous me connaissez bien, de n'être pas content de moi; votre Maître et le mien en trouverait mille autres encore. Les lettres de M. McMahon l'empêcheront-elles d'être tonsuré par Monseigneur de Telmesse? On en tire guère d'autres d'un pays où il n'y a pas de registres. Que de lettres informes viennent de ce pays. Ces MM. irlandais nous privent d'un bon sujet; ce sera grand dommage." Puis dans la même lettre, une narration de difficultés d'ordre intime qui n'est pas sans saveur : "M. le directeur trouvait que M. Mercure commençait sa classe un quart trop tard, le matin. M. Mercure dit qu'il la commençait en même temps que les autres, mais que M. le directeur finissait la messe souvent un quart d'heure trop tôt, ce qui leur donnait deux heures et un quart de classe. J'ai recommandé à M. Mercure de commencer sa classe aussitôt après la messe, quoique M. le directeur soit plus sujet à avancer l'heure qu'à la retarder. L'an dernier il se plaignait que Mercure contait des histoires pendant la classe, et que ses écoliers n'étaient pas capables d'être de bons trente-sixièmes. Son zèle, là, était excessif. M. Picard et moi nous croyons que M. Mercure faisait bien sa classe et les examens n'ont pas trop démenti notre opinion. Je ne prétends pas défendre M. Mercure en tout. Il a été révolté de ce qu'on récompensait, en composition de prix, un moins

bon devoir parce que l'écolier qui l'avait fait avait été ou plus sage ou plus studieux. J'ai été aussi révolté de ce que, en Belles-Lettres, on donnait un prix de lecture anglaise à un écolier qui lisait moitié plus mal que son adversaire. Mes oreilles ont entendu les deux lectures. On m'a dit qu'il s'était plus appliqué ou qu'il avait été plus sage. J'ai compris que M. Mercure a dit, en présence des examinateurs, que ceci n'était pas juste ; que puisqu'on faisait composer, le prix devait être suivant la composition. C'est ce que nous avons fait dans notre temps.... Puisque Votre Grandeur approuve le zèle de M. le directeur pour les aubes, c'est qu'il est digne d'approbation. Je mettrai tout ce qui sera en mon pouvoir pour procurer cette gloire à Dieu." 24 mars 1821.

Les conflits entre régents ou professeurs venus de tous les coins du pays et même de l'étranger ne doivent pas nous surprendre. Le merveilleux serait que ces divergences ne se fussent jamais produites. M. Girouard, on le voit, ne se désintéressait pas de l'administration intérieure de sa maison. Mais cela n'empêchait pas le directeur d'agir de son chef : "M. Lefrançois pense que vingt et un livres achetés pour les prix de la fin de l'année sont les plus beaux prix donnés à sa connaissance. Peut-être y a-t-il de la politique ou de l'enthousiasme.... Je ne sais si tant d'efforts, de ma part, le contenteront. J'entends dire de bien des côtés que vous le retirez. Monseigneur de Telmesse m'a conseillé de vous écrire pour le garder me disant que s'il y avait quelque chose de trop précipité ou de trop violent pour le renvoi des écoliers, de ne rien faire sans le consulter lui-même." 11 juin 1821.

S'il y a eu politique quelque part, il semble bien que ce fut chez le bon curé. Monseigneur Plessis ne s'y trompa

pas ; il a lu entre les lignes. Il répond aussitôt : "Si vous continuez de vous mal accommoder de M. Lefrançois, ou lui de s'accommoder mal de vous, il ne tiendra qu'à vous de vous séparer." La séparation ne tardera pas. Le 27 septembre, Monseigneur Lartigue fait savoir à M. Girouard qu'il lui envoie un nouveau directeur, monsieur J.-B. Bélanger.

"M. Lefrançois, dit Monseigneur Raymond, faisait observer la règle et savait aussi exciter la piété chez les élèves. Il nous parlait avec beaucoup d'onction. Il était très ingénieux pour nous donner le goût des pratiques de piété qu'il nous suggérait. Il était de plus excellent professeur ; il remplaçait de temps à autres les divers maîtres et il trouvait toutes sortes de moyens pour nous intéresser à nos études." Il conserva des relations amicales avec le Collège. Mgr Raymond le visitait dans sa retraite de l'Hospice de Lévis où il s'était retiré en 1850, et où il décédait le 11 août 1864. Monsieur Tétreau nota dans ses *Chroniques*, le 14 août : "Nous apprenions hier la mort de monsieur Joseph-Philippe Lefrançois, premier directeur de ce Collège. Il était âgé de 73 ans. Ce vénérable prêtre m'a conféré le sacrement de baptême le 12 octobre 1819."

M. Lefrançois n'a pas laissé une ligne d'écriture dans nos archives.

***

Monsieur Jean-Baptiste Bélanger prit la direction du Collège à la fin de septembre 1821. "Il faudra l'employer uniquement à la direction de la maison, écrivait Monseigneur Lartigue, il n'aura pas trop de temps pour étudier et faire étudier les autres." Il venait de recevoir la prêtrise et il était le premier prêtre ordonné par ce prélat.

Il avait déjà enseigné dans la maison. Au cours de l'année 1818, M. Girouard rendait le témoignage "qu'il suivait le règlement autant que possible," et Monseigneur Plessis répondait le 10 janvier 1819 : "Gardez M. Bélanger puisque vous vous en trouvez bien. Le seul inconvénient, qui vaut bien la peine d'être considéré, est que ce bon ecclésiastique ne fît pas régulièrement ses classes."

Le nouveau directeur arrivait rempli de bonne volonté et encouragé par la confiance et l'affection que Mgr Lartigue lui gardait, comme à son premier fils dans le sacerdoce. Il m'est permis de croire qu'il avait reçu des instructions secrètes au préjudice de l'autorité de M. Girouard. Celui-ci ne correspond plus qu'avec Mgr Plessis, et dès le mois de janvier suivant, M. Bélanger est invité — ce qui le met dans la confusion,— à donner contradictoirement son avis sur le mérite des séminaristes : ".... Quant à B., lui mande Mgr Lartigue, dont M. Girouard me dit qu'il apprend et entend suffisamment sa théologie, qu'il est pieux et studieux et qu'il n'a donné aucune marque d'indocilité, cette année, je désire que vous l'examiniez de près, car ses anciens maîtres m'en ont parlé comme d'une tête fêlée, d'un homme singulier et d'un *minus habens*. Vous m'en donnerez également vos impressions.... Vous tiendrez secret tout le contenu de la présente à l'égard de qui que ce soit même de monsieur Girouard." La réponse mérite d'être citée. Elle révèle, chez M. Bélanger, un esprit sage et pondéré : "Conformément aux désirs de Votre Grandeur je crois répondre ce qui suit touchant MM. M. F. et B. :.... Monsieur B. est à peu près ce que vous en dit M. Girouard. Il entend passablement sa théologie, et je crois qu'avec sa mémoire il pourra se tirer, n'étant pas d'ailleurs dépourvu de jugement. Je n'ai rien connu en lui qui annonce une tête dérangée. Il a parfois des moments

de tristesse. Depuis quelque temps il a bien travaillé à corrigé ce caractère sombre et porté à la mélancolie. Les maîtres qui l'ont suivi pendant ses études prononceront sur ses talents plus sûrement que moi qui ne le connais que depuis cette année.... Votre Grandeur ne me parle point des MM. McMahon qui sont vraiment des sujets de mérite et de talent et qui ont une conduite tout à fait édifiante. Monsieur Patrice vient de recevoir son dimissoire..... Je prie Votre Grandeur de vouloir bien se rappeler que celui qui parle est un jeune homme qui n'a ni l'expérience, ni les lumières nécessaires pour prononcer sur un sujet de cette importance.'' 15 janvier 1823.

Monseigneur Lartigue dut être réjoui de ces bonnes notes, particulièrement de celles concernant les frères McMahon, car peu auparavant, il avait adressé une rude semonce à John : ''Sir, I did not send you to the College of Yamaska to write tracts against the irish drunkards of Montreal, but to teach english, *learn french and study divinity*....''

M. Girouard eut-il une égale confiance en M. Bélanger? Je le crois. Plusieurs fois il témoigne excellemment en sa faveur, et, ce qui a plus de portée que les paroles, il l'associe personnellement à son œuvre en le mettant au nombre des syndics, ses amis, auxquels il donnera tous ses biens en vue de l'Incorporation légale du Collège.

Toutefois, l'existence de celui-ci, en dépit de ces progrès, n'est pas encore assuré. L'opposition, qui s'était antérieurement fait sentir, se manifeste encore et, cette fois, en haut lieu : ''J'ai vu Mgr de Telmesse qui pense que le mieux serait si le cours complet des études ne se faisait pas en entier à Saint-Hyacinthe. Pour moi qui ne cherche pas à m'élever, j'en serais content si c'était là le plus utile.... Mais combien de parents se dégoûteraient de mettre ici,

même pour les éléments, des enfants qu'ils croiraient être dans la nécessité de mettre ailleurs pour leur faire achever leurs études. Post-scriptum : Excusez les *barbaux*, c'était un brouillon dont je suis obligé de faire une lettre faute de temps et de papier." 1er août 1822.

Il dit vrai : la lettre est affreusement maculée. Mgr Plessis y vit, sans doute, l'indice de l'émotion agitant le cher vieux curé, car la lettre écrite à Montréal, est comme la continuation de l'entretien, gros de soucis, qu'il venait d'avoir avec Mgr Lartigue. Deux mois plus tard, pour intéresser l'évêque de Québec à son œuvre, il lui fait connaître, avec une aimable familiarité la bonne tenue et les progrès de l'institution : "J'ai reçu l'honneur de votre lettre et je vous remercie de ce que vous vous informez du Collège. Il y a une retraite de trente-six heures aux approches des vacances pour prévenir les écoliers contre leurs dangers et une de trois jours, trois semaines après les vacances, pour les purifier des souillures qu'ils pourraient en avoir apportées. M. Robitaille a donné plusieurs sermons à la retraite, qui vient de ce terminer, et M. Mignault deux, en promettant plus pour l'année prochaine. M. Robitaille désirerait que trois prêtres voisins fissent la retraite en même temps que les écoliers et les prêchassent. Je dis *Amen*. Il y a cinquante pensionnaires, autant d'externes. Tous paraissent vouloir bien finir. Je me porte assez bien. Je crains qu'il n'en soit pas de même chez Votre Grandeur. Votre écriture n'est pas aussi nette qu'à l'ordinaire. Je crains que la vieillesse ne vous prenne par les yeux." 15 octobre 1822.

Une préoccupation plus spéciale et d'un intérêt aussi pressant s'imposait à l'esprit du fondateur. En 1821, Mgr Plessis avait obtenu, pour le Collège de Nicolet, des lettres patentes d'incorporation sous le grand sceau de la Province.

On sait les peines et les démarches que l'illustre évêque dut s'imposer à cette fin. Il passa à Londres, vit le secrétaire d'Etat pour les Colonies et ce n'est qu'après cinq ans de sollicitations que le Collège de Nicolet obtint le privilège d'être régi par une corporation légale.

M. Girouard ne songea pas à se donner personnellement tant de mal. Il s'adressa à Mgr Plessis, espérant bien que celui-ci saurait mettre à profit son expérience chèrement acquise et surtout la haute situation de membre du Conseil législatif à laquelle le Gouverneur l'avait appelé à titre d'évêque catholique de Québec. Il le pria de diriger, en la secondant, la requête suivante :

"A son Excellence George, Comte de Dalhousie, etc., etc. Humble requête d'Antoine Girouard, prêtre, curé de St-Hyacinthe, comté de Richelieu, District de Montréal, lequel représente très respectueusement :

Que dans le dessein de travailler efficacement à l'éducation des enfans de cette province, il aurait acquis diverses terres et emplacements sur l'un desquels, situé dans le Bourg ou Village de St-Hyacinthe, il aurait construit, à grands frais, un Edifice en pierre pour servir de maison d'éducation à la jeunesse, sous la dénomination de Collège ;

Que dans cet Edifice, à peine achevé, se trouveraient réunis en ce moment des enfans au nombre de soixante et six pensionnaires et de vingt-neuf externes, sous la conduite de huit ecclésiastiques dont un directeur et sept régens et professeurs ;

Que dans cette maison on enseignerait grammaticalement les langues Latine, Anglaise, Française, les Belles-Lettres et la Rhétorique et que l'on se proposait d'y enseigner prochainement la philosophie, les mathématiques et la théologie ;

Que pour donner de la stabilité à cet établissement votre Pétitionnaire aurait fait don par acte du treize novembre, présent mois, passé devant Maîtres Papineau et son confrère, notaires, tant de l'Edifice sus-mentionné et de l'emplacement qu'il occupe que d'autres terres désignées au dit acte, à une Corporation qui serait composée de Monseigneur l'Evêque catholique de Québec, de son coadjuteur, de quatre ecclésiastiques catholiques du district de Montréal, du curé de la dite paroisse de St-Hyacinthe, et du Directeur présidant à l'éducation dans la dite maison et de leurs successeurs en office.

. . . .

Ce considéré, il plaira à Votre Excellence vouloir bien, au nom de Sa Majesté Britannique émaner des Lettres patentes tant pour amortir en faveur de la Corporation ci-dessus indiquée les emplacements et terres mentionnés au dit Acte du treize du présent mois que pour l'autoriser à acquérir d'autres fonds ou à créer des rentes jusques à la concurrence d'un revenu annuel de quinze cents livres du cours de cette Province. Et votre suppliant, etc., etc., Ant. Girouard, prêtre, 2 nov. 1823.

En même temps qu'il dressait cette requête, et avant de l'expédier, M. Girouard fit ainsi qu'il suit un acte de donation de tous ses biens :

"Par devant les notaires.... soussignés ;

Fut présent en personne Messire Antoine Girouard,prêtre, curé de la paroisse de St-Hyacinthe, lequel a dit et déclaré que par la faveur de la divine Providence il aurait construit et édifié au village de la paroisse St-Hyacinthe.... un bâtiment en pierre à trois étages de quatre-vingt-huit pieds de longueur sur cinquante de largeur, avec deux ailes

en pierre aussi de chacune vingt-quatre pieds carrés, pour en faire une maison d'éducation et instruction pour la jeunesse, et considérant les grandes faveurs qu'il a plu à Dieu de répandre sur son entreprise par le succès dont elle est accompagnée, y ayant déjà présentement quatre-vingt-quinze écoliers tant pensionnaires qu'externes qui y reçoivent journellement leur instruction...... ; désirant rendre stables et permanents les avantages résultant d'une éducation soignée, après en avoir conféré avec des personnes discrètes et prudentes et dans la ferme confiance que le Gouvernement de Sa Très-Gracieuse Majesté Britannique voudra bien favorisr un établissement utile et avantageux aux sujets de Sa Majesté dans ce district en octroyant toutes lettres à cet effet,.... il aurait cru devoir mettre le dit établissement sous la protection, conduite et administration de personnes compétentes à maintenir, constituer et perpétuer la dite Institution, uniquement et exclusivement destinée à l'instruction de la jeunesse et lui faire apprendre à lire, écrire et chiffrer, lui enseigner par principes les langues latine, anglaise, française, les belles-lettres, rhétorique, géométrie, mathématiques, philosophie et théologie ; à ces causes, le dit Messire Antoine Girouard a volontairement cédé, quitté, abandonné et délaissé dès maintenant et à toujours à titre de don et donation gratuite, pure, simple, irrévocable et entre-vifs à

Monseigneur Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec,
" Bernard-Claude Panet, coadjuteur, évêque de Saldes,
Messire Th. Deguise, curé de Varennes,
" Alinotte, " St-Antoine,
" Hébert, " St-Ours,
" Kelley, " Sorel,
" Bélanger, directeur,

et à tous leurs successeurs à l'avenir tous les biens-fonds et immeubles qui suivent, à savoir......

Jh. Papineau, notaire; J.-F. Têtu, notaire.

3 novembre 1823.

Un nom manque dans cette liste, celui de Monseigneur Lartigue, évêque de Telmesse, Grand-Vicaire, suffragant et auxiliaire de l'évêque de Québec pour le district de Montréal.

Cette prétérition éveille le souvenir de la polémique, qui se fit rude et prolongée, relativement à la situation de Mgr Lartigue. Quelques curés répugnaient à recevoir comme évêque diocésain ayant droit aux honneurs afférents à ce titre " un évêque *in partibus* avec le simple titre de suffragant, auxiliaire et Vicaire-Général de l'évêque diocésain de Québec." D'autre part, trente-deux curés du district de Montréal signaient la protestation suivante: "Nous, Soussignés, Prêtres et Curés du district de Montréal, déclarons solennellement par les présentes que nous adhérons de cœur et d'esprit au Bref apostolique du 1er Février, 1820, qui propose Monseigneur J.-J. Lartigue, Evêque de Telmesse, au gouvernement spirituel de la Cité et du District de Montréal, en qualité d'Auxiliaire, Suffragant et Vicaire-Général de Monseigneur l'évêque de Québec; et que nous regardons ce Bref comme suffisamment notifié à nous et aux fidèles confiés à nos soins, par le Mandement du dit Seigneur Evêque de Québec, en date du 20 février 1821, auquel nous adhérons également, comme tous les curés de ce district l'ont déjà fait, en le publiant au Prône de leurs Messes paroissiales. Nous désavouons de plus tout ce qui a pu être écrit contre les dispositions des susdits Bref et Mandement, et spécialement le Pamphlet, *Questions sur*

le Gouvernement Ecclésiastique du district de Montréal, lequel nous désapprouvons très expressément." Suivent les trente-deux signatures, et, parmi les premières celle de M. Girouard, et de tous les curés membres de la future Corporation du Collège de St-Hyacinthe.

Evidemment M. Girouard ne pouvait être compté au nombre des opposants, mais, dans les circonstances, l'omission du nom de Mgr Lartigue fut remarquée. Mgr Plessis en fit sans doute l'objet de quelque réflexion, car M. Girouard lui écrivit : "Je n'ai point fait nommer Monseigneur de Telmesse membre de la Corporation parce que je ne sais pas quel nom lui donner et qu'étant votre Vicaire-Général il pourrait y tenir votre place dans les assemblées et que sans cela quelqu'un pourrait résilier en sa faveur. S'il y a de la gaucherie, pardonnez-la-moi. Ce n'est pas répugnance de ma part pour Monseigneur de Telmesse."

L'explication fut-elle jugée satisfaisante? Il est permis d'en douter, car le 1er janvier suivant, sans avis préalable, Mgr Plessis nommait Mgr Lartigue supérieur de la Maison de Saint-Hyacinthe :

"Notum facimus quod cùm dilecti nostri Antonii Girouard Parochiæ à Sancto-Hyacintho, in Districtu Montis Regalis, Parochi curâ et sumptibus ædificata fuerit domus ad quam educandi accesserunt plurimi adolescentes qui pietatem et litteras ibidem edocentur sub regimine magistrorum ad eorumdem educationem per nos deputatorum, necesse sit ut, crescente tùm discipulorum tùm præceptorum numero, prædictæ domûs, Collegii, seu Seminarii titulo jàm ab omnibus decoratæ, de Præside seu Superiore speciali provideatur ; Nos Illustrissimum ac Revendissimum Joannem Jacobum Lartigue, Episcopum Telmessensem nostrum, in præfato Montis Regalis districtu suffraganeum, auxiliarem

et Vicarium-generalem eidem domui, Collegio seu Seminario Præsidem sive Superiorem præfecimus, tenoreque præsentium præfacimus tamquam personam cui exclusivè competit ea omnia dirigere ac superintendere quæ ad studiorum, Religionis et morum disciplinam in præfatâ domo, Collegio sive Seminario pertinent."

Datum Quebeci.... Iâ. jan. 1824.

J.-O. Episcopus Quebec.; N. C. Fortier, D., Secret.

"Suprà relatas litteras vidimus, ipsisque tàm in nomine nostro quàm in nomine prædicti Collegii ac totius communitatis, annuimus."

Apud Sanctum Hyacinthum Yamaska, die 8â aug. 1824

Girouard, Parochus; J.-B. Bélanger, pter, director

Item, die 21â octobris 1824, Marianopoli, Petrus Jacobus de La Mothe, director supradicti Collegii, presbyter.

A coup sûr, cet acte important fut une surprise pour M. Girouard, mais je ne vois pas qu'il en fût étonné ou mécontent; c'était dans l'ordre hiérarchique. Antérieurement, en vue de faciliter l'émission de la Patente d'Incorporation, ce qui à l'heure présente, lui tenait à cœur par-dessus tout, il avait écrit à Mgr Plessis: "Mgr Lartigue a dit, ces vacances, à M. Bélanger, que si je lui offrais de se charger du Collège, ce que j'ai offert à Votre Grandeur, qu'il l'accepterait et qu'il espérerait qu'on obtiendrait facilement des Lettres d'amortissement, et que cette Cession serait favorable à la maison; qu'il l'affectionnait et que, s'il y avait quelque déficit, ceci procurerait les moyens de le combler. L'éloignement, ce que vous m'avez dit, vous empêchait de l'accepter. Mgr de Telmesse qui est plus près et qui ne voudrait l'avoir que selon votre bon plaisir, remplirait peut-être vos vues et les miennes. Si l'on me disait

que ceci serait convenable pour la plus grande gloire de Dieu, je céderais tout volontiers à l'exception d'une très petite portion. P. S. Encore cette petite portion, s'il était nécessaire, ne me tiendrait pas longtemps...."

Conformément à sa nouvelle qualité de Supérieur, Mgr Lartigue devait faire partie de la future Corporation civile du Collège. A cette fin, le 24 janvier, M. Bélanger renonce à son titre par devant les notaires Lagorce et Têtu, et le 20 février suivant Messire Turgeon élabore un deuxième acte corporatif où paraît le nom de Mgr Lartigue. L'acte est rédigé dans les mêmes termes que le premier à l'exception du préambule qui se lit comme suit : "Par devant les notaires publics en la province du Bas-Canada résidants à Québec, soussignés (maître Joseph Plante et son confrère notaire)....

"Fut présent Messire Pierre-Flavien Turgeon, prêtre, l'un des directeurs du Séminaire des Missions étrangères établi à Québec, y demeurant, au nom et comme procureur fondé à l'effet des présentes de Messire Antoine Girouard, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Hyacinthe, comté de Richelieu, District de Montréal, suivant sa procuration passée par les Notaires, à Québec, dont maître Jh. Plante, soussigné, l'un d'eux, a gardé minute, en date du dix-neuf janvier dernier....."

Ne semblera-t-il pas à l'esprit le moins prévenu que dans cette affaire on a forcé la main et le cœur du généreux fondateur. Il a été dit que la diplomatie abonde en démarches et en propos que la postérité ne comprend plus. Il ne faut ni les ignorer ni les croire sans discernement. La vraie pensée n'y est pas absente, mais il faut la chercher. Si je ne me trompe, il importait en l'occurrence d'amener M. Girouard à faire cession et donation de ses biens avant qu'il

ne connût la nomination de Mgr Lartigue au titre de Supérieur de sa maison. La nomination est datée du 1er janvier. Le dix-neuf du même mois M. Girouard est présent à Québec, comme on le voit dans le document cité plus haut. On ne lui fait connaître rien cependant. Ce n'est que le 3 août suivant qu'il est appelé à donner son placet. A cette date les membres de la future Corporation, Mgr Lartigue, M. Deguise, etc., avaient accepté, devant notaires, la donation, et celle-ci était définitive advenant les Lettres patentes d'incorporation. Rien d'étonnant si M. Girouard, dont tous les écrits révèlent une droiture candide, se soit montré froid et laconique en signant le premier brevet de supérieur de Mgr Lartigue. Il sera plus expansif l'année suivante, 1825, lorsque Mgr Panet confirmera de nouveau le supérieur dans sa charge. Il lui écrit : "Je vous ai fait volontiers supérieur. *Vivat !*"

Un éclat d'humeur toutefois perce dans une lettre du fondateur au nouveau supérieur. Je n'ai pas sa date exacte, mais elle fut probablement écrite au cours des vacances de 1824 : "La gazette maligne nous rapporte que vous nous donnez pour régents trois anciens externes, M. V. et C., qui sont en très mauvaise odeur pour les talents. Vous ne vous êtes pas contenté de ne pas nous joindre à l'Association de la rivière Chambly, ce qui a été bien remarqué de plusieurs, mais vous nous dépréciez encore en nous donnant des régents peu capables. Si vous en donnez qui fassent perdre le temps aux écoliers, je n'en prends rien pour mon compte.... Je prie Votre Grandeur de recommander au maître d'anglais de ne pas paraître ici en surtout : c'est ce que l'on a toujours observé, excepté cette année." Ces trois régents ont renoncés à l'état ecclésiastique. Leurs noms n'apparaissent pas dans le *Répertoire du Clergé*."

L'Association de la Rivière Chambly, dont il est ici question pour la deuxième fois, mérite plus et mieux qu'une courte mention. Il est bon de la mettre en pleine lumière et de la présenter comme un exemple d'action sociale vraie et pratique.

En un mouvement tout spontané, l'honorable Charles de St-Ours, Conseiller législatif, écrivait à M. Girouard, le 8 février 1821 : "'.... Je proposerais à Messieurs les Curés de la Rivière Chambly, et aux laïques aisés du même endroit une souscription annuelle, sur une échelle assez considérable pour nous permettre de placer au Collège de Yamaska dont votre générosité nous a offert le précieux avantage, au moins vingt écoliers pour le temps de huit années consécutives. Ces écoliers, enfants de bons habitants, seront choisis et recommandés par les Curés, à raison de un, de deux, ou de trois par paroisse, suivant la somme que nous obtiendrons, supposant que les familles de presque tous ces écoliers contribueront à l'éducation de leurs enfants, en fournissant leurs lits, leur entretien, douze minots de blé et un peu d'argent, si c'est possible.... Ceux de nos élèves qui ne prendront pas l'état ecclésiastique, deviendront des citoyens bien instruits, de sorte que nous tendrons en même temps à deux buts avantageux pour le pays....."

"Une assemblée des souscripteurs que je prie de m'honorer d'un mot de réponse aura lieu à Saint-Charles le plus tôt possible."

L'assemblée fut tenue le 1er mars suivant. Elle acquiesça au projet de M. de St-Ours et formula plusieurs considérations et résolutions, entre autres :

"Que cette assemblée ne voit pas, sans la plus vive alarme, l'état déplorable de l'éducation de la jeunesse dans cette Province ;

Que cette assemblée est convaincue, par l'expérience des nations les plus éclairées, qu'à mesure que les liens qui unissent les citoyens se multiplient, le corps social acquiert plus de force et sa liberté religieuse et civile est exposée à moins de danger ;

Que l'éducation publique a toujours été regardée comme un des fondements les plus solides de la prospérité des citoyens par le grand nombre de sujets qu'elle prépare aux divers emplois de la société ;

Que cette assemblée est si vivement pénétrée de l'importance de ces vérités qu'elle désire mettre en pratique, qu'elle forme dès ce jour une association, laquelle sera connue sous le nom d'*Association pour faciliter les moyens d'éducation dans la Rivière Chambly ;*

Que l'Honorable Charles de St-Ours est nommé Président, Messire J.-B. Bédard, curé de Saint-Denis, vice-président, Messire Bardy, curé de La Présentation, trésorier et secrétaire. L'Honorable P.-D. Debartzch, l'Honorable Charles de Salaberry, Messire Robitaille, curé de Saint-Charles et Monsieur Joseph Cartier, écuyer, formeront avec les trois autres membres un comité de sept membres.... autorisé à faire les règlements ;

Que cette association considère que le Collège de Saint-Hyacinthe érigé par la générosité du vertueux et patriotique Messire Girouard, mérite notre reconnaissance, et l'appui que les fonds de cette association peuvent lui donner en augmentant le nombre de ses élèves.... ;

Que tous les ans, les membres de l'Association, ou la majorité, se trouveront au Collège de Saint-Hyacinthe vers le 15 d'août pour y recevoir les comptes du trésorier et assister aux exercices qui précèdent les vacances, afin d'y juger du progrès de leurs élèves ;

Que l'Honorable Monsieur de St-Ours mérite les sincères remerciements de cette Association pour le généreux effort qu'il a fait pour convoquer les membres ici présents pour un sujet aussi méritoire."

Suivent les noms des souscripteurs avec le chiffre de leurs contributions annuelles :

Chs de St-Ours,	20	louis		
J.-B. Bédard,	12	"	10	schellings.
P.-D. Debartzch,	20	"		
Hébert, prêtre,	15	"		
Chs de Salaberry	12	"	10	"
Jos. Cartier,	6	"	5	"
Robitaille, prêtre,	13	"	10	"
B. Alinotte, prêtre,	12	"	10	"
Pierre Consigny, prêtre,	3	"		
Mignault, prêtre,	6	"	5	"
H. de Rouville,	12	"	10	"
J.-J. Drolet,	6	"		
J.-B. Lajus, prêtre,	7	"	10	"
J.-B. Kelley, prêtre,	6	"		
Aug. Cartier,	2	"		
Joseph et Tim. Franchère,	2	"	10	"
Bardy, prêtre,	4	"		
Jean Bistodeau,	2	"	10	"
Joseph St-Onge,	2	"		
J.-C. Duvert,	2	"	6	"
Gabriel L'Heureux,	1	"	5	"

Monseigneur l'Evêque de Québec, 15 louis.

Ce faisceau distingué d'adhésions sympathiques à la fondation de M. Girouard pesa fortement et victorieusement sur la volonté de l'illustre évêque de Québec. Jusque-là,

nous l'avons vu, il s'était tenu dans une réserve inquiétante, limitant fâcheusement son approbation.

D'autre part, il y a lieu de s'étonner du silence de Mgr Lartigue. L'abstention du plus haut dignitaire ecclésiastique dans le district de Montréal est tellement étrange que j'incline à lui supposer des motifs légitimes que l'histoire découvrira.

Au cours de ses huit ans d'exercice, l'*Association de la Rivière Chambly* déboursa 4,500 piastres. Elle secourut trente élèves dont plusieurs eurent une carrière remarquable. Je puis nommer, entre les autres, les deux évêques La Rocque successivement titulaires du siège épiscopal de Saint-Hyacinthe, le docteur Giard qui pendant nombre d'années servit si avantageusement, en qualité de secrétaire, la cause de l'éducation dans le département de l'instruction publique.

Les associés ne se croyaient pas libérés de leurs obligations par le versement de leurs cotisations. Ils payaient de leurs personnes, selon la teneur de leur engagement. Les rapports des exercices littéraires de fin d'année les signalent souvent au premier rang des assistants, des examinateurs mêmes. M. de St-Ours mettait sa bibliothèque à la disposition des professeurs ; lui-même apportait les livres. Nous nous glorifions de compter ces généreux bienfaiteurs de l'éducation publique au nombre de nos premiers patrons. Leur mémoire sera bénie aussi longtemps que vivra notre institution.

M. Bélanger n'a laissé d'autres traces de son passage au directorat du Collège que celles que j'ai notées dans les pages précédentes. A quelle date a-t-il cessé d'exercer cette fonction? L'incertitude règne sur ce point.

Le 9 février 1823, M. de La Mothe, son successeur écrit à Mgr Lartigue avec le ton et l'autorité d'un directeur, mais ce n'est que le 12 octobre 1824 que M. Girouard le mentionne sous ce titre : "Monsieur de la Mothe devient directeur. Dieu aura égard à ses mérites pour faire avancer le bien et détournera sa vue de dessus les démérites de votre serviteur. Nous regrettons tous cependant Monsieur Bélanger comme un digne jeune gentilhomme." M. Bélanger était encore directeur le 3 août 1824. Il souscrit en cette qualité au brevet de supérieur de Mgr Lartigue.

Il est probable que M. de La Mothe fut appelé au Collège dès le début de l'année 1823. Entraîné par son exaltation native, il put croire, arrivant parmi de jeunes ecclésiastiques, que l'on voulait honorer son grand âge de la dignité de chef. Il se peut aussi que M. Bélanger fût empêché par la maladie ou par d'autres causes d'être présent habituellement dans la maison. Ceci expliquerait son silence au cours de l'année scolaire 1823-24.

En quittant le Collège, M. Bélanger fut appelé à la cure de Belœil.

*
* *

M. de La Mothe était âgé de soixante ans. Il était né en Gascogne. Il vint en Canada avec le titre de chapelain du régiment de Watteville. Si le poète Mermet mérita d'être le Tyrtée de ce régiment, M. de La Mothe, respect gardé, aurait pu en être l'Arioste !

"C'était, écrit Mgr Raymond, un homme de haute taille, maigre, d'une figure à traits prononcés et fort peu gracieux. L'âge lui avait arraché les cheveux et les dents, mais il avait un œil vif, intelligent. Il était loin de plaire à première vue. Il avait été pendant longtemps profes-

seur en France. On crut qu'il pourrait prendre la direction du Collège."

L'*Histoire anecdotique* rappelle plusieurs incidents amusants de la carrière du nouveau directeur. Elle met aussi ses qualités en relief. Mais rien ne peint mieux l'homme que ses écrits, je veux dire ses lettres à son supérieur, Mgr Lartigue. Nous en avons plusieurs : elles renferment toute son histoire et celle de son règne. Le directeur n'a pas dépouillé le pédagogue. Gascon et pédagogue, voilà l'homme. Voyez :

"Comment vous peindre la pénible situation où je me trouve à la lecture des ordres formels et précis que Votre Grandeur m'intime !.... Si, comme saint Paul, je n'ai pas été élevé au troisième ciel du firmament, je me trouve au troisième ciel de l'obéissance. Destiné à des cures que je sollicitais pour ne pas mourir banqueroutier, je me vis condamné à vivre avec de la marmaille.... Que trouvai-je ici ? Votre Grandeur le sait : le labyrinthe de Dédale, sans m'en douter, sans en être prévenu. Dieu secondant mes désirs désintéressés, je triomphai. Le triomphe, il est vrai, ne m'appartient pas plus qu'à un général la victoire : les soldats la lui ont gagnée. Mes collaborateurs m'ont rendu les mêmes services qu'Ariane à Thésée, et dans le même sens de Virgile, je dois dire : *Hos ego versiculos feci, tulit alter honores.* A l'indiscipline, à l'insubordination, à l'anarchie, au désordre de toute espèce de l'an dernier a succédé un ordre de choses tel que jamais on ne pouvait y penser à moins que, comme Abraham, on espérât contre toute espérance. Serait-ce le fruit de l'oisiveté, de l'inaction, de l'insouciance ? non, le jour et la nuit sont égaux pour moi, et je ne sais si à la faveur des ténèbres je ne fais pas plus qu'à la lumière du soleil. Le premier à tous

les exercices, je suis assuré de la présence des régents. Je fais ma partie des études ; ma visite aux classes tient maîtres et écoliers en haleine..... Faudra-t-il une infinité de détails,.... détails bien pénibles puisque j'ai toujours à lutter contre des gens qui ne cherchent qu'à compromettre les deux autorités, la mienne et celle du supérieur, au point que la nuit du 24 dernier, à dix heures, je fus obligé de congédier tous les engagés sans exception, préférant être exposé à faire moi-même la cuisine aidé de quelques élèves que de souffrir plus d'avanies.... Excusez-moi si je m'appesantis là-dessus. Vos emplois relevés ne vous ayant jamais ravalé jusqu'au niveau du mien, vous n'avez pas d'idée de la millième partie de ce qu'on y endure. Il n'y a à manger et à boire que fiel et absinthe. Vous me dites qu'en moins d'une année je serai las d'une cure. Eh bien ! je préfère trois ans de vicariat, avec le curé le moins endurant, à un an de mon directoire.... Il n'y a qu'un bourreau de santé comme moi qui puisse faire ce que je fais. Et il me sera glorieux et méritoire devant Dieu de tomber les armes à la main... Telles sont, Monseigneur, les humbles et respectueuses remontrances que le plus soumis des sujets adresse à Votre Grandeur en la suppliant de les avoir pour telles, quelque expression déplacée eût-elle échappé à ma plume ; dans ce cas mon cœur serait dupe de mon esprit.... Si trois ans à Perth où je me suis ruiné, si quatre ans à Kingston où je n'ai eu d'autre profit que la perte de mon honneur avec les "Esprits" (?) sont des titres suffisants.... je vous en aurai une grande obligation. Mais si, comme Horace, vous dites : *Nescit vox missa reverti*, tel que l'infortuné poète qui aimait mieux revenir aux carrières que d'approuver les vers de Denys, je regarderai comme une faveur de vivre encore avec les "Esprits"

mes implacables ennemis, et j'attends vos ordres." 9 février 1823.

Cependant le vieux militaire s'est laissé attendrir. Il écrit le 16 novembre 1824 : "Je vins ici avec la plus grande répugnance, dont l'obéissance seule pouvait triompher. J'ai été bientôt récompensé, car je suis content au delà de toute attente." Une petite pointe de malice en terminant : "Excusez le papier ; nous sommes si bien pourvus qu'il n'y en a pas d'autre jusqu'au retour de M. Mercure ou autre qui m'en emporte de Montréal," et plus tard, avec attendrissement : "Je crois que Dieu a voulu récompenser mon obéissance, car c'est son doigt invisible qui meut tout ici. Sans rien exagérer, je vous assure que je n'ai encore puni personne ici et j'avais pris la résolution de ne rien passer.... Tous les ecclésiastiques se sont prêtés à l'envie à tout. Je craignais ma qualité d'étranger, et mon extérieur naturellement trop sérieux, mais ils n'ont considéré que le bien et ils l'ont agréé. C'est eux plutôt que moi qui ont toute la besogne ; la justice m'oblige de ne pas le laisser ignorer à Votre Grandeur. D'après leur règlement, vous pouvez juger combien ils sont occupés. La maison est mal construite pour un Collège, aussi la surveillance est très onéreuse ; il faut multiplier les maîtres ; nous sommes presque toujours en exercice. Nous n'avons pas une consolation, dans nos peines, qui pourrait les alléger beaucoup du côté des Ecclésiastiques et des écoliers. Je viens la demander : c'est d'avoir le Saint-Sacrement dans notre chapelle.... Malgré la mauvaise réputation de cette pension, vous y trouverez encore le nombre de Justes dont Dieu se contentait pour ne pas perdre ces infortunées villes (Sodôme et Gomorrhe). Et après avoir passé ma vie dans le trouble et l'anarchie des révolutions dans ma patrie et ailleurs, et une partie dans

les bois du Haut-Canada, où, si je ne suis pas mort, c'est parce que Dieu voulait me donner le tems de faire pénitence, voudrez-vous refuser cette consolation à ma vieillesse? N. B. Votre Grandeur excusera le griffonnage; encre et plume ne me permettent pas mieux." 6 décembre 1824.

Mgr Lartigue accueillit favorablement cette demande. Aussitôt le directeur répond dans un style dithyrambique: "Quelle joie générale et universelle n'a pas causée la promesse que Votre Grandeur nous fait de nous permettre prochainement la "Présence Habituelle" du Saint-Sacrement dans notre chapelle.... Réunis de corps et d'âme aussi à celui qui a l'honneur d'être à leur tête, les cent-vingt individus qui composent ce Collège vous votent unanimement leur éternelle reconnaissance, et c'est moi qu'ils chargent d'être leur organe. Il me faut donc avoir recours à votre indulgence. Persuadé de la difficulté d'exprimer le sentiment, vous ne jugerez pas le nôtre par sa faible expression.... Que je me plaise ici, est une conséquence du raisonnement et de la gratitude. Sur une simple demande par lettre, on m'accorde de l'emploi. Trois cures étaient sur le tapis; je devais en occuper une. Je laissai mon gîte, je me présentai, et à ma vue s'envola l'édifice des promesses qui alimentaient mes espérances..... Et quand toute la terre conjurée se fermait pour moi, me rejetait même de son sein, ce bon, ce charitable Collège m'ouvre ses portes hospitalières et se croit encore trop heureux de me posséder! Pouvais-je payer d'assez de gratitude cet acte de générosité que je ne suis pas capable de qualifier." 20 janvier 1825.

Le brave homme a fait son siège. Une fois dans la place, il se voit comme dedans une forteresse dont il ne sortira que lorsqu'elle sautera, et c'est lui-même qui s'emploiera inconsciemment à rendre possible cette catastrophe: "La

seconde année de Philosophie doit-elle avoir lieu? D'un côté le professeur dit (est-ce par humilité, je l'ignore) qu'il est incapable d'enseigner les mathématiques, n'en ayant jamais fait une étude particulière; de l'autre, ses écoliers, qui, à l'ouverture de la classe, étaient au nombre de douze, vont se réduire à bien peu. L'incapacité nous a délivrés d'un, l'inconduite d'un autre,.... Un sixième étant décidé à nous laisser dès le mois de janvier sans nous causer de regrets.... Il en reste donc quatre auxquels il faudra expliquer le cahier de Philosophie, ou, pour parler plus clairement, le leur traduire en leur langue.... J'espère que Votre Grandeur honorera nos exercices de sa présence; je lui dirai mon opinion que je ne veux pas confier au papier... Quant aux ecclésiastiques, excepté Prince, Morin et Fisette, ils devraient passer les vacances chez des curés qui leur imprimeraient du respect et les tiendraient dans ce recueillement dont un ecclésiastique ne saurait se départir impunément. Je ne juge même pas convenable que M. D. passe ses vacances chez ses parents. C'est ce que ma conscience me dicte. Je me croirais coupable de ne pas vous en prévenir."

"Foi de gascon en Canada," voilà bien un réquisitoire, un réquisitoire virulent contre le Collège. Professeurs, études, discipline des collégiens et des régents, tout y est censuré. Le censeur a-t-il cru plaire à Mgr Lartigue par ces dénonciations? Il a pu se donner cette illusion. Il semble en tirer argument pour appuyer une requête: "La finale de ma lettre n'est pas la moins intéressante pour moi, aussi supplierai-je Votre Grandeur d'y donner toute son attention. Quand vous m'ordonnâtes de venir prendre ce poste, j'obéis sans répliquer. J'ose me flatter de l'avoir rempli avec autant de zèle que si je l'avais choisi.... Mais si, sans encourir votre disgrâce, éloignant toute idée d'in-

subordination, vous me permettiez de vous demander une cure où sans peine je puisse vivre...., je suis fortement mu à vous en faire la demande pour certaines raisons qui, ne m'étant pas personnelles, m'obligent à les taire.'' 20 juillet 1825,

Si M. de La Mothe n'avait pas de raisons personnelles de demander son départ, M. Girouard, on le présume, n'en manquait pas; il écrit le lendemain : ''J'ai eu la communication d'une lettre que M. de La Mothe vous écrit pour demander une cure. C'est lui-même qui me l'a donnée. Votre Grandeur sera peut-être obligée de la lui donner. Violent, les ecclésiastiques lui reprochent d'être toujours à cheval sur quelqu'un, sur les domestiques qu'il a changés à notre désanvatage, puis sur les écoliers, ensuite sur les maîtres. Haï des uns et des autres, il reprend les derniers publiquement. Je n'ai pas eu le temps de savoir d'eux s'il est vrai qu'il ne veuille pas revenir. Et il est haï au dehors comme au dedans. Il dit qu'il ne me reproche rien et qu'il vivrait avec moi de longues années, mais, susceptible, un mot de mes engagés me les ferait changer si je ne regardais comme bien les bévues qui l'ont choqué extrêmement.''

Mgr Lartigue ne put se refuser la joie de faire deux heureux. Il rappela M. de La Mothe et le nomma à la cure de Sainte-Scholastique, avec ordre de l'occuper à l'automne.

Au cours du mois d'août, M. de La Mothe était encore dans la maison préparant la sortie des élèves. Celle-ci avait lieu généralement vers le 15. Il eut le temps de commettre une dernière maladresse relativement aux ordinands. Il avait fait entrer M. Prince dans la retraite préparatoire au sous-diaconat avant de le soumettre régulièrement aux examens de capacité. Mgr Lartigue était très strict sur ce point; il lui fit une verte remontrance. M. de La Mo-

the plaide sa cause en des termes que je veux citer avant de clore l'histoire de ce bouillant directeur : ''Si je me connaissais moins, je me croirais coupable ; mais mes principes étant que la soumission aux ordres des Supérieurs doit être sans bornes, je ne crains pas que des incidents puissent m'en faire départir... De fauses apparences pourraient peut-être en imposer à un œil moins clairvoyant que le vôtre qui démêle toujours mes vrais sentiments obscurcis peut-être par des remontrances quoique humbles et respectueuses. Dans ce cas il faut accuser mes talents, mais ma conscience, juge le plus sûr, le plus intègre est pour moi. Ce qui me tranquillise dans cette affaire, c'est que je ne m'y trouve pas seul. Le bon M. Girouard a opiné comme moi et a agi plus que moi. L'un a péché par omission, l'autre par commission.... J'empiétai, il est vrai, en quelque sorte sur les droits de M. Girouard (mais il n'en est pas bien jaloux) ; c'était à lui d'examiner les ordinands ; il était absent.... Je préjugeai en quelque sorte et je prononçai donc en faveur de leur capacité.... Bref, Monseigneur, ne vous êtes-vous pas souvent indigné de voir un procès perdu par défaut de forme? Je ne vous en dis pas davantage ; il n'y a d'autre coupable que moi. Grondez, tonnez, frappez, je baiserai la main qui me châtie, mais de grâce que l'innocent ne souffre pas.... Je prends toute la faute sur moi.... Punissez-moi donc et de la manière que vous voudrez. Le poste le plus désavantageux sera agréé, le plus humiliant accepté, le plus pénible reçu avec reconnaissance, si, touché des larmes de la veuve de Naïm vous les séchez en lui rendant son cher fils.'' 8 août 1825.

Dix mois de directorat de M. de La Mothe avaient apporté bien des peines à M. Girouard. A son insu, il avait vu Mgr Lartigue devenir le Supérieur de son Collège. Le syndicat qu'il avait constitué parmi ses amis et à qui il cédait

tous ses biens avait été remanié pour y faire entrer le nouveau supérieur. Sa requête au Gouverneur relativement à l'Incorporation, n'avait pas été entendue. Par-dessus tout, ce qui dut lui crever le cœur, ce fut de voir son Collège dénigré et en danger de dégénérer en une simple école de préparation.

CHAPITRE III

L'ORGANISATION INTÉRIEURE

1825-1831.

M. Ed. Crevier, directeur. — Etude de l'anglais. — Relations entre le Couvent et le Collège. — Le Collège de Saint-Antoine de Saint-Hyacinthe. — Premier cours complet. — Portrait de M. Girouard peint par Dulongpré. — Nouveau règlement. — Les élèves sont exemptés du service militaire. — M. Crevier, économe du Collège. — Eloge de M. Crevier.

M. Thomas Maguire, directeur, 1827. — Bibliothèque du Collège. — Notes de Mgr Lartigue concernant le Collège. — *Recueil de notes....* de M. Maguire. — Le diocèse de Montréal; voyage à Rome de M. Maguire. — Le congé du jour de l'An. — M. Maguire scrute les finances de M. Girouard. — *Lettre aux Habitants* des comtés voisins. - Le nombre des élèves diminue. — Mgr Lartigue rappelle le directeur auprès de lui. — Portrait de M. Maguire.

M. Louis Proulx, directeur intérimaire. — Le règlement de M. Crevier est approuvé et mis en vigueur; uniforme des écoliers. — Privilèges accordés à la chapelle du Collège. — Un élève de rhétorique professe la philosophie. — M. J.-S. Raymond et les entretiens de fin d'année. — M. Proulx est nommé directeur du Collège de Sainte-Anne.

Formation des paroisses voisines de Saint-Hyacinthe. — M. Girouard veut acquérir une imprimerie et publier un journal ecclésiastique. — Nouvelles requêtes en vue de l'incorparation du Collège.

Messire Edouard Crevier, ordonné prêtre le 2 octobre 1825, succéda à M. de La Mothe. Il avait fait ses études à Nicolet et il y avait enseigné la Philosophie deux ans. Il avait pu entendre parler de notre Maison par son camarade de classe, M. J.-C. Prince. Celui-ci venait d'y passer une année en qualité de professeur de Philosophie. Il retournait à Nicolet pour enseigner la Rhétorique.

M. Crevier se sentit un peu étranger dans ce milieu nouveau. La responsabilité d'une lourde et importante fonction était bien de nature à effrayer son jeune

courage. Il est vrai que M. Girouard continuait à surveiller de près sa fondation. Mgr Lartigue ne la perdait pas de vue. Sa Grandeur intervenait d'autorité dans toutes les questions sérieuses : rien, pour bien dire, concernant l'administration intérieure ne se faisait sans son avis. M. Crevier le savait sans doute. A peine entré dans son poste, il consulte son supérieur ecclésiastique de la manière et dans les termes les plus modestes : "Je crois qu'il est de mon devoir de vous informer de mon arrivée au Séminaire de Saint-Hyacinthe, qui a eu lieu jeudi dernier ; c'est en conséquence que je prends la liberté de vous adresser la présente. S'il plaît à Votre Grandeur de me donner quelques ordres relativement à la conduite de la communauté, je les recevrai avec le plus grand respect et la plus entière soumission.... A l'égard des Traités de Théologie, Mgr Plessis ne veut que des traités de Dogme...." 10 octobre 1825. Mgr Lartigue répond incontinent : "Je suis bien aise que votre nomination, qui s'est faite de concert entre Mgr de Québec et moi, vous mette à même d'exercer, pour le bien de ce Collège, les talents que Dieu vous a donnés par rapport à la conduite de la jeunesse.... Tout ce que je vous recommande en général est de bien faire observer les règlements respectifs et les usages de la Maison.... Rendez à M. Girouard le respect et la déférence qui lui sont dus comme fondateur. Surveillez les classes afin qu'on y enseigne avec fruit les hautes sciences et les diverses branches d'une éducation honnête, et entre autres choses que tout le monde s'applique à l'anglais.... Je suis fâché de ne pas penser comme Mgr de Québec sur le choix des traités de Théologie et je suis d'opinion qu'on doit forcer à faire étudier ceux de Morale préférablement à ceux de Dogme. Vous serez libre néanmoins de faire là-dessus ce qui vous plaira, mais je suis bien résolu à n'ordonner prêtres que ceux qui

auront bien vu les principaux traités de Morale, tandis que je serai plus coulant pour ceux qui seront moins habiles sur le Dogme." 14 octobre 1825.

Il importe de noter la recommandation pressante de Mgr Lartigue relativement à l'étude de l'anglais. M. Crevier se fait un devoir d'y obtempérer. A trois reprises il rend compte de ses efforts sur ce sujet. Il affirme que "tous les élèves étudient l'anglais, même les philosophes." Des classes spéciales sont constituées en dehors des cadres des classes latines : "Monsieur Moore et M. Morin ont la direction de la première classe ; l'un pour montrer les principes, l'autre pour maintenir le bon ordre. Dans une autre classe, c'est un élève qui enseigne la prononciation et fait lire les élèves pendant qu'un ecclésiastique préside et y maintient la discipline. J'ai cru faire pour le mieux en faisant ainsi, et j'ai reçu la permission de M. Girouard que je consulte en tout." 31 janvier 1826.

L'administration de M. Crevier est une époque notable dans notre histoire. Elle marque l'origine de règlements et d'usages dont plusieurs se sont conservés jusqu'à nos jours. Nous avons de lui quinze lettres adressées à Mgr Lartigue. Celui-ci écoute avec complaisance le jeune directeur. Il ne répond pas toujours par écrit ; il paraît tout de même lui communiquer sûrement ses volontés. Il n'eut pas agi plus personnellement s'il eût été présent dans la maison.

M. Crevier demande d'abord l'autorisation de conserver le Saint-Sacrement dans la chapelle durant l'année scolaire ; "d'y donner des Saluts solennels pendant la retraite de la communauté ainsi qu'à certains jours pendant le cours de l'année tel que pendant la neuvaine de saint François-Xavier, de saint Antoine, de saint Louis de Gonzague, et quel-

ques autres que les circonstances pourraient faire mettre au nombre de nos fêtes privilégiées." Collège de Saint-Antoine, à Saint-Hyacinthe, 31 janvier 1826.

Mgr Lartigue permet, et comme pour se compenser des faveurs qu'il accorde il demande à son tour : "Il est à propos que vous entendiez les confessions du Pensionnat des Sœurs de la Congrégation afin de décharger un peu les prêtres de la Paroisse qui sont déjà surchargés et que vous prêchiez de temps en temps à la Paroisse." Je crois bien que de ce jour commencent pour ne plus finir les excellents rapports entre le Couvent et le Séminaire, ces deux enfants de M. Girouard. Les membres du Séminaire ont toujours rempli à l'égard des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, puis à l'égard des Sœurs de la Présentation de Marie l'office de confesseur ordinaire ou extraordinaire des religieuses ou des élèves. Ce rôle était facile lorsque les deux maisons étaient voisines. Plus tard, la distance ne fut pas un obstacle. Plusieurs prêtres, entre autres M. Raymond, M. Godard, M. Joël Prince, M. Ouellette y mirent tout le zèle que leur bonne âme savait apporter à tous les emplois. Les élèves des deux maisons n'ignoraient pas les allées et venues du chapelain. Plus d'une fois, dit la légende, celui-ci se fit le porteur inconscient de lettres juvéniles échangées secrètement dans la doublure du manteau ou sous la garde du chapeau.

Le témoignage des relations, assez antiques pour être vénérables, entre le Couvent et le Séminaire se traduit tous les ans d'une façon sensible par l'envoi d'un gâteau monumental, décoré avec art et destiné à orner la table d'honneur le jour de la fête du supérieur.

M. Crevier est directeur depuis trois mois. Il n'a rien épargné, — ses lettres en font foi, — pour promouvoir le

bien de la maison. Malheureusement les bons effets de son application se font un peu attendre. Il se désole : ''Monseigneur,.... Nous avons la douleur de voir que quelques-uns des écoliers pour ne pas dire un grand nombre, ne correspondent pas aux soins que nous prenons pour leur avancement dans la science et la piété.... Je dirai à la louange des Philosophes qu'on est content d'eux, mais en général on ne l'est pas des Rhétoriciens. La Seconde est mêlée de bons et de mauvais ; la Troisième a plus de mauvais que de bons ; la Quatrième quelques mauvais ; la Cinquième n'a que quatre pensionnaires ; la Sixième n'a pas pu encore être mauvaise. Voilà, quant aux pensionnaires. Pour les externes je les crois meilleurs et tous nos Messieurs le disent aussi.''

Les séminaristes sont également l'objet de la sollicitude éveillée du directeur, et ce n'est pas sans motif : ''Jugez-vous, Monseigneur, qu'on doive permettre aux Ecclésiastiques de faire des visites dans le fort selon leurs désirs, dans le temps qu'ils le jugent à propos, à l'exception du temps des classes ; qu'ils se fassent remplacer pour aller passer une journée chez Messieurs les curés voisins par pure promenade ; qu'ils découchent de la maison, pour cette raison ; qu'ils sortent aussi, souvent, pour aller voir certains élèves malades dans le fort ; qu'ils reçoivent dans leur chambre toutes les personnes qui viennent les visiter, ou même, s'ils peuvent sans permission y introduire les Messieurs seuls, vu qu'il y a un parloir,....''? Il s'intéresse à leur avancement. Il signale à l'évêque les bonnes notes et les notes faibles ''de ceux que M. Girouard et moi avons à vous présenter, à savoir, de Messieurs Nau, Morin, Tessier, Fisette, Moore, Boucher, Durocher.''

C'est dans la correspondance de M. Crevier que le nom ''Collège de Saint-Antoine, à Saint-Hyacinthe'' se lit pour

la première fois. C'était un hommage délicat à la personne du fondateur, M. Antoine Girouard. Cette appellation se conservera pendant quelques années. Mgr Bourget, alors secrétaire de Mgr Lartigue, l'avait adoptée. Le souvenir lui en revint en 1878. Dans une lettre très élogieuse, il parle de "l'intéressant et important Collège de Saint- Antoine."

Durant sa première année de directorat, M. Crevier s'est contenté d'observer, de noter, d'insister sur la discipline ; l'initiative personnelle est absente. Le jour de son arrivée, la famille collégiale se composait de 64 pensionnaires et de 42 externes. Elle fut un peu diminuée par les départs, et par les évictions dont il rend compte et pour lesquelles il avait reçu autorisation. Le travail d'épuration se continua pendant une autre année. Cependant les perspectives sont encourageantes. Il fait connaître à Mgr Lartigue que M. Girouard "songe à agrandir sa maison dans le but d'y recevoir les 90 à 100 pensionnaires que l'on attend prochainement." Il prie d'accorder la permission de convertir en dortoir les mansardes situées au-dessus de la chapelle. "Ce qui me fait croire qu'il n'y a qu'à demander, vu que c'est pour mettre la dernière main à un ouvrage entrepris pour la gloire de Dieu, c'est qu'on ne peut y mettre les classes parce que ce n'est pas assez éclairé, ni assez large... Nous aurons soin d'y mettre double plancher.... Cet appartement ne sera habité que depuis huit heures et demie du soir jusqu'à six heures du matin.... On ira dans ce lieu en silence...." 12 juillet 1826. Nous n'avons pas la réponse de Mgr Lartigue. Il eut été intéressant de connaître sur ce sujet l'opinion du rigide évêque. Non moins intéressant serait de savoir sa pensée sur cet autre doute : "Je prendrai la liberté de vous demander, à l'occasion des exercices de la fin de l'année, ce que je dois répondre à ceux qui de-

mandent s'il leur sera permis de prendre, dans le plaidoyer et autres petites pièces, le costume des différents personnages qu'ils représentent,'' Nos anciens n'aimaient pas les acteurs costumés. Tout le monde se rappelle l'horreur que le grimage et les perruques inspiraient à Mgr Raymond; ce dégoût remontait à ses jeunes années. Je lis dans une de ses lettres adressées, en 1831, à Mgr Jos. LaRrocque, alors professeur au collège de Chambly: ''Je crains de ne pas trouver pour nos acteurs les habits convenables. Serait-il possible d'emprunter les surtouts (redingotes) des écoliers de Chambly?.... apporte-les avec toi; tu les rapporteras. Il m'en faudrait pour Desrosiers, Huot, Gatien, Paré.''

Ce n'est qu'en 1826, que M. Girouard vit enfin un cours d'études se compléter dans son Collège. Jusque-là, nous l'avons déjà dit,les élèves étaient forcés de prendre parti ailleurs soit après les premières classes latines, soit après la Rhétorique, soit même après la première année de Philosophie.

Douze élèves terminaient ce cours. La distribution des prix fut signalée par un fait sensationnel. Mgr Raymond en donne le récit dans l'*Histoire anecdotique:* ''Les citoyens de Saint-Hyacinthe sentant tout ce que leur paroisse devait au zèle de M. Girouard comme pasteur, et à son amour pour l'éducation qui lui avait fait élever le Collège et le Couvent, crurent devoir lui donner un témoignage public de leur vénération et de leur reconnaissance. Ils voulurent faire peindre des portraits de leur curé pour être placés dans les établissements qu'il avait fondés. Il fallut des instances pour faire consentir M. Girouard à poser. Le peintre Dulongpré réussit parfaitement quant à la ressemblance. Or le jour même où se terminait le premier cours d'études, les élèves qui composaient ce cours, après

que les prix eurent été distribués, montèrent sur le théâtre apportant le portrait de M. Girouard, et le plus jeune d'entre eux, qui dès l'enfance avait été l'objet de la bienveillance particulière du vénérable fondateur, lui présenta le tableau de la part des citoyens de Saint-Hyacinthe, en lui adressant un discours très bien fait, composé par la plume habile et délicate de M. le docteur Bouthillier. Le discours se terminait par ces mots : Daignez recevoir cet hommage qu'ils ont cru vous rendre plus agréable en vous l'offrant par l'enfant que vous avez formé, l'élève que vous avez instruit, l'homme qui vous devra tout (cet élève était Mgr Raymond). Un grand saisissement s'empara alors de l'assemblée. M. Girouard, qui n'avait pas eu le moindre soupçon de ce qui venait de se passer fut attendri jusqu'aux larmes ; son émotion fut si forte qu'il ne put exprimer ses sentiments. L'émotion se communiqua à une partie des spectateurs qui pleuraient avec lui. C'est qu'on sentait ce qui se passait au cœur du fondateur du Collège. Il recevait en ce moment la récompense de ses sacrifices. Il voyait que sa maison était bénie du ciel et il pouvait dire comme son divin Maître : *opus consummavi.*"

"Les douze élèves de ce cours étaient : (Monseigneur) J.-S. Raymond, Léon Birs, de Boucherville, neveu de M. Girouard ; Michel et Louis Plamondon, de Saint-Hyacinthe ; Luc Daigneau, de Sainte-Rosalie, décédé à Saint-Michel de Québec ; Augustin Blanchet, mort curé de Saint-Lin ; Ignace Archambault, prêtre, décédé à Saint-Antoine ; Joseph-Octave Boucher, prêtre, mort à Laprairie, à l'âge de 28 ans, c'était un homme de talents tout à fait extraordinaires ; William McHaron, de Halifax, qui s'est retiré en France, chez les Trappistes ; Hector Drolet, mort curé de Saint-Judes ; Magloire Turcotte, mort curé de Clifton ; enfin David Têtu qui a été trente-six ans curé de Saint-

Roch des Aulnaies et qui a laissé une mémoire tant vénérée dans l'archidiocèse de Québec."

La seconde année de rectorat de M. Crevier (1826-27) s'ouvre sous d'heureux auspices. Les élèves sont venus en grand nombre. Mgr Raymond, alors professeur au Collège naissant de Chambly écrivait à son condisciple Michel Plamondon : "Tu me dis, ainsi que St-Onge qui me l'a écrit en même temps, que l'on compte 25 philosophes, et plusieurs de Montréal, Québec, Nicolet. Certes ce n'est pas un petit honneur pour Maska de voir que de tous les autres séminaires on vienne dans ce Collège faire la Philosophie." La discipline cependant n'est pas encore parfaitement observée ; les régents eux-mêmes s'attirent des reproches graves, mais le directeur paraît rassuré. Il va s'occuper des études : "L'application au travail paraît continuer ;..... les écoliers profitent, sans présomption, autant qu'ailleurs. Sur le désir qu'on a témoigné d'avoir une lecture d'histoire ou une étude particulière de géographie après la prière du soir, selon la coutume de Nicolet, je me suis décidé à essayer ce plan qui est trouvé bon ailleurs. Nous donnons une demi-heure d'étude tous les jours dans un appartement voisin du dortoir des grands et ce sont eux seulement, i. e. les quatre premières classes, qui y assistent..... Les logiciens étudient le grec ; ils commencent à traduire les *Actes des Apôtres*."

Le souvenir de la demi-heure d'histoire pour les grands, — quelques petits élèves intelligents y étaint admis, — se conservera longtemps grâce à un incident fort amusant, relaté dans l'*Histoire anecdotique*, et dont M. Desaulniers fut le héros et la victime. Cet exercice fut modifié, je ne puis dire à quelle date. L'histoire et la géographie entrèrent dans le programme régulier des classes, et la demi-

heure d'étude s'allongea en *trois quarts d'heure*, depuis 8¼ jusqu'à 9 heures du soir.

Afin de développer les bonnes dispositions chez les élèves, M. Crevier entreprit de refondre le règlement : "J'ai fini de lire et d'expliquer le règlement des écoliers pensionnaires. Je ne vous l'ai pas encore envoyé pour que vous lui donniez votre approbation, si vous le jugez convenable, et le mettiez dans toute sa force, car il y a quelques articles à y ajouter et de plus à le copier." 26 novembre 1826. Ce règlement nous est connu sous le titre de *Règlement de M. Crevier*. Nous en avons le manuscrit en vingt-quatre feuilles, format papier écolier, écrit, corrigé, raturé de la main de l'auteur. Le règlement actuel ne le reproduit que de loin et seulement dans les grandes lignes. Le lever est marqué à 5½, la messe à 7½ ; à dix heures, un quart-d'heure de récréation ; à 4 heures, collation suivie de la visite au Saint-Sacrement ; à 4½, étude jusqu'à 6½ heures. Le souper est à 7 heures. A 8½, la prière du soir suivie du coucher, excepté pour les quatre premières classes.... Le règlement de M. Crevier fut remanié notablement par M. Maguire son successeur immédiat, puis par M. Proulx, son deuxième successeur. Il reçut finalement l'approbation de Mgr Lartigue qui le signa, à Montréal, le 15 octobre 1829, de concert avec M. Girouard et avec M. Proulx : "*Toto corde assentimur*, Girouard, pter., supr., L. Proulx, pter., direct., J.-J. Evêque de Telmesse."

On s'oubliait encore en dépit du nouveau règlement : "Nous avons été, Monseigneur, dans la dure nécessité d'agir d'après vos ordres, de dire à quelques-uns de se retirer de la maison, de le conseiller à d'autres s'ils ne voulaient pas mieux faire. Il y en a qui ont pris le parti de mieux faire, d'autres ont préféré sortir, et c'est à cette occa-

sion qu'il s'est fait tant de bruits contre le Collège. Ces bruits, malheureusement, se sont répandus au dehors ; mais nous avons pour consolation qu'ils sont faux, que la vérité viendra à paraître (si elle ne paraît pas déjà), que les personnes qui ont eu l'imprudence, pour ne pas dire la malice, de parler de la sorte reconnaîtront leurs torts, et que ce que l'on a voulu enlever à cette maison, pour laquelle je m'intéresse fort, lui sera rendu au centuple.'' 15 mars 1827. Puis le 22 mars suivant : ''Donner à un ecclésiastique un coup de poing assez fort qu'il se trouve avoir besoin de se faire saigner à cause que le coup est dans l'estomas, est-ce un cas réservé au Souverain Pontife ou seulement à l'Evêque?.... On suppose que le coup a été donné en présence de vingt à quarante personnes ; on suppose de plus que l'ecclésiastique a donné une tape par la tête de la personne qui ensuite a frappé ; cette tape était en forme de correction.''

Mais la bourrasque est passée. Le 17 mai de la même année le directeur est tout joyeux : ''Si vous aimez, Monseigneur, à recevoir des nouvelles de l'établissement mis sous votre protection, ce doit être sans doute quand elles sont favorables. Nous commençons à espérer de la communauté ; elle paraît vouloir prendre goût pour la piété. Un grand nombre de nos plus méchants font de généreux efforts,... plusieurs édifient par leur bonne conduite qui ne l'avaient pas fait depuis longtemps.... Les différentes classes s'appliquent assez bien à leurs études. Les philosophes s'efforcent de paraître sur le grec et sur l'anglais. Nous avons permis à des maîtres de haute classe de faire apprendre des morceaux d'éloquence.... J'ai lieu de croire que l'année sera, pour le moins, aussi bonne que les précédentes. Vous en serez, Mgr, vous-même le juge.'' Mgr Lartigue ne put être présent aux exercices de la fin de

l'année. Comme M. Crevier l'avait prédit, la séance fut bonne. M. Girouard s'empresse d'en écrire le compte-rendu à Monseigneur : "Nos examens ont eu lieu le 14 août à la grande satisfaction de tous les assistants. L'assemblée était si nombreuse qu'un appartement de 88 pieds sur 24 avait peine à la contenir. J'ai eu l'honneur de vous y représenter. Monsieur Clément Aubry a interrogé sur le grec, et là, et partout ailleurs, nos élèves n'ont pas hésité, ce qui étonnait fort M. Séraphin Cherrier qui était à ma droite. Nous sommes redevables d'un si grand succès à M. Crevier et à ses régents. Ce Monsieur a une faible santé ; je voudrais bien que vous lui donnassiez un aide suivant ses désirs. Ce second prêtre pourrait l'aider quand il est malade, et suppléer quand quelque régent manquerait momentanément, être économe,..... Je crains qu'il ne nous laisse, s'il n'a pas ce soulagement." 20 août 1827.

M. Crevier écrivait de son côté : "M. Girouard se trouve chargé comme anciennement de la gestion de toute affaire temporelle, ce qui est trop fort vu son âge et les occupations "d'une très grande cure."'.... Je puis voir qu'il serait très avantageux selon moi que son système de gestion vint à changer ; que des personnes attachées à l'établissement vinssent y demeurer, afin d'en prendre soin d'une manière particulière, d'y disposer les choses non seulement pour une année.... Vous voyez aussi, Monseigneur, qu'un seul prêtre pour conduire tout, veiller sur les classes, sur la communauté, donner les avis, faire la Conférence de théologie, conduire spirituellement deux communautés nombreuses, aider, de fois à d'autres, à la cure, veiller sur les ouvrages de la maison, que tout cela est un peu fort pour un seul, surtout s'il aime à remplir son devoir, d'où il arrive que les choses ne peuvent aller aussi bien qu'on pourrait l'attendre.... Je vous demande, pour les vacances, la per-

mission d'aller faire un voyage dans les Etats-Unis. Je serai environ trois semaines.... Je penserais à aller jusqu'à New-York, en arrêtant dans les autres villes qui ne me détourneraient pas trop. Le médecin me le conseille ; il me dit que cela vaudra mieux que tous les remèdes que je suis obligé de prendre." 19 juillet 1827.

Il semble qu'alors, comme aujourd'hui, les Etats-Unis étaient le grand Sanatorium. M. Crevier, malheureusement, n'y trouva pas le soulagement qu'il avait souhaité. Il demanda probablement sa décharge du rectorat, car Mgr Lartigue lui donne un successeur. Il lui écrit en même temps, le 27 septembre : "Durant cette année scolastique, et jusqu'à révocation, vous exercerez dans la paroisse de Saint-Hyacinthe les fonctions ordinaires des vicaires du diocèse.... néanmoins votre ouvrage à la cure sera toujours subordonné à celui que vous devez au Collège, lequel consistera principalement à gérer le temporel de cette maison, tant pour la recette que pour la dépense dont vous rendrez compte à M. Girouard ; et pour le reste vous suppléerez et aiderez M. le directeur en chef selon les ordres qu'il vous donnera."

Le dernier acte administratif de M. Crevier se révèle dans nos archives sous la forme d'un document orné du grand sceau de la province du Bas-Canada et signé par le Gouverneur Dalhousie, le 11 juillet 1827. Il s'agit de l'exemption du service militaire que le directeur avait sollicitée en faveur des étudiants de la maison. En vertu de la loi militaire de l'époque tous les hommes, âgés de 16 à 60 ans, étaient déclarés miliciens et devaient s'enrôler dans une compagnie. Ils s'assemblaient deux fois par année, en juin et en octobre, "pour tirer au blanc et faire l'exercice." On comprend que les obligations de la loi n'étaient pas en harmonie avec les devoirs des collégiens. Lord Dal-

housie eut la bonne grâce de le reconnaître. Une liste de 48 noms d'élèves plus âgés que 16 ans est annexée au document.

M. Crevier séjournera encore un an au milieu des élèves. Il joindra à la qualité d'économe et de sous-directeur du Collège le titre de vicaire de M. Girouard. Il deviendra curé de Saint-Luc en septembre 1828.

M. Crevier avait passé trois ans à Saint-Hyacinthe. Il avait rempli, à la satifaction de tous, des fonctions multiples demandant un grand tact et beaucoup de dévouement et d'abnégation. Il rétablit la discipline un peu affaiblie sous son prédécesseur; il sut s'attirer le respect des élèves par la dignité de son maintien; il se concilia leur affection par cette grande bonté d'âme qui le caractérisait si parfaitement. Une large fraction de son cœur resta à Saint-Hyacinthe. Il eut des velléités de s'aggréger au Collège. M. Prince, directeur du Collège et procureur de M. Girouard le proposa comme successeur de celui-ci: "Puisque Votre Grandeur veut bien consulter les désirs de M. Girouard, ainsi que ceux de son procureur, dans la nomination du futur curé de Saint-Hyacinthe, nous nous permettons d'exprimer une forte et réfléchie inclination pour M. Ed. Crevier, curé actuel de Saint-Luc." 3 juillet 1830.

Curé de Saint-Hyacinthe pendant vingt ans, il fera partie, sous ce titre, de la Corporation du Collège. Devenu curé de Sainte-Marie de Monnoir et fondateur d'un Collège, il invitera avec instance, en 1864, notre maison à se chager de son établissement. L'entente ne put se faire, mais les rapports ne cessèrent d'être empreints d'une confiante cordialité. Il écrivait en 1863: "Je suis heureux de contribuer à la décoration de la chambre du vénérable fondateur de votre Collège. Recevez un meuble (bureau) qui lui a appartenu et qui contribuera à perpétuer sa mémoire. C'est

avec une bien douce satisfaction que je vous présente cet objet qui m'a été cher.'' Et Mgr Raymond de répondre : ''Dans ce cadeau qui nous est si précieux nous reconnaissons les qualités qui vous distinguent si éminemment, la délicatesse et la générosité du cœur. Nous vous sommes très reconnaissants de l'hommage que vous voulez rendre à la mémoire du fondateur de notre Maison et nous nous plaisons à rappeler dans cette circonstance la haute estime que vous lui aviez inspirée à si bon droit.'' Cette lettre accompagnait l'envoi d'un bréviaire de luxe que le Collège offrait en retour au bienveillant donateur.

Nous conservons pieusement le bureau de M. Girouard dans la chambre qui porte son nom. On trouva dans un tiroir une boussole adjointe à un cadran solaire de poche. La vue de cette jolie pièce d'orfêverie, que le temps et un long usage ont polie, évoque impérieusement la pensée des longues courses du jeune missionnaire à travers les forêts bordant la Baie-des-Chaleurs, puis, plus tard, du curé de Saint-Hyacinthe, à travers les bois de la vallée de l'Yamaska.

Jusqu'à la fin de sa longue carrière, M. Crevier continua d'entretenir des relations amicales avec nous. Si les circonstances, ainsi qu'il l'écrivait, en 1864, ne lui ont pas toujours permis de suivre les mouvements de son cœur, jamais il ne nous laissa les ignorer. Lors de la grande réunion des anciens élèves en 1878, il répondait à la lettre d'invitation : ''Il n'y a pas de doute qu'en qualité d'ancien directeur et d'administrateur conjoint du Séminaire je me ferai un devoir de me rendre à cette agréable réunion de tous les anciens élèves de cette florissante institution, si Dieu me laisse assez de force pour faire le voyage.'' Mais quelques jours plus tard il annonce que ''la nature semble lui refuser les forces de prendre part à cette grande solen-

nité. Les Messieurs de votre maison voudront bien agréer mes excuses et me pardonner cette absence ; et comme faible marque d'union à la grande assemblée je vous envoie le *présent du pauvre* pour contribuer à l'embellissement de votre Collège.'' Puis, en accusant réception du Rapport des Fêtes, le bon vieillard nous léguait des paroles émues de bénédiction : ''Que la santé soit dans votre maison. Il semble que vous n'avez que ce seul avantage à reclamer de la bonté de Dieu pour que votre bonheur soit *quasi* parfait. Je ne puis espérer dans l'état de faiblesse où je suis de pouvoir aller voir un établissement qui, dès la première année de ma prêtrise, a commencé mon bonheur.''

M. Crevier mourut à Sainte-Marie-de-Monnoir le 22 janvier 1881. Un service solennel de *Requiem* fut célébré dans notre chapelle pour le repos de sa belle âme.

*
* *

Une deuxième période d'inquiétude et d'ennui pour le vénérable et vieillissant M. Girouard commence avec la gestion de M. Maguire. Celui-ci n'était pas un étranger comme le vieux gascon, M. de La Mothe, dont nous avons parlé antérieurement. Quoique de langue anglaise et né à Philadelphie, le nouveau directeur était devenu canadien, par ses études qu'il avait faites à Québec, par l'exercice du ministère dans cette dernière ville en qualité de vicaire, puis à Saint-Michel de Bellechasse où il fut curé pendant 21 ans. Agé de 51 ans, archiprêtre, il était appelé à des fonctions qu'un tout jeune prêtre venait d'exercer au grand contentement de M. Girouard et, semble-t-il, à la satisfaction de Mgr Lartigue. Dans quel état d'esprit venait-il. À première vue, son déplacement paraît étrange. Pour

quel motif ce vieux curé, qualifié d'un titre de confiance de son évêque, renonçait-il à une situation honorable pour accepter, loin des siens, la direction du petit Collège de Saint-Antoine de Maska. M. Girouard l'aurait-il demandé? Le 12 octobre 1824, il avait écrit énigmatiquement à Mgr Plessis : Vos Messieurs Perras et Maguire m'ont mis l'eau à bouche et ne sont pas venus me voir.'' Ce désir lui serait-il revenu, en 1827, lorsqu'il s'agit de remplacer M. Crevier? Il est plausible de croire que Mgr Lartigue, ayant sous la main un homme expérimenté et de grande intelligence assurément, — quelle que fût la cause de son déplacement, — ait voulu en tirer parti pour mettre au clair la question du collège de M. Girouard. Etait-il viable ; quelle discipline y est observée ; quel succès dans les études ; Maska est-il un centre convenable pour un grand établissement d'éducation ; M. Girouard a-t-il des ressources d'argent? autant de questions que l'évêque s'est faites sans doute plusieurs fois. M. Maguire fera cette enquête et répondra aux questions.

C'est assez gaiement qu'il s'achemine vers Saint-Hyacinthe : ''Bateau à vapeur Richelieu. Hauteur Lac Saint-François. Je suis en route pour me rendre à mon nouveau poste où Votre Grandeur voudra bien me faire parvenir ses ordres et ses instructions.'' Il ne paraît pas avoir attendu les ordres non plus que les instructions. Il va aussitôt de l'avant et avec autorité : ''Je vous écris pour vous informer que le Monsieur préposé à l'enseignement de l'anglais ici, n'est nullement capable de remplir cette tâche, par cette raison bien simple qu'il ne peut se faire entendre du tout des élèves où les aider en rien. Ceux-ci s'en plaignent avec raison et plusieurs d'entre eux ont remarqué qu'ils payent inutilement les livres d'anglais.... Mais ne pourra-t-il pas

en quelques mois assez entendre le français? Je présume que nom." 23 octobre 1827.

Cette lettre ne plut pas à Mgr Lartigue. Nous n'avons pas sa réponse mais on peut en juger la teneur par les explications que M. Maguire présente immédiatement: "Saint-Hyacinthe, Collège de Saint-Antoine, 1 novembre 1827. Monseigneur. Il était loin, bien loin de ma pensée que l'exposé que j'ai dernièrement transmis au sujet du professeur d'anglais pût offenser Votre Grandeur, et m'attirer la sévère censure contenue dans votre lettre du 29 octobre dernier. Et j'en suis d'autant plus sensiblement affecté que j'avais, pour ne pas m'exposer à une démarche inconsidérée, consulté longuement et à plusieurs reprises Monsieur le Supérieur de la Maison et mon collègue, Monsieur Crevier, lesquels ont jugé comme moi que pour l'honneur de l'enseignement ici, et encore plus par la justice due aux parents, il était nécessaire de faire à Votre Grandeur le rapport en question. Ce dernier motif de justice aurait suffi seul, et indépendamment de toute autre considération, pour m'y déterminer, parce que ma conscience me disait que dans le cas en question, tel que vu par mes yeux, il y avait faute théologique qui entraînerait nécessité de restitution.... Votre lettre indique une apologie, des excuses à faire; je les offre en toute sincérité comme en toute humilité; mais, en même temps, je me dois à moi-même et à la vérité de protester de mon innocence." Evidemment, Mgr Lartigue était mécontent. M. Maguire lui aurait-il manqué d'égard soit en décrétant d'incapacité le professeur envoyé par lui, soit en invoquant le témoignage de M. Girouard qu'il nomme, en y insistant, ce semble, le supérieur de la maison.

Au fait, quel était le supérieur en ce moment? Le brevet décerné à Mgr Lartigue en 1825 n'avait pas été renouvelé.

Il était rédigé sans limite de temps, il est vrai, mais M. Maguire l'ignorait probablement et il était si légitime que ce titre fut attribué au fondateur sans préjudice des droits de l'Evêque de Telmesse. Est-ce pour affirmer sa maîtrise que celui-ci requiert de son correspondant la liste des livres de la bibliothèque du Collège? Le directeur énumère 450 volumes, dont plusieurs de réelle valeur, entre autres: Œuvres de Rollin, 34 volumes; Histoire de France, 15 volumes; Histoire des Empereurs, 6 volumes: Buffon, 13 volumes; La Harpe, 6 volumes; Abbé Batteux, 6 volumes; Dictionnaire des Origines, 3 volumes; Histoire du Bas-Empire, 13 volumes; etc., etc. "Près de 50 louis sont encore dus aux libraires pour les livres achetés l'an dernier." 29 janvier 1828. C'était bien satisfaisant. Je trouve néanmoins, sur le verso de cette lettre, écrit de la main de Mgr de Telmesse: "Collège d'Yamaska. Fin de 1828. 1° Endetté de plus de 1,000 louis; 2° Privation totale des livres classiques à l'usage des Régens; 3° Trois ou quatre régens de talent, autres au-dessous ou médiocres; 4° Mauvaise nourriture pour les maîtres comme pour les écoliers; 5° Diminution considérable en nombre des étudiants: en 1826, 130 écoliers, dont 65 pensionnaires; 1828, 80 écoliers, dont 42 pensionnaires; 6° Lacune dans les classes, point de 3ème, et peut-être bientôt point de 5ème où il n'y a que 9 écoliers; 7° Les engagements de l'Association de la Rivière-Chambly finissent l'an prochain; 8° Point d'enseignement du grec et admission ou rétention d'écoliers *animas habentes incorrigibiles.*" Pas besoin d'épiloguer; la pensée du scripteur se révèle.

Serait-il inconvenant de faire observer qu'à l'heure où Mgr Lartigue formulait ses griefs, majorés et même erronés, il s'employait, en qualité de trésorier, à recueillir les offrandes que tous les fidèles du pays étaient invités à

verser pour la construction du Collège de Nicolet. Par sa "Lettre circulaire à Messieurs les curés" du 31 octobre 1826, Mgr Panet, évêque de Québec, faisait savoir que "les sommes si généreusement souscrites.... ne sauraient suffire pour entreprendre un édifice aussi grand et aussi dispendieux que celui que l'on projette d'élever." Il ne veut pas entrer "dans le détail des motifs que chaque pasteur peut suggérer à ses ouailles pour les presser de prendre part à la construction de cet édifice."

Ce pendant, M. Maguire se montre appliqué sérieusement à sa fonction. L'année a été satisfaisante. Avant de partir en vacances, il envoie à Monseigneur l'Evêque de Québec les notes, concernant les régents, notes qu'il a rédigées de concert avec MM. Girouard et Crevier : "M. Louis Proulx, excellente capacité ; M. Boucher, excellente capacité, ne veut pas le sous-diaconat ; M. J.-S. Raymond, âgé de 18 ans, excellente capacité, a deux ans de théologie, ne veut pas les ordres moindres ; M. Pouliot, excellente capacité ; M. Brien, M. Birs, M. Mignault, M. Dempsey, etc. Se présentent pour l'état ecclésiastique : H. Aubertin et Charles Larocque, jeunes gens sages et intelligents ; J.-B. Labelle, Pierre Ménard, F.-X. Guertin. On propose pour régens, l'année prochaine : MM. Proulx, Logique ; Raymond, Rhétorique ; Pouliot, la 3e ; Chs La Rocque, la 4e ; Desève, la 5e ; Mignault, la 6e ; Giroux, école française ; Dempsey, école anglaise." 26 juillet 1828.

Un nouveau règlement fut imposé aux séminaristes par Mgr Lartigue. Il amendait celui que Mgr Plessis avait rédigé à leur usage en 1817. Moins quelques ordonnances concernant leurs devoirs à l'église relativement au catéchisme paroissial et aux cérémonies, c'est à peu près celui qui est suivi aujourd'hui. Toutefois, je note quelques particularités intéressantes tombées en désuétude ou demeurées

en pleine vigueur. Ainsi : "tous les Ecclésiastiques doivent assister aux grandes récréations et sont chargés de veiller au bon ordre, mais les deux qui sont de semaine en premier sont plus obligés à la surveillance, etc., et doivent se trouver à toutes les récréations ; lorsque ces derniers ont fini leur semaine, ils sont, la semaine suivante, les seconds maîtres de semaine ou de salle.... Les jours de jeûne, durant le déjeuner, le second maître restera avec ceux qui jeûnent, à la salle d'étude et leur fera continuer l'étude.... Depuis et après la présente date, l'usage du tabac en fumée et en machicatoire sera totalement interdit, et dans toutes les circonstances."

C'est aussi en cette même année 1828 que M. Maguire prépara son *Recueil de Notes sur le gouvernement d'une paroisse*.... L'auteur écrit dans la préface que plusieurs de ces notes ont été fournies, à différentes époques, par les supérieurs ecclésiastiques et il "soupçonne que quelques-unes d'entr'elles demeurent, du moins en partie, dans le même langage dans lequel elles ont été communiquées." Je possède une lettre qui jette plus de lumière sur le concours des Supérieurs. Elle est datée du 11 juillet 1828. M. Maguire offre ses remerciements à Mgr Lartigue "pour la correction de ses notes," puis il continue : "J'aurais plusieurs nouvelles difficultés à proposer. Ces difficultés naissent de quelques-unes des remarques de Votre Grandeur. Je les propose non dans un esprit contentieux, mais avec un désir sincère de parvenir à la connaissance de la vérité. Je dédaigne souverainement les arguties ; en même temps j'offre mes arguments et les soutiens avec toute la franchise de l'honnêteté, jusqu'à ce que la conviction vienne éclairer l'entendement. Je me suis permis de transmettre en même temps à Votre Grandeur quelques additions, parmi lesquelles elle remarquera un article sur la nomination des

Evêques de Québec et un extrait des Instructions données à l'un de nos ci-devant gouverneurs. J'ai cru honteux pour le clergé canadien, et c'est le cas avec l'exception d'une dizaine peut-être d'individus, d'ignorer totalement la marche suivie dans la nomination de leurs évêques, tandis que les ministres protestants, et autres qui approchent du Gouvernement, n'en n'ignorent pas. Je sais au reste que cet article est défectueux ; et j'ose espérer que Votre Grandeur voudra bien le rendre tel qu'il devrait être, et même l'allonger par quelques détails sur les évêques suffragants....."

L'ouvrage fut imprimé à Paris en 1830. Il lui manque l'approbation des Supérieurs. Mgr Lartigue fit remarquer cette dérogation aux règles ecclésiastiques concernant les imprimés de cette espèce. "Il est vrai, réplique M. Maguire, que le petit volume auquel Votre Grandeur fait allusion ne porte point l'approbation des Supérieurs, mais je n'ai point agi sans permission ; je pourrais presque dire que j'ai reçu un ordre.... Les Supérieurs n'ont pas toujours le temps de fournir les lumières demandées, souvent on ne peut recourir à eux...., d'autres fois ils refusent "net" de résoudre les difficultés.... J'aurais grossi ce travail d'une centaines d'autres articles, presque nécessaires, si j'avais pu obtenir l'aide dont j'avais besoin. Ce n'est qu'une faible ébauche, un essai informe, je l'avoue, mais j'ai la consolation de dire que je n'ai hasardé la publication de ce recueil qu'après le jugement d'un des plus célèbres théologiens de nos jours que j'ai eu l'avantage de connaître à Rome. Dieu connaît du reste la pureté de mes intentions." 1er décembre 1830

Le *Recueil de Notes*, aujourd'hui introuvable, a rendu des services réels au clergé. Il est encore consulté avec

profit. L'Appendice aux *Ordonnances du diocèse de Québec* publiées en 1859 en reproduit toutes les directions pratiques.

La formation du diocèse de Montréal était alors et depuis longtemps la grande question dans le monde ecclésiastique et laïque. Mgr Lartigue crut trouver en M. Maguire le meilleur avocat de cette cause difficile. Il le fit pressentir sur cette mission. ''Monseigneur, répondait M. Maguire, le 16 février 1829, il est vrai qu'avant mon départ de Saint-Michel j'avais sollicité un congé pour visiter la ville éternelle, voir le Prince Hohenloe, et aujourd'hui encore je suis prêt à me mettre en route pour le ''Vieux Monde'' pourvu que le fardeau que l'on veut m'imposer ne soit pas au-dessus de mes forces ; ou plutôt, dois-je dire, pourvu que je puisse être de quelque utilité au Monsieur auquel on veut me joindre. Les sacrifices pécuniaires ne m'effraient pas, à moins pourtant qu'il ne fallût consulter les gens de loi à Londres. Dans tous les cas il faudrait les instructions les plus amples surtout de la part de Votre Grandeur qui connaît à fond ces affaires.'' Le Monsieur désigné par M. Maguire était Monsieur Tabeau, curé de Boucherville.

On sait que le diocèse de Montréal ne fut érigé qu'en mai 1836. On sait moins peut-être que, dans leur mission à Rome, MM. Tabeau et Maguire avaient requis les services de l'abbé devenu plus tard le Cardinal Wiseman. Mgr Lartigue craignit qu'on eût pris envers celui-ci des engagements qu'il n'avait pas conseillés. M. Maguire s'expliqua : ''Monseigneur. Loin d'avoir institué le Docteur Wiseman votre agent auprès du Saint-Siège, nous nous sommes donnés de garde, M. Tabeau et moi, de mentionner même que nous étions chargés de lui en faire la proposition,

dans le cas d'une division totale du District de Montréal d'avec le reste du diocèse. Nous n'ignorions pas que l'obtention, ou plutôt la démarche pour l'obtention, soit du Bref demandé pour le District de Montréal, soit de l'érection de ce district en évêché, était l'affaire de l'Evêque de Québec ; et c'est en conséquence que nous avons laissé au Docteur Wiseman des notes pour diriger le Saint-Siège dans la rédaction de la Bulle d'érection, si elle avait lieu ; et rien de plus."

M. Maguire était de retour au Collège vers le commencement d'octobre 1830. Il avait été absent seize mois. A peine rentré, il appelle l'attention de l'évêque sur quelques mesures édictées par le nouveau règlement, en particulier sur la suppression du congé du jour de l'an. Il se fait l'avocat des écoliers. Les arguments qu'il invoque présentent une peinture de la vie collégiale qui a conservé sa fraîcheur ; la mentalité des collégiens est bien toujours la même ! "Remarque sur l'article 9e qui se lit comme suit : Les écoliers ne sortiront en aucun temps.... excepté pour aller rendre leurs respects à leurs parents, s'ils sont dans la paroisse, en un jour.... Note : cet article a porté le deuil dans toutes les âmes. Lorsque le temps de revoir les parents et la maison paternelle approche, un mouvement sensible se manifeste dans l'établissement ; toutes les pensées, toutes les conversations se tournent vers cet heureux jour ; une dissipation à laquelle les Régents eux-mêmes résistent avec peine, s'empare des esprits, au point qu'un désordre sourd mais réel arrête tous les progrès des études : c'est littéralement un espèce de vertige qui tourne la tête. Rien en cela ne doit étonner, si l'on considère que la plupart des écoliers ont leurs parents dans les paroisses les plus voisines de Saint-Hyacinthe, et que de tout temps, comme les écoliers de Nicolet, ils les ont visités au com-

mencement de l'année. Bien plus, M. Girouard, en 1828 et 1829, dans la crainte d'indisposer les parents, accorda non un jour, mais 2, 3 et même 4 jours pour la visite du jour de l'an. L'année dernière même, c'est-à-dire depuis que le nouveau Règlement a été promulgué, les jeunes gens ont obtenu 2 ou 3 jours pour cette visite. S'il m'était permis d'émettre une opinion, je dirais qu'il vaudrait mieux accorder pour cette visite le 1er et le 2 janvier, jours totalement perdus pour les études, que de les voir passer ces jours dans les désordres exprimés ci-dessus, ou, ce qui est pire, de les voir en arracher davantage par leurs importunités auprès de M. Girouard, feintes, maladies, etc., etc.''

Il était naturel que M. Maguire étudiât la situation financière du Collège. Ancien curé, comptable de sa fabrique, trésorier de la Caisse ecclésiastique de Saint-Michel, homme d'affaires en un mot, l'actif et le passif de la maison, ses ressources, ses charges devaient piquer sa curiosité. Une excellente occasion se présentait de pénétrer dans cet arcane. Il écrivait le 1er décembre 1830 : ''Dans peu de semaines, le Parlement provincial sera probablement assemblé. M. Girouard fixe avec anxiété son attention sur cette époque, et il ose espérer que Votre Grandeur voudra bien, comme l'an dernier, se charger d'obtenir pour son établissement un octroi d'argent égal à ceux déjà obtenus. Le besoin de la maison, malgré les 1,000 louis de ces années dernières, est encore extrême. Votre Grandeur me reprochait cet automne d'avoir exagéré ses dettes, je puis affirmer aujourd'hui que j'étais en deça du vrai total de près de 500 louis.'' Et plus tard, le 24 janvier 1831 : ''J'ai considéré que le Collège, comme les autres fonds de M. Girouard, était affecté pour ses dettes, et que, s'il n'obtenait un nouvel octroi d'argent de la Législature, cet établissement s'écroulerait peut-être devant l'énorme dette

(je ne le dis qu'avec frayeur et en confidence) de "vingt-neuf mille francs." Rien n'est exagéré ici ; je connais tous les détails. C'est ce motif qui m'a déterminé à me prêter à la rédaction de la pétition, et c'est la même considération qui me la fait recopier pour le Conseil Législatif.... Je crois devoir fournir quelques détails confidentiels relativement à cet établissement et aux affaires de M. Girouard. Un sombre nuage, qui a toujours couvert les opérations ici, m'a fait craindre très sérieusement que le décès de M. Girouard n'entraînât la ruine entière de cette maison devenue en quelque sorte presque nécessaire à ce district. J'ai donc commencé une espèce d'enquête sourde, sous prétexte de régler les comptes du Collège, de l'agrément toutefois du Fondateur, mais non sans une répugnance extrême. Depuis cette époque, jour et nuit, dimanches et fêtes, dans les congés, comme dans les heures de récréation, je me suis livré tout entier à ce pénible travail. Je frémis d'horreur lorsque je retourne mes regards en arrière pour fixer le chemin que j'ai fait ; mais.... mon premier soin a été de m'occuper du Collège.... Mon attention s'est ensuite portée sur les fonds en valeur et j'ai trouvé que les profits des "sept principales terres" pendant les "trois dernières années" se réduisent à un peu moins que zéro.... Dans la supposition que la maison échapperait au naufrage, il resterait un long chapitre à faire sur les moyens de la régénérer en lui procurant des élèves en nombre suffisant. Sous ce rapport l'avenir me paraît alarmant, et voici ma preuve : La rhétorique de 16 ; la 2de de 7 ; la 3e de 3 ; la 4e de douze ; la 5e de 5 ; et la sixième de 14 élèves.... Votre Grandeur voudra bien pardonner ces longueurs. J'ai cru nécessaires ces détails faits du reste dans l'intérêt d'un établissement qui lui appartient tout entier."

Ce tableau est bien sombre. Diverses omissions graves porteraient à y voir un parti pris de dénigrement. Ainsi il n'est pas fait mention de la classe de Philosophie. Elle donnait cependant six finissants cette même année. Erreur également sur le nombre des commençants ; nos cahiers ont enregistré 24 nouveaux venus. Il est possible que le directeur n'ait voulu énumérer que les pensionnaires.

Une fois lancé sur cette piste, M. Maguire ne sait plus s'arrêter. Il accumule chiffres sur chiffres avec la fantaisie d'un jongleur. Toutes ses récriminations sont renfermées dans un long mémoire qu'il présenta à Mgr Lartigue le 1er mars 1831. J'en extrais les passages suivants : "En 1825, ce Collège comptait 69 pensionnaires et près de 60 externes, aujourd'hui le nombre des pensionnaires est réduit à 38, celui des externes à 25.... Le dépérissement rapide de cet établissement qui se remarque aujourd'hui peut être attribué : 1° à l'apathie et à l'indifférence qui ont suivi les premiers mouvements de zèle et de chaleur ; 2° aux mauvaises récoltes dans années dernières.... ; 3° à la disparition presque totale du numéraire que la dernière guerre avait répandu dans tout le pays ; 4° à la dissolution de l'Association de la Rivière-Chambly qui ne fournit plus ses 150 à 200 louis par chaque an. Ajoutons que la situation isolée de Saint-Hyacinthe opère puissamment contre la prospérité de son Collège. Adossé à une forêt interminable et éloigné des grandes routes de commerce, Saint-Hyacinthe fournit l'extrémité des habitations canadiennes dans cette partie de la Province, et encore quelles habitations ! les plus pauvres peut-être du Bas-Canada. De plus cet isolement, et, encore davantage, l'épouvantable état des chemins pendant près de la moitié de l'année, rendent les communications avec le fleuve Saint-Laurent plus difficiles et beaucoup plus dispendieuses que les voyages par eau entre

Québec et Montréal. Ces désavantages seuls, indépendamment de toutes autres causes, ne permettront jamais à Saint-Hyacinthe, sans moyens étrangers, d'entrer en compétition avec les autres collèges du pays."

"Des observations qui précèdent il faut conclure que si l'on ne se hâte d'adopter quelque nouveau mode dans l'administration de cet établissement, il doit nécessairement tomber et périr en peu d'années. Déjà les symptômes de dissolution prévus et longuement détaillés par l'auteur des présentes observations, s'annoncent d'une manière alarmante."

"La marche à suivre dans les changements que nous osons recommander serait : 1° de réduire la pension à $50 ; 2° d'annoncer au public cette réduction, en la motivant convenablement, dans une feuille imprimée que l'on adresserait aux curés et aux habitants des campagnes d'en deça du fleuve ;....4° de retrancher totalement les demi-pensions ; 5° de ne plus admettre au latin, comme externes, que les enfants de la paroisse qui peuvent fréquenter les classes sans quitter la demeure des parents. J'ai longtemps hésité si je ferais parvenir ces notes à Votre Grandeur. Je craignais que mes observations ne fussent déplacées ; ou que je parusse franchir le cercle de mes attributions pour me mêler indiscrètement des affaires d'autrui.... Je dois dire aussi que je n'étais pas libre de mentionner dans mes observations que tous les moyens indiqués pour relever la maison se réduiraient à zéro ou plutôt à accumuler de nouvelles dettes si la gestion continuait entre les mains de Monsieur Girouard. Non seulement il devrait abandonner à Votre Grandeur le Collège et les terres, mais encore toutes les dettes actives avec les 500 louis que la Législature vient de lui accorder.... Je n'ose pas suggérer que dans ce

cas, ma présence pourrait être utile à raison des connaissances détaillées que je viens d'acquérir de toutes les affaires, car M. Girouard n'y voit goutte positivement."

M. Girouard avait-il prévu cette enquête sournoise et assurément malveillante. Je puis répondre affirmativement. Plus d'un an auparavant, Mgr Lartigue lui avait laissé entrevoir les mêmes alarmes. Sous l'empire des appréhensions que M. Maguire, avant son départ pour Rome, avait jetées dans son esprit, il avait invité M. Girouard à rédiger son testament et à le confier à des mains sûres. "J'obéis, Monseigneur, à l'avis que vous m'avez donné de remettre mon testament, tel que vous l'avez entendu, entre les mains du notaire Brunelle."

Par ce testament, olographe, daté du 2 mars 1830, dont nous citerons le texte plus loin, le fondateur "lègue tous ses biens meubles et immeubles à Mgr Lartigue," mais il ne spécifie rien quant à ses dettes et à son avoir. Une petite note postérieure, écrite de sa main, nous éclaire sur ce sujet. Elle est intitulée : "Compte de ce que je peux devoir." Après l'énumération des sommes dues à la fabrique de sa paroisse et pour l'achat d'une terre, elle se termine ainsi : ". . . . 4°, tout ce que je dois ne fait guère que la 6e partie de ce que je possède, même avec ce que je dois à M. Magoir." (sic).

Sans soupçonner que sa régence y contribuait largement, le directeur avait convaincu l'évêque que la déconsidération pesant sur le Collège était due aux causes extrinsèques qu'il avait recensées. Le résultat de cette entente fut la distribution de la lettre suivante, tirée à 200 exemplaires et adressée : "Aux Habitans des Comtés de St-Hyacinthe, Rouville, Richelieu, Verchères et Chambly, etc., et en général des paroisses du District de Montréal. Messieurs.

L'existence du Collège, établi depuis quelques années à St-Hyacinthe d'Yamaska, est connue de tout le monde, et vous n'ignorez pas que des cultivateurs de presque toutes les parties de ce District ont déjà confié à ce Séminaire l'éducation de leurs enfants. Des années de disettes et de détresse sont survenues, et ont arrêté les progrès de l'enseignement, au point que plusieurs se sont trouvés dans l'impossibilité de continuer d'envoyer leurs enfans à l'instruction, et que d'autres, effrayés des dépenses, n'ont pas osé entreprendre de procurer aux leurs cet avantage. Par malheur l'établissement de St-Hyacinthe, encore neuf et géné dans ses moyens ne pouvait venir à leur secours en diminuant le prix de la pension.

"Aujourd'hui, le fondateur de ce Collège à l'extrême satisfaction d'annoncer aux respectables cultivateurs et citoyens des Comtés de St-Hyacinthe, Rouville, Richelieu, Verchères, et Chambly, etc., que moyennant les largesses de la Législature, il peut réduire *d'un tiers* environ l'ancien prix de la pension qui a été jusqu'à 65 piastres.

"En conséquence, à partir du 1er octobre prochain, la pension au collège de St-Hyacinthe sera de 50 piastres pour l'année scolastique, sans autres charges, payables d'avance, une moitié au 1er octobre et l'autre au 1er mars.

"Voilà, Messieurs, l'instruction mise à la portée de presque toutes les fortunes de nos compatriotes.... Vous êtes donc invités à profiter du rare avantage qui s'offre aujourd'hui, et qui, s'il s'échappe, pourrait ne plus se présenter.... L'enseignement au Collège de St-Hyacinthe est un cours ordinaire et complet d'études, auquel on a ajouté, ces années dernières, des leçons d'arithmétique dans toutes les classes, avec un cours d'histoire et de géographie pour les écoliers avancés. On a de plus fait l'acquisition d'un piano

à l'usage des élèves qui montrent des dispositions pour la musique.

La nourriture est saine et abondante et l'on se fait un devoir de veiller scrupuleusement à la santé, à la propreté et aux mœurs des élèves....

"1° Les paymens d'avance sont de rigueur; 2° les demi-pensions sont retranchées; 3° on n'admettra au latin, comme externes, que les enfans dont les parens ont leur domicile dans le voisinage du Collège; 4° les enfans doivent avoir des habits de Chœur pour l'assistance aux offices à l'église." St-Hyacinthe, 1831.

En cette fin de l'année scolaire 1830-31, M. Maguire, comme il paraît, est le maître absolu dans la maison et sa gouverne est des plus autoritaires. Sa sollicitude rayonne même au dehors: "Toutes les affaires de M. Girouard sont entre les mains de M. Maguire," écrit M. Raymond le 4 juin 1831. Il veille sur tout avec un soin jaloux. Tout de même, il se croit toujours dans la détresse. "Je parle toujours de détresse, car elle existe réellement, et M. Girouard contribue à la continuer en agrippant les argens de la maison et qui devraient combler les vides. Malgré cela, je crois que nous sommes en bon chemin d'économiser cette année à l'établissement de quatre à cinq mille francs." 7 juillet 1831.

Les finances n'étaient pas l'unique objet des préoccupations du directeur. Le régime interne de la Maison était en souffrance. C'est sous son administration que nous relevons l'abus le plus étrange que l'histoire du Collège ait le devoir d'enregistrer. D'abord le nouveau règlement ne plaisait pas aux Séminaristes: "Dès le commencement de l'année, lors de la lecture du Règlement des Régens, une opposition très marquée de leur part s'était manifestée

contre plusieurs de ses dispositions qui ne paraissaient pas avoir été mises en force l'an dernier. Ces Messieurs ne cessent de répéter que leur condition est insupportable et la pire de toutes celles des autres séminaires du diocèse.'' M. Maguire à Mgr Lartigue, 24 avril 1831. La condition la plus insupportable, que M. Maguire ne mentionne pas, c'est que les séminaristes ne voulaient ou ne pouvaient se confesser à Saint-Hyacinthe ; ils allaient à la paroisse voisine : ''J'apprends que les Ecclésiastiques de votre Collège vont à confesse à St-Damase.... Il est singulier qu'on fasse à leur égard des choses aussi extraordinaires et aussi importantes, sans que j'en sache rien, moi qui devrais connaître d'une manière particulière tout ce qui les concerne.... Je défends très spécialement qu'aucun d'eux n'aille se confesser à l'avenir dans les paroisses voisines.'' Mgr Lartigue à M. Girouard, archiprêtre, curé de St-Hyacinthe, 15 novembre 1830. Mgr Raymond a écrit que M. Maguire ne voulait confesser personne. Je soupçonne fort que les séminaristes fussent peu enclins à faire connaître leurs fautes et leurs doléances au directeur qui en était vraisemblablement le sujet et la cause.

Une chose est certaine, c'est que l'année 1830-31 fut une année de tracas et de dégoût. M. Girouard, toujours calme, n'en parle pas, mais on en parlait dans le public. Les écoliers partaient, d'autres menaçaient de ne plus revenir. Mgr Lartigue s'émut : ''Il me paraît bien étonnant que les classes se dissolvent en si peu de temps que l'a fait la classe de Syntaxe ; il n'y en avait pas d'exemple il y a trois ou quatre ans ; il doit y avoir quelque vue particulière qui en soit la cause.'' 23 février 1831. Les professeurs étaient las : ''Une maladie grave ou donnée comme telle vient d'éloigner de l'établissement notre professeur de Morale, M. Désaulniers, et son départ a dispersé ses écoliers

.... M. Charles LaRocque témoigne ne vouloir pas revenir ici l'an prochain.'' La situation était grave. M. Maguire crut devoir se disculper : ''Monseigneur. Je suis intimement convaincu de l'entière fausseté des informations données à Votre Grandeur relativement au prétendu complot des élèves de cette maison de ne pas revenir l'an prochain.... Toute cette histoire est une fable inventée par la malveillance et propagée par des personnes crédules.... Je ne crains pas d'avancer que le bon ordre et la régularité règnent dans la maison surtout depuis l'expulsion de deux ou trois mauvais sujets au printemps dernier. Je puis même ajouter qu'en général les élèves sont contens.... Enfin je dirai en terminant que si la calomnie et la malveillance voulaient bien nous accorder quelques mois de trève, l'on verrait l'établissement reprendre vigueur sous le système d'administration dernièrement adopté.'' 1 août 1831.

L'humeur de M. Maguire se manifeste suffisamment dans les lignes précédentes ; toutefois elle se tient dans des bornes raisonnables. Je ne vois pas la même modération dans le rapport, fait à l'évêque, concernant les séminaristes-professeurs. Antérieurement, les rapports de cette nature avaient été rédigés de concert avec le fondateur ; cette fois le directeur agit seul, et il y met sa marque. Voici pour quelques-uns plus connus :

''M. Desaulniers, — Beaucoup de mémoire, médiocre jugement, — facile à l'extrême, — n'est ni craint ni respecté.

M. Raymond, — Assez de talens ,— peu de fermeté, — crainte excessive de perdre les bonnes grâces des élèves.

M. Chs LaRocque, — Assez de facilité, — médiocre jugement, — très sévère et très exigeant, — un peu scrupuleux.''

Je n'hésite pas à transcrire ces notes. Elles disent, mieux que ne le ferait une longue page, le tempérament et l'état d'âme de M. Maguire en cette fin d'année 1831. Ceux qui ont connu ces Messieurs rectifieront d'eux-mêmes. Pour l'instruction des autres lecteurs, je dois dire, dès ce moment, que ni la tradition ni l'histoire ne confirment ce jugement.

Le directeur est plus tendre envers les six élèves finissants en ce mois d'août 1831 : "G., le meilleur écolier de sa classe, — très régulier, mais très maladif. L., a de l'aptitude pour les cérémonies et prévient par son extérieur, — peu intelligent, — pitoyable lecteur, — a toujours traîné dans ses classes. C., de même force que le précédent pour les talens, — beaucoup de droiture et de simplicité dans le caractère, — extrêmement timide, — désire entrer dans l'état ecclésiastique. L., assez bon écolier, — très fervent et régulier, — est décidé à devenir ecclésiastique, — pourra peut-être enseigner assez bien les élémens. G., sans être doué de talens forts, est avec une seule exception le meilleur écolier de la Rhétorique qu'il vient de terminer, ayant déjà fait son cours de Philosophie. Sa conduite par les années passées était volage ; en la présente elle a été louche : d'abord convenable, ensuite un peu blâmable et de nouveau régulière. Il n'a point fait de Pâques, du moins dans la quinzaine à ce qu'il paraît. J., assez bon écolier, — n'était ci-devant ni chaud ni froid, — a donné depuis quelque temps des marques de changements ; surtout en redevenant pensionnaire, pour réfléchir sérieusement, a-t-il dit, sur l'état de vie qu'il doit embrasser."

Un changement s'imposait. Mgr Lartigue estime que l'œuvre de l'entreprenant directeur est accomplie et il lui signifie son rappel. M. Maguire s'insurge presque : "Mon-

seigneur. Tout me dit maintenant que l'iniquité prévaudra ; et qu'au moment que le rétablissement de l'ordre tant désiré dans cette maison commence à s'affermir visiblement, je serai flétri d'une condamnation infâmante.... Sans avoir été entendu, sans avoir été confronté avec les délateurs et surtout sans avoir été à même de repousser la calomnie, puisque l'accusation est vague et générale, je recevrai le coup mortel ! J'écris et relis ces choses du milieu de la nuit et au pied du crucifix, car le sommeil a fui loin de mes yeux ; je m'interroge, mais en vain. Un engagement pour un voyage devant lequel je ne puis reculer, m'entraîne et augmente mon supplice. Je pars le cœur navré de douleur, et Dieu sait quel en sera le résultat ; la vie m'accable...." Mgr Lartigue a pu se sentir ému par ces accents désespérés, mais, on le sait, il était ferme dans ses propos. Il maintint le rappel, et pour mettre le baume sur ces plaies vives il propose une promotion : *promoveatur ut amoveatur :* "Monsieur. Je suis extrêmement mortifié que vous traitiez l'affaire de votre retraite sur le ton que vous avez pris dans la dernière lettre que j'ai reçue de vous. Il est aisé de voir, à moins que vous n'en fassiez du bruit de votre côté, que cette retraite ne saurait passer dans le public pour une disgrâce lorsqu'on vous offre avec instance la dignité de Grand-Vicaire, une place dans ma maison pour y être comme moi-même, ou une cure convenable si vous voulez l'accepter. Pourquoi voulez-vous seul ne pas vous tromper dans votre opinion lorsque tout le monde se réunit pour dire qu'avec tous vos talens vous n'êtes pas à votre place, parce que vous ne convenez pas à cette œuvre, et que Mgr l'Evêque de Québec est parfaitement d'accord avec moi sur la nécessité de vous retirer? Consultez de sang froid ce que la raison et la religion doivent vous dicter là-dessus, et vous verrez qu'étant tous aveugles sur notre

propre compte nous avons besoin que nos supérieurs nous assignent nos places.... Au reste, c'est un parti pris, comme je vous le disais dans ma dernière, non sans l'avoir bien mûri ; en sorte que le plus tôt vous pourrez remettre l'état spirituel et temporel du Collège entre les mains de celui qui doit vous succéder, sera le meilleur. Je vous souhaite un heureux voyage....

"P. S. Rendez-moi aussi une réponse sur mes offres de résider a St-Jacques afin que j'arrange mes affaires." 18 août 1831.

M. Maguire n'accepta pas ces avances. A l'ouverture des classes, en septembre, il enseignait la Philosophie au Séminaire de Québec. Plus tard, il devint Grand-Vicaire de l'archevêque de Québec. Il remplissait en même temps les fonctions de chapelain des Ursulines. Il décéda le 17 juillet 1854, à l'âge de 78 ans.

Les brouillards que nous avons signalés dans le firmament officiel n'avaient pas empêché M. Maguire de se montrer sous le meilleur jour dans le monde des écoliers. L'*Histoire anecdotique* du Collège lui rend un excellent témoignage. Lorsque Mgr Raymond écrivait ses souvenirs, en 1879, quarante-sept ans avaient passé sur les événements relatés. Il ne connaissait pas les lettres de M. Maguire. D'ailleurs ce n'était pas le lieu de faire les réserves que l'histoire commande. Il est juste de remarquer, toutefois, que parmi les auditeurs qui entendirent ces récits des jours passées, plusieurs avaient été élèves sous le régime de M. Maguire.

Voici du reste, réserves acquises, le témoignage de Mgr Raymond : "M. Maguire a été l'un des prêtres les plus distingués du clergé canadien.... Il se chargea de la direction de ce collège en 1828 (1827). Il se livra à cette

œuvre avec une grande activité. Il mit l'ordre aux affaires temporelles de la maison. Doué d'une aptitude remarquable sous ce rapport, il surveilla avec un grand soin ce département et y établit l'économie. Il s'adressa au gouvernement pour avoir une aide pécuniaire en faveur de l'institution ; elle fut accordée ; c'est je crois la première allocation qui ait été faite par la législature aux collèges du Bas-Canada."

"Il y eut aussi un grand travail de la part de M. Maguire pour mettre les études sur un meilleur pied. Il pourvut les classes de cartes géographiques et la bibliothèque de la maison de livres utiles. Il mit sa propre bibliothèque, qui était volumineuse et bien choisie, à l'usage des professeurs, et il fit l'acquisition de quelques instruments pour commencer un cabinet de physique. Il avait acheté dans un voyage à Québec la première machine électrique qu'il y ait eu dans cette maison : de Sorel il l'a apportée jusqu'ici sur ses genoux[1].... Il aimait à converser avec les maîtres qui étaient de jeunes ecclésiastiques ; il leur indiquait ce qu'ils avaient à étudier, et leur inspirait à eux-mêmes un grand désir d'acquérir la science. J'ai entendu dire à votre Supérieur (i. e. à Mgr Raymond ; ces paroles sont mises dans la bouche d'un écolier de l'époque) qu'il lui devait beaucoup sous ce rapport.

"Ce directeur distingué formait les élèves avec un soin tout particulier aux bonnes manières, à la politesse et à la propreté ; il leur faisait remarquer les moindres défauts opposées à ces qualités et il a pu s'applaudir de voir les

---

1 Cette petite machine, modèle Hauskbee, quelque peu démantibulée, se voit encore dans le cabinet de physique.

efforts qu'il a faits couronnés d'un succès difficile à obtenir[1]."

"La gravité de M. Maguire ne l'empêchait pas de se montrer aimable envers les élèves ; il leur parlait avec bienveillance, prenait plaisir à regarder leurs jeux, et quelquefois il les amusait lui-même par certains tours qu'il appelait ses sortilèges. Il passait ses récréations entières au milieu des élèves malgré le bruit assourdissant, et la poussière qui était étouffante dans la salle si basse du vieux collège."

"M. Maguire faisait le catéchisme de la manière la plus instructive et la plus propre à captiver l'attention : les élèves aimaient à l'entendre et ils regrettaient qu'il ne voulût jamais leur faire de sermons proprement dits."

"Un trait frappant dans la conduite de M. Maguire était la grande vénération qu'il avait pour le fondateur du Collège : il n'en parlait qu'avec un profond respect, et il aimait à faire sentir aux écoliers ce qu'ils devaient à cet insigne bienfaiteur de la jeunesse. M. Girouard à son tour, se plaisait à parler du directeur avec l'expression d'une haute estime, et d'une vive reconnaissance pour les services qu'il rendait à la maison."

"M. Maguire, de retour de son voyage d'Europe, reprit la direction du Collège ; mais il n'y mit pas la même activité que dans les autres années.... Le nombre des

---

[1] Aux jours de sa jeunesse, M. Raymond était moins admirateur de la direction éducationnelle de M. Maguire. Voici ce qu'il écrivait le 4 juin 1831 à son ami M. Jos. LaRocque, alors au Collège de Chambly : "Imagine-toi qu'hier au soir toute la Communauté conduite par le Directeur a assisté aux représentations du Cirque depuis huit heures jusqu'à dix heures. Ce n'est qu'avec une extrême répugnance que je me suis déterminé à y aller et avec une très grande honte que j'y ai assisté. Rien ne convient moins, ce me semble, à la dignité ecclésiastique... Je rougissais de me trouver là...."

élèves diminuait sensiblement. Il sentit lui-même qu'il était appelé à faire plus de bien ailleurs...."

M. Maguire a publié plusieurs opuscules. J'ai parlé ailleurs de son *Recueil de notes....*, imprimé à Paris en 1830. Nous lui devons aussi les *Observations d'un catholique* sur l'Histoire du Canada par l'Hon. William Smith, 1827, signées "Vindex". Il soutint plusieurs polémiques : une avec un M. Gregg, de Dublin ; une autre avec le Grand-Vicaire Demers, de Québec.

***

M. l'abbé Louis Proulx, professeur de Philosophie, agit en qualité de directeur intérimaire pendant l'absence de M. Maguire ; c'est-à-dire, du mois de mai 1829 à la fin de l'année scolaire 1830. Son administration fut une époque de calme et de repos au milieu des années mouvementées du règne de M. Maguire.

Le premier soin du jeune directeur fut de faire approuver et de mettre en vigueur le nouveau règlement, — nous en avons parlé antérieurement, — pour les écoliers pensionnaires et pour les externes. Les menus détails de la vie collégiale, les jours de classe, les jours de congés ordinaires et extraordinaires, l'assistance aux offices paroissiaux, les sorties en ville, tout y est minutieusement ordonné. "L'habillement extérieur des écoliers est un capot bleu avec une ceinture.... qu'il ne faut pas quitter, même hors du Collège, tant qu'on appartient à cette maison." Le règlement de M. Crevier prescrit un capot bleu avec nervures blanches et une ceinture de couleur. D'après la tradition, c'était le même uniforme que celui des collégiens de Québec avec liseré blanc sur toutes les coutures. Un portrait de collégien fait voir que ces parements étaient encore

en usage, ici, en 1860. A partir de 1870, le liseré blanc n'apparaît plus que sur les coutures dorsales. La ceinture de couleur était encore permise à cette dernière date ; depuis, elle est uniformément bleue. La casquette, vraisemblablement, devait être une copie de celle de Québec, avec liseré blanc aussi. Celui-ci a disparu depuis longtemps ; nos anciens ne l'ont pas connu.

M. Proulx voulut ouvrir plus larges les portes de la chapelle du Séminaire. Jusque-là, suivant l'ancienne discipline sans doute, l'entrée de la chapelle était réservée aux seuls écoliers. De son chef, M. Girouard avait permis à la famille seigneuriale d'y entendre la messe sur semaine. L'évêque ne vit pas cela d'un bon œil ; M. Maguire dut disculper son supérieur : "M. Girouard a toujours cru, Monseigneur, qu'un oratoire privé pouvait être fréquenté par ceux que le propriétaire y appelle sans qu'il put admettre indifféremment la foule. Ce Monsieur avait, en conséquence permis l'entrée de sa chapelle de Saint-Antoine à la famille du Seigneur, à quelques individus bienfaiteurs du Collège et aux MM. du clergé. Il me paraît à moi qu'on use fort sobrement de ces permissions ; car depuis la retraite, un seul laïque étranger à la maison a entendu la messe dans la chapelle. D'entre les MM. du clergé, M. Raizenne est le seul, depuis la même époque, qui ait demandé à y célébrer ; ce Monsieur a été refusé, d'après les ordres de Votre Grandeur." 13 février 1828.

M. Proulx revint à la charge le 13 décembre 1829 : "Je me permettrai, Monseigneur, de vous demandez si vous permettez aux domestiques du Collège d'assister, les dimanches, à la messe qui se dit dans la chapelle? Je me permettrai encore de demander la permission pour un vicaire de la cure de dire la messe de communauté à la

chapelle, dans le cas que le directeur serait malade ou absent.'' Il est probable que, cette fois, les autorisations furent accordées, car il n'en est plus question par la suite. Mais ce n'est qu'en 1845 que la chapelle put jouir de tous les privilèges concédés aux oratoires semi-publics.

Les années 1829 et 1830 furent heureuses et pour les élèves et pour le directeur intérimaire : ''Pour le moment, écrivait celui-ci, je n'ai rien que de consolant à rapporter à Votre Grandeur. Avec des Régents comme ceux que vous m'avez donnés, je ne puis avoir que de riantes perspectives.'' 26 octobre 1829. Mgr Lartigue présida les exercices de la fin de l'année 1829. C'est en cette circonstance qu'un discours de remercîments fut adressé aux membres de l'*Association de la Rivière Chambly*. Mgr Jos. LaRocque terminait alors son cours d'études. Il était redevable de son instruction à cette généreuse association. En son nom et au nom des confrères qui avaient bénéficié de la même faveur il exprima sa gratitude dans les termes suivants : ''Quel jour heureux pour nous que celui qui termine nos travaux littéraires. Des prix, des couronnes, des applaudissements sont la récompense de nos faibles succès..... Mais le sentiment le plus agréable pour nous est celui de la reconnaissance. Nous en offrons l'hommage, à vous, Monseigneur.... ; à vous, généreux fondateur de ce Collège ; nous joignons nos voix à celle du public qui depuis longtemps vous présente son admiration et ses éloges.... Nous avons à nous acquitter d'une dette sacrée ; nous avons à offrir le tribut de notre reconnaissance la plus profonde aux membres généreux de l'Association bienveillante formée pour le soutien de cet établissement, et pour l'instruction de la jeunesse des environs. Honneur à vous, amis des lettres et protecteurs des

sciences ; puissiez-vous jouir des fruits de votre générosité. Pour nous, objets de votre bienveillance, heureux si nous avons répondu à votre choix et mérité votre approbation, et si, marchant sur vos traces, nous devons tout à la fois à vos bienfaits et à votre exemple l'honneur de devenir à notre tour des membres utiles à la société."

Celui qui parlait ainsi était un élève de Rhétorique, mais finissant son cours tout de même, et ce qui est plus, il avait rempli, durant quelques mois, les fonctions de professeur de Philosophie. Le fait mérite d'être souligné. M. Proulx était professeur de Philosophie quand le départ de M. Maguire pour l'Europe lui fit prendre la direction de la maison. Il fut remplacé dans la chaire de Philosophie par un élève de Rhétorique. Voici comment la chose s'explique :"Celui, dit l'*Histoire anecdotique du Collège*, qui, après avoir été coadjuteur de l'Evêque de Montréal, et ensuite Evêque de St-Hyacinthe, est aujourd'hui Evêque de Germanicopolis, terminait cette année son cours d'études. Il avait eu les succès les plus distingués ; un travail constant secondant sa belle intelligence, il était devenu un élève très fort, et possédant beaucoup de connaissances. Après ses Belles-Lettres, il avait fait son cours de Philosophie, montrant la plus haute aptitude pour cette science. Ses progrès étonnaient son maître, M. Michel Morin, un professeur distingué ; il fit ensuite ses mathématiques et sa Physique sous M. Pouliot et puis sa Rhétorique sous M. Raymond. C'est pendant qu'il était élève de cette classe qu'il fut appelé à remplacer M. Proulx comme professeur de Philosophie. Il gardait le costume et suivait le règlement des écoliers ; il inspirait une telle estime que ses élèves eurent pour lui beaucoup de respect et de docilité. Son enseignement, grâce à la préparation qu'il y apporta, fut goûté et donna une pleine satisfaction. Cependant comme c'était

une position anormale, on le remplaça par M. Octave Boucher.''

Les examens de 1830 ne furent pas moins attrayants. M. Raymond, séminariste et professeur de Rhétorique fit débiter un discours sur les Belles-Lettres par son élève J.-B. Desrosiers, devenu plus tard médecin à Saint-Antoine et beau-frère de Sir Georges-Etienne Cartier. M. Raymond commençait de cette façon la longue et remarquable série de conférences, discours, entretiens de fin d'année qu'il continua presque sans interruption jusqu'à la fin de ses jours. Je me plais à citer un court extrait du discours de 1830 ; il porte la marque de l'auteur. Ceux qui, pendant tant d'années furent les fidèles auditeurs de Mgr Raymond, le reconnaîtront et ils me sauront gré de mettre ses premiers essais sous leurs yeux :

''Parmi les connaissances que peut embrasser l'esprit de l'homme, les Belles-Lettres sont celles qui lui procurent peut-être les plus douces jouissances. Sous le nom de Belles-Lettres on comprend la Poésie, l'Histoire et l'Eloquence.... c'est la Poésie qui jette le plus d'éclat, qui a le plus d'agrément et qui, en un certain sens, est plus capable de faire honneur à une nation par des ouvrages qui sont, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la fleur de l'esprit la plus fine et la plus déliée.....''

Au retour de M. Maguire, en 1830, M. Proulx quitta la maison et alla prendre, à l'ouverture des classes, la direction du Collège de Sainte-Anne de La Pocatière.

Le nom du directeur intérimaire est familier à nous tous. La tradition rappelle qu'une auréole de distinction, d'amabilité, de supériorité intellectuelle se répandait autour de lui. Son portrait, conservé dans une de nos salles, montre une figure où se revèlent toutes ces belles qualités.

Mgr Raymond, son contemporain, son confrère de Théologie et d'enseignement, en parle longuement. "M. Proulx, dit-il, a été une des gloires du clergé de notre pays. Il avait étudié à Nicolet avec le plus grand succès. Il fit ici, avec non moins de succès, toutes ses études théologiques. Il fut professeur de Rhétorique et de Philosophie. Il s'est éminemment distingué par son enseignement ; il avait un goût littéraire exquis ; il savait exciter l'intérêt de ses élèves pour les matières, objets de leurs études. Il s'attachait à les former à la déclamation. Aussi les pièces théâtrales qu'il faisait jouer à la distribution des prix étaient-elles parfaitement exécutées. Il était aussi un excellent musicien, tant pour le piano que pour le violon ; c'est lui qui a donné le premier enseignement de la musique dans la maison. Il a montré un grand talent d'écrire dans une publication dirigée contre l'impiété qui cherchait à s'introduire dans le pays. Cet ouvrage est écrit avec beaucoup de force et d'éloquence. Il est à regretter que son auteur n'ait pas écrit plus souvent : il aurait été une de nos gloires littéraires. Comme directeur, M. Proulx montra une grande habileté ; il savait maintenir l'ordre ; il était respecté et aimé des écoliers ; il les rappelait souvent au sentiment du devoir ; il a pu cependant agir quelques fois avec sévérité. La renommée qu'il avait acquise à Saint-Hyacinthe le fit appeler à la direction du Collège de Sainte-Anne. Il fut curé de la ville de Québec, où, par son zèle, le talent de sa parole, la dignité de ses manières, son affabilité et les œuvres auxquelles il a pris part, il s'est attiré une estime générale. Fatigué des travaux qu'exigeait de lui cette importante fonction, il a demandé à en être déchargé. Il fut nommé curé de Sainte-Marie de la Beauce en 1851. Il est devenu Vicaire-Général de l'archevêché de Québec ; il est mort en 1871."



Pendant que le directeur et les professeurs s'emploient à faire progresser le Collège, le fondateur n'est pas inactif. Son industrie se tourne vers la prospérité matérielle qu'il ambitionne pour sa fondation. De nouvelles paroisses, détachées de Saint-Hyacinthe, sont devenues nécessaires. Saint-Pie se fonde en 1828 ; Saint-Dominique est en formation. Dès 1826, il exprime la crainte que ces établissements nouveaux n'empiètent trop sur le sien, "que St-Hyacinthe ne soit le plus pauvre des arrondissements d'Yamaska." Il invoque aussi d'autres raisons : "Si, Mgr (de Telmesse), suivant la démarcation de St-Dominique faite par Mgr Plessis, l'église est dans le cinquième rang elle est au cœur du bois et tout près de dix arpents sur trente de terre à bois pour le Collège.... Rien de plus destructeur dans le bois qu'une église et un village (!).... Il en est absolument de même pour St-Pie, faute de reculer l'église d'une quinzaine d'arpents pour la mettre dans le désert, sur la rivière et plus proche du ministre protestant pour l'empêcher de faire du ravage.... Vous avez là, toujours pour le Collège, une terre à bois de deux arpents sur trente...." L'année suivante, il s'adresse, dans le même but de conservation à Monseigneur Panet : "le site, proposé pour l'église de St-Pie, si désirable par rapport à l'église protestante, à la rivière,......., laisserait à Saint-Hyacinthe un morceau de terre d'environ soixante arpents d'un rang double, qui en est tout près, avec un beau chemin pour y venir tandis, qu'il faut passer par des voies presqu'impraticables pour aller à St-Pie. J'aurai 2,259 communiants si j'obtiens cette addition à ma paroisse. Ce nombre est bien grand, mais il renferme 800 communiants du village. S'il est trop grand, il y aurait moyen de donner 300 communiants à La Présentation qui n'est plus sus-

ceptible d'augmentation dans la Seigneurie de Maska." 1827.

Létablissement de Saint-Pie ne fut pas reculé, mais M. Girouard obtint les soixante arpents de territoire qu'il demandait, et, selon son désir, l'établissement de Saint-Dominique s'éloigna du cinquième rang.

On sourit à la lecture des doléances et des revendications répétées de M. Girouard. Il ne faut pas oublier que sa fondation lui avait coûté immensément ; que les évêques ne lui avaient rien donné ; que jusqu'alors les recettes par les élèves n'avaient pas suffi à compenser les déboursés. Quoi d'étonnant si nous le voyons chercher les moyens d'assurer la permanence de son œuvre par des recettes tirées du dehors. Il économisait pour ses successeurs. Ses terres, ses forêts ont fait le crédit du Collège. Grace à ces biens fonciers, nos anciens ont pu sans imprudence s'obérer lourdement et commencer en 1849 l'immense construction que nous habitons. Qui oserait le taxer de cupidité? Deux fois, nous l'avons vu se dépouiller de ses biens au bénéfice de la Corporation à venir. Au moment même où il apparaît plus âpre au gain, je veux dire plus attaché aux fruits de ses dîmes, il prépare le testament par lequel il lègue tout à Mgr Lartigue avec charge de faire retour à son Collège. Et la forêt de dix arpents sur trente, qu'il protège jalousement, naïvement, ça été la fortune du Collège. Jusqu'à ces années dernières, nous n'avons pas connu d'autre combustible que le bois. Hiver sur hiver les bûcherons ont taillé dans ce domaine et il n'est pas encore ruiné.

Vers le même temps, l'ambition de M. Girouard se porta vers un champ nouveau. Il voulut acquérir une imprimerie en vue de la publication d'un journal ecclésiastique. C'était un excellent moyen de faire connaître au loin le nom de Saint-Hyacinthe et de son Collège. Une heureuse occa-

sion se présentait. Le curé de Saint-Philippe, M. Pigeon, ancien vicaire à Saint-Hyacinthe, avait ouvert un atelier où furent imprimés plusieurs opuscules pieux, aujourd'hui fort recherchés par les bibliophiles. Certains pamphlets dirigés, vers 1823-24, contre l'autorité de Mgr Lartigue sortaient de la même presse. En 1829, l'imprimerie de M. Pigeon fermait ses portes. Aussitôt M. Girouard écrit à Mgr Lartigue, le 10 mai 1830 : "Quelqu'un m'a parlé de l'imprimerie de M. Pigeon et me disait que ce nous serait favorable à 400 louis ; qu'il croyait qu'elle avait coûté 800 louis. M. Pigeon nous fournirait un jeune homme qui instruirait l'un des nôtres. Il m'invite à aller voir le tout, mais je ne ferai rien sans votre avis." Je n'ai pas la réponse de l'évêque. Elle fut probablement négative car l'achat ne fut pas transigé et la tentative de M. Girouard échoua.

Elle fut reprise l'année suivante. Le 19 décembre, quelques curés du district de Montréal, MM. Remi Gaulin, Aug. Blanchet, Ed. Labelle, J. Paquin, Deguise, se réunirent au presbytère de Sainte-Geneviève et émirent un vœu tout à fait conforme au projet de M. Girouard. Quelques jours plus tard, le 3 janvier 1832, une deuxième assemblée réunit dans le même but, au presbytère de Saint-Charles-sur-Richelieu, Messieurs les curés B. Alinotte, J.-B. Bédard, M. Blanchet, P. Gagnon, M. Cusson, J.-B. Bélanger, J.-B. Kelley, J.-F. Gagnon, Edouard Crevier, A. Manseau, H.-L. Girouard, J.-B. Leclerc, Léon Vinet. "Les résolutions de Sainte-Geneviève ayant été lues par M. Jacques Paquin, secrétaire, les décisions suivantes furent adoptées à l'unanimité :.... 2° Que le but principal des résolutions ci-dessus étant l'établissement d'un papier ecclésiastique, une liste de souscription soit ouverte et mise en circulation pour subvenir aux frais d'impression et de rédaction d'icelui..."

On s'explique mal que le nom du curé de Saint-Hyacinthe ne se lise point ici à la suite du nom de ses vieux et constants amis. L'échec de la démarche qu'il avait tentée individuellement lui fut sans doute un obstacle relativement à toute démarche ultérieure.

M. Girouard consacra à l'achat d'un orgue une partie de l'argent qu'il destinait à l'imprimerie. L'autre partie reçut une destination digne d'être connue. J'y vois une application ancienne du régime des caisses rurales. La récolte avait manqué. Le printemps venu, M. Girouard écrivit à Mgr Lartigue : "Je vous ai fait connaître dernièrement que les marguilliers désiraient avoir la permission de prendre de l'argent dans le coffre pour augmenter les semences, mais comme il n'y a que cent louis qui ne soient pas engagés, nous avons obtenu de M. F.-Antoine LaRocque un crédit de six mois pour la moitié du prix des orgues, c'est-à-dire cent-cinquante louis pour six mois, ce qui nous permet d'employer 250 louis pour les semences. J'offrais à Votre Grandeur les marchands pour cautions, mais ils ont trouvé plus convenable que ce fût les habitans parce qu'ils se connaissent mieux entre eux et qu'ils connaissent leurs besoin.... Je vous envoie la formule des obligations que la fabrique fera passer à chacun des emprunteurs."

Dominant les préoccupations diverses, restait toujours pour le fondateur la grande question de l'incorporation de son Collège. Nous avons lu sa requête au gouverneur Dalhousie en 1824 ; elle ne fut pas agréée. Il s'adressa, en 1829, à Sir James Kempt ; il ne fut pas plus heureux : "I have the honor to acquaint you, by His Excellency's command, that he has not been empowered by His Majesty's Secretary of State to hold out to give any expectation that the prayer of your Memorial can be complied with.

Yorke, Secry." 31 octobre 1829. M. Girouard est indigné; il répond avec vivacité : "Je ne puis me dispenser d'observer à Votre Excellence combien il en doit coûter à un homme qui, comme moi, a fait des sacrifices immenses pour l'établissement si utile au pays et, je puis dire, nécessaire à ce district, de se voir frustrer dans ses projets louables pour l'éducation, par le Gouvernement de la Mère-patrie qui se prétend si libéral en cette matière, et je doute que mes compatriotes aperçoivent dans cet acte des ministres de Sa Majesté une preuve d'intérêt pour la diffusion des lumières et de la science parmi les Canadiens. J'avoue que cette mortification pèse extrêmement sur mes vieux jours, mais, me soumettant, là-dessus comme sur le reste, à la divine Providence, j'ai l'honneur d'être...."

Les temps paraissaient meilleurs en 1831, sous Lord Aylmer. M. Girouard, que rien ne rebute, présente une troisième requête. Les considérants sont les mêmes que dans les requêtes antérieures, mais il s'y trouve des modifications qui attirent l'attention. Ainsi le nom de Mgr Lartigue est à la tête de la Corporation proposée. M. Girouard avait écrit à Mgr Panet : "Il serait peut-être à propos que Mgr Lartigue fût à la tête du Trust, au lieu de l'Evêque de Québec, vu que je lui ai légué mes biens par mon testament et afin que tous les trustees fussent résidents dans le district de Montréal." M. Maguire, en qualité de directeur de la maison, fait aussi partie de la Corporation.

Les intéressés, cette fois, étaient pleins d'espérance : "La pétition, écrivait de Québec M. Maguire, a été présentée à Son Excellence le Gouverneur qui a demandé quelques jours pour considérer s'il ne pourrait pas de son chef accorder les Lettres Patentes demandées. Dans le cas contraire, il fera passer la pétition aux ministres avec les recommanda-

tions convenables ; mais il ne peut dans ses dépêches mentionner Monsieur Viger comme chargé de solliciter cette mesure à Londres, parce que ce serait, dit-il le reconnaître en quelque sorte comme agent accrédité de la Province. Du reste, le Lord paraît mettre beaucoup de loyauté et de franchise dans ses procédés, et je n'ai nul doute que si la chose dépend de lui elle ne soit accordée." 16 mai 1831.

Il était écrit que "le respectable et très âgé curé" ne verrait pas ses désirs exaucés. M. Prince, alors directeur, nous fait connaître le sort de la dernière pétition : "Monseigneur. J'ai l'honneur de transmettre à Votre Grandeur un nouveau document sorti de la politique raffinée et protestante de notre Gracieux Gouvernement. C'est un refus écrit de Lettres Patentes, adouci, il est vrai, par quelques promesses de sanctionner un Bill de Corporation...." Voici un fragment du document sus-dit adressé à Lord Aylmer : ".... Your Lordship states your opinion that a compliance with the prayer of the Memorial, addressed to you by Mr. Girouard, a Roman Catholic Clergyman, would give general satisfaction to His Majesty's Canadian subjects. I have to acquaint your Lordship in reply that there appear to be legal difficulties which prevent the issuing of Letters Patent to the effect claimed by Mr. Girouard ; and it is therefore not in my power to recommend a compliance with his request.... I should have no hesitation in advising His Majesty to confirm any act which may be passed for that purpose by the Legislative Council and Assembly. (Signé) Goderich, 22 feb. 1832."

Une solution favorable se fait pressentir. Elle viendra, mais pas assez tôt pour que le vénérable fondateur puisse chanter son *Nunc dimittis* qui s'annonce prochain.



Monseigneur Jean-Charles Prince,
Directeur (1831-1840) du Séminaire.

CHAPITRE IV

L'ORGANISATION INTÉRIEURE. — LA MORT DU FONDATEUR

1831-1832

M. Jean-Charles Prince, directeur. — Mort de Messire Girouard. — Ses funérailles, son testament.

Le premier directeur formé dans la maison et presque issu de ses entrailles fut M. Prince, en 1831.

Certes, à une exception près, ceux qui s'étaient succédé dans cette fonction y avaient apporté, à leur façon, un dévouement constant et sincère, de même que tous les efforts propres à avancer l'œuvre nouvelle. Mais formés au dehors il leur avait manqué et, par suite, il avait manqué au personnel de l'établissement l'empreinte personnelle, la marque de fabrique aussi essentielle dans l'ordre intellectuel et social que dans l'ordre industriel.

M. Prince, lui, pouvait se flatter d'avoir respiré l'atmosphère développée au sein du Collège et qui commençait à lui donner une âme distincte. C'est en effet à dater de cette époque que l'on sent plus nettement se faire jour dans la maison cette uniformité de besoins et de sentiments; surtout cette homogénéité d'aspiration qui fera plus tard sa grandeur et lui attirera tant d'attachement et de sympathie de la part de ceux qu'elle aura formés, de même que tant d'admiration de la part de ses amis étrangers.

1831, en effet, c'est une étape spéciale dans la vie de notre Institution, la première qui accuse chez elle un éveil aux événements troublants qui commencent, à cette épo-

que, à agiter les esprits et qui paraît déjà comme une instructive et secrète communion entre elle et les hommes qui semblent à ses yeux le mieux porter le sentiment national. Car, pour elle, le maintien de notre langue, de nos traditions, de nos croyances religieuses, cela forme pareillement partie du programme des études.

En accueillant solennellement dans ses murs M. de St-Ours; en lui présentant une adresse de vive admiration, le Collège honorait sans doute son bienfaiteur, le promoteur de l'Association de la Rivière-Chambly, et c'était justice. La démonstration ne visait-elle pas aussi le Conseiller législatif qui venait de lutter avec ses concitoyens français contre Dalhousie. Cela n'avait-il pas concuru à lui donner une certaine auréole grandissante?

Pourquoi, presque en même temps, le docteur Wolfred Nelson se croira-t-il autorisé à communiquer, comme confidentiellement, son programme à M. Raymond en l'accompagnant de l'apostille respectueuse et naïve : "Au Collège le plus distingué du pays"?

Il y a quelque chose de profondément touchant, — et que je tiens à dégager immédiatement de son caractère politique, — dans cette démarche d'un chef laïque de parti qui s'en vient auprès d'une des têtes dirigeantes de notre maison soumettre ses projets de revendications constitutionnelles, solliciter ses avis. Rien que cela révèle jusqu'au fond toute l'étendue de la communauté d'aspirations et de sentiments se présentant comme une complicité d'âme. L'histoire de la Vendée ne nous rappelle-t-elle point des traits et des situations analogues?

Comment expliquer, plus tard encore, presque aux jours agités de notre Histoire, la réception dont Papineau fut l'objet au sein de notre maison, et qui se termina par une

acclamation subite et spontanée de la part de tout le peuple écolier et du personnel : Vive la Patrie !

Vive la Patrie ! Est-ce bien là le texte véritable? Il est bien probable que oui, parce que c'est le texte écrit et que ce fut la version reconnue et acceptée par les manifestants eux-mêmes. Mais quel tapage ne fit-on pas dans les journaux à ce sujet, dans les journaux à tendances bureaucratiques, naturellement. Pour ceux-ci l'acclamation n'avait pas été : Vive la Patrie, mais : Vive le patriote !

Patrie ou patriote, le mot authentique nous importe peu aujourd'hui après ce long recul. Il nous sert simplement à faire ressortir ce qui émane de plusieurs actes des anciens directeurs. C'est l'amour de la patrie, l'idée nationale, le devoir public, le triomphe religieux, tout cela mené comme une doctrine, avec les saines et fortes études du programme d'instruction le plus complet.

Monsieur Jean-Charles Prince apparaît en qualité de directeur au début de l'année scolaire 1831-32. Il venait de Montréal où depuis son ordination, le 23 septembre 1826, il exerçait les fonctions de chapelain de l'église Saint-Jacques et de secrétaire de Monseigneur Lartigue. Sa nomination se fit probablement de bouche à bouche, vers la fin de juillet.

Il était bien connu à Saint-Hyacinthe ; j'ajoute qu'il y était désiré. Elève de Nicolet, il y enseignait les Belles-Lettres en 1823-24. L'année suivante, il enseignait, ici, la Philosophie. Il s'était attaché à ses derniers élèves, à M. Raymond particulièrement. Celui-ci conservait pieusement une petite lettre que l'ancien professeur, retourné à Nicolet, adressait en octobre 1825, "aux étudiants en Philosophie au Collège de St-Hyacinthe. La volonté de mes

supérieurs, disait-il, me fixe à Nicolet. Je me trouve forcé de vous présenter mes adieux, au moins d'un an.... La joie sera plus grande lorsque nous nous rencontrerons.... Tout ce que la tendresse et l'intérêt peuvent dicter, je vous le dis et je vous le souhaite". La correspondance avec le jeune professeur de Saint-Hyacinthe se continua intime, confiante, dévouée, doctorale même. Elle nous révèle d'abord, chez M. Raymond, des aptitudes que personne n'a jamais soupçonnées chez lui : "Le cher Sabin apprendra, par la présente, qu'en vertu d'une délibération des conseillers de l'Association du Bureau des clercs, il a été nommé à gérer les fonctions de vice-trésorier.... et a été mis en possession du livre courant des comptes.... Conséquemment, mon cher trésorier, tu voudras bien contribuer doublement à notre petite bonne œuvre, faire rentrer les argents, etc., surveiller le protégé, etc.,...." Dans une autre lettre, le 4 novembre 1830, M. Prince écrit : "Tu flattes l'intérêt que je prends au Collège quand tu m'informes de ce qui le concerne." C'était à l'époque où la présence, à Saint-Hyacinthe, de M. Maguire devenait onéreuse au fondateur et aux professeurs. Il n'est pas défendu de croire que M. Prince inclinât à revenir travailler dans un champ qu'il connaissait, où il avait laissé des hommes qui lui inspiraient les plus belles espérances : M. Raymond, les deux LaRocque, M. Desaulniers.

Du ton léger, les lettres de M. Prince passent insensiblement au grave ; et la question grave, en 1830, c'était la question Lamennais. Avec quelle ardeur M. Prince s'emploie à gagner M. Raymond à la cause "des pèlerins de Rome, et de la liberté". Il semble toutefois que le disciple ne résista pas beaucoup et s'il fit mine de résister, je soupçonne fort que ce fut pour provoquer de nouvelles lettres de l'ardent initiateur. Le 16 novembre 1830, M. Prince lui fait une

longue lettre de quatre pages in-4[to], écriture serrée. Aujourd'hui que seuls les échos de ces mémorables débats éveillent notre attention, cette lettre reporte vivement le lecteur en arrière ; elle fait passer sur son âme comme une vibration du souffle impétueux des champions de la cause. "Si tu n'es pas satisfait, lui disait-il, il faudrait des *in-folio*. Dans ce cas, écris-moi plutôt que tu vas venir passer quelques soirées dans la solitude de ton meilleur ami." M. Raymond est conquis, à tel point que l'élève menace de dépasser bientôt le maître : "Excuse, mon brave petit Lamennais.... Est-ce de St-Hyacinthe qu'originait cet *anonyme*, qui tapait, l'autre jour, l'Editeur de *La Minerve* à propos de la confrontation de ses principes avec ceux de Lamennais? Ça m'en a tout l'air.... La cause de Lamennais triomphe et c'est la bonne cause aux yeux de tout les amis de ce qui est bon et religieux."

M. Prince était l'intermédiaire désigné entre Mgr Lartigue et le Collège, surtout lorsqu'il s'agissait de l'office de M. Raymond. Celui-ci préparait les élèves à jouer la tragédie de Cinna aux exercices de la fin de l'année 1831. Il s'informe si l'évêque agrée ce drame : "Pour ce qui est de Cinna, répond le correspondant montréalais, Mgr suspend son approbation.... Au reste il désire que l'on emploie tous les moyens possibles pour encourager les beaux arts et illustrer la chère maison de Saint-Hyacinthe.

Il est facile d'imaginer par ces préliminaires en quelles dispositions d'esprit M. Prince venait à Saint-Hyacinthe. Il arrivait chez lui ; il sentait que sa venue inspirait des espérances et point de défiance. Il retrouvait ses anciens élèves devenus des professeurs, connus favorablement au dehors. Ses écrits trahissent une satisfaction enjouée : "Plus infidèle qu'un évêque à mes promesses, j'ai contredit ma parole.... Puisque tu es un homme de bonne volonté

et qu'on peut t'ôter, sans que tu murmures, ce qu'on t'a offert, tu seras chargé de la Rhétorique et Désaulniers de la Philosophie.... Voilà qui paraît bien aller, nous aurons du monde, etc., de la bonne volonté, etc.'' 19 septembre 1831.

En effet l'appel fait aux populations par M. Maguire avait été entendu ; le succès dépassa même les espérances, et ce fut un embarras momentané : "Le pensionnat de St-Hyacinthe compte maintenant 87 enfants et quelques douzaines d'externes. Le régent des Eléments se trouve avoir cinquante élèves dans un appartement qui peut à peine en loger trente convenablement.... Il faudra bouleverser bien des choses.... La gangrène du chagrin se met dans quelques petits cœurs.... Les autres me paraissent tous pleins d'ardeur et de joie, et mes collaborateurs pleins de zèle et de bonne volonté.... Nous attendons prochainement la visite d'un ami de l'éducation et de l'établissement, Monsieur de St-Ours. Il désire voir la communauté. Mercredi soir commencera la retraite annuelle.'' 16 octobre 1831.

Monsieur Charles de St-Ours, dont nous avons déjà parlé n'avait cessé de s'intéresser au progrès du Collège. Mais c'est la première fois, et ce sera la dernière que je le vois l'objet d'une démonstration publique. Il décéda en 1834. M. Raymond écrivit sa biographie dans le journal l'*Echo de Saint-Charles*, fin novembre. Il y est dit que "M. de St-Ours, en 1775, au commencement de la révolution américaine alla rencontrer l'armée d'invasion sur les frontières avec ce que Montréal et ses environs offraient de canadiens les plus distingués. Il fut fait prisonnier et amené aux Etats-Unis où il passa deux ans en captivité. Il visita l'Europe en 1784. Il fut présenté à plusieurs cours et surtout à la cour du Grand Frédéric. Il conservait, écrite

de la main de celui-ci, une invitation pour assister à une de ses grandes revues. Il fut appelé, l'un des premiers, au Conseil Législatif, en 1791. Malgré son grand âge il continua à diriger ses efforts patriotiques contre l'administration du Lord Dalhousie qu'il considérait comme subversive de tout ce que ses compatriotes avaient le plus à cœur. L'honneur, la justice et l'amour de son pays furent ses guides et sa passion." Une pièce de vers d'une dizaine de stances signée G. B. est jointe à cette notice. La plume enfantine d'un collégien s'y décèle :

Longtemps il a vécu, mais trop tôt il est mort
Celui dont les années
Si promptement passées
Coulaient dans la vertu qu'il aima sans effort.

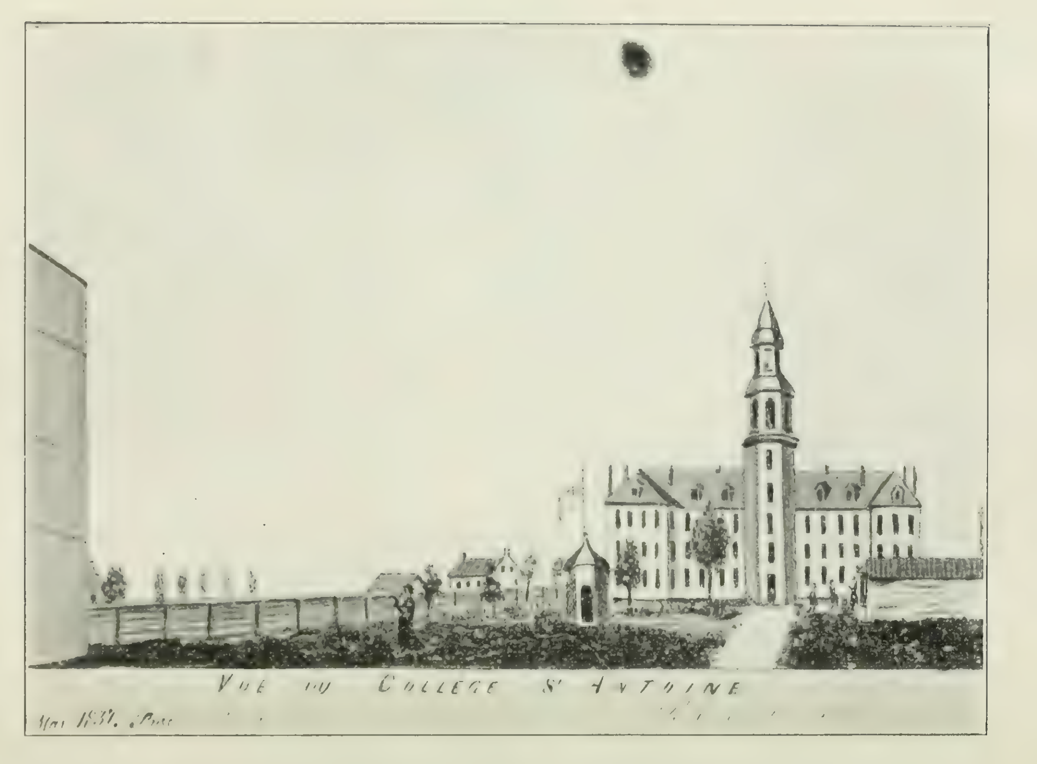
Monsieur Roch de St-Ours, fils de Charles, ne fut pas moins dévoué au Collège. La bibliothèque familiale resta ouverte aux professeurs. M. Raymond demande souvent Chateaubriand. En compagnie de l'honorable Jean Dessaulles, autre grand ami du Collège, il reçut, à son tour en 1833, les hommages de la communauté dans une démonstration solennelle. On lit dans l'adresse qui lui fut présentée que "sa bienveillance est au niveau de la générosité de son vénérable père."

Le congé du jour de l'an, qui, sous M. Maguire, paraissait arrêté finalement et pour toujours, est de nouveau l'objet de la prévoyance du directeur. Il est "prêt au travail comme au repos" mais il demande à l'évêque si les vacances de trois jours front dorénavant partie intéressante du règlement. Mgr Lartigue accorde la faveur demandée à la condition qu'on lui fasse rapport sur la conduite des élèves pendant ces jours de carnaval. J'ai sous les yeux les notes du directeur concernant ce congé pour les années

de son directorat, 1831-40. Le congé a été régulièrement donné tous les ans, tantôt de 3 jours, tantôt de 5 jours; parfois le 1er janvier, plus souvent le 5 janvier. Ces vieux papiers sont indiscrets; la critique du directeur n'omet rien. Un *nota bene* mérite d'être souligné : "En 1836, on est sorti le 5 pour ne revenir que le 8 janvier, au soir, le congé de l'évêque ayant été ajouté aux trois jours d'usage et ce pour travailler à la destruction des *Koquerelles*."

Les élèves sont reconnaissants; ils proclament la bonté et le dévouement de leur directeur : "Vous voyez vos enfants, lui disent-ils dans leur adresse du jour de l'an, qui se pressent autour de vous; la joie brille sur leur front; une douce émotion fait palpiter leurs cœurs.... Au dévouement, au zèle, à la bienveillance dont ils sont l'objet, ils sentent qu'ils sont aimés, et, eux aussi, ils aiment.... Recevez l'expression de ce double sentiment. Agréez ce cri qui s'élève du fond de leur cœur : Amour et reconnaissance."

Tout va bien. Quelques élèves venus de Montréal sont entrés au mois de février 1832. Les places se retiennent pour l'année suivante. La maison est devenue trop étroite; il faut l'agrandir : "Nous avons contracté pour le nouvel appentis,.... nous n'y dépenserons pas 400 louis." 23 février 1832. Il s'agissait, je crois, d'ouvrir un local à l'école du village qui jusque-là avait été tenue dans le Collège. Ce projet d'une addition modeste ne fut pas exécuté. Le plan s'élargit et prit la forme d'une aile, aile sud-ouest. Les travaux, débordant à droite et à gauche la petite aile de 24 x 24 pieds dont il est question dans la description de l'immeuble en 1824, s'étendirent en un corps latéral de 81 pieds de longueur. C'est aussi à cette même date que fut érigée la tour hexagonale surmontée de l'"Observatoire", que montre la vignette du vieux collège et



Le vieux Collège, en 1837, (vu de l'ouest).

où les escaliers étaient logés. Mgr Lartigue écrivait a ce sujet au directeur : "*Je connais bien de vos tours*, mais je n'ai point d'idée de la tour dont vous me parlez ni de votre plan d'agrandissement. J'espère voir le 21 du mois ce chef-d'œuvre de vos mains et de votre génie, mais je ne me chargerai que des dépenses que j'aurai connues et approuvées." 4 septembre 1832. Le coût de l'agrandissement total monta à 1,000 louis ; la tour avait absorbé 200 louis dont 7½ louis pour la croix du dôme et 15 louis pour le vitrage de l'observatoire. Mgr Lartigue se trouvait alors en possession des biens de M. Girouard, il ne voulut pas être moins généreux que le regretté fondateur et il paya. L'aile nord-est de 99 x 38 pieds fut construite deux ans plus tard, en 1834. Le vieux Collège était achevé ; il ne changera plus. Il s'agrandira toutefois, en 1850, d'une modeste addition temporaire dont le nom vaut une histoire. Elle a été allégrement racontée dans *Le Collégien* de janvier 1874 sous le titre "Destruction de Boston." Boston était le nom de la salle de récréation réservée aux grands élèves dans la nouvelle bâtisse. Comme ils devaient changer de langue en y entrant, ils allaient, disaient-ils à Boston. Le nom de la partie s'appliqua bientôt à tout le bâtiment. Il y avait un dortoir au deuxième étage : donc on couchait à Boston.

L'obligation de parler anglais, d'abord obligatoire tous les soirs, fut restreinte à un soir sur deux. "La modification, écrit le Chroniqueur, M. Tétreau, a été nécessitée par le peu de goût qu'ont nos jeunes gens à parler la langue anglo-saxonne, et par leur état d'ennui et de malaise."

Bien d'autres souvenirs s'attachent à la salle Boston. C'est là que la *Cour civile et criminelle du Séminaire* siégea pour la première fois. Les *académiciens* y tenaient aussi leurs séances. Elle était également ouverte aux bazars,

concerts, réunions ouvrières de la ville. Le 11 avril 1853, l'Institut des artisans y fit l'élection de ses officiers. "Il y a eu musique et discours. L'obscur chroniqueur a été un des discoureurs de la circonstance."

Le Boston n'avait pas été inclus dans la cession du vieux Collège à Mgr Prince. Il fut transporté auprès du Collège neuf et servit de logement aux familles de nos serviteurs. Il s'écroula en 1874. Sur ses ruines une autre maison a été construite. Elle s'appelle encore Boston, mais Boston n'est plus Boston !

On aura remarqué le ton confiant et enjoué de la dernière lettre de Mgr Lartigue au directeur. Quel changement d'attitude chez le rigide évêque vis-à-vis le Collège de Saint-Hyacinthe. Nous aimons à proclamer que deux hommes de la maison épiscopale, M. Ignace Bourget et M. J.-C. Prince, ont contribué à cette heureuse transformation. L'un et l'autre furent secrétaires de l'évêque ; l'un et l'autre étaient les amis personnels de nos anciens professeurs. A mesure que leur influence grandit auprès de l'évêque, on sent que dans la même mesure la bienveillance de celui-ci s'accroît envers la fondation de Saint-Hyacinthe. Déjà, en 1828, après les fâcheux commentaires que j'ai transcrits, il seconde la demande d'un octroi d'argent adressée à la Législature par le fondateur. Les dispositions testamentaires de ce dernier le rapproche davantage, en 1830. Il sera tout à fait conquis en 1831 : sa confiance se manifestera pour ne plus déchoir, lorsqu'il enverra son secrétaire, M. Prince, avec le titre de directeur.

Les travaux de construction avaient occupé considérablement M. Prince durant tout l'été de 1832. Il y consacra ses vacances et le plaisir d'accompagner l'évêque dans sa visite pastorale. Rien ne l'empêcha cependant de présider, selon son office, à la vie intérieure du Collège. La

grande tâche, dès le mois de mai, dans les maisons d'éducation était la préparation aux exercices de fin d'année. M. Raymond avait résolu de donner une répétition du fameux *Procès de l'Ecole libre* où Montalembert et Lacordaire firent leur début dans l'art oratoire. "J'ai l'honneur, écrivait M. Prince, de soumettre à Votre Grandeur le discours d'introduction au procès sur la liberté d'enseignement.... Nous attendons votre opinion.... Au reste je suis flatté d'avoir à vous communiquer un aliéna d'une lettre de l'abbé Lacordaire qui concerne la doctrine de Lamennais, et que je reçois tout à l'instant fort à propos. Il m'écrit de Rome, en date du 25 février 1832. Voici ses propres termes : "Rome ne prononcera aucune condamnation, ni ne manifestera aucune désapprobation à l'égard des doctrines soutenues par *L'Avenir*, nous en avons acquis la certitude. Mais les Etats Pontificaux sont dans une situation qui donne de telles alarmes qu'il est difficile d'obtenir un examen, et un jugement explicite." Nous voilà donc considérablement rassurés.... par cette lettre longue et cordiale de notre nouvel ami." 1er mai 1832. L'évêque néanmoins n'a pas la même assurance : "Il sera peut-être utile de faire quelques corrections.... afin de ne pas être enveloppé dans le blâme que votre homme pourrait encourir pour quelques paroles incorrectes ou trop insolentes qui auraient échappé à lui ou à ses collaborateurs dans *L'Avenir*. Peut-être même aurait-il été préférable de ne pas traiter cette matière délicate dans un temps où l'auteur est en accusation auprès du Saint-Siège avant que celui-ci ait prononcé ; et dans un pays comme celui-ci où l'on ne peut pas beaucoup se plaindre que l'enseignement soit gêné, tandis qu'on nous veille de près pour nous trouver en faute. Mais je laisse le tout à votre sagesse en vous donnant carte blanche.... J'entends qu'il n'y ait pas de bruit et de cohue à vos exercices, comme

j'en ai vu surtout la dernière fois, car autrement ce serait la dernière année que j'y paraîtrais. *Idem*, point de jurements et autres paroles peu décentes comme j'en ai entendu dans les farces la dernière année que j'ai assisté."

Je rencontre des allusions fréquentes aux lettres de Lacordaire et j'en lis des citations par-ci par-là. Je me rappelle aussi que Mgr Raymond, vers l'année 1880, conservait avec soin et nous montrait avec une satisfaction sensible quelques lettres du grand orateur dominicain, de Montalembert, de Mgr Gerbet, adressées à lui personnellement. Au cours de son voyage en Europe, 1842-43, il avait visité ces hommes distingués qui remplissaient alors la presse catholique du bruit de leurs revendications. Malheureusement, ces précieux autographes sont disparus de nos archives. Peut-être ont-ils été perdus ou détruits dans le bouleversement que subirent nos vieux papiers à l'occasion du commencement d'incendie sous la chambre du supérieur, en 1882. Il nous reste, venant je ne sais d'où, une longue et bien touchante lettre de F. Mennais, adressée de St-Malo, le 3 avril 1809, à "Mon père, mon tendre frère, mon digne ami" Jean-Marie Mennais. La même lettre renferme aussi plusieurs lignes, écrites de la main de ce dernier, adressées à un ami des deux frères.

La laborieuse préparation aux exercices de la fin d'année fut faite en pure perte. Le fléau du choléra avait éclaté au printemps. Bien que le district de Saint-Hyacinthe ne fut pas encore atteint, la prudence commandait de renvoyer les élèves dans les familles. La sortie se fit précipitamment, sans exercices publics, le 2 juillet. Cependant le travail ne fut pas tout à fait inutile. Le *Procès* fut repris l'année suivante avec la plupart des mêmes acteurs. Il fut marqué, nous le dirons, d'incidents notables.

*
* *

Un événement autrement grave, le plus grave depuis la fondation du Collège, se produisit au cours des vacances de 1832 : Je veux dire la mort du fondateur, Messire Antoine Girouard.

Depuis la nouvelle année, la santé de M. Girouard déclinait visiblement. Lui-même se sentait faiblir. Il avait mis entre les mains de M. Prince une copie autographe de son testament du 2 mars 1830. Le directeur écrivit à Mgr Lartigue le 27 mai : "Messire Antoine Girouard, fondateur vénérable d'un collège et d'un couvent, depuis longtemps fatigué par les divers travaux d'une desserte populeuse et étendue, chargé d'ailleurs du poids des ans et affaibli par quelques infirmités, se présente aujourd'hui à Votre Grandeur pour la supplier de prendre en considération son insuffisance à tenir plus longtemps la cure de St-Hyacinthe. C'est donc dans la conviction qu'on voudra bien lui permettre le repos après le travail qu'il sollicite l'acceptation de sa démission à la St-Michel prochaine, se flattant d'ailleurs qu'on voudra bien lui assurer sur les revenus de son ancienne paroisse une pension qui, après son légitime entretien, ne peut que retourner au profit de l'établissement qu'il chérit beaucoup, parce qu'il y croit la religion intéressée ; pleinement assuré encore que l'Evêque considérera dans la nomination de son successeur l'avantage de son Collège, et même qu'il ira peut-être sur ce point jusqu'à condescendre aux goûts d'un vieillard qui ne pense plus désirer que ce que Dieu désire. Telle est, Monseigneur, la grande demarche que j'ai l'honneur de vous adresser d'après l'injonction de M. Girouard et presque sous sa dictée. A la suite d'une réponse de Votre Grandeur, nous songerons à faire préparer un logement convenable au dé-

missionnaire dans quelque partie commode de son Collège." L'Evêque compris la sincérité de cette requête ; il l'accepta et pria les requérants de lui désigner le successeur de leur choix. "Puisque Votre Grandeur veut bien consulter les désirs de M. Girouard, ainsi que ceux de son procureur, dans la nomination du futur curé de Saint-Hyacinthe, nous nous permettons d'exprimer une forte et réfléchie inclination pour M. Edouard Crevier, curé actuel de Saint-Luc." 3 juillet 1832.

Mgr Raymond a raconté dans l'*Histoire anecdotique du Collège*, avec des détails circonstanciés, les derniers jours du fondateur. Sans craindre les fatigues d'un voyage de plus de douze lieues, le vieillard s'était rendu, en voiture, à St-Luc dans l'intention de prier de vive voix M. Crevier de correspondre à ses desseins. De St-Luc il alla à Boucherville où résidaient quelques membres de sa famille et il arriva le soir à Varennes chez son grand ami M. le Grand-Vicaire Deguise. "C'est là qu'en poursuivant les intérêts de son Collège il trouva le terme de ses jours et de ses bienfaits." Après le souper, il prolongea la conversation jusqu'à près de minuit. "Je ne me rappelle pas bien quels ont été les sujets de la conversation, disait le vicaire, M. Jean-Baptiste Labelle ; mais il me semble que, moi, tout jeune homme alors, j'avais le bonheur de me trouver entre saint Paul et saint Antoine s'entretenant des choses du ciel."

"Il y avait à peine une heure que M. Girouard était couché lorsqu'il réveilla son domestique que par prudence il avait fait coucher dans sa chambre. Il lui demanda de lui frotter les jambes qu'il sentait froides et engourdies ; ce qui le soulagea, et il parut se rendormir. Mais peu après le domestique entendit M. Girouard râler. Il lui parla et n'entendit pas de réponse. Il alla réveiller les gens de la maison en disant : M. Girouard se meurt. M. Labelle se

hâta de se rendre auprès de lui et il lui donna immédiatement l'absolution ; puis croyant qu'il pouvait vivre encore, il lui administra l'Extrême-Onction, mais le médecin, qui avait été appelé, constata la mort. C'était le 3 août 1832. M. Girouard avait près de 70 ans."

"Quand la nouvelle du décès arriva à St-Hyacinthe, il y eut une consternation générale. On pleurait le pasteur dont on avait si longtemps, — 27 ans, — éprouvé le zèle et l'aimable bonté, et le fondateur de deux maisons de haute éducation. Et l'on peut dire que le deuil fut partagé par toute la province, car M. Girouard était connu partout et il était l'objet d'une vénération générale."

"Malgré l'épidémie régnante, une foule considérable accompagna ses restes dans la translation qui en fut faite le jour même du décès. Le corps était suivi de voitures se succédant sans interruption dans l'espace de deux lieues. Les magasins furent fermés, les chantiers arrêtés."

"Son corps fut déposé dans l'une des salles du Collège, puis ses obsèques furent célébrées dans l'église paroissiale avec toute la solennité possible. Nous étions en vacances mais j'ai pu assister à ses funérailles."

M. Prince chanta le service ; M. Quintal, curé de Saint-Damase, prêcha l'oraison funèbre et présida à l'inhumation dont voici l'acte : "Le 4 août 1832, par nous, curé de St-Damase, a été inhumé dans le chœur de l'église de St-Hyacinthe, côté de l'Evangile, le corps d'Antoine Girouard, archiprêtre, curé de la dite paroisse, décédé hier matin à Varennes, âgé de 69 ans, en présence des soussignés :

Pierre Lafrance,	ptre,—	curé de S.-Jean-Baptiste.
Alexis Truteau,	"	chap. de l'égli.S.-Jacq.Mont.
T. Durocher,	"	curé de Belœil.
A. Brais,	"	curé de St-Pie.

F.-M. Turcotte,	"	vic. à St-Hyacinthe.
J.-C. Prince,	"	direct. du Coll. de St.Hyac.
J. Quévillon,	"	vicaire à Sorel.
J. Demers,	"	V.-G., Sém. de Québec.
M. Blanchette,	"	curé de St-Charles.
H.-L. Girouard,	"	curé de St-Hugues.
Arsenault,	"	St.Hyacinthe.
Jean Dessaulles,		
A. Birs,		
Jos.-Chs Fréchette,		
Pierre Birs,		
Plinguet,		
Chs Chiniquy,	sous-diacre.	
J. LaRocque,	acolyte.	
J.-S. Raimond,	"	
God. Marchessault,	"	

Quintal, prêtre.

Le corps de M. Girouard a reposé vingt-neuf ans dans cette sépulture. Mais il convenait qu'il fut gardé là où "la reconnaissance à son égard sera permanemment entretenue, parce que le bienfait s'y fera continuellement sentir." Pour ce motif il fut transféré solennellement au Séminaire le 17 juillet 1861.

M. Girouard était né à Boucherville le 7 octobre 1762. Il fut baptisé le même jour par le curé, M. Marchand, sous le nom d'Antoine. Son père portait le même nom de baptême : il était mort lors de la naissance de l'enfant. Sa mère se nommait Marguerite Chapron.

Dans l'acte de baptême, le nom est écrit Giroard, mais la marraine, Marie-Anne Girouard, veuve Tavernier, signe Girouard et c'est l'orthographe vraie. En effet, l'acte de mariage du père de Messire Girouard porte que "le 19 no-

vembre 1756, Antoine Girouard, fils d'Antoine Girouard a épousé Marguerite Chapron......" Les Girouard d'origine acadienne écrivent de préférence Giroir, Girouer ou Giroard. Il convient de remarquer cependant que le marié signe dans cet acte : Giroüard, avec un tréma.

On a cru pendant longtemps que la famille de Messire Girouard était d'origine acadienne. M. Désiré Girouard, juge de la Cour suprême, a prouvé péremptoirement, dans l'*Album de la famille Girouard*, publié en 1906, que le grand-père du fondateur du Collège de Saint-Hyacinthe vint directement de la France à Montréal vers 1718, à l'âge de 22 ans, et qu'il entra au service du Gouverneur Ramesay, en qualité de secrétaire.

L'honorable Juge descend de ce même Antoine Girouard ; il est le petit neveu de notre fondateur. De même, la Mère Gamelin, fondatrice des Sœurs de la Providence, Monseigneur Fabre, Monseigneur Bruchési se rattachent au premier Girouard canadien.

Messire Girouard avait fait ses études classiques à Montréal et sa théologie à Québec. M. l'abbé Ferland écrivait à Mgr Raymond : "Je n'ai pu trouver l'acte de tonsure de M. Girouard, mais j'ai entendu Mgr Plessis raconter que le futur fondateur du Collège de Saint-Hyacinthe n'avait que dix-huit mois ou deux ans de théologie quand on lui proposa d'aller comme missionnaire à la Baie-des-Chaleurs. Je suis prêt, répondit M. Girouard. Quand pourrez-vous partir? Donnez-moi huit jours pour aller voir mon grand-père, et je partirai aussitôt ensuite. Il fut ordonné prêtre à l'âge de 23 ans, par Monseigneur Desgly, le 3 octobre 1785. Les pouvoirs de missionnaire pour "la Baie-des-Chaleurs et les Postes voisins" lui furent expédiés le 11 novembre 1785. Cette mission renfermait

les Postes depuis le Cap-des-Rosiers jusqu'à Miramichi, et peut-être au delà : les deux côtés de la Baie s'y trouvaient compris ainsi que le village sauvage sur la rivière Ristigouche. Je ne pense pas qu'il y eût alors aucun poste habité au-dessus du Cap-des-Rosiers, à moins qu'il n'y eût peut-être quelques pêcheurs à la Rivière-aux-Renards. En 1786, la mission fut partagée en deux. M. Girouard, établi à Caraquet, garda la côte sud de la Baie-des-Chaleurs, avec les postes qui se trouvaient sur la mer du côté de la Nouvelle-Ecosse. M. Bourg prit l'autre côté de la Baie et le reste du district de Gaspé''

''Il fut rappelé en 1790, et le 20 septembre de cette année Mgr Hubert le nomma curé du Sault-au-Récollet et de la Rivière-des-Prairies ; cette nomination était révoquée avant que M. Girouard eut pris possession de son bénéfice. Le 27 septembre 1790, il devenait curé de la Longue-Pointe et de la Pointe-aux-Trembles. Il paraît avoir montré beaucoup de prudence et de tact dans ses rapports avec un ancien curé de ces deux paroisses. Le 16 septembre 1805, un rêve de M. Connefroi fut réalisé par la nomination de M. Girouard à la cure de Saint-Hyacinthe. Les lettres de M. Girouard gardées aux archives sont courtes et peu nombreuses ; elles sont claires, bien écrites et très sensées. Il s'y trouvent des mots où il y a quelque chose de plaisant : *Scribens de quodam.... qui domi retinebat ut ancillam, vel potius ut dominam, quamdam consobrinam suam, Dominus Girouard, post longam levitatum enumerationem, addit : si illa vaccam mulserit, ille cornua tenet !* Pour vous seul cette drôlerie du vieux père que Mgr Plessis estimait et aimait de tout son cœur.''

''M. Girouard, continue Mgr Raymond, était un homme d'une assez haute taille et d'une forte corpulence. Son teint était brun. Il avait un bel œil, très expressif. Sa

démarche était pesante. Il y avait une grande dignité dans son attitude et ses manières; sa gravité inspirait le respect, en même temps qu'elle attirait par une grande expression de bienveillance. Sa parole était naturellement lente, mais toujours juste et correcte. Il tenait beaucoup à parler et à ce qu'on parlât selon toute l'exactitude grammaticale. L'imagination n'était rien chez lui; il était éminemment un homme d'action et de jugement. Il aimait la conversation et savait y mettre une gaîté convenable. Il racontait avec intérêt et quelquefois il se plaisait à certaines exagérations qui excitaient l'étonnement ou provoquait le rire; mais il terminait en disant qu'il ne donnait pas comme article de foi ce qu'il venait de dire; qu'il n'avait pas trouvé cela dans l'Evangile, ou quelque chose de ce genre. Il était, au reste, très délicat dans ses procédés et fort renommé pour sa politesse."

"Le fondateur avait pu mourir content. Il avait eu la consolation de voir que son Collège ne suffisait plus au nombre toujours croissant des élèves. Il eut le bonheur d'assister au saint sacrifice offert par les prêtres qu'il avait formés. Il voyait aussi le Couvent qu'il avait fondé en une voie bien prospère, et commencer déjà à jouir de la renommée qui a toujours honoré cette maison."

Tous ses vœux étaient remplis. Une seule chose, à la dernière heure, put lui causer quelque souci. L'Incorporation civile manquait encore à son Institution, mais Mgr Lartigue avait adopté son œuvre; il la chérissait. Il lui avait promis de la favoriser en toute circonstance. Cette promesse, l'illustre évêque l'a tenue fidèlement. Légataire de tous ses biens, il se constitua l'exécuteur et le continuateur de ses projets.

Le sentiment de la reconnaissance la plus profonde envers le fondateur se conservera toujours dans le cœur de ses continuateurs, dans le cœur de la population de la ville de Saint-Hyacinthe également. Ce sentiment s'impose, pour ainsi dire. La rue principale, la plus grande et la plus belle de la ville porte son nom ; l'école de la ville porte son nom. Tous les jours le nom de cet homme de bien est prononcé par des centaines de bouches. La question fut même agitée de substituer Girouardville à Saint-Hyacinthe. Dans une lettre datée de 1836, M. Prince écrit en tête : Girouardville.

Le testament de Messire Girouard vaut d'être cité textuellement. Il est court, absolument clair et explicite :

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Je soussigné, Antoine Girouard, prêtre, curé missionnaire de Saint-Hyacinthe d'Yamaska, district de Montréal, dans la province du Bas-Canada, étant par la grâce de Dieu sain de corps et d'esprit, invoque la Très Sainte Trinité et implore le secours de la Très Sainte Vierge Marie, de saint Antoine, mon patron et de saint Hyacinthe, titulaire de ma paroisse, pour faire comme je le dois mon présent testament et ordonnance de dernière volonté, et pour finir ma course sur la terre de manière à plaire à Dieu. Je déclare solennellement que je fais ce présent testament sans induction ou suggestion de qui que ce soit comme il suit : 1° Je veux que toutes mes dettes soient payées. 2° je lègue à l'église paroissiale de St-Hyacinthe d'Yamaska une somme de onze mille livres ancien cours en argent ou en ornements aux choix de mes exécuteurs testamentaires. 3° j'institu pour mon légataire universel Monseigneur Jean-Jacques Lartigue, Evêque de Telmesse, non en sa qualité d'évêque, mais comme particulier, pour lui, ses hoirs et ayant causes et je lui donne sans préjudice aux deux articles pré-

1° je veux que toutes mes dettes
soient payées. 2° je lègue
à l'église paroissiale de Saint
hyacinthe d'yamaska une
de onze mille livres ancien cours en
argent ou en ornements aux choix
de mes exécuteurs testamentaires
3° j'institue pour mon légataire

Fac-similé de l'écriture de Messire Girouard.

cédents tous les biens meubles et immeubles que je posséderai à ma mort, 4° je prie le susdit Seigneur évêque de Telmesse et Messire Olivier Giroux, prêtre, tous deux conjointement ou séparément, de vouloir se charger de l'exécution du présent testament et j'entends qu'aucun des deux ne soit tenu de rendre compte à qui que ce soit de la dite exécution, 5° je demande qu'il soit dit pour moi après mon décès deux petits services et six cents messes basses. J'ai fait le présent testament, écrit et signé de ma main dans mon presbytère de la paroisse de St-Hyacinthe susdite ce deux mars mil huit cent trente ; et après l'avoir fermé, cacheté et adressé au dit évêque de Telmesse, je l'ai déposé dans l'étude de maître Louis Brunelle, notaire, résidant à St-Hyacinthe, qui a dressé un acte authentique de ce dépôt lequel sera remis immédiatement après ma mort à son adresse. Rédigé comme ci-dessus en cinquante-huit lignes, ma signature comprise dans une demi-ligne. Antoine Girouard, prêtre.

Conformément aux instructions secrètes qu'il avait reçues de M. Girouard, Mgr Lartigue remit au Collège en 1835, aussitôt l'Incorporation obtenue, tous les biens provenant de la succession. Dans l'intervalle, la succession fut administrée par M. Prince en vertu d'une procuration du légataire universel reçue par maîtres Grant et Mondelet, notaires à Montréal, à l'effet de "transiger, traiter et composer en toutes circonstances et pour quelque cause et affaire que ce soit."

M. Girouard, orphelin en bas âge de père et de mère, — sa mère mourut lorsqu'il n'avait que dix ans — avait hérité d'un riche patrimoine. Il s'était toujours flatté d'être économe de ses écus, sans cupidité, par abnégation. Cette vertu, jointe à sa façon de vie modeste, lui permit d'amasser un petit trésor, une couple de mille louis, qu'il apporta

de la paroisse de la Longue-Pointe à Saint-Hyacinthe. L'inventaire de sa succession énumère tous les biens-fonds qu'il acheta par la suite, à deniers comptants. L'évaluation globale de ses biens, Collège et dépendances compris, atteignit le chiffre de 8,000 louis. Près de la moitié de la quotité liquidable fut engagée immédiatement dans la construction des deux ailes dont nous avons parlé. Le reste, constitué par des fermes que nous possédons encore, en partie, acquit avec le temps une plus-value considérable. Dans l'état de "médiocrité dorée" où nous vivons, il nous plaît de regarder en arrière et de rendre un hommage de gratitude à la sage prévoyance de notre fondateur. Nous comprenons la parfaite justesse de ces lignes que "le cœur reconnaissant de M. Raymond" écrivait dans *La Minerve* le 9 août 1832 : "..... Il est difficile de n'être pas saisi d'une vive admiration lorsqu'on songe aux différents genres de mérite qui ont acquis à M. Girouard l'estime et les éloges publics. Ce digne prêtre semble n'avoir vécu que pour le bonheur des autres. Détaché de tout pour lui-même, insensible à la gloire qui lui revenait de ses belles actions, il ne montra d'ardeur que pour faire du bien aux hommes, et on peut dire de lui comme de son divin Modèle : il a passé en faisant le bien. La mémoire de son nom ne périra pas."

Son nom, rien ne l'a jamais terni ; sa mémoire, toujours et partout elle a été vénérée. Sitôt qu'il disparut on voulut le faire revivre dans un monument. L'idée fut applaudie aux exercices de fin d'année de 1833. Mgr Bourget, à peine monté sur le trône épiscopal de Montréal, demande un monument pour ce grand homme. Mgr Taché, du lointain de ses missions froides, en 1847, encourage le projet alors en germe, de construire une maison nouvelle et grande, et une chapelle où le tombeau du fondateur sera glorieux.

En 1852, cette idée revêt une forme touchante : "Je dois noter, écrit le vieux chroniqueur, M. Tétreau, un incident remarquable qui se rattache à la promenade de notre communauté à Québec, au commencement de ce mois de juin. Les élèves du Collège de Québec ont eu la courtoisie de profiter de la circonstance pour annoncer à nos écoliers que la petite île qui se trouve dans l'étang de Maizerets s'appellera à l'avenir du nom de Saint-Hyacinthe, et que là un monument s'élèverait en l'honneur de Monseigneur de Laval fondateur du Séminaire de Québec et en l'honneur de Monsieur Girouard, fondateur du Collège de Saint-Hyacinthe ; que les noms de ces deux grands bienfaiteurs de leur pays seraient gravés sur ce monument. Voilà incontestablement ce qu'il y a de plus beau dans tout le voyage de Québec. Pour moi, je ne saurais dire toute la satisfaction que j'éprouve en voyant exalter ainsi la mémoire du si vénérable et si humble Monsieur Girouard. Oh ! ce modeste prêtre n'eut jamais soupçonné, durant sa vie de bonnes œuvres, que son nom serait associé, après sa mort, à celui du premier évêque de Québec, sur un monument élevé à son honneur à la porte de la vieille capitale."

Lors de la translation des restes de M. Girouard, en 1861, le projet d'un monument fit un pas de plus. Enfin, en 1878, la figure du fondateur coulée en bronze sourit du haut de son piédestal de granit aux anciens élèves réunis, et la chapelle commémorative fut édifiée et ouverte au culte en 1884.

CHAPITRE V

L'ORGANISATION INTÉRIEURE

1832-1837

Le choléra. — Ecole française du village. — Les professeurs et les régents. M. Desaulniers étudie à Washington; appareils de physique et d'astronomie. — Innovations dans le programme de l'enseignement: sténographie, dessin, peinture; un maître d'armes!

Visite de l'Honorable L.-J. Papineau; Vive la Patrie! — Visite de Lord Aylmer: incidents. — Hommage à la mémoire de Messire Girouard. — Polémique Odelin. — Programme des examens de 1833. — Lettres de M. Raymond concernant l'instruction publique.

Années 1834, 1835 et 1836; fatigue et maladie chez les professeurs. — Monitions épiscopales. — Caisses ecclésiastiques de Saint-Michel et Saint-Jean. — Assemblées de Saint-Marc et de Saint-Charles.

Agrandissement de la cour de récréation des élèves. — Bénédiction de la chapelle; les tableaux, le Chemin de la Croix. — Offices paroissiaux dans la salle de récréation. — Les écoliers cessent d'assister aux offices de la paroisse. — Privilèges accordés à la chapelle du Collège.

Acte d'Incorporation du Collège; les membres de la Corporation; ils entrent en possession des biens légués par le fondateur. — Rétrocession du Couvent.

Formation du diocèse de Montréal; le directeur s'emploie à hâter cette mesure.

Visite de Lord Gosford. — Les rapports antérieurs du Gouverneur avec la population de Saint-Hyacinthe. — Projet de réunion des camarades de classe de M. Tétreau.

Mort de quatre bienfaiteurs du Séminaire; leurs donations: M. le Grand-Vicaire Deguise; M. Grenier, curé de Varennes; M. Chevrefils, curé de Saint-Constant. — Bibliothèque de celui-ci. — l'Honorable Jean Dessaulles. — Madame Dessaulles.

Depuis la sortie des élèves, le 2 juillet, le choléra avait pénétré partout: "Le choléra a un degré d'intensité extraordinaire dans toutes les directions de la paroisse, écrit M. Prince, et si cet état continue il sera difficile de rappeler le pensionnat au temps désiré. . . . J'informerai Votre Grandeur de notre état sanitaire aux approches du premier septembre." Néanmoins la rentrée put se faire le 10 septembre.

Une grosse question occupe la pensée du directeur vers la fin des vacances : "Je dois informer Votre Grandeur de ceci : les citoyens du village, désirant profiter de l'allocation pécuniaire assignée dans le Bill d'Education pour l'arrondissement d'une école auprès de l'église de St-Hyacinthe, eurent l'agrément de M. leur curé pour élire des syndics "ad hoc" ; et M. Laforce, laïc, maître d'école au Collège, ayant, sur ces entrefaits, abandonné l'école qui se continuait pour les externes, même pendant les vacances, j'ai songé dès lors (et de son vivant M. Girouard était de cette opinion) que ce serait une vraie décharge pour la maison de n'avoir plus cette école à entretenir et à payer." Mgr Lartigue n'approuva pas le plan de M. Prince : "Si du moins, dit-il, en se débarrassant de l'école française au Collège, on en eut fait une école de fabrique, en la mettant sous la conduite du curé et des marguilliers, d'après la loi de 1824, la chose aurait pu passer, mais qu'il soit dit dans le monde que j'ai favorisé une école de syndics, jusqu'à leur confier la pépinière qui doit peupler les classes d'un Collège qui m'appartient, c'est une idée que je ne pourrais souffrir et qui serait incompatible avec mes principes. Je ne veux donc entrer pour rien dans cette affaire, mais je ne vous défends pas de l'arranger comme il vous plaira, ou comme elle l'a déjà été à condition néanmoins que le Collège n'entre pas dans ce marché pour plus d'un an. Je vous laisse sur le reste carte blanche." 19 août 1832. M. Prince se prévalut de la liberté donnée. Il laissa les syndics ouvrir leur école "dans une maison qu'ils payent et qui sera sous la protection et surveillance du Collège."

Un nouvel arrangement fut proposé quatre ans plus tard. Le Collège reprenait la direction de l'école, mais elle devait se tenir dans la salle publique du presbytère : l'école française du village désertait le Collège pour toujours.

La composition du personnel enseignant se faisait au début de l'année scolaire. L'évêque délivrait à cette date les lettres d'obédience aux séminaristes en disponibilité. Il avait à répondre à bien des demandes. La lutte était vive parfois entre les maisons d'enseignement. C'était à qui serait servie la première et à son choix. Mgr Lartigue mande à M. Prince qu'il lui envoie deux ecclésiastiques que des raisons particulières ne lui permettent pas de laisser à Montréal. Il requiert en retour deux sujets qui "outre la capacité auront le moins de préjugés contre la Vieille France." "J'ai appris — par une voie sûre, réplique M. Prince, que ces Messieurs de Montréal que Votre Grandeur nous impose, se regardent comme envoyés à Botany Bay. Depuis cette fâcheuse nouvelle, des élèves de la maison ont fait annoncer leur renoncement au Collège ou leur changement de classe. Ce sont des écoliers de St-Antoine qui se sont décidés de la pareille façon.... De tout temps un élève de St-Sulpice s'est trouvé déplacé à Maska et j'ai l'intime conviction qu'un Maskoutain se trouverait tout autant en dehors de son élément à St-Sulpice. 1832."

Les appréhensions du directeur ne se réalisèrent pas: "M. D. — un Montréalais — s'acquitte très bien de sa tâche de surveillance aux études et il laisserait un vide si ses services étaient discontinués." En veine de confidence, M. Prince repasse tous ses régents par le menu. Il a été question entre l'évêque et lui de l'agrégation qui suivra l'acte d'Incorporation civile. Il importe de rechercher ceux qui, ayant de l'aptitude, seraient disposés à entrer dans la carrière de l'enseignement: "M. Raymond réunit en lui un grand nombre de précieuses qualités; beaucoup de connaissance et de la vertu.... M. Jos. LaRocque possède toutes les qualités du cœur et de l'esprit.... M. Isaac De-

saulniers est doué d'un caractère extrêmement droit et généreux, et il sait très bien observer la règle quand il croit qu'elle est obligatoire. Il est exclusivement propre à la classe de philosophie, à l'exception peut-être qu'il lui manque je ne sais quoi qui inspire à ses élèves le goût de l'état ecclésiastique.... M. Marchessault est vertueux et d'un agréable caractère, mais il se refuse à l'enseignement perpétuel. J.-B. Bourassa, doyen des élèves, se destine à l'état ecclésiastique avec beaucoup de vertu et autant de talent ; il a aussi du talent pour la mécanique et pratique un peu la menuiserie à la boutique du Collège. Il est neveu de M. Alinotte qui par cela même aimerait peut-être autant la maison après sa mort que de son vivant.... M. Ménard fait mieux tenir la règle qu'il ne l'observe...., sa tenacité est considérable. Or, Mgr, votre maison a déjà assez d'une tête acadienne pour tracasser les autres ! (la famille Prince est aussi d'origine acadienne !). Quant à moi, décidé depuis mon ordination à ne rien demander (je dirais même, sans beaucoup mentir à ma conscience, à ne rien désirer), je me trouve dans une entière disposition à aller, à rester partout où mes supérieurs désireront m'envoyer." 25 février 1833. Ces dernières lignes appelaient une réflexion. Mgr Lartigue écrit immédiatement : "Il faut avouer que vous êtes bien édifiant, dans votre dernière du 25, pour votre abnégation totale et la soumission parfaite que vous témoignez envers les supérieurs relativement à votre aggrégation à la future corporation du Séminaire de St-Hyacinthe. Je conserverai cette pièce, non seulement comme monument de l'héroïsme canadien, mais aussi comme mémoire à moi de votre bonne volonté." Le lecteur n'aura pas manqué de remarquer combien les notes concernant MM. Raymond et Désaulniers diffèrent de celles que

M. Maguire, dans un moment d'humeur, inscrivait en regard de ces mêmes noms, en 1831.

*
* *

Un vent d'innovations souffle sur le Collège durant l'année 1832-33. D'abord c'est M. Désaulniers, sous-diacre, qui veut être libre à Pâques afin d'aller étudier à l'étranger. Il ira à Georgetown ou à Baltimore. Il apprendra l'anglais et "bien d'autre chose" dit M. Prince. Il partit le 21 juin en compagnie du Dr de La Bruière. Son frère, l'abbé François, professeur à Nicolet, ira le rejoindre plus tard. Je ne puis dire où il passa les vacances. Il écrit, au mois d'octobre, qu'il assiste aux leçons de Physique et d'Astronomie à l'Université de Georgetown ; il étudiera la Chimie en décembre. Son enthousiasme pour les sciences l'incite à désirer un "apparatus scientifique. Cela coûtera 150 louis et l'appareil pour l'astronomie ne sera pas compris dans cette dépense." Il observe que, dans les différents collèges des Etats, on donne autant de soin au grec qu'au latin. On lui conseille, comme auteur de Philosophie, le petit ouvrage de l'abbé Doney. "Ces Jésuites-là seraient donc Lamennaisiens" se récrie M. Prince." "Je serais bien aise, relève Mgr Lartigue, qu'on fît aller les classes de grec de pair avec le latin ; les élèves apprendraient aussi facilement l'un que l'autre sans s'en apercevoir. De même, si l'on avait des livres élémentaires en nombre suffisant pour enseigner la philosophie de Lamennais, je l'introduirais volontiers."

M. Désaulniers revint, vers la fin de juin 1834, avec le titre de maître ès Arts. Il apporta un assortiment d'instruments scientifiques que nous utilisons encore aujourd'hui. Il enseigna les Mathématiques, la Physique, la Chimie, et le grec dans quelques classes. Il avait aban-

donné les doctrines de Lamennais. Il les combattit, par la suite, avec la même ardeur qu'il mettait à les défendre avant son départ. Nous le verrons plus tard, un des premiers en Canada, inaugurer l'enseignement de la Philosophie scolastique.

L'enseignement de la Calligraphie et de la Sténographie, système Duhertis, fut une deuxième nouvauté. M. Jos. La Rocque, séminariste, consacra ses vacances à l'étude et à la pratique de cet art. Il reçut, le 24 septembre, un brevet de capacité qui le qualifie "éminemment propre à enseigner les deux branches." En novembre, il commençait son enseignement "pour le grand avantage des élèves." Aux leçons de sténographie il joignait les leçons de dessin : "Voilà que notre professeur de dessin, M. LaRocque, qui donne tant de succès à cette branche, menace de nous quitter à raison de santé. Cependant il tâchera de tenir jusqu'aux vacances."

Le peintre Plamondon, frère d'Antoine, fut le professeur de M. LaRocque dans des conditions intéressantes : "Le jeune Plamondon, canadien, dont Votre Grandeur connaît, je crois, le talent dans l'art de la peinture et du dessin, laisse le Collège de Chambly.... Les causes de son départ sont le peu d'avantage qu'il trouverait là à suivre un cours de latinité et à se former à l'esprit de régularité qu'exige l'état auquel il vise. C'est chez les Jésuites de Fribourg, où il est déjà demeuré, qu'il se propose de se fixer plus tard. Il veut auparavant travailler dans son pays, M. Despardins l'ayant protégé dans ces vues-là. Il viendra ici si nous voulons lui donner sa pension et cinq schellings par mois pour chaque élève. Il conviendrait d'ajouter la condition de l'enseignement gratuit pour quelques élèves au choix du directeur.... Je trouverais aussi bien avantageux de former un professeur pour cette branche

dans la maison. M. LaRocque, qui est propre à tout, est encore prêt pour cet enseignement." Ce plan sourit à l'évêque : "Je consens à l'entrée de M. Plamondon dans les conditions mentionnées.... Vous insisterez comme de raison sur ce qu'il enseigne gratis quelques élèves bien disposés du Collège et plus particulièrement M. LaRocque."

Une troisième nouveauté, la plus inouïe, fut l'entrée dans le Collège du maître d'armes, M. Graff. Il semble que celui-ci fut accueilli à peu près dans les mêmes conditions que le peintre Plamondon, avec plus d'autorité peut-être, puisque, dans une annonce publiée par l'*Echo de Saint-Charles* il s'intitule "maître d'escrime aggrégé au Collège de St-Hyacinthe." Mais c'était trop d'ambition. M. Prince lui contestera ce titre dans le numéro suivant du journal.

C'est vers cette date, 1833, que commencèrent les relations amicales entre les prêtres du Collège et M. Rambau, rédacteur de l'*Echo de St-Charles*, journal d'opposition au régime gouvernemental. M. Rambau avait été présenté par M. Debartzch. Il s'était acquis en peu de temps la réputation d'un polémiste lettré et vigoureux. Il tenait à l'estime du clergé. Il apprend, un jour, que ses lecteurs suspectent la rectitude d'une phrase échappée de sa plume ; il écrit aussitôt à M. Raymond pour se disculper et il termine sa lettre, fort aimablement, par une demande de copie : "Depuis longtemps nous désirons avoir de vos écrits dans notre feuille." Quelques mois plus tard, répondant à M. l'abbé Odelin, les prêtres du Collège lui fourniront plus de copie qu'il n'en eût désiré.

A diverses reprises, les directeurs des maisons d'éducation avaient tenté de déplacer le jour de la sortie des élèves. De temps immémorial, on allait en vacances vers le quinze

du mois d'août. M. Prince écrit à Mgr Lartigue le 7 avril 1833 : "J'ai déjà exprimé à Votre Grandeur une partie des raisons qui, avec le directeur de Nicolet, le Supérieur de Chambly et de l'assentiment des Messieurs de St-Sulpice, me faisaient désirer les vacances au quinze juillet. J'ose revenir avec instance sur cette mesure." Mais la mesure ne passera pas encore cette année : "Je prévois maintenant que nos vacances n'auront lieu qu'au quinze d'août ; car j'apprends à l'instant que M. Leprohon, malgré ses instances à Québec, n'a pu obtenir de ces Messieurs l'avancement qu'il désirait de leur part en leur petit Séminaire. Par conséquent il sera probablement obligé de se conformer à la capitale, surtout s'il n'a point le précédent de Montréal. Je ne songe plus à cette amélioration...." 9 mai 1833.

Les exercices de la sortie furent fixées aux 13 et 14 août. Ils furent marqués d'incidents dramatiques. Un mois plus tôt, vers les derniers jours de juillet, un événement se produisit qui donna lieu à des interprétations variées. Il convient de le relater.

L'Honorable Louis-Joseph Papineau, président de la Chambre d'Assemblée avait ici son fils. Il vint le voir. Le célèbre orateur était alors dans tout l'éclat de sa popularité et de son talent. Les directeurs résolurent de le recevoir dignement. C'était une façon gracieuse d'exprimer leurs remerciements à la Chambre pour le Bill d'Incorporation de leur maison que les législateurs venaient de décréter. Une adresse courte mais flatteuse lui fut lue. Il y était dit : "Lorsque nous voyons un homme de la Patrie, nos cœurs, qui battent aussi pour elle, nous font porter envie à ceux qui plus heureux que nous la peuvent servir. Puisque vous la rappelez, permettez que nous répétions

devant vous les vœux qu'en secret nous formons souvent pour elle :

"Oui, Canada, séjour de mon bonheur, ô ma patrie ! puisse ici, l'Education, gracieusement sentie, mûrir bientôt chez nous les sentiments qui toujours te furent consacrés ; puissent nos voix fortes comme nos cœurs, nos succès heureux comme nos désirs te défendre, t'élever : Vive la Patrie. (par toutes les voix : Vive la Patrie !)"

On sait quelle était, en 1833, la situation de M. Papineau. La réception, travestie avec malice, revêtit aux yeux des amis du gouvernement, le caractère d'une démonstration politique. On voulut y voir l'apothéose du chef de l'opposition au gouvernement. L'acclamation : Vive la Patrie, se transforma en : Vive le patriote. *L'Echo de St-Charles* attisait le feu : "Que va dire maintenant *L'ami du Peuple* de l'accueil que reçoivent dans nos Collèges ces hommes populaires qu'il ne cesse de nous représenter comme les coryphées d'une clique canadienne, comme des ennemis jurés de notre sage administration et de notre auguste Conseil Législatif, en un mot comme des révolutionnaires à la Marat, à la Robespierre? que va-t-il dire?" Et *L'ami du Peuple* de répliquer : "Que MM. les directeurs du Collège de St-Hyacinthe aient aussi brûlé quelques grains *d'arcanson* à celui qui a fait voter une certaine somme d'argent en faveur de cet établissement, rien de plus raisonnable.... Croyez-vous en bonne foi que s'il eut pris fantaisie à M. Papineau d'aller visiter les Collèges de Québec, de Montréal, de Nicolet, il y eut rencontré un accueil aussi flatteur?....Que M. Papineau nous dise s'il a encore son couvert à la table du Séminaire de Québec !"

Les échos de cette tempête étaient à peine éteints que les journaux revenaient à la charge à l'occasion de la visite du gouverneur. Lord Aylmer passait l'été dans le voisi-

nage, à Sorel. Emu peut-être par les rapports de la visite de M. Papineau ; curieux de connaître les ardents partisans de celui qui se posait comme son ennemi personnel, il exprima le désir d'assister aux examens du Collège et à la proclamation des prix. C'était la coutume de donner, sous forme d'entr'actes, des exercices variés dans le genre oratoire et dans le genre dramatique. La tragédie de Cinna et la répétition du *Procès de l'Ecole libre* furent inscrites au programme. On pouvait craindre, vu les querelles politiques du temps, que le gouverneur ne se formalisât des idées libérales exprimées dans ces exercices, mais il était trop tard pour changer le programme. La fête s'annonça grandiose, et la visite du gouverneur prit les proportions d'un grand événement. M. Raymond écrivait à M. Désaulniers, alors à Washington : "Nous attendons aux examens l'évêque, le gouverneur, M. Jacques Viger, maire de Montréal, M. Debartzch, M. Quesnel, M. Morin ....." Bourdages, l'enfant terrible du parti, n'était pas attendu ; il fut présent et ce fut lui qui mit le feu aux éléments inflammables qui flottaient dans l'air.

Lord Aylmer fut reçu avec respect. Les élèves lui dirent dans leur adresse : "Nous reconnaissons avec une bien vive émotion l'honneur que cet établissement reçoit en ce jour par la visite de Votre Excellence. Pour la première fois, ce modeste asile des muses voit dans son enceinte le représentant de notre auguste monarque : et déjà cette première faveur semble être pour nous comme l'aurore d'une nouvelle ère qui nous présage l'avenir le plus assurant. Grâces en soient rendues à Votre Excellence qui par là donne aujourd'hui à notre éducation un relief et une solennité qui l'encouragent.... Puissent se former ici dans tous les temps des âmes ardentes pour la vraie gloire de la Patrie..... Et puisse Apollon inspirer, dans ce séjour, des

génies assez sublimes pour chanter à la postérité la gloire de l'antique et moderne Albion."

Jusque-là, tout était bien. Sous la protection des dieux mythologiques, le gouverneur put se croire en sureté. Mais il ne tarda pas à sentir des allusions blessantes au cours des interrogations. Même dans la traduction des auteurs, on parut s'appliquer à découvrir des improbations de la politique du gouvernement. Et les fortes paroles de Cicéron, dans la première Verrine, adjurant les juges "de montrer s'il est vrai que, avec des sénateurs pour juges, un accusé riche et coupable puisse être condamné.... Quoique la honte et l'infamie se soient attachées depuis quelque temps à votre ordre, vous pouvez en enlever la tache et la faire disparaître...." Ces paroles sonnèrent à l'oreille de plusieurs auditeurs comme des apostrophes à l'adresse du Conseil Législatif.

Mais ce fut surtout dans l'examen sur l'Hsitoire du Canada que l'*animus* perça. "Soit par malice, soit inintentionnellement, écrit le correspondant de *La Minerve* qui signe "Un du peuple", plusieurs questions rappelèrent toutes les défaites que les forces (coloniales) anglaises éprouvèrent de la part de nos grands-pères canadiens." Bourdages s'était réservé le dernier mot, le plus méchant. Un élève venait de répondre : "La Compagnie des Cent-Associés n'opéra pas tout le bien qu'on en attendait, parce qu'elle ne suivit pas les instructions du gouvernement français." Oui, reprit Bourdages, en sourdine, mais en appuyant sur les mots, et d'un ton assez fort pour être entendu du gouverneur, "oui, parce qu'elle ne suivit pas les instructions de la Métropole." Cette inconvenance déplut et produisit un sentiment pénible dans l'assemblée. Le gouverneur n'eut pas l'air de l'avoir remarquée.

La distribution des prix clôtura la séance. Lord Aylmer

distribua les récompenses avec bonne grâce. Lorsqu'on appela un jeune élève du nom de Papineau, fils de l'Orateur, le gouverneur devint nerveux et poussa froidement le livre donné. Alors l'élève — préludant au geste que le lycéen Cavaignac devait faire en 1848 en refusant le prix que le concurrent heureux de son père, le futur Napoléon III, lui présentait, alors, dis-je, le jeune Papineau hésita à tendre la main et témoigna d'une répugnance manifeste.

Lord Aylmer se retira sans montrer d'aigreur, mais on sut qu'il était mécontent. Les journaux à sa dévotion cherchèrent à l'exaspérer. Le rédacteur de *L'ami du Peuple* disait : "Je ne voudrais pas envoyer mon fils dans un Collège où les professeurs manifestent librement leurs opinions politiques par la bouche des élèves." M. Prince, écrivant à M. Raymond, rectifie bien des affirmations fausses : "Il n'est pas vrai que les cris : à bas les bureaucrates, ou : chassez les bureaucrates, aient été entendus.... Que de choses diverses on dit dans les gazettes, surtout dans les conversations. On incrimine principalement le plaidoyer. Le pire est qu'on a un peu exaspéré le gouverneur, qui apparemment était fort préjugé, puisqu'il a eu la bonhomie de prendre pour lui et pour les siens le *Discours contre Verrès*. Je m'étonne qu'il n'ait pas gratifié M. Bourdages de la *Catilinaire ;* en ce cas tous les partis en auraient eu un peu. Eut-on jamais semblable idée d'allusions? Et pour nos drames, *Cinna* valait bien à la démagogie ce que pouvait valoir *la liberté d'enseignement* à la bureaucratie.... Disons finalement pour motiver la reproduction de cette pièce que nous voulions donner d'avance des principes qui pussent détourner nos législateurs d'un autre monopole universitaire, par l'établissement de quelque collège philosophique à compte sur les biens des Jésuites."

Si les gouvernementaux étaient mécontents, les patriotes

ne l'étaient pas moins. Selon leur sentiment, on aurait eu trop d'égards pour le gouverneur. Le correspondant déjà cité de *La Minerve* affirme que "la présence du gouverneur a empêché de s'y rendre plusieurs citoyens marquants qui se respectent et respectent leur pays, et il ajoute : Le cours au Collège de St-Hyacinthe est excellent et il se perfectionne tous les jours.... Je dois dire aussi que ce Collège est l'un de ceux où l'on paraît le mieux comprendre l'ensemble des institutions du pays, et y être le plus attaché. Aussi l'éducation que les élèves y reçoivent me paraît-elle éminemment canadienne. Je le dis avec plaisir d'autant plus que j'éprouve quelque regret à en venir à dire ce qui suit. On m'a assuré que la présence du gouverneur avait engagé à effacer du programme tout ce qui avait rapport au droit public comme pouvant dans les réponses amener quelques phrases désagréables.... On m'aura trompé peut-être." Oui, le correspondant avait été trompé. Rien n'avait été changé au programme. Mais qu'il est donc difficile de contenter à la fois tout le monde et son père !

Il me reste encore à rapporter deux épisodes qui contribuèrent pour une bonne part à rendre à jamais mémorables les examens de 1833. L'un eut son origine dans les exercices mêmes des examens, mais il ne se révéla que plus tard dans les journaux. Je veux dire la polémique entre M. l'abbé Odelin et les professeurs du Collège. L'autre est d'ordre plus intime ; il se rapporte à l'hommage public rendu au regretté fondateur.

Malgré le mouvement des exercices et l'éclat des séances, malgré l'animation des assistants, des maîtres et des élèves, un sentiment de chagrin se reflétait sur les figures. Une place était vide au premier rang, celle du vénérable

fondateur. M. Girouard n'était plus. Il convenait éminemment que son souvenir fut rappelé en ce jour. Il le fut d'une façon inoubliable.

La distribution des prix terminée, au moment où la foule allait se retirer, M. Jos. LaRocque, séminariste, s'avance sur l'estrade suivi de deux élèves portant le portrait de M. Girouard. A cette vue un saisissement général court dans l'assemblée. On reconnaît bien cette figure disparue depuis douze mois. Sept ans auparavant une scène semblable s'était déroulée dans une circonstance analogue, mais c'était une scène de jubilation. Aujourd'hui c'est le deuil qui domine : "D'où vient, se demande M. LaRocque, qu'en ces moments si précieux à nos cœurs.... de sombres pensées viennent mêler l'amertume à la coupe du bonheur? Oh ! chers camarades, je devine le cruel souvenir qui efface sur vos fronts le rayon de joie imprimé par le regard satisfait d'un père, par les sourires d'une mère enivrée de nos triomphes. Il n'est plus le citoyen généreux qui édifia cette maison bénie..... (montrant le portrait). Voici, compatriotes, ce qui nous reste de l'homme ami des lettres et de son pays. Que cette toile insensible, en rappelant les traits du bienfaisant Antoine Girouard, vous rappelle surtout l'âme généreuse qui les anima.... S'il m'était permis de réaliser mes vœux j'élèverais un monument à sa mémoire... Du moins, puisque nous recueillons les fruits de son dévouement et de ses sueurs, acquittons-nous d'un devoir sacré. Ces palmes que nous venons de cueillir, il mérite que nous lui en faisions hommage." Aussitôt, tous les lauréats s'avancent et s'inclinant profondément devant la toile ils lui font hommage de leurs récompenses. L'effet de ce mouvement fut pénétrant, dit un chroniqueur de l'époque. Il semblait que l'ombre de cet homme estimable s'élevait au milieu de cette studieuse jeunesse pour l'en-

courager et la bénir. Tous les spectateurs furent émus et plus d'une larme a coulé dans les yeux de ceux qui ont connu Messire Girouard.

L'affaire Odelin fut moins émouvante.

L'abbé Jacques Odelin, curé de la paroisse de Saint-Hilaire, avait été professeur ici, au début du Collège, en 1813-14, à l'époque où les soldats stationnaient à Saint-Hyacinthe. Il fut plus tard professeur de philosophie à Nicolet et à Québec. Il était doué d'une forte intelligence et d'une aptitude spéciale pour les questions philosophiques. Il n'avait peut-être pas conservé un souvenir plaisant de son séjour à Saint-Hyacinthe. M. Girouard écrit plusieurs fois à Mgr Plessis au sujet du séminariste Odelin dont la conduite lui causait des inquiétudes. Il note ses allures plutôt libres et ses rapports trop fréquents avec les militaires. En 1833, il était probablement favorable à l'administration de Lord Aylmer, car c'est dans un journal absolument dévoué au gouvernement qu'il commença la polémique.

M. Raymond avait remplacé, à pied levé, le professeur de philosophie, M. Désaulniers, parti au printemps pour Washington. Il fit soutenir par ses élèves plusieurs thèses philosophiques, l'une entre autres en faveur du système de Lamennais sur le fondement de la certitude. Ce sujet agitait alors et depuis longtemps les esprits. Le pour et le contre étaient débattus dans les journaux ; les objections ne manquaient pas. Les élèves s'étaient préparés à répondre à quelques-unes, mais M. Odelin, prenant au grand sérieux le rôle d'interrogateur, les poussa à tel point que le professeur dut intervenir. La discussion, déclarée inopportune fut close pour le moment ; elle se continua dans les journaux. M. Odelin écrivait dans *L'ami du Peuple;* M. Prince, M. Jos. LaRocque, M. Raymond répondaient dans

l'*Echo de St-Charles* sous divers titres : *Un élève de Collège, Un défenseur du sens commun, Un catholique.* Le curé répliquait à tous ses contradicteurs avec une facilité étonnante de pensée et d'expression. Il avait l'avantage ; l'événement l'a prouvé. Le ton de ses écrits, d'abord digne, se transforma bientôt en sarcasme, en sarcasme classique, j'entends. Il disait à l'adresse de l'*Elève de Collège :* "Si vous vous imaginez que je rougirais de m'asseoir sur les bancs, sauf, comme bien d'autres, à n'y ramasser que de la poussière, vous vous trompez :

Sunt quos curriculo pulverem olympicum
Collegisse juvat . . . . (Horace)

et il terminait :

Et nos ergo manus ferulæ subduximus, et nos
Consilium dedimus Syllæ . . . . (Juvénal)

Les Lamennaissiens ne se souciaient pas d'éterniser le débat. "Croyez-vous, demandait *Un défenseur du sens commun,* que le public ne s'amuse pas un peu de nos querelles?.... Je craindrais fort qu'on ne nous prît pour quelques *Pancraces* déterminés à soutenir leur opinon jusqu'à la dernière goutte de leur encre."

La lutte se termina comme se terminent les luttes de journaux : chacun resta sur ses positions. Elle était à peine close que l'Encyclique *Mirari vos* donna raison à M. Odelin. M. Prince publia une adhésion complète au document pontifical et le vaillant curé reprit ses rapports accoutumés avec les professeurs du Collège.

Mais peut-être aurais-je dû donner plus tôt le programme traditionnel des exercices de fin d'année dans les Collèges. Toutes les classes étaient interrogées sur les matières de leurs études. Après l'examen d'une classe, on donnait un drame. Pour les classes supérieures c'étaient des

tragédies entières, arrangées au besoin. Notre patience ne s'accommoderait plus de séances continuées pendant deux jours, pendant trois jours, à la façon d'un congrès. L'attention des spectateurs se fatiguait un peu, il est vrai; l'interprétation des auteurs classiques provoquait une détente sensible, mais tout chuchotement cessait à l'annonce du discours ou du drame. Quel travail ces exercices imposaient aux professeurs! Voici, à titre d'exemple, le programme de 1833.

Premier jour, première séance, à 9 heures:

Interrogations par les assistants sur les matières élémentaires: grammaires, arithmétique. Séance clôturée par deux actes de la comédie, "Esope au Collège".

Deuxième séance, à 2 heures.

Interrogations sur l'Histoire, particulièrement sur l'Histoire du Canada, — Géographie, — Versification française. Clôture: Plaidoyer sur l'histoire ancienne comparée à l'histoire moderne.

Second jour: séance à 9 heures.

Traduction des auteurs latins et grecs, — Exercices de Mathématiques, — Thèses philosophiques sur l'origine des idées, — Leurs progrès, — l'Existence de Dieu, etc., — Système de Lamennais sur le fondement de la certitude, — Objections. Représentation de la tragédie de "Cinna".

Deuxième séance, à 2 heures.

Continuation des thèses philosophiques — discussion. Répétition du *Procès de l'Ecole libre:* discours de MM. Montalembert, Lacordaire et de Coux. Distribution des prix, — Discours, — Eloge de Messire Girouard.

L'année 1833 si fertile en événements notables, devait fournir encore matière à la chronique. Pendant les derniers six mois, à compter de la visite de M. Papineau, le Collège

de Saint-Hyacinthe avait été engagé dans des luttes de journaux. Honni par les uns, exalté par d'autres, il avait forcément conquis l'attention. Il en était résulté une grande cosidération pour les professeurs. De divers côtés on réclamait leur opinion sur les questions d'ordre public. Ils avaient peine à ne pas être mis en vedette. S'ils gardaient le silence, leur abstention était interprétée défavorablement. Serait-ce sous la pression de ce sentiment que M. Raymond intervint, "à la demande du clergé", dans une dispute relative à l'Instruction publique?

M. Joseph Perrault, protonotaire pour le district de Québec, auteur de la petite *Histoire du Canada* publiée en 1831, et grand zélateur de l'éducation, avait préconisé un projet de loi tendant implicitement vers l'instruction obligatoire. M. Raymond, aussitôt, part en guerre, sans crier gare. Il écrit dans la *Gazette de Québec* et signe S : "Le projet de loi attente aux droits les plus sacrés, viole les libertés les plus précieuses, établit une tyrannie dégradante ...." L'attaque fut ressentie ; elle amena une réponse qui fut suivie d'une réplique. Dans celle-ci, M. Raymond trace le plan d'organisation des écoles élémentaires qui fut arrêté plus tard. Il écrit : "Je ne ferai qu'exprimer la pensée de personnes entendues en proposant, si les fonds du trésor ne sont pas suffisants pour donner un encouragement libéral à l'éducation, que la législature investisse des autorités locales, savantes, morales et désintéressées, du pouvoir de prélever des contributions et d'en faire l'application de la manière qui pourra être jugée la plus convenable au bien des paroisses ou arrondissements dans lesquels se feront ces contributions."

C'est aussi à cette époque, et peut-être comme suite des écrits précédents qu'il faut reporter une longue et vigoureuse lettre du même M. Raymond adressée à M. Jacques

Viger au sujet d'une attaque du *Morning Courrier* dirigée contre celui-ci : "Qui ne sent, dit-il, combien il est ridicule et hors de propos de remarquer que nos établissements d'éducation ne sauraient rivaliser avc ceux de l'Angleterre. La nouveauté, la pauvreté, le manque de moyens du pays permettent-ils d'élever et d'entretenir des institutions où l'on reçoive une éducation aussi complète que dans les établissements britanniques. Une semblable prétention serait une grossière déraison.... Voilà l'art d'insulter, avec une morgue dédaigneuse, une nation dont on ne voit les progrès qu'avec un mauvais œil.... ; de s'enrichir dans un pays qu'on affecte de mépriser.... Il y a six Collèges dans ce pays, or la population canadienne française qui les fréquente à peu près exclusivement, ne se monte guère à plus de 450,000 personnes. Que le *Courrier* nous fasse voir le rapport du nombre des établissements de haute éducation en Angleterre avec la population ; il sera peut-être surpris de constater que, eu égard à l'énorme disparité des moyens, le parallèle sera en faveur de l'*ignorance canadienne.....* *Non, non, cela n'est pas possible*, dit notre journaliste, *le peuple ne peut recevoir aucune lumière des classes éclairées. Prétendre le contraire est un sophisme palpable.* En vérité, on apprend une singulière logique dans les Collèges de la Grande Bretagne. Pourtant, il me semble que la nation canadienne commence à voir un peu plus clair, qu'elle sait démêler les ruses des *gens instruits* de l'Angleterre et de l'Europe, et qu'elle déjoue avec assez de succès les trames de ses ennemis ; qu'elle ne se laisse pas facilement duper par les chercheurs de fortune qui viennent s'enrichir à nos dépens. Méprisés, voyant leur influence s'affaiblir, c'est peut-être ce qui leur fait dire que l'instruction de la haute classe ne peut rien sur le peuple.... Mais de quoi donc ont à s'enorgueillir ces fiers écossais

qui viennent nous jeter ici de si insolentes censures? La population anglaise du pays a-t-elle un seul établissement à mettre en parallèle avec les nôtres.... Depuis trop longtemps il nous attaquent; je crois que c'est à nous à prendre l'offensive; à leur reprocher leur peu de zèle pour l'instruction secondaire....; à noter la superficialité de leur instruction dans les hautes études, et en général leur infériorité dans les positions où ils ont pu voir un canadien à leur côté....."

Cette lettre a été publiée, mais je ne saurais dire dans quel journal canadien.

*
* *

Les années 1834-35-36 furent des années de calme relatif. Rien ne transpire au dehors, dans les journaux, de ce qui se passe en dedans du Collège. Si l'aphorisme "heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire" exprime une vérité, le bonheur dut habiter entre les murs de la maison. Il semble que les directeurs laissent rouiller leur plume. Je commets à dessein un anachronisme, car il est connu, qu'à cette époque, seule la plume d'oie était en usage et je pourrais nommer tel professeur de ce temps qui ajoutait à ses qualités de régent estimable l'art, fort apprécié des élèves, de tailler une plume séance tenante, en classe ou à la salle d'étude.

Au surplus les professeurs les plus en vue étaient fatigués, malades. C'étaient toujours les mêmes qui se partageaient la part la plus lourde de la besogne habituelle. "La santé de M. Raymond est toujours bien affaiblie," écrivait M. Prince; M. Désaulniers n'est pas encore rétabli, on craint que son rhume ne soit plutôt un mal de poitrine; M. LaRocque s'emploie de toute façon et fort bien." Mgr Lartigue renouvelait les conseils de prudence: "Menagez M.

Raymond afin qu'il fasse vieux os.... Qu'on ne fatigue pas trop mon LaRocque...."

A la maladie paralysant l'ardeur, s'ajoutaient les monitions épiscopales ; le directeur en souffre : "Je suis peiné que Mgr de Québec ait des défiances contre nous. Il est vrai, j'ai bien des fautes et des péchés qui peuvent attirer l'orage sur le Collège de St-Hyacinthe, mais mes péchés sont plutôt contre Dieu que contre les hommes, et après le meilleur examen, j'ignore absolument ce que j'ai pu commettre contre aucun collège du pays ou contre Mgr de Québec.... Je ne puis me reprocher d'autre contravention à Mgr Signay que celle de mon adhésion publique à l'Encyclique de S. S. Grégoire XVI, car Sa Grandeur m'avait défendu (quoique je ne m'en mêlasse guère) d'écrire sur les gazettes."

M. Raymond n'échappe pas aux remontrances. L'attitude de Montalembert et de Lacordaire, se séparant avec éclat de leur maître, entraîne dans la même voie le lamennaisien canadien. Il prépare un "communiqué" de vingt-sept pages in-folio destiné à *La Minerve*. L'article est virulent ; rien n'apparaît de la façon généralement doucereuse de l'auteur. Mais on perçoit tout de même à travers l'anathème, qu'il ne peut se départir d'un fonds d'admiration pour le grand homme : "Alors, écrit-il, du sein de la France s'éleva ce cri de liberté qui, répété si promptement dans une grande partie de l'Europe, a fait tressaillir dans son retentissement jusqu'aux rives opposées de l'Océan..., sa plume superbe humilie la raison...., ses succès exaltant sans mesure en lui la conscience d'ailleurs si profonde de sa force et l'énergie si puissante de son âme, il aspira à l'absolutisme dans le domaine des intelligences ; il voulut être le Napoléon de la pensée."

Une note ajoutée au manuscrit avertit que "cet article a été écrit, dans une seule journée y compris la veillée jusqu'à près de minuit, comme une expression d'orthodoxie du Collège."

Mgr Lartigue ne jugea pas opportun le long article : "Vous n'êtes pas chargé de réfuter *Le Canadien*, lui dit l'évêque. Votre orthodoxie n'est pas en cause. Le Collège n'a pas soutenu à ma connaissance ce qu'il pouvait y avoir de faux et d'exagéré dans le système philosophique de Lamennais ; et quand il l'aurait fait, il aurait soutenu ce qui n'était pas encore condamné."

De nouveau, un peu plus tard, et sans y mettre cette fois un sourire complice, Mgr Lartigue fait entendre la même note vigilante à M. Prince : "Tenez-vous en garde du côté de l'Evêque de Québec..... qui ne parle de rien moins que de vous éliminer du Collège de St-Hyacinthe.... Filez doux avec lui et heurtez le moins possible les préjugés des autres établissements d'éducation, car nous sommes menacés d'orage et il faut ramener par les égards, les respects et les politesses, l'Evêque diocésain sans nous mêler aucunement des affaires des autres collèges."

Quelle est donc cette cause de dissentiments entre l'évêque de Québec et les collèges d'un côté, Mgr Lartigue et le Collège de Saint-Hyacinthe de l'autre côté? Dans cette même lettre où il met M. Prince en garde, Mgr Lartigue ajoute : "Je suis indigné qu'on ait affiché publiquement et faussement dans l'*Echo du Pays* que je suis Patron de la nouvelle Caisse ecclésiastique du District de Montréal, d'abord parce qu'on sait bien qu'autant de fois qu'on me l'a proposé, je l'ai refusé, et ensuite parce que ce n'est bon qu'à brouiller l'évêque de Québec avec moi, par contrecoup avec l'établissement de St-Hyacinthe qu'on pense,

en bas, être le centre de l'opposition à la Caisse St-Michel." 16 novembre 1834. Je ne trouve rien autre, mais cela pouvait suffire à provoquer la brouille. La caisse ecclésiastique de Saint-Michel avait été fondée en 1799, par le clergé, dans le dessein de "secourir les prêtres infirmes sans exclure les autres bonnes œuvres." Les autres bonnes œuvres étaient le soutien des maisons d'éducation. A ce titre le Collège de Nicolet, en 1839, avait reçu 7,540 dollars depuis sa fondation, et le Collège de Saint-Hyacinthe $1,442[1]. Une deuxième caisse ecclésiastique fut instituée dans le district de Montréal sous le nom de Caisse Saint-Jean. En 1834, M. Crevier, curé de Saint-Hyacinthe, en était le président et M. Prince le secrétaire. C'était bien à Saint-Hyacinthe qu'était la tête de cette émule de la Caisse Saint-Michel. Il va sans dire que cette dernière souffrit de la concurrence et il n'est pas étonnant que Mgr de Québec y trouvât un grief contre Saint-Hyacinthe.

On pourrait peut-être croire que la politique n'était pas étrangère au différend. Depuis la visite du grand agitateur, M. Prince restait entaché de partisannerie. Il était tenu en suspicion à Québec plus qu'en aucun autre lieu. Mais le directeur n'a rien à se reprocher : "Sur les matières politiques, j'ai cru devoir me montrer neutre et j'ai refusé de laisser prendre les signatures du Collège." Novembre 1834. Ce n'était pas un mince mérite. Tout le district de Montréal était en ébullition et le foyer était à deux pas de Saint-Hyacinthe. Saint-Marc-sur-Richelieu venait de protester contre le gouvernement dans une assemblée convoquée spécialement à cette fin. Saint-Charles avait donné le branle dans une réunion antérieure où 21 résolutions,

---

[1] Voir le travail de Mgr Têtu sur la "Caisse de Saint-Michel" dans 1er volume, 2e série, page 529, des *Mandements des Evêques de Québec.*

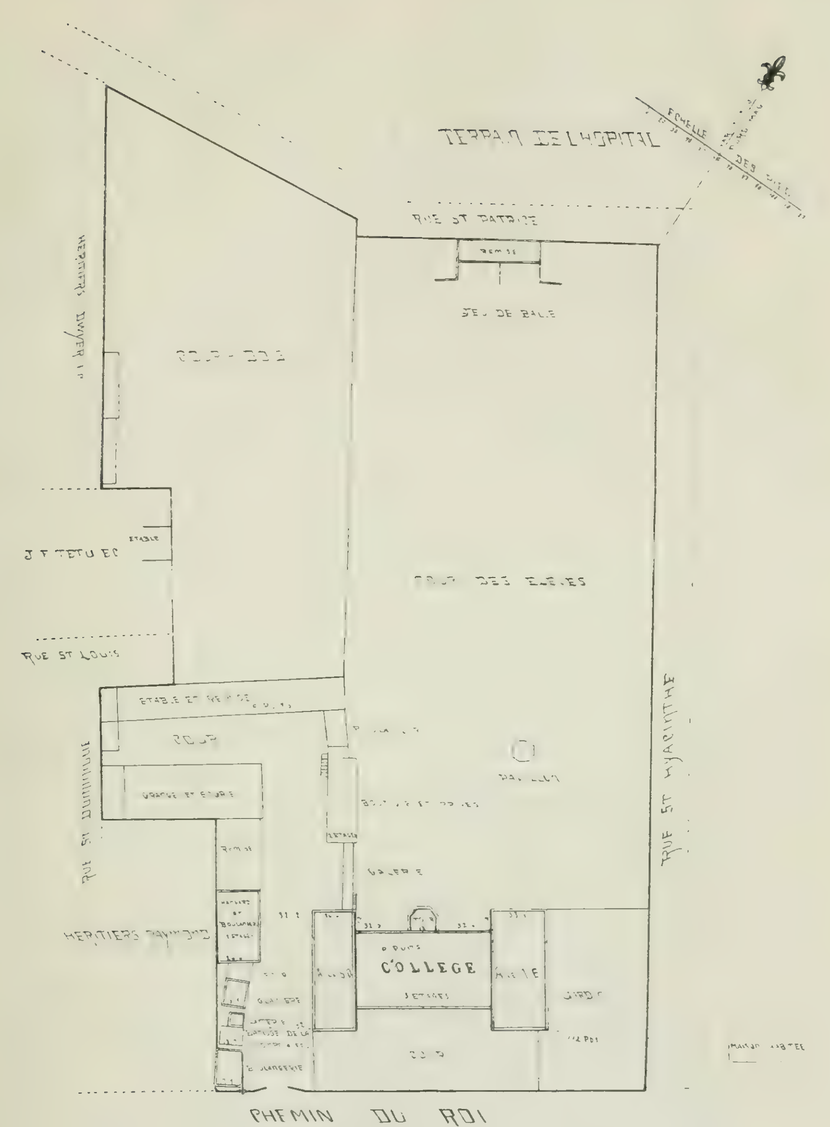
formant la base des 92 résolutions rédigées plus tard par Bédard et Morin, avaient été formulées avec enthousiasme par les délégués des comtés voisins. Il y avait au nombre des délégués, Debartzch, St-Ours, Dessaulles, Mailhot, Bourdages, de Rouville, Drolet, Duvert, J. Cartier, Cherrier, Bistodeau, etc. Tous ces citoyens étaient les amis intimes des professeurs ; plusieurs étaient les bienfaiteurs de la maison. A eux incombait la tâche de faire signer les pétitions et ils s'y employaient avec ardeur, on le sait. Dans ces circonstances, la neutralité du Collège résistant à l'assaut des signatures mérite d'être signalée.

L'unique politique que le directeur favorisait alors était une politique économique visant à l'extension du terrain du Collège, en même temps qu'il agrandissait l'édifice : "Il devient nécessaire de songer à agrandir le terrain avoisinant le Collège.... Les emplacements adjacents sont sur le point d'acquérir plus de valeur par la construction d'une maison de justice. Nous avons sondé les propriétaires et au moyen d'une couple de cents louis, (le prix est déjà bien haut) on pourrait s'assurer un vaste alentour et par ce moyen éloigner des vues qui déjà nous gênent. 21 avril 1834." Le Collège occupait à cette date un espace exigu renfermé entre la rue Girouard et la rue Saint-Jean, prolongement de la petite rue Saint-Patrice, c'est-à-dire, 270 pieds de profondeur par 243 de largeur sur la rue Girouard ; limité à l'ouest par des habitations privées, à l'est par un terrain appartenant à M. Dessaulles. Dans ce petit enclos se trouvaient réunis le Collège, les dépendances et la cour de récréation des élèves. Les "140 gentils pinsons" de M. Prince ne pouvaient que difficilement y prendre leurs ébats. Mais pour acquérir il fallait de l'argent. Or tout l'avoir de la succession de M. Girouard était encore en

possession de Mgr Lartigue et il y veillait de près : "Vous m'avez l'air d'un gros seigneur anglais qui aimerait à s'endetter" remarque l'évêque. Cependant il ne refuse pas d'entendre là-dessus les instances de M. Prince : "J'ai aujourd'hui la satisfaction d'annoncer à Votre Grandeur que M. Dessaulles a définitivement donné à votre Collège le petit lopin de terre attenant (à l'est) au jardin de la maison, en sorte qu'il importe maintenant de compléter l'acquisition de trois autres emplacements pour régulariser la cour du pensionnat. La plus grande difficulté est d'obtenir la suppression des rues. J'espère réussir.... Quant aux autres terrains,.... ce qu'il y a de plus onéreux c'est un douaire au bénéfice de Madame Raymond. M. Débartzch vendra 100 louis payables en un an et il donnera, dans le contrat, toutes les garanties désirables, tant contre le douaire que contre toute autre réclamation..... Déjà nous avons payé plus de 6,000 francs pour des terrains différents. Malgré ces dépenses, la marmite a bouilli comme d'ordinaire ; vraiment la Providence est grande pour nous. Mais la demande inattendue du paiement d'un compte de 93 louis nous met dans une telle gêne.... que Votre Grandeur rendrait un nouveau service important à la maison, si, pouvant emprunter sans intérêt, elle nous laissait toucher une centaine de louis. Je fais pour ce prêt toutes les instances que Votre Grandeur peut me permettre."

Par la suite, sans que je puisse préciser la date, le terrain du Collège, absorbant la petite rue Saint-Jean, s'étendit jusqu'à la rue Claude et forma, à peu de chose près, le beau quadrilatère de 600 x 540 pieds occupé aujourd'hui par la cathédrale et l'évêché .

Le terrain rectifié et agrandi, les ailes construites, il restait à aménager l'intérieur de l'édifice et surtout la chapelle. Celle-ci occupait tout le 3e étage de l'aile nord ;



Plan relevé du vieux Collège, des dépendances et des terrains (1844).

sa voûte s'élevait jusqu'au toit. L'autel était placé à l'extrémité tournée vers la rue Girouard. M. Prince écrit, fin décembre 1834, qu'il presse activement les travaux. Il veut que la dédicace de la chapelle soit marquée par une grande solennité : "Il est une nouvelle faveur que je sollicite à cette occasion, c'est que Votre Grandeur veuille bien faire l'ordination à la chapelle intérieure de son Collège. On ferait au mois de janvier ou février coïncider la retraite du pensionnat avec cette solennité, et la dédicace serait brillante. Mgr me permettra bien de solliciter cette consolation avec toute l'ardeur de mon âme." L'évêque fait remarquer que la retraite est bien retardée. Il viendra le 15 mars 1835 faire l'ordination de M. Jos. LaRocque à la prêtrise et de M. Desaulniers au diaconat, mais il veut que l'on procède avant cette date à la retraite du pensionnat et à la bénédiction de la chapelle. Celle-ci se fit au commencement de février 1835 : "La bénédiction de la nouvelle chapelle, je cite M. Prince, a été bien solennelle. Une vingtaine de prêtres entouraient le Grand-Vicaire (Tabeau) ; et ce qu'il y a de bon encore, c'est une souscription ouverte parmi les prêtres présents, pour l'achat de quelques tableaux, qui s'est immédiatement montée à 22 louis. Nous avons reçu en offrande de la piété de M. Desjardins un joli tableau de saint Louis de Gonzague." Un an après, le Grand-Vicaire F.-X. Demers bénissait, en la fête de saint Antoine, quatre autres tableaux destinés à la chapelle. Le tableau de saint Louis de Gonzague n'est pas signé, mais il se distingue, disent les connaisseurs, par une touche vraiment artistique. Le coloris est remarquable ; les draperies sont à l'état d'ébauche. Les autres tableaux, de 3 par 4 pieds, *La Transfiguration*, *La Sainte Famille*, *saint François-Xavier*, *saint Jérôme*, ornaient, en 1884, le sanctuaire de la chapelle du Collège neuf. Nous les possédons encore.

Il manquait le Chemin de la Croix. Il semble que ce pieux exercice était alors un privilège exceptionnel, réservé aux seules églises paroissiales : "Votre Grandeur trouvera-t-elle bon que nous lui présentions une requête pour l'érection du Chemin de la Croix dans la chapelle du pensionnat". La requête présentée le 25 avril 1837 montre la signature de tous les prêtres, séminaristes et élèves pensionnaires. La faveur fut accordée, mais pour les habitants du Collège exclusivement, car le 30 octobre 1839, M. Prince demande de l'étendre aux prêtres de la cure, aux autres prêtres et même aux simples séminaristes qui viendraient visiter le Collège. Mgr Bourget au nom de l'évêque de Montréal accède à la demande "jusqu'à ce que la Voie de la Croix ait été instituée dans l'église paroissiale."

Ce n'était pas encore satisfaisant ; les laïques étaient exclus. M. Jos. LaRocque, le 25 mars 1841, sollicita l'autorisation d'y admettre Demoiselle Quesnel et M. Bistodeau : "Madame S. Cherrier, Demoiselle Plamondon ont déjà cette permission", et Mgr Bourget écrit : "Je laisse de grand cœur à votre discrétion la liberté de faire le Chemin de Croix ou d'entendre la messe dans la chapelle du Collège aux personnes que vous jugerez à propos d'y admettre. Cette permission vaudra jusqu'à révocation."

Pour compléter dès maintenant l'histoire de cette chapelle qui ne changera plus jusqu'à son abandon, en 1853, disons que le maître-autel fut l'œuvre, en 1836, du sculpteur Marquet, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, en paiement de la pension de son neveu Benoît Marquet ; que cet autel fut transporté à la chapelle du Collège neuf, puis de celle-ci à la chapelle extérieure en 1884, et qu'enfin il céda la place, le 29 août 1908, à un autel de marbre, don d'un ami, pour se cacher modestement dans l'oratoire du 2e étage de la maison. Réparé à neuf, il a retrouvé

l'éclat de ses premiers jours. Il n'y paraît rien "des blessures que le zèle plus ardent qu'éclairé des générations de sacristains ne craignait pas de lui infliger aux grands jours de fête." Sous la dorure de ses élégantes colonnes torses et de ses multiples torches, la vieille relique flamboie à côté du crâne de M. Girouard et du cœur de M. Désaulniers renfermés dans un édicule voisin.

Il est intéressant de savoir que le Collège servit aux offices paroissiaux du culte. M. Jos. LaRocque annonce le 25 mars 1841 : "Dès la semaine prochaine les maçons commencent à démolir l'église paroissiale. Les paroissiens, surtout ceux du village, paraissent compter sur notre chapelle ; mais mes confrères sont très-opposés à leurs prétentions. Ils pensent que leur admission.... apporterait la dissipation parmi les élèves ; elle occasionnerait des rencontres inconvenantes, vu que la chapelle est au 3e étage et qu'on n'y pénètre que par les appartements intérieurs.... S'il fallait les admettre, ne serait-il pas juste qu'étant chargés, par la répartition, d'une taxe de 40 piastres par année, pour 12 ans, nous demandassions l'exemption de deux paiements?"

Mgr Bourget prêta l'oreille aux plaintes du directeur : "Vous ne devez point fournir la chapelle du Collège pour les offices publics de la paroisse. Que les marguilliers tâchent de s'arranger avec la magistrature locale pour que les offices puissent se faire dans la prison." La prison était probablement trop petite. Un nouvel arrangement fut proposé. M. J.-C. Prince alors à l'évêché de Montréal, écrit le 15 avril 1841 : "Mgr vous conseille de donner une ou deux messes aux paroissiens dans votre salle de récréation dont vous pouvez réserver un coin dans des rideaux ou autrement pour cet objet. Vous auriez un motif

plausible pour empêcher toute personne du dehors de monter à votre chapelle haute."

Cet arrangement tint pendant plus de deux ans. Le 18 avril 1843, M. Jos. LaRocque, supérieur, écrit : "Nous avons recommencé le Jeudi-Saint à assister aux offices de l'église paroissiale. Une partie des élèves est dans le chœur (sanctuaire), l'autre partie dans les galeries, au-dessus des stalles. Nous suspendons les offices publics dans notre chapelle. Il est cependant un exercice bien pieux, bien délicieux pour nous tous, que nous aimerions à conserver, c'est l'office de l'Archiconfrérie." L'exercice de l'Archiconfrérie se composait du chant de deux psaumes, du Magnificat et de la bénédiction du Saint-Sacrement. Il précédait immédiatement le souper. Il fut pratiqué jusqu'au jour, en 1873, où l'on commença à chanter les vêpres à 5¼ heures. Alors, la bénédiction du Saint-Sacrement se donnait après la prière du soir. Le régime actuel des vêpres fut inauguré en 1875.

Maîtres et élèves, les maîtres surtout, ne tardèrent pas à déplorer l'absence des offices solennels dans leur chapelle. Puis, la place assignée aux collégiens dans l'église paroissiale présentait des désagréments sérieux. M. Jos. LaRocque adressa, sans le corroborer toutefois un long mémoire à Mgr Bourget, en 1844. Il y est dit : "Les élèves des Dames de la Congrégation doivent être très prochainement placées dans la tribune qui est vis-à-vis celle qu'occupent les écoliers et en face d'une partie du chœur. Or, les prêtres du Séminaire fondés sur des faits antérieurs nombreux et sur des considérations faciles à faire, déclarent sans la moindre hésitation que ceci sera dangereux pour leurs élèves, et que quand même il n'y aurait pas d'inconvénients graves, il y en a d'apparents qui peuvent fournir matière à des observations malicieuses...., et que, au loin, dans les

autres séminaires, on sera porté à blâmer les prêtres de Saint-Hyacinthe de s'être prêtés à un ordre de choses qui blesse les convenances.'' Le mémoire fait aussi valoir que les instructions ne sont pas appropriées aux besoins de la jeunesse collégiale, que les offices y sont trop longs, que les écoliers y souffrent du froid, que les maux de gorge et les rhumes si fréquents en hiver sont accrus par l'assistance à la paroisse....

Je n'ai pas la réponse au mémoire, mais il paraît qu'on y fit droit immédiatement. Un ancien affirme que, en 1846, les élèves n'allaient à l'église paroissiale qu'en de rares circonstances, à peu près comme nous y allons aujourd'hui. Et en 1850, le 30 mars, M. Tétreau consigne dans ses chroniques: ''Nous avons fait, assez solennellement, à notre chapelle, tous les offices de la Semaine Sainte. Quelques dames ont eu la permission d'y assister;'' et le 30 juin de la même année: ''Nous sommes en 40 heures. C'est la première fois que cette dévotion est pratiquée dans notre chapelle.''

Un retour vers l'ancien ordre des choses fut tenté, en 1861, par l'ex-supérieur, Mgr Jos. LaRocque. En transmettant à l'évêque de Montréal, en 1844, le mémoire de ses subordonnés, il avait ajouté: ''Je ne suis pas un partisan bien ardent de la retraite des offices de la paroisse.'' Rien d'étonnant si, devenu évêque de Saint-Hyacinthe, il voulut donner suite à ses anciennes idées. Il n'insista pas cependant et M. Raymond, alors supérieur, n'eut pas de peine à avoir gain de cause.

C'est ainsi que petit à petit, vu la condescendance des évêques, vu le bon vouloir des curés de Saint-Hyacinthe, nous avons conquis une sorte d'autonomie relativement à la célébration des offices religieux. Et tout récemment encore,

grâce à la haute et bienveillante médiation de Son Eminence le cardinal Merry del Val, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, nous avons obtenu, *ad perpetuum*, l'autorisation de célébrer dans notre chapelle certaines solennités dominicales que l'esprit subtil des liturgistes ne veut plus inclure dans la liste des prérogatives consenties aux chapelles des Séminaires.

***

Me voici loin de l'année 1835 où j'ai arrêté le récit des événements de notre histoire collégiale. J'y reviens pour inscrire deux faits importants : l'Acte d'Incorporation du Collège, et la transmission des biens de M. Girouard à la Corporation constituée.

Le choix des membres de la Corporation du Collège suscita quelque embarras. Le 11 novembre 1832, M. Prince écrivait à Mgr Lartigue : "Ma pauvre tête (souffrez Mgr que je vous le déclare), ma pauvre tête fait bien des plans de ce temps-ci. Tantôt je me figure une Corporation attachée exclusivement aux intérêts locaux du Collège, gérant son spirituel et son temporel, sous l'œil de l'évêque du district, comme les ministres du Cabinet sous la main de leur Roi, et j'y vois la paix, l'union, l'uniformité de vues ; tantôt je rêve une Corporation disséminée de Varennes à Montréal, de Montréal à Québec, de Québec à St-Hyacinthe, et j'y vois des longueurs, des vues différentes. des intérêts "parochiaux" et collégiaux. Nicolet a ses misères...." La réponse de Mgr Lartigue fit taire les appréhensions de M. Prince. Le directeur apprend avec contentement, et c'est pour lui une révélation, que les membres de la future Corporation seront tous choisis parmi ceux qui s'intéressent immédiatement au Collège. En effet, le Bill d'Incorporation, proposé à l'agrément de la

Législature, statue que seuls : le plus haut dignitaire ecclésiastique résidant dans le district de Montréal, le curé de la paroisse de Saint-Hyacinthe, le directeur et les deux plus anciens prêtres de la maison constituent la Corporation. Ainsi rédigé, et patronné par MM. Quesnel, Drolet, Blanchard, Ls Bourdages, Rodier, Poulin et Neilson, le Bill est voté par la Chambre d'Assemblée le 12 janvier 1833 et porté aussitôt par M. Quesnel au Conseil Législatif. Je lis dans les *journaux du Conseil*, séances du vendredi, 18 janvier 1833 : "*Hodie, secundâ vice, lecta est Billa :* Acte pour incorporer le Séminaire de St-Hyacinthe d'Yamaska, dans le district de Montréal ; référé à un comité composé des MM. Felton, de St-Ours, McGill, Joliette et Rocheblave."

Le 28 janvier 1833 le Bill revenait devant la Chambre avec l'amendement suivant : "Pourvu toujours, et qu'il soit de plus statué que tous les biens qui appartiendront en aucun temps à la dite Corporation, ainsi que les revenus d'iceux seront en tous temps exclusivement appliqués et appropriés à l'avancement de l'Education dans le dit Collège, et à nul autre objet, institution, ou établissement quelconque." La Chambre concourut dans l'amendement.

Le 3 avril 1833, le Bill, adopté par les deux Chambres, étaient "réservé" pour la signification du Plaisir de Sa Majesté sur icelui". Sa Majesté dans son Conseil le sanctionna le 15 août 1834, et "la Sanction royale fut promulguée par Proclamation de Son Excellence le Gouverneur en Chef", Lord Aylmer, le 7 janvier 1835.

L'amendement proposé par le Conseil Législatif n'avait pas plu à Mgr Lartigue : "Ce n'est, dit-il, qu'une insulte attentée par le parti anti-Telmessien contre les membres de la future Corporation." De même, l'évêque craignit que

la "réserve" ne cachât une anguille sous roche : "Le Bill est en Angleterre entre les mains d'officiers de la Couronne qui y chercheront peut-être quelques défauts de forme légale pour le faire échouer. Cependant on est porté à croire qu'il recevra la sanction royale." *La Minerve*, le 2 septembre 1833 reproduisait ceci du *Vindicator:* "Le Bill a été réservé sans aucune raison apparente. Nous aimerions à être informé de la cause de cette mauvaise foi et de cette désobéissance aux instructions reçues du Ministre colonial de Sa Majesté."

Ce sont probablement ces hésitations qui ont fait croire que Lord Aylmer avait voulu se revancher des petites malices dont il avait été l'objet à l'occasion de sa visite au Collège, en août 1833, Mais il est bon de faire remarquer que la réservation date du 3 avril, plus de quatre mois avant la visite du Gouverneur.

Le Collège venait de naître à la vie civile sous le nom de Séminaire. C'est par ce titre officiel que nous le désignerons généralement désormais[1]. Il demandait à vivre d'une vie propre et il convenait qu'on lui donnât le trousseau que son généreux auteur lui avait légué par l'entremise de Mgr Lartigue. Le bienveillant fiduciaire n'attendit pas longtemps. Le 28 novembre 1835, il signait à Montréal, dans le palais épiscopal, devant maîtres Brault et Truteau, notaires, un "acte de donation entrevifs, pure, simple, irrévocable, à Messieurs Prince, Crevier, Raymond,

---

[1] "Le sceau de la Corporation du Séminaire de Saint-Hyacinthe aura pour effigie un volume ouvert, appuyé sur une croix traversée d'une plume à écrire, surmonté de cette légende: *Coll. Seminarii S. Hyacinthi (Collegium Seminarii Sancti Hyacinthi)*, et ayant dans l'exergue A. G. P. F. *(Antonius Girouard Presbyter Fundavit.)*" Voilà ce que je lis dans le rapport de la première assemblée délibérative de la Corporation du Séminaire présidée par Mgr Lartigue, le 19 octobre 1835. Ce sceau nous est tout à fait inconnu.

LaRocque, en leur qualité de membres de la Corporation du Séminaire de St-Hyacinthe d'Yamaska.'' Le 12 décembre suivant, les donataires, devant maîtres Dessurreau et Morison, notaires, à Saint-Hyacinthe, acceptaient la donation ''au nom et pour le plus grand profit et avantage de la dite Corporation,.... sous toutes les charges, clauses et conditions y apposées.''

Le détachement précipité de Mgr Lartigue se signale par un excès: ''Il est singulier, écrivait-il au Séminaire le 7 janvier 1836, que vous quatre, qui êtes sur les lieux et qui voyez tous les jours le Couvent des Sœurs de la Congrégation, vous ne m'ayez pas suggéré de l'excepter spécialement de la donation, car, en effet, ce n'était pas et ce ne pourrait être mon intention de vous le donner.'' La Corporation du Séminaire accueillit de bonne grâce la réclamation épiscopale. Dans sa plus prochaine réunion délibérante sous la présidence de l'évêque, le 4 août 1836, elle ordonna: ''Qu'il soit fait immédiatement un acte de rétrocession du Couvent des Sœurs de la Congrégation de cette paroisse à Mgr de Telmesse, vu qu'il ne l'avait cédé à cette Corporation que par erreur avec les autres biens de feu M. Girouard.'' C'est ainsi que le Séminaire posséda le Couvent pendant six mois.

Le Séminaire n'est plus régi en tous les points par l'Acte d'Incorporation de 1833. La formation du diocèse de Saint-Hyacinthe, en 1852, obligea l'Evêque de Montréal de céder à l'Evêque de Saint-Hyacinthe le titre de membre de la Corporation du Séminaire. Un nouvel acte de la Législature des Canadas-Unis, sanctionné le 24 mars 1853, stipule qu'à l'avenir ''la Corporation du Séminaire de St-Hyacinthe d'Yamaska se composera de l'évêque catholique romain de St-Hyacinthe et de ses successeurs,

du Supérieur du dit Séminaire et de ses successeurs, et de tous les ecclésiastiques agrégés et de leurs successeurs."

*
* *

Pendant que le Séminaire s'acheminait vers l'autonomie, un grand mouvement se dessinait dans le clergé de Montréal. Il a déjà été question dans ces pages de la division du diocèse de Québec et de la création du diocèse de Montréal. M. Maguire et l'abbé, devenu plus tard le cardinal, Wiseman s'étaient employés à promouvoir cette mesure en 1829. Ils avaient reçu des encouragements. Cette fois, il s'agissait de mener l'affaire à bonne fin. Presque tout le clergé du district y mit la main, et avec vigueur. Le Séminaire de Saint-Hyacinthe était tout désigné sinon pour prendre les devants, du moins, pour seconder énergiquement les efforts.

Guidé par le premier Evêque de Toronto, M. Power, alors curé de Sainte-Martine, et par M. Hudon, curé de Boucherville, le clergé de Montréal adressa une requête à l'Evêque de Québec. Mgr Signay l'accueillit gracieusement : "Rien ne pouvait entrer davantage dans mes vues,...." M. Hudon s'empressa de communiquer la bonne nouvelle à M. Prince, et Mgr Turgeon, coadjuteur de l'évêque de Québec, confirmait au directeur, le 10 novembre, les bonnes dispositions et les espérances de son supérieur : "J'ai eu une longue conversation avec Sir Charles Grey au sujet du démembrement du diocèse.... A dire vrai, je croyais que la Commission nous donnerait plus tôt son *ultimatum*, que nous n'avons pas encore, mais que M. le secrétaire Elliot m'a assuré par écrit devoir venir aussitôt que possible.... Comme moi, vous jugerez que nous ne gagnerions rien à *casser les vitres*."

Le mois de novembre se passa dans le silence. Le 4 décembre, M. Prince, "en qualité de secrétaire d'une assemblée ecclésiastique tenue hier à St-Damase" interroge M. Hudon : "Sait-on si la supplique du clergé du district de Montréal adressée à Sa Sainteté Grégoire XVI a été remise à Sa Grandeur Mgr Provencher pour être par lui déposée aux pieds de N. T. S. P., ou transmise par quelque autre voie?.... Je vous informe qu'il doit y avoir le 10 du présent mois, au presbytère de St-Charles, une assemblée des prêtres des arrondissements des Rivières Richelieu et Yamaska pour prendre connaissance de la dite affaire." Mgr Lartigue lui-même répondit à M. Prince le jour suivant, 5 décembre : "Les évêques de Québec n'ont pas encore envoyé au St-Père la Requête du Clergé parce qu'ils se sont mal à propos, suivant mon avis, engrainés dans une négotiation là-dessus avec la Commission royale envoyée ici pour enquêter sur les Griefs de la Province."

M. Hudon, avec humeur, exprime ses doléances, le 22 décembre, probablement en accusant réception du rapport de l'assemblée de Saint-Charles : "Le retard est dû à la pusillanimité de l'Evêque de Québec qui redoute l'opposition du gouvernement et qui paraît décidé à différer d'envoyer notre supplique jusqu'à ce qu'il ait reçu une réponse du ministre colonial en Angleterre.... Nous avons cru qu'il serait bon d'adresser de nouveau à l'Evêque une représentation signée d'un certain nombre de prêtres, 20 à 30."

Ce vœu du promoteur le plus actif conduisit à une seconde épître plus pressante que la première. La copie, forme brouillon, que j'ai sous les yeux, paraît écrite de la main de M. Prince. Il y est dit sans ménagement que les soussignés : "ont appris à une époque récente et avec douleur que la mesure n'avait fait aucun progrès.... Que la

surprise a été grande lorsqu'ils ont appris que Votre Grandeur pensait à envoyer le projet en question à une époque indéfinie, par suite de l'opposition suscitée par nos maîtres dans l'ordre civil, nos ennemis dans l'ordre religieux.... ; qu'ils ne s'attendaient nullement que l'administration civile serait consultée et encore moins écoutée dans une affaire qui est exclusivement de la compétence des chefs de l'Eglise et du clergé."

Mgr Lartigue fut nommé Evêque de Montréal le 13 mai 1836 ; il prit possession de son siège le 8 septembre suivant.

Faut-il croire que les alarmes du clergé de Montréal étaient vaines? que la fièvre d'agitation de M. Prince était inopportune et se consuma en pure perte? Je n'en saurais rien dire positivement. Une chose me paraît certaine, c'est que Mgr Lartigue, dont la situation se trouva affermie et agrandie, et Mgr Bourget prirent le Séminaire de Saint-Hyacinthe en singulière affection. En dépit des divergences de sentiment, plus apparentes que profondes, concernant les événements de 1837, ils lui conservèrent leur estime. Mgr Bourget surtout lui témoigna une considération si marquée que les prêtres de Montréal auraient pu être excusables d'en prendre ombrage. M. Prince et M. Jos. LaRocque, appelés successivement à la coadjutorerie de Montréal, ouvrirent la voie des dignités à d'autres mascoutains et à un tel nombre de ceux-ci que, vers les années 1870-1875, le chapitre de la cathédrale de Montréal se trouva constitué, en majorité presque, de titulaires issus du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

*
* *

La visite du Gouverneur Gosford met en lumière la physionomie du Séminaire en 1836.

Lord Gosford succéda à Aylmer. Il parut s'être donné la mission de capter la confiance des canadiens d'origine française. A l'ouverture du Parlement il avait répondu en français d'abord à l'adresse de bienvenue. Les anglais s'offensèrent de cette courtoisie d'un gouverneur faisant usage comme par préférence de la langue des vaincus. Vers le même temps, les canadiens-français d'opinion modérée commençaient à se détacher du parti des extrémistes. L'attitude de Gosford était une invitation et un symptôme. Il importait pour le bien de la paix que la branche d'olivier ne fut pas déjetée. La population de Saint-Hyacinthe voulut être une des premières à manifester des sentiments pacificateurs. Le Gouverneur fut invité à présider les exercices littéraires de la fin de l'année scolaire 1836. Il accepta avec empressement ; vint loger au Séminaire et passa la nuit sous son toit. Les élèves lui dirent en français et en anglais : ".... L'éducation que nous recevons dans cette maison orne notre esprit des agréments des lettres ; elle y forme en même temps les vertus du citoyen, le dévouement inaltérable à la patrie et la noble obéissance aux lois.... Nos études littéraires nous inclinent à nous féliciter des rapports qui nous lient avec la nation qui nous fait admirer Shakespeare et Milton dans la poésie, Bacon et Newton dans les sciences, Pitt et Fox dans l'éloquence de la tribune.... Puisse l'étude des lettres former ici ces précieuses qualités d'urbanité et d'affabilité, fruit d'une véritable éducation, qui font les délices de la société et qui donnent aux plus hautes positions un mérite qui fait joindre au respect le sentiment d'une affectueuse estime...."

Ce vœu, à coup sûr, comporte une allusion, approbative et flatteuse, à l'incident du bal de la Sainte-Catherine, raconté par l'historien Garneau, au cours duquel les pré-

venances du gouverneur pour Madame Bédard blessèrent quelques parvenus de l'oligarchie anglaise.

Gosford ne répondit pas immédiatement à l'adresse des écoliers, mais au dîner, en présence des hommes les plus marquants de la région, il exprima avec chaleur sa reconnaissance pour l'accueil qu'on lui faisait. Plus heureux que son prédécesseur, il n'emporta qu'un souvenir agréable de sa visite.

Les relations de Lord Gosford avec les citoyens de Saint-Hyacinthe remontaient au mois de février précédent. L'histoire nous enseigne, qu'à cette date, il se produisit dans le pays une vive agitation suscitée par la formation, à Montréal, d'un corps de carabiniers. Cette organisation, à main armée, apparaissait comme une menace aux propriétés et à la vie des citoyens. Le docteur Bouthillier, médecin du Séminaire, membre du Parlement, fut député auprès du gouverneur pour lui dire au nom de ses mandataires : "…. Les dernières pages de l'histoire du pays démontrent à Votre Seigneurie que le peuple n'a pu compter sur la sympathie de ses gouvernants. De tristes et récents événements doivent nous faire penser que l'administration de la justice, corrompue au point où elle l'est aujourd'hui, est loin de nous faire espérer la protection que nous aurions droit d'attendre. Il est pénible, Mylord, pour un peuple d'être constamment tracassé par des hommes malfaisants qui résident dans son sein…. Nous sentons fortement le besoin de les placer au degré de l'échelle sociale qui leur convient, tout en souhaitant que ce soit l'œuvre de la loi plutôt que celle du peuple…. Nous assurons Votre Excellence que nous nous tiendrons prêts à voler au secours de nos compatriotes de Montréal s'ils sont attaqués. En coopérant avec Votre Excellence à rétablir l'or-

dre et la paix publique, nous répondrons à une obligation que nous prescrivent le devoir et l'honneur."

Le Gouverneur accueillit avec complaisance ces fortes paroles. Il répondit que "sa plus grande ambition était de conquérir l'approbation et la confiance des citoyens de St-Hyacinthe et qu'il continuera à diriger ses efforts vers la conservation de l'ordre et des lois....."

Il est permis de penser que Gosford n'avait oublié ni la requête, hardie et confiante du Dr Bouthillier, ni sa propre réponse lorsqu'il vint au Séminaire. Il put se croire dans un milieu sympathique. De fait, les directeurs du Séminaire n'avaient pas été étrangers à la démarche du représentant de Saint-Hyacinthe. Rien ne prouve que la requête fût rédigée par eux, mais je la vois classée par Mgr Raymond, parmi les papiers concernant l'histoire du Séminaire. Je retrouve les mêmes pensées, — à l'exception toutefois de la menace de représailles sanglantes, — dans plusieurs lettres privées, et c'est bien le reflet de l'état d'esprit régnant dans la maison à l'approche des graves événements de 1837.

Dans l'attente de ce temps prochain, le lecteur s'intéressera peut-être à un épisode collégial, riche d'une saveur antique. Ceux que nous n'avons connus que sous l'aspect de vieillards ont été jeunes un jour!

Aujourd'hui, dans tous les collèges, les camarades de classe, les confrères comme ils aiment à se dénommer, ne se séparent point sans convenir, en forme solennelle, qu'ils se réuniront après un laps de temps plus ou moins long: dix, quinze ans. C'est une coutume bien inspirée. Elle renoue des liens fort étroits, des liens de famille presque, et les cimente pour l'avenir.

La première mention d'une réunion de collégiens se présente dans nos papiers en 1835. Je la cueille dans une note

inscrite au verso d'une lettre adressée à Monsieur François Tétreau, à "mon cher France", par le digne curé de Beauharnois, M. Quintal. M. Quintal était curé de Saint-Damase au temps où M. Tétreau, enfant de cette paroisse, commençait ici ses classes, en 1831. Il avait pris le jeune collégien sous son patronage ; je crois qu'il défrayait toutes ses dépenses.

La note se lit comme suit : "Le 30 décembre 1835, Nous, étudians alors en Logique, avons résolu de nous réunir pendant l'été de 1842 ou chez M. Désaulniers, s'il est en cure, ou chez L. Papineau à Montréal.

André-Romuald Cherrier,	Montréal, (avocat)
Charles Dubé,	Rivière-Ouelle, (méd. à T.-Pist.)
Aimé Dugas,	St-Jacques, (notaire)
John Duvert,	St-Charles.
Firmin Hudon,	S.-Césaire (méd. à S.-Polycarpe)
Prosper Lévêque,	S-Elisabeth, (prof. au Séminaire)
Emery Papineau,	Petite-Nation, (notaire à Mont.)
Lactance Papineau,	Montréal.
Joël Prince,	S.-Grégoire, (prof. au Séminaire)
Joseph Tessier,	St-Césaire, (notaire)
François Tétreau,	S.-Damase, (prof. au Séminaire)

"N. B.—Dans le cas où M. Désaulniers ne serait pas curé et que L. Papineau ne demeurerait pas à Montréal en 1842, ce sera à St-Charles, chez John Duvert que nous nous rassemblerons."

F. Tétreau, sec., A. II.

Le 26 avril 1842, Cherrier, avocat à Montréal, répond à M. Tétreau lui rappelant que la date de la réunion, — du *conventum*, — est prochaine : "J'ai vu trois confrères, Emery Papineau, Duvert et Hudon. J'ai aussi vu M.

Octave Paré (qu'il serait scandaleux que nous n'eussions pas avec nous).... Nous sourions tous les cinq à l'idée *catholique* de descendre, par un beau jour du mois d'août, jusqu'à St-Grégoire (de Nicolet) pour là nous réunir à notre digne professeur (M. J.-C. Prince) et aux autres confrères .... Il faut songer à ce pauvre Dubé qu'on me dit être en bas de Québec.... Le *petit Tessier*, me dit-on, parle de venir à Montréal terminer sa cléricature.... Quant à Dugas, qui pratique à St-Jacques-le-Majeur, comme notaire, je m'en vais à la Cour qui se tiendra en cet endroit le 6 mai prochain et je me charge de lui parler. Tu le sais comme moi, il faut bien renoncer au plaisir d'avoir Lactance avec nous (Lactance Papineau était à Paris avec son père, l'hon. Louis-Joseph).... Souvenirs affectueux à Lévêque, Prince, Leblond et à tous les autres amis, — voire même à ce pauvre B., si vous en êtes encore *affligés!*"

Il me semble bien avoir entendu M. Tétreau et M. J.-J. Prince, sur le vieil âge, raconter les péripéties de cette joyeuse réunion à Saint-Grégoire, dans la famille de M. J.-C. Prince.

Que doit-on penser des lettres grecques Α. Π. accompagnant, en paraphe mystérieux, la signature de M. Tétreau? Faudrait-il y voir l'indice révélateur d'une société clandestine de la nature de celles qui existent aujourd'hui en si grand nombre chez les étudiants des universités de langue anglaise!

***

C'est le triste sort des individus qui vieillissent de voir l'isolement se faire autour d'eux. Les institutions n'échappent pas à cette fatalité. Les amis, les bienfaiteurs de la première heure s'en vont, laissant à ceux qui restent le souvenir de leur nom et l'empreinte de leurs œuvres.

Quatre figures, grandes dans les annales du Séminaire, disparurent au cours des années 1834-1835 : Messires Deguise, Grenier, Chevrefils et l'honorable Jean Dessaulles.

M. Deguise fut curé de Varennes pendant vingt-sept ans, de 1806 à 1833. Il décéda le 29 juin 1835. M. Girouard était à peine arrivé à Saint-Hyacinthe que M. Deguise prenait possession de la cure de Varennes. Tous deux s'étaient connus au Séminaire de Québec durant leurs études théologiques. Ils s'étaient liés d'une amitié durable. Transplantés dans le district de Montréal, ils ne tardèrent pas à marcher la main dans la main. M. Girouard a-t-il conçu le projet d'un Collège à Saint-Hyacinthe, qu'il s'en ouvre aussitôt à M. Deguise. Il le consulte sur tout ; il attend de lui les secours opportuns dans les heures de détresse : "J'en parlerai à Deguise.... Deguise est un ami qui me comprend.... Des amis comme Deguise sont bien rares." Ces réflexions viennent souvent dans les lettres du fondateur à Mgr Plessis. Il mettra le nom de M. Deguise, immédiatement à la suite de celui des Evêques de Québec, dans le projet d'incorporation qu'il rêve pour son Collège. Lorsque aux derniers jours de sa vie laborieuse, il se déterminera à prendre un repos bien mérité, c'est vers M. Deguise qu'il s'orientera pour trouver conseil et consolation. Enfin c'est dans la maison de son vieil et constant ami qu'il terminera ses jours.

Le portrait de M. Deguise, peint par Dulongpré, s'aligne, depuis un temps immémorial, tout près de celui de M. Girouard, dans la galerie de nos supérieurs. Jamais personne s'est avisé de le croire à une place imméritée.

D'ailleurs M. Deguise s'est acquis un deuxième titre à notre considération et à notre reconnaissance. De lui nous est venu, en nue propriété, la moitié de la ferme Collet,

dans la paroisse de Sainte-Rosalie. Plusieurs pièces d'argenterie, vieil argent et vieux style, marquées de ses initiales, F. D., ornent notre table les jours de gala. Leur valeur fut estimée à 600 dollars. De plus, il a légué aux pensions ecclésiastiques, dont nous avons la dispensation, une rente constituée de 400 dollars.

M. Deguise n'eut pas l'honneur d'ouvrir la liste des bourses de charité pour les enfants pauvres se destinant à l'état ecclésiastique. Il avait été précédé dans cette voie par son successeur à la cure de Varennes, M. Grenier, décédé, en 1834. "Je vous dirai tout bas, écrivait Mgr Lartigue, le 13 août 1834, que le cher M. Grenier a partagé ses biens, dans son testament, entre St-Hyacinthe et Nicolet. Il nous reste cependant quelques tracasseries à surmonter avant d'en parler plus haut, et il se pourrait bien faire que, Nicolet refusant les charges, St-Hyacinthe aurait tout." Nicolet refusa en effet et Saint-Hyacinthe s'enrichit d'un capital qui verse annuellement 266 dollars aux pensions ecclésiastiques.

Le presbytère de Varennes nous fut secourable. Quelque chose de l'âme généreuse de M. Girouard était resté enclos dans ses murs. M. Charles-Joseph Primeau, curé de Varennes de 1834 à 1855, suivra l'exemple de ses deux prédécesseurs immédiats.

L'origine des relations particulières du Séminaire avec Messire Jean-Olivier Chevrefils, curé de Saint-Constant, décédé sur sa paroisse le 30 août 1835, demeure incertaine. Je présume que celles-ci datent du jour, en 1830, où M. Girouard se rendit à Saint-Philippe dans le dessein d'acheter l'imprimerie du curé, M. Pigeon. Saint-Constant et Saint-Philippe sont deux paroisses voisines. Les deux curés s'intéressaient vivement à la question religieuse alors

pendante, à savoir, la valeur des titres de Mgr Lartigue au gouvernement ecclésiastique du district de Montréal. On connaît la position prise par M. Pigeon, mais l'opinion de M. Chevrefils ne se révèle nulle part. Nous possédons, classifiée par lui et reliée sous une couverture fruste, une collection de douze imprimés concernant cette grave question. M. Brien, ancien élève, était vicaire à Saint-Constant de 1832 à 1834. Il s'employa auprès du vieux curé pour le bénéfice de son Séminaire. M. Tétreau écrit dans ses *Chroniques*, le 3 octobre 1866 : "Aujourd'hui est décédé à l'Hôtel-Dieu de cette ville M. Ls-B. Brien, ancien curé de St-Mathias. Ce Monsieur a beaucoup contribué à nous faire avoir la succession de feu Messire Chevrefils. Lui-même nous a donné."

La succession n'était pas riche d'argent, mais elle nous apporta une des bibliothèques privées les plus considérables de l'époque. Il s'y trouvait presque toutes les publications françaises éditées en Canada. La nomenclature complète, écrite de la main du généreux donateur, est renfermée dans un cahier in-folio portant en frontispice : "Catalogue des Livres, Brochures, Cartes, Manuscrits et Gravures de J.-O. Chevrefils.... fait le 3 mai 1834, spécifiant le numéro du livre, son titre, le nom de l'auteur, l'édition, l'auteur de l'édition, la ville, l'imprimerie, l'année, le nombre de volumes, le format et le prix de l'ouvrage.... Ci-suit la Récapitulation des 16 pages montrant que

729 volumes coûtent	6,500.9
14 cartes	281.0
65 gravures et images	402.16
faisant un total de . . .	7,184.5 livres an-

cien cours, ou £299.6.10½."

Je trouve dans ce catalogue, entre autres choses rares, la liste des Almanachs de Québec, celui de 1786 compris.

On a vu plus d'une fois dans ces pages, et dès les premières, le nom de M. Dessaulles associé à celui de Messire Girouard. Il semble que la mort se hâta de réunir dans la tombe ces deux amis qui avaient passé près de trente ans dans les liens d'une charmante et fructueuse intimité.

L'honorable Jean Dessaulles, Conseiller législatif, Seigneur de Saint-Hyacinthe, mourut le 20 juin 1835. Sa digne épouse lui survécut vingt-deux ans : elle s'éteignit le 5 août 1857.

Nos anciens directeurs parlaient des châtelains de Saint-Hyacinthe avec les termes d'une profonde vénération. Le manoir seigneurial, — le château, — leur était comme une maison de famille. "Là, dit Mgr Raymond, habitait un honorable citoyen, distingué entre autres mérites par une affable civilité. A côté de lui vivait une noble dame douée des plus belles qualités, possédant un des cœurs les plus généreux qui se puisse rencontrer, mais surtout montrant dans tous ses procédés une délicatesse, une politesse exquise qui en faisait les délices de la société. Là venait souvent le vénérable fondateur du Collège de Saint-Hyacinthe ; il y était reçu avec les témoignages d'une vive et respectueuse affection ; il était l'ami le plus intime de la famille ; on portait le plus grand intérêt à l'œuvre qu'il avait fondée et l'on voulait bien honorer des marques d'une cordiale bienveillance les professeurs de cette institution, jeunes encore en ces temps. Ceux-ci aimaient à venir là s'édifier des vertus chrétiennes et sociales dont l'exemple leur était offert, et y respirer ce parfum d'urbanité dont ils sentaient le besoin de s'imprégner pour le communiquer

à ceux qu'ils devaient préparer à devenir les membres influents de la société. Pour ma part, je ne saurais oublier l'attention dont j'ai été l'objet dans la maison dont je parle, ni la courtoisie dont j'ai vu là un modèle qui vient souvent se poser sous mes yeux."

Le Séminaire reçut de la libéralité de M. Dessaulles un terrain, près du Vieux Collège, destiné à l'agrandissement de la cour des élèves, et la remise d'une partie des impôts seigneuriaux dont les biens-fonds de M. Girouard étaient grevés. Il lui est aussi redevable d'une bonne part des octrois qu'il commença à recevoir de la Législature en 1828. M. Dessaulles avait secondé efficacement pour cette fin les démarches de son beau-frère l'honorable Louis-Joseph Papineau.

Madame Dessaulles était la sœur de l'Orateur. Sa mort fut un deuil public. Je lis dans les *Chroniques* de M. Tétreau : "Notre ville a fait une perte immense par la mort de Madame Dessaulles, mère. Cette Providence des pauvres laisse des regrets universels. Des charités sans nombre l'ont précédée dans l'autre monde. Sa mémoire ne périra pas plus dans Saint-Hyacinthe que celle de M. Girouard son vénérable curé et ami." 5 août 1857.



(Eglise. Couvent. (Maison Picard). Collège. Manoir Seigneurial.)

Le Village de Saint-Hyacinthe, en 1837.

CHAPITRE VI

LES TROUBLES DE 1837-1838

1837-1838.

Les troubles de 1837. — Batailles de Saint-Denis et de Saint-Charles. — 300 soldats sont logés dans le Collège. — Lettre du docteur Wolfred Nelson. — Les sentiments des directeurs et des élèves relativement à l'émeute, — Le mai.
Gugy accuse de déloyauté les directeurs du Collège. — Réponse de M. Raymond. — Mémoire justificatif des directeurs.

Mil huit cent trente-sept ; quelles tristesses cette date rappelle ! Mgr Raymond nous dit que les collégiens n'ignoraient pas le mouvement qui agitait le pays. Les deux principaux agitateurs, Papineau et Nelson, avaient ici chacun deux fils. L'anxiété étreignit tous les cœurs lorsque la rencontre devint inévitable entre les patriotes et les soldats anglais armés les uns contre les autres. La victoire de Saint-Denis était à peine connue que l'allégresse qu'elle apporta s'évanouit dans les horreurs de la bataille de Saint-Charles.

Une semaine après, le colonel Gore, suivi de ses miliciens, incendiait les campagnes de la rivière Richelieu ; la maison de Nelson flambait. Les vainqueurs se dirigèrent vers Saint-Hyacinthe. A cette nouvelle, la plupart des citoyens compromis dans le soulèvement prirent la fuite. Trois cents soldats anglais vinrent loger au Collège. Ils se conduisirent bien. Quelques-uns étaient catholiques et voyaient les prêtres avec plaisir.

L'année suivante, un régiment entier entra à Saint-Hyacinthe. Le Collège hébergea le major-général McDonald accompagné du capitaine Torrance et du jeune Lord Aberdeen, père de l'ancien gouverneur du Canada.

La taille colossale du major McDonald, disaient nos anciens, donnait une idée de l'Hercule mythologique. A la bataille de Waterloo, seul, de ses bras tendus, il avait tenu fermée la porte de la Haie-Sainte contre laquelle une compagnie de soldats français exerçait tous ses efforts.

Ces hôtes distingués se montrèrent gracieux. Ils visitèrent les élèves et donnèrent un congé. Ils ne passèrent qu'un jour sous le toit du Collège.

Les événements de 1837 remplissent une page mémorable dans l'histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Les anciens élèves ne se voyaient pas sans rappeler quelques incidents de ces jours de détresse. Lorsque nos vieux professeurs voulaient récompenser de quelque manière notre application au travail, rien ne leur réussissait, en classe ou à leur chambre, comme le récit de leurs souvenirs personnels avec lesquels ils reportaient nos jeunes imaginations à trente ou quarante ans en arrière. Ils avaient connu les agitateurs ; ils avaient souvent conversé avec eux ; ils avaient vécu leur vie fiévreuse d'espoirs et de deceptions. C'était une époque dans leur vie, une époque dans la vie de la maison, comme ce fut une époque dans la vie de la population canadienne-française. Le lecteur ne me pardonnerait pas si je faisais mine de la passer sous silence. Les espérances, les projets, les tentatives téméraires d'une poignée de braves ont parfois excité le sourire. C'est un sourire peu digne et peu intelligent, car le drame fut captivant. Le théâtre a pu être petit ; les auteurs ont paru dans la mauvaise fortune ; qu'importe. Il y avait de la grandeur dans les questions qui s'agitaient et dans les destinées qui s'élaboraient.

Il s'agissait de décider qui des 150,000 anglais ou des 500,000 français devaient gouverner dans le Bas-Canada.

Le gouvernement du pays était aux mains de la minorité ; l'Assemblée législative élue par le peuple n'avait aucun pouvoir. Les plaintes, les récriminations adressées à la métropole n'étaient pas entendues. Les requêtes restaient enfouies dans les cartons des commis de bureau de la rue Downing, parents ou amis, pour la plupart, des fonctionnaires incriminés.

Ce malaise, cette oppression, on en souffrait depuis de longs jours. Le docteur Nelson, de Saint-Denis, écrivait en 1831 à M.J.-S.Raymond (je copie littéralement) :"L'administration désastreuse du pauvre Comte Dalhousie a fait un bien étonnant au Pays, bien que l'on voulait faire tout le contraire ! Elle nous a démontré la valeur intrinsèque de notre heureuse Constitution. Elle nous a appris que pour être heureux et paisible il faut que les Loix soient observée autant *par les Gouverneurs* que par les *Gouvernés*..... Rien de plus flatteur pour l'ami de son pays que les efforts que font nombre de nos excellentes Institutions dévouées à l'Education de la jeunesse ; de l'apprendre à connaître les avantages dont elles jouissent avec une Constitution la plus propre à assurer le bien-être général, puisqu'elle est basée sur des maximes équitables.... Et notre Législature comme elle l'a toujours fait (c'est-à-dire la branche Populaire) continuera à assister de ses moyens les généreux Fondateurs de nos nouveaux Collèges ; parmi lesquels il n'y a point de plus distingué que celui de Saint-Hyacinthe. Et heureusement des moyens vont être considérablement augmenté maintenant que les riches biens des Jésuites sont rendu à leur destination primitive — qu'elles ne seront plus exposé au scandaleux pillage dont elles ont été la proie depuis tant d'années, — maintenant qu'elles ne seront plus employé à payer les ennemis acharnés du pays, ni donné en salères à certaines personnes dénué autant de honte

comme d'honneur...... Pardonnez, Monsieur, cette expression d'indignation : retiré, comme vous avez le bonheur d'être, des scènes scandaleuses que nous Laïques sont exposé à témoigner tous les jours de la part de nos différentes administrations, vous ne pouvez facilement mettre à sa juste valeur les abominations auxquels le Pays a été exposé depuis si longtemps..... Je sollicite votre indulgence, car je me suis permis peut-être trop de liberté dans l'étendu et dans le nombre de mes remarques — mais elles sont d'un Canadien, et d'un Père qu'a des Enfans à élever, et, qu'il espère, mouriront sur le sol qui les a vu naître.... Je vous envoie les Règlemens de la Chambre qui mettront vos élèves au niveau des Jeunes Parlementaires, aussi une Catalogue de la Bibliothèque, et une carte du Pays qui pourrait vous être utile. Le tout je vous prie d'accepter comme une bien faible marque de mon respect pour le Collège de Maska...... Je m'assure que vous voudrez bien avoir la bonté d'excuser mon Français ; arrangé en plus de tems, il aura été un peu moins révoltant à des oreilles classiques ; mais si vous pouvez me comprendre, j'en suis satisfait. Votre serviteur très-humble, Wd. Nelson."

Ces sentiments ne sont pas les sentiments d'un révolutionnaire, mais d'un persécuté cherchant des consolations, et des encouragements dans la résistance. Faut-il s'étonner si de tels hommes rencontrèrent, même chez leurs concitoyens voués aux œuvres de la paix, une tolérance explicite et peut-être une connivence ouverte. Car, on l'aura remarqué, il n'est question, en ce que je puis nommer le programme de Nelson, que de revendications constitutionnelles. "Je le déclare, en présence de Dieu qui doit me juger, je rejetterais la modification politique la meilleure, si elle devait coûter une seule goutte de sang," disait O'Connell. Un sentiment semblable animait les

directeurs de la Maison et en cela ils obéissaient aux tendances que ce Séminaire avait reçues comme en héritage de son fondateur. S'ils n'étaient pas disposés à encourager un soulèvement ils ne voulaient pas nuire à une œuvre utile en l'entravant dans le dessein louable qu'on lui supposait. Ils soutenaient le pouvoir, sans doute, mais ils ne pouvaient approuver ceux qui se couvraient de son drapeau comme d'un manteau pour continuer leurs vexations. Si, en cette situation, ils ne pouvaient rien empêcher, serait-ce une raison de dire qu'ils semblaient accepter le mal qui se préparait. Rôle ingrat; les honnêtes gens qui agissent sérieusement, dans les jours d'orage, doivent se résigner à ces injustices.

Les directeurs du Collège, M. Prince, M. Jos. LaRocque, M. Raymond, seuls membres de la Corporation, seuls responsables de la politique de la maison, n'ont jamais encouragé la rébellion; je l'affirme positivement et l'on me croira sans peine. Mais qu'il y eut une grande fermentation dans l'enceinte du Collège; que plusieurs jeunes professeurs y aient coopéré jusqu'au point de se compromettre aux yeux des autorités religieuses et civiles, cela ne fait nul doute. Les exercices militaires étaient pratiqués avec un entrain extraordinaire. Les petits y allaient d'enthousiasme, les plus grands avec réflexion, comme à un devoir et sans se défendre d'une arrière pensée. Alexandre Taché, le futur archevêque de Saint-Boniface, et Augustin Regnier, le futur premier Jésuite canadien, avaient *planté le mai*. La tradition nous rapporte que des discours échevelés, fous de jeunesse, d'aspirations libérales et d'illusions, se débitaient en catimini au pied de ce bois comme au pied d'un symbole de liberté. Longtemps il conserva des serments et des programmes gravés à la pointe du canif en signes cabalistiques. En 1853, cette relique d'un temps fertile en mirages

fut portée solennellement et militairement sur les épaules des collégiens, de la cour du vieux Collège à la nouvelle cour, et transplantée, avec les plus grands honneurs, dans la demi-lune se dessinant, au nord-est, en regard de la chambre actuelle du directeur des élèves. M. Tétreau me chargea un jour, vers l'année 1873, de constater si *certaines incisions* étaient visibles encore sur sa base ; elles y étaient. J'ignorai longtemps le but caché de ma mission. Ce me fut une énigme dont je n'eus l'interprétation que ces années dernières en lisant une note du vieux chroniqueur, à la date du 27 juillet 1877. L'ouragan venait de renverser le mai. M. Tétreau écrit le même jour, avec la réserve convenable à son âge refroidi : "Ce vieux bois emporte dans sa ruine la trace de beaucoup de discours hyperboliques prononcés par les enthousiastes officiers de notre milice collégiale, au temps de *sa splendeur*."

Nous avons toujours soupçonné M. Tétreau de s'être enflammé aux jours de 1837. Son vieux camarade de classe, M. Joël Prince, le faisait rougir comme une pivoine en rappelant devant nous, les jeunes prêtres, certain discours incendiaire prononcé au cours d'une promenade des élèves au bois. Et aux petits amis qui fréquentaient chez lui, vers 1870-73, M. Tétreau relatait, avec une complaisance sensible et force détails, les incidents de cette époque historique. Il nous parlait de D.-B. Viger, de Papineau, de Lafontaine. Un beau portrait de l'Orateur occupait une place d'honneur parmi les rares et frustes ornements de sa chambre. Il me semble voir encore cette image dans l'angle sud, sur une petite table demi-circulaire. Un jour, au moment ou j'entrais, le portrait glisse, entre la table et le mur, jusqu'au plancher. Je m'avance pour le relever : "Laissez-le, il est bien là" me dit, brusquement, M. Tétreau, et le

vieil ami m'apprit, la tristesse dans l'âme, la fin malheureuse du grand tribun qui venait de s'éteindre, de la manière que l'on sait, dans son manoir de Montebello. Le portrait demeura longtemps par terre. Je comprends que, avec lui, l'exaltation d'antan du collégien d'un autre âge avait sombré pour toujours.

Tout cela peut n'être qu'un indice, qu'une présomption tout au plus suffisante à étayer les soupçons. Je possède toutefois des écrits, plus probants que les faits que je viens de rapporter. Je n'appuie pas sur ce sujet dans le but de jeter un discrédit quelconque sur cet homme estimable qu'était M. Tétreau : loin de moi cette pensée. J'ai aimé et vénéré M. Tétreau ; son souvenir est un des plus charmants de mes années de Collège. Mais je crois qu'il est instructif d'examiner l'état d'esprit d'un étudiant de 1837, d'un des plus sages, pour connaître la mentalité de la Communauté : *ab uno disce omnes.*

Outre le paraphe **Λ Π** souligné antérieurement et déjà assez comprometant, voici une lettre adressée à M. Tétreau par son condisciple D.-E. Papineau. Elle est riche de sous-entendus. Il s'agit d'une reddition de comptes : "Montréal, 3 janvier 1838. Comme la société littéraire a été dissoute par la force de circonstances malheureuses, je remets ce que j'ai entre les mains...... Je ne vous dis pas ce que j'ai envoyé à la *société centrale*...... (signé) D.-E. Papineau, *Ancien chef.*" Société centrale? ancien chef? que de mystères! Voici une deuxième lettre,, non moins symptomatique dans sa tournure ironique, adressée pareillement à M. Tétreau par E.-E. Brown : "Québec, 26 mai 1838. Tu es peut-être indigné de voir que je n'ai pas eu la délicatesse de répondre à ta bienveillante lettre. Tu attribueras sans doute ce retard à la prudence. Comme tu le sais, je suis un profond politique. Je me serais

engagé dans quelque mauvaise affaire en te disant mon opinion sur l'état des choses,......, et je serais maintenant incarcéré avec mes malheureux compatriotes'' puis, en post-scriptum, la note écolière : ''*Seriùs ociùs maskoutani me videbunt.* N'oublie pas de me nommer ceux qui composent ton quatuor au réfectoire, ni de me donner des nouvelles du jardin.''

On peut présumer par ces citations quel était le ton des lettres échangées entre les familles et les élèves. Parmi ces derniers, je vois cinq Papineau, fils, neveux ou cousins de l'agitateur ; deux Dessaulles, ses neveux ; Arthur et Horace Nelson, fils du docteur Wolfred ; deux Marchessault, deux Duvert, et d'autres : Cartier, Blanchard, Authier, Franchère, Jalbert, L'Heureux, Pacaud, etc., tous fils ou neveux de patriotes dont l'histoire a enregistré les noms.

En fallait-il plus pour susciter des craintes défiantes à l'endroit du Collège? Mgr Bourget écrivait, à la fin d'octobre 1837, à M. Prince : ''Veillez bien sur vos Collaborateurs par rapport à leur conduite patriotique. La maison est, sur ce point, en mauvaise passe. Vous pensez bien qu'on ajoute tant et plus..... et que l'on attribue à tous les corps les sentiments de quelques particuliers. J'ai chargé M. Paré d'écrire à son ami Desaulniers de se tenir sur ses gardes.''

Il est permis de croire que cet avertissement visait autant le directeur, M. Prince, que M. Desaulniers et les régents secondaires. Le Mandement de paix publié par Mgr Lartigue, le 24 octobre, n'avait pas contenté tous les prêtres ; on le discutait, on émettait des avis. Le 4 novembre, il il eut, au Collège, une réunion de plusieurs curés des paroisses voisines de Saint-Hyacinthe où une résolution fut prise

grosse de signification : Les soussignés, dit le procès-verbal, rédigé par M. Prince lui-même,...... appréhendent que la démarche que vient de prendre Votre Grandeur en publiant le Mandement du 24 octobre dont ils reconnaissent la sagesse et la modération ne soit cependant considérée par leurs compatriotes canadiens comme un acte du clergé tendant à approuver totalement la conduite du Gouvernement Britannique dans la ligne politique qu'il suit depuis longtemps à l'égard du Pays ;....... Il est visible que depuis un certain temps le clergé perd l'attachement et la confiance des catholiques de ce diocèse parce qu'ils sont persuadés que des vues d'intérêt le fait embrasser le parti du Gouvernement dans la question politique actuellement débattue entre les différentes branches du Pouvoir dans la Colonie et la Métropole ;....... Ce même clergé ne saurait resté muet dans la crise actuelle parce qu'il est canadien, parce que le rôle qu'il a joué de tout temps dans la société canadienne lui donne la mission extraordinaire de pouvoir intervenir comme il est déjà intervenu...... On ne saurait nier que le retard apporté par le Gouvernement à opérer certaines réformes promises, sert de prétexte à un certain nombre pour justifier les excès auxquels ils se portent ;..... Ils supplient Votre Grandeur de trouver bon qu'une requête basée sur ces considérations soit adressée par le clergé aux trois branches du Gouvernement Impérial..... Cette requête ne serait qu'un acte de justice à l'égard du Peuple après le Mandement que Votre Grandeur a jugé convenable de lui adresser pour lui prescrire ses obligations, puisque, si lui seul était averti de son devoir, ce peuple aurait droit de dire que l'Evangile doit être prêché aux grands comme aux petits, et que les Rois eux-mêmes doivent obéir à ses lois."

L'intervention du directeur était hardie ; elle fut agréée néanmoins et même encouragée. La requête, dressée par M. Prince, circula immédiatement ; elle disait : "C'est avec la sollicitude la plus vive qu'il (le clergé) supplie instamment le Gouvernement britannique de prendre en sa plus sérieuse et plus prompte considération les besoins de la Colonie du Bas-Canada et d'accorder à ce pays tout ce que la justice de l'Angleterre et la générosité d'un gouvernement paternel peuvent faire espérer de biens et de droits à ses fidèles sujets de cette Province."

Les batailles de Saint-Denis et de Saint-Charles, les 23 et 25 novembre, modifièrent impérieusement l'attitude du clergé et le ton de sa requête. M. Prince hésite ; il interroge Mgr Bourget : "Il ne faut pas, répond le Coadjuteur, que les temps bien mauvais vous arrêtent non plus que les changements de circonstances que vous croyez devoir amener des changements dans notre supplique. Le grand nombre l'ayant signée telle qu'elle est, il faut continuer la même marche. Il y a toujours une réponse à donner à ceux qui objectent qu'on ne peut demander que *justice* soit faite à un peuple qui est en révolte et qui, au lieu d'exiger le redressement de ses griefs, ne peut tout au plus que demander humblement son pardon. Si, sur une population de 500,000 âmes, quelques individus entraînés se révoltent, ce ne peut être pour le gouvernement une raison de châtier toute une Province, et loin de refuser *justice* à ceux qui sont demeurés fidèles en résistant au mauvais exemple de leurs concitoyens, c'est une raison de plus pour la leur faire. Que les méchants soient punis et les bons récompensés : est-il une maxime plus loyale ! Hâtez-vous donc de parcourir l'arrondissement que vous vous êtes fait vous-même, y ajoutant St-Valentin et St-Georges..... Dans ce

moment Montréal est parfaitement tranquille. Le coin du District qui donne à présent des inquiétudes est le Grand-Brûlé (Saint-Benoît)..... Il y a là beaucoup de fermentation et de brigandage. Il est presque impossible d'y avoir accès, tant on garde soigneusement toutes les avenues. Il est bien à craindre que là comme à St-Charles les gens n'entendent raison qu'après une saignée..... La loi martiale commence à être en force d'hier. Les procès de nos prisonniers vont se faire; plusieurs *fusillades* suivront. Je suis bien aise que la respectable Madame Dessaulles n'ait pas eu à souffrir des incartades de son frère. On a appris que Madame Papineau, à Verchères, est dangereusement malade. Elle ignore ce qui se passe autour d'elle; elle croit fermement que son mari est encore à Montréal.'' 9 décembre 1837.

M. Prince accepta de bon cœur la mission de pacificateur. Il visita le territoire qui lui avait été marqué sollicitant en même temps l'acquiescement du clergé à la requête présentée, avec modification, à la Reine au nom ''de l'Evêque et de son Coadjuteur, des vicaires généraux, curés et autres membres du clergé catholique du diocèse de Montréal'' lesquels ''osent espérer et en même temps supplient très humblement Votre Majesté que les heureux habitants de cette Colonie ne soient pas privés, pour le crime de quelques-uns, des avantages et privilèges dont ils ont joui jusqu'à présent sous l'Empire Britannique, auquel il est à souhaiter qu'ils soient unis pour toujours.....''



Le ''feu de Saint-Charles'' avait découragé les patriotes et les avait dispersés; il ne refroidit pas, ce semble, les ardeurs patriotiques dans l'enceinte du Collège. Pendant

que 300 soldats anglais, sous la conduite de Gore, occupaient les grandes salles de la maison, Papineau, le docteur Bouthillier et le docteur de LaBruère étaient logés sous le même toit. C'est une bien touchante légende que celle qui nous fait voir ces malheureux proscrits cachés, sous l'uniforme du collégien, dans les chambres des professeurs. Je dis légende, je pourrais écrire histoire. S'il est douteux que Papineau fût à Saint-Hyacinthe en même temps que les soldats, il est avéré du moins qu'il passa par ici, en route pour l'exil, et qu'il entra au Collège afin de dire adieu à ses enfants. Quant au docteur Bouthillier et au docteur de LaBruère, le fait est certain. Les vainqueurs perquisitionnaient dans la ville, dans le manoir de la famille Dessaulles ; il ne leur vint pas à l'esprit de poursuivre leurs investigations dedans les appartements du Collège, n'imaginant point que les directeurs osassent les narguer jusqu'à ce degré. Ils furent les victimes de bien d'autres tours, moins graves assurément, mais non moins amusants. *L'Histoire anecdotique* en énumère quelques-uns. Je puis en citer d'autres que j'ai appris de la bouche de Messires Tétreau et O. Allaire, tous deux collégiens à cette date.

Le tour projeté le plus sérieux, je me hâte de dire le plus platonique, fut de renouveler la "Conjuration des poudres" sur la terre d'Amérique. Les caissons de la troupe avaient été remisés sous les galeries du marché public. Il souriait à ces jeunes gens de vingt ans d'enlever une couple de barils de poudre et de les rouler sous le dortoir impovisé des soldats, dans un des multiples coins noirs des caves que les écoliers, d'habitude et comme d'instinct, pour ainsi dire, connaissent mieux que tout autre. Il se trouva heureusement un bon Père Garnet, sous la figure de M.

Jos. LaRocque, qui n'eut pas de peine à détourner la conspiration rêvée.

La salle de récréation avait été transformée en dortoir ; les soldats y couchaient sur la paille. Les officiers avaient leurs quartiers dans la salle d'étude. Le réfectoire leur était ouvert pour la préparation des petits plats, mais la grande rôtisserie était installée à vue, dans la cour des jeux. Les élèves ne s'amusaient pas peu à voir embrocher d'une pièce les quartiers de bœuf. Cela leur rappelait les festins, à la Lucullus, des seigneurs féodaux. Les classes étaient réservées aux élèves, mais, dit l'un d'eux, "les études étaient suspendues, leur sanctuaire transformé en caserne, et les luttes pacifiques de la science remplacées par un armement général" !

La discipline militaire s'observait avec la plus rigoureuse exactitude : défense aux soldats, sous les peines les plus sévères, de pénétrer dans les appartements des élèves. Un jour, un malheureux soldat, quelque peu éméché, les pieds lourds, eut la fâcheuse inspiration de faire du tapage à la porte d'un dortoir. M. Prince l'empoigna par le chignon et le conduisit prestement à un officier supérieur. Le délinquant avait mérité la bastonnade ; ce ne fut qu'avec peine que le directeur put le soustraire au terrible châtiment.

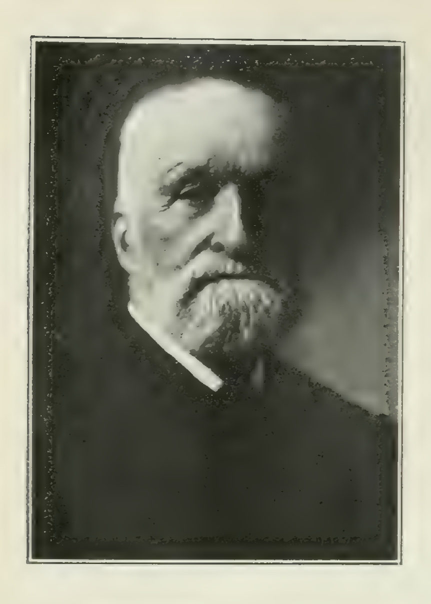
La toilette à l'eau glacée était probablement aussi une sorte de châtiment, plus humain. Ce n'était pas une petite surprise de voir le matin, une demi-douzaine "d'habits rouges" faire leurs ablutions au grand air, le thermomètre marquant plusieurs degrés de froid. Les corvées diverses, l'arrivée des maraudeurs avec le butin ne piquaient pas moins la curiosité.

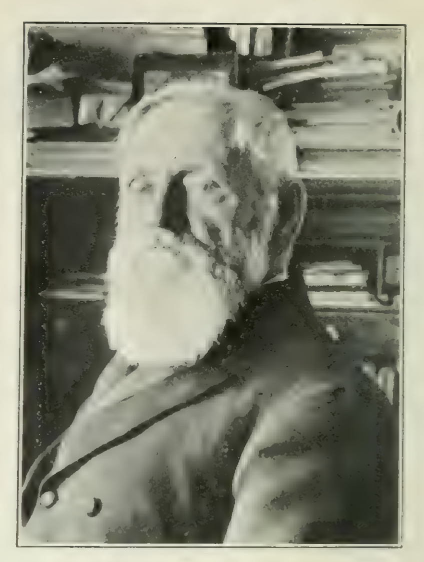
Soldats et Collégiens ne tardèrent pas à lier société. Ces rudes militaires s'attendrirent au contact de la jeunesse.

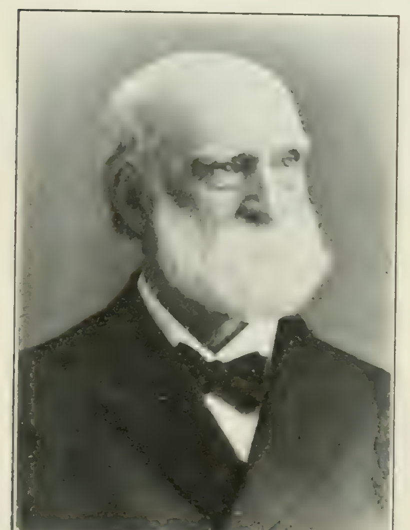
Ils se prêtaient à des familiarités enfantines. Ils s'attelaient bénévolement aux traîneaux, et les promeneurs fouettaient d'un bon bras "les coursiers d'Albion." Ce qui amusa par-dessus tout la gent écolière fut le spectacle des soldats montés sur des patins. Une nappe de glace s'était formée dans un coin de la cour ; la première de l'automne. Les élèves sortirent les patins, mais, histoire de se payer la tête de leurs belliqueux camarades, ils eurent soin de n'exhiber, — ce qui était alors une nouveauté, — que les lames arrondies aux deux bouts. Les habitués avaient mille misères à se tenir en équilibre sur cette traître lame. Imaginez le sort des novices, et la plupart des soldats étaient novices dans l'art du patinage. Aussi étaient-ils, à la grande joie des enfants, plus souvent couchés par terre que debout.

C'était la revanche, une façon de terrasser les Bostonnais, les vrais, car depuis longtemps des Bostonnais imaginaires jouaient un rôle, et non le plus glorieux, dans les jeux. On sait que cette appellation date d'un autre âge, non moins amer que le présent ; elle avait pris un regain d'actualité. Sus aux Bostonnais ! était le mot d'ordre, le mot d'entraînement dans plusieurs exercices. Le petit soldat voyait le bostonnais au bout de son fusil de bois. Dans les combats simulés, c'étaient toujours les mêmes, les bostonnais, qui fuyaient honteusement en montrant aux vainqueurs "l'envers de leur visage." Il s'en trouvait toujours un bon nombre disposés à jouer, par allégorie, ce rôle peu glorieux. Par contre, ces mêmes acteurs se refusaient obstinément, de propos délibéré, à apprendre l'anglais. Des meneurs avisés, instruits du dehors, entretenaient ces sentiments et les réchauffaient.

Cependant les soldats de Sa Majesté ne virent rien d'hostile dans les procédés de leurs petits amis de rencontre.









M. Camille Papineau, entré en 183[illegible].

M. Théotime Marchessault, entré en 183[illegible].

Hon. Sén. C.-G. Dessaulles, entré en 1837.

Hon. Juge A. Papineau, entré en 1839.

Anciens élèves vivants en 1911.

Ils se plurent à proclamer la parfaite hospitalité du Collège. "L'hospitalité que vous venez de donner aux troupes montre que vous n'êtes pas de mauvais sujets," écrivait Mgr Bourget le 9 décembre 1837. En 1848, un M. Wetherall, John, se souvenant peut-être de son passage au Collège, demande que l'on veuille bien recevoir ses enfants, dont le plus âgé n'a pas douze ans. Il désire même qu'ils passent les vacances sous la garde du directeur.

La ville et les campagnes voisines profitèrent apparemment de la rancune apaisée des soldats. Il ne paraît pas qu'il y eût pillage, du moins sur une grande échelle. Dans le tableau des £ 200,000 d'indemnité revendiquée en 1849, Saint-Hyacinthe et les paroisses adjacentes ne sont inscrites que pour £3,000. Le Collège ne réclama rien. Il voulut être généreux et le fut parfaitement.

*
* *

Les soldats évacuèrent la maison vers le commencement de décembre. Combien de jours y passèrent-ils? Les souvenirs ne sont pas concordants. Mgr Raymond, en 1878, disait qu'ils y furent deux jours. M. le sénateur C.-G. Dessaulles commençait ses classes en 1837. Il affirme, avec un autre contemporain, qu'ils s'attardèrent plusieurs jours. D'après l'historien Christie, le colonel Gore, faisant route vers Saint-Hyacinthe, passait à Saint-Denis, en vainqueur et en brûlot cette fois, le 30 novembre. Le 7 décembre, il rentrait à Montréal avec son armée. En tenant compte des temps de marche, on peut conjecturer que les soldats séjournèrent au Collège quatre à cinq pours.

Le collégien Arthur Nelson ne les vit pas partir sans angoisse. Il n'ignorait pas que Gore allait porter un témoignage terrible contre son père. La mémoire se con-

serve d'une lettre bien touchante que le jeune Arthur écrivit, vers cette date, à son père prisonnier. "J'ai lu avec attendrissement la lettre du jeune Arthur Nelson. Je pars à l'instant pour aviser aux moyens de la faire rendre à son adresse, car aucun écrit ne peut parvenir à la prison sans être bien acheminé. Comptez que je n'oublierai pas le malheureux père d'un si bon fils." (Mgr Bourget, 20 décembre 1837).

Il est regrettable que le témoignage des soldats n'ait pu conquérir au Collège la confiance des autorités. Les directeurs se virent derechef en butte à de vives et injustes suspicions. Les lettres qui suivent ne demandent pas de commentaires. Je les publie sans appréhension comme sans confusion. J'estime qu'elles constituent des documents historiques, des documents inédits, et qu'il est honorable pour le Séminaire de contribuer à démasquer à demeure un ennemi farouche des canadiens-français.

La première lettre est écrite le 30 janvier 1838 par un ancien élève, M. J.-B.-A. Brouillet, prêtre, alors professeur au Collège de Chambly :

"........On dit des choses affligeantes relativement au Collège de St-Hyacinthe. Presque de tout temps cette maison a été en butte à la critique la plus amère et la plus injuste. Le bien qu'elle a fait et ses progrès continuels ont soulevé contre elle une violente jalousie.... Mais aujourd'hui c'est autre chose. Ce ne sont plus des particuliers qui vous en veulent..... c'est le gouvernement qui est prévenu contre vous et qui veut user de toute son influence pour vous détruire, ou du moins pour vous causer un dommage irréparable. Le gouvernement veut toujours resté convaincu que vous lui êtes opposés et que vous l'avez fait paraître surtout dans les derniers troubles. Il prétend

de plus que jamais l'enseignement du Collège lui sera favorable tant que M. Prince sera un des membres de la maison...... Aussi veut-il s'adresser à l'Evêque et en obtenir son expulsion du Collège de St-Hyacinthe..... Vous avez un ennemi bien acharné dans la personne de M. Gugy. C'est lui qui en passant par Chambly ces jours derniers a annoncé comme certaines ces mesures dont je viens de vous parler et que j'ai connues par l'entremise de M.Migneault."

Gugy ne se contenta pas de semer la suspicion à Chambly ; il se hâta de jouer le même rôle à l'évêché de Montréal. Mgr Lartigue venait de publier, le 8 janvier, le fameux Mandement "Quelle misère....." On comprend son désir de voir le Collège de St-Hyacinthe entrer dans ses vues d'apaisement et de conciliation. Aussi bien il fait écrire immédiatement, le 1er février, à M. Prince par Mgr Bourget : "....... Je profite de l'occasion pour avertir d'être sur vos gardes par rapport à vos régents que l'on dit tenir des discours séditieux. Je n'ai pu savoir les noms, mais vous pourriez interroger là-dessus le jeune d'Orsonnens et le jeune Blanchet[1]. Peut-être aussi la renommée a-t-elle exagéré les choses."

Répondant, le 6 février, à ces accusations venues de deux points différents mais issues de la même source, M. Raymond dénonce à son tour le dénonciateur :

"....Le *brave* M. Gugy n'a vu qu'en passant M. Prince et M. LaRocque. C'est avec M. Desaulniers et moi qu'il

[1] MM. D'Orsonnens et Blanchet quittèrent l'état ecclésiastique. Le premier conquit une belle réputation de médecin. Il fut longtemps professeur à l'Ecole de Médecine. Le second surnommé "le citoyen Blanchet" fut rédacteur au journal *L'Avenir,* vers 1848. Il écrivait à Mgr Raymond, en 1878, qu'il lui serait agréable de revoir le Séminaire qui lui est si cher après quarante ans d'absence et il signait : "P. Blanchet, ancien élève, ancien séminariste-professeur, ancien journaliste et publiciste, maintenant nouveau Cincinnatus vivant retiré des affaires politiques sur son petit morceau de terre à Arthabaska."

a eu occasion de parler d'affaire un peu au long, mais c'est avec moi surtout qu'il a conversé..... Le soir même de son arrivée avec les troupes, je le vis au presbytère. Lord Cochrane, l'hussier Loiselle et MM. Mercure, Deligny et Desaulniers se trouvaient avec nous. M. Gugy s'approcha de moi et, me prévenant par des compliments et un air plein d'affabilité, il me dit que le gouvernement entretenait sur notre compte l'opinion la plus défavorable ; qu'il nous jugeait des radicaux et pensait que nous formions notre jeunesse à des sentiments d'antipathie et de déloyauté à l'égard de l'autorité. Je demandai si c'était le gouverneur lui-même, Lord Gosford, qui avait cette idée de nous. "Le gouverneur, reprit-il, est la plus grosse bête qu'il y ait au monde. Je ne m'occupe pas de son opinion, mais je parle de celle des principaux officiers du gouvernement." Pourriez-vous me dire quelques-unes des accusations formulées contre nous? Sans me répondre directement il me dit que cela existait depuis la fameuse visite de M. Papineau, il y a quatre à cinq ans..... Il me parla de quelques-uns des principaux de la ville qui ont pris quelque part aux troubles. J'avoue que, sans oublier la vérité, je cherchai à diminuer leur faute ; et je crois avoir rempli un devoir de charité. Lorsque des personnes ne sont plus à craindre, il n'y a rien qui oblige à les dénoncer. Il m'exprima que son opinion était que pour maintenir les Canadiens dans le devoir il fallait les traiter durement ; qu'il fallait faire pendre à la porte de l'église de chaque paroisse cinq ou six citoyens, et que si les habitans s'avisaient de remuer tant soit peu on les tuerait au sortir de leur maison comme on tue des rats à la porte des granges....... Nous passâmes ensuite à M. Blanchet, Mag., le curé de Saint-Charles. Il m'avoua d'abord qu'il était persuadé que ce qu'on avait dit contre son caractère moral était une calom-

nie ; mais il le traita de scélérat, de traître, de révolutionnaire.... Il parla ensuite avec le plus grand mépris de certains prêtres dont la loyauté pourtant était constatée par les preuves les plus éclatantes.... ; il ajouta que le clergé en général avait manqué de cœur et de courage et il me donna à entendre que l'on croyait peu à sa loyauté....... J'affirme sur mon honneur que M. Gugy me dit tout ce que je viens de rapporter, sinon dans les mêmes termes, du moins dans des termes parfaitement équivalents..... Je demande maintenant comment un homme si hostile aux Canadiens et au clergé peut être l'objet de la confiance de certains prêtres qui ne craignent pas d'avouer devant lui que ses jugements sont à peu près justes ; qui l'engagèrent à faire contre nous son rapport à l'évêque, qui écrivent à d'autres prêtres de mettre toute leur confiance en M. Gugy et de lui déclarer tout ce qu'ils savent sur ceux qui ont émis des opinions patriotiques......."

Si M. Raymond crut que cette défense ferait taire tous les soupçons, il se trompait. Le 2 mars, Mgr Bourget fait savoir à M. Prince : "Je serai mardi prochain à Varennes pour le service de fondation de M. Deguise. Il y aura, je pense, concours et ce serait pour vous une occasion de dissiper les nuages formés contre le Collège. Venez, sous prétexte de faire honneur à la mémoire d'un insigne bienfaiteur, expliquer ce que, dans le clergé même, l'on dit être capable de vous inculper." Et le 1er avril : "Ne croyez pas que les préjugés contre votre Séminaire soient dissipés. M. Blanchet, le curé, fut admis hier à caution et est ici pour quelques jours."

Les directeurs perçurent dans les imputations réitérées un parti pris de dénigrement. Ils s'en plaignirent. C'était, ce semble, la maison épiscopale de Montréal et les prêtres du Séminaire de Saint-Jacques qui ne voulaient

pas se laisser convaincre. Il se peut que les défenses individuelles, comme celle de M. Raymond, ne fussent pas jugées satisfaisantes. Mgr Lartigue était justifié de désirer une apologie collective, en forme solennelle, qui lui permît de plaider efficacement la cause du Collège auprès du gouvernement et auprès du clergé de Montréal. Les désirs de l'évêque furent entendus. Les directeurs signèrent conjointement un long "Mémoire justificatif" qui porte, à la vérité, des traces d'hésitations. Rédigé en février, il ne fut présenté qu'au mois de mai. "Votre Mémoire, annonce Mgr Bourget le 22 mai 1838, a été communiqué à Sa Grandeur qui, pour vous en parler franchement, ne l'a pas trouvé suffisant pour laver toutes les taches que l'on avait vues en vous, ou du moins, que l'on avait cru voir.... Vous ne pouviez deviner tous les chefs d'accusations portés contre vous et votre maison, et dont je vous ai signalé quelques-uns à notre dernière entrevue. Ce Mémoire circule dans le secret pour rétablir votre réputation." En voici les principaux arguments :

"Depuis quelque temps des bruits injurieux au Collège de St-Hyacinthe circulent dans le public. On attaque la loyauté des directeurs de cet établissement..... On leur reproche :

1° D'avoir approuvé la contrebande recommandée dans les assemblées patriotiques de l'été dernier ;

2° D'avoir émis des principes révolutionnaires et propres à justifier l'insurrection récente.

"D'abord il n'a pas été fait mention de la contrebande dans l'enseignement littéraire du Collège.... ni dans l'enseignement théologique.

"En Second lieu,...... il est à la connaissance de Monseigneur le Coadjuteur (Mgr Bourget) et des prêtres du

Séminaire de St-Jacques que les directurs du Collège de St-Hyacinthe ont eu à défendre l'allocution de Mgr l'Evêque de Montréal, prononcée le 25 juillet dernier, contre des laïcs remarquables par leur influence et leur position sociale.

"Quant à la seconde accusation, les Directeurs déclarent sur leur parole d'honneur et sur leur foi de prêtre qu'ils sont toujours demeurés dans les sentiments d'une inviolable loyauté à l'égard du Gouvernement Britannique, et que loin d'avoir rien dit ou fait en faveur de l'insurrection récente, ils l'ont désaprouvée autant qu'il était en eux de le faire."

"A proprement parler, il n'y a pas d'enseignement politique au Collège de St-Hyacinthe. Les Directeurs comprennent toute l'inconvenance qu'il y aurait à initier la jeunesse à des discussions, sources de tant de difficultés et aliments de querelles interminables. Changer le sanctuaire paisible des lettres en arène politique n'a jamais dû être, n'a jamais été une de leurs pensées.... Ils ont permis la lecture des journaux pendant les récréations ; mais tous les ans le Directeur déclare solennellement que le but de cet usage est d'apprendre l'histoire contemporaine..... Parmi les journaux passés aux élèves, un seul était l'organe du parti qui a figuré dans l'insurrection, les quatre autres feuilles étaient ouvertement opposées à ce parti.... Toute démonstration d'opinion politique était prohibée. Dans plusieurs circonstances le Directeur du Collège eut occasion de s'exprimer à se sujet. Il le fit surtout d'une manière solennelle et très forte à la fête de St-Jean-Baptiste de l'an dernier. Quelques écoliers ayant voulu en ce jour donner une manifestation des sentiments politiques qu'ils avaient puisés dans leur famille, ils reçurent devant toute la Communauté une réprimande très sévère et le Directeur

renouvela dans les termes les plus positifs la défense de toute démonstration de cette nature......"

Le Mémoire affirme que le Traité de Philosophie et de Morale enseigné à Saint-Hyacinthe est celui que le Séminaire de Québec enseigne. Le professeur ne s'en est jamais écarté. Il invoque le témoignage des élèves qui ont terminé depuis peu leurs classes, de M. Brouillet, professeur de philosophie au Collège de Chambly, de M. Archambault, vicaire à Saint-Jacques, de Lagorce, vicaire à Saint-Denis, de Gatien, notaire à Sainte-Marie, de Sanche, étudiant en loi, à l'Assomption, de Ménard, étudiant en médecine au même lieu. "Des thèses philosophiques ont été débattues, devant des assemblées aussi éclairées que nombreuses, aux exercices littéraires des années 1833 à 1837. Plusieurs concernaient l'autorité et l'obéissance due aux pouvoirs. Les discours et les plaidoyers récités par les élèves concourraient au même but."

"Aux derniers exercices, un drame de Berquin, *Le Siège de Colchester*, fut joué. Le drame est tiré de l'Histoire de l'Angleterre, époque de Charles II. La rébellion contre l'autorité n'y paraît que comme un crime odieux. L'un des rôles, le plus remarquable par les sentiments d'une inviolable loyauté, fut rendu par le fils du Dr Nelson, de St-Denis.

"Les Directeurs ont fait autant d'efforts que tout autre Séminaire ou Collège du pays pour combattre par des écrits les doctrines désorganisatrices que certains journaux ont proposées. Dans l'*Echo de Saint-Charles*, en 1833 et en 1835 ; dans la *Gazette de Québec*, dans la *Minerve*, en mars dernier, un prêtre de la maison a publié des articles dont la critique la plus malveillante ne peut que proclamer la parfaite orthodoxie sociale.

"Le 4 novembre dernier, il y eut au Collège une réunion des prêtres des environs. Les Prêtres du Collège jugèrent sévèrement la conduite de leurs compatriotes exaltés. Ils peuvent citer comme témoins de leurs sentiments, MM. Lafrance, de St-Jean-Baptiste ; Brunet, de St-Damase ; Denys, de Ste-Rosalie ; LaRocque, de St-Pie. Ce fut dans cette réunion que fut formé le projet d'une requête du Clergé pour exprimer au gouvernement sa loyauté et le prier d'aviser aux moyens de tranquilliser le pays. Le directeur de la maison fit un voyage à Québec à cette occasion et fut l'un des prêtres qui présentèrent la requête à Son Excellence le gouverneur."

"Lorsqu'à la suite de l'alarme répandue par l'arrivée des troupes à St-Denis, le 23 novembre, quelques personnes partirent de St-Hyacinthe pour les combattre, on demanda les chevaux du Collège et quelques armes qui appartenaient à la maison. Le procureur, après avoir pris l'avis de ses confrères, refusa nettement les chevaux et les armes ; on cacha celles-ci, mais deux chevaux furent pris malgré le refus et menés au camp de St-Charles. Le procureur les fit reprendre le lendemain."

"Les Directeurs demandent d'examiner si leurs accusateurs ne seraient pas influencés par des circonstances personnelles, par d'anciens préjugés, ou par un esprit d'hostilité contre une institution canadienne...." Ont signé :

J.-C. Prince,	prêtre,	directeur
J.-S. Raymond,	"	"
Joseph LaRocque,	"	"
God. Marchessault,	"	auxiliaire
J. Desaulniers,	"	"

On lit la note suivante, écrite de la main de Mgr Raymond, sur la dernière page du manuscrit : Ce Mémoire et

les divers écrits qui y sont mentionnés ont été faits par J.-S. Raymond.

Je ne puis affirmer que le Mémoire fut mis sous les yeux du gouverneur. J'ai lieu de croire néanmoins que celui-ci ne l'ignora pas. Vers la fin de l'année toutes les traces de dissentiment, de part et d'autre, paraissent effacées. M. Prince se croit assez bien venu auprès des autorités pour demander la cessation du pillage. Il prie Mgr Lartigue de seconder sa demande. L'évêque est tout à fait gagné : "J'ai déjà employé un intercesseur auprès de Son Excellence, et à la première occasion je la prierai de faire cesser le pillage dans vos cantons...." Il veut aussi s'intéresser aux prisonniers recommandés à sa bienveillance : "En visitant hier la prison de Montréal, j'ai vu plusieurs de vos maskoutains, entre autres M. DeLaBruère qui est bien portant......." 7 décembre 1838.

J'ai voulu montrer dans les quelques pages de ce chapitre en quelles dispositions les directeurs du Séminaire de Saint-Hyacinthe traversèrent cette période de grandes espérances et de grands mécomptes. Il est évident qu'ils n'ont pas voulu se soustraire à leur part de résolution et d'action libre dans les destinées auxquelles ils furent forcément mêlés. Ils sentirent qu'ils auraient à répondre de leur attitude devant l'histoire. Si la diginité de leur état leur imposait la pondération, elle leur commandait en même temps le devoir d'être les premiers parmi leurs concitoyens à réclamer la présence d'un gouvernement juste et désireux de protéger équitablement les droits communs de la société canadienne. Ce devoir, ils y ont été sagement fidèles.

J'aime à le croire, et les événements l'ont prouvé, ils sortirent de la tourmente avec, dans l'opinion des gouver-

nants, la considération distinguée qui s'attache aux hommes influents par leur situation et leurs talents, et, aux yeux de leurs compatriotes, avec l'auréole d'un parfait dévouement aux intérêts populaires. La tempête c'est la vie ; elle répand plus de semences fécondes qu'elle n'arrache d'arbres.

CHAPITRE VII

LA CONSOLIDATION

1838-1840

M. J.-C. Prince, directeur (suite). — Formation du personnel enseignant. — Programme des matières enseignées. — L'Ecole des Sourds-Muets. — Discours de fin d'année. — M. Désaulniers et l'abbé Duchesne. — L'abbé Holmes ; le Laboratoire de Physique et la Bibliothèque.

Physionomie du Séminaire en 1838. — Mort de Monseigneur Lartigue. — M. Prince est appelée à l'évêché de Montréal. — Ses adieux aux élèves et aux professeurs du Séminaire.

Mgr Bourget avait pu apprécier à sa valeur le dévouement et l'adresse de M. Prince. Entre les deux, il ne sera plus questions des événements politiques ; pas le plus petit mot concernant les jours passés. Désormais, vu la santé affaiblie de Mgr Lartigue, le Coadjuteur prend la plus large part de l'administration diocésaine et c'est avec M. Prince qu'il en partage le fardeau.

Coup sur coup, je vois celui-ci chargé du règlement de quatre affaires ecclésiastiques importantes : à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, à Blairfindie, à la paroisse de Saint-Hyacinthe lorsqu'il fut question de la construction de l'église et de l'institution de l'Hôtel-Dieu. L'emprise de l'évêque sur le directeur devient tous les jours de plus en plus visible. Tout le monde pressent, lui seul l'ignore, qu'il s'achemine vers Montréal et vers des destinées plus hautes.

Les bons rapports de confiance mutuelle entre le Coadjuteur et le directeur se manifestent sensiblement dans la formation du corps professoral du Séminaire. Antérieurement, le directeur était seul à la tâche ; l'évêque le laissait se débattre contre les difficultés du recrutement, même lorsque, d'autorité, il avait contribué directement à la désorganisation. Ainsi, à l'ouverture des classes de 1837, Mgr

Lartigue retirait brusquement de Saint-Hyacinthe le professeur de Belles-Lettres, M.Brouillet. "Que faire, se récrie M. Prince,... je ne vois maintenant de disponibles que les rebuts des autres Collèges que je ne puis désirer voir venir ici.... Comment trouver parmi tous les délaissés un professeur au niveau de la littérature moderne, un professeur "capable" et "voulant"? Avec Mgr Bourget, les procédés diffèrent : "Reste à savoir comment remplacer M. Moreau. Vous sentez-vous capables de vous suffire à vous-mêmes sans aucune assistance étrangère? Je crois que l'on pourrait vous donner quelque suppléant..... appelé de Montréal ou de Québec." Quelques jours plus tard, Mgr Bourget écrivait de nouveau : "Etes-vous contents de l'arrangement que je vous proposai dans ma dernière pour le remplacement de M. Moreau, ou vous faut-il quelque chose de plus?"

M. Prince mit à profit les bienveillantes dispositions de son supérieur pour s'attacher et attacher à la Maison un groupe d'hommes dont les noms apparaîtront sur toutes les pages des annales du Séminaire pendant près d'un demi-siècle. Messieurs Tétreau, Dufresne, J. Prince, Lévêque firent leur début dans l'enseignement sous M. Prince. Avec leurs prédécesseurs, M. Raymond et M. Desaulniers, ils seront les colonnes du temple ; ils le soutiendront pendant une période interminable, pour ainsi dire. Leur longue, très longue carrière pour plusieurs d'entre eux, n'aura d'autre champ d'action que le Séminaire. Ils y dépenseront leur vie jusqu'au dernier soupir. Le directeur leur aura inspiré, avec l'amour de leur état, la passion de se dévouer à la jeunesse étudiante. Et lorsqu'il se verra appelé à d'autres fonctions, il aura la consolation de confier le flambeau à des mains qui le porteront longtemps et plus loin toujours.

En attendant, c'est encore avec un cœur joyeux que M. Prince préside à l'ouverture des classes de 1839 : "Nous voilà remis en mer avec 175 petits navigateurs. Véritablement l'année me paraît commencer sous d'heureux auspices. Il nous manque pourtant quelques régents." Et il en fallait des professeurs pour remplir les multiples fonctions. Le programme était fort compréhensif : on le croira à peine, mais je lis que, outre les matières classiques de nos programmes actuels, on enseignait alors : le Calcul différentiel et intégral, les Sections coniques, la Jurisprudence élémentaire, l'économie politique, l'architecture, le dessin linéaire, le dessin de paysage et de figure, la calligraphie et la sténographie, l'histoire naturelle, la tenue des livres, les règles de commerce. Je ne dis pas que tous les élèves étudiaient toutes ces matières ; plusieurs étaient facultatives ; il fallait tout de même des professeurs compétents. La compétence était surtout requise dans un enseignement tout à fait technique que le Séminaire inaugurait en 1837 : je veux dire l'enseignement des sourds-muets. C'est une chose curieuse que cette école de sourds-muets dont je constate le fonctionnement pendant deux ans. La tradition n'en rapporte rien. Nul document précis sur ses commencements, sur sa durée. Cependant trois notes, tracées par des plumes différentes, ne permettent aucun doute sur son existence. La première note se trouve dans une demande de secours adressée au gouvernement, en 1837 : "Et l'on vient d'ouvrir, écrit M. Raymond pour motiver sa supplique, une école pour les sourds-muets, ce qui est la seule institution de ce genre dans le Canada." La même année, l'abbé Holmes écrit de Paris à M. Prince : "Que de miracles ne faites-vous pas, jusqu'à faire parler les *muets* et entendre les *sourds !*. . . .J'aurais cru pouvoir vous donner d'intéressants détails sur l'Institution royale

des sourds-muets. Je vous apporte un ouvrage publié par le directeur, M. Désiré Ordinaire, avec qui je me suis entretenu et de qui j'espère recevoir pour vous la suite des circulaires que cet établissement publie chaque année." Le 20 décembre 1838 M. Prince fait connaître à Mgr Bourget que "M. Lamothe ne peut suffire à sa classe de Versification...... ; il a presque deux heures d'enseignement à donner au professeur des sourds-muets et à la surveillance de cette classe." Ces dernières lignes laissent présumer que le professeur spécial des sourds-muets, M. Caron, suivait privément le cours du Séminaire tout en donnant son enseignement. Les professeurs d'anglais furent souvent dans cette situation d'élèves-professeurs.

Quoiqu'il en soit, il est indubitable qu'une école de sourds-muets fut ouverte au Séminaire de Saint-Hyacinthe en 1837. Le fait méritait d'être souligné.

Afin d'alléger la besogne des professeurs, des professeurs des hautes classes, M. Prince supprima les longs examens publics de fin d'année. Nous avons déjà dit les préoccupations et les fatigues que ces exercices, de deux, trois jours, causaient aux professeurs et aux élèves. A l'avenir, l'examen se fera privément : "L'annonce d'un long et bien sérieux examen particulier a piqué la paresse de certains de nos élèves plus que quoi que ce soit, et la diligence habituelle des autres aura encore une récompense humaine suffisante dans la distribution solennelle des prix." Avril 1839. Quelques années après, les interrogations publiques seront, de nouveau, en honneur mais sur les matières françaises et anglaises seulement. Par exception et pour la dernière fois, nous verrons Lord Elgin, en 1848, interroger publiquement sur les classiques grecs et latins.

Les drames et les discours traditionnels n'eurent pas le même sort que les interrogations publiques. Ils continuèrent d'abonder, si même ils ne se multiplièrent démesurément, à l'effet de suppléer aux interrogations absentes. En 1838, M. Raymond prononçait un long discours sur la Littérature. J'y relève une pensée que nos professeurs, heureusement inspirés, se sont récemment appliqués à mettre en valeur comme une trouvaille : "Concevez, dit-il, un poète doué de la plus brillante imagination, du sentiment le plus profond, cherchant dans les annales de son pays un sujet héroïque et glorieux, le rappelant au souvenir de ses concitoyens,. . . ., il excitera une vénération plus forte pour de grands noms, un amour de la patrie plus pur, plus propre à former le citoyen. . . . . La gloire littéraire a commencé à briller sur l'horizon de notre patrie. Dans l'histoire de la poésie, il est des œuvres qui ont jeté sur quelques-uns de nos concitoyens un honneur dont l'éclat jaillit sur le pays. . . . . . Que l'amour de notre patrie, si belle par ses sites grandioses, pittoresques ou gracieux, et par ses fastes où resplendissent l'honneur et la valeur, excite à la glorifier ceux qui ont reçu du Ciel le don de la lyre ou de la plume ; qu'un goût plus pur, formé par l'étude approfondie du vrai et du beau, fasse éviter les égarements où sont tombés tant de poètes, de romanciers de notre siècle, et notre pays aura bientôt une belle littérature qui forcera la renommée de prononcer son nom partout où elle va répandant la gloire."

A son tour, aux exercices de 1840, M. Desaulniers glorifiait la Physique dans un discours public plein de mouvement. Il compare l'enthousiasme qui s'empare du physicien devant le tableau de l'univers à l'émotion qu'éprouve le peintre en face des toiles célèbres, à celle que ressent l'architecte toisant les monuments publics, à celle qui agite

l'homme quelconque contemplant la nature: "Oui, MM. le physicien a compris les grands phénomènes du monde; il a connu les fondements de la terre et la force qui la soutient au milieu de l'espace; il a sondé les profondeurs de l'océan et calculé la hauteur des nuages, mers suspendues qui roulent d'un pôle à l'autre; il a découvert la cause du balancement continuel de l'océan qui se gonfle et s'abaisse comme les poumons de l'être qui respire..... Le désir de pénétrer aux extrémités du globe s'éveille dans son âme.... Elevons se dit-il, élevons sur la plaine agitée, sur ce fondement plus mobile que le sable, une demeure dont la mobilité même fera toute la sûreté, et commandons aux vents furieux de nous transporter au delà des mers. Aussitôt, il s'avance, à travers les orages, l'œil fixé sur une simple aiguille de fer, qui, comme une baguette magique lui désigne constamment la route qu'il doit suivre......"

"Veut-il parcourir les continents; impatient de la lenteur du coursier rapide, il appelle à son secours l'eau et le feu, il leur fait produire un mouvement qui dévore l'espace, rapproche les villes, établit une communication de richesses et d'idées qui nous font espérer que bientôt le genre humain ne formera plus qu'un seul peuple et une seule famille. C'est par ce prodige, MM. que dans quelques mois St-Hyacinthe sera aux portes de la Capitale et dans quelques années sur les rives de l'Atlantique...."

"Considérant le vol de l'oiseau qui se joue dans les hauteurs de l'atmosphère, il va partir aussi lui pour explorer ces régions nouvelles. L'eau lui fournit l'un de ses éléments; l'enfermant dans ces chars aériens qu'inventa le génie de Montgolfier, il va prendre possession des régions .... où s'allume l'éclair, où se forment les flèches tortueuses de la foudre ..... Lui reste-t-il quelque conquête à faire? Oui, voici la foudre qui gronde, la terre tremble

jusque dans ses fondements, un ciel obscur est traversé par des flèches de feu,.... ; le physicien paraît, portant à la main son trident de fer, il l'élève au-dessus des édifices menacés ; aussitôt tout rentre dans le silence et les peuples vivent en sûreté sous la protection de ce merveilleux appareil."

Ce ton, on l'aura remarqué, est bien exactement celui d'une époque où l'on se gardait de nommer les choses par leur nom ; d'une époque où, au lieu de définir, on décrivait les objets par une accumulation de métaphores brillantes, fatigantes à cause de leur multiplicité.

Toute la séance avait été consacrée à la Physique. Des expériences éclatantes, faites avec les grands appareils électriques que le Séminaire venait d'acquérir, avaient émerveillé l'auditoire. Du coup, M. Desaulniers fut proclamé le premier physicien du pays.

Sa renommée ne datait pas de ce jour. En 1837, en la nuit du 25 mars, je crois, un météore lumineux avait frappé la curiosité. C'était probablement une aurore boréale d'une forme extraordinaire. L'abbé Duchesne[1], "le seul canadien, dit Bibaud, qui s'occupa *ex-professo* des sciences exactes en dehors des collèges de la province," crut y

[1] L'abbé Duchaîne, Duchêne ou Duchesne, dont le nom se présente souvent dans les journaux entre les années 1830 et 1850, fut un abbé assez ambigu. Il n'arriva jamais à la prêtrise. Professeur de théologie dans le Haut-Canada, éducateur, inventeur, architecte, poseur de paratonnerre, il dépensa sans fruit son activité et sa valeur réelle. A deux ou trois reprises, il fut question de l'appeler au Séminaire de Saint-Hyacinthe. M. Maguire écrivait en 1831 : Je n'ose recommander l'abbé Duchesne, n'ayant pas de donnée sur son compte. Et M. Prince en 1836 : "Pas de professeur ici pour enseigner la Philosophie avec succès : M. Désaulniers est malade. En pareille détresse, nous n'avons qu'un secours connu. C'est l'assistance de l'abbé Duchesne. Sur les instances de Votre Grandeur, il sacrifiera son repos à notre besoin, sa science à notre ignorance." Mgr Lartigue ne voulut pas agréer le sacrifice et l'abbé Duchesne ne vint pas à Saint-Hyacinthe.

voir le phénomène, plus rare, connu sous le nom de "lumière zodiocale." M. Desaulniers ne l'interpréta pas de même. Cette divergence d'opinions souleva une polémique de journaux assez retentissante où M. Desaulniers eut les honneurs : "Mon intention, disait-il, n'est pas de répondre .... Je préfère pouvoir dire, à l'exemple du jeune Scipion répondant au vieillard Q. Fabius : ce sera du moins en modération et en retenue que le jeune homme aura vaincu le vieillard..... Vous nous assurez que le phénomène s'étendait du nord-est au nord-ouest. Sa base n'était donc pas appuyée sur le corps du soleil, et son axe n'était pas renfermé dans le zodiaque ; pourquoi l'appelez-vous donc lumière zodiacale?.... Permettez-moi de vous demander à quel titre vous paraissez prétendre au monopole de l'Astronomie en Canada?"

"Depuis votre communication, écrivait L.-A. Dessaulles à son ancien professeur, l'abbé Duchêne est continuellement renfermé chez lui, entouré d'ouvrages de toute sorte. La question que vous lui avez posée nous a fait beaucoup rire. Je doute qu'elle ait produit le même effet chez lui. Au moment où j'écris, cependant, l'abbé est ici avec mon oncle Papineau (l'hon. Louis-Joseph). Ils ne parlent que de politique et je ne crois pas qu'ils en viennent à l'astronomie !"

Nouvelle rencontre en 1841, au sujet des paratonnerres, entre les mêmes jouteurs et le Docteur Meilleur venu à la rescousse de l'abbé Duchesne. Cette fois, M. Desaulniers s'indigne. Il dénonce avec vigueur et autorité le principe ancien "aujourd'hui reconnu comme faux par tous les physiciens, savoir : *que les pointes ont le pouvoir de soutirer le fluide électrique*....... Il faut empêcher les étrangers de croire que nous en sommes encore au dix-huitième siècle." Mais M. Duchesne tenait quand même à la théorie

de Franklin. Les *Mélanges religieux* renferment réponses sur réponses de l'abbé où s'étalent les arguments qui feraient aujourd'hui sourire nos étudiants de physique.

La mention, faite plus haut, des appareils électriques me conduit à parler de l'abbé Holmes. Nous possédons de cet homme estimable, grand pourvoyeur des Collèges, plusieurs longues lettres, pleines d'esprit, de jovialité et fort intéressantes pour l'histoire de la formation de notre laboratoire et de notre bibliothèque. Le Séminaire désirait dépenser judicieusement les 500 louis que la Législature lui avait votés, en 1836, en stipulant que cet octroi devrait être consacré à l'organisation d'un Cabinet de Physique, exclusivement[1]. M. Holmes offrit ses bons services pour "choisir, acheter, *forwarder*. Je ferai les choses honnêtement, consciemment et sciemment... Consentirez-vous à me donner la différence entre ce que vous donneriez à des commissionnaires et ce que vous auriez à payer par moi?" L'entente fut facile avec un agent si recommandable. Il partit pour l'Europe vers la fin de mai 1836 chargé de faire des achats de la même nature pour le Séminaire de Québec et pour celui de Nicolet. Ses goûts personnels, semble-t-il, lui

[1] Ce don généreux excita la louable convoitise des autres maisons d'éducation. Le directeur du Collège de Nicolet, M. Leprohon, écrivait à M. Raymond: "Vous aurez 500 louis pour des instruments de physique. Pendant ce temps-là le Séminaire de Nicolet n'aura que quelques instruments que Mgr de Québec a procurés l'an passé. Quelques personnes nous ont conseillés de nous adresser à la bienveillante Législature. Nous craindrions manquer aux convenances dues à bien des titres à Sa Grandeur Monseigneur de Québec si nous nous adressions de nous-mêmes à la Chambre.... Je prends sur moi de vous adresser la présente pour vous prier de nous faire savoir si je pourrais compter de votre part sur quelque chose d'ici à trois ans, espérant de recevoir de chaque membre du clergé un ou deux à trois louis par an pendant ce temps, ce qui pourrait commencer une somme qui nous ferait espérer de nous procurer un cabinet de physique si nécessaire dans notre établissement."

rendaient agréable cette mission. Il s'en ouvre à M. Prince : "Souvenons-nous que si nous voulons garder la jeunesse, il faut donner à notre enseignement une tournure d'une utilité si générale que nos ennemis, si nous en avons, désespèrent de pouvoir se passer de nous." Il se réjouit à la pensée du plaisir que ses emplettes vont causer : ".... Vous aurez la plus belle machine électrique : 41½ pouces, une lunette méridienne superbe, un beau télescope, un grand planisphère, deux globes, céleste et terrestre de fort belle dimension." Il se chagrine des insuccès avec les instruments nouveaux. De retour à Québec, il apprend "que l'appareil de fantasmagorie ne fonctionne pas comme il faut.... M. Raymond descendra peut-être à Québec. Vous pourriez *lui mettre dans le portemanteau* (pour parler comme notre ami Cazeau) toutes les lentilles et les tubes pour les comparer avec les nôtres. Que M. Désaulniers voie auparavant si l'éclairage est convenable. Le saindoux ferait, je crois, mieux que l'huile ordinaire." Je ne cite pas ces lignes par dérision. Je me sens, au contraire rempli de commisération, d'admiration en même temps, pour nos prédécesseurs dans les laboratoires. Quelle différence, il est vrai, entre leur outillage et le nôtre ! Mais ils ont fait de grandes choses avec ces instruments de misère. Au surplus, qui oseraient affirmer que dans cinquante ans nous ne serons pas à notre tour l'objet d'une pareille pitié !

Après le laboratoire, la bibliothèque sollicite le dévouement intelligent du directeur "des inquiétudes québécoises." M. Prince lui avait ouvert un budget de 200 louis. C'est par l'entremise de l'abbé Holmes que nous avons reçus : le Dictionnaire de Moréri, le Journal de Trévoux, les œuvres de Chateaubriand, de Delille, Lefranc, Quintillien, Lingard, Brantôme, Humbolt, Lavater, Thénard, St Jean-

Chrysostome, St Augustin, St Bernard, le grand Atlas de Brué, la grande carte de Rome antique, etc.

Et les deux gros cailloux basaltiques que l'on voit, depuis toujours, dans le cabinet de Physique ! On sait que ce sont des fragments de colonne de la Chaussée-des-Géants, mais on ignorait par quelle voie ils avaient été transportés de l'Irlande en Amérique. Eh ! bien, c'est dans la sacoche de l'abbé Holmes qu'ils sont venus. Il écrit à M. Prince : "J'ai soldé le compte d'un *Paddy* pour une colonne de sa Chaussée-des-Géants !"

Il n'eut pas fait bon cependant de lui demander de la musique. Ses idées sur ce sujet sont originales : "A propos de musique, par pitié pour nos pauvres jeunes gens, par patriotisme, par amour pour la saine morale, découragez donc cette enragée musique instrumentale. Comparez le chétif bien qu'elle peut produire avec le mal fait à l'âme et au corps des élèves. Où peut-elle mener? quelles chances leur donne-t-elle de plus pour l'avenir?" M. Prince n'entendit pas ces suggestions, car la musique, à cette époque, fut en honneur au Séminaire comme elle l'a toujours été depuis.

En dépit de cette dépense de temps et d'écritures au service de ses collègues dans l'enseignement, M. Holmes n'oublie pas les élèves de sa maison non plus que ses fonctions de préfet des études : "Je travaille à un méchant abrégé d'histoire du moyen-âge et d'histoire moderne.... n'auriez-vous pas, — il s'adresse à M. Raymond, — quelque chose de tout *moulu*, *pétri*, *enfourné*, *cuit* et *servi* dans ce genre? Cela m'épargnerait une rude besogne.... Et votre plan d'études? De grâce, si vous pouvez m'en procurer une copie, manuscrite ou imprimée, laissez-moi la voir. Apprenez-vous l'anglais et jusqu'à quel point de

perfection?... nos élèves ont de petits abrégés d'histoire en anglais qu'ils apprennent par cœur après les avoir traduits....."

La correspondance de l'abbé Holmes, toujours gaie, toujours instructive, formerait un volume, le premier volume des lettres multiples échangées subséquemment entre M. Raymond et les Messieurs de Québec, MM. Cazeau, Casault, Taschereau, B. Paquet, Hamel. Elle se termine par un vœu, exprimé d'une façon pittoresque, que non seulement les directeurs, mais les deux communautés accompliront vingt ans plus tard : "Je me console, écrit-il, en pensant qu'il n'y a pas de montagnes entre nous et St-Hyacinthe et qu'ainsi, sans aucun des efforts héroïques qui ont immortalisé les éléphants d'Hannibal et les soldats de Napoléon, nous pourrons franchir les quarante et quelques lieues qui nous séparent, causer, badiner et rire à loisir, et même pleurer si nous en avons envie !"



Je prends un plaisir sensible, en écrivant ces lignes, à me dessiner à grands traits la figure du Séminaire de Saint-Hyacinthe en 1838-40. C'est alors une grande institution, remplie d'élèves, enrichie de livres, et d'appareils scientifiques que l'on vient voir de loin. Des hommes d'une distinction parfaite, toujours les mêmes, la dirigent depuis plusieurs années : au jugement de tous, ils en sont le principal ornement. Que fallait-il de plus pour en faire une demeure agréable? Je ne m'étonne pas que Mgr Lartigue ait songé à la choisir pour le lieu de sa retraite. Le digne évêque était souffrant ; il sentait que ses jours étaient comptés. Son actif coadjuteur, initié de longue date à l'administration, le remplaçait adéquatement. Puis, la vie au Séminaire de Saint-Hyacinthe, avec le char-

me des personnes et des choses, c'était la vie de ses premières années de prêtre. Et cette maison n'était-elle pas un peu la sienne? Il lui avait fait donner une existence légale; il était le président de la Corporation qui la régissait; il s'était hâté de lui rendre tous les biens que le fondateur lui avait destinés: et par-dessus tout, il possédait l'affection des directeurs. "Monseigneur, lui dirent-ils,... si l'on peut, si l'on doit respirer après l'orage, ce temps ne serait-il pas enfin venu?.... si notre demeure était la vôtre, s'il était vrai qu'elle fût en tout conforme à vos modestes désirs d'un séjour de repos.... oh! comme notre jouissance serait pleine et nos avantages multipliés. Les vives lumières de votre savoir, les leçons de votre tendre piété seraient le plus bel héritage qui nous pourraient échoir......"

L'invitation n'eut pas de suite. Ce n'avait pas été, cependant, une démarche de pure civilité comme celle qui porta M. Prince, quelques mois plus tard, vers Lord Sydenham: "Je me suis décidé, 30 octobre 1839, à présenter les hommages respectueux de l'établissement au nouveau Gouverneur qui nous arrive. J'en avais fait autant au potentat Durham qui y a fait droit par une réponse." Sydenham répondit également, en termes fort convenables. Il fit plus: il visita le Séminaire au printemps de 1840. Cette visite a laissé moins de souvenirs que les visites de ses prédécesseurs Aylmer et Gosford. On rappelle seulement la gêne qu'il parut éprouver quand il fut introduit dans la communauté. Pendant la lecture de l'adresse de bienvenue, il y avait chez lui une sorte de tremblement, et il répondit avec une voix entrecoupée et embarrassée. Du reste, il se montra très-affable.

Pour la troisième fois, durant son directorat, M. Prince venait de faire les honneurs de sa maison au représentant

de la Majesté royale ; ce sera la dernière fois. Des perspectives nouvelles s'ouvrent devant lui.

Mgr Lartigue mourut le 19 avril 1840 et Mgr Bourget prit aussitôt possession du siège épiscopal. Ce fut un sentiment commun que la situation du directeur allait être profondément altérée par ces événements. Dès les premiers jours de mai, en effet, la rumeur s'accrédite qu'il sera appelé à Montréal en qualité de chanoine de la cathédrale et qu'une fonction tout à fait nouvelle, dont on ne parle qu'à demi-mot, lui sera dévolue. On espère bien toutefois qu'il continuera de diriger le Séminaire jusqu'à la fin de l'année scolaire, mais déjà ses collègues s'affligent à la pensée d'une séparation inévitable.

L'appréhension n'est pas moins vive chez M. Prince. A la vérité, sa plume est muette, mais ce silence, précisément, laisse présumer une certaine gêne. Antérieurement et de date ancienne, la correspondance entre le directeur et le coadjuteur était fréquente ; les lettres étaient familières, sentimentales même, comme celle-ci par exemple : "Je vous remercie de l'amoureuse lettre que Votre Grandeur a bien voulu m'adresser....." Depuis le mois d'avril pas une lettre de M. Prince n'est restée dans nos archives. On dirait que le directeur se tient sur la défensive. Il y eut probablement des représentations verbales, car je lis dans dans une lettre de Mgr Bourget, mai 1840 : "Toutes vos observations sont fort sages et devront être pesées mûrement avant l'exécution du plan projeté, mais toutes ces difficultés ne le feront pas avorter, j'espère." Nous verrons que ce projet auquel l'évêque tient si fort était la publication d'un journal religieux.

La séparation publique se fit le jour de la sortie, 22 juillet 1840. Les élèves lurent à leur directeur une adresse d'adieu en présence d'une assistance plus nombreuse que

jamais. Avec des termes que l'on sent empreints d'une sincérité profonde, ils lui dirent leur attachement, et leur espérance de le revoir souvent. Ils ajoutaient en terminant : "Qu'il nous soit permis comme dernière expression de notre gratitude d'unir nos voix à celles de ces élèves si nombreux qui déjà répandus dans la société ne cessent d'exprimer leur estime pour celui dont ils ont éprouvé les soins bienfaisants, et de rendre devant le public un témoignage auquel il applaudira en déclarant que ce que vous avez fait pour la prospérité de cette Institution, et le souvenir que vous y laissez joindront votre nom dans la reconnaissance des élèves au nom si vénéré de celui qui en a été le fondateur."

La séparation définitive eut lieu un peu plus tard. M. Prince lui-même en rend compte, le 10 août, dans une lettre émouvante adressée à M. Raymond, alors à Québec : "Je suis allé à ce cher St-Hyacinthe auquel je pense vingt fois par jour..... J'y vis tous nos amis, les voisins se réunirent. J'allai leur faire mes adieux à domicile, jusqu'à St-Denis. Puis le vendredi fut témoin de ma faiblesse ; je suis encore lâche, jusqu'à verser des larmes, quand je songe à cela...... Me voilà donc à ce pauvre St-Jacques ; d'anciennes connaissances m'y ont accueilli avec beaucoup de bienveillance, il est vrai, mais..... mais...."

M. Prince fut directeur pendant neuf ans, 1831 à 1840. Il était venu avec le prestige d'une renommée de talent et de vertu ; il quitta avec l'éclat d'une longue célébrité.

Il travailla extraordinairement et il eut le don de faire aimer le travail. Il était directeur, préfet des études, professeur de théologie et procureur. Il faut dire, remarque M. Raymond, que cette multipilicité d'occupations lui a été nuisible. Elle l'a empêché d'acquérir par l'étude les

connaissances qui auraient donné plus d'éclat et d'utilité aux facultés intellectuelles dont il était doué.

Pendant son séjour à Montréal, il se tournera souvent vers Saint-Hyacinthe : "Vivez heureux ; vivez contents. Je regrette de plus en plus mon boudoir de Maska." Ses anciens collègues continueront d'être les confidents de sa pensée, de ses projets, de ses espérances. Il écrit le 5 novembre : "J'élabore tristement un plan de journal.... En vérité, il est bien difficile de faire face à la tâche qu'on m'impose. Personne ici ne travaille dans cette ligne. Dites-moi vite le *quantum* de votre contribution probable ; pouvez-vous fournir au titre *Théologie, polémique* et *Apologétique*" ? Et le 25 novembre : "Le voilà donc qui entrouve les yeux à la lumière ce pauvre enfant de nos douleurs (le *Prospectus des Mélanges religieux).* Donnez-lui des joues et un visage un peu plus potelés afin qu'on puisse lui reconnaître un certain air de famille." Le journal suivit de près le Prospectus. Aussitôt et à tout instant après, c'est un appel de copie : "Un calendrier ecclésiastique imprimé à St-Jacques serait chose bonne et louable. Il faut que Desaulniers nous fournisse toute la partie astronomique.... Il a les instruments et surtout les éphémérides.... Il a démontré dernièrement encore par toute sorte d'arguments en *Balardo* qu'il n'était pas paresseux.... Quant à toi, mon cher (M. Raymond) donne-moi des notes d'histoire." Après un an écoulé, M. Prince fut nommé à un autre emploi, loin de Montréal : "Je pars pour Kingston. (11 novembre 1841). J'y passerai l'hiver ; j'y passerai l'été. Hélas !..... Puis le Journal.... Oui, le cher Journal?.... Eh ! bien Brouillet est là. Vous l'aiderez ; nous l'aiderons. Monseigneur voulait aller tout droit à Maska pour y prendre son rédacteur en chef. Ayez du moins grand soin d'aider de loin à la bonne œuvre, car on paraît décidé à vous

forcer à la soutenir de proche.... Un étranger? Jamais! Ce serait donc vous, prêtres canadiens, qui le placeriez-là, cet étranger, en vous refusant à tout concours. Mais non, vous aiderez ; et pour soulager personnellement l'éditeur, vous écrirez dans la colonne éditoriale.''

Il est connu que les prêtres du Séminaire de Saint-Hyacinthe collaborèrent aux *Mélanges*, aussi généreusement que discrètement. L'un d'eux, M. Jos. LaRocque, ira à son tour, après M. Prince, prendre la direction du Journal. Je crois reconnaître la plume de M. Raymond dans une série d'articles sur la *Littérature religieuse*, sur la *Vocation du Canada*, etc.

Le diocèse de Saint-Hyacinthe sera crée en 1852. M. Prince y viendra en qualité de premier évêque. Il retrouvera son boudoir ; il retrouvera ses collègues, presque tous les mêmes qu'au jour de son départ. Une situation nouvelle et difficile, des intérêts divergents amèneront quelques dissentiments entre les anciens amis. Nous en parlerons dans le temps.

CHAPITRE VIII

L'AFFERMISSEMENT DE L'ŒUVRE

1840-1847

M. Joseph LaRocque, directeur. — Mort de l'élève Frédéric Jenks. — Visite de Monseigneur Forbin-Janson. — Le Mont Saint-Hilaire. — Projet d'établissement des Jésuites à Saint-Hyacinthe. — Mandement d'érection canonique du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

M. Joseph LaRocque, premier supérieur du Séminaire. — Voyage en Europe de M. J.-S. Raymond. — Commencement d'incendie. — M. Raymond et Montalembert.—Répétition du Plaidoyer pour la liberté d'enseignement. —

Projet d'un nouvel édifice. — Visite de Monseigneur Prince. — Don de M. Cadoret. — Bâtir ou agrandir. — Demandes de subsides au gouvernement.

Examens de 1847. — Les prêtres du Séminaire auprès des pestiférés de Montréal. — M. McAuley.

M. Joseph LaRocque quitte le Séminaire. — Fruits de son administration. — Etude de l'anglais.

Monsieur Joseph LaRocque, invité à succéder à Monsieur Prince, se présente avec crainte et tremblement. La pensée que l'évêque le chargerait peut-être de remplir la fonction de directeur l'avait déterminé à prendre les devants. Il s'ouvrit ingénûment dans une longue lettre à son supérieur. Il lui dit ses scrupules de conscience, ses perplexités incessantes, son défaut de fermeté, sa gêne habituelle en présence des étrangers, son inaptitude à s'occuper des mille petits détails journaliers que la direction d'une Communauté entraîne : "Rien de plus opposé à mon caractère, confesse-t-il, que le tourbillon des affaires de détails. La paix après l'acquittement de devoirs "clairement désignés," voilà le besoin de mon âme. Que ferai-je lorsqu'il vient à crever de ces nuages qui s'élèvent inévitablement de temps à autre sur les communautés? De plus, je devrai enseigner la théologie ; mais je ne sais pas la

théologie. Mes études ont été tournées principalement vers les choses profanes."

Il y a dans cette peinture une bonne part de vérité. Ceux qui, plus tard, ont vu l'ancien directeur dans son rôle d'évêque et d'administrateur d'un diocèse, y trouveront les grandes lignes d'une autobiographie psychologique qui ne s'est jamais démentie. Il y manque, ce que l'auteur ne pouvait pas dire, à savoir, qu'il possédait les plus heureuses dispositions : bonté de cœur, affectuosité, grande intelligence des choses de l'esprit et une aptitude rare pour l'enseignement. Il s'était fort distingué dans ses classes. Etant encore élève il avait été appelé à enseigner la philosophie, et depuis sept ans sa compétence s'exerçait dans les diverses branches du programme d'enseignement.

Mgr Bourget eut la bonne inspiration de faire taire les préjugés de la modestie. Il écrivit à M. LaRocque, le 22 juillet 1840 : "Par la présente, je vous nomme directeur du Séminaire de St-Hyacinthe dont vous exercerez la charge jusqu'à révocation tant au spirituel que temporel." En vertu des mêmes instructions, les autres professeurs avançaient d'un pas dans la hiérarchie collégiale. M. Raymond devenait premier professeur, M. Desaulniers second professeur et l'un des membres de la Corporation conformément aux statuts de notre Charte civile.

L'administration de M. LaRocque fut calme, calme comme sa belle âme. Ce fut une période de paix ; paix à l'extérieur, paix à l'intérieur. La maison se développe normalement. Elle croît devant le public ; elle croît aux yeux de l'évêque. Elle voit venir le jour, — il arrivera bientôt, — où elle entrera par l'*Institution canonique*, en pleine jouissance de son autonomie religieuse et civile.

La correspondance entre l'évêque et le directeur s'ouvre sur la mort du jeune Frédéric-Albert Jenks, décédé à l'Hô-

tel-Dieu, le 11 décembre 1840, à l'âge de 15 ans. Ce jeune élève était le fils du docteur Otis Jenks, d'Albany, N. Y. Il se convertit au catholicisme et signa, en pleine connaissance, une profession de foi deux jours avant sa mort. Les qualités de son cœur et de son esprit l'avait rendu cher à tous, et les circonstances de sa mort avaient produit une impression profonde. "Ses restes furent apportés au Collège à la lueur des lampes et exposés dans la salle des réceptions solennelles."

Elèves et professeurs trouvèrent dans ce triste événement une occasion de s'exercer, en vers et en prose, dans le genre élégiaque, à la façon de Properce. Il nous reste un chant poétique d'une assez longue haleine que *Le Collégien* a publié en janvier 1874. La plume sentimentale de M. Raymond y gémit en accents touchants. "J'ai lu et relu, avec attendrissement, je dois dire avec larmes la pièce funèbre que t'a inspirée la mort de l'intéressant Frédéric. J'espère la publier dans le journal. Ce sera une élégie offerte à la méditation de la jeunesse." (M. Prince à M. Raymond)

Frédéric Jenks fut inhumé dans le cimetière de la paroisse de Saint-Hyacinthe. Il était le condisciple du sénateur Armand et des anciens curés Maxime Piette, J.-B. Champeau. Tous trois ont signé au registre des sépultures en qualité de délégués de la classe.

Un événement plus gai marqua les débuts de l'année 1841. Mgr Forbin-Janson, Evêque de Nancy, dont le nom est encore souvent prononcé, venait de prêcher, avec un effet extraordinaire une retraite de six semaines dans l'église Notre-Dame, de Montréal. Son éloquence, son zèle lui avaient fait une auréole d'apôtre ; son exil de la France lui donnait en même temps celle de martyr. A ce double titre, il fut invité à visiter la Communauté du Sémi-

naire de Saint-Hyacinthe. M. Prince, toujours heureux de revoir ses anciens collègues, l'accompagnait. On rappela dans l'adresse de bienvenue l'histoire de sa famille, son titre de français, "le premier évêque français qui nous visite depuis notre séparation d'avec la France", les succès de ses missions, ses pèlerinages en Palestine : "Que cette voix qui a frappé les oreilles de tant de peuples, depuis les rives du Jourdain jusqu'aux bords du Saint-Laurent, nous fasse entendre aussi quelques paroles de salut."

Les journaux de l'époque, même *Les Mélanges religieux*, sont muets relativement à cette visite. Je cherchais l'interprétation de cet oubli lorsque je trouvai sinon le mot de l'énigme, du moins le motif du silence dans une lettre intime de M. Prince à M. Raymond : "Je n'imprime pas l'adresse des Elèves à l'évêque de Nancy. Ici, l'opinion est assez prononcée de ne plus parler, pour un temps, de ce brave homme, de sorte que de l'avis de M. Hudon surtout, je suis presque décidé à taire tout cela."

Cela n'empêcha pas le vaillant prélat de continuer ses prédications. On avait espéré l'avoir pour la retraite des élèves en septembre, mais il était alors occupé tout entier à l'érection, sur le Mont Saint-Hilaire, du "monument national et religieux" destiné à perpétuer le souvenir de sa visite en Amérique.

Je n'ai pas vu le monument lui-même, c'est-à-dire la croix, mais j'ai vu la chapelle. Nos anciens se félicitaient d'y avoir dit la messe. M. Tétreau nous disait, avec une sorte de vanité, qu'il avait monté, par une échelle disposée à l'intérieur, jusque dans les bras de la croix. Sous ses yeux, un officier anglais, à cheval, contourna la chapelle dont le flanc nord-ouest surplombait presque un précipice de quelques centaines de pieds de profondeur.

Le Mont Saint-Hilaire revient si souvent dans l'histoire écrite ou traditionnelle du Séminaire de Saint-Hyacinthe que je croirais être blâmable si je ne disais dans ces pages quelques mots touchant le monument qui le rendit célèbre. D'ailleurs, c'est un peu notre propre histoire que je raconterai, car la pensée vint un jour à nos prédécesseurs de restaurer au frais de la maison le monument écroulé. Je ne trouve pas cependant qu'ils aient pris, en 1841, une large part à l'œuvre monumentale de l'Evêque de Nancy bien que leur grand ami le curé de Belœil, M. T. Durocher, en fut l'un des principaux promoteurs.

Le monument se composait d'une croix latine, colossale, et d'une chapelle. La croix avait cent pieds de hauteur, six de largeur et quatre d'épaisseur. Le montant et les bras étaient percés de fenêtres d'où la vue s'étendait, d'une hauteur de 1,300 pieds, sur "le sublime panorama des vallées du Richelieu et du Saint-Laurent." La chapelle en embrassait la base. Elle mesurait vingt pieds carrés et vingt-quatre de hauteur. Une galerie ornait le pourtour du toit. Douze grosses chaînes, "les plus fortes que d'habiles ouvriers aient pu forger" attachées aux bras de la croix en fixaient la charpente au sol à l'aide de large crampons ancrés dans le roc. Les frais de la construction, 430 louis, furent couverts par une souscription populaire.

La cérémonie de la bénédiction eut lieu le 6 octobre 1841, en présence de Nos Seigneurs Forbin-Janson, Bourget, Gaulin et Turgeon. 25 à 30 mille personnes, disent les papiers de l'époque, furent présentes. La foule encombrait le bord du Lac[1]. Mgr Forbin-Janson, monté dans une

[1] La Montagne de Saint-Hilaire est en réalité constituée par plusieurs mamelons issus d'une base commune. Ils rayonnent, comme autour d'un centre, de façon à former un cirque presque fermé où descendent les eaux tombées sur leurs flancs. Les Seigneurs de Rouville firent de ce cirque un lac, plus étendu que profond, en retenant les eaux au moyen d'une digue d'une vingtaine de pieds de hauteur.

barque, fit le sermon. Celui-ci revint de nouveau, en novembre, au Mont Saint-Hilaire pour inaugurer la chapelle.

La croix recouverte de fer étamé se voyait à trente milles de distance. Elle tint debout pendant cinq ans. L'ouragan l'abattit le 13 novembre 1846. La chapelle abandonnée, ouverte à tous les vents, fut incendiée le 26 octobre 1877.

C'est à la suite de ces événements que le Mont Saint-Hilaire, d'abord lieu de pélerinage religieux, est devenu le rendez-vous des touristes et des curieux. Ce fut aussi vers la même époque que les élèves de philosophie du Séminaire en firent le but de leur voyage annuel. Tous les ans, à de rares exceptions près, vers la fin de mai, une caravane gaie et bruyante traverse les campagnes aux premières heures du jour, en route pour la montagne. Le long des chemins silencieux, les fermiers éveillés sortent des maisons, accueillent les salutations écolières toujours fort amicales, et s'arrêtent comme en méditation à la vue de cette jeunesse sans soucis. La troupe joyeuse revient le même jour, parfois un peu tard dans la nuit, les jambes fatiguées, les yeux appesantis mais tout pleins de visions inoubliables.

On comprend que le Séminaire de Saint-Hyacinthe ait voulu acquérir ces lieux consacrés par la religion et foulés tant de fois par les pieds de ses enfants. La réédification du monument de Mgr Forbin-Janson entrait aussi dans ses vues. Je n'affirme pas que le projet fut pris en bien sérieuse considération. Je constate seulement que des démarches furent faites à cette fin. Le major T.-E. Campbell, propriétaire de la montagne, écrivait au supérieur le 30 janvier 1860 : "Je vous offre, pour 250 louis, 6 à 7 arpents près du lac et le terrain, au sommet de la montagne, sur lequel Monseigneur de Nancy a érigé une chapelle.... Pour

celui-ci, je joins la même condition qu'il y avait lors de l'érection, que ce soit toujours gardé et entretenu comme monument religieux, et si c'est négligé pendant l'espace de deux ans, cela me reviendrait'' M. Raymond répondit le 27 février : ''Après mûre délibération nous avons décidé que les circonstances où se trouve notre maison ne nous permettent pas de faire à la montagne de St-Hilaire l'établissement qui avait été jusqu'à un certain point dans nos vues.... Il y a quelques mois, le projet de rétablir sur le sommet un monument religieux nous paraissait plus réalisable qu'aujourd'hui.''

L'idée ne fut pas totalement délaissée. Dix ans après, M. Rodrigue Masson, écrivant à M. Raymond, rappelle le voyage à la montagne en compagnie de ses condisciples de Philosophie et regrette la destruction du monument érigé par Mgr de Nancy. Il presse M. Raymond de le reconstruire et promet son concours. Il revient à la charge l'année suivante et affirme de nouveau ses dispositions à concourir aux frais de la reconstruction. Et tout récemment encore, il y eut de nouvelles sollicitations. Mais je crois bien que pour des motifs d'ordre divers, l'opinion prévaut aujourd'hui que la restauration de la ''Croix du Mont Saint-Hilaire'' n'est pas désirable.

Le réveil religieux provoqué par les prédications de Mgr Forbin-Janson, la grande manifestation pieuse qui venait de se dérouler à Saint-Hilaire, ne furent peut-être pas étrangers à l'appel à Saint-Hyacinthe des Frères enseignants. Les Frères des Ecoles Chrétiennes étaient arrivés à Montréal à la fin de l'année 1837. En dehors de la métropole, plusieurs villages importants offraient un large champ à leur travail. Celui de Saint-Hyacinthe cherchait depuis longtemps le remède à une situation embarrassante. Le Séminaire dirigeait encore l'école municipale. A mainte

reprise il tenta de déposer le fardeau, mais toujours sans succès. Cette fois, le directeur espérait réussir. Il écrit à Mgr Bourget le 28 octobre 1841 : "Le désir que m'a exprimé Votre Grandeur de placer des Frères à St-Hyacinte est favorablement accueilli par le membre de la Législature pour le Comté et je puis dire par les premiers citoyens du village...... Le Collège fera sa part d'efforts pour la bonne œuvre, s'il s'agissait, par exemple, de donner l'hospitalité durant un temps, les classes se tenant dans une maison du village." "Je ne puis rien vous promettre pour le moment, répond l'évêque,....., nous en causerons quelque jour."

Avant les Frères, les Jésuites avaient jeté les yeux sur Saint-Hyacinthe et, ce qui est fort intéressant, sur le Séminaire. M. Raymond a mentionné ce fait peu connu. M. Prince, autorisé sans doute par qui de droit, invita les directeurs à céder leur établissement à la Compagnie de Jésus. En retour, ils avaient le choix soit "d'entrer dans cet Institut, soit de prendre des places dans le ministère paroissial." On soupçonne bien la réponse de nos prédécesseurs : "Ils avaient trouvé le bonheur avec le succès dans l'œuvre qu'ils dirigeaient..... Ils ne se sentaient pas de vocation pour la vie religieuse...... D'ailleurs le clergé et la population préféraient la conservation de l'Institution telle que constituée d'abord, se composant de prêtres du pays, sous la dépendance de l'évêque diocésain......" En vain on leur offrit des canonicats, ils maintinrent leur détermination et l'affaire n'alla pas plus loin. Mais l'alerte avait été vive ; les craintes ne se dissipèrent pas sitôt. L'alarme perce dans plusieurs lettres des directeurs, ou adressées aux directeurs. Cette grosse question y est mentionnée parfois avec un grain d'une ironique plaisanterie. M. Prince crut bon d'expliquer son intervention : "Mon

cher Sabin. Quoique dans ta dernière tu te déclares de mauvaise humeur, je n'y crois pas le moins du monde; bien certain que ta lettre ne m'a pas donné d'humeur; au contraire j'aime et j'apprécie ta cordiale sincérité, sans admettre pourtant ni le changement de *certaine personne*, ni les intentions *Thomsonniennes*[1] de qui que ce soit. Mes idées sur les Jésuites sont à peu près les mêmes; aussi n'ai-je en rien, ce me semble, donné lieu de me gronder là-dessus. Dans la lettre à Joseph (LaRocque) sur la grande question, je vous mentionnais que j'écrivais au nom de l'évêque et dans ses plans, et que, pour ma part, je ne voulais pas prévenir ou préjuger votre réponse. Sans doute je ne devais pas trahir les vues de l'évêque en vous détournant d'acquiescer à ses désirs; d'autant plus que ses intentions ne sont pas de vous faire violence, ni même d'essayer à vous corrompre, ce dont, j'en suis sûr, il ne viendrait pas à bout." 1er mai 1841.

L'année scolaire 1841-42 se passa au milieu de perplexités incessantes. Mgr Bourget espérait encore faire pénétrer les Pères Jésuites à Saint-Hyacinthe ou dans une autre maison d'éducation. Le clergé discutait la convenance de cette mesure. M. Raymond, en visite à Sorel, écrivait le 16 juin 1842: "Il se fait de singulières nouvelles. A St-Ours, M. Bélanger m'a demandé bien sérieusement s'il était vrai que, lundi, Monseigneur avait solennellement remis notre maison aux Jésuites..... M. Ginguet me dit que ces révérends Pères sont à peu près décidés à ne pas accepter Chambly et qu'ils veulent absolument se fixer à Montréal......"

Cependant M. Raymond est moins rassuré qu'il ne le paraît. Il interroge M. Prince. Celui-ci est à King-

---

[1] Allusion aux procédés administratifs de Poulett Thompson, Lord Sydenham, Gouverneur du Canada.

ston, mais malgré la distance il est parfaitement renseigné. Il répond aussitôt : "Les Jésuites.... Ah ! c'est trop d'étrangers à la fois..... Il y a bien de l'ouvrage, mais il semble qu'il y a trop de bras..... Patience, les capacités canadiennes ne seront pas négligées. La retraite pastorale conciliera les esprits. Le même signe qui a porté la lumière du Levant au Couchant saura bien réconcilier le *Nord* et le *Sud*..... Les nouveaux novices des Pères Oblats, l'arrivée des Pères M., N., etc., tout cela fait-il aussi trotter la critique?" M. Jos. LaRocque ajoutait un peu plus tard : ".... les Jésuites ne prendront pas le Collège des Sulpiciens. Ils auront un Collège quand ils le pourront, *mais à Montréal*. Ce fut la fin des anxiétés. Le Séminaire de Saint-Hyacinthe poursuivit son œuvre avec une prospérité croissante et les Pères Jésuites fondèrent le Collège de Sainte-Marie où se continue leur renommée d'éducateurs éminents de la jeunesse. Quant à leurs relations avec nous elles ne furent jamais altérées, pas plus en 1842 que par la suite. Plusieurs liens nous attachent les uns aux autres. Nos élèves, en grand nombre et depuis longtemps, trouvent chez eux la satisfaction de leurs dispositions à l'état religieux. Si nous nous rappelons parfois qu'ils ont voulu nous annexer à leur Compagnie, il nous plait, en revanche, d'entendre dire que leurs maisons de Montréal auront bientôt l'allure de *filiales* du Séminaire de Saint-Hyacinthe !

Si, de cette lutte pour l'existence, il ne resta aucune prévention contre les personnes, il est permis de croire que la mémoire ne s'en perdit pas sitôt. Les directeurs en conservèrent-ils quelque ressentiment? il semblerait que si. Confessons qu'ils avaient un assez juste motif. Ils avaient pu se croire utiles, nécessaires, au point de

vue des intérêts canadiens. Ils étaient tous des hommes du terroir, irréprochables, honorés indubitablement de la confiance de leurs concitoyens et du clergé ; et sentir qu'on inclinait à confier leur œuvre à des étrangers, n'était-ce pas les pousser à l'extrême limite de la résignation humaine?

Une occasion se présenta où leurs égards accoutumés envers l'évêque, de même que la condescendance habituelle de celui-ci envers ses subordonnés parurent avoir subi quelque déchéance. Voici dans quelle circonstance. Je dirai plus tard les rapports entre le Séminaire de Saint-Hyacinthe et le Collège de Chambly. Porteur d'un ordre de l'Evêque, M. Mignault, supérieur de Chambly, se présente un jour à Saint-Hyacinthe, réclamant un professeur, M. Aug. Régnier. C'était au milieu de l'année scolaire, — janvier 1842, — au plus fort de la besogne, et M. Régnier était chargé de classes importantes. M. Jos. LaRocque ne voit qu'une issue : refuser, et il écrit immédiatement et vivement à Mgr Bourget : "..... Si ce dérangement avait lieu, il ne pourrait que nous faire éprouver des impressions très désagréables. M. Régnier donne ici un cours d'histoire qu'on serait forcé de discontinuer, s'il partait. De plus, il enseigne la philosophie durant deux heures par jour. Son départ ferait refluer cette tâche sur Monsieur Desaulniers qui ne pourra supporter ce surcroît de fatigues sans nuire à sa santé et sans restreindre considérablement ses leçons sur la Chimie et la Physique, au grand détriment des élèves et du Collège..... La philosophie, avec l'extension qu'on y a donnée depuis ces dernières années, exige plus d'un professeur. A Québec, il y en a trois. Permettez, Monseigneur, que pour ces différentes raisons, je m'oppose

au dérangement proposé avec toute la force de volonté qu'il m'est convenable d'exprimer à Votre Grandeur.''

Mgr Bourget sentit la résistance, il céda, mais il fut mécontent : ''J'avoue que je ne vous reconnais pas au ton qui règne dans votre lettre, et que je ne vous croyais pas capable de vous opposer au dérangement proposé avec la force de volonté que vous y déployez. Pour éviter un plus grand mal, je renonce pour le moment au projet d'envoyer Monsieur Régnier à Chambly. Mais je dois vous dire qu'en refusant de faire pour quelques mois le sacrifice de ce sujet, pour aider un établissement qui est dans le plus grand besoin, vous vous privez du centuple promis à ceux qui savent faire un acte de charité pour la gloire de Dieu. Je suis d'autant plus affligé que je vois se former en vous un esprit de corps qui aura, je le crois, des suites funestes. Aussi je ne me proposerai pas d'instituer canoniquement votre Séminaire qui continuera à être une Corporation de la loi civile, et rien de plus : et comme je n'allais passer sept ou huit jours chez vous que pour m'occuper presque exclusivement de cette affaire importante, je renonce à ce voyage en renonçant à cette affaire.'' Suit la signature sans les salutations d'usage.

Ce ne fut toutefois qu'un brouillard fugitif. La Providence qui régit tout avec sagesse fit tourner les événements à la satisfaction de tous les intéressés. L'évêque exécuta, comme il l'avait formé, son projet concernant l'institution canonique. Il vint passer huit jours au milieu des directeurs ; huit jours de travail en commun où chacun apporta sa part de collaboration : l'évêque, la meilleure volonté et le désir d'être agréable ; les directeurs, leur abnégation et la fidélité à leur œuvre. La ''Constitution canonique du Séminaire de St-Hyacinthe'' sortit de ce travail collectif. Elle fut proclamée solennellement le jour de

notre fête patronale de Saint-Antoine, le 13 juin 1842. Ce jour est mémorable. *Les Mélanges religieux*, du 28 juin 1842, en parlent dans ces termes : "Par un mandement en date du 13 courant, Mgr de Montréal érigea canoniquement en séminaire ecclésiastique le Collège de St-Hyacinthe ......Mgr officia pontificalement à la messe solennelle, pendant laquelle fut lu, par son secrétaire, le mandement d'Institution. Par le fait de cette érection canonique, cet établissement si justement estimé se trouve au niveau des établissements ecclésiastiques les plus favorisés de ce pays, et sur le même pied que les séminaires de Québec et de Montréal. Les prêtres du Séminaire de Saint-Hyacinthe ont, à ce titre, juridiction spirituelle dans tout le diocèse, pour la prédication, la confession, et les pouvoirs et bénédictions réservées au Pape et à l'Evêque. Nous ne pouvons qu'applaudir aux faveurs accordées à cette belle Institution. Il lui manquait en effet ce titre canonique pour être en harmonie avec son importance incontestée et la rapidité de ses progrès, et pour garantir à l'avenir l'accomplissement de ses belles espérances."

Les droits et privilèges que cette citation résume constituent notre patrimoine ecclésiastique. Le premier évêque de Saint-Hyacinthe les confirma et Mgr Moreau, quatrième évêque de Saint-Hyacinthe, leur donna une consécration solennelle et publique. Ce dernier disait aux anciens élèves de Saint-Hyacinthe, évêques, prêtres et laïques réunis en 1878 : "La première et la plus essentielle institution d'un diocèse est, sans contredit, celle de son grand et petit séminaire. C'est dans cet heureux et saint asile, créé sous l'inspiration de l'Esprit divin, puisqu'il est un des précieux fruits du Saint Concile de Trente, que se forment les membres du sanctuaire et les citoyens appelés à diriger les destinées de leur pays..... Pour l'Evêque

diocésain, le séminaire est tout : c'est sa ressource, c'est sa vie, c'est son bonheur. Tel est et tel a toujours été à nos yeux, Messeigneurs et Messieurs, le Séminaire de St-Hyacinthe, votre bien-aimé *Alma Mater*, qui vous a fait ce que tous vous êtes dans le sanctuaire et dans la société....."

Du lointain de sa mission de Kingston, M. Prince, toujours si profondément attaché à Saint-Hyacinthe se réjouit avec ses anciens collègues : "Parlons, dit-il, de ce cher St-Hyacinthe. Maintenant c'est un établissement "en harmonie avec son importance incontestée, avec la rapidité de ses progrès, etc., etc., etc."..... Tout cela c'est très bien et très vrai. J'ai passé toute la journée du 13 en esprit avec vous tous." Au cours de cette lettre M. Prince dévoile un fait qui est resté complètement ignoré de nous jusque aujourd'hui. Qui a jamais entendu dire que le Séminaire ait été invité, en 1842, à prendre charge de la cure de Saint-Hyacinthe. C'est bien ce qui arriva cependant. Il semble même que la proposition fut discutée, que les amis furent consultés, car M. Prince en parle comme d'un sujet connu : "J'aime à croire que vous avez eu les lumières de l'Esprit-Saint en renvoyant la cure aux Calendes grecques ; pour moi, je sens que je n'ai pas les grâces d'etat pour juger de toute l'affaire." En effet, c'était une affaire, une affaire difficile, onéreuse. Le curé de Saint-Hyacinthe n'était pas sur un lit de roses en 1842.

J'ai parlé des droits et privilèges conférés aux prêtres agrégés de la Communauté du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Ai-je besoin de formuler leurs devoirs? Ils sont énumérés dans les pages de ce livre. Ils n'ont pas varié depuis un siècle. Et que dire de leurs droits matériels, de leurs appointements? Ceux-ci ont une jolie histoire. A l'origine et suivant la pensée et l'expression de Mgr

Bourget dans son mandement d'érection canonique, professeurs et directeurs n'eurent que "*le vivre et le couvert: Alimenta et quibus tegamur.* S'ils sont malades, s'ils deviennent infirmes, incapables de travailler, le Séminaire en prend soin jusqu'à la mort, les enterre dans le cimetière de l'Institution et prie pour eux." Longtemps ce régime apostolique et quasi-monastique fut la règle de notre Communauté. Vint un jour où quelques agrégés, les plus jeunes, exprimèrent le désir timide de se faire attribuer je ne dirai pas des gages, mais quelque monnaie pour défrayer leurs petits voyages de vacances. L'assemblée générale de la Corporation délibéra gravement sur cette envie de jeunesse et par un vote unanime décréta de mettre, à la fin de l'année, sous la forme d'une gratification, douze dollars ($12.00) au crédit de chacun de ses membres. Plus tard, toujours avec le même rituel délibératif, l'allocation fut allongée à vingt dollars ($20.00). Voilà le chiffre de nos appointements annuels. Tout porte à croire qu'il a atteint la limite *ne varietur.* Chaque année, après la reddition des comptes, le plus sage d'entre nous, le doyen généralement, propose et il est résolu que la somme de vingt dollars soit allouée à chacun des membres de la Corporation.

Je crois bien que nous sommes aujourd'hui l'unique et dernière communauté de prêtres séculiers vivants de ce régime.

*
* *

Désormais le Séminaire de Saint-Hyacinthe sera régi par une double charte. La Charte civile le constitue en Corporation aux termes de la loi ; le Mandement d'Institution canonique l'établit en une Communauté de Prêtres enseignants jouissant de "tous les droits et privilèges que

l'Eglise accorde à ces Etablissements Religieux et Littéraires."

Le premier pouvoir comme le premier devoir d'une communauté est de se donner un chef, un supérieur. La Communauté de Saint-Hyacinthe ne renferme encore que trois associés : Messieurs Joseph LaRocque, Joseph Sabin Raymond et Isaac Desaulniers. Ils se réunissent en assemblée délibérante le 23 juillet 1842 et élisent M. Joseph LaRocque pour premier Supérieur du Séminaire. Mgr Bourget confirme l'élection le 28 du même mois.

Les vacances sont commencées depuis quelques jours. Immédiatement après l'élection, M. Raymond et M. Desaulniers sont partis pour Québec. Le supérieur est resté seul à son poste. On dirait qu'un souffle nouveau l'anime : "Oh ! que je jouis ! que je suis heureux dans ma belle solitude ! ! Ici plus que partout ailleurs, ce me semble, la voûte céleste est belle, la lune et la soirée mélancoliques. Mais laissons les rêveries....." Une chose l'inquiète cependant. La santé de son meilleur et plus tendre ami, de son *alter ego*, M. Raymond, décline sensiblement. La poitrine est faible ; elle fait naître des craintes sérieuses. Un voyage en Europe est un enseignement, un repos, une panacée souvent. Depuis M. Maguire, pas un membre de la maison n'a visité "les grands centres intellectuels du vieux-monde." Pourquoi M. Raymond n'accomplirait-il pas à son tour ce que l'on réputait alors un haut fait dans la vie d'un homme? Le Séminaire a déjà largement profité de son travail ; il lui doit et il en attend beaucoup ; il défrayera les dépenses du voyage. Il faut partir. M. Raymond le veut bien. La pensée le ranime, d'entendre, de visiter Montalembert, Lacordaire, les autres grands catholiques de cette époque auxquels il a voué un culte qui ne



Monseigneur Joseph LaRocque
Premier supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe,
(1842-1847).

périra qu'avec son dernier souffle. Il se sent assez fort pour braver la mer et les vents. La perspective d'une traversée de six semaines, sur un voilier, ne lui cause nulle appréhension.

Il partit vers les premiers jours de novembre. M. LaRocque lui écrit le 29 novembre : "Peut-être qu'au moment où je trace ces lignes vous êtes encore à la merci des flots. .... Prenez toutes les précautions pour ne pas vous fatiguer ; ne lisez pas trop.... cherchez en toutes manières la distraction, le *laisser-aller* de l'âme.... J'espère que la fortune vous sera favorable et que nous pourrons pourvoir convenablement aux agréments de votre voyage......"

Il faut savoir que ces deux hommes furent liés d'amitié tendre. Nisus et Euryale sont les figures de la tendresse antique. Ajoutez au récit du poète païen tout ce que le sentiment chrétien, la noblesse de caractère, l'éducation parfaite peuvent inspirer aux âmes et vous aurez l'histoire des deux amis saint Basile et saint Grégoire. Ce sera aussi, proportion gardée, l'histoire de nos deux anciens directeurs. On ferait un beau volume de leur longue et affectueuse correspondance. D'une âme à l'autre passent les pensées, les soucis, les rêves et les chimères. Voici en quels termes M. LaRocque accueille la première lettre d'outremer de son ami : ".... En apercevant l'adresse, que je ne pouvais ne pas reconnaître être de votre main, je ressentis une émotion très vive ; les larmes remplirent mes yeux et mon premier mouvement a été de la baiser. Ce fut un moment de bonheur...... J'étais seul alors ; c'était le 17 dernier. Toute la communauté était partie depuis le matin pour une petite vacance de 7 jours ; les Professeurs, prêtres et ecclésiastiques, étaient aussi allés chacun de son côté. Jugez, si une conversation avec vous, surtout dans un pareil moment, me fut délicieuse....................

"Nous désirons que vous fassiez toutes les dépenses utiles à votre santé : permission de passer par l'Angleterre ; de revenir par un steamer, etc., etc., nous comptons que ce voyage coûtera 200 louis. Achetez des livres, à votre choix, pour 50 louis. Mille respects et amitiés à Mgr de Nancy[1], M. Papineau, Lactance, Edouard Fabre..... Dans cette chambre où nous conversâmes tant de fois, où je suis impatient de vous revoir, mon âme gravite vers la vôtre à 1,500 lieues de distance......"

Voici maintenant les communications intimes et secrètes : "Il me semble que le Séminaire est un séjour fait pour le bonheur le plus pur : notre cour, nos arbres, le gazon, tout enchante. Pourtant un malaise me travaille sans cesse.... Tantôt il me semble que le bonheur m'attend dans les missions de la Colombie ; tantôt je me figure, loin de mon pays, quelque cloître où les soucis n'abordent pas, et je voudrais m'y voir pour ne m'occuper que de moi, déchargé de toute *responsabilité étrangère*......., mais l'homme traîne jusqu'à la mort la chaîne de ses espérances trompées ! Qu'allez-vous dire après avoir lu toutes ces folies? Vous allez consulter votre calendrier pour savoir où était la lune le 28 mai à 10 heures du soir....."

Mais il y a autre chose que les effusions d'un cœur tendre et communicatif dans ces lettres du Supérieur. L'histoire de la maison et l'histoire du pays s'y révèlent en traits instructifs dans leur intimité discrète. Je lis par exemple la note suivante dans la lettre du 24 janvier : "Notre gouverneur est dangereusement malade depuis votre départ. Les Canadiens ont prié publiquement pour lui, même en faisant chanter des messes. Mgr de Montréal a désap-

---

[1] M. Raymond lui dira dans sa réponse que Mgr de Nancy a donné 100 louis en vue du rapatriement des 58 déportés canadiens à la Nouvelle-Galles du Sud.

prouvé le chant des messes, mais il a prié pour le Gouverneur en faisant le prône...... Le bruit court que cet excellent homme va être forcé par sa mauvaise santé de retourner en Angleterre." Le 28 mai il annonce : "notre bien-aimé Sir Charles Bagot est mort depuis quelques jours," et il rappelle qu'en novembre dernier il avait sollicité la remise des droits de douane sur les livres venant d'Europe ; que Son Excellence avait répondu qu'elle ne pouvait intervenir dans cette question, mais qu'elle conseillait d'attendre en juillet 1843. Qu'en vertu d'une loi récente les droits qui étaient de 30% seraient réduits à 7%.

C'est aussi dans une lettre de M. LaRocque que je lis les détails d'un commencement d'incendie le jour de la Fête-Dieu, 1843. "La fin de cette journée a failli voir l'anéantissement de notre pauvre Collège. Quelques minutes après le souper le feu fut aperçu sur la couverture près de la tour. Je montai immédiatement..... Tout me parut désespéré et grand nombre de personnes, appelées en hâte par le tocsin, jugèrent comme moi. Cependant la Providence voulut qu'il en fut autrement. Après une demi-heure de désespoir, pour ainsi dire, le courage et la présence d'esprit de nos sauveteurs maîtrisèrent le feu en faisant sauter à coup de bélier une trentaine de pieds de la couverture. Pendant cette manœuvre, il y eut des traits rares d'intrépidité et de dévouement. Vous ne sauriez imaginer le désordre causé par cette demi-heure d'épouvante. Les écoliers avaient jeté par les fenêtres baudets et valises. Tous ces effets étaient amoncelés pêle-mêle. Le Cabinet de Physique fut transporté tout entier chez le Docteur Bouthillier ; notre pauvre bibliothèque fut jetée du 2e étage sur le pavé, et de là, transportée dans les maisons du village.... Dans les autres parties de la maison, à l'étude

17

entre autre, le désordre était affreux. Les écoliers se dispersèrent dans le village, pour coucher. Ce ne fut que le lendemain après-midi que je pus rappeler tout le monde et rétablir un peu d'ordre. Samedi les classes recommencèrent, mais nous prîmes la résolution de ne pas avoir d'Examens publics. Le 19 du courant, nous ferons la distribution des prix et ce sera tout.'' 8 juillet 1843.

Une rumeur s'était propagée, et les journaux lui avaient donné crédit, qu'un pillage désastreux avait accompagné ou suivi le sauvetage. Le Supérieur corrige cette exagération. Il écrit à Mgr Bourget : ''Nos idées sur le prétendu pillage ont été bien changées ces jours-ci. S'il y a eu des filous, il y en a eu bien peu, et nous n'avons qu'à louer et admirer la population de toute classe qui est venue à notre secours avec tant de dévouement. Il est probable que je serai obligé de dire un mot, sur les gazettes, concernant l'accident. J'en profiterai pour remercier les citoyens. La perte des élèves est assez considérable par coffres et baudets cassés, linge perdu et livres déchirés ou écartés. J'ai maintenant la certitude que le feu a été mis, mais innocemment...... Notre perte peut être estimée à 50 louis, sans une exacte certitude.''

La sortie des élèves, sans les exercices solennels d'usage, rappelait forcément une date déjà reculée mais dont le souvenir était bien vivant dans l'esprit des directeurs et de la population de Saint-Hyacinthe. Onze ans auparavant, en 1832, sous la menace du choléra, les élèves avaient été renvoyés précipitamment dans leurs familles. Quelques jours plus tard le regretté fondateur du Collège décédait à Varennes. On ne pouvait oublier cette triste coïncidence. Nos collèges sont comme des refuges de pensées et de sentiments. Nous vivons dans un milieu où tout nous parle de ceux qui ne sont plus ; tout évoque leur souvenir. Ils

demeurent toujours aimés, toujours honorés, à tel point que nous pourrions dire que le personnel de nos maisons se compose d'autant de morts que de vivants. Et ces morts parlent; ils nous dictent même nos gestes quotidiens.

L'abbé E. Birs était alors l'économe du Séminaire. Je conjecture qu'il répara facilement les ruines et remit l'ordre partout en peu de temps, car je ne trouve dans nos cahiers aucune mesure spéciale d'administration relativement à cet accident. La rentrée se fit en temps ordinaire, vers la mi-septembre. Quarante-trois nouvelles recrues vinrent solliciter leur admission. Le Père Martin, jésuite, prêcha la retraite.

M. Raymond revint à l'automne de 1843. Les livres qu'il acheta suivirent de près. Par une coïncidence qui nous reporte aux jours où l'abbé Holmes nous expédiait simultanément, de Paris et de Londres, quantité de livres et nombre d'instruments de physique, le Séminaire s'enrichit encore et en même temps de livres et d'appareils de chimie. Le 2 mars 1844 le secrétaire du Gouverneur écrit à M. LaRocque qu'il a reçu ordre de faire expédier au Séminaire de Saint-Hyacinthe les livres, cartes, instruments de l'ancienne Ecole normale de Montréal[1]. De cette source nous sont venus les gros fourneaux en terre réfractaire, chauffés au charbon, qui ornèrent longtemps le laboratoire de chimie. En 1881, je crois, ils furent déplacés par les fourneaux à gaz, moins encombrants. Il reste, pour perpétuer la mémoire de ce généreux envoi, quelques ustensiles, des creusets, et quelques pièces de verrerie, entre autres, une demi-douzaine de grandes cornues démodées. Reliques

---

[1] Une allocation du Gouvernement à valoir pour cinq ans, avait été votée, en 1836, pour l'ouverture de deux Ecoles normales, l'une à Québec et l'autre à Montréal. A l'expiration des cinq ans, la subvention ne fut pas renouvelée; ce qui entraîna la fermeture des Ecoles.

d'un autre âge, celles-ci reposent en paix, dans leur toilette immaculée, sous l'œil interrogateur des étudiants.

M. Raymond s'était trouvé en France, à l'époque où commencèrent les mémorables débats concernant la liberté d'enseignement. Il en vit les principaux promoteurs : Montalembert, Lacordaire, Gerbet, de Broglie ; il les visita. Au contact de ces hommes éminents, le jeune prêtre qui avait fait répéter par ses élèves, en 1833, le Procès de l'Ecole libre, ralluma son enthousiasme. Il puisa aussi dans ce milieu une exaltation de dévouement inaltérable à la jeunesse étudiante. Sous l'impulsion d'une vie nouvelle et d'une énergie multipliée, il donna un éclat extraordinaire aux exercices littéraires de la fin d'année 1844. Lui seul en fit presque tous les frais. Ce fut d'abord un discours dans lequel il promit de consacrer sa vie à la jeunesse dans la carrière de l'enseignement. Cette carrière comporte des devoirs parfois pénibles ; elle a aussi ses charmes : "Il est doux de jouir de tout ce que l'enfance, l'adolescence peuvent offrir de candeur et de naïfs sentiments ; il est doux d'être initié aux mystères de ces transformations par lesquelles se développe l'homme moral. Il est doux de voir les plantes, objets de nos soins, au temps de leur floraison, et, en jouissant des agréments qu'elles présentent, de jouir aussi de l'espérance des fruits qu'elles présagent. Ainsi, en avançant nous-mêmes vers des saisons moins riantes, où nous sentons les fleurs de la jeunesse tomber de jour en jour, nous nous consolons par le spectacle du printemps successif des générations qui se renouvellent autour de nous."

Une "Dissertation sur Rome ancienne et moderne", préparée par le même auteur, suivit le discours. "Jamais, dit un correspondant de *La Minerve*, rien ne fut mieux conçu, ni mieux exécuté que ce petit drame dans lequel

figuraient six interlocuteurs dont cinq se réunissent chez un ami commun pour l'entretenir de leurs recherches, observations et réflexions, pendant leur séjour dans la ville éternelle...... Un chemin de fer en miniature sur lequel s'élançait un char à vapeur venait ajouter dans les entr'actes aux récréations de cette classe de jeunes philosophes." Ces dernières lignes renferment la première mention de la petite locomotive "Yamaska" et de son train complet, fourgon et voitures : un des jolis objets renfermés dans notre Laboratoire de physique. Je ne puis en retracer sûrement la venue. Il est probable qu'elle fit partie des achats de l'abbé Holmes. Elle est évidemment d'une facture et d'un style français.

Le travail de M. Raymond sur Rome avait fait désirer la publication de toutes les notes du voyageur. "A la sollicitation de plusieurs de ses amis, disaient *les Mélanges religieux*, M. le préfet des études du Collège de St-Hyacinthe serait presque décidé à compléter son travail et à en faire un ouvrage, si nous pouvions trouver un assez grand nombre de souscripteurs pour couvrir les frais. Ce travail ferait un volume in-8, de plus de 150 pages..... Nous avons souvent entendu faire aux Canadiens le reproche de timidité et d'apathie, quand il s'agissait de publier leur production. Voici une publication qui se présente, bien propre à nous faire honneur et bien capabale de nous laver de ce reproche. Nous espérons donc qu'il ne manquera pas de Canadiens pour seconder une si belle et si honorable entreprise." L'ouvrage ne parut pas ; soit parce que l'invitation des *Mélanges* ne trouva pas d'écho, soit que la santé de M. Raymond ne fut pas égale à la tâche. Les journaux en imprimèrent quelques fragments ; d'autres fragments furent écrits plus tard pour les exercices de fin d'année.

Le Plaidoyer sur la Liberté d'enseignement fut prononcé à la fin des exercices du second jour. La répétition de ce célèbre et historique concours d'éloquence remporta un éclatant succès : "Le duc de Broglie, le comte de Séguier, M. Cousin, le comte de Montalembert et quelques autres y prirent une part bien distinguée et ce fut ces personnages éminents que l'on vit sur la scène. Les orateurs firent merveilles ; l'illusion était complète. Le triomphe du savant comte de Montalembert ne fut pas moins éclatant à St-Hyacinthe qu'il ne le fut, à Paris, à la Chambre des Pairs." Hilaire Millier, élève de Belles-Lettres, jouait le rôle de Montalembert. Ce jeune homme joignait au charme captivant d'une figure belle, vive et intelligente, l'élégance et la chaleur du débit. L'auditoire lui fit une ovation. Ceux qui plus tard ont vu et entendu M. Millier dans les chaires de Sorel et de Belœil peuvent se figurer ce qu'il dut être dans l'ardeur et la beauté de ses vingt ans.

Rappelant un jour le grand succès du jeune Millier, M. Raymond, dit-on, aurait affirmé que l'élève, en cette circonstance, avait surpassé, par le débit, Montalembert lui-même. C'était donner à conclure que lui, M. Raymond, avait entendu le discours du noble comte. C'est une erreur. M. Raymond était rentré au Séminaire lorsque les débats s'ouvrirent à la Chambre française, en avril 1844. Il est bien probable qu'il l'entendit parler en d'autres circonstances. L'estime qu'il avait vouée à ses écrits dut l'inviter à chercher les occasions, pendant son séjour à Paris, d'admirer son éloquence. En retour, l'abbé canadien fut l'objet d'une considération marquée de la part du grand orateur chrétien. Les lignes suivantes en foit foi. Elles sont la copie de la lettre par laquelle M. Raymond lui présentait M. Desaulniers partant pour l'Europe : "..... La bienveillance si grande dont vous avez usé envers moi m'a porté

à lui faire espérer de votre part le plus cordial accueil.... Le bruit que fait dans le monde chrétien chacun de vos discours.... entretient dans mon cœur, au milieu de ses plus chères affections, les profondes et douces impressions qu'y ont laissées les rapports personnels que j'ai eu le bonheur d'avoir avec vous.... Je vous prie, Monsieur le Comte, d'agréer de nouveau mes remerciements pour l'obligeance qui vous a porté à charger M. Lecoffre de me faire parvenir un exemplaire de tous vos discours et de vos diverses publications.... M. Desaulniers vous dira comment notre Collège...... est pénétré de vos idées dans les diverses parties de son enseignement ; admirateur de vos doctrines, il a eu une large part à leur propagation....." 21 août 1852.

Un autre élève de cette époque, Alfred Spink, fils d'un marchand de Saint-Charles-sur-Richelieu, s'était acquis, étant encore enfant, une renommée d'acteur qui est venue jusqu'à nous. Je ne pense pas qu'il prit part à la répétition du célèbre plaidoyer. Ce fut dans les drames *Le Prince Constant* et *Arthur de Bretagne* joués en 1841 et 1842, qu'il conquit sa gloire.

Il importe de remarquer qu'il n'y eut pas de drame proprement dit dans le programme des exercices de 1844. Il semble que le goût tendît à s'en perdre. Un correspondant s'inspire de cette absence pour glisser à son journal une note qui a l'allure d'une critique et d'une leçon. Il écrit : "On ne peut qu'applaudir à la substitution de ces entretiens instructifs et amusants aux pièces dramatiques qu'il était d'usage de jouer aux examens des collèges. Ils présentent des rapports plus étroits avec le but de ces institutions et sont beaucoup plus propres à former l'esprit et le goût." Toutefois le théâtre ne perdit pas sa vogue totalement. *Les Foscaris*, de Byron, *Thomas Morus*, *Joseph vendu par ses frères* (texte latin) ont créé des réputations

qui ont traversé plusieurs générations d'élèves. Mais je crois qu'il faut venir jusqu'à l'année 1887 pour voir le drame prendre la place que personnes n'ose plus lui contester aujourd'hui.

***

Une idée se fait jour dès le début de l'année scolaire 1844-45 et ce sera l'idée dominante chez les directeurs durant le reste du règne de M. LaRocque : la maison est devenue insuffisante à contenir le peuple écolier. Le Supérieur écrit à Mgr Bourget, le 30 septembre 1844 : "Nous avons beaucoup d'écoliers (71 nouveaux). Bientôt sera complété le nombre de 140 internes. Il y a de plus une vingtaine d'externes. A peu près 120 enfants fréquentent l'école du village, sous la direction du Collège.... Plus que jamais nous nous trouvons à l'étroit dans notre séjour actuel. Il me semble urgent de faire quelque addition aux bâtiments actuels, si nous n'avons l'espoir de faire davantage."

Cet accroissement numérique des élèves était due, en grande partie, à une mesure nouvelle d'économie interne. Jusqu'à cette date, la population écolière se partageait en deux catégories : les internes pensionnaires couchant et mangeant dans la maison, et les externes qui n'étaient présents qu'aux heures de classe. Au cours des vacances de 1844, on fit savoir qu'une troisième catégorie serait tolérée : les quart-pensionnaires. Ceux-ci prendraient leurs repas dans le village, mais le coucher, la récréation, les études et tous les autres exercices se feraient, comme à l'ordinaire, dans le Collège. L'innovation eut les plus heureuses conséquences et cela fut connu au dehors. L'économe du Collège de Nicolet reçut instruction de l'Archevêque de Québec de

"s'informer sur les lieux des gros avantages qu'on dit exister à Saint-Hyacinthe." Un peu plus tard, M. Ferland écrit de même de Nicolet : "N'avez-vous pas un certain nombre d'élèves qui tout en logeant au Colège prennent leurs repas dans des maisons privées. Ce système renferme-t-il des avantages? des inconvénients? Quelles précautions faut-il prendre pour obvier à ces inconvénients? Un accès de libéralisme vient de se jeter sur les membres de notre Corporation, et a produit cette série de questions...." Il semble, en effet, que ce système libéral fit cesser les criailleries contre le menu collégial. Sous la menace d'une levée de gamelles, la plupart des maisons d'éducation inscrivirent dans leurs prospectus la catégorie des quart-pensionnaires.

Les quart-pensionnaires ont persévéré chez nous jusqu'à ce jour, mais ils sont peu nombreux. Il y a quarante ans, ils formaient la majorité de la communauté; ils sont à peine une trentaine aujourd'hui. Il y avait autrefois des amorces qui n'existent plus. Aux agréments d'une sortie répétée trois fois par jour, s'ajoutait dans certaines maisons avides de clientèle le charme d'un petit quart d'heure consacré à savourer la plante à Nicot. Sans doute, la police du directeur avait libre entrée dans les pensions, mais l'habileté des écoliers, fortifié de la connivence plus ou moins ouverte des patrons, se jouait des plus fins limiers. Une bonne âme de patron se trahit un jour d'une façon plaisante, c'était pendant le Carême : "Mais, père G., on fume chez-vous. — Pour ça, Monsieur le directeur, je vous jure que non. Je leur ai dit, le mercredi des cendres : "mes enfants faites comme moi; pas de tabac pendant le Carême." Voyez comme ils m'ont obéi! Et le père G., avec une vaniteuse assurance, montrait au râtelier une dizaine de pipes assujetties, évidemment, à un long usage!

Depuis 1885, les quart-pensionnaires ne vont plus dans les familles. Depuis 1887 ils ne sortent plus du Collège. Les religieuses de Sainte-Marthe apprêtent les mets et les servent dans leur maison.

Pour ne pas revenir sur ce sujet, j'ajouterai sur le champ que, vers 1885, nous eûmes une troisième catégories de pensionnaires, la catégorie dite : les fine-bouche. Ils avaient table à part, à côté des quart-pensionnaires, dans l'ancienne usine à gaz, et ils payaient un supplément de pension. Cette distinction, on le pense bien, n'alla pas sans causer quelque fâcheux résultat ; elle fut bientôt supprimée. Le Windsor, comme on qualifiait pompeusement l'hôtel des fine-bouche, disparut lui-même sous le pic des démolisseurs.

Je ne lis rien de bien particulier dans les chroniques de l'année 1844-45. M. Raymond est préfet des études. Il enregistre minutieusement les notes d'examens, les distributions de prix, les départs au cours de l'année. Je vois que le cours d'études comprenait huit classes, ainsi désignées : Philosophie ou Physique, Logique ou Mathématiques, Rhétorique, Belles-Lettres ou Seconde, Versification ou Troisième, Syntaxe ou Quatrième, Eléments latins ou cinquième. La sixième était une classe exclusivement française que précédait parfois une classe dite "préparatoire" ou "classe des Américains." Il n'y avait que cinq classes d'Anglais, la Belles-Lettres et la Versification allant ensemble. L'Economie politique, l'Histoire d'Angleterre, la tenue des livres de comptes étaient matières régulières d'enseignement, la première en Philosophie, la deuxième en Rhétorique et Belles-Lettres, la troisième dans la plus haute classe d'anglais.

Les travaux pédagogiques n'empêchaient pas le préfet des études de s'occuper des affaires publiques. C'est avec

M. Cazeau, de l'archevêché de Québec, qu'il échange des vues sur les questions importantes débattues alors : Biens des Jésuites, lois des Fabriques, droits des Evêques dans la création des paroisses, etc. Il n'écrit pas dans les journaux. *Les Mélanges*, que d'ordinaire, il favorisait de sa prose, paraissent en fâcheuse posture aux yeux des deux correspondants. "Si vos *Mélanges* sont un peu convertis, tant mieux. Je crois qu'ils ont fait du tort au clergé par leurs articles politiques..... De là peut-être, cette défiance qui se manifeste chez nos hommes d'Etat à propos de la requête des Evêques réclamant les biens des Jésuites." (M. Cazeau à M. Raymond, 7 avril 1845).

Est-ce sous l'inspiration de M. Raymond, dont la sœur, Madame A.-N. Morin, résidait à Québec, que les élèves de Saint-Hyacinthe délièrent les cordons de leur modeste bourse pour le bénéfice des sinistrés de la vieille capitale? Le 28 mai 1845, le faubourg Saint-Roch était incendié. Un mois plus tard le faubourg Saint-Jean subissait le même sort. Tout le pays se sentit ému d'une immense pitié. Ce fut après le premier désastre que les élèves offrirent à leurs infortunés confrères du Séminaire de Québec les petites économies recueillies en vue de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste. M. Parant, supérieur de Québec, les remercia le 18 juin : "J'accueille avec la plus vive reconnaissance pour nos pauvres élèves incendiés le don généreux des cœurs compatissants que vous avez si bien formés.... J'admire leur charitable résolution de sacrifier le plaisir d'un congé national en faveur de jeunes étudiants qu'ils ne connaissent pas, mais qu'ils savent souffrants et malheureux."

Je n'ai pas le programme des examens de 1845. Je lis qu'ils eurent lieu les mardi et mercredi, 21 et 22 juillet,

et "qu'ils ne furent ni moins intéressants, ni moins brillants que les années précédentes." Une annonce dans les journaux nous apprend que les jeunes personnes n'étaient pas moins qu'aujourd'hui avides d'applaudir au couronnement des écoliers, mais cette fois, vu l'exiguité des salles, "seules les sœurs des élèves seront admises." L'assistance dut être nombreuse car M. LaRocque écrivait le 7 juillet : "Votre Grandeur me fait espérer l'honneur de la présence de plusieurs évêques si je les invite..... J'adresse immédiatement des lettres d'invitation."

Ces vénérables visiteurs, on le présume bien, ne s'étaient pas déplacés en l'unique vue d'assister aux examens du Collège. Un motif plus puissant les appelait. Le 25 juillet, M. J.-C. Prince, l'ancien directeur, recevait, à Montréal, la consécration épiscopale, sous le double titre d'Evêque de Martyropolis et de Coadjuteur de l'Evêque de Montréal. Nos Seigneurs Bourget, Turgeon, Gaulin, Power, Phelan furent présents. Je crois que les quatre premiers avaient assisté aux examens.

En qualité d'évêque, Mgr Prince devenait un conseiller, un protecteur de la maison de Saint-Hyacinthe. Fut-ce pour le Supérieur une occasion de ressaisir son courage? Il ne fallait rien de moins qu'une main d'évêque pour relever le cher homme. Dominé par de sombres pensées, il écrivait, le 8 mai, à Mgr Bourget : "Nous donnons, ces années-ci, plus de jeunes gens au monde qu'au sacerdoce.... Peut-être est-ce un châtiment. Si la Providence me faisait connaître cela, je préférerais m'offrir pour les Missions lointaines que de travailler ici tranquillement à une œuvre que je ne saurais remplir."

Non, M. LaRocque n'était pas infidèle à sa vocation d'éducateur ecclésiastique, et la preuve qu'il n'avait pas

démérité, c'est que ses confrères, le 23 juillet 1845, le nommaient, pour un deuxième terme de trois ans, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe. On se rappelle que sa première élection à ce poste, en 1842, ne fut signée que de trois noms : de celui de l'élu et de ceux des MM. Raymond et Desaulniers. Seules, ces trois personnes jouissaient alors des droits de l'agrégation à la Communauté du Séminaire. En ce jour, de 1845, je lis les noms de six agrégés : MM. Jos. LaRocque, Raymond, Desaulniers, P. Dufresne, F. Tétreau et P. Lévêque.

Malgré ce témoignage de considération et de confiance, M. LaRocque est bientôt encore sous le coup d'une nouvelle crise de découragement. Les classes sont à peine ouvertes qu'il gémit : "J'ai plaidé le plus fortement que j'ai pu en faveur de mon départ d'ici. Mais.... mes confrères se disent franchement et sincèrement convaincus que je ferais, par mon départ, un grand tort à la maison dont je suis membre...... Désormais, je rongerai seul le chagrin de mes perplexités, si elles persistent. Malgré tant de forts et si légitimes liens qui m'attachent à Saint-Hyacinthe, je bénirais le ciel s'il disposait les choses de manière que je puisse, sans trop peiner des confrères que j'aime tant et que j'ai tant de raisons d'aimer, aller *immédiatement* là ou Votre Grandeur juge que je serais plus à ma place."

Evidemment, l'énergie du Supérieur était ébranlée. On savait heureusement, qu'une parole amie, une bonne nouvelle suffisait à rétablir l'équilibre de son âme irrésolue. Mgr Prince voulut bien lui apporter, avec le réconfort d'une parole d'amitié, la joie d'une visite. Il annonce que c'est à son cher collège de Saint-Hyacinthe qu'il fera sa première visite en qualité d'évêque. L'accueil fut chaleureux. Tous les cœurs battaient à l'unisson dans un même

sentiment d'allégresse. L'évêque lui-même, se sentit tout réjoui par la vue de tant d'objets chers, de tant de personnes affectionnées. Il revoyait, dans les classes supérieures, les petits élèves qu'il avait quittés en 1840. Tous les directeurs et les professeurs, à compter du plus ancien jusqu'au plus jeune avaient été ses élèves. Que de souvenirs évoqués. "Ces souvenirs du passé, lui dirent-ils, le profond respect pour votre diginité, l'attachement pour votre personne, l'honneur que ressent cette maison d'avoir vu sortir de son sein celui qui a été appelé à une dignité si haute, la joie mêlée de reconnaissance que nous éprouvons en vous voyant condescendre en ce jour à nous faire la faveur d'une visite précieuse, en un mot les sentiments des fidèles pour l'Evêque, ceux des élèves pour l'ancien directeur, de tout cela nous formons un hommage de vénération et d'affection que nous prions Votre Grandeur de daigner accepter..."

Cette visite si cordiale, si familièrement intime remonta le moral du Supérieur. Je doute qu'elle le réconciliât totalement avec sa situation. Car ce qu'il n'a pas encore avoué, mais ce qu'il redoute par-dessus tout, c'est d'être forcément jeté dans le brouhaha des affaires matérielles par la construction du collège neuf. Qui ne sait qu'il était l'homme le moins apte, je ne dirai pas, à s'occuper d'une œuvre de construction mais même à y coopérer en qualité de premier intéressé. Et cependant cela allait devenir la question capitale ; les affaires du dehors allaient tenir dorénavant une place immense.

Dès le mois d'avril 1846, une demande de secours est adressée au gouvernement par l'entremise de M. D.-B. Viger. M. Viger fut un des grands amis du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Plusieurs fois il assista aux exercices littéraires ; toujours il manifesta aux directeurs une sympathie, une amitié dont ils se sentaient honorés. Il leur

avait dit un jour par mode d'encouragement : *faites grand et faites beau ;* et depuis ce jour il se montra au sein du Parlement l'avocat de leur cause. Ce fut aussi sous le couvert de ces paroles entraînantes, invoquées comme un mot d'ordre, que nos anciens se firent ostensiblement postulateurs et mendiants publics. Ils eurent aussi d'autres patrons, M. A.-N. Morin, M. D.-B. Papineau, M. G.-E. Cartier leur furent pareillement dévoués. C'est avec le sentiment d'une vive reconnaissance que j'inscris les noms de ces hommes éminents. Nous les comptons au nombre de nos bienfaiteurs. Le catalogue de nos défunts les plus chers les mentionne. Leur mort nous fut un deuil. Pour chacun d'eux, on célébra un service solennel dans la chapelle du Séminaire ; pour chacun d'eux aussi M. Raymond prononça publiquement des paroles élogieuses que les journaux s'empressèrent de publier. Grâce à leur bienveillance, le Parlement fut généreux ; les grosses sommes d'argent qu'il vota permirent de mener rapidement à bonne fin une œuvre colossale. Et ce fut avec une espèce d'enthousiasme empressé que les hommes publics répondirent aux sollicitations. A peine pressenti, M. Viger répondait sur le champ : "Vous connaissez mes sentiments pour ce qui regarde votre respectable établissement." A la parole, il joignait l'action. Deux mois après, une allocation de 1,000 louis, au crédit du Séminaire de Saint-Hyacinthe, apparaissait dans le budget public. Les amis de l'éducation approuvèrent. Le vénérable fondateur du Séminaire de Sainte-Thérèse, M. Ducharme, écrivait le 7 juin 1846 : "J'ai vu avec plaisir qu'on vous a alloué 1,000 louis pour bâtir."

L'entreprise s'annonçait donc sous les plus heureux auspices. Un citoyen distingué de Saint-Hyacinthe contribua à lui donner un vigoureux essor. Le Supérieur exulte : "J'envoie aux éditeurs de journaux, par la malle d'aujour-

d'hui, une nouvelle qui vous (Mgr Prince) réjouira, parcequelle fait connaître un trait de la Providence sur un établissement que votre Grandeur fit grandir et qu'elle laissa, à son départ, dans un état de prospérité. Monsieur Cadoret vient de nous faire un cadeau de la plus haute valeur en nous donnant en pur don, pour y bâtir un nouveau Collège, une ferme de 4½ arpents de largeur sur trente de profondeur. C'est la ferme faisant partie ci-devant du domaine seigneurial et situé immédiatement au delà du grand pont, à quelques arpents au-dessous du village. On ne peut rien désirer de plus beau et de mieux adapté aux besoins d'un établissement comme celui de Saint-Hyacinthe. Ce don nous enrichit beaucoup en nous permettant de vendre, dans quelques années, notre emplacement actuel, et de créer avec la grande ferme située en haut du village une source considérable de revenus. Béni soit donc le bon Monsieur Cadoret.... Cet événement nous a donné un courage tout nouveau pour bâtir. Monsieur le procureur a fait mettre hache en bois tout aussitôt. Une partie de la pierre sera sur place cet hiver. Il a acheté une petite forêt de pins que les bûcherons vont exploiter cet automne." La note communiquée aux journaux ajoute beaucoup à la lettre du Supérieur. Elle mérite d'être reproduite presque en entier. Je la tire, avec son chaleureux commentaire, des *Mélanges religieux*, numéro du 27 novembre 1847 : "Le trait généreux que renferme la communication suivante est trop noble et trop magnifique pour que nous ne nous empressions point de la publier dans nos colonnes. M. Cadoret mérite la reconnaissance non seulement de la Corporation du Séminaire de St-Hyacinthe, mais du pays en général, car son acte est éminemment patriotique ; son nom va s'allier à ceux des Plessis, des Brassard, des Girouard, des Joliette et de ceux qui ont consacré leur fortune à l'avantage du

pays. Honneur à M. Cadoret bienfaiteur du Collège de St-Hyacinthe! Honneur à ceux qui ont bien mérité de la Patrie." Suit le communiqué: "Monsieur l'Editeur. Je suis persuadé que tout en acquittant un devoir bien doux de reconnaissance, je ferai plaisir au public en donnant toute la publicité possible au trait de belle générosité qui fait le sujet de la présente communication...... Tous les étrangers qui ont visité St-Hyacinthe, ont remarqué et admiré cette belle propriété, faisant ci-devant partie du domaine seigneurial, et embellie à grands frais par son nouveau propriétaire. Mille genres d'avantages, de beautés, et de sources de jouissances pour des professeurs et pour des étudiants s'y trouvent réunis.... L'Yamaska, au cours paisible, aux rives pittoresques, la baigne de ses eaux. A partir de ses rives cette ferme s'élève par une pente assez douce et forme un plateau de sept à huit cents pieds en profondeur. Le point culminant de ce plateau, où doivent être creusées les fondations est à quarante pieds au-dessus du niveau de l'eau. De là la vue plane sur la rivière, le village et de vastes plaines au sud et à l'est. Au nord-est, à l'endroit où l'on se propose de placer les cours destinées aux étudiants s'élèvent une centaine d'ormes de plus d'un pied de diamètre, à l'ombre desquels les élèves passeront les récréations. A l'ouest, dans une direction oblique et sinueuse, la nature a creusé un ravin profond, embelli de gazon et ombragé de diverses sortes d'arbres..... Sans être enthousiaste, ni exagéré, quelles sources de jouissances ne peut-on pas se figurer pour les jeunes étudiants, d'après ce simple aperçu. Un bocage de la plus riche végétation,...... une petite forêt que les professeurs et les élèves, tout en prenant un exercice favorable, s'occuperont à embellir, en y pratiquant des allées spacieuses, des avenues, des sentiers ombragés..... Voilà ce que M. Cadoret

18

a préparé aux élèves du nouveau collège de St-Hyacinthe, en même temps qu'il procure aux membres du Séminaire une délicieuse solitude[1]. Aussi, les uns et les autres se disputaient-ils à l'envie, lundi dernier, à qui témoigneraient à ce Monsieur le plus de reconnaissance. Tout le jour fut passé en réjouissance. La température était à souhait.... Une messe solennelle avec chant et musique d'orchestre, fut célébrée en action de grâces. M. Cadoret, accompagné de sa famille, fut accueilli par de sensibles démonstrations de reconnaissance. Vers dix heures du matin, toute la Communauté, professeurs et élèves, conduits par leur nouveau bienfaiteur, allèrent prendre possession de leur belle ferme. C'est alors surtout que la reconnaissance s'exprima par de bruyantes explosions. Les canons faisaient retentir l'air; les acclamations portaient jusqu'aux nues le nom de M. Cadoret......"

Le nom de M. Cadoret vivra dans nos murs aussi longtemps que notre Institution. Son portrait, peint par Théophile Hamel, orne notre parloir; il rappellera le bienfaiteur aux élèves et à leurs parents. Cet aimable ami s'éteignit le 10 février 1883. Il avait suivi le Collège dans son déplacement et c'est à deux pas de nous qu'il vint fixer sa demeure. Sa maison, la Villa Bédini, prit le nom de celui qui l'avait bénite en 1853.

Les élèves fréquentaient assidûment chez leur généreux voisin. Quelques privilégiés, parents ou amis, y avaient leur pension, une pension de grand seigneur! Une fois par année, quelques jours avant la sortie, la communauté, fanfare en tête, allait sérénader le brave homme et passait la soirée dans ses jardins.

---

[1] Tout cela est vrai substantiellement, mais sûrement magnifié. Nous dirons plus tard ce qu'il a fallu de travail pour donner à cette sauvage nature l'aspect que nous lui voyons aujourd'hui.

Le Séminaire, acquit la Villa Bédini, en 1888, dans le dessein d'en faire une maison de retraite pour ses bienfaiteurs et pour les vieux prêtres. M. Solis, M. J.-B. Durocher, M. Az. Desnoyers y vécurent quelque temps. Elle changea de destination en passant aux mains des Frères Maristes, en 1892.

La donation de M. Cadoret compliqua sans le dirimer un grave différend. J'ai déjà écrit que Monsieur Girouard, en 1811, avait acheté une belle ferme à l'ouest et tout près du village. Il semble que le vénérable fondateur songeait alors à y fixer définitivement le Collège. Il se félicite de son acquisition en considérant que "cette propriété a un bon port sur la rivière, un bocage où, de son presbytère, il pourra voir les écoliers s'amuser." Cet espoir avait persisté dans l'esprit des directeurs. L'ouest d'une ville est toujours plus recherché que l'est. Le bon port, dont parle M. Girouard, n'est autre chose qu'une descente facile à la rivière ; une descente en amont des rapides. De ce point la navigation est libre sur les deux branches de la rivière Yamaska ; d'un côté jusqu'à Saint-Césaire, de l'autre jusqu'à Saint-Pie. C'est bien ce que nous regrettons le plus aujourd'hui, de ne pouvoir, sans traverser la ville de part en part, atteindre la partie navigable de la rivière. Pour bien dire, celle-ci n'existe pas pour nous.

Il est certain, — je le signalerai pertinemment bientôt, — que nos anciens hésitaient entre deux projets : bâtir en dehors du village, — et ce ne pouvait être que sur la ferme, à l'ouest du village, — ou agrandir la maison sise au centre du village. La donation de M. Cadoret changea les plans. De bâtir à l'ouest, il ne sera plus question. Faut-il le regretter ? Les opinions sont partagées sur cette question. Il est indiscutable que la situation actuelle du Séminaire ne remplit pas absolument tous les desiderata. Mais si

nous voyons ce qui nous manque, nous n'apprécions peut-être pas à une juste valeur ce dont nous jouissons. Nous avons la campagne, l'isolement, l'espace ; autant de biens inestimables qu'il n'eut pas été facile de conserver dans un autre site.

Ce premier point réglé, il restait la question principale, je veux dire la question du déplacement du Collège. Le 26 novembre 1846, M. LaRocque avait écrit : "Une partie de la pierre sera rendue sur place cet hiver." L'hiver ne vit pas ces heureux débuts. Que se passa-t-il? Tous les biens de ce monde sont mêlés de quelques vicissitudes. M. Cadoret avait donné sa ferme "pour y bâtir un nouveau Collège." Ce n'était peut-être pas une condition *sine quâ non*. Autant que je puis en juger par les écrits que j'ai sous les yeux, cette condition était exprimée et acceptée. Mais quitter la vieille maison ; la céder à des mains étrangères, profanes, — on ne prévoyait pas alors qu'elle passerait aux mains du premier évêque de Saint-Hyacinthe, —cela n'allait pas sans un déchirement de cœur chez quelques-uns. Ajoutons que les villageois, tous si attachés au Collège et à son personnel, ne voyaient pas sans peine cet éloignement. Ils auraient compris qu'on méditât de le fixer au haut du village ; un déplacement de mille et quelques pieds n'était pas de nature à les alarmer. Mais ils n'acceptaient pas d'un cœur léger que *leur* Collège fût transféré à une distance trois à quatre fois plus grande, à la campagne, et placé dans un coin de terre que d'aucuns, moins optimistes que M. LaRocque, jugeaient n'être qu'une fondrière inaccessible. Considérant ces motifs divers, il est permis de supposer que l'entente chez les directeurs ne fut pas parfaite de prime abord. De là des hésitations, des retards, des vues différentes dont la trace se voit dans plusieurs documents. Lorsque le Supérieur écrit, il

n'est question que de "construction nouvelle" ; chez les autres directeurs, les mots "construction, agrandissement" reviennent toujours en égales fois : l'un appelle l'autre. Je crois apercevoir l'effet de ces tergiversations dans la sanction de la donation Cadoret. Proclamée publiquement le 20 novembre 1846, elle ne fut effectuée, par un acte officiel, que le 26 mars 1847.

Je m'égare probablement dans le champ des conjectures. Une cause beaucoup moins complexe a pu motiver les retards, et, en y pensant bien, elle m'apparaît suffisamment péremptoire : les ressources manquaient. Un édifice nouveau, grand et beau, comme on le voulait faire, devait nécessairement coûter cher, plus cher à coup sûr qu'une addition au vieil édifice. Et je ne vois pas que la caisse du procureur fût bien remplie. Loin de là, — je suis en mesure de l'affirmer, — celui-ci n'avait pu économiser un sou. Sans l'allocation de 1,000 louis, en 1846, il lui eut fallu emprunter pour les premiers travaux. Emprunter, voilà la grande ressource. Nos établissements religieux sont un peu comme les gouvernements. Ils ne craignent pas de s'endetter jusqu'à l'extrême limite de leur solvabilité. Grâces à Dieu leur crédit, réel ou moral, est excellent, je pourrais dire, illimité. Il se trouve toujours des prêteurs empressés de fournir à leurs besoins. Les successeurs paieront : voilà la grande consolation des uns, la garantie pour les autres.

Toutefois, pour l'immense entreprise que l'on projetait, le crédit ne pouvait suffire. Il fallait faire appel aux dons gratuits.

Le trésor du gouvernement venait de se gonfler par l'apport des Biens des Jésuites. C'est vers lui que l'on dirigera les assauts. Il faut voir avec quel admirable ensemble

les directeurs, puis à leur suite et inspirés par eux, le conseil et le comté de Saint-Hyacinthe, les comtés voisins s'employèrent à cette fin. Ce fut comme une théorie de requêtes acheminées vers le même point. Je crois qu'on lira avec intérêt les considérants de quelques-unes ; ils sont instructifs et suggestifs.

La requête présentée par le Conseil du village de Saint-Hyacinthe est adressée au Gouverneur. J'en possède le brouillon écrit de la main de M. Raymond. Il y est dit : "....Que les routes nouvelles projetées ou déjà ouvertes mettront le Collège de Saint-Hyacinthe en communication avec les townships de l'Est et les Etats-Unis ;..... Que le nombre des élèves s'est accru au point que le Collège a dû refuser des entrées ;...... Qu'une maison nouvelle ou plutôt un agrandissement considérable devient d'une nécessité urgente ;.... Qu'il est depuis longtemps dans les désirs des directeurs du Collège, parce que cela est un besoin du pays, d'avoir un cours d'éducation commerciale et industrielle joint au cours classique ;.... Que les requérants prient Votre Excellence de vouloir bien donner au Collège de Saint-Hyacinthe un aide ou une dotation qui convienne à l'importance de l'Institution.... et à ce qu'exigent l'honneur et l'intérêt de l'éducation nationale."

Le requête des comtés de Saint-Hyacinthe, Rouville, Chambly, Richelieu, Verchères et Huntingdon fut rédigée par M. LaRocque : "Vu qu'un vaste terrain... et des souscriptions nombreuses et très généreuses sont faites pour contribuer à l'érection d'une maison nouvelle.... les citoyens prient le Parlement de voter une allocation qui aide à élever un nouveau Collège à St-Hyacinthe."

Cette dernière requête rencontra une opposition que les événements de ce jour, 1910, rendent très-intéressante. Un

citoyen de Saint-Jean, M. le notaire Thomas Jobson, ancien élève, fait rapport, le 6 juillet 1847 : "...... Les concitoyens de St-Jean n'ont pas jugé à propos de signer, attendu que nous nous proposons de présenter une Requête à la Législature à peu près dans le même but que la vôtre. Je n'ai pas approuvé cette décision, mais comme l'opinion publique ici paraissait contre moi, il m'a fallu renoncer au plaisir de pouvoir, par ce moyen, favoriser un établissement auquel je suis redevable de mon repos et de mon bonheur ;..... et dont je me rappellerai toujours avec le plus grand plaisir." Certes, ainsi sollicité de tous les côtés, le Gouvernement ne pouvait ignorer les besoins du Collège de Saint-Hyacinthe. Le Gouverneur, Lord Elgin, accueillait les demandes avec une grâce parfaite. Les membres du Ministère ne se montraient pas moins favorables, mais les législateurs, à cette époque, avait un autre objectif. Il était de bonne politique de taire leurs sentiments envers une institution canadienne-française, à l'heure où la lutte, au sein du Parlement, allait devenir si vive relativement au Bill décrétant une indemnité à ceux qui avaient souffert des événements de 1837-38. Il était moins dangereux de promettre. On fut prodigue de promesses. Je me hâte de dire qu'elles ne furent pas vaines.



Pendant que les requêtes circulaient, que les amis, prêtres et laïques, apportaient le concours de leur zèle actif et de leur bourse, la vie collégiale n'était pas arrêtée. La chronique ne signale aucun incident notable durant l'année scolaire 1846-47. Les examens se firent les 20 et 21 juillet. *La Minerve*, *Les Mélanges religieux* en font un rapport qui a plutôt l'allure d'une réclame dictée par les circonstances : "Tous ceux qui ont assisté aux exercices lit-

téraires de ce précieux établissement sont repartis convaincus qu'il n'en existe pas dans ce pays qui lui soit supérieur, et même, qu'on doit le mettre, avec celui de Québec, en tête de tous les autres..... Les élèves de cinquième ont fait les opérations de l'arithmétique marchande de manière à s'attirer les applaudissements de toute la salle.... La séance a été terminée par un entretien sur Naples et Pompéï dans lequel M. le préfet des études avait retracé ses propres souvenirs avec le talent qui le distingue..... Cet entretien fut excessivement intéressant et en général bien déclamé. Peut-être pourrait-on dire que quelques-uns des interlocuteurs laissaient un peu, par moment, le ton familier de la conversation pour adopter une forme un peu trop solennelle."

Au cours des vacances, les prêtres du Séminaire, accomplirent un acte d'héroïsme dont on parlera toujours avec admiration. C'est une des belles pages de nos annales et l'histoire doit l'enregistrer. L'année 1847 est reputée l'année du "typhus des irlandais". En présence du fléau, l'évêque de Montréal avait fait appel au dévouement de son clergé. Le Supérieur ne fut pas lent à répondre que "les prêtres du Séminaire se mettent tous, bien volontiers, aux ordres de Votre Grandeur, pour les besoins du ministère dans une si poignante circonstance. M. Desaulniers et moi, nous nous rendrons à Montréal pour le 9 août selon votre invitation. Pour moi, Mgr, je me rendrais même plus tôt si des circonstances imprévues rendaient mes services utiles."

Au jour dit, M. LaRocque et M. Desaulniers, se présentèrent à l'évêché de Montréal. M. Joël Prince et M. O. Allaire, deux autres professeurs du Séminaire, les avaient devancés de quelques jours. A peine arrivé, M. LaRocque informe M. Raymond, resté à Saint-Hyacinthe : "qu'il y a

800 malades aux *sheds;* que M. Joël Prince, qui était de quart, a administré 30 malades et reçu l'abjuration de deux protestants.'' Le lendemain, il continue son journal : ''J'ai passé deux heures aux baraques.... Pauvres gens ! Néanmoins nous n'entendons pas de murmures sous ces tristes abris. Ni le nom de l'Angleterre, ni les noms des landlords ne sont proférés par ces infortunés. On dirait qu'ils se croient dans le monde pour souffrir plus que les autres.... Monsieur le Grand-Vicaire est dans l'état le plus critique.... Le Gouverneur envoya hier le major Campbell lui faire une visite à sa place.'' Le 13 août : ''Monsieur le Grand-Vicaire est mort hier soir à 11 heures. Les funérailles auront lieu ce soir à 6½ heures.'' Le 14 août : ''M. Joël Prince est atteint de la fièvre pernicieuse, et rendu à l'hospice. Il est victime d'un double dévouement puisqu'il s'est offert à l'Evêque pour nous remplacer, M. Desaulniers et moi,.... Si M. Tétreau et M. Dufresne pouvaient venir on recevrait leurs services avec reconnaissance.''

M. Tétreau et M. Dufresne suivirent le bel exemple donné par leurs confrères. M. Tétreau revint pour la rentrée des classes, peut-être plus tôt. M. Dufresne passa l'automne à Montréal et tomba, à son tour, victime du fléau. M. Larocque écrit le 20 décembre : ''J'ai vu ce matin ce cher M. Dufresne à l'hospice St-Joseph. Je l'ai trouvé dans un triste état.''

Les deux victimes, M. J. Prince et M. Dufresne, échappèrent à la mort, gardant à leur front un rayon de la couronne des martyrs de la charité.

M. Dufresne s'acquit un autre titre pendant son séjour à Montréal. L'abbé Michael McAuley, homme de mérite, longtemps missionnaire dans les cantons de l'Est, puis curé de Stanstead, de Coaticooke, et Grand-Vicaire

de l'évêque de Sherbrooke, lui dut sa vocation. On sait que, répondant à l'invitation de Mgr Bourget, les maisons d'éducation et plusieurs familles canadiennes-françaises recueillirent et adoptèrent les jeunes orphelins irlandais. Le Séminaire avait commissionné M. Dufresne de lui choisir un enfant d'adoption. Son choix s'arrêta sur un garçonnet qui ne témoignait pas avoir été élevé sur les genoux d'une duchesse, pas plus qu'il ne paraissait avoir sacrifié aux Grâces. Pour dire toute ma pensée, l'enfant était laid, laid, dit la tradition, à faire peur. Heureusement, sous cette enveloppe fruste, M. Dufresne discerna plusieurs belles qualités de l'esprit et du cœur. Il l'emmena, mais pour constater bientôt que l'enfant ne montrait plus les heureuses dispositions qu'il avait manifestées dès l'abord. Les directeurs voulurent l'échanger. A cette nouvelle, M. LaRocque écrit, le 14 mars 1848 : "Les orphelins ont été adoptés en si grand nombre que je ne puis assurer que vous auriez un choix à faire.... Veuillez ne pas envoyer votre élève actuel sans écrire auparavant. Peut-être même feriez-vous aussi bien de garder cet enfant. Plus tard, il pourra ..... apprendre un métier, s'il est jugé impropre aux études." Soit par crainte d'être renvoyé, soit par une ouverture soudaine pour les choses intellectuelles, le jeune McAuley ne tarda pas à répondre parfaitement aux espérances de M. Dufresne. Il commença le cours d'études au mois de septembre et il le compléta avec succès. Au contact des confrères, il prit des formes. S'il n'atteignit pas aux belles proportions de son inséparable ami et condisciple, l'abbé Georges Brown, — autre orphelin adopté par Monsieur Lafrance, curé de Saint-Hugues, — il l'emporta sur plusieurs par un esprit prime-sautier tout à fait remarquable. L'heureux développement de son pupille portait M. Dufresne à se féliciter "d'avoir eu si peu de goût" !

M. McAuley se réclama toute sa vie, avec une naïveté touchante, de son titre "d'enfant du Séminaire." Il fut reconnaissant : son nom se lit sur la liste de nos bienfaiteurs-fondateurs.

C'est par deux mots que le Supérieur avait fait connaître à ses confrères la mort du Grand-Vicaire Hudon. Il était loin de soupçonner que cet événement allait modifier radicalement le cours de sa carrière. Il avait souvent exprimé, il est vrai, de vive voix et par écrit, l'ennui qu'il ressentait dans sa situation présente, et le désir de se consacrer au ministère des âmes dans les missions lointaines. Rien, semble-t-il, ne l'attirait à Montréal et cependant c'est à Montréal que la Providence va le fixer.

La mort de M. Hudon laissait un vide dans l'évêché. La voix publique, écho de celle de l'évêque, appela le Supérieur à la remplir. Celui-ci n'y vit qu'une demi-satisfaction ; il accepta toutefois. Le 30 août 1847, les membres de la Corporation du Séminaire, réunis en assemblée délibérante, "acquiescent aux désirs de Monseigneur l'évêque de Montréal réclamant les services de M. Jos. LaRocque, acceptent la démission de celui-ci et élisent pour son successeur M. Joseph-Sabin Raymond."

J'ai déjà tracé quelques traits du caractère de M. Jos. LaRocque. J'ai dit jusqu'à quel point la contrariété troublait cet esprit distingué, lui faisait perdre, pour ainsi dire, l'équilibre de ses facultés. Il a dit lui-même, quelque part, qu'il se croyait dans ces moments comme sous le pouvoir d'un esprit malfaisant qui prenait plaisir à le taquiner, à le harceler, à lui faire perdre jusqu'à son désir de sociabilité. Il devenait morose ; son ardeur au travail se transformait en lassitude pessimiste. Heureusement, un rayon de joie le rendait aussitôt à ses aimables dispositions.

Le règne de M. LaRocque coïncide avec une fructueuse période de l'histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Le mérite en revient-il tout entier au Supérieur? Je ne crois pas. Deux collaborateurs, M. Raymond et M. Desaulniers, y contribuèrent grandement. M. Raymond, surtout depuis son retour d'Europe, soutenait, en l'étendant, la réputation de la maison. Sa valeur personnelle le signalait à l'attention de tous. M. LaRocque disait en toute simplicité : Je suis la tête, M. Raymond est le bras.

Ce dont il convient de donner crédit à M. LaRocque, c'est l'élan qu'il imprima à l'étude de l'anglais. Dès son élévation au poste de Supérieur il inscrivait cette matière au rang de celles qu'il fallait pousser. Il se savait encouragé dans cette voie par les laïques, entre autres par son co-paroissien Louis-Hippolyte Lafontaine. Remarque intéressante, nullement paradoxale, — complétive plutôt, — l'année même où l'illustre homme d'Etat revendiquait si fièrement en Chambre le droit à la langue française, il recommandait à M. LaRocque de mettre les deux neveux, dont il lui confiait l'éducation, en mesure de continuer l'étude de l'anglais qu'ils avaient commencée à Chambly. La tâche dut être agréable au Supérieur et d'autant plus facile qu'il avait dans son personnel le jeune professeur, M. Joël Prince, déterminé à consacrer sa longue vie à l'enseignement exclusif de la langue de Milton. Le louable dessein qui porta M. O. Allaire, vers cette époque, à aller étudier, en vue de l'enseignement, l'anglais à Boston, fut aussi probablement inspiré par le Supérieur. A lui aussi remonte la pratique, longtemps en vigueur chez les élèves, de parler anglais pendant les récréations du soir.

M. LaRocque retrouva à Montréal son prédécesseur immédiat dans la direction du Séminaire, Mgr J.-C. Prince. Il était destiné à le suivre "les pas dans les pas." Comme

lui, il sera chanoine de la cathédrale, rédacteur des *Mélanges religieux*, coadjuteur de Mgr Bourget, puis évêque de Saint-Hyacinthe. Dans ces situations diverses, son esprit et son cœur se tourneront souvent vers son cher Collège. Le 23 septembre, le lendemain de la rentrée des élèves, la nostalgie des choses aimées le saisit. Il écrit à son successeur, M. Raymond : "Vous aimez les lieux et les personnes à St-Hyacinthe, et vous y demeurez. Moi aussi, j'aime ces lieux et les personnes, et je n'y suis plus. En occupant mes appartements, vous rêvez tristement, me dites-vous, au souvenir d'un ami ; et moi dans mon réduit, j'ai le cœur déchiré au souvenir de notre liaison de vingt-six années, au souvenir de tous les amis qui ont environné mon existence de tant de sympathies. Votre âme, tant d'âmes collées à la mienne ! Et cependant il m'a fallu briser ses liens...... Dieu commence bien à vous bénir : cent-soixante pensionnaires ! Quel encouragement ! Hier soir, au moment où la cloche sonnait la rentrée de vos élèves, je priais pour vos succès et votre bonheur...."

Les dignités ne l'égayeront pas : "Dimanche prochain je ferai partie du chapitre.... ; je porterai au doigt l'anneau si détesté, et les couleurs violettes qui ne plaisent pas plus." 20 décembre 1847.

CHAPITRE IX

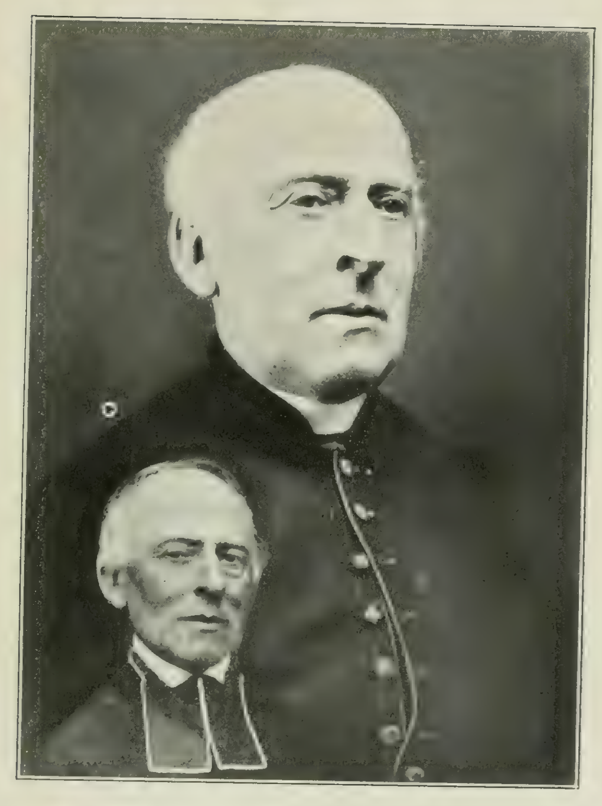
LE PLEIN ÉPANOUISSEMENT

1847-1850

M. Joseph-Sabin Raymond deuxième supérieur du Séminaire. — Visite de Lord Elgin. — L'enseignement de l'Histoire et de l'Economie politique. — L'Université catholique à Saint-Hyacinthe. — Deuxième visite de Lord Elgin. — Congé aux élèves décrété par un Bill des deux Chambres. — Le premier plan du Collège périt dans l'incendie du Parlement. — Incendie mystérieux d'un quartier du village de Saint-Hyacinthe. — Visite de l'écrivain Xavier Marmier. — Le Séminaire envoie en Californie un chercheur d'or. — Mésentente entre la Compagnie du Chemin de fer et la Corporation du Séminaire.

Le 30 août 1847, Monsieur Joseph-Sabin Raymond commençait "l'exercice de la charge de Supérieur qui lui avait été imposée." Il joignait à cette fonction les offices de préfet des études et de directeur des élèves. Aussi dès l'ouverture des classes il se dit accablé : "Le vide qu'a fait au milieu de nous le départ de Monsieur LaRocque, le nombre extraordinaire de nos élèves, les difficultés nombreuses d'une charge nouvelle pour moi, l'effrayante responsabilité qui pèse sur mon peu de mérite, tout cela est bien propre à faire chanceler mon courage."

En effet, l'année 1847-48 est remarquable par l'accroissement du nombre des élèves. Je lis les noms de 111 nouveaux sur un total de 200 élèves. A l'exception de l'année 1853 où l'ouverture du nouveau Collège attira 120 nouveaux et des années 1909 et 1910 qui virent plus de 120 nouvelles entrées, jamais la jeunesse ne manifesta un tel attrait vers le Collège de Saint-Hyacinthe. La notoriété de M. Raymond, ses relations personnelles avec la plupart des hommes d'élite du monde politique et religieux avaient,



à l'âge de 50 ans. à l'âge de 75 ans.

MONSEIGNEUR JOSEPH-SABIN RAYMOND, V. G.

Deuxième supérieur du Séminaire

(1847-1853 et 1859-1883)

pour une large part, déterminé ce courant. Il est probable que les pétitions au Gouvernement, signées par les principaux citoyens des six comtés voisins, opérèrent également une publicité de bon aloi et des plus effectives. Ajoutons que le régime des quart-pensionnaires, dont, de près et de loin, on continuait de dire du bien, demeurait une amorce alléchante.

En même temps qu'elle multipliait la population collégiale, la Providence multipliait aussi les consolations: "L'harmonie règne entre nous, membres du Séminaire; nous avons toujours le même ensemble de vues, et je crois pouvoir dire que chacun de nous met à son œuvre particulière tout le zèle possible. Mais nous sommes tellement absorbés par nos fonctions spéciales, que nous n'avons guère la liberté et le loisir d'esprit nécessaires pour concerter des mesures générales, mûrir des plans, nous occuper activement de notre construction projetée dont le besoin est pourtant si vivement senti. Nous vivons au jour le jour, et pour ma part, je ne sais vraiment comment faire pour m'acquitter des devoirs que j'ai à remplir, comme Préfet des études, dans la dernière partie de l'année, etc., etc., la composition des discours, plaidoyers, etc., etc., pour l'examen public..... Je suis persuadé que, pour que notre maison corresponde aux désirs du public, il ne faut pas que la direction littéraire et la direction morale soient confiées à la même personne, à moi seul du moins. J'ai la "certitude que les espérances que vous avez conçues en me voyant arriver à la tête d'un établissement si précieux et si cher à la population" (je me permets, Mgr, de répéter vos bienveillantes paroles), j'ai la certitude que ces espérances ne seront pas réalisées, mais je suis heureux du moins d'ajouter que je tâche de m'acquitter de mes devoirs sans répugnance; que je m'y livre avec courage malgré mes

inquiétudes sur le succès." (M. Raymond à Mgr Bourget, 11 janvier 1848.)

Si M. Raymond put redouter la préparation ordinaire des exercices littéraires de la fin de l'année, quel ne fut pas son tourment lorsqu'il apprit que le Gouverneur du Canada serait présent aux prochains examens.

J'ignore à la suite de quelles circonstances, mais il me paraît certain que dès son arrivée en Canada, Lord Elgin noua de sympathiques relations avec le Séminaire de Saint-Hyacinthe. Sa réponse, en français, le 22 février 1847, à la lettre de bienvenue que le Supérieur lui avait adressée, laisse pressentir une inclination : "C'est avec une satisfaction très sincère que je reçois les félicitations des Directeurs et Professeurs du Collège de Saint-Hyacinthe..... Dans un pays qui fait des progrès si rapides dans la voie de la prospérité matérielle, l'éducation de la jeunesse est d'une importance qu'on ne saurait exagérer, et tous ceux qui travaillent conscieucieusement à cet égard peuvent s'assurer de mon désir de seconder leurs efforts."

La réception faite au noble lord, le 19 juillet 1848, fut une fête pour le cœur et pour l'esprit. Nos vieux directeurs en conservaient un souvenir si affectueux qu'ils en parlaient comme de la visite d'un confrère aimé. Le même sentiment se retrouve encore aujourd'hui chez les anciens élèves. Et le visiteur, dans les interrogations montra une telle compétence sur les diverses matières du cours que sa figure se dessine à leurs yeux avec le halos de l'académicien le plus éminent.

Afin d'honorer la considération dont le nom du gouverneur Elgin jouit encore parmi les élèves de Saint-Hyacinthe, je me plais à retracer en quelques lignes l'histoire de ce jour mémorable.

Le premier article du protocole, usité en cette circonstance, mérite d'être cité. Mgr Bourget écrivit le 11 juillet : "Je vis hier le Gouverneur qui me dit qu'il ne se rendrait à St-Hyacinthe que pour la deuxième séance ; et qu'il ne partirait de Montréal que le 19 de grand matin pour aller déjeuner à St-Hilaire chez le major Campbell. Je lui dis aussi très obligeamment que dînant à Chambly il y a quelques jours il avait approuvé très fort M. Mignault qui ne lui avait fait servir aucune liqueur forte afin d'encourager par son exemple les Sociétés de Tempérance qui partout font tant de bien. M. l'économe nous servira donc de l'eau fraîche et de la bonne petite bière !"

Lord Elgin partit de Montréal à 4½ heures du matin, accompagné de quatre laquais portant sa livrée, et monté dans une voiture tirée par quatre chevaux. Il arriva à Saint-Hyacinthe à une heure. "Sa vue souleva l'enthousiasme et des démonstrations de respect et d'estime." Il prit logement au Séminaire et dîna en compagnie de Mgr Bourget, de l'Hon. A.-N. Morin, président de la Chambre d'Assemblée, de M. L.-A. Dessaulles, seigneur de Saint-Hyacinthe, de MM. Jos. Cauchon, Jobin, Bouthillier, membres du Parlement, de M. Etienne Parent, du major Campbell, etc. Au sortir de table, les convives se rendirent dans la salle des examens. Le Gouverneur interrogea sur le grec, sur le latin, sur l'économie politique, sur l'histoire de l'Angleterre. "La classe d'économie politique, écrivit M. Cauchon dans le *Journal de Québec*, a étonné les auditeurs et le savant interrogateur lui-même par son savoir et son intelligence. La discussion par quelques élèves sur la civilisation ancienne comparée à la civilisation moderne a été fort applaudie. Le bon gouverneur fut tellement satisfait de tout cela qu'il s'adressa plusieurs fois à l'auditoire pour exprimer sa satisfaction et

féliciter en termes flatteurs les professeurs et les élèves sur leurs brillants succès[1].

Vers la fin de la séance un élève salua au nom de toute la communauté "le descendant d'une des plus illustres familles de l'Europe, l'héritier d'un nom célèbre par son amour des arts, l'homme d'état que ses hautes qualités politiques ont appelé à représenter notre gracieuse souveraine dans l'un de ses domaines les plus importants, le Gouverneur général de l'Amérique britannique.... qui daigne venir au milieu d'enfants et qui, distingué par de hautes connaissances scientifiques et littéraires, veut bien nous entendre parler sur les éléments des sciences et des lettres." Le Gouverneur, continue M. Cauchon, "monta sur la plateforme et se tournant vers les nombreux assistants il leur adressa une chaleureuse allocution (en français), et avec une facilité, une aisance qui indiquent qu'il est loin d'être étranger à la langue européenne...... Il déclara qu'il approuvait la base sur laquelle les Messieurs du Collège de St-Hyacinthe avaient assis leur enseignement ; qu'il n'était pas de ceux qui pensaient qu'il fallait que l'instruction scientifique et littéraire se donnât en dehors de tout dogme et de tout symbole religieux ; que tout enseignement était vain et illusoire s'il n'avait pas son fondement dans l'éternité...... Son Excellence descendit les degrés de l'estrade au milieu des applaudissements indéfinis de l'assemblée et des cris de vive lord Elgin, vive le Gouverneur général. .... Le plan du Collège que l'on se propose de bâtir avait été apporté sur le théâtre et dans son allocution, le Gouverneur exprima l'espérance que ce nouvel édifice serait

---

[1] Le Gouverneur eut été plus embarrassé, le jour précédent, de féliciter les physiciens, car, dit un rapport "la machine électrique ne put fonctionner bien à cause de la foule, nombreuse et compacte, resserrée dans un appartement bas et où l'air circulait peu."

bientôt en état de recevoir les élèves. Son Excellence demanda la permission de donner, pour l'année prochaine, le prix de chimie agricole. Dans un intervalle de repos, il pria les élèves de jouer : "*A la claire fontaine*," mais comme ils n'avaient pas cet air écrit devant eux, ils jouèrent : "Vive la canadienne." "Quand on n'a pas la *Claire fontaine* on fait bien son affaire avec *La Canadienne*, répartit spirituellement Son Excellence. C'était pour la première fois qu'un gouverneur se mêlait au peuple, partageait ses sentiments et ses affections, et donnait preuve qu'il n'était pas une machine à gouverner sans sympathies intelligentes et sans entrailles..... Aussi l'affection fut-elle repayée par l'affection et le sentiment."

M. L.-A. Dessaulles, qui rompit bruyamment plus tard ses relations avec ses anciens professeurs et condisciples, était alors dans les meilleurs termes avec les directeurs du Séminaire. Il a écrit dans *L'Avenir* un long rapport de la visite de Lord Elgin. J'y vois plusieurs détails sur le programme des classes, sur le mode d'enseignement et sur d'autres particularités que je ne trouve nulle part ailleurs. M. Dessaulles n'approuve pas tout. Quelques réserves assez graves, laissant percevoir la mentalité qui l'animera bientôt après, m'inclinent à croire que ce rapport a été rédigé avec pondération. "Au Collège de St-Hyacinthe, dit-il, l'Histoire n'est pas apprise par cœur. L'élève a suivi pendant l'année un cours régulier fait par le professeur ; ses réponses sont le résultat de son propre travail et de ses propres analyses. De même en économie politique, l'élève analyse et couche par écrit les leçons qu'il reçoit du professeur et par conséquent quand il répond à des interrogations, il fait ses propres phrases lui-même. S'il hésite quelquefois sur l'expression, il est rare qu'il manque celle qui convient. Les élèves des trois plus hautes classes se sont

organisés en une *Société d'histoire naturelle.* Ils s'engagent à fournir au musée du Collège, après leur cours d'études, des spécimens des différents objets qui sont du domaine de l'histoire naturelle.... Des notions sur le commerce, la tenue des livres en partie double (en anglais), la trigonométrie sphérique, le calcul différentiel et intégral, un traité sur les transactions civiles usuelles, sont autant de matières nouvelles ajoutées au cours depuis une dizaine d'années. Elles prouvent que les professeurs comprennent parfaitement le progrès social et les besoins intellectuels du pays. Ils ne négligent nullement le progrès plus essentiellement pratique puisque l'année prochaine les élèves de philosophie feront un cours complet de chimie appliquée à l'agriculture..... Dans le dernier discours sur *La Fraternité entre les peuples*, une allusion faite au dévouement de la population du pays envers les pauvres émigrés de la malheureuses Irlande a été reçue avec les plus vifs applaudissements...."

"M. le Supérieur prévint l'assemblée que le lendemain, vingt juillet, étant le jour anniversaire de la naissance de Lord Elgin, il croyait faire plaisir à ceux qui la composaient en proposant un hourra pour Son Excellence. Toute l'assemblée cria hourra pour lord Elgin, et la bande entonna *God save the Queen.*"

L'*Abeille* de Québec, numéro du 27 juillet 1848, complète ce rapport. Un ami lui écrit : "J'arrive de St-Hyacinthe, tout enthousiasmé de l'examen des élèves auquel j'ai assisté le dernier jour..... Je me bornerai à vous dire que le cours des études y est excellent et que le point sur lequel le Collège de St-Hyacinthe me semble l'emporter sur tous les autres c'est l'actualité. On y tient les élèves au courant de tout ce qui se passe dans le monde, de sorte qu'ils ne sont pas étrangers, comme les élèves des autres maisons

d'éducation, aux grandes questions politiques et sociales qui s'agitent...."

Un dernier détail que je lis dans les journaux n'est pas dépourvu d'originalité. Les dames de Saint-Hyacinthe tenaient, ce jour, auprès du Collège, des tables de rafraîchissements au profit des pauvres.

Lord Elgin coucha au Séminaire et repartit pour Montréal le lendemain à la première heure. Il reviendra six mois plus tard, cueillir de nouvelles et ardentes acclamations. Son nom sera derechef salué avec plaisir aux examens de l'année suivante lorsque l'élève de la classe de Chimie, Luc Marchessault, recevra "le prix du Gouverneur[1]." Décidément la population de Saint-Hyacinthe devait aimer le Gouverneur.



Le Supérieur et les professeurs furent heureux d'aller en vacances après ce grand déploiement de travail. Ils y allèrent avec la satisfaction d'avoir porté au loin le nom du Collège de Saint-Hyacinthe. Tous les journaux français avaient publié à leur adresse des notes fort élogieuses. Plusieurs lettres particulières reflètent en l'accentuant le même sentiment. La vanité, si humaine, si légitime en ces circonstances put les amener à croire que le ciel appelait leur maison à une grande destinée. Entre les vertus productives de progrès que l'étude de nos anciens directeurs m'invite à souligner, je ne puis méconnaître leur esprit d'initiative. Chercher le bien en tout et vouloir le réaliser d'une volonté à la fois tenace et prudente, voilà bien ce

[1] "Le prix du Gouverneur" consistait en un nécessaire de minéralogiste valant une trentaine de louis. Le lauréat fut fort embarrassé de ce cadeau inaccoutumé. Il le remit au supérieur en échange de livres. Il reste au laboratoire quelques pièces du cadeau de Lord Elgin.

qu'ils ambitionnèrent en tout temps, principalement en ces jours de 1848.

C'est alors que se révèle chez eux la pensée de faire du Collège de Saint-Hyacinthe la plus haute institution d'enseignement du pays. Oui, il est avéré que cette pensée germa et se fit jour dans plusieurs esprits. Quelques malins y verront peut-être le premier désir de revanche contre les Jésuites. On se souvient qu'en 1842 ces derniers aspiraient à prendre la direction du Collège de Saint-Hyacinthe. Le projet, nous l'avons vu, n'aboutit pas. Aujourd'hui les rôles sont intervertis. C'est le Collège qui ambitionne de profiter des Jésuites. Déjà, en 1836, Mgr Lartigue raillait le Supérieur : "Votre proposition générale que les Biens des Jésuites devraient être appliqués aux Collèges montre que chacun ne pense qu'à ses intérêts.... et je crois bien que si vous n'aviez pas eu honte vous auriez écrit "au soutien du Collège de St-Hyacinthe" au lieu "des Collèges!"

En vertu des statuts de 1832 et de 1846, la couronne mit les Biens des Jésuites à la dispositions de la Législature "pour être employés exclusivement pour les fins de l'éducation." De ce fait, la création d'une Université mixte prônée depuis longtemps reçut une nouvelle impulsion. Mais, en 1847, le clergé catholique des diocèses de Montréal et de Québec rappelait aux "Honorables Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, représentant les communes du Canada, assemblés en Parlement Provincial.... le droit qu'a l'Eglise catholique du Bas-Canada de réclamer les biens du ci-devant ordre des Jésuites pour les employer à leur destination première...., et que toute autre appropriation de ces biens serait pour eux un sujet d'affliction profonde." L'appropriation désirable se lit dans la Requête des Evêques de janvier 1845 : "de fonder à même les revenus de ces biens un ou plusieurs établissements d'éducation supé-

rieure;.... d'y adjoindre des cours de Droit, de Médecine, etc.,..... Le peuple belge, disent-ils,.... a jugé nécessaire d'ériger une université catholique..... Huit années du succès le plus brillant sous le rapport scientifique et religieux ont couronné déjà cette noble entreprise. C'est un enseignement semblable, dans le même but et par les mêmes moyens que le clergé catholique du Canada voudrait offrir aux classes industrielles et élevées de sa communion."

Dans les desseins des évêques, l'université projetée devait, sous le même toit, organiser un cours collégial préparatoire aux études universitaires. Moins le système méthodique de bifurcation conduisant d'un côté au commerce et à l'industrie, de l'autre aux facultés universitaires proprement dites, le programme de ce cours collégial concorde étrangement avec celui que le Collège de Saint-Hyacinthe suivait alors. On dirait les deux programmes calqués l'un sur l'autre. Si, comme on le pense, la pétition des évêques fut rédigée par l'honorable A.-N. Morin avec le concours d'un légiste éminent de Paris, il est fort plausible de croire que M. Raymond, beau-frère de M. Morin, fut invité à présenter des suggestions relativement au programme du Collège destiné à compléter l'université.

Or il était connu partout que la question s'agitait de bâtir à Saint-Hyacinthe une grande maison d'éducation. Le mot d'ordre de M. Viger se répétait plus vivement de bouche en bouche : bâtir grand et beau. M. Georges-Etienne Cartier renchérissait sur son rival : bâtissez, nous vous donnerons cent-mille dollars. Personne ne doutait de la compétence parfaite du corps professoral. Le site même désignait Saint-Hyacinthe comme le lieu le plus propre à l'établissement d'une université. Une petite ville de campagne reliée de près à la métropole par un chemin de fer qui s'achevait, c'était Oxford par rapport à Londres. En

fallait-il plus pour susciter dans l'esprit des directeurs et de leurs amis les plus chimériques espoirs.

Sur ces entrefaites, un événement considérable donna un nouveau relief à la ville et au Collège de Saint-Hyacinthe et les mit l'une et l'autre en contact avec la députation du pays. M. Tétreau écrit dans ses chroniques de 1849 : "Aujourd'hui, 10 février, notre Collège a reçu une visite telle que jamais maison d'éducation dans ce pays n'en reçut de semblable. Cette visite nous a été faite par le gouverneur général des provinces britanniques de l'Amérique du nord, le Conseil Exécutif, le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative. A ces corps s'était joint le Conseil de ville de Montréal avec son maire en tête. Le nombre des visiteurs était à peu près de 150."

L'inauguration du chemin de fer *St-Laurent et Atlantique*, nommé aujourd'dui le *Grand Tronc*, avait amené cet imposant déplacement de notables. M. Morin, président de la Compagnie du chemin de fer et président de l'Assemblée Législative, M. R. Caron, président du Conseil Législatif, M. Lafontaine, chef du Cabinet, M. Bourret, maire de Montréal, conduisaient les divers groupes.

L'occasion était belle. M. Raymond ne pouvait manquer d'en profiter pour dévoiler ses ambitions. L'adresse au Gouverneur, lue par l'élève Michel Godard, n'en parle, il est vrai, que discrètement, mais elle dut paraître suffisamment explicite à l'esprit des initiés. Elle disait : "... Cette communication que Saint-Hyacinthe voit s'ouvrir avec Montréal, avec les townships de l'Est et les Etats-Unis, est de la plus haute importance pour cette Institution. Le nombre des élèves doit nécessairement s'augmenter, et la position même de cette maison qui la fera visiter par tant de voyageurs y amènera un plus large développement des études dans l'intérêt de l'honneur national.

C'est donc un avenir plein de grandeur qui s'ouvre aujourd'hui pour ce Collège. Cette destinée nouvelle s'inaugure aujourd'hui de la manière la plus solennelle par l'honorable visite qu'il reçoit. C'est un présage de sa gloire future. En attendant ces jours heureux....."

Nous possédons un souvenir matériel, très original, de cette visite. C'est un Bill, grossoyé dans les formes usitées par un habile calligraphe, fait et passé au Collège de Saint-Hyacinthe, samedi, le 10 février 1849. Il est indubitable que les honorables visiteurs étaient d'humeur folâtre et charmante. Les écoliers, dans leurs bonnes heures, ne sauraient y mettre plus de grâce juvénile. Voici ce document de l'amitié des grands : "Attendu que Son Excellence, le Très-Honorable James, Comte d'Elgin et Kincardine, etc., etc., etc., en visitant le Collège de St-Hyacinthe doit recevoir un témoignage du profond respect que mérite le représentant de son Auguste Majesté...... ;

Attendu les éminentes qualités personnelles de Son Excellence et son dévouement au pays...... ;

Attendu que Son Excellence a fait au susdit Collège le plus grand honneur en assistant aux derniers exercices littéraires...... et qu'il a droit à une nouvelle expression de la vive gratitude qui anime les directeurs et les élèves de cette Institution ;

Et vu que ces sentiments divers ne peuvent être manifestés que par une fête où les élèves exempts de tous les travaux puissent se livrer de tout cœur à l'allégresse.... ;

Qu'il soit statué par Son Excellence le Gouverneur Général, conformément à l'avis des Directeurs du Collège et au vœu manifesté par tous les élèves que lundi le douze du présent mois soit au dit Collège un jour de vacances....."

Le Bill eut tous les honneurs d'une loi d'Etat. Agréé, sans une voix discordante, par l'Assemblée Législative, il

fut tout de suite porté au Conseil législatif siégeant dans une autre salle. Puis le sergent-d'armes vint inviter la Chambre basse à se rendre dans la salle du Conseil où Son Excellence donna la sanction *ad perpetuam rei memoriam.*

Ces amitiés nouvelles, partant plus zélées, dans le monde des puissants de la terre parurent un appoint du plus heureux présage. M. Jos. LaRocque, directeur des *Mélanges religieux* résolut d'en tirer parti en vue de promouvoir la question de l'Université catholique. Il presse M. Raymond de commencer dans sa feuille une campagne contre le projet, toujours en vedette, de "l'Université mixte"; M. Raymond est tout gagné. Il jette sur le papier, pour l'instruction des évêques, une série de notes qu'ils se propose de développer en autant d'articles.

En même temps et comme sous l'empire d'une forte influence, les directeurs du Collège se rallient tous à une même idée relativement à leurs plans de construction : "Aujourd'hui, jour des Rameaux, 1er avril 1849, nous avons eu une assemblée des membres du Séminaire et nous avons décidé définitivement que nous commencerions, cet été prochain, notre nouveau Collège." (Chronique de M. Tétreau.)

Chose curieuse, inexplicable, il ne se trouve dans nos archives aucun acte officiel de cette grave détermination. Rien concernant les plans de l'édifice, rien sur le choix du plan final. Il nous est venu cependant que l'étude en fut longue et minutieusement détaillée. Conformément à l'espoir persistant que la nouvelle maison abriterait l'Université, le plan primitif se développait en une construction rectangulaire, immense, dont l'édifice actuel n'était que l'avant-corps. Celui-ci était destiné à recevoir les classes du Collège : il a suivi sa destination. L'autre partie était réservée aux facultés universitaires. Elle est restée à l'état

de projet. Il arrive aujourd'hui que, sans nous en douter, nous venons de donner un commencement d'exécution à ce gigantesque plan de nos anciens. Nous faisons des vœux pour que nos successeurs puissent le compléter dans la suite des temps !

L'histoire de ce premier plan du Collège ne serait pas terminée si je ne relatais les péripéties à la suite desquelles il périt ; elles sont amusantes et tragiques. Je dis plan, je devrais dire modèle, car dans les circonstances où il est mentionné il ne s'agit pas d'un dessin sur le papier mais d'une copie en bois, réduite au 1/50, avec les divisions intérieures parfaitement indiquées et le nom de chacune inscrit à sa place. Ce travail était bien fait et très prenant. Les visiteurs du mois de février dernier avaient souhaité le voir placé dans une salle du Parlement à Montréal. A leur avis, c'était le meilleur argument à présenter à l'appui d'une demande d'allocations. Le 19 avril, M. Desaulniers partit pour Montréal emportant la miniature du Collège : "Il partit, rapporte le chroniqueur, sur une machine d'une assez singulière confection. Cette machine suit les rails du chemin de fer. Elle est l'œuvre de certains ouvriers de ce village. Ils l'ont nommée la "Dernière espérance." Son nom ne lui a pas porté bonheur car elle a été confisquée à Longueuil." La copie du Collège n'échappa à la confiscation que pour rencontrer une fin plus lamentable. Elle périt quelques jours plus tard dans l'incendie qui consuma le Parlement, le 25 avril 1849.

Pour comble de malheur, il semble que le projet d'une université à Saint-Hyacinthe sombra avec l'édicule qui le portait. L'agitation dont ce malheureux incendie fut le signal, les haines raciales qui s'avivèrent, l'éloignement de la députation, d'autres motifs que je soupçonne bien, tout cela fit s'évanouir la grandiose pensée que nos anciens direc-

teurs avaient caressée. Il n'en sera plus question dans leurs lettres. J'en retrouve tout au plus l'écho, mais lointain et énigmatique, dans une lettre de Mgr Bourget au Supérieur, M. Raymond, le 20 mai 1851 : "A Québec l'on paraît goûter le projet d'une université. M. Desaulniers est prié de jeter les yeux sur les opérations qui eurent lieu lorsque fut créée celle de Louvain, afin de se faire une idée du travail qu'il faudra s'imposer pour présenter au Conseil un plan d'Université catholique pour toute l'Amérique Britannique. L'Irlande nous en donne l'exemple. Vous aurez donc, M. le Supérieur, à mûrir et à développer vos premières idées sur cette grande œuvre."

Deux jours après l'incendie de la Chambre, M. Desaulniers écrivait de Montréal : "..... Notre plan est donc brûlé par la faute de notre architecte qui n'a pas exécuté des ordres réitérés..... Je suis presque découragé pour la bâtisse ; mais Monseigneur me prie en grâce de commencer si l'on peut...." L'été se passa sans voir ce commencement. Toutefois les matériaux s'accumulaient. En janvier précédent, les travaux de charroyage avaient été repris. En février, "nous avons eu le bénéfice d'une corvée ; des voitures sont venues du village et des rangs de Saint-Hyacinthe, de la paroisse de Sainte-Rosalie." Mais à la fin de ce mois la fonte de la neige força d'interrompre le charroi.

Je crois bien que la menace du choléra, par-dessus tout, paralysa les débuts de la construction. Dès le mois de juin, le fléau sévissait dans les Etats-Unis. Le 12 juillet, il visita Montréal et Québec. Le 20 juillet, il frappait mortellement cinq élèves de Québec. Saint-Hyacinthe et les paroisses voisines n'en souffraient pas encore, mais en présence de l'épidémie envahissante, la sortie des élèves fut avancée au 11 juillet et les examens publics supprimés.

Durant les vacances, l'appréhension du choléra fut aggravée par une calamité d'un autre genre. "Dans la nuit du 26 au 27 août, un incendie détruisit six maisons vis-à-vis le Séminaire. Notre maison, dit la chronique, a couru de grands dangers. La situation des esprits a fait faire mille conjectures plus ou moins alarmantes sur la cause de cet incendie..... Nous faisons la patrouille toutes les nuits autour de nos bâtiments."

En cette circonstance, M. Joël Prince fit le guet, pistolet au poing. Il y mit , rapporte la tradition, toute sa *furia* habituelle. M. Levêque rappelait souvent, d'une façon narquoise, la tenue martiale et les exploits de bravoure de son pétulant confrère.

De tout temps l'incendie du 27 août a paru cacher des dessous. De tout temps on a cru que les incendiaires de Montréal avaient osé expérimenter leur torche à Saint-Hyacinthe. Leur haine contre le gouverneur visait également ses amis. Or, parmi ces derniers, il est permis d'affirmer que les citoyens de Saint-Hyacinthe et les membres du Séminaire se montraient les plus fervents. Pour accentuer leurs sympathiques approbations, cinquante-cinq notables, du village et du comté de Saint-Hyacinthe, étaient allés, en mai, présenter à Lord Elgin et à son Conseil une adresse couverte de 4,556 signatures. Cependant, aucun des membres du Séminaire n'accompagna la députation. On ne pouvait méconnaître leurs sentiments, mais la prudence leur conseillait l'abstention et le silence dans l'intérêt de leur institution.

Les chroniques de M. Tétreau me permettent de noter, en passant et brièvement, que la rentrée de 1849 se fit le 26 septembre et que M. Billaudèle, supérieur de Saint-Sulpice, prêcha la retraite. Le nom de ce bon ami des

directeurs et des élèves reviendrait souvent sous ma plume si j'entreprenais de signaler toutes ses visites à Saint-Hyacinthe. Je dirai seulement qu'il prêcha plusieurs retraites dont le souvenir se conserve encore dans la mémoire des anciens élèves. Autant il avait le don dans la chaire d'émouvoir la gent écolière par sa parole d'apôtre captivante en sa simplicité, autant, dans la salle de récréation et même dans la cour, il la charmait et la récréait par ses histoires et ses gestes amusants.

M. Xavier Marmier, littérateur français, plus tard membre de l'Académie, visita le Collège de Saint-Hyacinthe au commencement de novembre. "Ce Monsieur, écrit M. Tétreau, a des idées saines ; il a assisté à l'office religieux dans notre chapelle. Il est grand admirateur du comte de Montalembert." C'était une recommandation. M. Marmier l'a noté dans ses "Lettres sur l'Amérique." Il a consacré plusieurs pages au village de Saint-Hyacinthe : "l'un des plus beaux et des plus considérables du Bas-Canada", et à son Collège où deux cent cinquante élèves terminent non seulement leurs études classiques mais qui peuvent même y suivre un cours complet de théologie. "Le Supérieur de cet étabissement a fait un voyage à Paris et parle avec bonheur des institutions qu'il y a visitées et des hommes illustres qu'il y a connus.... Quoique j'aie eu la gloire de retrouver dans la bibliothèque de St-Hyacinthe quelques-uns de mes pauvres livres, il m'a été promptement démontré que le meilleur moyen de gagner la confiance des bons prêtres de Saint-Hyacinthe, c'était de leur parler de M. de Montalembert." Il écrira encore plus tard, en 1851 : "La colonie canadienne possède tous les moyens d'études dont s'honore notre Université. J'ai trouvé dans un simple village, à St-Hyacinthe, un Collège que le curé a doté d'une somme de 200,000 francs, qui a une riche biblio-

thèque et des professeurs aussi éclairés que nos plus dignes licenciés."

Le bon, l'obligeant M. Marmier n'oublia pas Saint-Hyacinthe, non plus que les directeurs du Collège. En 1885, trente-six ans après sa visite, celui qui écrit ces lignes était l'objet de ses égards dévoués et attentifs. Il fut toute sa vie, à Paris, le protecteur vrai des Canadiens, mais je me flatte de croire, qu'en souvenir de son passage à Saint-Hyacinthe, il eut des attentions particulières pour celui qui aimait à se dire le confrère de ceux qui l'avaient si gentiment accueilli en 1849. Il avait toujours pour moi une carte d'admission aux séances solennelles de l'Académie et aux autres fêtes littéraires ou scientifiques. C'est par sa protection que j'obtins le privilège fort enviable de travailler dans les laboratoires de physique et de chimie du Collège de France. C'était le plus souvent à son siège de conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève que l'abbé canadien allait saluer le bon vieillard, recevoir ses faveurs et causer longuement des choses d'outre-mer.

Phénomène de réminiscence presque incroyable, M. Marmier se rappelait sa promenade vers le site du futur Collège, en compagnie du Supérieur et du jeune seigneur de Saint-Hyacinthe. La majesté des grands ormes ombrageant l'emplacement choisi l'avait impressionné. La photographie de l'imposante construction et des jolis jardins, que l'art y a construits depuis, lui fut une joie sensible.

On peut dire que le commencement de l'entreprise date de la visite de M. Marmier. Deux jours après, en effet, les contours de l'édifice sont piquetés sur le terrain. C'est à l'orée de la forêt, à vingt pieds d'une ravine profonde, faisant front, que les excavations vont commencer incessamment. En dépit de la saison avancée, la température est des plus favorable. "Enfin, aujourd'hui, 30 no-

vembre, note le vieux chroniqueur, on a commencé le creusage des fondations du nouveau Collège. Le conducteur des travaux, pendant toute leur durée, sera M. Ign. Resther, habile ouvrier de Montréal. Il aura sous lui, comme maître-maçon, un nommé G. Fournier, aussi de Montréal. La messe de communauté a été dite, ce matin, pour attirer les bénédictions de Dieu sur nos travaux."

L'hiver reprit brusquement ses droits : "il neige à plein temps le 1er décembre ; le 4, la glace est prise sur la rivière ; on y a patiné." Mais les travaux se poursuivent malgré le froid et la neige. Plus de 100 louis sont payés en salaire aux pelleteurs pendant l'hiver ; le 8 mai les maçons poseront les premières pierres.

Nos entreprenants prédécesseurs, je l'ai déjà écrit, comptaient sur la Providence. Elle ne pouvait leur manquer ; c'était entendu ! Leur unique souci était de fournir à cette divine pourvoyeuse l'occasion de se manifester. Ils s'employèrent à cette fin avec une hardiesse admirable. Voici un fait qui confirme mon assertion. Je le cueille dans les chroniques de M. Tétreau : "Notre communauté a décidé ce soir (5 décembre 1849), à l'unanimité d'envoyer deux hommes à la recherche de l'or en Californie, l'Eldorado de notre siècle. Ces hommes sont M. Sébastien Langelier, respectable cultivateur de Sainte-Rosalie et Etienne Ledoux, un de nos bons serviteurs depuis quatre ans. Les conditions sont celles-ci : nous fournissons le prix du passage jusqu'à la Californie, 130 louis pour les deux ; et eux s'engagent par acte notarié à nous donner la moitié de ce qu'ils recueilleront pendant deux ans au pays de l'or. . . . Hommes des siècles à venir ne nous blâmez pas. Nous ne nous lançons pas dans cette spéculation par amour de l'or ; nous y voyons une espérance d'aide pour la construction de notre

nouveau Collège. Notre but est bon, la Providence nous favorisera." Le lendemain, l'Eldorado convoité s'est évanoui : "Pour des raisons de famille, M. Langelier est forcé de renoncer au voyage en Californie," et quatre jours après : "la résolution concernant la Californie est remise indéfiniment à cause des mauvaises nouvelles arrivées de ce pays-là." Toutefois l'entreprise est trop séduisante ; elle ne peut, en un instant, tomber ainsi à l'eau. Deux curés voisins la reprennent pour leur compte et envoient chacun deux hommes. Entraîné par l'exemple, le Séminaire est gagné à l'idée qui était la sienne, et députe un cinquième argonaute, Prudent Têtu. Mais la déconvenue de Jason et de ses compagnons se renouvelle. La toison d'or, c'est-à-dire les pépites d'or s'obstinent à demeurer introuvables. Le vieux chroniqueur écrit, le 21 août 1851 : "Le retour de plusieurs hommes qui avaient été chercher fortune à la Californie me fournit l'occasion de remarquer que l'expédition envoyée par MM. Birs et Beauregard et par nous n'a pas été heureuse. L'un des hommes est mort ; deux, dont l'un est Têtu, sont revenus. Deux sont restés, je ne sais où." De ces deux derniers, l'un était Etienne Ledoux, ancien serviteur de la maison. Il amassa une jolie fortune qui fit retour au Séminaire d'une façon admirablement simple. Vers 1880, le brave homme cultivait une belle ferme dans la paroisse de Saint-Pie, de Bagot. Il se présente un jour à notre procureur et lui dit tout bonnement : "Je possède quelques milliers de piastres, les voulez-vous? J'ai aussi un bon jeune cheval, pourrait-il vous être utile?" Que le portrait de cet estimable travailleur de la terre, appendu aux murs du parloir, redise sa munificence à toutes les générations !

Vers le même temps, 1851, et toujours, je présume, dans un même esprit de conservatisme et d'économie, les direc-

teurs eurent maille à partir avec la Compagnie du chemin de fer. Antérieurement, en 1846, afin d'encourager l'entreprise, ils avaient donné gratuitement le droit de passage sur la ferme située au-dessus du village. Cette fois, il s'agit du passage sur trois fermes dans la paroisse de Sainte-Rosalie. Les membres de la Corporation du Séminaire délibèrent et "décident unanimement que le passage sera livré gratuitement dans le cas où la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et de l'Atlantique s'engagerait à donner, à perpétuité, aux membres du Séminaire le passage gratuit de Saint-Hyacinthe à Montréal et retour. Dans le cas où la Compagnie ne pourrait prendre un pareil engagement le passage sur les fermes lui sera livré en considération de la somme de cinquante louis." La proposition était divertissante, pour dire le moins. Il arriva ce qu'il était facile de prévoir. La Compagnie opta pour le versement des cinquante louis mais ne paya pas, et elle prit possession des terrains sans en donner avis à la Corporation. Deux ans après, celle-ci protestait contre l'occupation. De son côté la Compagnie, par acte notarié, mettait la Corporation en demeure de lui délivrer les titres de possession des terrains suivant les termes de la proposition de 1849. L'affaire se termina par où elle aurait dû commencer : le Séminaire reçut les cinquante louis et signa le transit.

CHAPITRE X

LE DÉVELOPPEMENT

1850-1854

La construction du Collège neuf. — Un exploit des écoliers. — Echange de visites entre les collégiens de Québec et les collégiens de Saint-Hyacinthe. — M. Désaulniers part pour l'Europe. — Bénédiction du Collège neuf par Mgr le Nonce Bédini. — La rentrée des élèves. — Installation imparfaite de la cuisine, de l'usine à gaz, de l'appareil de chauffage.

Changements et additions apportés à l'édifice de 1853: viaduc, chauffage à l'eau chaude, canalisation, éclairage électrique, bibliothèque, chapelle extérieure. — Le Monument du centenaire.

Le Siège épiscopal de Saint-Hyacinthe. — Mgr Prince, le premier évêque. — M. Raymond, Grand-Vicaire. — Adieux au vieux Collège. — Translation solennelle du portrait de M. Girouard. — Le Séminaire cède le vieux Collège à Mgr Prince. — Mgr Bédini, sa correspondance avec le Supérieur du Séminaire. — Bref de S. S. Pie IX.

Je consacre la majeure partie de ce chapitre à l'historique de la construction du Collège neuf . Grâce aux *Chroniques* de M. Tétreau, au cahier des comptes, aux souvenirs recueillis de la bouche des anciens, je me flatte de savoir tous les incidents relatifs à ce grand œuvre. Je connais les noms de ceux qui y participèrent, soit en qualité d'ouvriers, soit en qualité de directeur ou de surveillant des travaux, de procureur ou de comptable. Je puis dire les progrès du bâtiment, jour par jour presque. Aussi bien, cette relation qui embrassera trois années, de 1850 à 1853, contremarque l'histoire du Séminaire pendant la même période. Les événements d'un ordre différent qui y prennent place sont généralement rapportés à quelques phase de la construction : "on commençait le collège alors ; ...... les murs s'élevaient alors au deuxième étage ; .... la coupole se dessinait, etc." C'est une chronologie tout à fait locale, il est vrai, mais

qui conserve pour nous un sens et une valeur caractéristiques.

Et, dès l'abord, il convient de se demander : Sur quel plan la construction fut-elle commencée? J'ai écrit plus haut que l'idée première d'une immense construction rectangulaire, suscitée par le projet d'une université, ne reçut qu'un simulacre d'exécution réduite à l'échelle 1/50 et vouée à la destruction par le feu. J'en retrouve tout au plus comme la filiation dans ce que je nommerai le 2e plan. De celui-ci je possède une ébauche dessinée dans les grandes lignes. C'est encore, certes, d'une belle venue. Les parties principales, c'est-à-dire l'avant corps et les ailes parallèles que nous avons retenues, sont fermées par un quatrième corps aussi vaste que le corps principal et formant sa contrepartie. En dehors du carré ainsi tracé et dans le prolongement de son axe, figure, en arrière, la salle des promotions. Un devis accompagne ce croquis. Il porte le titre suggestif : "Estimation générale des ouvrages à faire pour la construction du Collège national de St-Hyacinthe." A défaut de l'Université qui leur échappait, il paraît bien que nos anciens directeurs conservaient l'espoir de faire agréer leur institution comme la réalisation du collège universitaire que le Mémoire des Evêques demandait en 1845.

Ce deuxième plan fut sérieusement étudié. Des retouches et des additions marquées au crayon, des déchirures et surtout des maculatures nombreuses révèlent indéniablement le fait qu'il passa plus d'une fois sous des mains moites de labeur et d'anxiété. Je me plais à me représenter nos prédécesseurs penchés sur ce dessin où s'étalent leurs grandes ambitions, supputant fiévreusement, d'une part, leur chance de réussite à la lumière des promesses gouvernementales, pesant, d'autre part, leur mince avoir et concluant tristement : "ceci tuera cela." Et c'est ce qui arriva.

Le troisième et dernier plan est plus modeste. Il supprime le quatrième corps de bâtisse ainsi que la salle des promotions : et il attache aux extrémités des ailes, en saillie extérieure, perpendiculaire à leur direction, deux annexes sous forme de pavillons. Une passerelle temporaire reliera les deux ailes, en attendant la construction de couloirs permanents. La place de la chapelle est fixée au lieu même où nous l'avons édifiée depuis. Les couloirs projetés en feront le vestibule. Voilà le plan qui conquit les suffrages. S'il n'a pas l'ampleur de ses devanciers, il n'est pas moins beau. Larges corridors, hauts plafonds, vastes salles pleines de lumière et d'air, communications faciles et multiples ; avec tout cela, notre Collège répond aux diverses exigences d'une maison d'éducation. Il y a près de soixante ans qu'il abrite professeurs et élèves. Les uns et les autres seraient fort en peine de signaler un défaut notable dans son aménagement. Si "l'esprit est l'ouvrier de sa demeure," la probité nous fait un devoir de proclamer le grand esprit de nos prédécesseurs. L'édifice n'eut qu'un défaut auquel nous venons de remédier : il était devenu trop exigu. On ne prévoit pas tout, même le succès.

Par son aspect extérieur, — on nous le dit souvent, ce qui me permet de le répéter, — le Séminaire de Saint-Hyacinthe reste un des plus imposants monuments du pays. Il est d'ordre dorique romain, et bâti de calcaire gris, bouchardé. A l'origine, il se présentait sous la forme d'un p grec, Π, les lignes extérieures mesurant 200 pieds chacune. La façade de la chapelle réunit aujourd'hui les deux pieds de la lettre grecque.

Pierre-Louis Morin dessina le deuxième et le troisième plan. Cet architecte était français. Il vint en Canada en 1836. De 1843 jusqu'à sa mort arrivée en 1886, il remplit l'office d'arpenteur-géomètre pour le Bas-Canada.

Il fut un homme distingué, grand ami de M. Etienne Parent. Je crois que ce fut avec la recommendation de M. Parent, qui avait ici son fils Henri, entré en 1848, que M. Morin s'offrit de présider à la construction de la maison nouvelle.

Le plan qu'il traça n'est pas tout à fait original. Il reproduit les grandes lignes du Séminaire de Bourges. J'ai sous les yeux la photographie de cette maison. La parenté est indéniable et celle-ci eut été encore plus rapprochée si l'on eut percé les 85 fenêtres cintrées que le plan Morin. comportait. Qui a eu l'inspiration de faire cette copie? Est-ce l'architecte? Est-ce M. Raymond? L'un et l'autre avaient pu voir le Séminaire de Bourges. Une chose certaine, c'est que le fronton triangulaire qui surmonte le portique de notre maison, sa haute coupole, ses pavillons appartiennent en propre à l'architecte Morin. Par ces heureuses additions, le Séminaire de Saint-Hyacinthe l'emporte évidemment en élégance sur le Séminaire de Bourges. Les divisions intérieures et la destination des pièces sont l'œuvre de nos anciens directeurs, de M. Desaulniers en particulier.

Malgré le froid, les terrassiers poursuivirent leur travail durant l'hiver de 1849-50. Leur ardeur fut telle qu'ils dépassèrent la mesure. En effet, les fondations reposent à huit pieds sous le sol. On s'est de tout temps demandé à quelle fin les excavations avaient été descendues à ce bas niveau. Certes, on imagine facilement ce que l'aspect général de notre maison gagnerait si ces huit pieds de mur sortaient un jour du sol où ils sont enfouis. Mais ce qui est plus grave, c'est que la résistance du sol réside dans les couches superficielles. Loin d'accroître la stabilité de l'édifice en creusant à huit pieds, on la compromit au point que, en dépit de leurs assises de sept pieds de largeur, les

murs de l'extrémité nord se sont enfoncés notablement. Les profanes, je veux dire les directeurs, se rendirent bien compte du danger de ces fouilles profondes ; ils se récrièrent, mais ainsi qu'il arrive souvent en pareille occurrence, l'obstination du chef des travaux l'emporta : "Je ne réponds plus de rien, disait M. Resther, si vous arrêtez le creusage à trois ou quatre pieds," et comme le brave homme jouissait d'une réputation méritée de constructeur habile, on lui donna carte blanche.

Les maçons posèrent le premier rang de pierres le 8 mai 1850, dans l'avant-corps. "Avant de commencer les travaux, les ouvriers assistèrent, le matin, à 5¾ heures, à une messe basse dite dans notre chapelle par M. Desaulniers. Les écoliers aussi assistèrent à cette messe ; il y eut chant accompagné d'instruments de musique." (Chroniques.) La pierre extraite d'une carrière ouverte sur la ferme du Séminaire, au pied du coteau de Saint-Dominique servit au remplissage de la maçonnerie et à la confection des murs intérieurs. La pierre de taille bouchardée, destinée aux murs extérieurs et aux parements divers, fut tirée de la carrière L'Heureux, voisine de la première, mais sur le coteau.

Fervet opus, continue la chronique : "plus de trente hommes extraient la pierre des carrières, et vingt la traitent ici, sur le chantier de construction." Le chantier occupait tout l'espace compris entre le chemin public et la ravine dont il a été question. Celle-ci, dès le début des travaux, fut remplie par des fascines et des débris de tout genre, sur une longueur de 200 pieds correspondant au front du bâtiment. Partout, sur cette surface de quelques arpents carrés, la pierre s'entassait à hauteur d'homme. Les petits élèves, qui visitaient souvent ce champ d'activité, y voyaient l'entassement de Pélion sur Ossa. A tous, excepté,

bien entendu, aux experts, il semblait qu'il y eut là assez de pierre pour édifier deux collèges. L'étonnement fut grand, et ce fut un véritable problème à résoudre, lorsque l'on vit tous ces matériaux enfouis dans les fondations et que celles-ci, dans l'ensemble montaient à peine à quelques pieds au-dessus du niveau du sol.

La brique fut cuite sur place. Des briquetiers irlandais, sous la conduite d'un nommé Jenkisson, avaient allumé un fourneau sur le bord de la rivière en face du collège. Il reste encore en cet endroit assez de scories et de détritus pour commémorer cette industrie d'un jour.

En juillet, l'avancement des travaux fit penser à la bénédiction de la pierre angualire. La cérémonie, comme il convenait, devait être fort solennelle. Lord Elgin avait promis d'être présent ; il fut prié d'être fidèle à sa promesse. M. Raymond lui écrivit que sa présence, rappelant "l'honneur si grand qu'il a déjà daigné faire au Séminaire de St-Hyacinthe rendra son nom à jamais cher à notre maison et nous fera associer une reconnaissance spéciale à celle que, comme Canadiens, nous partageons avec nos compatriotes à l'égard du Représentant de Sa Majesté qui se montre si dévoué à tous les intérêts de notre pays." Dans l'attente d'une réponse favorable, la bénédiction, d'abord fixée au 24 juillet, fut différée au 1er août. Malgré sa bonne volonté, le Gouverneur ne put venir ; il fit exprimer ses regrets.

La pierre angulaire fut bénite le jeudi, 1er août 1850. Mgr Bourget officia, assisté de M. le Grand-Vicaire Demers et de M. Proulx, curé de Québec, ancien directeur de la maison. Quatre mille personnes, écrit le correspondant F.-X. V. (F.-X. Valade) de *La Minerve*, furent présentes. De grands préparatifs avaient été faits dans le voisinage

des travaux, sur la *terrace Cadoret*, mais une pluie battante força célébrants et assistants, emportant la pierre angulaire, à chercher refuge dans l'église de la paroisse. M. Charles LaRocque, curé de Saint-Jean, un des premiers élèves de l'institution prononça le sermon de circonstance "hautement goûté par l'auditoire distingué qui était réuni pour l'entendre." Il fut facilement éloquent et persuasif, disent les *Mélanges Religieux*. "Les bassins remplis de pièces d'or et d'argent et les billets de banque qui ornaient la pierre bénite disaient assez que les amis de l'éducation ne faisaient pas encore, cette fois, défaut à leur zèle persévérant à propager l'œuvre de l'instruction." La collecte rapporta 125 louis ; une personne donna 25 louis.

La distribution des prix, dans la grande salle du Collège suivit immédiatement la bénédiction. De la manière la plus heureuse et d'une voix tremblante d'une émotion communicative, le Supérieur exprima ses remercîments aux vivants et aux morts : au fondateur, à M. Cadoret, au Gouvernement, au clergé, etc.Quant à vous "élèves déjà si chers, nous vous chérissons d'une affection plus vive encore. En vous pressant sur nos cœurs, nous donnons un témoignage d'amour à Dieu dont vous êtes la prédilection, et à la patrie dont vous êtes la plus précieuse espérance. Vous aimer, vous dévouer toutes nos forces, toute notre vie, c'est la promesse solennelle que nous faisons devant cette assemblée ; c'est la reconnaissance que nous offrons pour tout ce que nous avons reçu en ce jour ; ce sera donc plus fortement un devoir et ce sera, plus vivement encore, un bonheur." Un mot de félicitation délicate au prédicateur,

quelques paroles flatteuses à l'adresse du juge Mondelet[1] qui avait parlé terminèrent la séance. M. Raymond dit au premier : "puisqu'il a bien voulu faire honneur à cette maison du mérite des hommes distingués qui ont passé ici leur jeunesse, qu'il me permette de lui répliquer.... qu'un des plus beaux reflets de cette illustration est celui qu'il jette lui-même sur cet établissement qui l'a eu pour élève" ; au deuxième, que : "son zèle ardent pour l'éducation l'a fait parler trop avantageusement des efforts que nous avons faits pour la cause si chère à tous les cœurs."

Il paraît y avoir eu dans le discours du juge Mondelet, sur un point que je ne puis préciser, une expression d'opinion prêtant à la critique. Je lis, à ce sujet, dans *La Minerve* du 12 août 1850, le communiqué suivant où se trahissent les euphémismes habituels de M. Raymond : "Nous sommes autorisés à dire que la correspondance de notre dernier numéro sur la distribution des prix du Collège de Saint-Hyacinthe renferme certaines inexactitudes, et qu'en rapportant les idées émises par l'honorable juge Mondelet et par M. le Supérieur du Collège, elle ne les reproduit ni dans leur ordre, ni dans leur expression, et, en quelque chose, attribue à l'un de ces Messieurs ce qui a été dit par l'autre...... Comme dans certaines positions, toutes les paroles doivent être mesurées et qu'une critique plus ou moins juste pourrait atteindre certaines expressions, et que même elle l'a déjà fait, on a cru devoir donner la présente rectification."

---

[1] C'est la première fois que l'on voit le juge Mondelet parmi les amis du Séminaire. Son nom toutefois n'était pas inconnu à nos anciens directeurs. Il avait été l'avocat heureux de M. Girouard dans une contestation judiciaire concernant un cours d'eau. La cause ne manquait pas d'importance puisque les déboursés des perdants se montèrent à 80 louis.

La pierre angulaire ne fut mise en place que le 16 septembre. Reposant sur le cordon du rez-de-chaussée, "elle forme le coin sud-ouest du premier étage et cache, renfermées dans un flacon de verre, les gazettes contenant les comptes-rendus de la fête du 1er août, et des bandes de parchemin sur lesquelles sont inscrits les noms des professeurs et des élèves de l'année scolaire 1850-1851."

Le mois de novembre, dès les premiers jours, vit la clôture de la saison des travaux. Les murs s'élévaient alors à la hauteur des alléges des fenêtres du premier étage.

"Quand le bâtiment va, tout va", dit-on. Seule, la caisse du procureur n'allait plus. Il fallut négocier des emprunts. A cette fin on frappa à toutes les portes. L'archevêché de Québec prêta £1,000, l'évêque de Montréal, £ 700 ; l'Hôtel-Dieu de Montréal £ 5,000 ; un M. Larouche, de Québec, £ 3,000 ; M. P. Jodoin, de Montréal, £ 1,600 ; les fabriques des paroisses, quelques anciens élèves, prêtres et laïques, apportèrent leurs économies. Près de £ 17,000 d'emprunt affluèrent pendant la période de construction de 1850 à 1853. Une bonne partie ne figura que pour payer des emprunts antérieurs ; le reste, dont je dirai plus tard le montant, garanti par des hypothèques consenties sur les fermes du Séminaire, s'obstina longtemps à grever le budget du procureur. En même temps, des invitations pressantes à contribuer sont adressées "aux généreux souscripteurs", au gouvernement, au chef du ministère, M. Lafontaine, etc.

L'intention bien arrêtée chez tous les intéressés était de compléter la maçonnerie au cours de l'été de 1851. Trente tailleurs sont à l'œuvre pendant l'hiver ; au printemps toute la pierre sera rendue sur le terrain. Une neige persistante avait facilité les charrois, mais le 22 mars le passage sur la rivière n'était plus assuré pour les grosses charges. C'est

alors que la gent écolière accomplit un exploit dont le souvenir s'est perpétué comme celui d'un événement considérable. Deux blocs, pesant bien 5 à 6 tonnes l'un, destinés aux angles de la base du fronton triangulaire de la façade, avaient été traînés sur la rive opposée de la rivière. Impossible de les traverser ; la glaces n'était plus assez solide pour permettre d'y aventurer les chevaux. Mais les écoliers étaient là ; ils allaient presque tous les jours visiter les travaux, et il s'en trouva un pour crier comme jadis : "aux cables" ! En un clin d'œil tous les cables du chantier sont aboutés. Une équipe de braves traverse la rivière et va fixer au chargement un bout de la longue amarre pendant que le reste de la communauté, rangée sur la terre ferme en deux longues lignes parallèles, s'attache à l'autre bout. Au signal donné, deux cents paires de bras de toute taille se tendent ; le lourd fardeau démarre, glisse comme en volant sur la glace fléchissante, et il est bientôt rendu à destination. La manœuvre se répète avec le même succès sur la deuxième charge. Je regrette que l'histoire n'ait pas enregistré le nom de ce Fontana canadien. Quarante ans plus tard, sous le coup d'une inspiration semblable, mais plus pressante, les écoliers s'attèleront à la pompe à incendie de la même façon et avec la même pétulance.

Une autre circonstance inoubliable réunira de nouveau les écoliers sur le chantier de construction. Cette fois, il n'y aura pas seulement la communauté de Saint-Hyacinthe. Le mercredi, 4 juin 1851, trente prêtres ou ecclésiastiques et 175 élèves de l'antique Séminaire de Québec, venaient y célébrer les vieilles amitiés des directeurs et témoigner des sympathies juvéniles depuis longtemps pressenties, mais que la distance avait empêché de s'exprimer ostensiblement plus tôt. Oh ! ce fut un beau jour ! Je ne dirai pas tous les détails de cette rencontre. Le petit journal

des écoliers de Québec, *L'Abeille*, en a publié deux longues relations. La première, signée "Un élève du Collège de St-Hyacinthe", suit les visiteurs depuis l'instant où la vigie postée au sommet de la tour-observatoire signale la venue de la locomotive qui les amène, jusqu'à la séparation à Montréal. L'autre, issue de la rédaction du petit journal, décrit tous les incidents du voyage à compter du départ de Québec, à la pointe du jour, jusqu'à la rentrée au gîte. A la vérité, la visite fut courte, trop courte assurément. Au lieu d'arriver à six heures du matin, comme il avait été réglé, M. Aubry, directeur du Séminaire de Québec, à la tête de ses collégiens, ne fit son apparition qu'à neuf heures. A deux heures, la joyeuse caravane reprenait la route de Longueuil par où elle était venue.

Les plus heureux moments se passèrent sur le chantier, autour des murs naissants, et dans les "bocages enchanteurs où les muses oublieront les bois sacrés du Pinde et de l'Hélicon." "Quelle magnifique pensée, écrit l'"Elève de St-Hyacinthe", exprimait la réunion de ces deux jeunes essaims d'abeilles autour de la base de la ruche d'où doit s'exhaler, suave comme le miel, les fruits si précieux de l'éducation chrétienne ! C'était le premier concours solennel qui se réunissait autour de ces murs. Ce furent donc les dignes professeurs et ecclésiastiques du Séminaire de Québec qui, avec leurs élèves, inaugurèrent le nouveau collège de St-Hyacinthe. Le souvenir de cette heureuse circonstance vivra aussi longtemps que le Collège."

Le défilé vers le nouveau collège, un élève de Saint-Hyacinthe accompagnant un élève de Québec, descendit la rue Sainte-Anne jusqu'au bout du marché, contourna celui-ci et remonta par la rue Saint-Denis. Le retour se fit directement à la station du chemin de fer où "la locomotive par ses cris répétés semblait trépigner d'impatience. Enfin on

laisse agir la vapeur et la machine, prenant son essor, entraîne loin de Saint-Hyacinthe les aimables visiteurs qui venaient de l'honorer d'une manière si extraordinaire.''

La séparation ne fut pas aussi brusque que cette citation le marque. Cinquante élèves de Saint-Hyacinthe, c'est-à-dire les musiciens et les philosophes, accompagnèrent leurs bienveillants amis jusqu'à Longueuil, et même jusqu'à Montréal. Lorsque vint l'heure de la séparation finale ''un saisissement inexprimable s'empara de nos cœurs ; nous eûmes besoin de nous rappeler l'espérance du revoir pour retenir nos larmes.''

Deux souvenirs matériels de cette mémorable visite sont restés à Saint-Hyacinthe. L'un se présente sous l'aspect de trois volumes ornés d'une couverture remarquablement riche et artistique, et renfermant les trois premières années de *L'Abeille*. Chaque volume porte en épigraphe : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum. IV junii. A. D.* 1851. L'autre souvenir n'est pas moins plaisant à la mémoire, mais il est à souhaiter qu'il ne voie jamais le jour[1]. La pierre formant le coin sud-ouest, pla-

---

[1] Je n'attendrai pas la destruction de notre maison pour faire connaître les noms des aimables visiteurs de 1851. Une carte imprimée dont je possède une copie me permet de satisfaire la légitime curiosité du lecteur. Voici ces noms :

A. Marmet,	L. Hallé,	C. Morriset,	O. Stuart,
H. Larue,	T. Chabot,	J. Martel,	A. Chouinard,
O. Hardy,	H. Desruisseaux,	M. Fournier,	A. Olivier,
J. Delisle,	G. Boisseau,	E. Taché,	M. Robitaille,
J. Colfer,	C. Morin,	H. Murray,	C. Lindsay,
E. Anger,	G. Lindsay,	R. Pelletier,	T. Têtu,
D. Dubé,	A. Fraser,	E. Rioux,	F. Paradis,
A. Lindsay,	A. Thibaudeau,	P. Blouin,	N. Hamel,
J. Martel,	M. Francœur,	P. Girard,	J. Fortier,
F. Dumontier,	F.-X. Bélanger,	E. Lindsay,	L. Launière,
P. Hamel,	D. Déziel,	L. Catellier,	A. Pelletier,
N. Lavoie,	E. Dallaire,	O. Perron,	D. Vézina,

cée immédiatement au-dessus du cordon en platebande qui sépare le premier étage du deuxième, recèle dans une cavité, pour les porter à une postérité lointaine, le récit du mémorable événement du 4 juin et les noms des élèves présents. "Cette union de vos noms avec les nôtres, proclamait le jour même de la visite l'élève porte-parole de Saint-Hyacinthe, sera le symbole de l'union qui joindra pour des siècles nos deux institutions dans des efforts communs, soutenus d'une émulation amicale, pour acquérir cette science qui aide à servir ces deux chers objets de l'affection de tous les cœurs canadiens : la religion, la patrie."

J. Bérubé,
J. Catellier,
Ch. Lafontaine,
F. Catellier,
O. Grenier,
E. Michaud,
C. Fiset,
H. Verret,
A. Martel,
G. Verret,
A. Légaré,
C. Légaré,
E. Fraser,
E. Guilmet,
D. Gonthier,
Z. Leblanc,
J. Rioux,
F. Laliberté,
L. Beaudet,
J. Blouin,
J. Villeneuve,
P. Roussel,
A. Duchesnay,
A. Têtu,
B. Parant,
N. Francœur,
P. Thivierge,
F.-X. Blouin,
H. Howison,
L. Rochon,
O. Byron,
A. Blouin,
J.-B. Marcoux,
H. Garneau,
J. Fournier,
H. Marchand,
B. Pâquet,
J. Dumas,
J. Hoffman,
R. Alleyn,
F. Hamel,
C. Lachance,
L. Lemay,
E. Taschereau,
J. Perrault,
T. Chandonnet,
H. Lecours,
J. Frenette,
J. Chabot,
P. Audet,
C. Fecteau,
J. Bureau,
J. Delâge,
J. Demers,
Z. Duhamel,
Z. Tessier,
A. Fournier,
N. Larochelle,
A. Taschereau,
M. Fortier,
J. Fortier,
J. Gariépy,
A. Trudelle,
J. Murray,
H. Catellier,
M. Letellier,
W. McManus,
D. Dumas,
G. Allsopp,
C. Bédard,
F. Aubé,
C. Bélanger,
M. Roy,
M. Benoît,
R. Clark,
J. Dubois,
C. Ferland,
T. Parant,
J. Gagnon,
E. Renault,
C. Bourdages,
J. Trudeau,
L. Taché,
M. Thibault,
M. Letarte,
E. Taché,
E. Rouleau,
A. Grenier,
E. Dagneault,
F. Dancause,
C. Bochet,
J.-B. Blanchet,
Th. Blouin,
J. Sexton,
B. Roddan,
G. Corneau,
H. Masson,
P. Laterrière,
L. Lemieux,
G. Taschereau,
L. Marcoux,
U. Thibaudeau,
R. Thibaudeau,
L. Filiau,
C. Galarneau,
L. Labrecque,
T. Breen,
J. Taschereau,
E. McKerzie,
L. Lacroix,
A. Venner,
G. Brunelle,
O. Gariépy,
L. Pâquet,
T. Beaulien,
P. Binet,
O. Morin,
T. Larue,
E. Proulx,
G. Laplante,
J.-B. Fréchette,
C. Dion,
N. Dion,
Q. de St-Georges,
D. Ross,
T. Rinfret,

Il convenait que les collégiens de Saint-Hyacinthe rendissent la politesse à leurs confrères de Québec. C'était sur un "au revoir" qu'ils s'étaient séparés. Dès ce jour, le projet d'un voyage à Québec fut résolu dans l'esprit des directeurs et des élèves. Ce jour arriva l'année suivante, le lundi, 7 juin 1852. A trois heures du matin, la communauté de Saint-Hyacinthe se mettait en route *via* Longueuil et le fleuve Saint-Laurent. M. Desaulniers dirigeait l'expédition. Un plébiscite régulier chez la gent écolière l'avait appelé à cet office de confiance et de grande responsabilité. Le Supérieur, M. Raymond, était parti le jour précédent ; le directeur des élèves, M. P. Lévêque, se voyait retenu, malade, à l'hôpital ; M. Tétreau restait "pour garder notre vieux mais bien cher collège." Au bateau *Sainte-Hélène*, "solide et bien proportionné" fut déféré l'honneur de transporter "le trésor des espérances de la religion et de la patrie."

A l'entrée du Lac Saint-Pierre, la joyeuse troupe saluait par la musique et par des hourras retentissants le bouquet de pins marquant au loin à l'horizon le site du Collège de Nicolet.

A onze heures, on mettait pied à terre à Trois-Rivières et on y entendait la messe. Une promenade dans la ville, musique en tête, une sérénade au Grand-Vicaire Cooke, premier professeur de latin dans le Collège de Saint-Hyacinthe, quelques mots de M. Desaulniers, une réponse flatteuse du Grand-Vicaire, et le programme de la première étape se trouva rempli.

Une vive fusillade salua le passage du bateau à Cap-Santé. C'était le curé, M. Morin, frère de l'honorable A.-N. Morin, à la tête d'un groupe de paroissiens, qui manifestait ses bons sentiments à l'adresse de la maison de Saint-Hyacinthe et de son Supérieur.

Le télégraphe (?) avait à peine signalé l'escale à Trois-Rivières que la communauté de Québec se mettait en frais de réception. Les visiteurs sont attendus vers cinq heures. Quatre élèves placés en sentinelles sur le mur du jardin sont chargés d'annoncer l'arrivée du bateau, pendant qu'une députation de deux écoliers par classe se tient prête à descendre sur le quai.

A l'heure dite, la cloche fait connaître que le bateau entre au port. Aussitôt les élèves s'avancent, jusque sur le parvis de la basilique, à la rencontre des arrivants. Plusieurs citoyens, anciens élèves de l'une ou de l'autre maison, se joignent aux manifestants et c'est en présence d'une foule considérable, aux accords de la musique et du chant que les deux communautés se saluent.

Le lendemain matin, le soleil restait enveloppé de gros nuages sombres. "Ce jour qui devait être si beau s'annonçait triste. Mais pendant la messe, l'astre de lumière céda aux sollicitations et, tout le jour, se montra joyeux comme la jeunesse qu'il éclairait." L'échange des compliments officiels et des salutations amicales se fit au dîner, à Maizerets : "En avant, chers amis, dit l'élève de Saint-Hyacinthe, Adolphe Jacques, en avant dans la voie des lettres et de la vertu. Montez encore dans ces sentiers escarpés d'une haute éducation, où vous êtes déjà si élevés et tendez-nous la main. Avec cette aide si douce et si puissante, peut-être pourrons-nous gravir après vous jusque sur le sommet de cette montagne de la science d'où l'on doit jouir d'aspects si grandioses et si sublimes."

La journée fut bien employée : excursion autour de l'Ile d'Orléans, halte au Sault-Montmorency, visite de la citadelle. Malgré la vaillance des cœurs et l'enthousiasme des esprits, plus d'un, parmi les grands élèves comme parmi

les petits, demandaient grâce aux premières heures de la soirée. On dormit "les poings sur les yeux."

Le réveil fut doublement navrant. Une pluie torrentielle ajouta aux tristesse du départ. Pour comble d'infortune, le bateau était à peine en marche, à huit heures, qu'il fut assaillit par un vent d'ouragan. Tout le jour il lutta contre la tempête et ce ne fut qu'à onze heures de la nuit qu'il entra dans le port de Trois-Rivières.

Oh ! disent les vieux, cette tempête ! Rarement on en vit une pareille. Pour plusieurs "rats de ville" qu'étaient les petits élèves, jamais l'océan, dans sa fureur, ne souleva des vagues plus monstrueuses. Une chose certaine, c'est que M. Desaulniers eut peur. Il l'avouait ingénument deux mois après en relatant les incidents de la traversée océanique qu'il venait de faire : "Nous avons essuyé une grosse tempête. Vous allez bien rire, mais *je n'ai pas eu peur.*"

La tempête s'apaisa à l'aurore. Le bateau reprit sa route et jeudi, jour de la Fête-Dieu, à midi, vingt-huit heures après le départ de Québec, les écoliers réintégraient leur domicile. M. Desaulniers avait jeûné jusqu'à cette heure avancée afin de pouvoir dire, à l'arrivée, une messe d'actions de grâce.

La promenade à Québec restera l'épisode le plus émouvant de l'histoire des écoliers de notre maison. Avec son accompagnement de tempête, de mal de mer, d'épaves rencontrées, de naufrage en perspective ; avec cette vue en arrière d'une communauté implorant le ciel d'une voix mouillée de larmes et entrecoupée de hoquets, elle a fait le sujet de maints récits terrifiants que les générations d'élèves se rediront longtemps encore en les accentuant toujours. La relation vraie, authentique, ignore ces horreurs ; elle ne fait place qu'aux souvenirs heureux : "Cette

pompe solennelle au milieu de laquelle s'est faite notre entrée,..... cette décoration splendide de vos cours et de vos salles, cette illumination féérique de votre pieuse chapelle, cette promenade délicieuse à Maizerets, cette courtoisie de la dénomination de l'Ile de Saint-Hyacinthe, et du monument que vous y voulez élever, ce voyage au majestueux Sault-Montmorency, ces concerts,...., ces discours...., quelle suite d'enchantements pour nos cœurs."

Un épilogue douloureux clot l'histoire de ces beaux jours de 1851 et de 1852. M. Tétreau le note en ces termes dans sa chronique du 25 mars 1854: "J'acquitte aujourd'hui le pénible devoir d'enregistrer la mort de notre jeune et brillant professeur de Belles-Lettres, M. Adolphe Jacques...... Il a dû rencontrer au ciel un ami heureusement connu et acquis lors de la mémorable visite des élèves du Séminaire de Québec. Je veux parler de M. Alphonse Marmet envoyé à Paris pour se préparer à l'enseignement dans l'Université Laval. Ce Monsieur a trouvé la mort au lieu de la science dans la grande capitale. Il est décédé le premier du présent mois...... Il y aurait ici bien des rapprochements, bien des réflexions à faire." Ces deux regrettés disparus avaient été les porte-parole de leurs condisciples, et les récits des voyages sont dus à leur plume. Un élève de Saint-Hyacinthe écrivit dans *L'Abeille:* "Les précieux souvenirs de "51" et "52" sont trop vivaces pour que nous ne ressentions vivement votre perte....... Je ne savais pas que l'union de nos communautés exigeât que la mort ne pût frapper votre maison dans le héros du beau jour qui la cimentait sans nous appeler à pleurer et à demander vos larmes sur la perte de celui qui se faisait l'interprète de notre joie et de notre bonheur."

M. Marmet était français, né à Saint-Germain-en-Laye. "La terre qui l'avait vu naître l'a vu mourir."

*
* *

Je reprends l'historique de la construction du Collège neuf.

Novembre, 1851, ne vit pas l'achèvement des murs. Ce ne fut que le 1er juillet 1852 que l'on monta les premières fermes du toit.

On tira le bois de trois sources. M. Jos. LaRocque, en 1846, écrivait que le Séminaire avait acheté une petite forêt de bois de pin, dont le site demeure incertain, mais qui fut probablement exploitée. Une autre partie fut achetée à Roxton-Falls, d'un Monsieur C. Drolet, et à Sainte-Rosalie de M. Durocher, père de notre regretté bienfaiteur, M. J.-B. Durocher. Celui-ci se plaisait à dire qu'il avait lui-même scié et voituré les madriers du plancher de la salle de récréation. Les grosses pièces de la charpente, les solives, les sablières, tout bois de pin de premier choix, vinrent s'offrir d'elles-mêmes, pour ainsi dire. Il a déjà été dit que le printemps de 1851 fut hâtif. Après la fonte précipitée des neiges, les rivières reprirent aussitôt l'étiage de l'été et ne permirent pas le flottage. Un acheteur de Québec, M. Corbin, dont un petit affluent de l'Yamaska porte le nom, vit tout le bois qu'il avait fait couper sur la paroisse de Saint-Damase, s'arrêter dans les rapides, à quelques mille pieds du chantier. C'était une bonne aubaine pour les constructeurs. Le bois fut acquis à des conditions exceptionnellement favorables. On en fut prodigue surtout dans l'ossature du toit. "On pourrait, disent les experts, y faire passer un train de chemin de fer."

Il peut paraître puéril de noter que le sable vint de la ferme de M. Legros dit Saint-Pierre, sise du côté sud de la rivière, plus haut que la ville. Ce qui n'est pas moins puéril c'est l'étonnement de M. Tétreau en présence d'un *lusus naturæ:* "En tirant le sable d'une profondeur de 5 à 6 pieds, les hommes ont trouvé un pin jaune bien conservé mais amolli au point d'être tranché comme du savon. Ils ont trouvé aussi une couche de feuilles, des coquilles, etc., etc. On est porté à croire que cet endroit fut autrefois le lit d'une branche de notre rivière. Le sable qu'on y exploite porte à la même conjecture, car il est du véritable sable de grève."

Le 30 juillet 1852, M. Tétreau confie cette réflexion à son cahier: "L'on m'a dépouillé de ma chère classe de Rhétorique, que j'ai professée 11 ans, pour m'associer à la procure. Mes nouvelles occupations ne sont pas poétiques." Quelques jours plus tard, le 16 août, et c'est ce qui avait occasionné ce changement, M. Desaulniers partait pour l'Europe en qualité de Mentor du jeune Rodrigue Masson qui venait de terminer sa Rhétorique. Dès l'année 1850, M. Desaulniers avait été chargé officiellement de veiller à l'exécution des plans de la construction. Il était aussi le pourvoyeur de fonds. Son absence mettait M. Tétreau, si peu fait pour cette besogne, aux prises avec des embarras de toute nature. Les embarras financiers n'étaient pas les moindres. Le procureur, M. Marchessault, se désintéressait de l'œuvre; il préparait, pour l'année suivante, son entrée à la procure de l'évêché.

M. Tétreau entreprit résolument la tâche; même, il ne manqua pas d'une flamme d'enthousiasme: "Depuis quelques jours notre nouveau Collège prend un nouvel aspect. La toiture, la confection de quelques cheminées élégantes le relèvent beaucoup. C'est une magnifique bâtisse par

la grandeur et la justesse de ses proportions.'' Tout lui vint à souhait. A l'heure où il écrivait : ''l'argent manquera sous peu'', le gouvernement faisait cesser ses perplexités en allouant généreusement £ 1300 au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Cet heureux appoint lui permit de signer aussitôt, janvier 1853, les contrats de parachèvement de l'intérieur. M. Resther, les frères Langis, M. Lamarche[1] se partagèrent les divers travaux. L'exécution se poursuivit avec la plus grande diligence et sans aucun mécompte.

Enfin le jour de l'inauguration arriva.

Monseigneur Cajetan Bédini, archevêque de Thèbes et Nonce apostolique au Brésil était depuis quelque temps en visite au Canada. Son Excellence était toute désignée par sa haute situation pour présider la cérémonie. Celle-ci s'ouvrit le jeudi, 8 septembre 1853, par une messe solennelle à la pro-cathédrale où le Nonce fit l'ordination d'un prêtre, M. Michel Godard, et de deux sous-diacres, MM. Jacques Michon et Julien Leblanc. A l'issue de la messe la procession se mit en marche vers le nouveau Collège. Quatre évêques, les Seigneurs Bourget, Cooke, Prince et Jos. La-

---

[1] M. Lamarche mérite plus et mieux qu'une simple mention. Pendant trente ans il resta attaché à la maison en qualité d'ouvrier à tout faire. Le 16 février 1876, il se brûlait horriblement la figure et les mains en travaillant avec Dwane à l'ancienne usine à gaz. Il mourut en mars 1880.

Quatre figures de bons serviteurs se dessinent en traits indélébiles dans la mémoire des collégiens de 1850 à 1890 : Le Muet, *Bobus* (Charles Beaudet dit Du Cap), agent commissionnaire, dont l'intelligence, souvent maligne, suppléait ingénieusement à l'absence de la langue et de l'oreille. Il légua en mourant, le 25 mai 1855, une belle ferme au Séminaire ; — Lamarche, l'ouvrier ; le spirituel père Blanchard, portier ; Pelo (Olivier Beaudry), *l'intendant chasse-pots*, décédé dernièrement à l'âge de 90 ans passés. Voilà quatre hommes dont la personne, la fonction, les hauts-faits ont acquis une belle notoriété.



Le Séminaire de Saint-Hyacinthe, (mai 1878).

Rocque, plus de cent cinquante prêtres[1] parmi lesquels se laissaient remarquer le Supérieur du Séminaire de Québec et celui de Nicolet, les représentants des Sulpiciens, des Jésuites et des Oblats, une foule immense de fidèles accompagnèrent le Nonce. Avant les cérémonies de la bénédiction, le clergé, les écoliers et les notables se rendirent à la chapelle. Le Supérieur, M. Raymond, y prit la parole: "Voici, dit-il, que par une nouvelle et extraordinaire faveur de la Providence à l'égard de cette institution déjà si favorisée, par une circonstance aussi heureuse qu'imprévue, celui dont la voix va appeler l'Esprit qui sanctifie tout, dont la main va attacher à cette enceinte les grâces du ciel, est un Représentant immédiat du Vicaire de Jésus-Christ, du Chef de l'Eglise, un Pontife personnellement distingué par les plus éminentes qualités, et revêtu de la plus haute dignité à qui notre pays ait pu offrir sa vénération. Quel souvenir pour ce Collège, perpétué par cette longue suite de générations d'élèves qui l'habiteront, que celui de cette bénédiction donnée par un Nonce apostolique.... Elèves chéris! comprenez aujourd'hui ce que c'est que l'éducation. Dans ce moment solennel, en présence de ces Princes de l'Eglise, de cette nombreuse et respectable assemblée, à la pensé de tout ce qui se fait pour vous dans cette mémorable journée, comprenez, j'ose le dire, votre dignité, votre valeur aux yeux de Dieu et des hommes."

Le Pontife bénissant suivi de son cortège parcourut tous les corridors, depuis le premier étage jusqu'au troisième. A la sortie de l'édifice "dont les destinées sont encore plus grandes que ses proportions", le maire de la ville de Saint-

[1] Le clergé du diocèse de Montréal avait terminé la retraite ecclésiastique ce même matin, et il était venu renouveler les promesses cléricales en présence du Nonce, à Saint-Hyacinthe.

Hyacinthe, M. L.-A. Dessaulles, pria Mgr Bédini "de permettre à la population de lui offrir, pour les reporter aux pieds du père commun des fidèles, ses protestations sincères de dévouement à la foi de ses pères, et d'attachement inviolable à ses croyances religieuses.... Cet établissement que vous venez de bénir, Monseigneur, nous est cher à plus d'un titre. Nous y avons presque tous reçu le pain de l'intelligence ; nous y avons été nourris et fortifiés dans les croyances religieuses, préparés aux idées d'ordre public, affermis dans les principes de morale privée qui paraissent, aux yeux des étrangers, former un des traits saillants du caractère de notre population ; nous lui devons enfin, en grande partie, les progrès que notre ville a faits dans le passé, ainsi que la prospérité que semble lui promettre l'avenir." Son Excellence répondit, en français, avec l'heureux à-propos qui l'avait inspirée dans sa réponse au Supérieur et à Mgr Prince, le matin. Pour terminer, M. Dessaulles proposa trois vivats pour Pie IX, trois vivats pour le Nonce et trois vivats pour l'épiscopat du Canada. Mgr Prince ajouta trois vivats pour la population de Saint-Hyacinthe. Il était alors 3 heures.

Les jours suivants furent employés au déménagement. Durant un long mois, ce travail harassant se poursuivit sans relâche à travers un temps affreux et des chemins crevés. Ce ne fut que le 11 octobre que les prêtres prirent possession de leur nouvelle demeure. Les élèves entrèrent le 14.

Cent-vingt nouveaux vinrent grossir le nombre des anciens. C'était beaucoup de monde ; trop de monde assurément vu l'installation précipitée que l'on avait dû faire. Aussi les déceptions furent nombreuses dans ce séjour entrevu depuis longtemps comme un paradis. Si les dortoirs étaient spacieux, si les classes étaient bien éclairées, il y

avait un département où rien n'allait bien, où de loin et à rebours se répétait la grève antique des membres contre l'estomac. Cette fois, c'était l'estomac qui battait la chamade pour la bonne raison que le menu quotidien était insuffisant, et le menu manquait parce que la cuisine ne fonctionnait pas. Par un oubli ou une négligence impardonnable, le département des fourneaux était le plus mal ordonné. Un jour, on crut se voir en face de la famine parce que les cuisiniers désertaient, découragés et impuissants.

L'absence obstinée de lumière causa un deuxième mécompte. Une usine à gaz, — ce qui était pour l'époque une merveilleuse innovation, — avait été montée, à grand frais, à l'ouest du Collège. M. Desaulniers en avait fait le plan ; on en attendait des prodiges. Les lampes, au *fluide*, à la *camphine*, semblaient avoir vu leur dernier jour. Malheureusement, quand vint l'heure de remplir le gazomètre, la cuve, construite en bois, se mit à céder sous la pression de l'eau. Le gaz fuyait de tous les côtés, excepté vers les brûleurs. Il fallut, pour un an, revenir aux lampes et aux chandelles. On refit la cuve, en brique cette fois, et le 27 octobre 1854, M. Tétreau put écrire : ''pour la première fois toute notre maison est régulièrement éclairée au gaz. C'est à la clarté de cette belle lumière que je trace ces lignes.'' L'usine a disparu depuis un quart de siècle. Seule, à titre de réservoir d'eau, la cuve reste terrée. Elle rappelle par sa présence de nombreux déboires et de multiples défaillances.

Pour comble d'infortune, on s'aperçut, le froid venu, que les fournaises, dites à l'air chaud, ne fonctionnaient que de la façon la plus capricieuse. Quelques salles recevaient bien leur part, quelquefois plus que leur part de chaleur, mais d'autres salles restaient froides ou se remplissaient de

fumée. Le mal était irréparable pour le moment ; le système lui-même était défectueux. Fermer plusieurs chambres fut l'unique remède à apporter au mal.

M. Tétreau n'était pas débrouillard. Jusque-là, cependant, le malheureux économe, tout en gémissant, avait fait face assez heureusement aux difficultés de la situation. Mais l'appréhension le démonta de passer l'hiver aux prises avec un appareil de chauffage récalcitrant. Il perdit le sommeil ; les papillons noirs hantèrent sa tête. Il écrit, le 22 octobre : "Je ne puis m'empêcher de confier à ce papier le chagrin qui me ronge.... Jamais dans ma vie je n'ai éprouvé aussi longtemps un affaissement moral tel que celui qui me fera mourir certainement cette année si je ne suis pas déchargé du fardeau qui m'accable.... Mon existence est brisée, mon corps ne trouvera plus de repos que dans la tombe, et mon âme dans le ciel" ; puis le 31 : "J'ai été obligé par la voix de mes Supérieurs de laisser ma place d'économe pour me retirer chez M. J.-E. Lévêque, curé de Saint-Marc, où je suis l'objet des soins les plus assidus et les plus affectueux. On me traite en frère. Je ne sais pas comment je pourrai reconnaître tant de bonté. Je continue ici mes chroniques." Il reviendra au Séminaire, calmé et reposé, le 15 décembre et il reprendra "son cours d'éloquence". Il aurait pu dire de cette misérable année 1853 ce qu'il écrivait à la fin de l'année 1852 : "Adieu, je ne te verrai plus à moins que tu ne t'élèves contre moi au jour du jugement."

M. J.-J. Prince remplaça M. Tétreau. Il n'était pas homme à ployer sous le faix ; la résistance décuplait ses forces. L'histoire ne dit pas s'il fut supérieur à la tâche, mais nous, qui l'avons connu, bouillant et impétueux, il nous est bien permis de penser qu'il lui fut au moins égal.

Hélas ! répètent les anciens, quelle année de misères que celle de l'entrée dans le Collège neuf ! On s'était trop hâté ; il eut fallu une autre année de préparation afin de mettre tout à point. Mais le nouvel évêque de Saint-Hyacinthe, arrivé en 1852, était à l'étroit dans le modeste presbytère de la paroisse. Il lui tardait de se loger, lui et son personnel, dans le vieux collège.

Misères morales en même temps. La nouveauté d'une vaste maison aménagée à la moderne, la publicité répandue par le récit des grandes fêtes de l'inauguration avaient attiré cent-vingt nouvelles brebis, de tout âge, venues de tous les coins du pays et des autres collèges. "Ce n'étaient pas des mérinos", disait le légendaire directeur des élèves, M. P. Lévêque. Treize, dès les premiers jours, avaient reçu leur *exeat;* un plus grand nombre avait mérité les verges et ses mains les avaient généreusement distribuées. Il avait gagné, en ces jours de rudes émotions, une maladie cachée qui fut son tourment et dont il se plaignit sans vergogne toute sa vie.

Pour incomplet qu'il fût au moment de l'ouverture, le Collège avait coûté la somme de £ 13,500, soit 54,000 dollars. Quel serait aujourd'hui le coût d'un édifice semblable? La question se pose souvent. J'ai eu la curiosité d'interroger les constructeurs. L'enquête est facile ; ceux qui s'emploient présentement aux travaux de notre annexe sont parfaitement en état de me renseigner. L'un des entrepreneurs se glorifie d'avoir été témoin du commencement de la gigantesque entreprise de 1850 qui attirait de loin les ouvriers. J'ai appris que durant les soixante dernières années les gages ont subi une majoration allant de 1 à 4 et 5. Le tableau suivant est basé sur les chiffres inscrits dans nos livres de compte de 1850, avec, en regard, les chiffres des bâtisseurs de 1910 :

	Année 1850	Année 1910
Le directeur des travaux	$2.50	$8.00
Le maître-maçon, chef d'équipe	1.50	5.00
Le maçon	0.70 (journée de 12 hrs)	4.00 (journée de 10 hrs)
Les aides, hommes de peine	0.40 (" ")	1.50 (" ")
Les voituriers, de S.-Dominique à S.-Hyacinthe	0.35	1 à 1.50

Quant aux matériaux à pied d'œuvre et aux travaux, voici quelques données du devis de 1850 corrigées pour l'année 1910 :

	1850	1910
Pierre de taille, bouchardée, le pied carré	$0.20	$0.50
" " layée, " "	0.25	0.70
La toise de maçonnerie,	6.00	12.00
Briques, le mille posé,	8.00	14.00
Enduit, la verge carrée,	0.20	0.32

Les architectes nous disent que les frais de construction d'un édifice pareil au nôtre, c'est-à-dire au Collège neuf de 1853, se totaliseraient aujourd'hui à 200,000 dollars.



N'est-ce pas ici le bon moment d'énumérer les améliorations, transformations, additions que le Collège a reçues depuis 1853? Je ne mentionnerai que les principales.

La passerelle, plus connue sous le nom de *chemin couvert* reliant les extrémités libres des deux ailes, ne fut construite qu'après la rentrée de 1853. Le mouvement de la communauté se faisait par l'avant-corps. Dès les premiers jours cependant une plateforme temporaire établit une communication directe, mais l'hiver venu la circulation reprit par l'avant-corps. L'été suivant, deux passages superposés formèrent un viaduc qui ne manquait pas d'élégance. Le passage inférieur était fermé durant l'hiver par des panneaux mobiles ; le passage supérieur exposé aux intempéries, ne servait que durant la belle saison. C'était

un grand jour que celui où nous pouvions traverser par le passage supérieur. Nous y allions aussi en promenade pendant les belles soirées de l'automne et du printemps. Les poètes rêvaient à la lune ; les astronomes répéraient les étoiles et les constellations qu'ils avaient étudiées, en classe, sur le planisphère. Immobilisés parfois dans la contemplation d'une aurore boréale, ils s'oubliaient à gêner la circulation jusqu'à ce que la voix du régent fit entendre le mot d'ordre : circulez, Messieurs. Qui ne se rappelle aussi avoir observé le bon M. Tétreau mesurant d'un pas fort lent le viaduc supérieur pendant la courte étude de 1½ à 2 heures. La vue du petit cimetière de la communauté, montrant, tout près, ses tombes arrondies, paraissait le plonger dans une méditation profonde. Chaque beau jour le ramenait invariablement à la même place, avec les mêmes allures. Il prenait, disait-on, l'*exercice violent* inscrit à cette heure dans son règlement. Les étudiants levaient les yeux, — leurs bureaux étaient alors orientés vers l'ouest, — mais ils ne voyaient de violence que dans la contrainte que le cher vieux semblait s'imposer en ce déplacement si amorti de sa personne.

Le viaduc avec ses souvenirs, sa poésie, disparut en 1881. Le vestibule de la chapelle, s'étendant en deux couloirs superposés, prit sa place et son rôle.

En 1872 de grands travaux de canalisation autour du Collège furent exécutés sur les plans et sous la conduite de M. Audrain. Ils furent complétés, en 1887, par un gros collecteur destiné à recevoir les eaux de surface qui s'obstinaient encore à suivre le cours de la ravine obstruée en 1850.

Les fournaises à air chaud ne fonctionnaient pas mieux en 1873 qu'en 1853. Elles avaient fini par mériter le qualificatif de *fournaises à air froid* qui leur est resté dans les

chroniques. Les poëles-sourds chargés de chauffer la salle de récréation étaient souvent froids à glace. Pris de pitié et histoire de narguer les régents, les écoliers les couvraient de capots, sous le prétexte divertissant de les empêcher de geler ! En même temps, des mains mystérieuses écrivaient au sommet des portes, sur les murs des corridors : *Benedicite gelu et frigus Domino!* De guerre lasse, les autorités collégiales décrétèrent l'installation d'un appareil de chauffage à l'eau chaude. L'avant-corps vit la première installation. Le 23 janvier 1874, l'appareil était en opération et "donnait satisfaction complète." Pour dire vrai, le fonctionnement laissait grandement à désirer, mais on n'avait pas droit d'être difficile. L'été suivant, l'installation se poursuivit dans l'aile nord. Les travaux n'étant pas terminés au mois d'août, la retraite du clergé fut retardée et l'entrée des élèves ne put se faire que le 15 septembre. La fournaise de l'aile nord a été le sujet d'une jolie nouvelle écrite par un jeune élève dans *Le Collégien* du 8 janvier 1875 : "Il est onze heures et quart, — dimanche, 20 décembre 1874. Tout le monde est à l'étude,...... Tout à coup un fracas d'enfer éclate dans la fournaise du devant de l'étude. Une horrible secousse des tuyaux, suivie de bruits sourds longtemps prolongés, tels que ceux qui précèdent l'éruption d'un volcan, vient porter la terreur et l'effroi dans l'âme des plus intrépides. Cent voix étouffées murmurent que c'est le feu. Les uns s'enfuient en classe, d'autres restent cloués sur place..... On nous fait descendre en récréation. Nous nous demandons les uns les autres ce que c'est ; chacun a son interprétation. L'ami D***, doyen de la communauté, porte-étendard de la philosophie, véritable géant à la voix de stentor, monte dans les rostres et prétend que c'est le feu qui s'est introduit dans les tuyaux. Il suppose qu'une malencon-

treuse étincelle a rejailli dans le réservoir d'eau chaude et a tout embrasé. Puis il parcourt l'histoire ancienne, invoque Aristote et saint Thomas pour prouver qu'en des cas semblables il faut beaucoup de prudence ; il donne comme consolation claire et nette que nous avons un mois de vacances au jour de l'an. Ses paroles sont accueillies avec enthousiasme. Il touche à son triomphe le plus complet, lorsqu'un visiteur importun, véritable trouble-fête, vient annoncer qu'un léger dérangement dans les tuyaux a causé tout ce tintamarre, et que le tout va être réparé à l'instant. Adieu veau, vache, cochon, couvée..... vacances."

L'aile sud, à son tour, eut le chauffage à l'eau chaude en 1876. Puis les pavillons et la chapelle suivirent ; celle-ci en 1884, les premiers en 1881. Enfin en 1908, tout le système fut modifié par l'application d'une heureuse combinaison de la vapeur et de l'eau, avec foyer unique à l'extérieur du Collège.

Les *Maxima Cloaca*, pour le dire en passant, où Borée régnait jadis en toute liberté et avec toutes ses rigueurs, subirent plusieurs transformations, — en 1876, 1886, 1899, — avant d'atteindre la perfection qu'ils montrent aujourd'hui.

L'usine à gaz, montée à grands frais en 1853, ne répondit jamais parfaitement à sa destination. Elle était cependant bien outillée. Mais la mise en opération en était trop souvent confiée au premier, c'est-à-dire au dernier venu. Elle fut fermée en 1874 et l'on fit l'essai d'un appareil à gazoline, système Ruthven, qui ne réussit pas mieux. Une tentative d'utiliser le gaz de la ville eut la même malheureuse issue. Les lampes à pétrole revinrent en usage et régnèrent jusqu'en 1892. Elles furent détrônées par 500 lampes électriques dont le Séminaire se paya alors le

luxe grand. Toutefois le pétrole et les chandelles ne perdirent pas tout à fait leur droit à l'existence, car les dynamos s'arrêtaient à dix heures de la nuit et ne recommençaient à tourner qu'à cinq heures du matin. Le courant électrique nous vint de la ville, le jour et la nuit, en décembre 1894. Depuis ce jour, nos dynamos sont inactives, toujours prêtes cependant à fonctionner en cas de besoin.

Pour compléter la liste des transformations principales, j'ajoute que, en 1883, la toiture reçut un revêtement en fer blanc et que, pour soustraire les yeux des élèves aux rayons solaires réfléchis sur cet immense miroir, les pupitres de la salle d'étude, tournés jusque-là vers le soleil de midi, firent un demi-tour.

En 1885, M. P. Lévêque, aussi craintif de la foudre que Auguste l'ancien, paya la pose d'un triple paratonnerre en cuivre.

La même année, des classes et un dortoir furent ouverts dans le local occupé par l'ancienne chapelle.

En 1889, la modeste chapelle des Anges changea d'aspect comme sous le coup d'une baguette magique.

Les coupe-feu immobilisés jusque-là dans les murs où ils se cachaient furent refaits en 1894.

1890 vit la reconstruction, sur un plan nouveau, du jeu de balle, en arrière du site de l'ancien. Le premier jeu, bâti en 1853, avait été renversé aussitôt par un coup de vent. Le troisième et dernier jeu est couvert et sert de préau.

La salle de lecture, en face de la chambre du Supérieur, servit longtemps de bibliothèque. Le local que celle-ci occupe aujourd'hui fut aménagé en 1878. L'opération supprima la procure, la chambre du régisseur, la chambre des

servantes, un escalier conduisant à la cuisine, etc., tout un dispositif que je serais fort en peine de retracer. L'ornementation emblématique du plafond de la nouvelle bibliothèque date de 1901.

La statue de la sainte Vierge montée sur le petit tertre assis à l'angle oriental de la cour des élèves est une relique du vieux Collège. L'éloquent M. Quertier, curé de Saint-Denis de Kamouraska, l'avait donnée au vieux Collège en souvenir de ses jours de professorat. Grâce à la générosité de notre confrère, M. G. Roy, la modeste guérite vitrée qui l'abrita longtemps fut remplacée, en 1891, par un petit oratoire renfermant un autel. La messe de communauté s'y dit une fois l'an, le matin de la sortie.

Une statue de saint Antoine se voyait, en 1876-78, sur un haut piédestal, en face de la porte principale du Séminaire. Elle avait été bénite par l'évêque le 1er septembre 1876, en présence des prêtres en retraite. Le 14 juin 1878, on la porta avec son haut piédestal vis-à-vis la chambre du directeur des élèves, non loin du point où le trottoir rencontre l'allée conduisant à la cour des élèves. Le vent renversa la statue et le piédestal vers 1880. Je crois que la même statue orne aujourd'hui le portail de notre chapelle.

A l'origine, le perron de pierre de l'entrée principale présentait des gradins sur trois côtés. Il perdit en 1878, les gradins de droite et de gauche, en même temps qu'il recevait un revêtement d'ardoise et qu'il se voyait surmonté d'un élégant portique d'ordre dorique.

A l'ouest du Collège, dans de multiples dépendances, habitait la population destinée à figurer sur les menus du réfectoire. Les bovidés étaient les plus nombreux. C'était une gent fort bruyante. Les écoliers, toujours malins, lui avaient dédié un qualificatif qui, pour être parlementaire,

n'était pas moins irrévérencieux. Toute la troupe disparut vers 1888.

Voilà pour les transformations et les modifications principales.

La liste des additions ne serait pas moins longue si je voulais les nombrer toutes.

La chapelle nouvelle fut ouverte en 1884. L'extérieur est de style roman ; l'intérieur présente les motifs décoratifs de la Renaissance italienne. L'historique de la bénédiction et de la réunion des anciens élèves que celle-ci occasionna, est imprimé dans une plaquette spéciale. Une note de M. Tétreau révèle que la pierre angulaire bénite par le Grand-Vicaire A. Gravel, le 22 juin 1880, "est placée au-dessus du cordon de la saillie du portail la plus rapprochée des salles des écoliers, à l'angle le plus près de la porte conduisant au sous-sol." A l'intérieur, les pilastres composites, les encadrements des fenêtres furent simplement simulés par la peinture, comme le sont encore les ornements du plafond. On ne tarda pas à substituer à ces grossiers simulacres des pilastres et des encadrements réels en bois.

Tout récemment, notre chapelle s'est enrichie d'un autel de marbre, dont le donateur s'obstine à garder l'anonymat, et de deux autels latéraux d'un goût exquis que deux pieuses sœurs, religieuses toutes deux dans l'Institut des Sœurs de Sainte-Marthe, payèrent de leur dot.

La *Maison de brique* fut construite en 1892. Au rez-de-chaussée, elle abrite la machine à vapeur, les dynamos, les chaudières utilisées pour le chauffage général. La buanderie, avec son moteur électrique, ses repasseuses mécaniques, etc., occupe le premier étage. L'infirmerie, pour le traitement des maladies sérieuses, et l'atelier de reliure sont logés au deuxième étage.

Les Sœurs de Sainte-Marthe entrèrent, en 1887, dans leur maison particulière accolée au pavillon de l'ouest. Une annexe plus grande que la maison première fut ajoutée en 1898.

Le *Monument du centenaire* vient de s'achever. C'est, sans conteste, l'addition la plus spacieuse. Elle forme un bâtiment de 172 x 60 pieds, construit de matériaux incombustibles, et s'étend vers la forêt, en prolongement de l'aile nord. Les dortoirs sont installés dans les deux étages supérieurs. Chaque élève a son lavabo avec robinet d'eau distinct. Il n'y a pas d'autres vases de toilette.

Neuf classes, les laboratoires de physique et de chimie sont rangés au deuxième étage au niveau de la salle d'étude ; les pianos et la fanfare sont au premier étage.

La salle des séances occupe le rez-de-chaussée et le premier étage sur une longueur de 120 pieds.

Les escaliers de service de l'extrémité nord du vieil édifice sont reportés dans l'annexe.

Un système de ventilation forcée, agissant par de multiples bouches, aspire sous le toit du pavillon du nord, que nous avons à cette fin surmonté d'un étage, l'air de tous les appartements et l'expulse au dehors.

Malgré les transformations partielles et les additions plus importantes, notre vieille maison demeure la même que jadis. Les anciens élèves la retrouveront intacte, avec sa haute tour argentée et ses clochetons, avec son toit en faîte un peu bas, avec ses cheminées rouges, avec ses pavillons. Nul n'aura le droit, en renversant les rôles, de se redire à l'intime avec Olympio : Ma maison me regarde et ne me reconnaît pas !

*
* *

Les cent ans du Collège de Saint-Hyacinthe se répartissent en deux grandes périodes : avant le Collège neuf, 1811-1853 ; dans le Collège neuf, 1853-1911. La même distribution des années se retrouve relativement au gouvernement épiscopal sous lequel l'institution vécut. A la fin de la première prériode, en effet, le Séminaire entre sur un régime épiscopal nouveau. Régime amené par le fait concret de l'existence du Séminaire, par l'importance qu'il donne à la ville de Saint-Hyacinthe ; régime amené également par le concours empressé des directeurs, par celui du supérieur surtout. Ce fut pour ce dernier, on le comprend, un nouveau souci ajouté à tant d'autres pendant l'édification du collège neuf.

M. Raymond écrivait à Mgr Bourget en octobre 1852 : "Depuis qu'il a été question d'établir un siège épiscopal à Saint-Hyacinthe, j'ai travaillé autant que j'ai pu pour cette œuvre, et j'ai tâché dans les circonstances présentes de me rendre aussi utile que possible à Votre Grandeur." Il disait vrai. Un an plus tôt, l'évêque de Montréal lui avait confié discrètement son projet ; il l'avait prié en même temps de lui donner son avis touchant le territoire qu'il convenait d'inclure dans la circonscription du nouveau diocèse. M. Raymond vit immédiatement que la vie et le développement du Séminaire se trouvaient mis en cause, et même compromis si, comme on le proposait en certain lieu, le futur diocèse était borné au nord par la rivière Chambly : "On compte, dit-il, sur le Séminaire du Saint-Hyacinthe pour fournir des prêtres au nouveau diocèse et on lui ôte une grande partie des paroisses dont il instruit les élèves, et en même temps on le charge des Tonwships de l'Est qui, d'ici à un grand nombre d'années, ne fourniront pas de sujets...... Le comté de St-Hyacinthe, la ville exceptée,

ne fournit que 10 élèves, le comté de Rouville fournit moins encore, tandis que le comté de Verchères fournit 27 élèves, celui de Chambly 14, celui d'Yamaska 14, celui de Vaudreuil 7, Montréal 11, et les autres comtés de la rivière Chambly ou au nord du fleuve St-Laurent 27 : total 100." Conclusion : donner le comté de Verchères au nouveau diocèse.

La voix du Supérieur ne fut pas entendue, pour le moment. Mais deux ans plus tard un rescrit de Rome lui donnait une demi-satisfaction en décrétant l'entrée dans le diocèse de Saint-Hyacinthe de trois paroisses du comté de Verchères, Belœil, Saint-Marc et Saint-Antoine.

Le Coadjuteur de l'Evêque de Montréal, Mgr Prince, fut le premier évêque de Saint-Hyacinthe. C'était donc pour l'ancien directeur du Séminaire, pour son ancien professeur, pour son ami, que M. Raymond s'était employé, et est prié de s'employer encore. Mgr Bourget invite le Supérieur du "magnifique Séminaire à monter en chaire pour expliquer au peuple les avantages d'un évêque résident" et le 18 septembre il lui écrit de nouveau sur un mode fort suggestif : "Avant l'arrivée de votre nouvel évêque, ne conviendrait-il pas que les citoyens se cotisassent pour lui offrir, à son arrivée, une certaine somme pour le mettre en état de changer le presbytère en Evêché et de le garnir d'un ménage décent. Les prêtres du diocèse ne pourraient-ils être invités à partager l'honneur et le mérite de la bonne œuvre? Qu'en pensez-vous et que faudrait-il faire pour cela?"

L'évêque de Saint-Hyacinthe fit son entrée, le mercredi, 3 novembre 1852. A la descente du train, il se rendit au Collège mais n'y entra pas. Il prit les ornements pontificaux dans la cour des élèves et s'achemina vers l'église de la paroisse. Une de ses premières paroles fut à l'adresse du Séminaire : "Salut, Séminaire chéri, nous te laissions avec larmes, alors que tu étais si petit, nous sommes heu-

reux de te retrouver si grand, si prospère." Au dîner, le Supérieur lui offrit les hommages du clergé et se fit l'interprète de la joie commune. Quant au Séminaire : "il aura avec Votre Grandeur des rapports particuliers qui lui imposeront des devoirs bien graves et, j'ose le dire, bien doux. Pour garantie de la manière dont il veut les remplir, il offre à Votre Grandeur le souvenir du passé. Le respect, l'affectueux dévouement que nous avions pour notre directeur, nous espérons les témoigner, à un degré proportionnellement plus élevé, à notre Evêque."

L'allégresse générale voilait une grave appréhension chez M. Raymond. Il avait écrit à Mgr Prince, le 31 octobre : "Je vous prie de me permettre de vous exprimer plus explicitement que je ne l'ai fait encore l'extrême répugnance que j'éprouve pour le titre et la charge de Vicaire-Général qu'il est question de me conférer. Un manque complet de science théologique,.... une ignorance absolue de tout ce qui tient à l'administration d'un diocèse, une inaptitude reconnue à ce qui se rattache à ce genre de fonction,.... une contrainte dont je puis difficilement me défaire dans mes rapports avec ceux qui ne sont pas en relation intime avec moi, et qui, je le sais, rend ma personne désagréable à bien du monde...... ; tout cela m'avait fait prendre la détermination de ne point accepter l'honneur que vous avez l'intention de m'offrir, persuadé que Votre Grandeur comprendrait qu'on ne peut être flatté ou récompensé de ce qui déplaît souverainement.... La charge de Vicaire-Général est un fardeau tout à fait pénible pour moi que je ne prendrai qu'avec un sentiment douloureux."

Mgr Prince n'agréa point ce plaidoyer ; il passa outre. Le 8 décembre, il se prépare à venir présenter les lettres de commission au nouveau Grand-Vicaire. Aussitôt M. Raymond prend la plume, à 8 heures du matin : "Je viens

d'être informé que Votre Grandeur a été priée de venir prendre le dîner au Collège...... Je sens que la victime doit s'immoler; ce sera un des jours les plus amers de ma vie." L'immolation se fit solennellement dans la salle des écoliers. Si elle ne fut pas sanglante, elle fut douloureuse. M. Raymond écrivit le même soir: "Mgr, j'étouffe la voix du mécontentement qui se fait entendre encore au fond de mon cœur, et je remplis un devoir. Je vous demande un très humble pardon pour le grave manque de respect dont je me suis rendu coupable envers l'autorité épiscopale. Ce n'est pas précisément pour m'être retiré d'auprès de Votre Grandeur dans la salle des écoliers. J'ai fait cette démarche par un mouvement subit et je crois qu'elle a été prudente. J'aurais pu dire, dans la disposition où j'étais, des paroles compromettantes. Mais j'ai manqué à tout ce que je dois à Votre Grandeur par la première lettre que je vous ai écrite."

Il est indubitable que M. Raymond répugnait à l'honneur et à la charge de Grand-Vicaire. Le motif m'échappe de cette opposition obstinée. Il est vrai que Mgr Prince avait nommé d'abord M. Crevier et M. Demers ses grands-vicaires. M. Raymond ne fut pas offensé de la préférence. C'est avec un cœur gai qu'il fit connaître ces promotions à M. Desaulniers alors en Europe. Il lui dit aussi que l'évêque avait également pensé au Supérieur du Séminaire pour cette distinction, mais qu'il l'avait facilement dissuadé. Ce ne fut qu'après le refus de M. Demers que Mgr Prince tourna de nouveau ses attentions vers le Supérieur du Séminaire.

Les difficultés s'aplanirent. M. Raymond, au fond, n'avait pas voulu être désobligeant; il continua d'être le serviteur dévoué de l'évêque diocésain. Des rapports aimables s'établirent aussitôt entre l'Evêché et le Séminaire. Ils

ont créé des traditions aujourd'hui inviolables. Ainsi, "de droit coutumier", l'Evêque officie pontificalement dans notre chapelle le 8 décembre. De droit coutumier encore, les prêtres du Séminaire vont prendre le repas du soir à l'évêché le 1[er] janvier; l'évêque et ses prêtres, auxquels se joignent plusieurs prêtres des paroisses voisines, nous rendent la même courtoisie le jour des Rois.

J'ai dit antérieurement que la formation du diocèse de Saint-Hyacinthe fit modifier la Corporation civile du Séminaire. La Charte de 1835 constituait l'Evêque de Montréal membre de la Corporation. Il convenait que l'Evêque de Saint-Hyacinthe fut substitué à celui de Montréal. Un amendement sanctionné par le Parlement, le 24 mars 1853, opéra ce changement.

Vu l'état de parachèvement du Collège neuf, il fut facile de prévoir, dès le printemps de 1853, que la rentrée des élèves ne pourrait s'y faire à l'époque accoutumée, vers la mi-septembre. Par compensation, la sortie fut retardée jusqu'au 25 juillet. Ces fêtes de fin d'année si gaies d'ordinaire et pour les directeurs et pour les élèves revêtirent un caractère attristé. Il s'agissait en effet de l'abandon prochain d'une maison construite par les mains du vénérable fondateur. Les objets inanimés eux-mêmes prenaient comme une âme plaintive sous la menace de la désertion qui s'annonçait. Le Supérieur voulut traduire le sentiment général et ses paroles furent heureusement inspirées. Une mise en scène ajouta à la tristesse du langage. Le portrait de M. Girouard, qui en 1826 et 1833 avait été l'objet d'hommages attendris, fut de nouveau porté sur l'estrade. C'est vers lui que les adieux allèrent : "Dans ce jour où va se fermer la maison qu'il a ouverte à l'éducation, saluez-le, permettez-moi de le dire, citoyens de cette ville ; saluez-le avec respect

et reconnaissance. Il vous rappelle l'homme qui a le plus contribué à la prospérité de Saint-Hyacinthe...... Toutefois, on le sent, ce n'est pas un adieu à son souvenir que nous adressons. Ce souvenir il va nous suivre, il va entrer dans notre nouvelle demeure. Mais avant de transporter au nouveau Collège le nom et la mémoire de notre vénérable fondateur, nous avons à associer à la gratitude dont nous venons de lui faire hommage celle que nous devons à tous ceux qui ont contribué à l'établissement et au progrès de l'Institution qu'il a fondée...... Reconnaissance à la mémoire de MM. Dénéchau, Délorme et Debartzch, donateurs du terrain sur lequel a été bâti cet édifice et à celle de l'Honorable Jean Dessaulles, l'ami de M. Girouard, qui a montré une constante bienveillance envers cette maison, bienveillance partagée par celle dont le nom est synonime des plus belles qualités de l'esprit et des plus généreux sentiments du cœur...... Reconnaissance à la mémoire du vénérable M. Deguise qui a apporté une contribution libérale au soutien de cet établissement ; à celle de ce prêtre distingué, M. Chevrefils, curé de Saint-Constant et aux autres membres du clergé qui avec une égale bienveillance du cœur, quoique par des dons différents, ont contribué dans des temps difficiles à la vie de cette Institution. Reconnaissance à ces généreux prêtres et citoyens des localités situées sur les rives du Richelieu et de l'Yamaska.... Reconnaissance au clergé pour la sympathie constante qu'il nous a témoignée...... Qu'ils reçoivent aussi le tribut de notre gratitude les parents qui ont bien voulu nous donner un témoignage de leur confiance..... Les années heureuses, passées dans cette enceinte,.... nous rendent bien pénible l'adieu qu'il faut lui adresser aujourd'hui. Ce sentiment il affecte surtout le cœur de celui qui, entré dans cette maison dès les premières années de son enfance, a

grandi avec elle, et dont la vie entière a été en quelque sorte identifiée avec elle."

Un élève associa sa voix à celle du Supérieur. Il le fit en débitant avec un effet saisissant un discours qu'une indisposition prolongée ne lui avait pas permis de composer lui-même : "La maison que nous allons quitter, dit-il, oh ! que de titres elle laisse à notre vénération et à nos regrets.... Souvenirs des aimables visites des gouverneurs, des évêques, des ministres...... ; souvenirs de ceux qui nous ont précédés sur ces bancs dont deux, en qualité d'évêques, font notre gloire..... Ici chaque pas, chaque endroit donne à nos cœurs quelques agréables réminiscences. Ces classes......., cette cour......, ces arbres......, ces fleurs de notre jardin que nous cultivions pour orner les autels...... ; il nous faut tout abandonner, dire un dernier adieu."

Ceux qui ne purent être présents à cette scène d'adieu, exprimèrent par lettre leurs condoléances. Mgr Taché écrivit de sa lointaine mission de l'Ile-à-la-Crosse : "Que de fois après une longue journée de fatigues, soit au fond d'une forêt, soit au bord d'un lac, ma pensée s'est portée sur cet asile qui m'est cher ; c'est ici que mon cœur aimait à trouver son repos...." Mgr Jos. LaRocque puisa dans son âme tendre des consolations poétiques : "Vieux murs, vieux lambris auxquels nous ne pouvons nous défendre de rattacher l'histoire des plus douces, des plus heureuses années de notre vie...... Oh ! le fil de votre existence ne sera pas brisé par la translation que vous subissez. Au contraire, ne trouvez-vous pas que la vie des souvenirs a quelque chose de plus puissant, de plus enivrant que celle que le temps nous fait goûter à mesure qu'il nous emporte avec lui ? L'ancien Collège sera une antiquité, et vous irez la visiter, non seulement avec

le charme qui se goûte à visiter des ruines, mais avec la félicité du pèlerin qui visite un vieux sanctuaire..... Au reste,...... lorsque votre âme s'échappera pour aller errer autour des vieux murs, ne croyez pas y être seul. Une autre âme qui vous est bien connue vous y donne rendez-vous. Là dans une vie idéale, elle ira bien souvent tempérer l'amertume de la réalité,... se distraire des contraintes du présent et des frayeurs de l'avenir...."

La bénédiction du nouveau Collège, l'aménagement, la prise de possession, la rentrée des élèves, avaient bien marqué l'abandon de l'ancien. La rupture n'était pas encore complète. Le portrait du Fondateur continuait d'occuper la même visible place et il y retenait la pensée comme une ancre. Ce dernier lien fut rompu le mardi, 18 octobre 1853, avec un cérémonial touchant. Professeurs et élèves allèrent prendre le portrait et le promenèrent processionnellement par les rues de la ville. Plusieurs citoyens suivaient. La procession fit halte au couvent, au presbytère, chez M. Cadoret, et chez M. Laframboise pour y saluer Madame Dessaulles.

Trois jours plus tard, le 21 octobre, Mgr Prince et la Corporation du Séminaire signaient les contrats en vertu desquels l'Evêque de Saint-Hyacinthe entrait en possession du vieux Collège, des dépendances et du terrain adjacent. Cette transaction agitait les esprits depuis le printemps. M. Raymond écrivait à M. Desaulniers le 27 avril : "Notre ville se remue fort ;..... elle voudrait acheter le Collège, en faire l'évêché, bâtir à côté la cathédrale et laisser la paroisse s'arranger comme elle le voudrait..... L'évêque ne goûte guère ce projet." Au mois d'août les sentiments de l'évêque sont changés. Il fait connaître au clergé réuni en assemblée que les Messieurs de la Corporation du Séminaire mettent à sa disposition le vieux Collège et ses

dépendances et lui laissent le soin de fixer lui-même les conditions de l'acquisition. Depuis près d'un mois, en effet, l'évêque et le Séminaire négociaient. Le Supérieur écrivait le 28 juillet : "Pour répondre convenablement à la lettre en date du 27 de ce mois par laquelle Votre Grandeur demande à la Corporation du Séminaire de St-Hyacinthe, à quelles conditions elle pourrait lui céder tout le terrain du vieux Collège, la Corporation a eu deux choses à examiner : la valeur du terrain en question, et ce qu'elle pourrait sacrifier de cette valeur, en faveur de l'œuvre si importante à laquelle on le destine. Sur le premier point, la Corporation n'a point d'estimation à faire par elle-même, mais elle croit pouvoir présenter celle d'appréciateurs compétents. Le vieux Collège a été assuré à deux Bureaux différents pour la valeur de 2,000 louis.... La Corporation de la ville a estimé la propriété en question à 5,000 louis. Divers citoyens de la ville aptes à estimer les propriétés, et des membres du clergé à portée de juger pertinemment ont donné la même valeur à cette propriété..... N'ayant entendu estimer le terrain par aucune personne à une valeur moins élevée que celle de 5,000 louis, la Corporation est portée à donner, dans son opinion, cette valeur au vieux Collège et au terrain adjacent. Pour se prononcer sur le second point, la Corporation...... a eu à penser à l'état de ses affaires. Or elle a par devers elle l'exposé de ses diverses dettes qui s'élèvent à un montant bien considérable :

Sommes remboursables	8,060	louis
Sommes à rente viagère	1,469	"
Sommes à constituts	325	"
Capitaux dont la rente est affectée aux pensions	734	"
La Corporation paye actuellement, pour l'ensemble de ces dettes, un intérêt de	644	"

......, elle n'a aucun autre moyen d'amortir sa dette que les secours extraordinaires qui peuvent lui arriver de source extérieure.... La vente actuelle ou futur du vieux Collège lui fournirait les moyens d'amortir près de la moitié de cette dette dont une partie considérable, 3,000 louis, est remboursable l'année prochaine..... La Corporation ne veut rien décider par elle-même, elle déclare, avec l'unanimité de ses membres, qu'elle est prête à céder le vieux Collège et le terrain adjacent aux conditions que Votre Grandeur, éclairée par le document présent, croira devoir établir......"

Plusieurs lettres suivirent. Des divergences d'opinion se firent jour, allant jusqu'à créer un malaise entre les correspondants. Mgr Prince coupa court par la lettre suivante : "M. le Supérieur. Permettez-moi de vous déranger un instant pour vous demander s'il vous serait possible, ainsi qu'aux membres du Séminaire, de passer le contrat de cession de votre ancien établissement immédiatement, c'est-à-dire avant mon départ pour chez vous. Je dois vous informer en même temps que je viens de prendre la résolution de vous offrir 2,000 louis...."

Le Séminaire ne voulut pas contrister l'Evêque par des hésitations prolongées. Il accepta les 2,000 louis et signa le 21 octobre 1853 la cession de son ancien établissement. Le lendemain, Mgr Prince venait occuper au Collège neuf la suite des pièces réservées aujourd'hui à la procure et au billard.

J'avais cru jusqu'ici, sur la foi de vieilles traditions, que le Nonce et l'Evêque s'étaient trouvés ensemble ici sous notre troit. J'étais dans l'erreur. Mgr Bédini n'habita pas le Collège neuf. Il séjourna dans le vieux collège, avec son secrétaire, l'abbé Virtue et son vieux domestique, Mariano, depuis le 8 jusqu'au 22 septembre. Il vivait dans la plus

grande simplicité, prenant plaisir à faire causer les domestiques et notant les expressions pittoresques de leur parler, A l'intérieur de la maison, il portait la soutane. Lorsqu'il allait faire une promenade à la campagne, il revêtait l'habit court alors en usage chez les prélats romains : redingote noire, culotte courte, etc. Les vieux paysans de Sainte-Rosalie n'ont pas perdu le souvenir de ce personnage à l'allure étrangère dont les longues marches les intriguaient fort.

Il partit pour Boston le 22 septembre en compagnie de M. le chanoine Antoine O'Donnell, alors séminariste : "Mille et mille remerciements, écrivait-il le 28 septembre en renvoyant M. O'Donnell, pour cette bonne et excellente compagnie que vous m'avez donnée.... Que mon secrétaire attende à Saint-Hyacinthe.... Je suis on ne peut plus honteux pour tant d'embarras que je vous donne.... Ma dette envers vous est immense et je ne saurai jamais comment m'en acquitter... J'attends une lettre par laquelle je puisse enfin connaître ce qu'on fait et ce qu'on pense à New-York sur mon affaire. Je n'ai pas peur sur mon compte et on veut bien me faire croire qu'ici une attaque sur moi serait impossible.

Il avait lieu de craindre cependant. Présenté par le cardinal Antonelli, il avait été accueilli d'une manière parfaite par le gouvernement américain. A lui revient l'honneur d'avoir inauguré, cinquante ans avant M. Taft, les relations diplomatiques entre le Vatican et Washington. Mais les Know-Nothings et quelques radicaux italiens ne virent pas d'un œil indifférent la présence d'un représentant du Pape aux Etats-Unis. Ils organisèrent un complot en vue de l'assassinier. Le 13 septembre, la nouvelle lui était venue qu'un jeune italien de New-York, nommé Sassi, avait payé de sa vie la dénonciation des conjurés.

Mgr Bédini retourna à Rome le 4 février 1854. Il s'était embarqué à New-York dans le plus grand secret. Il ne cessa, par la suite, de nous marquer quel bon souvenir du Séminaire il conservait. Il écrit le 7 mai : "Veuillez donner une place dans votre nouveau Collège à quelques étampes qui ne manquent pas de mérite artistique et qui abondent de réminiscences romaines.... Veuillez les accepter comme l'expression de la reconnaissance et de l'affection la plus sincère qui se rattachent toujours à mes chers souvenirs de Saint-Hyacinthe." Vingt-quatre lithographies, reproduisant les chefs-d'œuvres des écoles italiennes et exécutées dans les ateliers du Vatican, nous arrivèrent le 8 novembre. Elles ornent encore les chambres des professeurs.

En 1860, M. Raymond présentait à Mgr Bédini "un fruit précieux de son passage à Saint-Hyacinthe..... Emus d'indignation par les injures vomies contre la Papauté par Garibaldi dans son discours à la jeunesse de l'Université de Pavie..... nous avons voulu que la jeunesse d'un collège chrétien répondit par une démonstration solennelle de dévouement à la chaire de St Pierre. Nous nous flattons que Votre Excellence se réjouira de cette démarche faite par les élèves d'une maison que vous avez bénite et nous vous prions de vouloir bien faire agréer à Sa Sainteté, avec l'Acte de Réparation signée par les professeurs et les élèves, l'expression de nos sentiments de soumission filiale et de dévouement inaltérable."

Il est permis de croire que la protestation du Supérieur revêtit une signification considérable en passant par les mains de l'ancien Nonce, car Sa Sainteté daigna répondre solennellement par le Bref suivant adressé :

Dilectis Filiis J. S. Raymond, Vicario Generali, Superiori, Professoribus et Alumnis Collegii S. Hyacinthi in America Septentrionali.

Dilecti Filii. Salutem et Apostolicam Benedictionem. Sensus animi Nobis Sanctæque huic Petri Sedi Devinctissimi omni ex parte Litteræ præseferunt quas à Vobis libenti prorsus animo accepimus. In his enim communi Vestrum nomine incredibilem hanc Italiæ universæ conversionem ac temporalis Status Nostri usurpationem dolere et lamentari voluistis . . . .

. . . .

. . . .

Vos interim, Dilecti Filii, in oratione et obsecratione unanimes perseveretis ut misericors et miserator Dominus in Nostram Vestrumque omnium afflictionem respiciat, atque ut faciat ubique pacem et tranquillitatem. Ac paternæ Nostræ in Vos charitatis pignus sit apostolica Benedictio quam cœlestium omnium munerum auspicem Vobis Dilecti Filii, effuso cordis affectu, peramenter impertimur.

Datum Romæ apud S. Petrum, die 24â novembris 1860. Pontificatus Nostri anno XV.

PIUS, P. P. IX.

Mgr Bédini, on le présume bien, se fit une joie de transmettre l'inestimable document pontifical. Il y joignit une note personnelle : "............ Ad me vero quod spectat, gratias ago Dominationi tuæ pro humanissimis verbis quibus ergà me usus es, dumque te certiorem facio de suavi memoriâ quam gero istius Collegii, Deum rogo ut te diutissime sospitet."

addictissimus, Cajet. Bedini.

Ces lettres latines furent bientôt entre les mains des étudiants. Le Supérieur promit de récompenser les deux meilleurs traductions par un prix aux auteurs et un congé à la communauté. Henri Desaulniers, finissant, fut l'heu-

reux concurrent parmi les élèves des trois classes supérieures, et Charles Collin, élève de troisième, l'emporta sur les élèves de la seconde.

Mgr Bédini fut nommé Cardinal en 1861. M. Raymond s'empressa de le féliciter de cette brillante promotion et lui dressa un exemplaire de son discours sur les "Devoirs envers le Pape." La réponse, toujours cordiale, rappelle de nouveau "les touchants souvenirs de mon séjour en Amérique." La correspondance de ce bon et honorable ami se termine sur ces derniers mots. Il mourut en 1864. Le Séminaire honora sa mémoire par un service solennel, le 1er octobre, et M. Raymond prononça l'oraison funèbre.

Le portrait en pied, grandeur nature, du Cardinal Bédini, est constamment sous les yeux dans notre salle de lecture. Il nous vint de l'archevêché de Montréal, en 1898. Mgr Bruchési nous en fit cadeau. Le gracieux envoi était accompagné de l'aimable lettre suivante : "Oui, Mgr Bédini ira résider au séminaire de Saint-Hyacinthe. Je suis sûr qu'il en sera heureux. Il partira bientôt et voyagera en première classe aux frais de l'archevêché, bien entendu.... Il y a chez vous plus d'un appartement où il se trouvera parfaitement chez lui."



Pendant que Mgr Prince logeait ici, les ouvriers se hâtaient de transformer le vieux Collège. Les deux premiers étages du corps principal furent aménagés en chapelle-cathédrale ; l'aile nord fut réservée à l'évêque et à son personnel, l'aile sud à la cure.

L'inauguration de la cathédrale eut lieu le 27 décembre 1853. Mgr Bourget remplit de joie et d'espérance le cœur des assistants en prédisant que l'avenir de la cathédrale de Saint-Hyacinthe suivrait la fortune du Collège. "Dans le commencement, le Collège de Saint-Hyacinthe a été d'une

assez petite importance, mais à force de courage inspiré par la religion, à force de travaux, de persévérance, de sacrifices, il est devenu ce que nous le voyons aujourd'hui : un immense et splendide établissement où des centaines de jeunes gens reçoivent l'instruction la plus distinguée. Il est la gloire de Saint-Hyacinthe et l'une des plus belles gloires du Canada. Cette cathédrale aussi commence petite, bien petite, mais la religion, qui a fait si grand ce Collège de Saint-Hyacinthe changera, il ne faut pas en douter, la modeste chapelle que nous bénissons aujourd'hui en un vaste et magnifique édifice.'' M. Tétreau encore souffrant, confie le même soir à son cahier de chroniques des réflexions mêlées de tristesse : ''Il m'est consolant de voir l'asile de mon enfance et de ma jeunesse changé en une maison de prières.... Les jours qui s'écoulent lentement et péniblement ici ne valent pas pour moi les jours paisibles, quoique de travail, passés dans ma solitude du vieux Collège. Heureusement que la divine Providence accorde à mes confrères un courage que je ne puis plus avoir.''

Mgr Prince quitta le Séminaire et prit possession de l'établissement épiscopal, le 18 janvier 1854. La ville se mit sur pied. Une procession d'une centaine de voitures vint prendre ici l'évêque. Le corps des élèves musiciens précédait. Dans un mandement ''donné à Saint-Hyacinthe, de nos appartements du Séminaire, le quinze janvier 1854,'' Mgr Prince, voulut bien témoigner, par un diplôme d'indulgences en faveur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, sa reconnaissance à ses ''bien-aimés frères et coopérateurs dans l'œuvre de l'instruction de la jeunesse.''

L'Evêque ne jouit pas longtemps des douces choses qu'il s'était préparées. Mais avant de rappeler son malheur, qui fut aussi le nôtre, je veux décrire un jour de joie au sein du Séminaire.



MESSIRE ISAAC-STANISLAS LESIEUR-DESAULNIERS, V. G.
Troisième supérieur du Séminaire (1853-1859)

CHAPITRE XI

LE PLEIN DÉVELOPPEMENT.

1853-1859

M. Isaac-Stanislas Lesieur-Desaulniers, supérieur. — Incendie du vieux Collège. — Les reliques de saint Prosper. — Troisième et dernière visite de Lord Elgin. — Première retraite du clergé de Saint-Hyacinthe.

Le schisme de Chiniquy. — M. Desaulniers, missionnaire à Bourbonnais. — Cadeau au "Fléau du schisme." — Mort de l'élève Eugène Drolet.

Le 11 octobre 1853, le jour même de la prise de possession de la nouvelle maison, l'Assemblée générale de la Corporation élut M. Desaulniers supérieur du Séminaire. M. Raymond venait de terminer le terme limitatif de six années consécutives d'administration. Vu l'absence en Europe du nouveau titulaire, il continua d'exercer la charge de supérieur et d'en porter le titre.

M. Desaulniers revint de son long et lointain voyage le 18 avril 1854. Sa venue était attendue, mais on ne comptait pas le voir si tôt, ni d'une façon si inopinée. "Mardi, le 18, dit la chronique, après la classe du matin, les élèves étaient montés à l'étude. Tout à coup on voit venir en courant un externe, Irénée Boivin ; on soupçonne une surprise. Bientôt le soupçon se change en certitude. Alors que l'on se figure la joie de tout le monde ; que l'on se figure surtout la joie de la gent écolière ! Adieu silence, livres et leçons. Les drapeaux sont hissés, la musique jette au vent ses joyeuses fanfares. Deux haies sont formées sur le trottoir. Le bien-aimé voyageur est reçu par ses enfants avec de significatives acclamations. Les élèves le laissent passer entre leurs rangs et se mettent en

marche à sa suite jusqu'à son salon. Il apparaît de nouveau, en habit ecclésiastique, dans leur vaste salle de récréation pour recevoir les hommages de respect et d'attachement exprimés par Th. Provost, élève finissant.'' Rodrigue Masson s'était rendu dans sa famille. Il ne vint que la semaine suivante. Ce fut pour les écoliers l'occasion d'une nouvelle joie et de nouvelles fêtes. Il y eut congé d'étude en l'honneur de ce ''Télémaque des temps modernes.''

Les voyageurs avaient visité l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, la Grèce, Constantinople, la Terre-Sainte, Malte, etc. Ils avaient chevauché, vingt-sept jours durant, à travers les montagnes de la patrie d'Homère. Leurs dépenses de voyage se totalisèrent à 1700 louis. M. Désaulniers a rempli trois cahiers de ses impressions et souvenirs de voyage. La lecture en est difficile. La partie la mieux ordonnée est la comptabilité. Le digne homme a tout inscrit : ''un billet de théâtre à Rodrigue, un cigare, un cirage, etc.'' Ce qu'il lui en coûta de s'astreindre si bien et si longtemps à ces menues obligations, ses habitudes bien connues le laissent présumer.

Rodrigue Masson termina ses classes en 1856. Il jouissait du prestige de l'homme qui avait fait le tour du monde ; *rara avis*, à cette date. Ses condisciples le voyaient rarement dans leur milieu, en récréation. Il habitait, au deuxième étage, une chambre ayant vue sur la cour intérieure. Il mangeait à la table des professeurs, après ceux-ci.

M. Desaulniers, décédé en 1868, ne vit pas tous les succès auxquels les talents, la fortune, les qualités personnelles appelèrent son pupille. Rodrigue, — pour le nommer comme nos anciens, — gravit rapidement l'échelle des hon-

neurs civils. Député du comté de Terrebonne, conseiller législatif, sénateur, ministre de la milice, il couronna sa carrière active à Spencer Wood dans la haute dignité de lieutenant-gouverneur, en 1884.

Dans ces diverses situations, l'ancien élève sut toujours manifester une "reconnaissance inaltérable" à ses professeurs. Il se disait en 1877, au cours d'une tournée politique, enfant de Saint-Hyacinthe et il attestait "que s'il était quelque chose, il le devait aux Messieurs du Collège de St-Hyacinthe." Il fut un ardent promoteur de la grande réunion des anciens élèves, en 1878. Il se faisait une grande joie de visiter le Séminaire, en 1884, en qualité de lieutenant-gouverneur. La maladie qui le força alors de passer quatre mois en Europe l'empêcha de réaliser ses vœux et les nôtres.

Un mois après l'arrivée de M. Desaulniers, un événement sinistre jeta la consternation dans l'âme des directeurs et dans la ville de Saint-Hyacinthe. Le lundi, 17 mai 1854, le plus violent incendie que la ville eut vu jusqu'alors, — mais qui, pour notre malheur, ne devait être ni le dernier ni le plus désastreux, — réduisait en cendres quarante maisons renfermées entre les rues Cascades, Bourdages, Saint-Dominique et Girouard, et atteignait, par-dessus la rue Girouard, le vieux Collège et ses nombreuses dépendances. "Pauvre vieux Collège, remarque le vieux chroniqueur en larmes, qu'il fait peine à voir ! Le feu a tout dévoré ; il n'a pas laissé pierre sur pierre bien que l'édifice fut fortement cimenté par les sueurs de M. Girouard. Les arbres sont rôtis, les pelouses parsemées de cendres et de charbons. Partout, dans les alentours, vous ne voyez que poutres noircies, que décombres carbonisés. J'ai été même affecté de la vue des hirondelles, mes fidèles compagnes de

vacances ; elles ne peuvent se décider à abandonner ces lieux visités par elles chaque printemps. Que de fois elles avaient abrité leurs nids et leurs petits sous la toiture qu'elles ne trouveront plus. Qu'elles viennent me trouver ici ; volontiers, je leur donnerai à couvert. Il est heureux pour la ville que le couvent et l'hôpital aient été épargnés. Ces deux établissements ont couru le plus grand danger vu l'impétuosité du vent qui les couvrait de charbons ardents. L'hôpital doit sa conservation à Dieu d'abord, puis à nos professeurs et à nos écoliers qui ont travaillé de façon à mériter des éloges publics."

L'Evêque sauva son ménage et tous les ornements et objets de sa chapelle. Dans la désolation générale, ce fut une consolation pour les prêtres du Séminaire de lui donner derechef "une cordiale et respectueuse hospitalité." Il demeura au Séminaire jusqu'à la mi-juillet, puis alla résider dans la maison A. Papineau, sise au coin des rues Girouard et Saint-Hyacinthe.

Le funeste accident de l'incendie obligea de faire sans pompe une cérémonie que l'on avait projeté de célébrer avec éclat. Pendant son séjour à Rome, après maintes et maintes démarches poursuivies auprès du Cardinal-Vicaire, M. Desaulniers s'était fait donner, le 18 avril 1853, le squelette complet, recueilli dans les catacombes le 22 décembre précédent, d'un jeune martyr de 18 à 20 ans d'âge. Il l'avait nommé saint Prosper. Aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe avait été confié le soin de cacher les ossements dans une statue de cire couverte de riches vêtements. Le 18 mai était le jour fixé pour la translation solennelle au Séminaire des précieuses reliques. Elle se fit, religieusement mais simplement.

Le jeune saint reposa trente ans dans un oratoire, dit de saint Prosper, surmontant le grand autel de la vieille chapelle. Des panneaux volants fermaient la communication entre ces deux lieux de prière. Qui ne se rappelle les belles décorations et le luminaire intensif que les ingénieux sacristains savaient y disposer les jours de grandes fêtes, surtout le jour de la réception des Congréganistes de la sainte Vierge, vers le 2 février. Les préparatifs y étaient faits dans le plus grand secret ; rien ne se voyait de l'extérieur. Le moment prévu arrivé, au début de la bénédiction du Saint-Sacrement, les panneaux s'ouvraient mystérieusement, comme un rideau de théâtre, et les yeux se rivaient, éblouis, sur un amoncellement d'ors et de lumières ; c'était le troisième ciel ! C'est aussi de cette ouverture qu'un jour où M. Dufresne donnait la communion aux élèves, dans la grande chapelle, le dimanche matin, un malheureux élève, perdant la tramontane, clama d'une voix tragiquement dominante : arrêtez, arrêtez !

La châsse de saint Prosper passa une deuxième fois à travers la ville pendant les vacances de 1854, le 27 juillet. Deux mille personnes l'escortèrent pieusement depuis le Séminaire jusqu'à l'église Notre-Dame. "Le but de la procession fut d'obtenir la cessation du choléra déclaré depuis quelques jours dans la ville et la cessation de la sécheresse qui désolait les campagnes."

Saint Prosper demeure l'objet d'un culte dévot chez la population de notre ville. L'après-midi des grandes fêtes liturgiques de l'année, elle accourt nombreuse auprès de la châsse exposée à sa vénération.

Depuis l'année 1906, saint Prosper reçoit d'autres honneurs. "Les Zouaves de Saint-Hyacinthe" ont reconnu un soldat romain dans le jeune martyr et ils l'ont fait leur

patron céleste. Au mois de mai, le régiment, sous les armes, assiste à la messe dans notre chapelle puis défile devant la châsse. Les petits zouaves du Collège des Frères du Sacré-Cœur et des bataillons de zouaves étrangers se joignent à ceux de Saint-Hyacinthe. La démonstration se continue par des exercices militaires dans la cour des élèves. Un élève, fils ou parent d'un zouave authentique, quand il s'en trouve, clot la fête par un petit discours.

Avec la parade et la revue militaires qui suivent de près, ces pieux et joyeux divertissements sont généralement les derniers de l'année scolaire. Ils sont comme le prélude des vacances. Restent toutefois les démonstrations imprévues. Ainsi, le 10 juin, une distraction supplémentaire s'offrait aux étudiants de 1854. Le vieil ami de Saint-Hyacinthe et de son Séminaire, Lord Elgin, venait y faire une troisième et dernière visite. Il arrivait directement de l'Angleterre. M. Desaulniers l'avait salué à Londres, en passant. Ils se connaissaient d'ailleurs depuis longtemps. Le Supérieur lui présenta une adresse. Il n'eut pas de peine à lui dire en termes élogieux "l'allégresse de la population qui a le bonheur de vivre depuis sept ans sous l'administration du bien-aimé gouverneur..... Quant à nous, nous regardons comme un devoir de prier Votre Excellence d'agréer un hommage spécial de respect, de gratitude, de félicitation de la part d'une institution que vous avez honorée des plus éclatants témoignages de votre intérêt.... Nous adoptons pour devise ces belles paroles de Votre Excellence : "C'est dans la sphère des idées éternelles qu'il faut aller chercher les principes qui doivent nous diriger pendant la vie du temps." Son Excellence répondit avec émotion : "......Bientôt je serai à vos yeux un étranger ; mon administration, une page de votre histoire. J'espère que par une voie ou par une autre la nouvelle de vos progrès et de

votre prospérité arrivera de temps en temps jusqu'à moi."

Le souvenir de Lord Elgin demeure profond dans l'esprit de nos anciens. Son portrait, enrichi d'un autographe, est conservé dans une des salles communes du Séminaire.

La sortie des élèves se fit, d'une façon simple, le 19 juillet. L'affluence fut considérable, en dépit des dangers menaçants du choléra.

Ce jour est surtout mémorable dans nos annales par la fugue inopinée d'un professeur. M. Berthelet, prêtre agrégé, professeur de Physique et de Mathématiques s'éclipsait sans avis aux petites heures du matin. "Son départ, note M. Tétreau, a été vis-à-vis de nous et à peu près vis-à-vis de sa famille le départ d'un saint François-Xavier, d'un Stanislas. Il a choisi la meilleure part, mais il fait la nôtre bien mauvaise." Il laissait une lettre signée : "Celui qui implore votre pardon", dans laquelle il se dit appelé par une vocation irrésistible à se rendre à Saint-Acheul en France, afin d'y entrer au noviciat des Jésuites. Il priait de consoler "ma pauvre famille que je laisse bien affligée." Au mois d'août, il envoya l'*Encyclopédie du* 19e *siècle* par M. de Saint-Priest, une batterie de quatre grandes piles électriques de Bunsen, et il écrivit : "J'ai eu le bonheur de vivre sous le même toit, à l'hôtel des Missions étrangères, et à la même table que M. Brasseur de Bourbourg. Il m'a parlé souvent de son ouvrage ; il se plaint de la critique qu'en a faite l'abbé Ferland". M. Berthelet revint en Amérique en 1857. Il enseigna à Fordham, puis il fut chargé de surveiller la construction de l'église du Gésu, à Montréal. Il mourut à Détroit le 31 octobre 1878.

La famille Berthelet habitait la maison de brique, dite maison Perrault, située sur la rive sud de l'Yamaska, en face du Séminaire.

Je me hâte vers des événements plus importants. J'écrirai, comme en courant, sans y toucher plus, les faits les plus notables des deux années suivantes. Je feuillette les Chroniques de M. Tétreau.

La première retraite des prêtres du diocèse de Saint-Hyacinthe, au nombre de 36, eut lieu au Séminaire le 3 septembre 1854. M. Raymond en fut le prédicateur malgré qu'il lui répugnât de "prêcher à un clergé à qui, confessait-il, je ne reconnais pas à mon égard, et pour cause, cette estime et cette confiance qui font les succès d'un prédicateur". M. Raymond se trompait : sa parole fut écoutée. Il prêchera de nouveau en 1857. Les retraitants se trouvèrent si bien sous le toit du Séminaire qu'il fut résolu, d'un accord unanime, que la retraite diocésaine se ferait toujours ici.

Le 19 septembre vit revenir les élèves "en moindre nombre que l'an dernier, ce qui n'est pas un mal."

Avec l'ouverture des classes, s'ouvrit aussi le Grand-Séminaire. — "Pour la première fois, écrit M. Tétreau, nous tenons grand-séminaire cette année. Nous avons commencé à dire, au réfectoire des prêtres, le grand *Benedicite* et les grandes Grâces. Il y a dix-neuf séminaristes ; nous comptons aussi un prêtre pensionnaire, M. Et. Birs." Probablement, à la même date, commencèrent les exercices de l'examen particulier et de la prière du soir que nous faisons habituellement en commun au grand salon.

Le 8 mars 1855, sur les 11 heures, la communauté se rendit à la station du chemin de fer afin d'offrir ses hommages au nouveau Gouverneur, Sir E. Head. "Le plus beau de la fête, note le chroniqueur, a été réservé à un jeune et intéressant élève de notre maison, E. Nesbitt. Cet enfant a eu l'insigne honneur de s'adresser à Lady

Head afin de solliciter de sa bonté une faveur grande, inappréciable pour des écoliers, un grand congé. La faveur a été occordée de la meilleure grâce à l'éloquent pétitionnaire. Le Gouverneur ne se rendit pas au Collège parce qu'il n'avait pas à sa disposition un train spécial. Monsieur le Supérieur l'accompagne à Québec.''

Pour la première fois, les élèves subirent les examens de la fin de l'année 1855 à la salle d'étude en présence de la communauté. L'évêque et quelques prêtres étrangers y assistèrent. De même, en 1859, les examens d'hiver se passèrent sur un mode différent de celui des années précédentes. Chaque classe fut examinée séparément dans la salle d'exercice des séminaristes. Ce mode, tant pour les examens d'été que pour les examens d'hiver, fut pratiqué jusque vers l'année 1880. Aujourd'hui les élèves sont interrogés dans leurs classes respectives en présence de leurs camarades seulement.

Ils allèrent en vacances le 11 juillet. Un entretien sur la Terre-Sainte et la Grèce, préparé par M. Desaulniers, précéda la distribution des prix. Un plan de Jérusalem et des cartes diverses furent mis sous les yeux des assistants. Au jeune voyageur, Rodrigue Masson, revenait de droit la description de la Grèce : ''Maintenant, dit-il, je vogue vers les plages qui nous présentent tant de charmes à travers le triple prisme de la science, des arts et de la gloire antique. Ici, nos souvenirs classiques se réveillent. Homère, Virgile, Achille, Hector, Enée, le jeune Télémaque...... se présentent successivement à ma pensée. Je ne puis m'empêcher de jeter des regards avides sur ces eaux dont les sillons effacés semblent encore briller de ces vieilles gloires.''

1855-56. On peut écrire de la vie du Séminaire pendant l'année scolaire 1855-56 ; *sicut erat in principio, et nunc....* Rien d'extraordinaire ; c'est la vie collégiale, tout unie, avec son cortège accoutumé d'incidents joyeux, indifférents ou tristes.

Le 2 octobre, la communauté se réjouit et illumine, comme on le fait à Québec et à Montréal, à la nouvelle de la prise de Sébastopol. Le sentiment français si ardent chez les étudiants, nous l'avons vu, à l'époque des événements politiques de 1837-1838, avait sommeillé semble-t-il depuis cette date. Il s'éveille à cette heure. La Corvette "La Capricieuse" est venue visiter le port de Québec, le 16 juillet précédent. C'est le premier vaisseau de guerre français qui visite les eaux canadiennes depuis la conquête. Il a été salué avec enthousiasme. La victoire de Sébastopol prolonge ce sentiment en l'exaltant. Le drapeau tricolore apparaît dans nos murs et un peu partout dans la province de Québec. Cette tendresse lointaine s'avive encore le 23 août à l'occasion de la naissance du fils de Napoléon III. "Jour de congé, observe M. Tétreau, et en proclamant le congé, M. le Supérieur a dit les titres de l'Empereur à la reconnaissance des catholiques."

Ne serait-ce pas aussi sous la poussée de ce même sentiment français retrempé que la fête de Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, prend une importance extraordinaire. "Aujourd'hui, consigne le vieux chroniqueur, notre fête nationale se célèbre en grande pompe et avec beaucoup d'entrain par notre ville et par notre communauté surtout. Il y a eu grand'messe à la cathédrale à laquelle les élèves ont assisté. Un très solide sermon a été prêché par M. Désaulniers, supérieur du Séminaire. Le dîner s'est pris dans le bocage de notre aimable voisin, M. Cadoret. Dans l'après-midi, grande revue de la milice collégiale, et le soir, au

moment où je trace ces lignes, grande animation dans le jet des boules enflammées.''

Jusque vers l'année 1880, le 24 juin sera témoin, tous les ans, des mêmes démonstrations patriotiques. Les élèves y participeront, soit publiquement en se joignant aux citoyens de la ville, soit, plus modestement, en abritant leurs réjouissances sous les bosquets du Séminaire. La fête se terminera habituellement par l'artifice des boules enflammées lancées tantôt sur les rives de l'Yamaska, où les gamins de la ville, au risque de recevoir des coups, viendront parfois les dérober, tantôt dans la cour de récréation.

Depuis 1880, les examens du baccalauréat universitaire, fixés généralement à la mi-juin, ont précipité forcément le jour de la sortie. Les élèves célèbrent maintenant le 24 juin dans leur paroisse. Les divertissements d'antan, les boules de feu ne sont plus que des souvenirs.

Le 17 juillet 1856, M. Desaulniers était réélu supérieur du Séminaire pour un deuxième terme de trois ans.

Le 9 octobre suivant, le Supérieur écrit à ''MM. les Membres du Séminaire : .... J'en suis venu à la détermination bien arrêtée de vous offrir ma résignation du Supériorat. Je proteste ici que je n'ai jamais voulu autre chose que le bien du Séminaire dans toutes mes actions comme Supérieur, et c'est en vue de ce même bien que je vous prie d'accepter ma démission.''

Les Membres du Séminaire, réunis en assemblée, répondent immédiatement le même jour et ''déclarent à l'unanimité des voix que, espérant trouver encore dans M. Désaulniers une direction utile à la Maison et digne de la confiance qu'ils ont réposée en lui, ils croiraient nuire aux intérêts du Séminaire en acceptant sa démission et qu'en

conséquence ils prient M. Desaulniers de continuer l'exercice de sa charge de Supérieur."

Qu'était-il survenu? Une différence d'appréciation, entre l'Evêque et le Supérieur, concernant certains faits reprochés à un ordinand employé antérieurement dans la maison, et surtout le désir persistant de l'Evêque de voir cet ecclésiastique participer aux réjouissances avec lesquelles le Séminaire se préparait à célébrer l'ordination d'un de ses futurs membres, avait motivé cette grave détermination du Supérieur. La mésentente ne dura qu'un jour. Mgr Prince voulut bien agréer les raisons de l'opposition du Séminaire à ses vues. M. Desaulniers recouvra la paix et reprit son titre et ses fonctions.

*
* *

Au dehors, quelque chose se tramait au détriment de la paix du Supérieur. Quatre évêques, les Seigneurs Blanchet, Taché, Pinsonnault et LaRocque étaient venus le voir durant le mois d'octobre. Le jour de sa fête, le 18 novembre, Mgr Prince lui avait laissé entrevoir qu'une mission lointaine l'attendait.

C'est que là-bas, dans l'Illinois, au sein d'une colonie canadienne-française, un malheureux prêtre, en rupture de ban, essayait de pervertir les âmes. Il fallait enrayer cette œuvre néfaste, et qui était en meilleur situation de le faire que M. Desaulniers?

L'abbé Charles Chiniquy, — on a deviné qu'il s'agit de lui, — et M. Desaulniers avait été condisciples de cours; ils étaient demeurés amis. L'apôtre de la Tempérance n'avait pas eu un plus constant admirateur que le Supérieur du Séminaire. A la suite d'une retraite de tempérance, à Saint-Hyacinthe, ce dernier disait à son ami au nom de la

population : ".... De toutes les œuvres entreprises jusqu'à présent pour le bonheur du Canada celle de la Tempérance est la plus grande et la plus importante ; et les succès éclatants de vos efforts ne nous permettent pas de douter que votre mission ne soit *providentielle*. Votre parole brûlante à détruit comme l'incendie[1] tous les obstacles qui s'opposaient à son efficacité."

Les choses étaient bien changées depuis. Celui qui avait prêché les autres demandait à être prêché à son tour. Mgr Bourget mande à M. Desaulniers le 6 novembre 1856 : "Tout bien considéré, l'on est d'avis ici que, vu vos anciennes relations avec M. Chiniquy, vous seriez l'homme le plus propre à le faire rentrer en lui-même et à l'engager à se soumettre à l'autorité légitime...... Pourriez-vous aller à Chicago au plus tôt? Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Chicago croit que ce serait le seul moyen d'en finir avec cette triste affaire. Je pourvoirai aux dépenses du voyage."

M. Desaulniers ne paraît pas avoir hésité une minute. Il partit en compagnie de M. Moïse Brassard, ancien curé de Longueuil. Le 30 novembre, il est à London ; le 24, il écrit de Chicago qu'il sera chez Chiniquy, à Sainte-Anne de Kankakee, le lendemain, lundi, à 1½ heure P. M. "Quel succès aurons-nous? C'est ce que nous saurons demain."

---

[1] Les événements devaient, sur l'heure, donner à cette figure hardie une justesse lamentable. Dans son dernier sermon de retraite, le matin, Chiniquy avait dit, paraît-il, qu'il est permis en conscience d'employer des moyens de violence pour abolir les auberges, distilleries, etc., etc., et qu'il faut faire régner la tempérance par n'importe quel moyen. Le soir venu, quelques jeunes gens irréfléchis incendièrent la brasserie-distillerie de M. Philips. L'abbé Chiniquy fut jugé avec une grande sévérité comme étant l'auteur indirect de l'échauffourée. Lui-même s'en reconnut implicitement responsable. Il écrivit immédiatement à M. Raymond : "Dans le cas où vous feriez une souscription pour indemniser M. Philips je vous autorise et vous prie d'y mettre mon nom pour la somme de vingt piastres." 11 novembre 1850.

Le succès dépassa l'attente. M. Desaulniers juge aussitôt sa mission terminée : "Le succès de la mission quant à ce qui regarde M. Chiniquy et sa congrégation est complètement obtenu. Vous verrez la soumission de M. Chiniquy que j'ai envoyée à Mgr de Montréal et qui la fera publier...... M. Chiniquy cessera d'exercer le ministère et quittera la place dans trois semaines. Il présente ses saluts à tous les Messieurs de Saint-Hyacinthe et paraît touché des prières que l'on fait pour lui."

L'Evêque de Chicago, Mgr O'Regan, est moins rassuré. Il met M. Desaulniers en garde contre le *artful genius* de M. Chiniquy qui peut empirer les choses en montrant la visite de cet étranger comme celle d'un ami du Canada avide de le seconder dans sa résistance à l'évêque. Il lui fait défense de résider plus longtemps avec Chiniquy, dans le presbytère.

M. Desaulniers est atterré de l'attitude de l'évêque ; il ne la comprend pas : "L'Evêque exige de M. Chiniquy des choses que je crains bien qu'il n'obtienne pas..... Il préfère, me dit-il, laisser la congrégation dans le schisme plutôt que de voir M. Chiniquy sortir de son diocèse sans avoir fait toutes les réparations dues à sa personne. C'est détruire en une minute tout ce que nous avons fait...... Je suis à Chicago, dans la maison épiscopale.... Alfred Spink est venu me voir. Il est toujours petit de taille mais grand dans les affaires de banque.... Je suis moralement très mal aujourd'hui. J'irai demain, avec Spink, visiter la ville de Saint-Louis, sur la rive du *Père des eaux*."

La suite des événements donna raison à l'évêque. Il connaissait bien le curé de Sainte-Anne. Il semble, en cette circonstance, que la droiture native de M. Desaulniers desservit son maître. L'illusion d'ailleurs n'avait duré

que quelques jours, car il fut connu presque aussitôt que Chiniquy désavouait la capitulation qu'il avait signée. Dès ce moment, il devint évident que la victoire n'était pas encore acquise. M. Desaulniers ne s'effraya pas d'un long siège à faire. Ses confrères de Saint-Hyacinthe, répondant à Mgr Bourget, lui donnèrent un prolongement de congé. Il resta seul cependant. "M. Brassard est parti inconsolable de la perte de son ami et enfant d'adoption." Il se met incontinent à la tâche, l'assumant comme un office. Il écrit à un de ses anciens élèves, partisan de Chiniquy : "Mon cher B. Voici que mon malheureux ami va reprendre son schisme..... Je compte sur toi et sur tes amis pour en arrêter le progrès." Il accepte, le 4 décembre, la desserte de la paroisse de Bourbonnais, voisine de la paroisse de Sainte-Anne, "en attendant les deux prêtres de Montréal que j'attends la semaine prochaine. Je partirai dans trois à quatre semaines.... Vous pouvez croire que je profiterai de la vapeur pour m'en retourner, ne pouvant me servir du télégraphe ! Il paraît que Chiniquy s'en retire aujourd'hui comme il peut. Pour s'excuser auprès de sa congrégation de s'être soumis, par notre influence, il dit que je l'ai embêté, et que je veux devenir l'évêque de ce pays. Que va-t-il dire lorsqu'il me verra à la tête de la première congrégation canadienne, et son voisin?" Bourbonnais plait au nouveau curé : "L'on me regarde ici comme le plus grand homme du Canada, parmi les amis de l'autorité épiscopale, et, parmi les supports de mauvaise foi de Chiniquy, je suis le plus grand scélérat du monde.

Le 4 février, les trois ou quatre semaines d'attente sont écoulées et M. Desaulniers est encore à Bourbonnais, et seul dans la lutte. Celle-ci redouble d'activité d'une part, de haine de l'autre. Chiniquy veut prendre l'offensive : "Il s'aperçoit que la paroisse de Bourbonnais et à peu près

la moitié de la paroisse de Sainte-Anne lui sont enlevés.... Il dit que je suis un traître, un menteur, que j'appartiens à une famille de voleurs, que mon père a été en prison deux ans, que j'ai été en exil deux ans..... Le malheur pour lui, c'est que les habitants de Bourbonnais viennent en grande partie de Saint-Léon et de la Rivière-du-Loup et qu'ils connaissent bien ma famille.... Si j'avais un prêtre à Bourbonnais, je me croirais en état à présent d'aller prêcher à Sainte-Anne. Je crois pouvoir le faire sans danger et alors la cause irait plus vite."

C'était bien ce que Chiniquy devait redouter le plus. Pour réprimer la tentative, il jugea habile d'aller jusqu'aux mesures extrêmes : "Enfin, je l'ai gagné, écrit M. Desaulniers, le 18 février 1857. Demain, je serai en prison et j'y resterai jusqu'à ce que ma paroisse vienne me chercher en triomphe. Je préfère aller en prison plutôt que de donner caution." Chiniquy accusait M. Desaulniers de le diffamer.

Si M. Desaulniers ne fut pas appelé à confesser la foi jusqu'à l'emprisonnement, cela fut dû aux paroissiens mêmes de Chiniquy : "Pendant que Chiniquy faisait des démarches pour me faire prendre, la majorité des paroissiens de Sainte-Anne disaient : Bien ! s'il le fait prendre, nous irons, nous, le délivrer. Je ne savais pas que j'avais autant d'amis à Sainte-Anne même.... Les chemins difficiles entre Bonrbonnais et Sainte-Anne sont le plus grand obstacle à nos succès. Aussitôt la belle saison venue, nous serons maîtres absolus de tous à l'exception de gens sans religion qui seront forcés de se taire."

L'apôtre se grise d'espoirs triomphants. Il projette d'attaquer le lion dans son antre : "Je pars, — 6 mars, — pour aller prêcher au Grand-Beaver. C'est une mission dépendante de Sainte-Anne et à 8 milles de l'église : Je serai

accompagné de quelques braves citoyens de Bourbonnais. Si quelqu'un me faisait une mauvaise affaire, ce que je ne crains pas, j'ai ordonné de me transporter à Saint-Hyacinthe.

Voilà bien un acte de bravoure réfléchie. Ses amis du Canada n'en furent pas étonnés. On savait que s'il avait peur des morts, il n'avait jamais redouté les vivants.

Il fit plus. Au commencement d'avril, il prêcha dans la paroisse Sainte-Anne, à 1½ mille de l'église, une retraite de trois jours. 109 familles l'accueillirent de bonne grâce et lui jurèrent fidélité. 130 familles restaient encore attachées apparemment à Chiniquy, mais seulement 50 chefs de famille continuaient de persévérer ostensiblement dans le schisme.

En même temps qu'il jouit de ces heureux résultats, M. Désaulniers apprend que deux prêtres du Canada, M. le Grand-Vicaire Mailloux et M. J.-B. Champeau viennent enfin le remplacer. Mgr O'Regan le prie de voir lui-même à l'installation de ses successeurs : "Me voilà presque avec la mitre que Chiniquy me reprochait de désirer." La présence de ses auxiliaires lui permet de prêcher une mission aux Canadiens de Chicago, "ni nombreux, ni religieux," et une autre à Aurora où son excellent ami, M. Cartuyvels, est curé. Ce fut, avec sa visite au *Père des eaux*, les rares distractions qu'il lui fut permis de se donner durant les cinq mois de ce pénible apostolat.

Mais sa mission touche à la fin : "Je partirai le 3 juin. Cette date est bien reculée. L'Evêque de Chicago (qui m'estime beaucoup) et les gens des Illinois me retiennent. Bon Dieu ! quelle année que celle-ci.... Tout le monde dit que le schisme est abattu, qu'il est à l'agonie. Je vous dirai plus tard pourquoi je ne puis pas partir avant le 3 juin."

Il eut pu dire immédiatement qu'une grande démonstration se préparait à Bourbonnais pour le mois suivant : démonstration de foi et de soumission à l'autorité religieuse, démonstration de sympathie à l'adresse du généreux apôtre. En effet, le 4 juin, quinze prêtres, 4,000 fidèles sont venus de tous les points de l'Illinois pour attester en présence de l'Evêque de Chicago, par la bouche de M. Desaulniers, que "malgré tous les artifices employés pour propager l'erreur, malgré les mensonges incessamment inventés par la malice la plus perverse, l'Eglise de Dieu triomphe. Oui, Monseigneur, l'Eglise de Dieu triomphe et la tache d'ignominie que l'on voulait imprimer sur le front de mes compatriotes disparaît aujourd'hui.... Aussitôt que la nouvelle de ce qui se passe aujourd'hui sera parvenue dans ma patrie, un Alleluia d'allégresse et d'actions de grâces retentira simultanément sur les deux rives du Saint-Laurent...." L'Evêque répondit : ".... En présence de cette multitude de fidèles, au nom de la religion qu'il a défendu, au nom de la vérité qu'il a vengée, au nom de la charité qu'il a fait revivre, au nom de la paix et de l'union qu'il a fait régner, en mon nom et en votre nom, et avec les termes les plus forts que les sentiments et la langue puissent exprimer, je remercie le Très Révérend M. Desaulniers pour le bien qu'il a opéré dans mon diocèse et particulièrement à Sainte-Anne...."

A son tour, le curé d'Aurora, M. Cartuyvels[1], parlant au nom des Canadiens de l'Illinois, s'adresse à M. Desaulniers : "Que dirons-nous dans ce moment solennel de la séparation? Comment vous exprimer la reconnaissance, la vénération et la respectueuse amitié dont notre cœur déborde.

[1] Antérieurement, M. Cartuyvels était curé de Bourbonnais. Il avait généreusement cédé sa place à M. Désaulniers afin de permettre à celui-ci de lutter de plus près.

Oh! que votre nom soit béni; il restera gravé dans nos cœurs, il sera mêlé avec les noms qui sont les plus chers à nos cœurs; les annales de l'Eglise le conserveront. Oui, la postérité catholique bénira le nom d'Isaac Desaulniers, et toutes les âmes que vous avez préservées du schisme et celles que vous en avez retirées, avec leurs descendants jusqu'à la fin des temps, seront des pierres qui brilleront dans votre couronne éternelle.... En souvenir de reconnaissance, d'amour et de vénération nous vous offrons ce *bouquet*..... Gloire, honneur et bénédiction à vous Fléau du schisme, Défenseur de la foi, ami de vos compatriotes...."

Je n'ai pas la réponse de M. Désaulniers. La tradition rapporte qu'elle fit couler les larmes et qu'elle contribua, avec l'éclat et la signification de la fête, à de nouveaux retours à la foi des pères.

Le *bouquet* consistait en un riche service à déjeuner, grand modèle, du coût de six cents dollars, composé de douze morceaux d'argent pur travaillé *au repoussé.* C'est un chef-d'œuvre d'orfèvrerie et, sans conteste, le plus remarquable objet renfermé dans le trésor du Séminaire. Le plateau porte l'inscription: *Les Canadiens de l'Illinois à I. Desaulniers, Fléau du schisme.*

Non moins précieuse que l'argenterie est la *Liste*, — imprimée,—*des souscripteurs de la Colonie catholique des Illinois en faveur d'un cadeau offert à M. le Grand-Vicaire Desaulniers.* J'y lis plus de 1,500 noms[1].

M. Desaulniers revint à Saint-Hyacinthe le 10 juin 1857. Mgr Taché se trouvait en Canada. Il accourut immédiate-

[1] Le nom de M. A. Poncelet, consul de Belgique à Chicago, apparaît en tête de la liste. Cet excellent homme mourut vers la mi-mai, avant la présentation du cadeau. A la demande de l'Evêque, M. Désaulniers prononça l'oraison funèbre dans l'église de Chicago.

*
* *

ment, avide d'offrir à son ancien professeur le témoignage de son affectueuse admiration. Trois jours plus tard, le 13 juin, fête de saint Antoine, patron du Séminaire, l'évêque missionnaire officiait pontificalement à l'autel majeur de notre chapelle pendant que Mgr Prince et Mgr LaRocque disaient la messe aux autels latéraux. "A dîner, le café fut versé dans le beau service d'argent de M. Desaulsniers." D'autres amis exprimèrent différemment leur estime. Monsieur Pepin, curé de Boucherville, "ce prêtre si digne d'affection à cause des belles qualités de son cœur," donnait le 17 novembre, à l'occasion de la fête du Supérieur, la grosse horloge dont le cadran orne le fronton de la maison. Cette vénérable relique, au temps de sa jeunesse, sonnait joyeusement, bruyamment, les quarts d'heure et les heures. Veuve aujourd'hui de son carillon, elle est satisfaite de marquer silencieusement le temps.

Les quelques pages que je viens de consacrer à la mission mémorable de M. Desaulniers sont-elles un hors-d'œuvre dans cette histoire du Séminaire? Je ne le pense pas. Sans doute, c'est en qualité de condisciple et d'ancien ami du traître, en considération de sa haute valeur intellectuelle et apostolique que M. Desaulniers fut appelé. Il n'est pas défendu de croire que le titre de supérieur d'une des grandes Institutions d'éducation du Canada lui valut un accroissement de force morale et de prestige. D'autant que, au début du schisme, quatre anciens élèves de Saint-Hyacinthe pactisaient avec l'ennemi, et que l'éditeur du journal-organe de Chiniquy était un ex-rédacteur au *Courrier de Saint-Hyacinthe*.

Au surplus, l'œuvre du Supérieur est si belle ; elle a porté si haut et si loin le nom du Séminaire de Saint-Hyacinthe

que nos anciens élèves auraient eu raison de me faire un crime de lèse-majesté envers l'*Alma Mater* si je n'eusse mis en pleine lumière ce que tous estiment une des plus dignes pages de nos annales de famille.

Le règne de M. Desaulniers comme supérieur du Séminaire devait durer encore deux ans. Que dirais-je des dernières années de son administration? J'ai beau chercher, interroger, je ne trouve rien de saillant, rien où l'action personnelle du chef soit bien visible.

Il reprend la direction des séminaristes et l'enseignement de la Théologie. Il continue de s'intéresser à sa vieille amie la Physique. Je vois qu'en octobre 1857, il achète à Paris "un jeu de trois paratonnerres" destinés à surmonter la tour centrale et les deux tourelles les plus éloignées de celle-ci." Il s'agit sans doute de l'achat des pointes dorées et des isolateurs de verre qu'il voulait conformes aux lois de la science, car je ne puis croire que les tiges de fer de gros calibre et fort rigides que nous avons vues jusqu'en 1885 aient été demandées spécialement à Paris.

En 1858, le 26 décembre, Eugène Drolet, *L'Ecolier modèle*, élève de la classe de Versification, mourut à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de seize ans. Il n'est pas un étudiant du Séminaire de Saint-Hyacinthe qui n'ait entendu parler de Eugène Drolet. Son nom est prononcé parmi nous avec une sorte de vénération à cause de la renommée de perfection, je dirais presque de sainteté, qu'il a laissée. M. Tétreau écrit dans ses chroniques le lendemain du décès : "Nous espérons qu'il y a un saint de plus au ciel.... Eugène Drolet était le nom qu'il portait sur la terre ; ce nom, il le laisse profondément gravé dans le cœur de tous les habitants de cette maison. Ce nom réveillera toujours parmi nous, avec la mémoire des traits angéliques du cher

enfant, le suave souvenir de la piété la plus tendre, de la régularité la plus exemplaire, de la politesse la plus exquise, de l'aménité des manières la plus agréable[1]."

Ses restes furent exposés dans le grand salon du Séminaire, et inhumés le 29. Ce fut la première inhumation dans le petit enclos, — nous en parlerons plus tard, — qui avait été réservé pour cette fin à l'orée de la forêt, près de la maison. Au printemps, les élèves ornèrent la tombe de leur jeune camarade. Ils y dressèrent un joli monument de marbre blanc dont la stèle occupe aujourd'hui le centre de la crypte sous le chœur de la chapelle. La vue de ce monument inspira aux prêtres en retraite, en septembre, la pensée d'ériger une chapelle "qui devra servir de tombeau aux restes de M. Girouard.". M. Marchessault, curé de Sainte-Rosalie et M. Archambault, curé de Saint-Hugues, se firent les promoteurs de ce projet et recueillirent immédiatement des offrandes.

Les vacances de 1859 s'ouvrirent le 12 juillet avec le cérémonial ordinaire. L'Honorable M. Chauveau, surintendant de l'éducation, était présent. Il dit de bonnes paroles après l'Evêque et le Supérieur et dîna au Séminaire. Ce n'est pas la première fois que la visite de M. Chauveau est signalée dans nos chroniques. Il était présent, en 1855, dans la même circonstance. Subséquemment sinon conséquemment, le gouvernement votait, au bénéfice du Séminaire, une allocation spéciale de 1500 louis ; il la renouvela l'année suivante. Les directeurs virent plus qu'une coïncidence dans cette généreuse donation. Ils en attribuèrent justement le crédit, pour une bonne part, à leur honorable visiteur.

---

[1] *Le Collégien* a publié en 1874 une notice biographique du regretté défunt. Il en a été fait un tirage à part formant une brochure de 80 pages. C'est l'œuvre typographique la plus importante de l'"Imprimerie du Collégien."

Les grandes élections des officiers du Séminaire eurent lieu le lendemain de la sortie, le 13 juillet. L'article 7 de la Constitution du Séminaire de 1842, stipulait que le Supérieur "ne pourrait jamais être en charge plus de six ans de suite[1]." Conformément à cette ordonnance, M. Desaulniers fut remplacé par celui qui l'avait précédé dans le même office, M. Joseph-Sabin Raymond.

[1] Une nouvelle Constitution fut rédigée en 1865. L'article IX modifie comme suit l'article 7 de 1842: "Tous les trois ans se fera l'élection du Supérieur; le même pourra être réélu un nombre de fois indéterminées, mais quand il aura atteint l'âge de 60 ans, il lui sera libre de ne pas accepter la charge."

CHAPITRE XII

LES JOIES.

1859-1911

M. Raymond, supérieur pour la seconde fois. — Affaire du Palais de Justice. — Mort de Monseigneur Prince. — Monseigneur Jos. LaRocque, deuxième évêque de Saint-Hyacinthe. — Visite du Prince de Galles. — Visite du Prince Arthur.

M. Ouellette (1883-1892 et 1901-1904), quatrième supérieur. — M. Dumesnil (1892-1901), cinquième supérieur. — M. Choquette (1904-....), sixième supérieur.

Consolations et joies chez les directeurs du Séminaire. — Dignités conférées aux anciens élèves : Evêques, Gouverneurs, Ministres, Juges, etc.

Visites d'anciens élèves et d'autres dignitaires ecclésiastiques et civils. — Visite de Sir Adolphe Chapleau ; du général de Charette. — Les Zouaves canadiens ; les zouaves maskontains.

M. Raymond commence en 1859 un deuxième et long règne, un règne interminable, pour ainsi dire. Aux yeux des élèves de cette période, il sera le Supérieur inamovible, perpétuel comme un chef de famille au milieu des siens. On n'imaginait pas qu'il pût être autre chose, et je crois bien que le jour où, en 1883, ayant dépassé de beaucoup la limite d'âge, il fit valoir ses droits à la retraite, ses confrères n'avaient pas pensé à lui donner un successeur, tant il paraissait irréalisable de le dépouiller de sa fonction de Supérieur.

Il revint à cette fonction avec l'autorité acquise par trente années de labeur inlassable appliqué à la tâche quotidienne, avec le prestige d'un exercice antérieur fécond en grandes œuvres, avec le renom d'un ecclésiastique hautement considéré, grâce à ses vertus, à sa valeur intellectuelle, à la distinction de sa personne, à ses relations habituelles avec les chefs religieux et civils.

La Communauté des prêtres du Séminaire s'était accrue de quelques unités dans l'intervalle ; le personnel avait subi quelques changements. Des noms nouveaux apparaissent ; des noms anciens sont disparus. Ont signé l'acte d'élection de M. Desaulniers, en 1853 :

MM. J.-S. Raymond, P.-O. Allaire,
P. Levêque, H. Millier,
F. Tétreau, F. Berthelet,
P. Dufresne, J.-J. Prince,
I. Désaulniers (absent en Europe).

Signent à l'élection présente de M. Raymond, le 13 juillet 1859 :

J.-S. Raymond, P. Dufresne,
I. Désaulniers, F. Tétreau,
P. Lévêque, P.-O. Allaire,
R. Larue, P.-S. Gendron,
J.-B. Chartier, G. Lamrache,
M. Godard, J.-J. Prince, (absent).

Quelques jours auparavant M. J.-R. Ouellette et M. A. Dumesnil avaient demandé leur agrégation à la Corporation du Séminaire.

Il a été dit que M. Raymond, durant sa longue carrière, avait fait preuve de toutes les ressources. Quelques-unes étaient latentes ; l'occasion seule, une occasion qui se fit parfois attendre longtemps, les révéla. Nous l'avons vu acquérir les connaissance de l'anglais et de la comptabilité dès ses premières années de professorat. Je le vois aujourd'hui, et c'est son premier acte administratif, traiter avec les gouvernants une question où, de part et d'autre, l'habileté fut de mise. Voici l'affaire en peu de mots.

Le Conseil de la ville de Saint-Hyacinthe cherchait, en 1857, un site convenable pour y asseoir le Palais de Justice

et la prison. Il se fit consentir par le Séminaire une promesse de vente concernant un lopin de terre situé près de la rivière sur la ferme d'en haut, à l'ouest de la ville. Les pourparlers n'eurent pas de suite pour le moment. Deux ans plus tard, en 1859, le Conseil revint à sa première idée. Armé d'un ordre en Conseil du gouvernement, sans tenir compte de l'entente préexistante, il voulut brusquer l'affaire en procédant par voie d'expropriation. Le Supérieur s'alarma. Il écrivit au procureur-général, M. G.-E. Cartier et se plaignit de la conduite de la municipalité comme d'une injustice envers le Séminaire. Cartier fut bien surpris par cette opposition aux vues du gouvernement, lequel apparemment avait cru faire grand plaisir et grand bien au Séminaire : "Je n'ai pas d'avis à vous donner, dit-il, mais il me semble que si la municipalité ou quiconque vous offre un prix raisonnable pour un *site* à prendre sur votre terre, en haut de l'église, vous ne devriez pas refuser cette offre dans l'intérêt de votre Corporation. Il ne peut exister de doute que la valeur du reste de votre terre devra beaucoup augmenter par la construction de la Cour et Prison pour votre district." C'était aussi l'opinion des hommes de la finance. Quelques-uns même, prévoyant une spéculation fructueuse, s'étaient concertés dans le dessein d'acheter la ferme entière du Séminaire. M. L.-V. Sicotte, député du comté de Saint-Hyacinthe et Commissaire des travaux publics, intervint à son tour, mais sans plus de succès, auprès du Supérieur. Finalement, sous la pression de nouvelles démarches, la Corporation du Séminaire consentit, en considération de la somme de 800 louis, la vente d'un terrain de $1\frac{1}{2}$ par $2\frac{2}{3}$ arpents à prendre, non plus sur la rivière mais à cinq arpents de celle-ci. Le gouvernement payait cher son obstination.

Pendant que ces affaires se transigeaient, un sentiment de réprobation des actes du Conseil de ville se faisait jour dans l'esprit des citoyens. Des requêtes signées par la grande majorité des intéressés reclamaient contre le choix de ce terrain "situé à 14 ou 15 arpents en dehors des limites de la ville." L'imbroglio dura tout l'hiver. Le gouvernement, de concert avec le conseil de ville, s'obstinait à vouloir le bien du Séminaire malgré l'opposition du Supérieur; les citoyens réunis au Supérieur ne cessaient de protester contre ce qu'ils estimaient un deni de justice à leur endroit.

Enfin, en mars 1860, les partis s'entendirent et choisirent le site actuel du Palais de Justice et de la prison. Le Supérieur avait gagné son point.

Il n'est pas facile d'analyser les motifs qui poussèrent à agir de cette façon le Supérieur contre les intérêts apparents du Séminaire, le gouvernement et le conseil au prétendu détriment de la ville. Existait-il des ressorts, des appétences que les écritures officielles ne révèlent pas? J'ai entendu, pour ce qui regarde M. Raymond, qu'une question de sentiment aurait été le mobile prépondérant de sa conduite. Cette ferme d'en haut, c'était un héritage reçu de M. Girouard. Le vénérable fondateur l'avait cultivée de ses mains; il l'avait acquise dans le dessein explicitement exprimé de créer une source de jouissance et de revenus pour son Séminaire. Convenait-il de la morceler et, surtout, d'y permettre l'établissement d'une institution pénitentiaire, d'une prison? Que l'âme tendre de M. Raymond ait pu s'effrayer d'une telle profanation, cela ne paraîtra pas étrange à ceux qui ont connu sa délicatesse. Mais que l'esprit viril de M. Désaulniers ait pu s'abuser à ce point, personne ne le croira. Aussi bien, il est venu jusqu'à nous que l'ex-supérieur ne cessa de redire la grande faute commise par le

Séminaire en rejetant l'offre du gouvernement. D'aucuns vont plus loin : ils affirment que le gouvernement, c'est-à-dire M. Cartier et M. Sicotte n'insistèrent si fortement qu'à la suggestion discrète et clairvoyante de M. Désaulniers. Celui-ci voyait dans l'arrêté gouvernemental le début d'un mouvement de la ville vers l'ouest et par là même une plus-value considérable acquise par la ferme du Séminaire. Quoiqu'il en soit, les vœux du fondateur et de M. Désaulniers sont aujourd'hui réalisés en partie. La ville a envahi la ferme. Depuis 1880, une centaine de lots à bâtir ont été concédés, donnent de jolis bénéfices, et il reste encore au procureur, en ce coin, des biens au soleil.



L'année 1860 vit disparaître le premier évêque de Saint-Hyacinthe. Mgr Prince s'éteignit le 5 mai. J'ai dit ce que fut ce digne homme à l'égard du Séminaire pendant son directorat (1831-1840), et pendant son séjour à Montréal en qualité de coadjuteur de l'évêque. J'ai aussi rappelé les sentiments avec lesquels il fut accueilli par les directeurs, et ses propres sentiments en devenant le chef ecclésiastique du nouveau diocèse de Saint-Hyacinthe. Nonobstant quelques dissentiments, il continua pendant son règne de marquer une considération sensible aux membres de notre maison.

Pour plus d'une raison, Monseigneur Joseph LaRocque, son successeur, fut autrement attachant. Condisciple puis élève de M. Raymond, premier supérieur du Séminaire, il était demeuré dans les rapports d'une affectueuse amitié avec tous ses anciens collègues. On l'aimait pour les belles qualités de son cœur, pour la simplicité de ses manières, pour sa déférence aux avis d'autrui, pour son titre d'ancien

élève, pour sa fidélité aux hommes et aux choses du Séminaire. Il écrivait dans son Mandement d'entrée : "Vous, pieux et savants directeurs et professeurs de notre collège et séminaire diocésains, Nous n'avons pas besoin de vous dire que notre cœur se dilate par la confiance que nous allons trouver en vous des coopérateurs affectueux et dévoués. Vous êtes, à bon droit, notre joie, nous disons même, notre couronne......"

Mgr J.LaRocque était le deuxième élève que le Séminaire se glorifiait de voir revêtu de la dignité épiscopale. Le premier, Mgr Taché, vivait loin de l'*Alma Mater;* Mgr LaRocque allait rester sous les yeux et près du cœur de ses condisciples et professeurs. Il prit possession de son siège le 3 septembre. Il trouva Saint-Hyacinthe pavoisé. Les banderolles aux multiples couleurs disaient bien la joie de la population revoyant l'ancien concitoyen devenu son chef religieux. Elles disaient aussi que, quatre jours plus tôt, elles avaient salué avec une signification différente mais non moins expressive la venu d'un personnage royal.

La mort récente de Sa Majesté Edouard VII, car il s'agit de lui, donne un regain d'actualité à cette événement sur lequel un demi-siècle a passé aujourd'hui.

Edouard Albert, Prince de Galles, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, visita le Séminaire de Saint-Hyacinthe, le 30 août 1860. On sait qu'il vint en Canada avec la mission spéciale de présider à l'inauguration du Pont Victoria, "la huitième merveille du monde." Mais il convenait que le futur roi se fît voir aux populations des campagnes aussi bien qu'aux populations des villes. Dès l'annonce de sa venue, en octobre 1859, M. Raymond, de concert avec M. G.-E. Cartier, procureur-général, prit les mesures pour que Son Altesse honorât de sa présence la ville de Saint-Hyacinthe et son Séminaire. Le 7 août, le

ministre fait savoir au Supérieur que la visite de Saint-Hyacinthe est inscrite sur le programme du prince et que la réception et la présentation des adresses se feront au Séminaire.

Le visiteur royal arriva à Québec le 18 août. M. Désaulniers y était rendu "pour voir de quelle façon on reçoit un prince du sang." Il écrit, à la hâte, que l'on fait de grands frais de décoration : "Dans la grande salle de l'Université, l'ameublement consiste en tapis, fauteuils et trône avec une couronne suspendue au-dessus. M. Cazault m'a offert le prêt (je ne m'y attendais pas, je n'y pensais pas même) de ce qu'il y a de plus précieux dans le trône...... Tous les escaliers et corridors sont couverts de tapis empruntés aux marchands de la ville ; ces tapis ne sont pas cousus mais seulement cloués avec des broquettes."

Le 30, jeudi, M. Cartier télégraphie de Montréal que le prince sera à Saint-Hyacinthe, à 11 heures. Avec la ponctualité qui est "la politesse des grands," il arriva à l'heure dite, accompagné du gouverneur Head, du duc de New-Castle, du comte Saint-Germain, du procureur-général Cartier, etc. "Au Séminiare, un petit arc de triomphe tout-à-fait gentil, élevé à l'entrée de ce magnifique établissement préparait les spectateurs au joli tableau qu'offrait la façade du Collège....., ornée de tous les côtés par les fleurs, le feuillage et les drapeaux. On lisait sur le fronton. "Salut à notre roi futur." Une quantité innombrable de pavillons anglais de toutes les dimensions flottaient à la fois de toutes les ouvertures de l'immense coupole. Le coup d'œil était vraiment enchanteur. Le nombre des spectateurs était à peu près de huit mille personnes." (Courrier de Saint-Hyacinthe).

Le Prince pénétra dans la chambre du Supérieur avant de monter au grand salon, au deuxième, où "les adresses lui furent remises sans être lues." M. Raymond attira son attention sur les inscriptions surmontant les deux arches du salon. L'une disait : *Perpetuum decus, alma dies, his ædibus affers;* l'autre : *Nec Anglica quondam ullo se tantum tellus jactabit alumno.* Il n'y manquait que le *Tu Marcellus eris!*

Les présentations faites, Edouard conversa très aimablement en français, puis le cortège se mit en marche, parcourut les corridors et les grandes salles pavoisés de verdure, et parvint jusqu'au toit. L'ascension de la coupole, "du haut de laquelle on voit quinze clochers," tenta le jeune Prince ; il se rendit jusqu'au sommet et se plut à admirer longuement "le panorama de la riche et pittoresque vallée de l'Yamaska." Au dehors la foule l'acclamait chaque fois qu'elle le voyait.

L'impression que le Prince de Galles produisit alors est assez différente de celle que le Roi Edouard VII fit sur ses contemporains. M. Tétreau note dans ses chroniques : "Le jeune Prince aura ses 19 ans en novembre prochain. Il a une grande expression de douceur et de bonté ; sa figure est pâle. Il sait mettre son monde à l'aise. En somme il laisse une impression favorable." C'est à peu près ce que disait le prince de Metternich : "Il plaisait à tout le monde, mais il avait l'air embarrassé et triste."

Les élèves étaient en vacances le 30 août. Plusieurs accoururent cependant et nombreux sont aujourd'hui les anciens de 1860 qui se flattent d'avoir vu le feu roi Edouard VII. Le clergé ne s'était pas moins empressé d'apporter le tribut de ses hommages. Les évêques de Sandwich et de Toronto étaient présents.

"La fête est finie, écrit, le soir, le pessimiste chroniqueur, comme toutes les fêtes de la terre ; après elles reste le vide." Il reste quand même le souvenir d'un des grands jours du Collège de Saint-Hyacinthe. Dans le concert de regrets qui s'élève en mémoire du défunt roi d'Angleterre, c'est une consolation pour les élèves de penser "que l'asile où ils reçoivent l'enseignement aura été visité par le Fils de leur Auguste Souveraine, par un Prince qui sera un jour leur roi, portant une des plus puissantes couronnes du monde." J'emprunte ces paroles à l'adresse que le Supérieur présenta à son royal visiteur.

La réponse du Prince fut expédiée par la poste. En la transmettant, M. Cartier se disait "charmé et étonné qu'elle fût en français."

Dix ans plus tard, la mémoire du Prince de Galles revivait parmi nous d'une façon royale, le mot est juste. Le 23 mai 1870, le prince Arthur, aujourd'hui duc de Connaught, frère d'Edouard-Albert, nous visitait à son tour. Ce n'était pas un enfant comme le frère aîné, en 1860, mais il venait avec des souvenirs d'enfance. Il me plaît d'imaginer qu'à son retour, Edouard en dit long à son petit frère sur son voyage transatlantique et sur le beau joyau que leur mère possèdait en Amérique. Est-il permis de croire qu'il lui parla de la petite ville de Saint-Hyacinthe et de la chaleureuse et royale réception qui lui fut faite au Séminaire? Sans doute, puisque le prince Arthur lui-même l'attesta, en excellent français, dans sa réponse : "Aux élèves du Collège de Saint-Hyacinthe. Parmi les souvenirs nombreux que mon frère le Prince de Galles se rappelait avec plaisir en parlant de son voyage dans le continent, était sa visite à Saint-Hyacinthe et à son Collège vénéré. Il y a longtemps que l'on m'a parlé de vous et voilà ce qui augmente le plaisir de ma visite aujourd'hui."

L'accueil fait au Prince cadet fut démonstratif, spontané, enfantin, dirais-je, à cause de la gent écolière, présente cette fois, qui en fit principalement les frais. Dans la salle de récréation, le royal visiteur se souvint que ce qu'il y a de plus doux qu'un congé au cœur de l'étudiant, c'est un deuxième congé. Il demanda la permission de donner un congé "autre que celui de demain, le congé de ma mère, lequel est de droit, n'est-ce pas?" dit-il, en se tournant vers le Supérieur. "C'est de droit, Altesse" répondit imperturbablement M. Raymond. Le Prince ne saisit pas la réticence, mais les élèves en pénétrèrent le sens caché et ils la soulignèrent par des applaudissements que leur hôte reçut avec grâce sans en soupçonner la signification ironique. De droit, le congé de la reine Victoria, le 24 mai? Oui, cela était écrit dans le coutumier de la communauté, mais à l'instar de maintes lois renfermées dans la Constitution anglaise, cela ne passa jamais dans l'ordre des faits. "C'est de droit, Altesse" était une réponse adroite dans la bouche du Supérieur; elle fut remarquée et passa en aphorisme; elle se répète encore aujourd'hui.

Le Prince visita la maison, monta à la tour, prit un doigt de vin au grand salon, et descendit dans la cour. Le Régiment des cadets du Séminaire commandé par le major Corcoran, notre ami et notre voisin, lui présente les "armes empruntées au bataillon de Saint-Pie," pendant que la communauté, entraînée par la musique des fanfaristes, chante *God save the Queen.* L'Altesse est enchantée; elle passe dans les rangs, félicite l'instructeur et les officiers un à un, puis se met en route pour Saint-Hugues. Les cadets lui font la reconduite jusqu'au pont. Dans l'après-midi, vers cinq heures, ils se rendent au point où la route de Saint-Hugues croise le chemin de fer, l'acclament

de nouveau, et, comme si tout cela n'eût pas encore satisfait leur loyalisme, ils traversent au pas de course le pont du chemin de fer et se précipitent vers la station en faisant entendre de nouveaux vivats. Le Prince avait littéralement conquis ces jeunes gens. S'il eut demandé des recrues pour grossir son régiment, il les eut tous enrôlés jusqu'au dernier.

Je n'ai pas cru commettre un anachronisme en relatant, en cette place, un événement de 1870. Le récit de la visite du Prince de Galles appelle naturellement, comme son complément, le récit de la visite de son frère Arthur.

Par ailleurs, je sens qu'il me faut m'acheminer rapidement vers la fin de cette histoire. Je n'en finirais pas, et le lecteur ne me le pardonnerait pas, si je me laissais aller à enregistrer les menus événements, souvent répétés, des années qu'il me reste à parcourir. En se multipliant, dans les mêmes lieux et dans les mêmes circonstances, les faits ajoutent rarement à la signification qu'ils ont pu avoir antérieurement : *assueta vilescunt.* De plus, on l'a dit, il n'y a de véritable histoire que celle des morts. Trop de vivants, — qui ne s'en réjouira? — se mêlent maintenant aux incidents de la vie du Séminaire. Le scripteur se voit sans ardeur, son esprit est comme paralysé lorsqu'il pense que ce qu'il écrit, chacun le sait et pourrait, s'il le voulait, l'écrire mieux que lui.

Le tableau ci-après complète les grandes lignes de notre chronologie collégiale et la succession des règnes.

LE CHANOINE JEAN-REMI OUELLETTE,
Quatrième supérieur du Séminaire (1883-1892 et 1901-1904)

LE CHANOINE JUDE-AMEDEE DUMESNIL
Cinquième supérieur (1892-1901)

LE CHANOINE CHARLES-PHILIPPE CHOQUETTE
Sixième supérieur (1904-....).

Les faits marquants de l'administration de ces derniers Supérieurs se trouvent *passim* dans les pages qui suivent.

Rompant les entraves de la chronologie proprement dite, j'inscrirai librement en un ordre tout subjectif les épisodes de la dernière moitié de notre siècle d'existence. Il y aura aussi quelque chose à souligner dans le domaine des idées. Plusieurs questions, les unes spéculatives, d'autres plus pratiques ont été agitées par les hommes de notre génération. Les directeurs du Séminaire y ont pris leur part, parfois plus que leur part légitime. Il convient de ne pas laisser leur rôle dans l'ombre.

Pour me faciliter la tâche et pour être bref, je grouperai sous un titre unique, suffisamment compréhensif, certains sujets présentant entre eux un lien de raison, une suite naturelle ou logique. Suivant ce plan, je crois que je puis résumer ce qu'il me reste à dire sous quatre titres :

1° Les consolations et les joies,
2° Les inquiétudes et les ennuis,
3° Les encouragements,
4° Les deuils.

Tout ne sera pas joie là ; tout ne sera pas deuil ici. Comme dans la pratique de la vie, il n'y aura de si grande joie qui ne soit teintée de quelque tristesse : de même, il n'y aura pas de deuil si profond qui ne soit traversé par un rayon de joie. Et puisque j'ai commencé ce chapitre par le récit d'événements heureux, il m'est agréable de poursuivre dans la même note.

*
* *

Une grande consolation s'offre immédiatement à l'âme des directeurs. Le Séminaire avait reçu le portrait de son fondateur ; il se flattait d'être l'héritier de son esprit ; il ne possédait pas sa dépouille mortelle. Depuis 1832, le corps de M. Girouard reposait sous les dalles, — je veux dire dans les caves, — de l'église de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe. Le 28 avril 1858, les directeurs présentèrent une supplique aux paroissiens de Notre-Dame, priant de permettre l'exhumation et l'enlèvement des restes de leur ancien curé, mais ce ne fut qu'en 1861 que l'autorisation fut accordée. Les perquisitions commencèrent au commencement de juin ; elles furent longues. M. Tétreau, comme procureur du Séminaire, dirigeait les travaux. Le 20 juin, un cercueil fut découvert " au point de jonction des murs du rond-point et de la chapelle du côté de l'évangile de la vieille église détruite pour la construction de l'église de M. Crevier." Joseph Caouette crut reconnaître le cercueil de son ancien curé ; il était porteur à l'inhumation. Le cercueil ouvert ne donna pas les indications satisfaisantes. On chercha ailleurs, mais tout près. Un deuxième cercueil, "énorme, muni de huit poignées sur les côtés, fut mis à jour. Il contenait indubitablement les restes d'un prêtre. La soutane avec la petite rotonde (simare) telle que la portait M. Girouard, la dimension du cercueil, d'autres détails caractéristiques firent constater à n'en pouvoir douter que le cercueil trouvé, à la place indiquée par les écrits, renferme les restes bien informes, hélas ! du vénérable défunt. Les restes sont mêlés de beaucoup de glace." Un deuxième examen, le 22 juin, confirma les premières constatations. Il fut décidé que la translation au Séminaire de la précieuse dépouille coïnciderait avec la sortie des élèves, le 17 juillet.

Le 15 juillet, "dans l'ancien presbytère servant de chapelle temporaire pendant la construction de l'église," M. A. O'Donnell, troisième successeur de M. Girouard, chanta un service sur les restes de son prédécesseur. Le lendemain, dans l'après-midi, le corps fut porté à la cathédrale où le clergé récita l'office des morts. Le jour suivant, 17 juillet, un cortège imposant l'accompagna jusqu'au Séminaire.

Qu'à l'Eglise, à l'Etat, cette œuvre de ton zèle
Comme toi puisse offrir un service fidèle.

disait une inscription placée sur la façade de l'édifice. Mgr Taché célébra la messe de requiem et Mgr Prince prononça l'absoute. Sur le catafalque se lisait en style lapidaire l'éloge du grand citoyen :

Pastoris ovibus dediti,
Civis de patriâ optimè meriti,
Juventutis benefactoris amantissimi,
Parochiani, cives, alumni,
Virtutum mirantem,
Muneribus gratum,
Memoriæ fidelem animum gerentes,
Veneratas reliquias,
Sacro in hoc prædio scholasticæ prolis,
Posuerunt.

La lecture du palmarès, dans la salle de récréation, fit suite immédiatement à l'office funèbre. Le Supérieur prononça l'éloge de celui dont on venait d'honorer les restes. Il fut éloquent : Si ce Monsieur n'était connu déjà comme l'écrivain canadien peut-être le plus distingué du pays, nous oserions dire que son discours fut un chef-d'œuvre de goût, et que M. Girouard ne pouvait trouver pour faire son panégyrique une bouche plus éloquente." *La Mi-*

nerve, 23 *juillet* 1861. Des multiples discours de M. Raymond, ce dernier est certainement le plus remarquable ; il demeurera. Il a été imprimé et forme une plaquette de trente-trois pages. J'en ai cité plusieurs fragments. Un laïque, M. C.-J. Laberge, le futur juge, devait aussi parler. Il en fut empêché par la maladie : "Je serai facilement remplacé, écrivait-il, de St-Jean, mais je tenais beaucoup à témoigner de ma vénération pour M. Girouard, de mon attachement à ceux qui ont continué son œuvre et de la reconnaissance que m'inspire leur dévouement....... Le Collège de Saint-Hyacinthe a toutes mes sympathies comme Collège entièrement et exclusivement canadien qui n'a cédé le pas à aucune autre institution similaire sur le continent."

Le petit cimetière du Séminaire, que le regretté Eugène Drolet avait inauguré, reçut la dépouille de M. Girouard. Elle y resta jusqu'à l'époque de la construction, en 1884, de la chapelle destinée à l'abriter.

Neuf cadavres étaient couchés dans le cimetière à côté de celui de M. Girouard. Chacun reposait à part dans une chambrette de brique, voûtée, recouverte de gazon formant tertre. Il y avait : trois élèves,—morts tous les trois vers le même âge, 16 ans,—Eugène Drolet, Louis Bilodeau, décédés en 1862 et James Flynn, de Savannah, Ga., décédé en 1872 ; un séminariste, M. Aurèle Chabot et six prêtres, MM. I. Désaulniers, P.-S. Gendron, Ed. Lecompte, P. Dufresne, E. Lévêque et Et. Birs. Les ossements de ces chers défunts ont été déposés dans la crypte funéraire du Séminaire sous le sanctuaire de la chapelle.[1]

---

[1] Le crâne de M. Girouard n'est pas là. Le 17 juin 1862, jour de la solennité de saint Antoine, il avait été porté processionnellement dans la chambre, dite du fondateur, voisine de la salle d'étude. Postérieurement, à une date que je ne puis préciser, il fut placé à l'oratoire de la maison, au deuxième étage.

Là, nous l'espérons, le vénérable fondateur a trouvé sa dernière demeure. Il y occupe la première place. Une plaque de marbre, portant l'inscription suivante, ferme son tombeau :

Hic Jacet
R. Antonius Girouard, presbyter,
Hujus Seminarii fundator,
Qui
Die VII octobris A. D. MDCCLVII natus,
æternam gloriæ coronam accepit
Die III aug. A. D. MDCCCXXXII.
R. I. P.

Dans ce même monument funèbre que la piété filiale a élevé et qu'elle garde avec affection dormiront les continuateurs de l'œuvre de M. Girouard. Là reposent aussi nos bienfaiteurs, ceux qui, nous ayant aimés toute leur vie, ont choisi de nous aimer jusqu'à la fin.

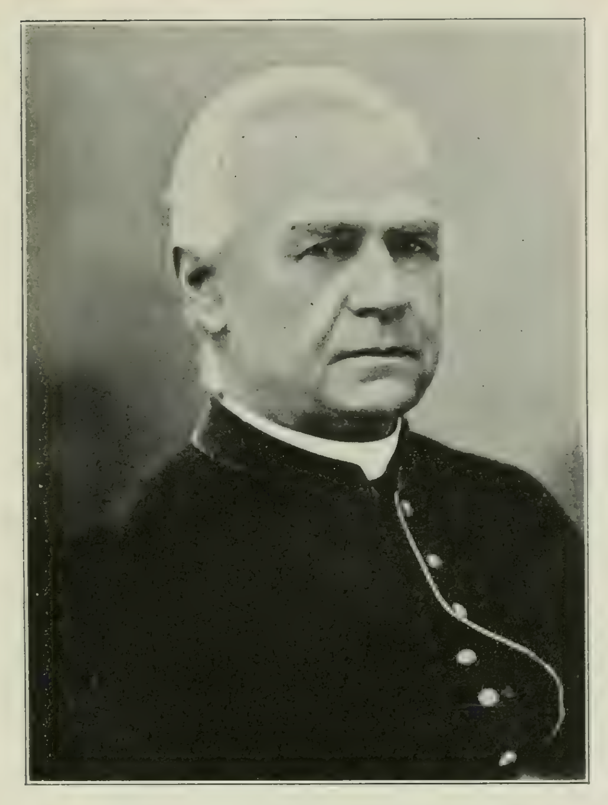
Si les morts nous invitent à nous réjouir dans le souvenir de leurs vertus, autres sont les joies que nous apportent les vivants. Parmi ces joies, peu sont plus douces que celles que les professeurs trouvent dans les succès de leurs élèves. Et quand ces professeurs sont des ecclésiastiques et quand c'est l'Eglise qui couronne leurs travaux en élevant leurs élèves à ses plus hautes dignités, est-ce que les joies ne sont pas doublées? C'est dans cette mesure de contentement que nos anciens directeurs avaient accueilli la nomination, en 1851, de Mgr Taché à l'évêché de Saint-Boniface, et celle de Mgr Jos. LaRocque à la coadjutorerie de Montréal, en 1852, puis à l'évêché de Saint-Hyacinthe, en 1860. De même, ils se réjouiront, leurs successeurs se réjouiront à la vue de ceux qui suivront dans la voie des honneurs.

Je ne puis m'arrêter à écrire la biographie de ces dignitaires ecclésiastiques. Au reste il ne m'appartient pas de faire leur histoire, mais on aimera, sans doute, à les voir, en quelques traits, sous leurs couleurs d'anciens élèves.

MONSEIGNEUR ALEXANDRE TACHÉ.

La vie de Mgr Taché a été écrite. Elle dit bien son attachement à son séminaire et à ses professeurs. Elle ne dit peut-être pas assez la mesure d'affection que ces derniers lui gardaient. A les entendre, il était aisé de conclure qu'il occupait plus que la place congrue dans leur vieux cœur. Pour M. Lévêque particulièrement, la dignité épiscopale n'apparaissait qu'au deuxième plan. Ce qui le fascinait, c'était l'élève de jadis, le condisciple, le collègue, l'ami de toujours. Alexandre, le petit nom, le nom de l'affection, seul venait à ses lèvres. Celui-ci signait souvent : "Votre ancien et imparfait Alexandre." Quand Alexandre entrait dans la maison, le cher vieux n'avait de cesse qu'il n'eût porté la bonne nouvelle de bas en haut, de chambre en chambre. Il organisait une réception solennelle en récréation. Il le faisait prêcher à la chapelle. Mgr Taché se prêtait à tout avec une entière bonne grâce. Pour rien au monde il eut voulu désobliger qui que ce soit, ici, M. Lévêque moins que tout autre.

Les élèves du cours d'histoire de M. Lévêque en connurent long sur le grand évêque de l'Ouest, surtout pendant la première agitation suscitée par Riel. Nous le suivions pas à pas dans ses courses. Nous apprenions ses démarches multipliées auprès des hommes du gouvernement, ses inquiétudes, ses déboires, etc. Et remontant doucement le cours des ans le bon vieux professeur devenait expansif, indiscret même. Il nous disait, mais toujours avec une pointe d'ad-



Le Chanoine Jean-Remi Ouellette,
Quatrième supérieur du Séminaire (1883-1892
et 1901-1909).

miration, les enfantillages, les naïvetés de l'enfant Alexandre.

Mgr Taché contribua largement au succès de la Réunion des anciens élèves en 1878. Le discours qu'il prononça en cette circonstance fit couler des larmes ; il émeut encore aujourd'hui. Sous la poussée de sa parole éloquente, le projet, vieux de vingt ans, de M. Marchessault, ressussita et fut mené à bonne fin. Une chapelle a été élevée à la mémoire de M. Girouard. Elle dira à toutes les générations d'étudiants le généreux dessein de M. Marchessault, l'éloquence et le grand cœur de Mgr Taché.

Il ne put être présent à la seconde Réunion en 1884, mais son nom était dans toutes les bouches. Il mourut en 1894. M. Tétreau écrivit dans son cahier de chroniques : "C'est une des plus brillantes illustrations de notre institution qui disparaît de la terre après d'indicibles douleurs physiques et morales."

Ce fut pour répondre à l'invitation de Mgr Taché que le Séminaire acquit en 1888 un grand terrain de ferme sur la paroisse de La Salle, dans la province de Manitoba. L'Archevêque de Saint-Boniface voulait y fonder une colonie exclusivement canadienne-française. L'idée était excellente ; elle trouva chez nous des approbateurs. Le Séminaire acheta mille acres. Il y fit de la culture. Mais comme cette entreprise lointaine ne pouvait être que provisoire, il chercha un acquéreur qui voulût la continuer dans l'esprit qui avait présidé à ses débuts. Un cultivateur du comté de Bagot se présenta. Il nous acheta, en 1908, notre ferme manitobaine à des conditions satisfaisantes.

MONSEIGNEUR JOSEPH LAROCQUE.

J'ai beaucoup parlé déjà de Mgr Jos. LaRocque (Chapitre VIII). Il démissionna en 1865 et prit sa retraite,

ayant le titre d'évêque de Germanicopolis, au monastère du Précieux Sang, à Saint-Hyacinthe. Nous le voyions à toutes les fêtes du Séminaire. Il décéda le 18 novembre 1887.

Monseigneur Peter McIntyre.

Cet aimable écossais fut le troisième élève du Séminaire appelé à la dignité épiscopale. Il fut sacré évêque de Charlottetown, dans l'Ile du Prince-Edouard, le 15 août 1860. Il était entré au Séminaire en 1836. Il parcourut en trois ans le cycle des classes latines et de la philosophie. En 1839 il professa l'anglais au Collège de Chambly. Je possède une jolie lettre, en français, qu'il écrivit alors à M. Tétreau : "..... Je fais tous mes efforts pour anglifier les écoliers ici et peut-être même que je suis aussi zélé que Lord Durham l'était pour anglifier les Canadiens. Mais si je ne suis pas capable de faire autant de bien que lui, je ne suis pas capable de faire tant de mal...... Revenons à Maska. Ah ! je vous assure que c'est un sujet qui me plaît beaucoup.... Je n'ai pas éprouvé tant de peine à quitter le toit paternel que j'en ai eu à quitter Maska. Je ne sais par quels liens j'y ai été attaché, mais je sens qu'ils étaient difficles à rompre..... Tous mes saluts à Messire Prince, Messire Raymond, M. LaRocque et par-dessus tous à M. Désaulniers."

Ces liens durèrent toute la vie. En 1857, étant curé de Charlottetown, il avait demandé à Mgr Prince des prêtres en vue de l'ouverture d'un collège. M. Mag. Pigeon et M. M. McAuley, séminaristes, répondirent à l'appel. Le projet n'eut pas de suite ; ils revinrent tous deux au diocèse de Saint-Hyacinthe. Il assista à la Réunion de 1878, à côté de son ancien condisciple, Mgr Taché. Venus, à

travers mille lieues, des extrémités opposées du Canada, ils se revoyaient au foyer où s'était réjouie leur jeunesse. Le spectacle était beau et réconfortant pour le Séminaire ; il fut remarqué et applaudi. Mgr McIntyre décéda subitement le 30 avril 1891.

MONSEIGNEUR CHARLES LAROCQUE.

Un quatrième élève se voyait élevé aux mêmes honneurs en 1866. Mgr Charles LaRocque succédait, sur le siège épiscopal de Saint-Hyacinthe, à son cousin et confrère de classe, Mgr Jos. LaRocque. Tous deux étaient entrés au Séminaire en 1821 avec la qualification de boursiers de l'Association de la Rivière Chambly. Tous deux avaient professé ici en même temps qu'ils étudiaient la théologie. Nous avons lu les notes sévères de M. Maguire concernant le séminariste Charles LaRocque.

Ses rapports avec la maison avaient continué, fréquents et cordiaux. Il avait prêché la retraite aux élèves en 1839. Pendant qu'il était curé de Saint-Jean, — nous le dirons plus tard avec plus de détails, — il confia au Séminaire de Saint-Hyacinthe la direction d'une maison d'éducation classique qu'il ouvrit dans sa ville.

Il fit, en qualité d'évêque, sa première visite au Séminaire le 2 août, quatre jours après sa consécration dans l'église de Saint-Jean. Mgr Jos. LaRocque et Mgr McIntyre l'accompagnaient. Le Supérieur lui dit par la bouche d'un élève : ". . . . L'affection que vous portez à ceux qui sont confiés à vos soins, nous la connaissons. Nos oreilles ont entendu la voix de la renommée. Elle ne redit pas seulement les dons éminents que sous le rapport intellectuel le ciel vous a départis, elle rappelle aussi les qualités de votre cœur, sa bonté, sa sensibilité, sa générosité. Nous

savons que le jeune âge attire spécialement votre affectueux intérêt. Vous aviez commencé à élever une maison où ceux que nous appelions nos frères recevaient les témoignages de votre bienveillante sollicitude...... Nous apprécions l'honneur si grand que cette maison reçoit en se voyant visiter simultanément par trois de ses élèves revêtus de la dignité épiscopale et portant des noms qui sont la gloire du pays....."

Il confirma M. Raymond dans son titre de Grand-Vicaire et conféra la même dignité à M. Désaulniers qui avait prêché à son sacre. "Deux grands-vicaires dans la maison, écrit M. Tétreau, cela ne s'est jamais vu."

Un nuage s'interposa un instant entre l'évêque et le Séminaire. En proie aux embarras financiers que lui avaient légués ses prédécesseurs, Mgr Charles s'était déterminé héroïquement, en 1868, à fermer son évêché : mais où aller résider? Il avait pensé au presbytère de Notre-Dame, à l'Hôtel-Dieu, à Belœil. Il semble qu'il n'avait pas songé au Séminaire. Deux prêtres de son entourage, prenant probablement leur désir pour la réalité, lui firent entendre que le Séminaire lui était ouvert. Ils affirmaient que le Supérieur l'avait invité en leur présence, et qu'au surplus le droit à cette faveur était acquis à l'évêque diocésain. M. Raymond se récria : on lui prêtait un propos qu'il n'avait pas tenu. Le différend prit bientôt une tournure acerbe. Demande est faite, au nom de l'évêque, d'une copie de l'acte de donation de Mgr Lartigue, d'une copie des Constitutions du Séminaire, etc. ; bref, tout un armement de guerre se prépare. J'ignore quel souffle pacificateur se fit sentir, mais la tempête s'apaisa aussi vite qu'elle avait grandi. Mgr Charles alla résider à Belœil et ne cessa de témoigner au Supérieur la plus haute consi-

dération. Il lui écrivait vers le même temps : ". . . . Puisque vous le voulez, je me résigne à avaler l'iniquité et l'injustice criante dont je crois avoir à me plaindre de la part de . . . . ." (la malveillance venait de Montréal). Lorsque, quelques années plus tard, M. Raymond, à son tour sera l'objet d'hostilités semblables, issues de la même source, Mgr Charles interviendra ostensiblement pour protéger son Grand-Vicaire et l'exonérer de tout blâme. Je reparlerai plus longuement de ce dernier incident.

Mgr Charles était bien fidèle à venir célébrer avec nous la fête de saint Charles, le 4 novembre. Les élèves admiraient sa haute prestance, ses belles et grandes manières, son verbe compassé.

Il assista au Concile du Vatican. Aux vœux exprimés par la communauté, le jour de son départ pour Rome, il répondit en se disant glorieux de son titre d'ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, qui allait voir "trois de ses enfants au nombre des Pères du Concile."

Il mourut le 15 juillet 1875. Son administration fut fructueuse. Grâce à ses économies ; grâce à M. Désaulniers qui s'était fait "mendiant pour son évêque," il réussit à alléger l'inquiétante dette qui pesait sur l'évêché lorsqu'il en prit possession.

Mgr Charles LaRocque voulut bien conquérir un titre tout particulier à notre gratitude. Il s'inscrivit, l'un des premiers, sur la liste des bienfaiteurs-fondateurs du Séminaire.

MONSEIGNEUR EDOUARD FABRE.

En disparaissant, Mgr Charles LaRocque laissait encore quatre anciens élèves honorés de la dignité d'évêque. En 1873, en effet, Mgr Fabre avait été appelé à la coadjuto-

rerie de Montréal. Il succéda à Mgr Bourget en 1876. Dix ans plus tard, le diocèse de Montréal était élevé au rang d'archidiocèse et Mgr Fabre recevait le titre d'archevêque.

Edouard Fabre entra au Séminaire de Saint-Hyacinthe en 1836, la même année que Mgr McIntyre. Son père, libraire à Montréal, était un bon ami des directeurs. Je puis dire que le jeune Edouard fut un *enfant gâté* du Séminaire. Son frère, feu l'honorable Hector, chef du Commissariat Canadien à Paris, entré douze ans plus tard, bénéficia jusqu'à un certain degré des attentions particulières dont l'aîné avait été l'objet. Devenu archevêque, Edouard continua de mettre à ses lettres la souscription affectueuse "votre ancien enfant." J'ai souvenance de la familiarité pleine d'égards avec laquelle on recevait sa visite. Même, l'austère M. Tétreau se permettait de le plaisanter, aimablement. Il vint souvent nous voir. Chaque fois, il nous étonnait par sa prodigieuse ressouvenance des noms et des visages. Il aimait la jeunesse ; il savait lui plaire par sa parole facile, et la gagner par ses manières délicates et prenantes. Son confrère de classe, le Père Alexandre Trudeau, O. M. I., l'accompagna plusieurs fois au milieu de nous. L'un et l'autre, avec un succès dont on parla longtemps, avaient prêché la retraite aux écoliers. Tous deux s'étaient fait un agréable devoir d'assister aux Réunions générales de 1878 et de 1884. Dans les deux fêtes, Mgr Fabre avait parlé très heureusement.

Répondant, en 1886, aux félicitations du Supérieur, il écrivait : "Saint-Hyacinthe aura fourni les deux premiers archevêques de Saint-Boniface et de Montréal...... Puisse le dernier ne pas nuire à la bonne réputation de la maison."

Mgr Fabre s'éteignit le 30 décembre 1896.

Monseigneur Elphège Gravel.

Douze ans s'écoulèrent avant qu'un autre élève de Saint-Hyacinthe fût appelé à l'épiscopat. La source des sujets idoines était-elle tarie? Enfin, en 1885, Monseigneur Elphège Gravel était sacré premier évêque de Nicolet.

Monsieur Elphège était entré au Séminaire en 1849. Il suivait de loin son vieux frère Isidore, l'ancien curé de Laprairie, venu en 1829. En 1872, l'abbé Elphège avait eu des velléités de se joindre à ses anciens directeurs en qualité de professeur auxiliaire d'abord, d'agrégé plus tard si le régime lui convenait. Le conseil de la maison agréa sa proposition : on le savait professeur très méritant. Il renonça à cette perspective pour entrer au Collège de Sorel.

Curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, en 1880, il reprit avec le Séminaire des relations qui, du reste, n'avaient jamais été interrompues.

Dans son évêché de Nicolet, il se donnait mille peines pour témoigner de son estime aux membres du Séminaire, même aux jeunes membres qui n'avaient d'autre titre à sa bienveillance que celui de fils, comme lui, de Saint-Hyacinthe. A peine en possession de son siège, il présentait des lettres de vicaire-général à notre Supérieur, M. Ouellette.

A l'occasion des fêtes du centenaire du Séminaire de Nicolet, en 1903, Mgr Gravel dit avec bonheur de quelle manière ses souvenirs de petit écolier lui rappelait la vieille intimité existante entre l'institution de Nicolet et celle de Saint-Hyacinthe, la gratitude persévérante de celle-ci pour l'autre : "Il appartenait à St.Hyacinthe de payer de retour les générosités nicolétaines. La Providence se chargea d'en faire naître l'occasion.... Le 25 août 1885, le premier évêque de Nicolet prenait possession de son siège. Cette fois,

26

c'était St-Hyacinthe qui se portait vers Nicolet et lui envoyait, en mon humble personne, son premier évêque, celui qui devait présider à ses destinées religieuses et devenir le père en Dieu de la famille nicolétaine."

La dernière heure sonna pour ce bon ami le 28 janvier 1904.

MONSEIGNEUR MAXIME DECELLES.

En 1904, le Séminaire de Saint-Hyacinthe ne voit plus que deux anciens élèves parmi les évêques : Mgr M. Decelles, coadjuteur de l'Evêque de Saint-Hyacinthe, et Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke.

A plus d'un titre, Mgr Decelles pouvait se dire enfant du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il avait fait ici toutes ses classes ainsi que sa cléricature passée à la régence. Il était entré en 1862. Il avait raison d'écrire, de son presbytère de Saint-Roch, en 1880 : ".... Je ne suis pas sans savoir, par une expérience personnelle, que la remise de $40.00 ou $50.00 est une protection que les Messieurs du Séminaire de Saint-Hyacinthe accordent assez souvent."

Il fut sacré le 9 mars 1893. A la mort de Mgr Moreau, le 24 mai 1901, il devint évêque titulaire de Saint-Hyacinthe. Il décéda le 7 juillet 1905.

Mgr Decelles se plaisait dans la société des écoliers. Les nôtres n'oublieront pas l'avoir vu présider une séance mémorable de la *Cour civile et criminelle du Séminaire de Saint-Hyacinthe.* C'était bien la première fois qu'un évêque condescendait à prendre rang dans la magistrature assise du peuple écolier.

Sa sollicitude pour ses administrés d'un jour l'engagea à donner un prix de vingt dollars destiné à encourager un concours de diction dans la classe de rhétorique. Il désira

que ce prix fut décerné à celui que les assistants, séance tenante, désigneraient par voie de scrutin secret. Son digne successeur, Mgr Bernard, a bien voulu consacrer cette solennelle dispute en lui continuant les mêmes faveurs.

MONSEIGNEUR PAUL LAROCQUE.

Mgr Paul LaRocque entra au Séminaire en 1849. Son oncle, le docteur Gédéon LaRocque, de Longueuil, ancien élève de 1844, devenu plus tard officier de la verge noire au Parlement de Québec, écrivait au Supérieur, M. Raymond : "Le souvenir des bontés que vous avez eues pour moi m'invite à vous recommander mon petit Paul." La famille LaRocque avait des droits acquis à la considération des directeurs. La notoriété des LaRocque dans le monde ecclésiastique et civil imposait à Paul des devoirs. Le jeune élève répondit aussitôt à la bienveillance et aux espérances dont il était l'objet. Il excella dans toutes ses classes. Il quitta Saint-Hyacinthe après la troisième classe et poursuivit ses études au Séminaire de Sainte-Thérèse. De 1885 à 1893, M. Paul LaRocque remplit les fonctions de curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe. En vertu de ce titre il se crut le droit et le devoir de témoigner de son intérêt à l'étude de l'Apologétique Chrétienne en récompensant chaque année, par une médaille d'or, le meilleur travail sur ce sujet. Son exemple a été suivi fidèlement par ses successeurs. Tous les ans nous avons le plaisir de proclamer le "prix de Monsieur le Curé de la Cathédrale."

Mgr Paul LaRocque fut sacré Evêque de Sherbrooke le 30 novembre 1893. Son action est prononcée et effective. Il semble que la Providence s'empresse à seconder ses patriotiques visées. Nous souhaitons qu'un accroissement de

santé, — un des rares biens dont il soit dépourvu, — lui permette de mener à bonne fin tous ces estimables projets.

MONSEIGNEUR ALBERT GUERTIN.

Depuis 1893, la semence d'évêques, si féconde jusqu'à ce jour dans notre Séminaire, ne produit plus en Canada ; elle fructifie de l'autre côté de la frontière, sur le territoire des Etats-Unis. Nous nous glorifions de pouvoir dire que le premier canadien-français élevé sur un siège épiscopal des Etats de l'Est est un ancien élève de notre maison.

Mgr Albert Guertin, évêque de Manchester, N. H., a fait chez nous ses classes de Rhétorique et de Philosophie. Il avait acquis au Séminaire de Sherbrooke les premières connaissances du latin. Il venait de Nashua. Son curé, le très méritant Mgr Milette, le présentait, en 1886, avec une note laconique mais expressive : "J'ai rarement rencontré un élève plus digne de protection." L'accueil fut aussi bienveillant que la présentation. Le jeune homme ne tarda pas à se faire valoir par lui-même."

Répondant, en l'automne de 1906, à une demande d'informations venue d'une source officielle, le Supérieur avait le plaisir d'écrire, entre autres choses aimables : "Monsieur Albert Guertin......... a laissé le souvenir d'un élève de choix,...... fort distingué par ses manières, par son langage, par ses succès,..... beau déclamateur,.... jouissant d'une grande popularité chez les élèves et chez les professeurs...... On aurait pu lui dire avec le poète : *Macte animo, generose puer, sic itur ad astra.*

L'attestation était équitable. Nous savons qu'elle sortit son effet.

La nomination de Mgr Guertin fut la reconnaissance d'un mérite personnel réel ; elle fut aussi la récompense

des labeurs toujours onéreux, parfois sans gloire, que tant de prêtres canadiens se sont imposés et s'imposent encore chez nos voisins. Grâces à Dieu, nous nous flattons de compter plusieurs anciens élèves parmi les apôtres franco-américains.

Mgr Guertin fut sacré par Mgr Falconio dans la cathédrale de Manchester le 19 mars 1907. Il vint nous voir à l'automne suivant. Sa visite coïncidait avec la fête de Sainte-Cécile. "Dût l'auguste patronne des musiciens, pour une fois, y perdre quelque chose, on fit en sorte que la séance préparée par les élèves fût toute à l'intention et en l'honneur du distingué visiteur." Sous la forme d'une causerie entre quatre élèves, M. le préfet des études avait su tracer un raccourci charmant de la vie collégiale et curiale de l'Evêque de Manchester. Ses succès de jeunesse dans l'interprétation de Molière ne furent pas oubliées.

Nous aurons le plaisir de revoir Mgr Guertin au milieu de nous à l'occasion de nos fêtes du Centenaire. Il recevra, avec les hommages de son *Alma Mater*, l'assurance d'une sympathie pleine d'encouragement à poursuivre les œuvres importantes que son zèle épiscopal projette d'accomplir.

MONSEIGNEUR JOHN GRIMES.

Monseigneur John Grimes, évêque de Himéria, coadjuteur de Mgr l'Evêque de Syracuse, N. Y., ferme pour le moment, la couronne d'évêques choisis parmi nos anciens élèves.

Pendant la décade s'étendant de 1868 à 1878, nous avons reçu des Etats-Unis un fort contingent d'étudiants de langue anglaise. Vers 1872, ils étaient plus de cinquante. Les *Waterbury boys*[1], les *Newbury boys*, les *Rochester boys*

---

[1] Je note pour l'histoire que M. l'abbé McGivney, de Waterbury, Conn., fondateur de l'association des *Chevaliers de Colomb*, étudia ici de 1868 à 1870.

fournirent trois essaims dont les noms génériques se conservent dans l'histoire de notre maison. Autour de ces localités et comme sous leur influence rayonnante, le nom du Séminaire de Saint-Hyacinthe fut un attrait pour plusieurs jeunes gens, d'un âge assez avancé, se rattachant d'une manière ou d'une autre à l'un des groupes américains.

Le groupe de Rochester fut le plus nombreux, une trentaine, et dans l'ensemble le plus distingué. La plupart sont prêtres. Nous les voyons rarement, mais nous aimons à les suivre à distance. Les situations considérables qu'ils occupent, celles plus considérables encore vers lesquelles ils s'acheminent nous disent, en même temps, et leurs mérites et la sagacité du grand évêque, Mgr McQuaid, qui les dirigea vers nous.

John Grimes se rattache au groupe de Rochester. Il nous arriva en 1874 et sortit en 1878. Il venait d'Albany, N. Y., sous le patronage de son évêque, Mgr McNeirny, que nous eûmes le plaisir de voir plusieurs fois à Saint-Hyacinthe en compagnie de son voisin, Mgr McQuaid. Possédant une instruction anglaise développée, John fit en quatre ans ses classes françaises et latines et la philosophie. Sa gaieté habituelle, ses progrès rapides dans la langue française, — il passait ses vacances chez le respectable M. Godard, curé de Saint-Hilaire de Rouville, — ses succès en général, même sa corpulence imposante en firent rapidement l'élève le plus populaire de la communauté.

Monseigneur Grimes reçut la consécration épiscopale le 16 mai 1909. Le premier, parmi ses condisciples mascoutains de langue anglaise, à atteindre à cette haute dignité, il se plaît à prédire que plusieurs le suivront dans cette voie. En diverses circonstances, il témoigna de son atta-

chement à l'*Alma Mater* et à ses anciens professeurs. Il écrivait au supérieur en avril 1909 : "My kindest regards to my old professor Father Dumesnil and tell him that most of my success in life I attribute to his training in Philosophy." Comme don de joyeux avènement, il voulut bien convertir en prix spéciaux et extraordinaires aux élèves le cadeau que nous voulions lui offrir le jour de son sacre.

Mgr Grimes n'a pas revu nos murs depuis longtemps. Nous espérons que les fêtes du Centenaire lui seront une occasion heureuse de renouveler, avec le souvenir des choses d'antan, les anciennes et solides amitiés qu'il avait su se créer dans notre milieu.

*
* *

Si des hauteurs de la hiérarchie religieuse je tourne mes regards vers la société civile, je lis une longue nomenclature d'anciens élèves parvenus aux plus hauts degrés de la carrière politique, de la magistrature, etc. Députés, ministres, sénateurs, gouverneurs, juges, etc., ils apparaissent revêtus d'autorité, mandataires de leurs concitoyens. L'*Alma Mater* enregistre leur ascension vers les sommets ; elle se glorifie de leurs succès.

M. Louis-Victor Sicotte (cours de 1822-1829), député de Saint-Hyacinthe, entra le premier dans la voie des honneurs politiques. Il se montre, un instant, en 1853, au poste de Commissaire des Terres de la Couronne ; il est Président de la Chambre d'Assemblée, de 1854 à 1857 ; il revient, une minute, en 1857, au Commissariat des Terres, puis forme, en 1862-63, le ministère MacDonald-Sicotte.

En 1855, M. Joseph-Charles Laberge (cours de 1838-1845) fait partie, pendant 48 heures, du Conseil Exécutif.

Dans la province d'Ontario, M. Alexander Campbell (cours de 1835-42) devenait président de la Chambre d'Assemblée, en 1863.

L'action de ces trois messieurs n'avait été ni assez prolongée, ni assez forte pour illustrer la maison qui les avait instruits. Mais la porte était ouverte. Ce fut surtout après l'Acte de la Confédération des provinces que nos anciens montèrent à l'assaut de la citadelle. Je ne puis nommer tous ces heureux ; qu'il me suffise de dire que je lis sur la liste de nos anciens élèves :

Trois lieutenants-gouverneurs de la province de Québec : MM. Rodrigue Masson, Adolphe Chapleau et François Langelier[1] ;

Un lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario : M. Alexander Campbell ;

Trois chefs de Cabinet de la Province de Québec ; MM. Gédéon Ouimet, Adolphe Chapleau, Gabriel Marchand. Heureuse coïncidence, valant d'être signalée, pendant que M. Masson était lieutenant-gouverneur, M. Chapleau dirigeait le Ministère et M. de La Bruère, condisciple de l'un et de l'autre, occupait le siège de Président du Conseil Législatif ;

Quinze ministres, à Ottawa ou à Québec ;

Dix-sept sénateurs et conseillers législatifs ;

Soixante-dix députés, tant à Ottawa qu'à Québec ;

Trois Surintendants de l'Instruction publique : MM. Ouimet et de La Bruère, dans la province de Québec, M. T.-A. Bernier dans la province de Manitoba ;

Dix-huit juges des Cours supérieures ;

---

[1] Je note avec un plaisir significatif que le Séminaire de Saint-Hyacinthe voit trois de ses anciens élèves, dont deux de la même classe, au nombre des dix lieutenants gouverneurs qui ont présidé, depuis 1867, à la vie politique de la province de Québec.

Huit magistrats de district ;

Quatre Chevaliers commandeurs de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges : Sir Alexander Campbell, Sir Alexandre Lacoste, Sir Adolphe Chapleau, Sir François Langelier.

Ajoutons à ce tableau huit prélats romains, les dix archevêques et évêques dont j'ai donné plus haut les noms et nous comprendrons que les directeurs ont quelque droit de se féliciter du succès de leurs élèves. Ils voient dans ces honneurs le couronnement espéré de leur labeurs.

Les joies sont renouvelées lorsque les grands du monde, anciens élèves et autres, viennent les visiter.

On a beaucoup parlé de la visite du Cabinet Joly, en 1879. Trois anciens élèves y tenaient des ministères : MM. P. Bachand, F. Marchand et Frs Langelier.

De même en 1889, M. Mercier venait avec la majeure partie de son Cabinet. M. Mercier avait fait, à Saint-Hyacinthe, ses premières armes dans le journalisme et dans la politique. Je dirai plus loin ses rapports avec notre M. Tétreau. Il se disait son élève en économie politique et sociale. Plusieurs lettres affectueuses et confiantes démontrent leurs longues et amicales relations.

Nous eûmes la visite de plusieurs membres du Ministère Taillon en 1893. Ces Messieurs avaient assisté à l'inauguration de l'Ecole, fondée à Saint-Hyacinthe, par la Société provinciale d'Industrie laitière avec la coopération du Séminaire. Nous verrons de quelle façon le Séminaire a contribué à la création de cet établissement utile. Les ministres vinrent nous dire leur satisfaction.

Comme jadis les gouverneurs, les lieutenants-gouverneurs de la Province de Québec nous firent d'agréables visites.

A tous, directeurs et élèves s'efforcèrent de marquer la plus haute considération.

Sir Narcisse Belleau et M. René Caron vinrent, le premier en 1868, le second en 1873. Tous deux étaient des amis personnels du supérieur, Mgr Raymond. Je crois que seuls les directeurs furent admis à saluer ces honorables visiteurs.

L'Honorable M. Robitaille fut l'objet d'une réception solennelle, en 1881. Il passa tout un jour sous notre toit. Personnellement, M. Robitaille n'avait qu'un faible lien d'attache avec notre maison : un frère à lui avait étudié ici. Aussi, adresse et réponse se ressentirent de cette relation éloignée. Les grands et inépuisables principes d'autorité et de soumission aux ordres constitués furent développés dans la première et commentés dans l'autre.

Le lieutenant-gouverneur Masson avait annoncé sa visite en 1884. Il devait assister à la distribution des prix et prononcer un discours. C'était un frère celui-là, un frère dont le nom était bien connu. Les écoliers se promettaient de faire et de dire les plus belles choses. Malheureusement, contre toute attente, le mauvais état de sa santé le força d'aller demander aux médecins de Paris le soulagement qu'il n'espérait plus trouver en Canada.

L'Honorable M. Réal Angers vint nous voir, en passant, en 1888. De même que pour M. Robitaille et pour les mêmes motifs, la réception fut digne, sans doute, mais empreinte de réserve.

La plus impressionnante visite que nous reçûmes, peut-être la plus manifestement amicale, fut celle de Sir Adolphe Chapleau, à l'occasion de la clôture de l'année scolaire 1895.

Depuis longtemps le nom de Chapleau était dans toutes les bouches. A l'éclat de la renommée attachée à son nom,

nos écoliers ajoutaient la sympathie que l'on ressent pour un frère aîné. Lui-même pressentait cette tendresse admirative ; il la connaissait de diverses sources. Mais il savait pareillement que, en dépit du désir des directeurs de lui témoigner la considération qu'ils entretenaient pour son talent, la politique combative, qui l'animait et le dominait, l'éloignait des démonstrations amicales et publiques qu'il eut aimé recevoir de son *Alma Mater*. Aussi, en 1892, à peine sorti de la fournaise politique par son élévation à la fonction de lieutenant-gouverneur, il fit connaître son envie de visiter ses anciens professeurs. Toutefois, ce ne fut que le 20 juin 1895 que ses vœux et les nôtres se réalisèrent.

A l'annonce de cette visite, un clergé nombreux de la province de Québec et des Etats-Unis et plusieurs dignitaires laïques accoururent. Les écoliers, pour la plupart, n'avaient pas encore vu le grand homme ; ils frissonnaient dans l'attente de sa venue. Lorsqu'il parut, il y eut une minute de surprise. Certes, il avait conservé sa belle tête aristocratique remarquable entre mille autres, mais à le voir si pâle, se tenant à peine debout, les traits voilés par les ombres de la mort, une immense pitié envahit tous les cœurs.

Chapleau !...... il restait encore de son temps de collège d'amusantes légendes à son sujet parmi nous. Elles s'étaient transmises d'une génération à l'autre, d'une classe à l'autre. Les accusés qu'il avait défendus et fait absoudre devant le majestueux tribunal de justice du Collège, la véhémente protestation publique qu'il avait un jour, du haut d'un banc de la cour de récréation, fait entendre parce que les autorités avaient, paraît-il, escamoté, *salé* injustement un congé,..... tout cela, quoique démesurément grossi sans doute, ajoutait encore, aux yeux des élèves surtout,

certains tourbillons aux fumées de la gloire de celui qui jusque-là avait comme personnifié l'éloquence française sur les bords du Saint-Laurent.

Nous avons cette illusion, nous les vieux professeurs de collège, d'être les seuls à vieillir. Ces jeunes têtes, qui sans cesse se renouvellent imperceptiblement sous nos yeux, elles n'ont toujours que vingt ans ; leurs cheveux demeurent éternellement blonds ou bruns et de leurs rides nous n'en n'imaginons pas d'autres que celles que leur font les grands rires ouverts.

C'était le Chapleau écolier, le Chapleau de la légende que l'on aurait un peu voulu revoir.

Hélas ! d'autres rides lui étaient venues. Les hivers et d'autres tempêtes avaient blanchi sa longue chevelure ondoyante. Pas plus que les autres il n'avait "jeté l'ancre un seul jour." Mais le temps qui l'avait rudement assailli lui avait façonné en retour ce galbe imposant et majestueux auquel il devait une large part de sa séduction.

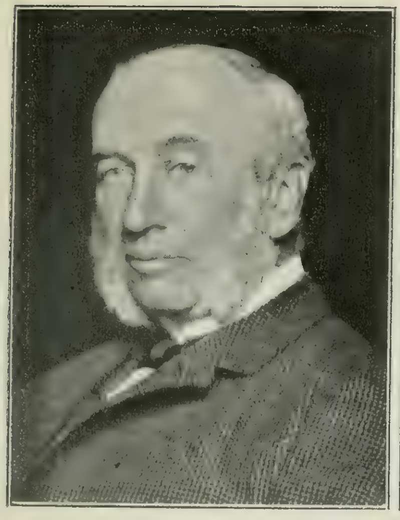
La séance de réception s'ouvrit par un concours de déclamation. Quatre élèves de rhétorique débitèrent des discours. L'un des concurrents impressionna vivement les auditeurs. Se tournant vers son voisin, Chapleau se plut à redire la parole qu'une tradition constante parmi nous met dans la bouche de Papineau à l'adresse de l'écolier, du futur juge Charles-Joseph Laberge, dans une circonstance semblable à celle-ci : "Je n'ai jamais si bien parlé. Si j'ai eu le titre d'orateur, ce jeune homme en a le talent." La communauté des élèves lui dit ensuite par la bouche de l'un des siens : "l'auditoire distingué qui vous entoure, évêques, dignitaires ecclésiastiques et civils proclament éloquemment que vous êtes pour tous l'objet d'un profond respect pour votre dignité, d'une affectueuse sympathie pour votre per-

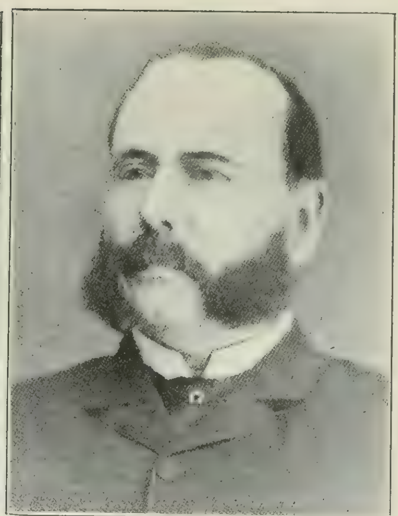
sonne...... Comme il nous tardait, M. le Gouverneur, de voir, de contempler, d'entendre celui dont le nom et la réputation sont connus jusqu'aux dernières limites de cette vaste Confédération. Depuis longtemps nos esprits et nos cœurs se portaient vers vous, vers vous l'ancien élève de ce Séminaire dont vous fûtes la joie et l'honneur ; vers vous l'avocat, le député, le ministre, l'homme à la parole toujours brillante, souvent profonde, l'orateur partout aimé, partout recherché, entraînant les foules et ravissant l'admiration de ses adversaires eux-mêmes..... Hélas ! où sont les professeurs qui, avec tant de sollicitude, vous suivirent de leurs pensées et de leurs vœux....? Plusieurs ne sont plus ; ils manquent à la fête...."

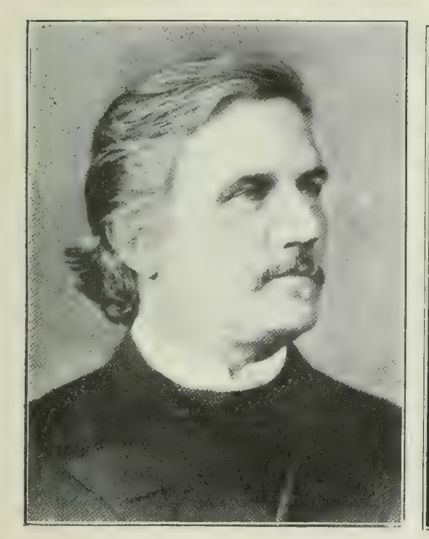
Aiguillonné par ces paroles laudatives, par ces souvenirs flatteurs, Chapleau monte à l'estrade d'un pied ferme. Il commence par lire sa réponse, mais bientôt ses yeux s'éloignent de la sèche copie et retrouvant, comme sous le coup d'un courant galvanique, la pensée, les gestes, l'allure de ses meilleurs jours, il s'emporte en une improvisation si heureusement inspirée et si éloquente que les auditeurs sont ravis d'admiration. Les applaudissements hachent ses phrases. Il pleure, il rit (je démarque délibérément Timon Cormenin), il est superbe d'émotion et de joie. Il tire de ce qui l'entoure la vie et la force de ses paroles. Son cœur déborde, il va par bonds, par élans. De l'aveu de tous les auditeurs, jamais il n'avait si bien parlé. Ce fut vraiment le chant du cygne, du cygne complet que le public cherchait depuis longtemps. Ce n'était pas un homme éloquent, le débris d'un grand orateur, c'était l'éloquence même, une éloquence sons nom, sabrant la syntaxe, chevauchant à travers les solicismes, mais passionnée au dernier point, par instants illuminée d'éclairs.

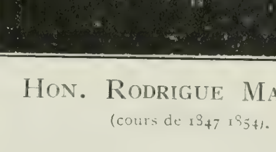
Il nous reste peu de chose de ces superbes envolées. Le sténographe n'était pas là pour recueillir la parole enflammée ; c'est peut-être cette absence qui fit l'orateur si abondant et si pathétique. Nous ne possédons que des notes qu'il avait jetées sur le papier, comme des jalons et qu'il nous remit en guise de réponse. J'y retrouve sa pensée et son cœur, mais le feu est absent : "Oui, jeunes élèves, qui m'écoutez, c'est une vérité que la dure expérience de la vie vous fera saisir plus tard : quiconque est passé par le Collège a deux familles : celle où Dieu l'a fait naître, où s'est développé, sous la tendresse maternelle, les sentiments affectueux qui font le charme de la vie et l'embellissent, et celle qui n'est que le prolongement de l'autre et qui forme l'intelligence, affermit le jugement. Le Collège est cette seconde famille..... Vous avez prononcé le nom de mes professeurs. Ces noms vénérés, je n'ai pu les entendre prononcer sans éprouver une vive émotion, faite d'un sentiment de reconnaissance et d'un souvenir attristé, le regret de les avoir perdus. C'étaient de grands éducateurs que MM. Désaulniers, Raymond et autres. Ils savaient façonner les âmes des enfants sous les plus hautes inspirations.... Mes jeunes amis. Les chaudes sympathies dont vous entourez les souvenirs de mon séjour dans cette noble maison, font en ce moment revivre, dans toute la vivacité de leur parfum, ces jours radieux du passé. Et cependant j'hésite à regarder ce panorama ravissant ; un reproche doux et profond se fait entendre au dedans de ma pensée quand elle se reporte à ces années de jeunesse, nuages nimbés d'or qui viennent apparaître un moment au-dessus d'un horizon lointain ; vision fugitive qui tantôt s'évanouira...."

Se fouettant ou plutôt se sentant fouetté par l'émotion et ces vieux souvenirs qui venaient souffler sur les charbons éteints de son passé, ce fut presque dans un sanglot









SIR ALEXANDER CAMPBELL,
(cours de 1835-1842).

HON. RODRIGUE MASSON,
(cours de 1847-1854).

SIR ADOLPHE CHAPLEAU,
(cours de 1851-1858).

SIR FRANÇOIS LANGELIER,
(cours de 1851-1858).

Quatre lieutenants-gouverneurs choisis parmi les anciens élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

que, analysant tout à coup la violente antithèse qu'il offrait, lui, en présence de ces jeunes écoliers, parmi lesquels il cherchait en vain à se reconnaître, il prit la voix du poète pour interpeller ses riantes années d'autrefois :

Hélas ! pour revenir m'apparaître si belles.
Quand vous ne pouvez plus me prendre sur vos ailes,
Que vous ai-je donc fait?.....

Après le dîner, le gouverneur rencontra son "quart d'heure de Rabelais." Il fut invité à prononcer un second discours, sans auditoire, cette fois, entre les quatre murs d'une classe, en face d'un phonographe babillard. Il regimba un peu ; il sentit qu'on lui demandait de parler pour la postérité ; de laisser, à ses amis, à la longue théorie d'écoliers qui apprendraient son nom et sa gloire, non plus la lettre desséchée d'une pensée, mais les accents d'une voix que tant de fois il s'était efforcé de faire ou riante ou tragique, toujours captivante. Il s'exécuta toutefois de bonne grâce, tout en protestant : "Jamais de ma vie, je n'ai été interloqué comme devant ce stupide instrument." Sa parole révèle la gêne ; l'orateur s'y retouve cependant avec son timbre de voix chantant et si charmeur, ses redondances étudiées, ses finales accentuées et appelant les applaudissements. Il y manque le geste et le mouvement de la tête qu'il relevait si bien. Par cette condescendance à satisfaire une fantaisie osée, Chapleau nous a fait un cadeau précieux. Pour nous seuls, il parle encore après douze ans de disparition. J'ai vu plus d'un ami s'émouvoir jusqu'aux larmes en entendant cette voix d'outre-tombe.

Quelques mois après, Sir Adolphe convoquait à Spencer Wood, ses condisciples et ses anciens professeurs. De ces derniers restaient MM. Dumesnil et Godard. Parmi les premiers, le gouverneur voyait Sir François Langelier, — son émule, souvent heureux, dans les concours de philo-

sophie et de sciences, son rival dans les luttes politiques, — M. le chanoine Guy, MM. les curés F.-X. Pratte, J. Noiseux et Messieurs W. Sicotte et Ls Tranchemontagne.

Au nombre des autres visites agréables, il convient de mentionner celle de l'abbé Faillon, P. S. S., le laborieux auteur de l'"Histoire de la colonie française en Canada." Sa présence est notée plusieurs fois entre les années 1850 et 1860. Il assista à la distribution des prix et se plut à donner ses propres ouvrages aux lauréats.

M. Rameau, l'auteur de "Une colonie féodale en Canada" nous visita en 1860. "L'ami du Canada," comme il aimait à se dire, partageait avec M. Marmier, à Paris, une bienveillante sollicitude envers les Canadiens. Il conservait un bon souvenir du Canada, un souvenir mêlé toutefois de quelque amertume. Avec une bonne foi plus estimable qu'imitable, il avait remis à une Société de colonisation canadienne une somme d'argent dont le retour, espéré en vain, eut été fort profitable à son modeste train de vie.

Le Séminaire et la ville de Saint-Hyacinthe se rappelleront longtemps l'enthousiasme et la pompe de la fête du 22 juin 1882. En ce jour, le général de Charette, accompagné du marquis de Larochefoucault et de ses zouaves pontificaux canadiens-français, au nombre de 150, était venu célébrer la Saint-Jean-Baptiste avec nous. L'avant-midi avait été consacré à l'office religieux célébré dans la cathédrale ; le Séminaire eut les honneurs de la démonstration de l'après-midi. Le général assista, à deux heures, à la distribution des prix dans la salle de récréation et s'assit, à six heures, au banquet préparé dans la même salle. Des mains de fées avaient opéré ce rapide changement de décors. En deux heures les tables avaient été dressées, servies et mises en état de recevoir plus de trois cents convives. Les

dames de la ville avaient eu la générosité d'offrir et le dîner et leurs bons offices. La baronne de Charette s'était jointe à nos aimables concitoyennes et s'était montrée parmi les plus diligentes. Le Supérieur du Séminaire, Mgr Raymond, présida à tout avec l'imposante distinction qu'il savait si bien revêtir dans les grandes circonstances.

La visite de Charette nous fut une occasion heureuse de revoir les zouaves mascoutains. Elle m'inspire aujourd'hui la pensée de dire un mot de ces sympathiques jeunes gens.

L'épopée des Zouaves pontificaux du Canada a fait verser des flots d'encre canadienne. On a dit sur le ton sonore de l'admiration patriotique et religieuse le sacrifice de ces cinq cents jeunes volontaires mettant leur vaillant enthousiasme au service du Père commun des fidèles. Les uns interrompirent leurs études collégiales, d'autres leur cléricature ecclésiastique ou séculière : tous firent preuve d'une abnégation héroïque.

Le Séminaire de Saint-Hyacinthe a dressé le catalogue de ces croisés du dix-neuvième siècle issus de son sein. Ils forment une belle phalange. Trente-cinq étudiants, dont deux séminaristes, dépouillèrent l'uniforme de leur état pour revêtir le justaucorps gris et la culotte bouffante.

Gustave Drolet (cours de 1857-65), l'un d'eux, "avec de la verve, du style et beaucoup de la crânerie zouave," a écrit sous le titre *Zouviana* les annales de l'épopée papale.

Mu par un sentiment d'orgueil légitime, j'estime que les noms de *nos* zouaves valent de figurer dans l'Histoire du Séminaire. Les voici :

Allard, Tancrède-Zotique, ... Châteauguay
Angers, Xiste, ... Saint-Damase
Blanchard, Louis, ... Saint-Hyacinthe
Brissette, Eugène, ... Sainte-Elisabeth

Benoît, Joseph, ... Acton
Caron, Charles, ... Lennoxville
Chagnon, Antoine, ... Saint-Hyacinthe
Chagnon, Jean-Baptiste, ... Saint-Pie
Chartier, Ferrier, ... Saint-Hyacinthe
Cherrier, Benjamin, ... Saint-Hyacinthe
Collin, Charles, ... Longueuil
Daignault, Alphonse, ... Saint-Hubert
Dauray, Louis, ... Coteau-du-Lac
Desnoyers, Dontagne, ... Saint-Hyacinthe
Drolet, Gustave, ... Montréal
Duhamel, Alphonse, ... Sainte-Rosalie
Durocher, Jean-Baptiste, ... Saint-Aimé
Gendron, Stanislas, ... Sainte-Rosalie
Gervais, Louis, ... Saint-Hyacinthe
Girard, Jean-Baptiste, ... Saint-Aimé
Guy, Alphonse, ... Saint-Liboire
Laflamme, Philibert, ... Saint-Hugues
Leclaire, Etienne, ... Saint-Hyacinthe
Leclerc, Joseph, ... Saint-Guillaume
Lecomte, Joseph, ... Saint-Sébastien
Letourneau, Auguste, ... Saint-Sébastien
L'Heureux, Thomas, ... Saint-Hyacinthe
L'Heureux, Théodore, ... Saint-Hyacinthe
Marchessault, Zotique, ... Saint-Hyacinthe
Normandin, Thomas, ... Boucherville
Paré, Pierre, ... L'Ange-Gardien
Raymond, Noé, ... Saint-Hyacinthe
Richer, Euclide, ... Saint-Hyacinthe
Sauvé, Alexis, ... Sainte-Anne-du-Bout-de-L'Isle
St-Onge, Jean-Baptiste, ... Saint-Césaire

D'autres visiteurs laïques mériteraient mieux qu'une simple mention.

En 1901, M. Jules Tardivel, fondateur du journal *La Vérité*, donnait à ses jeunes frères du Séminaire une conférence originale et documentée sur *La langue française au Canada*. Je note, pour l'enseignement de nos successeurs dans cette maison, que c'est sous le nom de Julius Tardeville, qu'il signait alors, que ce cher et regretté camarade est inscrit au premier rang dans nos cahiers d'honneur.

Monsieur Théodore Botrel et Madame Botrel nous visitèrent le 10 mai 1903. M. l'abbé Emile Chartier a raconté, dans ses *Pages de combat*, la réception enthousiaste que la gent écolière fit au barde breton.

Les honorables juges, Sir François Langelier et F.-X. Lemieux, en qualité de missionnaires et d'apôtres de la tempérance, séjournèrent tout un jour sous notre toit, le 28 novembre 1908. Ils ne dédaignèrent pas de courber leurs Seigneuries sous le règlement collégial. Tous deux parlèrent aux étudiants avec l'autorité attachée à leur auguste fonction. Sir François n'eut pas de peine à conquérir l'affection admirative qui va naturellement à un frère distingué. Par sa parole facile et quelque peu écolière, M. Lemieux ne conquit pas moins vite les suffrages de la jeunesse. Séance tenante et à mains levées, le brevet d'"ancien élève" fut décernée au célèbre criminaliste. "Pour payer de la même monnaie les amabilités des honorables juges de Québec, M. le Supérieur avait invité à prendre le dîner au Séminaire les honorables juges Tellier et Martineau de Saint-Hyacinthe. C'est assez rare que la magistrature du pays soit si dignement représentée parmi nous, surtout en dehors du terme de la Cour civile et criminelle du Séminaire." *Le Collégien*, janvier 1909.

L'Honorable Thomas Chapais venait, quelques semaines plus tard, continuer dans le même milieu l'œuvre des distingués magistrats. Inutile de dire que son éloquence produisit chez tous les auditeurs une forte et profonde impression.

A la suite de cette prédication répétée et gagnés par ces exemples entraînants, les écoliers signèrent individuellement et sous pli cacheté l'engagement d'honneur de s'abstenir des boissons enivrantes jusqu'à l'âge de trente ans au moins. L'avenir dira, je l'espère, que ces jeunes gens ont tenu parole.

M. Henri Bourassa, député du comté de Saint-Hyacinthe, assista à la séance de la Sainte-Cécile le 24 novembre 1909. Il avait été convenu qu'il adresserait la parole. L'assistance l'entendit développer avec précision, calme et clarté cette thèse : la jeunesse a besoin de force pour lutter et l'union lui donnera cette force.

*
* *

Le souvenir du séjour parmi nous de Mgr Bédini persistait encore lorsqu'un second délégué apostolique, le premier au Canada, Mgr Conroy, vint nous visiter en 1877, les 15 et 16 août. On n'ignore pas que de graves difficultés partageaient alors les esprits ecclésiastiques et séculiers. Les Evêques de la province de Québec avaient été convoqués à Saint-Hyacinthe à l'effet de conférer avec Son Excellence. Furent présents, Nos Seigneurs Taschereau, Moreau, Fabre, Jos. Larocque, Laflèche, Langevin, Racine et Duhamel. La réception fut grandiose ; la ville illumina. Le dôme du Séminaire surmonté d'une croix en lumières resplendissait comme un diamant. Jamais la petite ville n'avait été si démonstrative et si belle. Hélas ! c'était comme sa parure

de résurrection. L'année précédente, presque à la même date, le 3 septembre, le feu en avait ravagé une grosse partie, semant sur son passage la désolation et la ruine.

La visite du délégué coïncida avec la fête patronale de l'église cathédrale de Saint-Hyacinthe et avec l'installation du chapitre des chanoines. Trois membres du Séminaire prirent place dans les stalles nouvelles : Mgr Raymond, supérieur, M. J.-J. Prince et M. J.-R. Ouellette. Le même soir, tous les évêques et les dignitaires ecclésiastiques réunis à Saint-Hyacinthe, s'asseyaient à la table du Séminaire.

Vingt-deux ans plus tard, 27 novembre 1899, un troisième délégué apostolique, Mgr Falconio, recevait au Séminaire un brillant accueil. M. le chanoine Dumesnil, supérieur, lui lisait, avec des accents émus, une adresse débordante de foi et de dévouement au Saint-Siège. Mgr Falconio passa la nuit avec nous ; il dit la messe de communauté et bénit dans leur modeste retraite les humbles Sœurs de Sainte-Marthe.

C'est au cours des vacances de 1897 que Son Eminence le Cardinal Merry del Val vint à Saint-Hyacinthe. Le distingué Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté était alors un jeune prélat. La distinction de son esprit et de sa personne, son aménité, tout en lui faisait prévoir une haute destinée. Personne n'eut de surprise lorsqu'il fut appelé à l'importante et difficile fonction qu'il remplit aujourd'hui.

Je me plais à dire ici que le jeune délégué voulut bien me permettre de faire la radiographie de sa main. L'expérience fut des plus heureuse. Je possède un cliché à nul autre pareil. Je l'estime beaucoup ; la Providence, peut-être, se réserve de le rendre plus estimable encore.

Il m'est venu de plusieurs sources que Son Eminence n'a pas oublié le Séminaire de Saint-Hyacinthe non plus que son laboratoire de radiographie.

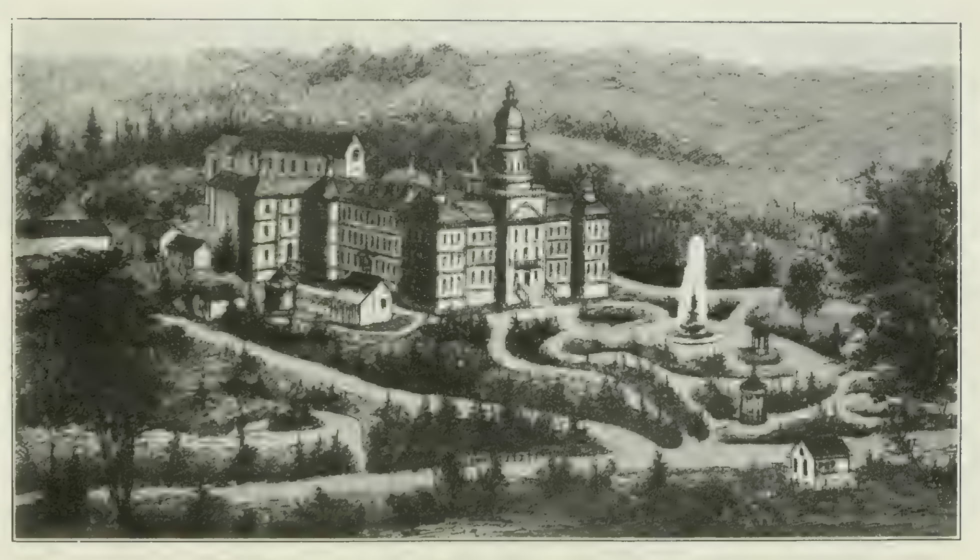
Suivant l'exemple de ses prédécesseurs, Monseigneur Sbaretti nous visita au commencement de février 1904. Il se plut à souhaiter aux étudiants, dans un langage imagé et plein de feu, de marcher sur les traces de leur frère ancien, Monseigneur Gravel, dont il venait d'entendre l'éloge funèbre, à Nicolet.

Le dernier grand concours d'évêques et de dignitaires civils dont nous ayons été honorés remonte au jour de la consécration épiscopale de Monseigneur Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, le 15 février 1906. Nous avons vu alors dans notre salle de réception Son Excellence Sir L.-A. Jetté, Nos Seigneurs Bruchési, Larocque, O'Connor, Lorrain, Scollard, Blais, Brunault, Delany, Stang, Bernard.

Mgr Bernard appartient à une famille collègiale sœur de la nôtre. "....... En portant vos regards sur nos jeunes fronts, lui dirent les élèves dans leur adresse de bienvenue, vous découvrirez peut-être, Monseigneur, des traits vous rappelant quelque chose du confrère, du condisciple, de l'ami de vos jeunes années :

Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat.

Ce chapitre des consolations et des joies, il me plairait — si ma prose ne devait faire double emploi, — de le compléter par le récit des plus belles, je veux dire par les grandes fêtes commémoratives de 1878 et de 1884. En effet, celles-ci marquent une étape délicieuse et encourageantes dans notre course de cent ans. Huit cents anciens élèves étaient accourus à la première ; cinq cents à la deuxième. Quatre, cinq générations d'étudiants ont passé de-



Le Séminaire de Saint-Hyacinthe (1886).
(d'après un dessin)

puis, mais la mémoire de ces jours d'allégresse générale demeure vivante, indélébile. Aussi bien, tout autour de nous les rappelle journellement. Les travaux d'embellissement qui ont transformé superbement les alentours de notre maison datent de cette époque. La statue du fondateur, les plantations, le jardin, les fontaines ont surgi comme par enchantement sous la main bienfaisante des organisateurs de la première réunion. La suivante se réjouit de l'édification de la chapelle extérieure, ex-voto des anciens, que la générosité des amis s'entraîne à embellir sans cesse. Tout cela est honorable pour nous et glorieux pour nos prédécesseurs.

Je recommande la lecture des deux imprimés dans lesquels, sous le titre "Souvenir de la Réunion," le regretté M. Ouellette a consigné le détail des deux festivals. On y lira les discours de circonstance des anciens élèves : l'honorable juge Auguste Papineau, Monseigneur Taché, Mgr Raymond, — supérieur du Séminaire en 1878, — Monseigneur Fabre, l'honorable Gédéon Ouimet, l'honorable juge Bourgeois, Monseigneur McIntyre, Rév. M. Strain, M. le chanoine Ant. O'Donnell, M. P. Boucher de la Bruère, M. Ferdinand Gagnon, l'honorable juge M. Mathieu, M. le chanoine Ouellette, — supérieur en 1884. L'entretien, préparé par Mgr Raymond, sur l'"Histoire anecdotique du Séminaire" où j'ai souvent puisé, s'y trouve en entier.

Assurément le lecteur regrettera qu'une matière si intéressante soit forcément absente de la présente Histoire.

CHAPITRE XIII

LES CONTRARIÉTÉS.

Soucis et contrariétés chez les directeurs. — La question des "Classiques chrétiens." — La question universitaire; l'affiliation à l'Université Laval. — Le voyage à Rome de M. Dumesnil; son mémoire à Mgr Sbaretti.

Polémiques entre le Supérieur et l'hon. L.-A. Dessaulles. — *Le Courrier de Saint-Hyacinthe,* M. Oscar Dunn.

Polémique entre le Supérieur et le journal *Le Nouveau-Monde.*

Accidents: incendies au Séminaire. — Accidents de personnes. — Mort subite de l'étudiant Aldéric Lemonde.

Les soucis chez nos anciens directeurs, les contrariétés issues des discussions publiques et des polémiques de journaux prendront place dans ce chapitre.

Ces contrariétés ne furent pas toujours et absolument contrariantes. Il en résulta la plupart du temps un accroissement de considération pour le Séminaire. Les directeurs comptaient un grand nombre d'amis, de partisans confiants et dévoués. En cette compagnie, ils se consolaient des contradictions, d'autant plus aisément qu'ils épousèrent de bonnes causes et purent se réjouir sinon de la victoire du moins du résultat final des conflits. Serait-il défendu de croire qu'ils ont parfois recherché les explications publiques, — comme dans la question des "Classiques," — et que forts de la qualité de leur cause, ils les provoquèrent même.

Bien avant les attaques, vers 1852, du Père Ventura et de Mgr Gaume dirigées contre la littérature païenne, le Séminaire de Saint-Hyacinthe en pressentit la juste critique. La curiosité inquisitive d'un élève fit ouvrir les yeux, en 1829, sur les dangers de l'absurde et immorale mythologie païenne et l'*Appendix de diis* fut alors proscrit de l'enseigne-

ment. Dans un entretien littéraire, en 1835, M. Raymond déplorait publiquement la domination du paganisme dans l'éducation classique.

De nouveau, en 1847, aux exercices de la fin de l'année, le préfet des études, M. Raymond, proclamait, sous la forme d'une thèse, l'opportunité d'introduire les Saints Pères dans l'enseignement. Cette même année, on avait commencé à se servir dans l'institution des classiques chrétiens publiés par Mgr Parisis. Sans aller jusqu'à accuser les auteurs païens de n'être que le *ver rongeur* des sociétés modernes ; sans y dénoncer "ce matérialisme, ce rationalisme, cette négation de Dieu créateur, cette débauche d'athéisme dont on leur faisait des griefs de mort," — toutes choses qui ne tendaient qu'à créer des divisions déplorables et d'acerbes récriminations, — on attendait du temps le triomphe d'une idée dont la vérité devait inévitablement prévaloir.

Ce tempérament toutefois ne satisfaisait les ardents défenseurs ni de l'une ni de l'autre école. En 1867, à la suite de la déclaration finale du Saint Office concernant la question des classiques, il parut dans les journaux une note insinuant que la sentence de Rome atteignait la doctrine du Séminaire de Saint-Hyacinthe et le programme d'enseignement qui en est l'application. Le supérieur, M. Raymond, en appela à son Evêque, Mgr Charles LaRocque : "Je réfère Votre Grandeur à l'exposé de nos doctrines renfermé dans le discours que j'ai adressé à nos élèves, à la distribution des prix, en 1864. Je leur disais : Les chefs-d'œuvres classiques ont été mis entre vos mains. On vous les fait étudier, admirer même et je viens vous dire : relisez-les encore. Il importe de connaître l'antiquité même dans ses erreurs..... Ils sont en possession des classes étudiantes

depuis des siècles ; la prescription est pour eux ; on ne peut se dispenser de les connaître, de les étudier..... Les dons merveilleux que Dieu fait aux grands esprits sont une révélation de sa sagesse et de sa puissance..... Mais vous avez été prévenus contre les excès d'une admiration exclusive envers les auteurs de l'antiquité. Vous n'avez pas entendu enseigner ici qu'en eux seuls se trouve la beauté littéraire..... Il vous faut pénétrer plus avant dans la littérature chrétienne en poursuivant l'étude des chefs-d'œuvres des Pères que vous avez commencée en cette institution. Vous avez été initiés non seulement à ces luttes des passions humaines qui ont illustré l'Agora d'Athènes et le *Forum romanum*, mais aussi à ces grands combats de la vérité contre l'erreur, du Christianisme contre le Paganisme, de la morale évangélique contre les inclinations les plus fortes et les plus funestes du cœur, combats où la victoire a été remportée par la parole ou la plume des Cyprien, des Ambroises, des Augustin, des Chrysostôme, des Grégoire, des Basile. Vous avez admiré l'éloquence de ces hommes en qui le génie rivalisait avec la sainteté."

L'Evêque jugea que cette doctrine est irréprochable. Il écrivit au Supérieur : "La réponse du Saint-Office n'atteint nullement l'enseignement de votre institution...... Je sais, et votre discours rend la chose évidente, que vous ne regardez pas l'étude des classiques payens comme dangereuse en elle-même dès qu'ils sont parfaitement expurgés ; vous blâmez seulement l'admiration exclusive ou exagérée de l'antiquité payenne qui conduirait à méconnaître les beautés de l'art et du génie chrétien...... Il me paraît, au contraire, que vous avez eu le bonheur particulier de vous trouver en harmonie avec la pensée exprimée par le chef de l'Eglise qui.... déclare si formellement que l'on peut apprendre l'art de parler avec éloquence et

d'écrire éloquemment en étudiant tant les œuvres si excellentes des Saints Pères que les écrits des auteurs payens soigneusement expurgés."

Cette correspondance publiée dans les journaux calma les inquiétudes de plusieurs, elle n'eut pas l'heur de plaire à tout le monde. Je trouve dans les papiers de Mgr Raymond une longue lettre, de 8 pages in-folio, signée du pseudonyme *Arthur Saint-Aimé.* Elle fut peut-être imprimée quelque part. L'auteur, évidemment, n'appartient pas à l'école de Georges Saint-Aimé. Il n'a de commun avec celui-ci que la parole acerbe et le style incandescent comme une lave : "Quand vous dites à vos écoliers, relève Arthur Saint-Aimé : Vous avez été prévenus contre les excès d'une admiration exclusive envers les auteurs de l'antiquité. Vous n'avez pas entendu enseigner ICI qu'en eux seuls se trouve la beauté littéraire,"........ il est facile de comprendre que vous donnez à entendre que dans d'autres collèges on enseigne que dans les auteurs païens seuls se trouve la beauté littéraire, or, cette insinuation est fausse et injuste. .... Il vous faut en bien des points réformer vos idées et vos jugements. Oh ! qu'il est humiliant pour un Grand-Vicaire d'avoir tant de réformes à faire dans l'ordre intellectuel."

***

Presque tous les Collèges de la province de Québec ont eu leur "question universitaire." Cette question ne fut pas moins vivement discutée dans notre petit monde canadien que la question des classiques dans le monde universel. Tous les collèges cependant n'ont pas eu à la débattre dans les mêmes circonstances. Pour les collèges du district de Québec, seule la convenance des clauses de l'affilia-

tion à l'Université Laval était contestée. Dans le district de Montréal, l'affiliation se trouva singulièrement entravée par le projet d'une université locale. Ce n'est toutefois qu'après 1860 que ce projet se fait jour ostensiblement à travers les dissentiments concernant l'affiliation. Jusque-là, la dispute avait porté sur le mode et le programme des examens. M. Raymond écrivait au recteur de l'Université Laval :

"1° L'obligation imposée aux élèves d'aller deux fois subir un examen à Québec, lequel durerait cinq ou six jours, paraît très onéreux ;

"2° On se propose de faire une seule question sur l'histoire universelle. C'est trop et trop peu exiger. Une suite de questions sur un certain nombre de faits importants de l'histoire ferait mieux apprécier les connaissances des élèves sur cette matière ;

"4° Le thème grec ne me paraît pas nécessaire. La traduction des auteurs grecs suffit ;

6° L'examen sur les sciences physiques et mathématiques se ferait mieux oralement que par écrit........"

Les directeurs des collèges du diocèse de Montréal réunis en assemblée, en 1858, étudièrent trois modes d'examen universitaire. L'un demandait encore un seul bureau d'examinateurs, siégeant à Québec, devant lequel les élèves se présenteraient. L'autre voulait un bureau ambulant qui irait faire subir les examens dans chaque collège. Le troisième mode requiert la reconnaissance d'un jury d'examen, choisi parmi les professeurs de chaque collège, qui examinera les élèves et statuera sur leur capacité. Il délivrera des certificats valables pour l'obtention du titre de bachelier. Au recteur toutefois est réservé le droit de *veto* sur les diplômes proposés.

Ce dernier mode paraissait acceptable. Je n'y lis rien relativement au choix des questions de l'examen et à l'appel, obligatoire, d'un étranger à l'effet de surveiller les élèves pendant leur travail écrit. Les institutions, semble-t-il, restaient maîtresses de la discipline de leurs examens et choisissaient elles-mêmes les questions ou du moins concouraient à leur choix. C'est le régime que nous avons connu et pratiqué depuis 1880 jusqu'à 1901. Mais à la date lointaine de 1858, la proposition des Collèges du district de Montréal n'eut pas l'acquiescement de l'Université Laval et l'affiliation resta lettre morte, à peu près.

Une deuxième convention des directeurs et professeurs de la région de Montréal fut tenue à Saint-Hyacinthe les 7 et 8 novembre 1864. Les Ecoles de Médecine et de Droit, de Montréal, envoyèrent des délégués. Furent présents : Mgr Jos. LaRocque, évêque de Saint-Hyacinthe ; M. Granet, du Séminaire de Saint-Sulpice ; MM. Raymond et Désaulniers, du Séminaire de Saint-Hyacinthe ; le Père Beaudevin, du Collège de Sainte-Marie de Montréal ; M. Lenoir, directeur du Collège de Montréal ; MM. Dagenais et Nantel, du Collège de Sainte-Thérèse ; M. Barret, du Collège de l'Assomption ; M. Gratton, du Collège de Terrebonne ; Messieurs les Docteurs Beaubien et Trudel, de l'Ecole de Médecine de Montréal ; le Père Saché, au nom de l'Ecole de Droit de Montréal, et M. Z. Moreau, de l'Evêché de Saint-Hyacinthe.

En ouvrant la séance, en qualité de président, Mgr Larocque dit qu'il avait été chargé par les Evêques de la Province, assemblés aux Trois-Rivières le 18 octobre précédent, de s'aboucher avec les autorités, de l'Université Laval, des Ecoles de Droit et de Médecine et des Collèges du diocèse de Montréal "pour voir si une conciliation ne pourrait avoir lieu entre ces diverses Institutions et l'Université Laval."

Trois séances, de trois heures l'une, furent consacrées aux délibérations. Deux questions seulement devaient y être proposées : l'affiliation à l'Université Laval est-elle opportune? sur quelle base pourrait-elle s'effectuer? L'entente ne se fit ni sur les questions à débattre, et encore moins sur la façon de les solutionner. "MM. Raymond et Désaulniers, regardant la question de l'affiliation à l'Université Laval comme entièrement subordonnée à celle de l'établissement d'une université catholique à Montréal, déclarèrent qu'ils croyaient devoir attendre la décision de cette dernière question avant de se prononcer sur l'affiliation." Les Docteurs Beaubien et Trudel, les Pères Saché et Beaudevin, M. Barret, opinèrent dans le même sens.

Tous, semble-t-il, faisaient grand état de cette phrase de M. Cazault, recteur de l'Université Laval, dans son mémoire aux Evêques du 4 juin 1859 : "Si l'établissement d'une seconde Université serait aujourd'hui prématurée, il est évident qu'avant bien des années il deviendra utile et même nécessaire....... Un peu de patience donc, et le tour de Montréal viendra, non seulement sans inconvénient pour personne, mais pour le plus grand bien de tous..." Le résultat de la convention fut à peu près sinon absolument nul. On y avait traivaillé ferme cependant. Les documents justificatifs abondaient dans les deux camps. Une note donne le nombre des jeunes gens admis aux études de Droit et de Médecine depuis l'ouverture de l'Université Laval ; une autre, formée des réponses des Collèges de Montréal, de Saint-Marie, de Sainte-Thérèse, de l'Assomption, de Saint-Hyacinthe, fait voir les noms des élèves de ces institutions qui ont étudié dans les facultés universitaires de Québec. Il ressort de cette dernière note que 61 élèves, dont 11 de Saint-Hyacinthe, ont étudié à Québec, mais qu'une dizaine seulement ont pris des grades.

Nos archives renferment une volumineuse littérature concernant l'Université. Sous le titre : *Mémoire fait en* 1864, *par M. Raymond, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, à la demande de Mgr Bourget, Evêque de Montréal, dans le but de prouver la nécessité de l'établissement d'une Université à Montréal*, 9 factums, formant au total 80 pages in-folio, sont rangés dans l'ordre suivant :

I—Justification de l'Evêque de Montréal : l'Evêque de Montréal peut demander l'établissement d'une Université à Montréal sans manquer à la justice envers l'Université Laval et à l'honneur de ses engagements ;

II—Affiliation des Collèges ;

III—Impossibilité pour l'Université Laval d'avoir beaucoup d'élèves de Montréal ;

IV—Nécessité d'une Université catholique à Montréal ;

V—Réponse au Mémoire des Messieurs de Québec, du mois d'octobre 1864 ;

VI—Assemblée des délégués des Collèges à Saint-Hyacinthe ;

VII—Réponse aux remarques du Séminaire de Québec sur le Mémoire de l'Evêque de Montréal ;

Lettre de Monsieur le Recteur de l'Université Laval, en date du 15 novembre 1864, à Mgr l'Evêque de Saint-Hyacinthe ;

VIII—Observations sur la lettre précédente ;

IX—Notes supplémentaires sur la question de l'Université.

On sait quel fut l'aboutissement de toutes ces écritures. Le 20 août 1865, Monsieur J.-O. Paré, secrétaire de l'Evêque de Montréal, écrivit à M. Raymond : "Vous avez pris une si large part à l'affaire de l'Université que je me fais un devoir de vous informer que la Sacrée Congrégation a prononcé contre Montréal, alléguant pour principale rai-

son qu'une université à Montréal ruinerait celle de Québec. Maintenant il ne reste qu'à nous soumettre et à attendre les effets de cette décision."

Une accalmie se produisit qui dura jusqu'à 1872. La question universitaire se présente alors sous une nouvelle face. M. Raymond interroge l'Evêque de Saint-Hyacinthe : "Les Jésuites poursuivent leur projet d'une université à Montréal ; non seulment ils demandent le droit de conférer les degrés pour les facultés de Droit et de Médecine, mais aussi pour celle des Arts. Le Père Larcher vient nous demander si nous seconderions leur prétention dans le cas où il nous accorderaient l'affiliation à des conditions qui nous conviendraient..... J'ai toujours été d'avis qu'une université à Montréal est nécessaire dans les intérêts catholiques..... D'un autre côté, j'eusse mieux aimé que les Jésuites n'eussent pas fait leur demande....... Il m'eut paru préférable que l'Université de Montréal ne fût pas exclusivement entre les mains d'un corps religieux....." Mgr Charles LaRocque ne paraît pas avoir hésité une minute. Sa réponse laisse percevoir sa décision accoutumée. M. Raymond est satisfait : "Je m'attendais, sinon quant à la forme, du moins quant au fond, à la réponse que vous m'avez donnée : elle est évidemment négative......" 28 novembre 1872.

M. Raymond n'interviendra plus dans les affaires universitaires de Montréal, mais son œil reste ouvert sur leurs développements en d'autres lieux. Au mois d'août 1879, la Législature était invitée à confirmer une loi présentée par M. Chauveau en vertu de laquelle les collèges non-affiliés à l'Université Laval étaient mis, relativement à l'entrée de leurs élèves dans les professions libérales, à un rang inférieur vis-à-vis les collèges jouissant de l'affiliation.

Le supérieur de Saint-Hyacinthe s'émeut. Il communique ses craintes à l'hon. M. de LaBruère, Conseiller Législatif lequel le rassure aussitôt en lui écrivant : ''..... J'ai réussi à faire adopter un amendement au Bill de l'hon. M. Chauveau........ J'ai tâché d'éloigner le monopole en faveur des Collèges affiliés...... et faire rendre justice aux autres maisons d'éducation de la Province.''

Il vint un jour, en 1880, où le Séminaire de Saint-Hyacinthe ne put se soustraire à l'affiliation. Conformément aux désirs exprimés par Rome, les évêques pressèrent l'exécution de cette mesure dans toutes les institutions d'enseignement supérieur. Il ne s'agissait encore, il faut le dire, que de diplômes honorifiques. Les Chambres des Médecins, des Avocats, des Notaires ne leur reconnaissaient aucune valeur effective. De là, à l'endroit de l'affiliation, l'indifférence persistante de notre maison et celle de ses amis. Aujourd'hui, il n'y aurait plus lieu d'hésiter. Outre sa valeur académique, le diplôme de bachelier, depuis l'année 1892, ouvre à nos étudiants la porte de la cléricature dans toutes les professions libérales. C'est une belle et juste reconnaissance des examens du baccalauréat. Nos élèves s'y portent maintenant avec satisfaction. Mais rien ne les sollicitait en 1880, et, dans l'estimation de plusieurs professeurs, le baccalauréat n'était qu'un perturbateur des programmes de classe. Aussi, seule une pression irrésistible le fit pénétrer dans nos murs. Le 3 février 1880, M. Raymond écrivit à Monsieur le Recteur de l''Université Laval : ''En ma qualité de Supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, je vous demande de vouloir bien accorder à l'institution classique que je dirige l'affiliation à l'Université Laval.... Nous acceptons les programmes du Baccalauréat et de l'Inscription dans la Faculté des Arts ou toute modification

apportée à ces programmes adoptés par la majorité des Collèges affiliés.'' Le 19 février, Monsieur le Recteur répondit : ''J'ai l'honneur et le plaisir de vous annoncer officiellement que l'affiliation du Séminaire de Saint-Hyacinthe est un fait accompli. Elle a eut lieu dans la séance du Conseil Universitaire tenue le 17 du courant. Je n'ai pas besoin de vous renouveler l'assurance du plaisir qu'a fait éprouver cet heureux événement.''

Est-ce antipathie ou répugnance née des événements passés ? est-ce résonnance atavique dans laquelle parle encore l'âme récalcitrante de nos anciens directeurs? toujours est-il que le baccalauréat, avec ses servitudes ou ses grandeurs, comme on le voudra, n'a pas encore suscité d'enthousiasme dans notre milieu. Plus avides de succès que de triomphes, nous y allons comme à une tâche, à une tâche de deuxième importance. Nos élèves perçoivent cette disposition chez plusieurs d'entre nous et ils ne nous en savent pas un mauvais gré. Ceux mêmes qui inclinent vers les professions libérales, pour lesquels le grade de bachelier revêt une importance indiscutable, ne lui sont que faiblement dévoués. S'ils cherchent à briller, c'est par l'ensemble, par une bonne note moyenne de classe de préférence aux victoires individuelles. Les hauts sommets ne les fascinent point.

Notre histoire intime de la question de l'Université a son épilogue. Comme il a fait verser de l'encre et qu'un prêtre éminent de notre maison, de part avec des amis de Montréal, en fut le sujet, j'écrirai, sans commentaires, ce que je lis dans nos archives relativement à cet incident.

Le registre des délibérations du Conseil du Séminaire de Saint-Hyacinthe renferme le rapport suivant : ''Assemblée du Conseil, 17 juillet 1881. Monsieur le Supérieur expose

brièvement les faits qui donnent lieu à l'assemblée. Il y a environ dix jours, deux citoyens de Montréal formant partie d'un comité établi à propos des difficultés relatives à la succursale de l'Université Laval, ayant rencontré Monsieur le Supérieur en cette dernière ville, l'informèrent que le dit Comité avait formé le projet de députer à Rome Monsieur Amédée Dumesnil, prêtre de ce Séminaire, pour y soutenir la cause des opposants à la succursale, et le prièrent d'acquiescer à ce projet. Monsieur le Supérieur, étant de retour à Saint-Hyacinthe, aurait désiré communiquer immédiatement au Conseil la demande du Comité dans une assemblée tenue à cet effet ; mais n'ayant pu le faire, il avait cru devoir s'adresser à Monseigneur l'Evêque de Saint-Hyacinthe pour connaître son opinion sur le projet en question. Sa Grandeur s'y était opposée dans la crainte que cette démarche ne compromît les intérêts de la maison, et son opinion avait été acceptée sans réclamation par les membres de la Corporation présents au Séminaire. Quelques jours plus tard, une nombreuse réunion des membres du clergé de Montréal demanda que Monsieur Dumesnil fût député à Rome pour la cause mentionnée ci-dessus. Ce dernier, ayant accepté la mission qui lui était offerte, fit officiellement la demande d'un congé d'absence pendant la prochaine année scolaire. Après l'exposition de ces faits, Monsieur le Supérieur proposa d'envoyer à Mgr de Saint-Hyacinthe la lettre suivante qui était de la part du Conseil une permission d'un congé d'absence si l'Evêque y consentait : "Monseigneur,......... Une assemblée d'un grand nombre de membres du clergé de Montréal a adopté à l'unanimité la résolution de demander à Monsieur Dumesnil de se charger de défendre à Rome la cause qui a été l'objet de sa réunion. M. Dumesnil nous a communiqué officiellement la demande qui lui a été faite et qu'il a acceptée,

et il nous prie en conséquence de lui accorder un congé d'absence pour la prochaine année scolaire. Nous avons pensé qu'un refus absolu de notre part aurait pour effet de mécontenter contre nous le clergé de Montréal avec lequel nous sommes en rapport, dont un grand nombre de membres sont nos amis et favorisent notre maison,...... Si une déclaration formelle de notre part que nous laissons partir Monsieur Dumesnil avec la condition expresse qu'il n'agira qu'en son nom propre, sans aucune participation de notre part à la mission qu'il est chargé de remplir, paraît dégager notre responsabilité de ce qui semble compromettant pour nous dans ce procédé, nous serions disposés à lui accorder le congé d'absence qu'il demande........" Après quelques moments de discussion, cette lettre fut acceptée par le Conseil. Mais, vu que l'Evêque ne devait être de retour d'un voyage aux Etats-Unis que trois ou quatre jours après, et que le départ de Monsieur Dumesnil était urgent, celui-ci déclara qu'il irait présenter à Monsieur le Grand-Vicaire J.-A. Gravel la lettre écrite ci-dessus, et le Conseil dit que si Monsieur le Grand-Vicaire était d'opinion que Monsieur Dumesnil pût partir pour Rome, il (le Conseil) n'aurait rien à y voir."

M. Dumesnil obtint le placet écrit du grand-vicaire Gravel. Il partit pour Rome en compagnie de Mgr Bourget et de l'abbé Perrault.

Ce que fut ce voyage, il ne m'appartient pas de le relater ici. Je dois dire cependant ce que j'en ai appris de la bouche même de Monsieur Dumesnil. C'est justice de donner sa version.

M. Dumesnil n'a jamais reçu l'ordre de quitter Rome. Au cardinal Siméoni lui disant : l'Evêque de Saint-Hyacinthe vous rappelle, il répondait : Eminence, je partirai

si vous me l'ordonnez. L'ordre ne vint pas. Ce n'est que par les journaux du Canada qu'il apprit la sentence du Cardinal, à savoir : "....Que les individus qui se disent défenseurs de Montréal et qui restent encore à Rome le font contre la volonté du Saint-Père, et abusent ainsi des circonstances politiques actuelles."

J'ajoute que Monsieur Dumesnil, membre du Séminaire de Saint-Hyacinthe, demeurait sujet diocésain de Montréal. Travaillant avec son ancien évêque, il put ne pas se croire digne de blâme.

A propos de M. Dumesnil, et encore pour sa décharge, je veux noter ici que le Mémoire, signé de son nom, présenté au Délégué apostolique, Mgr Sbaretti, et publié avec bruit dans les journaux, a vu le jour contre le gré de son auteur.

Durant ses jours d'expectation à Rome, en 1881-82, M. Dumesnil avait recueilli des notes tout à fait défavorables à quelques dignitaires de la cour romaine. Volontiers il en parlait dans l'intimité. Des amis, éloignés de son entourage habituel, l'invitèrent à écrire ses impressions et à les communiquer à Mgr Sbaretti. Il leur remit un manuscrit avec prière de l'acheminer à son adresse. Mais avant de le rendre à destination, les correspondants en firent imprimer cinquante exemplaires destinés, en toute confidence, aux initiés. L'un de ces derniers mourut ; sa bibliothèque fut dispersée ; une copie du mémoire tomba aux mains d'un indiscret qui la livra aux journaux.

M. Dumesnil ne fut pas peu surpris de la publicité donnée à son mémoire. Je n'ose dire cependant qu'il en fut absolument marri. Toutefois c'est de son propre mouvement qu'il me donna les explications que je viens de transcrire. Il me dit en même temps les noms de ses entreprenants correspondants.

***

Ce fut à travers l'irritante polémique des classiques et les longues discussions concernant l'Université que notre Supérieur fut amené à *croiser le fer*, à deux reprises, en 1864 et en 1867, avec M. Louis-Antoine Dessaulles.

M. Raymond écrivait dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe;* M. Dessaulles dans *Le Journal de Saint-Hyacinthe* en 1864, dans *Le Pays* en 1867. Je cède la plume aux deux antagonistes. Leurs écrits révéleront leur allure dans la lutte et le sujet de la querelle.

"Depuis environ deux mois, disait le Supérieur, en 1864, le Séminaire de Saint-Hyacinthe est, sur plusieurs journaux, l'objet d'acerbes récriminations de la part de l'Hon. L.-A. Dessaulles. Nous les avons jusqu'à présent laissées sans réponse, parce que nous pensions que le public n'y attachait pas une grande importance. Mais les attaques se reproduisent si fréquemment et sont formulées en termes si offensants pour notre Institution que le silence ne nous est plus permis."

"L'honorable accusateur représente le Séminaire comme prenant une part active aux luttes politiques et il va jusqu'à dire que nous le laissons calomnier dans les classes par certains professeurs, même relativement à sa conduite privée."

"J'ai toujours regardé une maison du genre de la nôtre comme un sanctuaire dont le seuil ne devait pas être franchi par les agitations politiques, et plus que jamais dans les circonstances actuelles j'ai tenu, de concert avec mes collaborateurs, à éloigner de nos élèves toute participation à la polémique irritante des partis."

"....L'Hon. M. Dessaulles attribue au Séminaire certains écrits insérés contre lui dans *Le Courrier de Saint-*

Hyacinthe; nous pouvons affirmer qu'il est dans l'erreur..."

"Je ne sais en quels termes exprimer la surprise qu'à produite en moi l'assertion que *Le Courrier* est sous notre contrôle[1]....... Nous déplorons que l'Hon. M. Dessaulles ait reçu les informations qui l'ont induit en erreur à notre égard. .....Qu'il nous permettre de lui dire que si les relations qui l'ont uni à nous par le passé ne sont pas toujours demeurées les mêmes, la cause en serait dans une divergence d'opinions sur des questions d'un caractère plus sacré que celles de l'ordre politique."

"Nous avons toutefois conservé envers lui quelques-uns de ces sentiments qui, lorsque nous étions chargés de son éducation, nous portaient à lui vouer un intérêt et un soin spécial, parce que nous voyions en lui le fils d'un père et d'une mère que leurs qualités et leurs bienfaits nous rendaient si chers, le chrétien régénéré au baptême par notre fondateur qui, en se portant garant de sa foi, lui a donné son nom, et l'élève dont les talents et l'empressement à s'instruire faisaient présager un brillant avenir....."

M. Dessaulles répondit: "..... Je ne puis éviter de dire que si j'ai causé quelques surprises par mes remarques, j'en ai éprouvé beaucoup aussi en lisant la réponse....... Je n'ai rien attribué de la propagande active que *je savais* se faire contre moi, dans le collège, à M. le Supérieur.... Je n'ai toujours eu qu'à me louer de la manière dont il s'était, en toute occasion, soit en ma présence, soit hors de ma présence, conduit à mon égard. J'ai toujours parlé de M. le Supérieur comme de l'un des hommes les plus irréprochables que je connusse."

".... Que quelques prêtres écrivent dans *Le Courrier*, cela est incontestable. Je ne leur nie pas ce droit, qu'on

[1] M. Honoré Mercier, le futur premier ministre, était alors rédacteur du *Courrier*.

me comprenne bien; mais du fait qu'ils sont *de facto*, sinon de convention stipulée, collaborateurs du journal, j'ai le droit..... de tirer cette conclusion que l'on n'est pas très-fâché de me voir maltraiter...."

"Je savais parfaitement que les calomnies odieuses ne venaient pas des professeurs qui écrivent dans *Le Courrier*, ... mais cette association *de facto* était compromettante et pour eux et pour la maison..... Si la maison n'a pas d'autre ennemi que moi, elle peut être sûre que rien n'affectera jamais sa prospérité."

Trois longs articles furent échangés de part et d'autre. En terminant le troisième, M. Dessaulles "regrette, en présence du refus absolu de M. le Supérieur d'admettre la moindre erreur de la part de ses administrés, de ne pouvoir lui tenir compte des *circonstances atténuantes* auxquelles il a bien voulu faire allusion."

M. Raymond répliqua: "Je laisse volontiers le jugement sur le tout au public, si toutefois il attache quelque importance à la question soulevée; car je ne serais pas éloigné de croire qu'il ne pensât, comme je l'ai déjà pensé et exprimé moi-même, que j'aurais pu, sans inconvénient pour le Séminaire éviter d'entrer en lice à cette occasion."

Si cette premère escarmouche avait laissé le public un peu froid, le deuxième engagement le passionna. Ce fut en 1867 que les deux publicistes se heurtèrent de nouveau; l'un avec sa fougue hardie, l'autre avec ses façons à la fois doucereuses et aiguisées.

M. Dessaulles était alors rédacteur en chef du *Pays*, président de l'Institut Canadien de Montréal, et l'adversaire le plus ardent et le plus actif du clergé.

De même qu'en 1864, la lutte s'engagea à la suite d'articles publiés dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*.

"Il y a trois ans, écrivit M. Raymond, le 24 janvier 1867, j'ai été forcé de répondre à des accusations portées contre la maison que je dirige par l'honorable L.-A. Dessaulles. J'ai opposé une dénégation absolue à des inculpations jetées dans le public sans aucune preuve. J'ai défié notre adversaire de présenter des faits à l'appui de ses assertions. Il ne l'a pas tenté......."

"Aujourd'hui, il me faut encore descendre dans l'arène contre le même accusateur. Je ne le fais qu'avec une extrême répugnance."

"Voici ce dont il s'agit :

"Il a paru récemment, sur *Le Courrier de St-Hyacinthe*, deux articles contre l'Institut Canadien de Montréal. Le rédacteur a déclaré formellement qu'il était seul l'auteur de ces écrits....... M. Dessaulles nous les attribue. Il nous somme de lever le masque. Je déclare de la manière la plus explicite qu'aucun membre du Séminaire de Saint-Hyacinthe n'a pris une part quelconque aux articles du *Courrier* où il est question de l'Institut Canadien de Montréal. Aucun d'eux n'a écrit, ni dicté, ni inspiré la moindre partie de ces écrits........"

"Je somme M. Dessaulles de dire s'il persiste à attribuer aux membres du Séminaire de St-Hyacinthe les deux articles mentionnés..... J'exige qu'il donne ses preuves."

Fouetté par cette invitation impérative, M. Dessaulles cherche des témoins. En attendant, il élargit le cadre de ses griefs. Il accuse les prêtres du Séminaire, nommément MM. Desaulniers et Godard, professeurs de Philosophie, M. Lévêque, directeur des élèves, MM. Tétreau et Ouellette :

1°—D'écrire *éditorialement* dans *Le Courrier*, et de tout rejeter sur la rédaction ;

2°—De l'avoir constamment injurié personnellement;

3°—D'avoir outragé l'honorable L.-J. Papineau;

4°—De faire de la politique en classe.

Il convoque à l'attaque les anciens élèves: J.-G. Papineau, avocat (je les nommerai avec les titres sous lesquels il devient facile de les situer), l'honorable C.-A. Geoffrion, Alphonse Lusignan, journaliste, L.-F. Morison, avocat, H. Préfontaine, médecin, P. Blanchard, ingénieur-arpenteur et les citoyens de Saint-Hyacinthe: D.-G. Morison, notaire, Louis Côté, industriel, F. Cadoret, marchand. De son côté, le Supérieur se dit "en possession de soixante lettres d'élèves en dehors du Séminaire ayant étudié ici la philosophie depuis environ dix ans." Tous le secondent dans sa défense. Parmi ces derniers, je lis les noms des honorables juges H.-F. Rainville, Sir François Langelier, M. Mathieu, E. Rioux; du sénateur T.-A. Bernier, des notaires P. Germain, S. Lapalme, A. Huot, J.-B. Leblanc; des avocats L.-A. Chicoine, C. Bélanger, L. Huot; des médecins A. Desrosiers, F. Paré, C. Lévêque, A. Archambault, F. Fagnan; de A. Brunet, pharmacien, de Ferdinand Gagnon, journaliste; de Ls Gladu et Oscar Dunn, rédacteur au *Courrier*, de Basile Benoît, Louis Tranchemontagne; des abbés Eucher Lussier, J.-B. Primeau, F.-X. Pratte, O. Guy, F. Côté, J. Jodoin, J.-P. Dupuy, A. Desnoyers, F.-X. Jeannotte, E. Désy, S. J., A. Gravel, L. Dupré, C. Gaboury, V. Chartier, E. Blanchard, H.-V. Milette. De ces multiples et divers témoignages justifiant les directeurs, je me contenterai de transcrire quelques lignes. Monsieur Rainville écrit: ".... Rien ne m'a blessé plus profondément dans mes sentiments d'amour-propre et aussi d'affection et de reconnaissance que de voir attaquer la nature de l'éducation que vous donnez dans votre maison, d'entendre accuser les directeurs et les professeurs......"

Monsieur Langelier atteste : "....... qu'on n'a jamais injurié en sa présence les chefs du jarti libéral ; qu'au contraire il a entendu parler de M. Papineau en termes d'admiration, et de M. Dessaulles avec éloge ; il rappelle la discussion proposée aux examens de 1858 où il prit part lui-même comme preuve que l'Institution n'était pas en faveur de l'*absolutisme*, de l'*obseurantisme*, etc.

Monsieur Desaulniers intervint dans la lutte : il écrivit trois articles. "On m'a prié, disait-il de faire la critique de quelques extraits d'une conférence de M. L.-A. Dessaulles, sur le *Progrès*......... M. Dessaulles porte à tout homme *éclairé* le défi de trouver dans ses écrits un enseignement contraire à celui du Christianisme ; il n'y a plus à reculer : la conscience, l'honneur même commande de relever le gant........." M. Dessaulles avait ironiquement "annoncé l'entrée en scène d'un nouveau personnage, M. Desaulniers, qui, soit dit entre parenthèse, se donne peut-être un peu trop l'air de venir jouer le rôle du gros canon dans la lutte........" Il put reconnaître que le canon portait juste et fort.

La polémique se poursuivit durant six mois, de janvier à juillet 1867. Le Supérieur écrivit une vingtaine de lettres, chacune couvrant quatre à cinq colonnes, format journal ; M. Dessaulles en fit paraître un égal nombre. La lassitude, peut-être aussi, je présume, le dégoût des lecteurs, fit taire les combattants. Les mœurs ne sont plus favorables à ces longs combats. De nos jours, un trait de plume, un coup d'épée, ou de massue, et le sort du combat est décidé, mais alors on se plaisait aux longues écritures. Il faut avouer qu'on les relit encore sans déplaisir aujourd'hui.

Un tout jeune homme, Monsieur Oscar Dunn, avait allumé la flamme de ces longues hostilités. Oscar Dunn était

un esprit éveillé servi par une plume alerte. Monsieur Tétreau fut son Nestor. Le bon vieux professeur lui avait voué une affection, une sollicitude qui l'accompagna partout et en dépit de tout. Il sortit du Collège en 1864. Petit élève, en 1860, il avait écrit un article dans le *Courrier.* Le 6 mars 1864, étant encore écolier, il envoyait ce billet au rédacteur de la même feuille, M. Honoré Mercier : "A la suggestion de M. Tétreau, j'ai écrit l'entrefilet que vous trouverez ci-inclus......... Si du fond du Collège, je puis vous servir à quelque chose, adressez-vous sans crainte à votre ami dévoué." Cette note vint aux mains de M. Dessaulles, en 1867, en même temps qu'une lettre de direction de M. Tétreau adressée, le 6 septembre 1864, au jeune rédacteur du *Courrier*, M. Ls Gladu, successeur de M. Mercier. M. Tétreau disait : "Si dans ces jours d'extrême fatigue j'avais temps de m'occuper de politique je m'efforcerais de démontrer......... Attendons ce que vont dire les aînés de la presse."

Ces écritures avaient manqué à l'argumentation de M. Dessaulles, en 1864. Il s'en prévalut en 1867. M. Dunn réclama et expliqua : "Je n'ai pas été peu surpris de retrouver dans l'article de M. Dessaulles....... une lettre que j'écrivais, le 6 mars 1864, à M. H. Mercier, rédacteur du *Courrier* à cette époque...... Je dois dire que dans le temps j'étais très lié avec M. Mercier. Pendant une année (1863) d'externat, j'avais donné ma collaboration au *Courrier* et cela, vous le savez, Monsieur le Supérieur, à votre insu........ L'expression *à la suggestion de M. Tétreau* est impropre. Je suis positif à dire que M. Tétreau ne m'a jamais *suggéré* un article politique. Il a pu exprimer une opinion en ma présence........ mais rien de plus....."

Devenu le rédacteur du *Courrier*, en 1867, Oscar Dunn entreprit la lutte contre l'*Institut Canadien.* "Deux dic-

tionnaires de droit canonique, l'un en latin, l'autre en français, empruntés au Séminaire,'' — M. Raymond le confesse, — formaient son armement. Il mena la campagne avec la compétence d'un théologien. M. Dessaulles prit le change. Il y vit la main d'un professeur du Séminaire et il partit en guerre contre l'Institution.

Lorsque, en 1869, l'Evêque de Montréal publia le décret des Pères du Saint-Office condamnant l'Institut Canadien, M. Dunn fut bien étonné d'y lire une note louangeuse à l'adresse de son ancien journal. En effet, le décret renfermait la ligne suivante : ''..... *Dùm vero laudibus prosequuti sunt..... Ephemeridem dictam* Courrier de Saint-Hyacinthe.'' Il écrivit immédiatement à M. Tétreau : ''Le décret du Saint-Office fait un éloge au *Courrier* pour des articles qui sont miens, je crois. Vous vous en réjouirez, et pour ma part j'en suis bien heureux. Je ne pouvais songer à une récompense comme celle-là.''

*
* *

Durant ces polémiques de 1864 et de 1867, le Supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe avait bataillé contre des laïques exclusivement. Prêtres et évêques lui savaient gré de défendre, en même temps, sa maison sur des questions d'opportunité et de convenances, et l'Eglise attaquée dans son enseignement doctrinal et dans sa discipline. Qui aurait cru que le publiciste ecclésiastique serait à son tour attaqué, attaqué par ses pairs, attaqué dans sa doctrine.

Le 8 décembre 1872, M. Raymond prononça un discours sur *L'Action de Marie dans la société canadienne.* Il fut conduit naturellement par le sujet à attribuer au culte de la sainte Vierge la conservation de la foi catholique dans toutes les classes de la société. Plusieurs fois, antérieure-

ment, et notamment dans une lecture sur la *Tolérance* faite à Montréal devant un auditoire d'élite, il avait affirmé que le peuple canadien, dévot à Marie, est le peuple le plus religieux du monde et que l'Eglise trouve ici une soumission générale à ses dogmes. Cette fois. voulant préciser, il ajouta : "Ici, il n'y a point de libéralisme dans le sens condamné par l'Eglise : car il ne s'agit pas évidemment du libéralisme politique." L'auteur admettait qu'il y avait eu du libéralisme et du gallicanisme dans notre pays, mais il disait que ces erreurs avaient progressivement disparu et que les hommes animés d'un esprit hostile à l'Eglise, n'osant braver la force de l'opinion catholique, n'affirmaient pas publiquement leur incrédulité.

Ce jugement allait directement à l'encontre des écrits d'un certain journal qui n'était pas éloigné de "soutenir que les erreurs du libéralisme et du gallicanisme étaient partagées par diverses institutions ecclésiastiques, une partie du clergé et par un très grand nombre de laïques" du Canada. Ce journal était *Le Nouveau-Monde*. Au su de tout le monde, il reflétait les sentiments de Mgr Bourget et il était rédigé par un ancien élève, ancien professeur agrégé de notre maison, le chanoine G. Lamarche.

Si M. Raymond soupçonna que l'on contesterait, en certain lieu, la justesse de ses opinions sur les hommes de son temps, il ne pouvait, certes, lui venir à la pensée que lui-même serait accusé d'enseigner de fausses doctrines, surtout, de les enseigner dans un discours où il les flétrissaient en termes explicites comme condamnées par l'Eglise. Il lui fallut pourtant subir cette humiliation.

Mgr Bourget, le premier, proféra ces imputations contre le Supérieur. Il lui écrivit le 4 janvier 1873 : "*Le Courrier de Saint-Hpacinthe*, du 20 décembre dernier, reproduit votre

lecture sur l'*Action de Marie dans la société*....... Plus je lis, plus je réfléchis, et plus je me dis dans l'intérieur de moi-même : Eh ! quoi, cet homme si éclairé ne voit presque aucune trace de Gallicanisme et de Libéralisme en Canada. Je m'écrie alors dans mon étonnement : Il faut qu'il y en ait beaucoup pour avoir pu former ce brouillard épais qui a ainsi obscurci, sous ce rapport, cette belle intelligence. Il faut qu'il y ait dans ces erreurs un poison bien subtil pour avoir pu se glisser sous la plume d'un écrivain si distingué. Hélas ! que vont devenir les hommes qui par état et leur éducation n'ont pas les mêmes moyens pour se prémunir contre les fallacieuses doctrines du Gallicanisme et du Liralisme, si elles ont pu pénétrer dans la chaire d'un maître en Israël..... Je me crois obligé de prendre les moyens pour que ces erreurs ne puissent porter leurs mauvais fruits dans le diocèse confié à mes soins........ Je vous rappellerai combien je fus heureux de faire louer par le Saint-Office une certaine lecture que vous étiez venu adresser à nos jeunes gens de Montréal contre les mauvaises tendances de l'Institut Canadien. Si celle dont il est aujourd'hui question était dénoncée, je ne pense pas qu'elle recevrait les mêmes éloges...."

M. Raymond répondit immédiatement : ".... Je vois par la lettre que vous venez de m'adresser que j'ai eu le malheur de vous causer une vive affliction. Et moi, j'éprouve la douleur de recevoir, de votre part, le reproche si grave d'avoir un enseignement contraire à la foi........ Votre Grandeur veut bien rappeler les louanges qu'elle a obtenues du Saint-Office en faveur de ma lecture sur la *Tolérance*... Si j'ai quelque chose à attendre de Rome sur ma récente lecture, ce ne saurait être une censure. Je vais la déférer immédiatement au Saint-Office et, je l'avoue, c'est sans la moindre crainte d'une condamnation....."

Le même jour, M. Raymond en appelait à son propre évêque. Il priait ce dernier de faire examiner sa lecture par le tribunal romain : ".... Il importe à Votre Grand-Vicaire et au Supérieur de votre Séminaire de ne pas subir longtemps une note d'hétérodoxie."

L'Evêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Chs LaRocque, avait entendu la conférence de M. Raymond. Séance tenante il avait félicité le conférencier. Il lui renouvelle son approbation : ".... Laissez-moi vous dire que je partage entièrement l'opinion qui vous a valu les attaques," et, visant la rédaction du *Nouveau-Monde*, il ajoutait : ".... Je proteste contre les attaques aussi injustes qu'imméritées qui viennent d'être dirigées contre votre orthodoxie."

L'affaire était publique maintenant. Suivant sa menace, Mgr Bourget avait pris les "moyens de protéger le diocèse confié à ses soins." Sous le titre "Conciliation libérale," le *Nouveau-Monde* publia, le 8 janvier 1873, un long article dans lequel il mit en vedette douze propositions douteuses, disait-il, extraites de l'*Action de Marie dans la société*.

L'émoi fut grand dans les cercles ecclésiastiques. M. Raymond répliqua en citant ses écrits antérieurs et son *Cours de religion* rédigé pour ses élèves. Le journal maintint ses accusations ; même il les étendit en formulant contre l'enseignement donné dans le Séminaire de Saint-Hyacinthe des assertions que les écrits et les discours de son Supérieur contredisaient formellement.

M. Raymond ne réussit pas à se laver de toute tache aux yeux de ses accusateurs. Le silence se fit, mais ces derniers n'avaient pas désarmé. Ils attendaient le jugement de Rome. Or, le 3 avril 1873, la Congrégation de la Propagande fit connaître à l'archevêque de Québec que le

Saint-Office "a jugé qu'il ne se trouve rien qui mérite censure dans le discours *Action de Marie dans la société.*"

La religion et l'honneur du Supérieur étaient saufs. Il fit tirer une deuxième édition du discours incriminé. Il y mit, avec le décret du Saint-Office, les lettres approbatives de l'archevêque de Québec et des évêques de Saint-Hyacinthe, d'Ottawa, de Rimouski; de Sir Narcisse Belleau, lieutenant-gouverneur, de Sir Georges-Etienne Cartier (lettre datée de Londres, le 20 mai), de M. Chauveau, président du Sénat, de M. Gédéon Ouimet, premier ministre à Québec, de M. Hector Langevin, ministre à Ottawa, des honorables juges R.-C. Caron, J.-T. Taschereau, Berthelot, Beaudry, Polette, de Monsieur le grand-vicaire Cazeau.

Une autre satisfaction était réservée à notre Supérieur. Le 16 avril 1876, Sa Sainteté le Pape, "voulant récompenser les rares vertus et la science profonde de cet ecclésiastique ainsi que les longs et éminents services qu'il a rendus à l'Eglise et à la cause de l'éducation," lui décernait, avec la dignité de Prélat domestique de Sa Sainteté, le titre de *Monseigneur.*

Deux journaux de Québec voulurent bénéficier de la situation grandie du titulaire en le tirant chacun à soi. L'un affirmait qu'il s'était rétracté; l'autre niait la rétractation et renchérissait sur les opinions du Supérieur. Ces débats publics étaient fort pénibles pour le vénérable Prélat. M. Chauveau lui écrivit: ".... On a fait une chose inqualifiable en vous livrant tout vif entre les mains de Messieurs Tarte et consorts...." Mgr Raymond crut devoir intervenir à l'effet de mettre les choses au juste point. Il écrivit à M. Tarte, du *Canadien:* "Je n'ai absolument fait aucune rétractation....... je maintiens mon

assertion relative au passé. Je n'ai pas à me prononcer *publiquement* sur ce qui a lieu dans le présent ; rien ne m'en fait un devoir et je craindrais d'engager une discussion que je veux éviter."

Il convient de dire que le chanoine Lamarche, qui avait soulevé cette tempête ne se départit jamais d'un sentiment de juste vénération à l'égard de la personne du Supérieur. Il ne tarda pas à se rapprocher visiblement de nous. Mgr Raymond le visita dans sa retraite curiale à Saint-Bruno. Accédant à la demande du Supérieur, celui qui écrit ces lignes partagea plusieurs fois avec le curé de Saint-Bruno la fatigue du ministère pastoral aux jours de la Toussaint, de Noël, de Pâques. Finalement, l'ancien rédacteur du *Nouveau-Monde* se donna corps et biens à son *Alma Mater*. Sa dépouille mortelle repose dans la crypte du Séminaire et son nom se lit sur la liste de nos bienfaiteurs insignes. Il mourut, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 16 juillet 1888.

***

L'énumération des jours où certains événements fortuits semèrent l'angoisse dans l'âme des directeurs complétera ce chapitre.

J'ai parlé plus haut, dans le chapitre VIII, de l'incendie qui menaça, en 1843, de détruire le vieux Collège de fond en comble[1]. Le supérieur, M. Jos. LaRocque, nous a dit alors l'émoi de la communauté des élèves et des professeurs en présence de l'élément destructeur.

Cet émoi se renouvellera plusieurs fois.

---

[1] Il n'est pas inutile de noter que la pompe à incendie du village était logée sous une remise voisine de la cour des élèves. A ceux-ci en appartenaient la garde et le fonctionnement. Ils formaient la brigade des pompiers. Les premiers, ils répondaient à l'appel du tocsin la nuit aussi bien que le jour. Notre cher vieux professeur M. l'abbé Frs Tétreau, se glorifiait d'avoir été jadis le chef des pompiers de Saint-Hyacinthe.

Le 10 avril 1850, une lampe remplie de *camphine* (essence de térébenthine saturée de camphre) tombait de la tribune du régent à la salle d'étude et répandait une large nappe de feu. Grâce à la présence d'esprit des grands élèves, les flammes furent heureusement circonscrites et s'éteignirent bientôt faute d'aliment.

En janvier 1851, quatre écoliers, des classes moyennes, complotèrent de mettre le feu. Ils ne voulaient pas incendier la maison, mais il leur aurait plu de causer assez de désarroi pour amener la fermeture des classes et se faire octroyer quelques jours de vacances. A deux reprises, ils tentèrent d'exécuter leur projet en enflammant des chiffons amoncelés dans l'armoire aux huiles d'éclairage. Leur courte science, heureusement, ignorait que l'air est l'élément essentiel de la combustion. Les flammes s'éteignirent d'elles-mêmes dans l'armoire qu'ils avaient eu soin de fermer en vue de masquer leur méfait. Les quatre incendiaires furent chassés sans rémission. Je connais les noms de trois d'entre-eux. L'un continua, par ses écrits, d'agiter une torche brûlante dans le champ social et politique. Un autre, assagi, se créa une belle situation dans le commerce. Tous sont morts aujourd'hui.

Le jour de Pâques, après les vêpres, 12 avril 1852, le feu fut découvert dans la toiture. Quelques sceaux d'eau versés au bon endroit le maîtrisèrent aussitôt. Les élèves montèrent à la chapelle et chantèrent le *Te Deum* et l'hymne *Iste confessor* pour remercier Dieu et le patron de la maison, saint Antoine.

C'est le 17 mai 1854, que le feu consuma jusqu'aux fondements le vieux Collège habité alors par l'Evêque de Saint-Hyacinthe. J'ai dit au chapitre XI l'étendue de cette calamité.

Dans la nuit du 5 au 6 février 1860, les pompiers de la ville étaient appelés au Collège neuf. Le feu dévorait le plafond de la chambre du portier et menaçait de prendre des proportions alarmantes. On présuma qu'à l'étage supérieur où se donnaient les leçons de piano, une allumette jetée dans un crachoir rempli de sciure de bois avait allumé l'incendie. Les dégats assez considérables causés par le feu et par l'eau se voyaient dans cinq chambres contiguës.

Le 16 février 1876, deux ouvriers, MM. Lamarche et Dwane, étaient grièvement brûlés sous le coup d'une explosion dans un des puits de l'ancienne usine à gaz, près du Collège.

Au milieu de la nuit du 27 au 28 janvier 1882, le feu éclatait sous la chambre du Supérieur. Celui-ci, Mgr Raymond, s'éveilla presque suffoqué par la fumée. Il put donner l'alarme, mais il ne put rentrer dans ses appartements. Grâce au fil télégraphique reliant à cette date le Séminaire à la ville, les pompiers répondirent immédiatement à l'appel. Les élèves pareillement furent prompts à porter secours en utilisant les boyaux à incendie disposés dans la maison. Le feu s'étendit rapidement en cheminant à travers les plafonds et les colombages. Il fallut pour le maîtriser trois heures de travail et un long fonctionnement de la pompe à vapeur installée sur le bord de la rivière. La bibliothèque de Mgr Raymond et ses papiers furent en partie brûlés, ou gâtés par la fumée et par l'eau.

La même année 1882, le 26 novembre, le sinistre éclatait de nouveau sous le petit escalier conduisant au réfectoire des prêtres. Il fut en peu de temps sous contrôle. L'alarme avait été vive, surtout chez le peuple écolier éveillé en sursaut par le cri : Feu, Feu !

Le 10 janvier 1894, vers midi, la buanderie, les dynamos électriques, tout l'intérieur de la dépendance connue sous le nom de "Maison de brique" étaient ruinés par le feu. En cette fâcheuse occurrence, les étudiants, comme toujours d'ailleurs dans les mêmes circonstances antérieures, firent preuve d'une activité et d'une adresse admirables. Au plus fort de l'incendie un d'eux fut aperçu à l'étage supérieur s'employant imperturbablement à sauver quelques objets. Descendez, lui crient cent voix. N'ayez crainte, répondit-il. C'était un américain qui avait fait deux ans de service dans la brigade des pompiers de New-York.

C'est le jour de cette conflagration que la pompe à vapeur de la ville eut un bien mauvais quart d'heure. Elle venait assez péniblement sur ses roues à travers la neige. Une escouade d'écoliers se porta à sa rencontre, s'attela aux brancards et lui fit prendre une accélération telle que le charbon, les ustensiles, le chauffeur même menaçaient d'être semés en route. Elle fut mise en bonne place près de la cuve de l'ancien gazomètre convertie en réservoir. Mais la réserve d'eau fut vite épuisée et alors on vit derechef la pompe traînée par les mêmes bras prendre, avec la même vitesse inquiétante, la direction de la rivière d'où elle inonda le foyer dévastateur.

On réédifia la "Maison de brique," dont les murs étaient restés debout, en conservant son premier étage et ses dispositions intérieures. La machinerie, les dynamos, refusant leur service, il fallut revenir pour quelques mois à l'antique pétrole lampant.

Un incendie plus redoutable détruisit, le 3 août 1897, la chapelle des Anges située au quatrième étage. Les plombiers travaillaient à réparer la toiture métallique. Ils avaient allumé une petite fournaise afin de chauffer

leurs instruments. Pendant qu'ils dînaient dans la tour centrale, un visiteur vit, d'en bas, les flammes lécher les colonnes de la tourelle surmontant l'édifice, à l'est. En cet endroit, tout l'intérieur du toit était en feu. Le foyer s'étendit avec une vitesse inouïe sous le toit du corps principal et sous le toit de l'aile. Il semblait que le Collège allait être consumé irrémédiablement. Les pompiers se mirent à leur œuvre de salut avec un entrain et une habileté dignes des plus grands éloges. Ils lancèrent des torrents d'eau à droite et à gauche. Les escaliers transformés en cascades charriaient maints petits objets disparates. Tout, de haut en bas, dedans cette partie de l'édifice, fut lamentablement avarié.

Les Compagnies d'Assurance payèrent les dégats matériels, mais la chapelle des Anges, tant jolie alors dans sa toilette acquise depuis peu, n'a pas retrouvé tout son lustre. Elle montre encore les traces de son infortune.

Le lendemain de l'accident, les ouvriers commençaient la réfection du toit et des autres pièces endommagées. Ils firent si bien que, à la grande surprise des élèves qui comptaient sur un prolongement des vacances, la rentrée eut lieu le 1er septembre. Seule la retraite annuelle du clergé subit le contre-coup de l'incendie : elle fut contremandée.



La destruction des choses, quoique fâcheuse, est toujours réparable. Une mort d'homme est irréparable. C'est pour cela qu'elle est toujours un deuil, surtout quand le trépas arrive près de soi, inopinément et d'une façon tragique. Trois tragédies entraînant mort d'hommes se sont déroulées au pied des murs du Séminaire.

Le 11 octobre 1884, le colonel Doherty, citoyen notable et distingué, demeurant en face du Séminaire, venait demander l'hospitalité à M. Joël Prince, dont la chambre formait l'extrémité du troisième étage, au levant. Il se disait poursuivi par des ennemis, aussi nombreux qu'imaginaires. Il redoutait par-dessus tout les *fénians* que sa pauvre tête, dans les moments de défaillance, lui montrait attachés à ses pas. M. Prince le connaissait de vieille date. Il l'accueillit avec compassion et l'engagea à se reposer sur un canapé pendant que lui-même descendait au souper. On ne sait pas exactement ce qui se passa dans la chambre. On conjecture que le colonel, toujours aux aguets, entendit les clameurs des élèves entrant dans la salle de récréation, après le souper : c'étaient, sans nul doute, ses ennemis redoutés. Et comme, étant chez lui, il avait l'habitude, en des crises semblables, de chercher le salut en sautant par les fenêtres de sa maison qui n'étaient qu'à trois pieds de terre, il voulut probablement se protéger de la même manière. Quoiqu'il en soit, le malheureux militaire était trouvé, quelques minutes plus tard, étendu sur le sol au-dessous de la chambre de M. Prince. Il avait ouvert la fenêtre avec effraction et il s'était jeté d'une hauteur de plus de trente pieds. Il survécut jusqu'au lendemain soir. La communauté fut consternée. Elle avait souvent vu le colonel, car il présidait, chaque année, à la revue des Cadets du Séminaire. Nous admirions sa haute taille et sa prestance superbe.

Un accident de la même nature, mais deux fois plus triste parce qu'il fit deux victimes, arriva douze ans plus tard au pied des mêmes murs du Séminaire. Le 29 août 1896, vers une heure, deux ouvriers-peintres, MM. Pagé et Codère, étaient occupés à peindre la corniche du toit au-dessus de la troisième fenêtre de l'extrémité de

l'aile droite, côté nord. Ils étaient montés tous deux sur un échafaud constitué par une longue échelle horizontale fixée par les deux bouts. En ce moment, ils marquetaient de noir la surface qu'ils venaient de peindre. Il est probable que, par le jeu de leur art qui consiste à frapper brusquement le pinceau chargé de noir afin de faire poudroyer la peinture, les deux ouvriers, opérant à l'unisson et les pulsations s'ajoutant aux pulsations, causèrent le fléchissement fatal sous lequel l'échelle se rompit en son milieu. Ils tombèrent d'une hauteur de quarante pieds. M. Pagé fut tué sur le coup ; M. Codère vécut quelques heures.

Le 27 mai 1903 fut un jour de deuil dans le Séminaire. Notre commensal et très généreux bienfaiteur, Monsieur l'abbé F.-X.-I. Solis, avait trouvé la mort au cours de la nuit précédente dans un accident encore plus tragique, s'il se peut, que les précédents. M. Solis était indisposé depuis quelques jours ; il avait un peu de température, mais sa robuste constitution ne paraissait pas sérieusement atteinte. Néanmoins le médecin de la maison avait conseillé de veiller de près sur lui. Deux religieuses de Sainte-Marthe préposées à sa garde devaient passer la nuit à deux pas de sa chambre. Un quart d'heure avant minuit, elles lui donnèrent une potion et, obéissant à la demande pressante du patient, elles se retirèrent dans une chambre voisine. Quelques minutes après minuit, celui qui écrit ces lignes fut éveillé par des gémissements prolongés, semblant venir de tous les points de l'espace à la fois. Je couchais au deuxième étage, au-dessous de la chambre de M. Solis. Je pensai immédiatement au cher malade et je montai rapidement. Quelle ne fut pas ma stupéfaction et celle des religieuses en voyant le lit et la chambre vides. Nous montons à l'étage supérieur, nous descendons au rez-de-

chaussée, cherchant à droite et à gauche et tout le temps les gémissements, plus faibles mais persistants, continuent de frapper douloureusement nos oreilles. La pensée nous vient de regarder au dehors. Hélas, une forme humaine s'allongeait sur le gazon. C'était bien la personne de M. Solis. Il vivait à peine, conscient toutefois et répondant judicieusement par un pressement de main. Il reçut là même l'Extrême-Onction à la clarté des flambeaux. Il expira pendant que nous le portions à l'intérieur de la maison.

Le soir précédant sa chute, M. Solis avait résolu, contre notre avis, de dire la sainte messe de bonne heure le lendemain. On présume que, sous l'effet de la fièvre et dans la précipitation d'accomplir à l'insu de tous son pieux dessein, il prit la fenêtre pour une porte de sortie détournée.

M. Solis était âgé de 71 ans. Il avait exercé le ministère pastoral à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, à La Présentation, aux Etats-Unis, où il fonda la paroisse canadienne de Gardner, Mass. Après un premier séjour de quatre ans avec nous, de 1879 à 1883, il venait, en 1886, habiter définitivement sous le toit du Séminaire. Il fut un bon et aimable compagnon. Passionné de travail, il se donna, en la mesure que ses yeux infirmes le permettaient, deux grandes distractions. A l'exemple de Charles-Quint, au monastère de Saint-Just, il s'obstinait à faire marquer la même heure à un certain nombre d'horloges, aussi disparates de forme que d'habitude, qu'il avait réunies à sa chambre. C'était un de ses passe-temps. Il savait s'occuper plus sérieusement.

Le premier, en Canada, il étudia jusqu'à se fatiguer, — il avait alors soixante ans, — la langue *Espéranto*. Les adeptes de ce nouveau langage international le proclamaient

leur maître. Il traduisit à leur usage quelques ouvrages canadiens. Quelle immense joie il eut un jour ! Un russe, de la Russie, un espérantiste, était venu le voir et ils avaient pu converser en *espéranto*.

M. Solis aima le Séminaire d'un amour profond. Il voulut être, et ce fut chez lui un dessein caressé pendant de nombreuses années, le plus insigne de ses bienfaiteurs-fondateurs.

Ce chapitre ne serait pas achevé si je ne disais la douloureuse émotion que nous fit éprouver, le jeudi 16 décembre 1909, la fin lamentable d'Aldéric Lemonde, étudiant en première philosophie.

Les élèves venaient de monter au dortoir. La plupart étaient déjà couchés, les lampes s'éteignaient, lorsque, soudain, trois ou quatre fortes aspirations, résonnant en râles d'agonie, appellent tout le monde auprès du lit d'Aldéric. Le cher confrère se mourait visiblement. Le surveillant donne l'absolution ; un autre prêtre fait les onctions saintes, pendant que les camarades, en chemise de nuit, rangés en cercle, la terreur dans les yeux, la voix angoissée, disent les prières des agonisants. Le médecin entre ; je l'accompagne. Nous nous précipitons vers la scène du drame. Mais la mort nous a devancés : une embolie a fait presque instantanément son œuvre. Muets de terreur, n'osant mesuré l'étendue de notre malheur, nous restons un long temps agenouillés autour du triste lit d'agonie. Enfin quatre camarades plus robustes mettent sur leurs épaules le corps flexible et ils le portent à la chambre voisine de l'oratoire. Le coroner vient aussitôt ; il interroge *pro formâ* quelques témoins.

Il est maintenant onze heures de la nuit. Les élèves se sont habillés et, sur le conseil du médecin, ils vont tristement dans la cour secouer leur stupeur.

Le lendemain, il semble que tout cela n'est qu'un mauvais rêve. Les élèves sont muets. Classe après classe, ils vont en tremblant, au grand salon, dire une prière près de la couche funèbre de leur condisciple reposant dans son uniforme de collégien.

Aldéric était le président de la fanfare du Séminaire. Les musiciens et les confrères de philosophie furent présents aux funérailles célébrées à Saint-Liboire de Bagot.

Ce trépas produisit une frayeur immense et persistante. Plusieurs mois après l'événement, la place fatale était encore vide. Personne n'osait l'occuper. Les plus rapprochés ne pouvaient se défendre d'un effarement irraisonné. Chez tous le sommeil était traversé de visions lugubres. Ils revoyaient la figure convulsée du cher défunt luttant contre la mort. Les uns ne voulaient dormir qu'à l'infirmerie ; d'autres ne trouvaient le calme qu'en se blottissant tout près d'un compagnon plus ferme. Aujourd'hui encore on ne parle qu'en frémissant de la tragique soirée du 16 décembre 1909.

CHAPITRE XIV

LES ENCOURAGEMENTS.

Encouragements. — Les Filiales du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Les bienfaiteurs. — Fondateurs ; leurs portraits ; leurs noms.

Mieux que dans les lettres approbatives, mieux même que dans le décret du Saint-Office disculpant leur Supérieur sur un point particulier, les directeurs du Séminaire trouvaient une justification adéquate et consolante dans le sentiment populaire. Depuis longtemps notre Institution s'était acquise une réputation enviable de rectitude dans les principes et d'application triomphante dans sa tâche d'enseignement. Il ne fallut rien de moins que le mirage d'une époque fertile en inquisitions futiles pour faire jaillir la suspicion sur la vénérable maison de Saint-Hyacinthe. Que de témoignages explicitement louangeurs je pourrais citer à l'encontre de ces appréhensions d'un jour. J'en ai déjà signalé plusieurs au cours des pages précédentes. Je veux y ajouter, — ce qui n'est pas moins affirmatif, — les invitations multipliées, quelques-unes venues de loin, la priant d'étendre son influence en créant des Succursales ou *Filiales*.

Saint-Denis, Boucherville, Chambly, Saint-Jean, Iberville, Sandwich, Sherbrooke, Sainte-Marie de Monnoir, Sorel, Stanfold, Charlettetown, Bonaventure, Varennes, Saint-Timothée viennent tour à tour frapper à notre porte. Plusieurs démarches, il est vrai, ne révèlent que de simples velléités ; d'autres plus sérieuses furent prises en considération ; quelques-unes furent suivies d'un commencement d'exécution ; nulle, on le sait, n'aboutit à une fonda-

tion stable. Cela n'empêche pas que ces sollicitations des uns, le désir des autres d'y obtempérer, ne soient l'indice d'une notoriété honorable en même temps que la marque, chez nos anciens directeurs, d'une ambition de dévouement qu'il nous plaît aujourd'hui de mettre en lumière. Je veux en dire quelques mots.

Les premières années du siècle dernier virent une éclosion d'écoles latines en plusieurs lieux. On projetait d'y faire quelques années de latinité avant de diriger les jeunes étudiants vers les grandes institutions. Plus d'un collège a débuté par cette phase embryonnaire. L'école latine de M. Brassard a précédé le Collège de Nicolet ; de même, à Saint-Hyacinthe, l'école latine de M. Girouard.

En 1806, M. Cherrier, curé, avait ouvert une école latine à Saint-Denis-sur-Richelieu. Elle subsista, avec des interruptions, jusqu'en 1817. M. Bédard, successeur de M. Cherrier, la trouva expirante. Il voulut en confier la direction lointaine au vaillant curé de Saint-Hyacinthe. Mais toutes les énergies de M. Girouard étaient alors concentrées sur sa propre fondation naissante.

Boucherville eut aussi son école latine. Le curé, M. Tabeau, fit cette tentative en 1821. A deux reprises, Mgr Plessis pria l'institution de Saint-Hyacinthe de fournir le professeur de latin. Je ne vois pas que la prière de l'évêque fût entendue.

COLLÈGE DE CHAMBLY.

C'est nanti de meilleurs titres que le collège de Chambly put se réclamer de Saint-Hyacinthe. M .Mignault avait enseigné à l'école de Saint-Denis ; il y fut le premier professeur de latin. Appelé à la cure de Chambly, il y fonda un collège, en 1828. Avec l'agrément de Mgr Lartigue, il

fut convenu entre le fondateur et le collège de Saint-Hyacinthe que celui-ci pourvoirait à l'enseignement du latin. Mgr Raymond y professa le premier ; Mgr Jos. LaRocque, Mgr McIntyre, M. Brouillette le suivirent. "C'est dans l'intérêt moral de ce collège, écrit le directeur de Saint-Hyacinthe, que nous nous résignons à la privation de ces anciens élèves qui nous conviendraient si bien." Les lettres de ces jeunes professeurs laissent voir qu'ils se croient encore attachés à la maison de Saint-Hyacinthe. Ils demandent des instructions et rendent compte de leurs travaux. Dans le même temps, M. Mignault est mainte fois le commensal de nos anciens directeurs. Il prêche la retraite à leurs élèves et, dans les grandes circonstances, c'est lui qui parle. A lire les anciennes relations, il vient impérieusement à l'esprit que le Collège de Saint-Hyacinthe et celui de Chambly, M. Prince et M. Mignault, les professeurs de l'une et de l'autre maison, c'est tout ensemble une seule et même communauté.

Mais on connaît l'aphorisme : donnez-leur un pied, ils en auront bientôt quatre. Un jour vint où M. Mignault fut chagrin de ne pouvoir agir en maître. J'ai raconté cet incident, en 1842, au sujet de M. Régnier (Chapitre VIII). Le directeur de Saint-Hyacinthe porta plainte à Mgr Bourget : "Le départ de M. Régnier nous jetterait dans le découragement et affaiblirait les liens qui nous attachent à l'établissement de Chambly dont Votre Grandeur à bien voulu nous charger de promouvoir les progrès." Cette résistance du directeur, assurément fort légitime, marqua la fin des rapports entre les deux institutions. Je n'en vois plus de traces par la suite. Le dernier des nôtres, je veux dire le dernier de nos anciens élèves professant à Chambly fut Mgr P. Hèvey, en 1852.

COLLÈGE DE ST-JEAN.

La Filiale de Saint-Jean fut la plus longuement préméditée, la plus sérieusement ébauchée.

Dès l'année 1847, les citoyens de Saint-Jean projetaient l'établissement d'un collège. A cette date, M. le notaire Jobson fait savoir que ses concitoyens refusent de signer une supplique au gouvernement présentée par le Collège de Saint-Hyacinthe, sous le prétexte qu'eux-mêmes s'apprêtent à demander des faveurs semblables, c'est-à-dire des fonds.

M. Tétreau note dans ses chroniques, le 24 janvier 1850 : "Notre communauté a admis, hier soir, un principe bien important pour elle..... Il a été admis que, en thèse générale, il est bon à une communauté d'avoir des missions ou des colonies. Deux missions nous ont été proposées : l'une à la Baie-des-Chaleurs (Bonaventure), par Messire Alain, l'autre à Saint-Jean, Dorchester, par Messire Charles LaRocque. Cette dernière mission a été refusée à cause de sa trop grande proximité de nous....... ; quant à l'autre, j'incline à croire qu'elle sera acceptée..... L'affaire est importante et peut avoir une grande influence sur notre avenir." Le 30 novembre de la même année, le curé de Saint-Jean prie en vain le Séminaire de revenir sur la décision prise.

En 1864, M. LaRocque fit de nouvelles et vives instances. Il s'adressa simultanément à l'Evêque de Saint-Hyacinthe et au Supérieur. L'évêque, Mgr Jos. LaRocque, paraît avoir fait la sourde oreille : "Je me passe l'envie, écrit le curé à M. Raymond, de t'envoyer la réponse de ton ami, mon cher cousin Evêque. Ça me paraît un peu gascon.... J'avais droit d'attendre quelque chose d'officiel.... *post-scriptum :* Excuse, j'ai fait mon possible pour

écrire aussi peu lisiblement que toi. Et je crois que je n'ai pas réussi ! !"

Mais le grand cousin de Saint-Jean finit par se faire entendre. L'Evêque permit l'arrangement, signé le 10 août 1864, en vertu duquel :

"Le Séminaire de Saint-Hyacinthe donnera à Saint-Jean un cours d'éducation dite commerciale.........

"Le susdit Séminaire commencera aussi à Saint-Jean un cours classique régulier du même genre que celui de Saint-Hyacinthe ; ce cours se poursuivra pendant trois ans ; il ne pourra être continué davantage que si Monseigneur l'Evêque de Montréal y donne son assentiment.

"Le Séminaire de Saint-Hyacinthe se chargera de donner l'enseignement de la théologie aux ecclésiastiques, de les diriger, de les former.......

"Il est entendu que le Séminaire de Saint-Hyacinthe ne se charge de l'établissement de Saint-Jean qu'à titre d'essai pendant les deux premières années.

"M. le Curé de Saint-Jean, de concert avec l'Académie de cette ville, s'engage à faire les frais d'un établissement convenable aux frais de l'Institution."

Aussitôt le contrat signé, le Curé de Saint-Jean adresse à la population le prospectus imprimé du "Collège de St-Jean."

"J'ai la satisfaction, dit-il, d'annoncer au public que le projet d'un Collège à St-Jean, dont il est question depuis au moins quinze ans, se trouve enfin réalisé.

"Avec l'approbation de Mgr l'Evêque de Montréal et la permission de leur propre Evêque, et en vertu d'un arrangement avec l'Académie de St-Jean, les Messieurs du Séminaire de St-Hyacinthe se sont chargés de la direction

de ce nouveau Collège qui pour le moment sera établi dans la maison qui était autrefois le couvent de St-Jean, (aujourd'hui l'hôpital, je crois), désignée sous le nom de Collège depuis que l'on y a placé les écoles de garçons....

"Pour cette année, il ne sera pas possible de loger ni de pensionner les élèves........

"Il y aura dans le nouveau Collège deux *Cours d'études distincts et séparés*, l'un appelé le Cours Commercial, et l'autre le Cours Classique................"

Le Séminaire de Saint-Hyacinthe délégua M. Dumesnil à la direction du Collège de Saint-Jean. Il lui adjoignit deux séminaristes, M. J.-B. Michon et M. St-Germain. Les classes s'ouvrirent le 29 septembre 1864, avec 35 élèves au cours latin et 50 au cours commercial. Le Supérieur de Saint-Hyacinthe avait présidé la cérémonie de la bénédiction inaugurale de la nouvelle maison d'études.

M. Dumesnil se vit bientôt un peu gêné dans son action. "Il me faut obéir, écrit-il, à des idées qui ne sont pas toujours les miennes." Ses fonctions ne sont pas délimitées: "Je sens que l'on tend incessamment à élargir le cadre de mes attributions...... Je dois voir à tout ce qui regarde la maison; je suis, à peu près, chargé du couvent. Si je me laissais faire, je serais vicaire par-dessus le marché." L'intervention du curé en toute chose et à tout instant fatiguait principalement le directeur. Et ces deux hommes, je puis l'affirmer sans médire de l'un ou de l'autre, n'étaient pas d'un caractère à s'entendre facilement. Puis, l'ouverture simultanée d'un établissement rival, situé à deux pas du sien, donnait étrangement sur les nerfs du volontaire curé de Saint-Jean. L'Evêque de Saint-Hyacinthe l'avait calmé quelque peu en lui disant que "ses intentions vis-à-vis le Collège d'Iberville sont ce qu'elles ont toujours été, c'est-

30

à-dire de n'y envoyer que provisoirement un prêtre et des ecclésiastiques." Cela ne l'empêchait pas de gémir sur la concurrence faite à son œuvre. Ajoutons que ses oreilles résonnaient souvent, et depuis longtemps, de la rumeur, finalement irritante, l'appelant à succéder à Mgr Jos. La-Rocque. Ceci lui faisait écrire ce badinage à M. Raymond : "Tu connais l'adage : entré Pape au Conclave, je suis bien certain d'en sortir cardinal !" Dans ces conditions, on peut imaginer la dose de renoncement qu'il fallut à M. Dumesnil pour persévérer une année en ses fonctions de directeur.

Sa vertu fut récompensée. Les élèves donnèrent parfaite satisfaction et par leur conduite et par leurs progrès. Il fut résolu de prolonger l'expérience par une deuxième année d'enseignement. Mais cette flatteuse détermination suscita aussitôt les doléances des deux principaux intéressés à l'œuvre. M. Dumesnil écrit au Supérieur le 9 juillet : "..... Je saurai avant de me rembarquer où je vais et à quelles conditions j'y vais...... Je ne refuserais pas d'être employé à Saint-Jean *pourvu* que les choses que vous reconnaîtrez nécessaires soient accordées." De son côté, le curé écrit, le même jour, au même Supérieur : "Tu ne seras pas surpris que j'exprime le désir d'un changement de *gouvernement* malgré que je sois persuadé que le *premier ministre* fait bien tout ce qu'il se croit obligé de faire et qu'il le fasse de son mieux..... Je suis tellement dans la disposition de vous laisser entre les mains la direction du Collège de Saint-Jean que si l'Evêque de Montréal arrive à temps pour cela je suis bien décidé à le presser de vous confier la direction de la paroisse en même temps que celle du Collège. L'œuvre, telle que projetée, ne pourra guère se faire sérieusement qu'à cette condition."

La séparation s'imposait. M. Dumesnil revint au Séminaire et la direction du Collège de Saint-Jean passa aux mains de l'abbé Félix Perrault pour quelques semaines, puis aux mains de M. Barnabé.

M. Barnabé était un jeune prêtre. Il n'avait eu aucun rapport avec notre maison. Néanmoins, il fut agréé et il gouverna au nom du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Le curé, retenu par les travaux de construction de son église, préoccupé de la menace de plus en plus éminente de l'épiscopat, se désintéressait du Collège. Le jeune directeur conquiert un peu d'autonomie. Il s'empresse de faire connaître cet heureux état au Supérieur : "Tout va bien..... nous logeons chez nous...... Nous attendons votre visite en novembre." Le curé n'est pas moins satisfait : "Votre Collège de Saint-Jean va son petit train..... Tu ne viens pas me voir, Désaulniers non plus. J'ai vraiment tort de vous aimer tant, vous qui m'aimez si peu ! !"

La fin de l'année scolaire approchant, M. Barnabé fait rapport sur ses élèves et sur les séminaristes-professeurs ; il demande des directions en vue des exercices et du jour de la sortie. M. Raymond donne ses avis ; il espère être présent le jour de la sortie.

Il ne fit pas défaut, mais ce fut pour annoncer "qu'il n'était guère possible au Séminaire de continuer à diriger cette nouvelle institution vu la nomination de son fondateur, Mgr Charles LaRocque, à l'Evêché de Saint-Hyacinthe."

Mgr LaRocque quitta Saint-Jean vers la fin de juillet 1866. Son départ marqua la fin du Collège de Saint-Jean : il avait duré deux ans. Mgr Bourget écrivit au Supérieur le 12 août : "Je vous remercie, vous et tous les Messieurs

du Séminaire, de vos bons soins prodigués à l'Institution de Saint-Jean. Si elle tombe, ce ne sera pas de votre faute."

COLLÈGE DE SAINT-ATHANASE D'IBERVILLE.

En même temps que le curé de Saint-Jean mettait définitivement un collège en opération, son émule, le curé de Saint-Athanase, M. Resther, plus tard jésuite, avait réussi à organiser une institution analogue. Dès le début des préparatifs, le Séminaire de Saint-Hyacinthe fut invité à coopérer.

Saint-Athanase d'Iberville, plus connu aujourd'hui sous le nom d'Iberville, est une petite ville, sagement ambitieuse, sise en regard de Saint-Jean, sur la rive opposée de la rivière Richelieu. A peine fut-il connu que Saint-Jean préméditait l'édification d'un collège que Iberville se mit en mouvement vers le même but, et avec une telle ardeur que dans l'espace de quelques mois tout fut réglé et statué. M. Clément Vincelette, postérieurement gouverneur de la Maison des aliénés de Beauport, apparaît comme le factotum de l'entreprise. Il était secondé par M. Alexandre Dufresne, par le notaire Hamel, etc.

Le 19 février 1864, écrivant au nom du curé et des citoyens d'Iberville, M. Vincelette prie le Séminaire de Saint-Hyacinthe "de se charger de la direction, à Iberville, d'un établissement destiné à donner aux garçons *un cours d'éducation supérieure.*" "L'instruction classique est le but de notre Institution, répond le Supérieur. Il n'entrerait pas dans nos vues de nous charger d'une maison où l'éducation serait purement commerciale, et où l'on ne songerait pas à faire en tout ou en partie un cours régulier d'études."

Les citoyens d'Iberville venus en mission auprès du Supérieur de Saint-Hyacinthe "sont prêts à se conformer à l'idée émise..... Ils sont disposés à acquérir la maison Jones pour servir à cette fin." En retour, le Conseil du Séminaire arrête, le 4 mars 1864 : "que l'établissement d'Iberville où l'on commencerait un cours latin et où on tiendrait une haute école commerciale étant jugé avantageux pour le Séminaire,...... M. le Supérieur ira à Iberville pour visiter le local et s'informer des conditions."

Si les citoyens d'Iberville, comme nous l'avons vu, avaient commencé les démarches de concert avec leur curé, il devint manifeste qu'ils les poursuivaient sans lui. M. Resther fit connaître leur conduite : "..... Comme je n'ai appris cela (la mission des citoyens auprès du Supérieur) que par les rumeurs qui courent, j'ai pris le parti de vous en écrire, ne croyant pas qu'il y eut indiscrétion à vous demander, *comme curé* de l'endroit, ce qui en est."

La curiosité du curé était fort légitime, certes. Toutefois, elle révélait chez les premiers promoteurs de l'entreprise, sur ce point et sur d'autres probablement, un dissentiment que les directeurs du Séminaire étaient peut-être les derniers à connaître. La révélation fut tout à fait opportune. Le Supérieur crut sage de ne pas mettre les doigts entre l'écorce et le tronc. Il se retira et les pourparlers prirent fin brusquement.

Dire les sentiments du curé de Saint-Jean pendant les négociations entre Iberville et le Séminaire, n'est pas une indiscrétion. Ces sentiments se lisent, entre les lignes, dans une lettre qu'il adressait au Supérieur, le 13 mars, au moment de la cessation des pourparlers : "Dans votre intérêt et le nôtre, je pense qu'il ne serait pas bon que votre refus fût définitif. Je désire que vous vous conten-

tiez de leur répondre que *pour le moment* vous n'êtes point décidés à accepter ;...... que dans tous les cas il ne vous serait pas possible de vous charger de leur établissement avant le cours de l'été de mil huit cent soixante-cinq." Dans l'intervalle, on le comprend, Saint-Jean eut ouvert son collège ; priorité et préséance lui devenaient acquises sans conteste !

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION DE SANDWICH.

La petite ville de Sandwich est située dans le comté d'Essex, province d'Ontario. Mgr Pinsonnault, évêque de London, y transféra son siège épiscopal en 1859. Une forte population canadienne-française entoure Sandwich. Elle occupe, depuis les premiers temps de la colonie, la langue de terre séparant le lac Huron du lac Erié.

C'est en 1860 que Mgr Pinsonnault offrit "de placer son Collège diocésain sous la direction du Séminaire de Saint-Hyacinthe." Qui se dévouera à cette œuvre lointaine? La question fut posée dans l'assemblée des directeurs du Séminaire. MM. Desaulniers, Tétreau, Allaire, J.-J. Prince, Larue, Chartier, Godard, Lamarche offrirent leurs services. Mais avant de prendre une détermination quelconque, M. Desaulniers ira étudier, sur place, la situation et les ressources de l'établissement projeté. Il s'agissait d'une donation totale après un an d'essai.

Les pourparlers s'engagent bien ; l'Evêque s'en réjouit : "Votre lettre me fait espérer que le jeune diocèse de Sandwich aura bientôt l'avantage de posséder un essaim sorti de la belle Ruche de Saint-Hyacinthe. Je suis heureux du choix de l'excellent et habile M. Desaulniers que vous m'annoncez pour la semaine prochaine....... Le bruit s'est répandu que ces Messieurs de Saint-Hyacinthe allaient prendre la direction du Collège, et déjà cette bonne nou-

velle a fait renaître la joie et la confiance sur les deux rives du Détroit.''

Confiant dans le rapport de M. Desaulniers, le Séminaire accepte provisoirement la direction du Collège de Sandwich. ''M. Lamarche est nommé directeur, M. Tétreau ira passer avec lui un mois ou deux pour mettre en ordre le matériel du Collège. On continuera le cours classique et le cours commercial dans les deux langues et un cours élémentaire d'Horticulture et d'Agriculture.'' Avis de cette détermination est communiqué à Mgr Pinsonnault. Malheureusement les directeurs proposés ne sont pas connus dans cette contrée éloignée. Au nom de l'Evêque, le grand-vicaire Bruyère requiert la présence de M. Desaulniers ''dont le nom si bien connu est pour ainsi dire classique dans les deux Canadas..... Il est presque indispensable qu'un personnage tel que M. Desaulniers ouvre le Collège.''

Le Supérieur voit dans ces lignes un ultimatum sous-entendu et prenant la mouche, un peu trop vivement, peut-être, il réplique : ''Les membres de notre maison que nous vous avons désignés n'étant pas jugés aptes à commencer l'œuvre d'une manière efficace, ils ne pourraient sans une extrême répugnance aller occuper une position où ils ne rencontreraient pas les vues de Votre Grandeur.... N'ayant pas d'autres prêtres à envoyer, nous n'avons qu'un parti à prendre, celui de renoncer à nous charger du Collège de l'Assomption. Nous avons en conséquence décidé que nous ne donnerions pas de suite à cette affaire, et nous avons appelé à d'autres fonctions les membres désignés pour aller à Sandwich.'' 22 juillet 1860.

On peut imaginer la consternation de l'Evêque de Sandwich. Il déplore le malentendu ; il n'a voulu exclure personne ; ''Je me mets en route pour Saint-Hyacinthe, afin

de m'entendre avec vous de vive voix." Mais la résolution du Séminaire est irrévocable. Le Supérieur donne à l'évêque le dernier mot, le 10 septembre : "La maladie de deux de nos prêtres ne laisse plus à notre disposition, pour l'établissement de Sandwich, les sujets que nous lui avions destinés et nous met dans l'impossibilité de lui en présenter d'autres."

LE COLLÈGE DE SHERBROOKE.

Mgr Prince écrivait à M. Raymond, le 14 juillet 1859 : "En commençant une maison d'éducation à Sherbrooke, j'avais l'intention de la confier plus tard au Séminaire de St-Hyacinthe...... Aujourd'hui, je crois pouvoir en proposer l'adoption à votre communauté.... Il y a, je crois, une maison en brique à deux étages, de 45 par 35 pieds."

Deux ans après, le successeur de Mgr Prince, Mgr Jos. LaRocque, renouvelle la même proposition. Il vient de terminer sa visite pastorale dans les Cantons de l'Est. Il juge nécessaire de pourvoir à l'instruction de la population rapidement croissante : "Un bon cours de français et d'anglais pour la classe marchande et industrielle, un cours de latinité renfermant l'étude complète de la grammaire et de la prosodie latines vont devenir de plus en plus opportuns. Après ce cours, les élèves iraient compléter leurs études dans nos grands collèges..... Comme je serais heureux de voir votre maison s'emparer de l'éducation élevée dans les Townships. Dois-je renoncer à son concours?"

A cette dernière invitation, le Supérieur fait la même réponse qu'à la première. Le Séminaire ne refuse pas d'une manière absolue l'établissement d'un Collège à Sherbrooke. Présentement, il croit que les Townships ne peuvent fournir un nombre d'élèves suffisant pour justifier

l'ouverture d'une institution classique. De plus, le seul prêtre sachant l'anglais, et pouvant être employé à la direction, celui-là même qui avait été désigné pour remplir cette fonction à Sandwich, M. Godefroy Lamarche, quitte le Séminaire. "Plus tard, ajoute le Supérieur, nous irons."

Enfin l'année suivante, le 6 septembre 1862, le Conseil du Séminaire accepte, par mode d'expérience, la direction du Collège de Sherbrooke. Il nomme directeur M. l'abbé J.-B. Chartier "demeurant soumis en tout à l'autorité du Séminaire de Saint-Hyacinthe."

Le 21 octobre, M. Chartier fait connaître que l'œuvre est commencée, depuis le 22 septembre, avec M. l'abbé Deschamps, séminariste, comme professeur de français et M. Henderson, un protestant, comme professeur d'anglais. Quant à lui, il remplit les fonctions de vicaire auprès de M. Dufresne. Il y a 21 élèves; un seul au latin; trois sont internes. M. le grand-vicaire Laflèche a passé par là. Il a dit que "nous devrions être disposés à faire des sacrifices pour cet établissement si important et si plein d'avenir."

Cet avenir paraît trop lointain au Supérieur. Il écrit, le 24 avril 1863, à l'Evêque de Saint-Hyacinthe: "L'Institution de Sherbrooke ne saurait être qu'une simple école pendant plusieurs années. Nous ne croyons pas devoir y attacher plus longtemps un des prêtres de notre Séminaire. .... A la fin de la présente année scolaire nous renoncerons à la direction du Collège de Sherbrooke que nous n'avions prise qu'à titre d'essai. Nous sommes heureux toutefois d'avoir, par ce que nous avons fait, donné la preuve que nous sommes disposés à agir en dehors de notre maison, là où, appelés par Votre Grandeur, nous avons quelque espérance d'être utiles."

LE COLLÈGE DE SAINTE-MARIE DE MONNOIR.

A la question posée par Mgr Jos. LaRocque : "le Séminaire de Saint-Hyacinthe est-il dans la disposition de refuser d'une manière absolue la direction du Collège de Sainte-Marie de Monnoir?" le Séminaire répondait, le 15 avril 1864, que "malgré les désavantages que présentait le Collège de Sainte-Marie de Monnoir, vu la situation, il n'était pas disposé à refuser d'une manière absolue la direction de cette institution." En même temps, M. le grand-vicaire Crevier, fondateur du Collège de Monnoir, écrivait à notre Supérieur : "Je nous ai demandé si votre Institution serait disposée à se charger de notre Collège. Vous m'avez répondu : J'en conférerai avec les membres de notre maison...... Aujourd'hui, je me permets de vous indiquer l'état de nos affaires. Il n'y a pas que votre collège qui soit endetté ; le nôtre l'est bien autant en proportion de sa valeur."

Je présume que les dettes ne furent pas le problème à résoudre le plus inquiétant. L'entente aurait pu se faire si Iberville ne se fût alors déterminé à instituer un collège en même temps que Saint-Jean fondait le sien. Décidément c'était beaucoup de collèges. Les directeurs du Séminaire prirent le parti de refuser la direction du collège de Sainte-Marie de Monnoir.

LE COLLÈGE DE SOREL.

L'année 1865 vit quatre collèges classiques sur un territoire mesurant quarante milles de longueur : Saint-Hyacinthe, Sainte-Marie de Monnoir, Saint-Jean et Iberville. Ce n'était pas assez. Sorel voulut avoir le sien. Le curé, M. Millier, écrit au Supérieur de Saint-Hyacinthe, le 17 février : "Les citoyens de Sorel désirent avoir un petit

collège au milieu d'eux. Ce que vous avez fait ailleurs, les encourage. Ils demandent une succursale de votre institution comme celle de Saint-Jean. On vous donnerait la maison des Frères, sans aucune redevance.'' La réponse fut dilatoire, mais assez encourageante.

Le 11 juillet 1867, le Conseil du Séminaire délibère : ''Répondant à la pétition des citoyens de Sorel,..... il décide que dans tous les cas le Séminaire ne s'engagerait à faire dans le collège projeté que les quatre premières classes du cours clasique...... et ne pourra le faire avant un an écoulé.''

Les citoyens de Sorel passèrent patiemment l'année dans l'attente de leur collège. Mais au moment de le tenir, ils ne furent pas peu surpris de voir la presse se prononcer contre leur cher projet. Le *Journal de Québec*, le *Nouveau-Monde* et avec eux le *Courrier de Saint-Hyacinthe* partirent en guerre contre les *petits collèges*. Ils dirent : ''Si l'on continue à multiplier ainsi le nombre de nos hautes maisons d'éducation, il viendra un temps où, n'étant plus proportionnées au chiffre de la population, elles languiront toutes ensemble........ La fondation d'une institution doit toujours se faire dans le but de combler une lacune, de satisfaire quelques besoins nouveaux ou jusque-là ignorés....... Il n'y a déjà que trop de collèges classiques. Les exigences de la florissante ville de Sorel demandent-elles plus d'avocats, de médecins et de notaires inoccupés? Un lycée dans le genre du Collège de Terrebonne conviendrait mieux...... La question des petits-collèges est loin d'être résolue dans notre système d'éducation.''

En cette conjoncture troublante, le Supérieur rompit les négociations avec les citoyens de Sorel. Le collège s'ouvrit quand même, mais sans le concours du Séminaire et, je puis ajouter, contre son gré.

Il a été dit que jadis quelques prêtres de Saint-Hyacinthe ne manquaient pas l'occasion de décrier l'établissement de Sorel. On citait, en particulier, M. J.-J. Prince, dont le franc parler ne connut jamais d'entraves. Que le vieux professeur se fût exprimé fort librement parfois sur le compte des petits-collèges, je ne le conteste pas ; mais j'aime à faire remarquer qu'il n'était que l'écho d'une opinion partagée par plusieurs personnes sages.

LE COLLÈGE DE STANFOLD.

En 1863, le docteur J.-H.-L. St-Germain, ancien élève de notre maison, écrit au nom de ses concitoyens du village de Stanfold, connu alors sous le nom de Princeville. Il invite le "Séminaire de Saint-Hyacinthe à acquérir une grande maison dans le but d'y ouvrir un Collège commercial destiné à tenir le milieu entre les collèges classiques et les écoles élémentaires. Cette maison comblera une lacune que tous les amis de l'éducation déplorent et voudraient voir combler." A l'invitation était jointe une lettre de Mgr Cooke, évêque de Trois-Rvières," autorisant une corporation religieuse à acquérir la maison construite dans le dit village de Pierreville pour servir à l'éducation commerciale, agricole et industrielle de la jeunesse de ce pays."

Ce programme ne répondait pas au programme éducationnel du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Plusieurs fois, le Supérieur avait affirmé ne pouvoir se charger que des maisons où l'on ferait au moins quelques années de latinité. Il répondit dans le même sens au docteur St-Germain.

Pour compléter cette nomenclature de Filiales, acceptées, délaissées, refusées, il me reste à mentionner de simples velléités.

En 1857, Mgr McIntyre, alors curé de Charlottetown, fit connaître qu'il projetait de fonder un collège. Deux séminaristes de Saint-Hyacinthe, MM. M. McAuley et Mag. Pigeon, lui sont envoyés pour l'assister à cette fin. Mais ils revinrent presque aussitôt.

M. Jean-Louis Alain, curé de Saint-Bonaventure, Baie-des-Chaleurs, se propose, en 1861, de nous offrir son collège futur.

En 1862, le curé de Varennes, M. Desautels, demande "si le Séminaire se chargerait du collège commercial de Varennes."

M. J.-O. Archambault, curé de Saint-Timothée, s'informe "si le Séminaire serait disposé à s'affilier sa maison d'école."

*
* *

Toujours à propos d'enseignement, je trouve dans nos archives quelques autres documents intéressants.

J'ai déjà parlé (chapitre VII) de l'Ecole des Sourds-Muets instituée au Séminaire de Saint-Hyacinthe, en 1837.

Vers 1850, les évêques, Mgr Bourget en tête, résolurent de donner une formation pédagogique aux instituteurs laïques. Le gouvernement avait ébauché deux écoles normales en 1836. Mais à la date présente, il n'en restait rien : elles n'avaient duré que cinq ans. Le 13 janvier 1853, le clergé du diocèse de Saint-Hyacinthe, inspiré par son évêque, "suggéra la formation d'écoles normales pour les deux sexes en les rattachant provisoirement à quelques-unes de nos Institutions existantes." Le Séminaire était tout désigné pour satisfaire à ces vœux. Il s'y prêta de plein gré. Par une lettre circulaire du 14 avril 1853, Mgr Prince fait savoir que "les Messieurs de Saint-Hyacinthe

ont accueilli avec zèle et bonté la demande que nous leur faisions de se charger de l'instruction et de la direction de jeunes gens qui désirent se former à l'état d'instituteur.... A cette fin, les directeurs de cette maison se proposent d'ouvrir dans leur nouveau Collège une ou deux classes spéciales."

En effet, je lis dans un arrêté en Conseil des directeurs, daté du 4 avril 1853 : "Pour se conformer aux désirs de l'Evêque et du clergé du diocèse, une Ecole normale sera ouverte au nouveau Collège...... Le Séminaire regrette que les circonstances où il se trouve ne lui permettent pas de donner gratuitement ce nouvel enseignement." Je ne vois toutefois nulle part le professeur ou la classe spéciale à cette fin. Il est probable que les futurs instituteurs furent versés dans les classes du cours classique où ils n'étaient astreints qu'à l'étude des matières française. Un cours pédagogique proprement dit devait compléter les années de préparation. Mais avant d'atteindre ce couronnement du programme de l'école normale, les étudiants se virent invités à fréquenter les Ecoles normales de Québec et de Montréal que le gouvernement fonda en 1856.

C'est en vue d'atteindre un but bien différent que le concours de nos anciens directeurs fut sollicité en 1864 : "Serait-il possible pour votre Institution, demandait le président du Comité d'Agriculture de l'Assemblée législative, de prendre des élèves désireux de suivre plus particulièrement les travaux de la ferme, sous la direction de Monsieur l'économe, et de suivre en même temps les cours de sciences naturelles donnés au écoliers de philosophie?" Cette combinaison fut jugée irréalisable. Les directeurs opinèrent "qu'un cours d'enseignement agricole doit être complètement séparé du cours des études classiques......

Le Séminaire de Saint-Hyacinthe sera toujours disposé, en autant que les moyens le permettront, à se prêter dans l'œuvre de l'enseignement aux besoins de la jeunesse du pays.''

Vingt-cinq ans après, en 1889, le gouvernement mit à profit les bonnes dispositions du Séminaire envers la classe des agriculteurs. Avec l'assistance, en qualité de chimiste, de celui qui écrit ces lignes, le Commissaire de l'Agriculture y organisait un *Laboratoire provincial d'analyses et de recherches chimiques.* Il aida de ses deniers à compléter l'outillage déjà considérable du laboratoire et vota des appointements au chimiste. Des échantillons de toute nature affluèrent immédiatement à la table d'analyse. Minérais, eaux de table, plantes industrielles et fouragères, fertilisants chimiques, sols, lait, beurre, fromage, cire, eaux minérales, etc., etc., furent examinés, analysés, appréciés. Après onze ans d'exercice, le laboratoire fut transféré à l'Ecole provinciale d'industrie laitière et passa sous la direction d'un autre titulaire . Le travail était devenu trop onéreux au premier directeur qui continuait, en dépit de ses prières, à se voir seul attaché à cette tâche nécessairement fastidieuse par sa nature, et à laquelle il joignait l'enseignement quotidien dans la classe de Physique.

Je viens de mentionner l'*Ecole provinciale d'industrie laitière.* Le Séminaire de Saint-Hyacinthe ne fut pas étranger aux mesures qui en assurèrent la fondation. C'est grâce, en partie, à un prêt complaisamment consenti aux intelligents promoteurs,—à M.J.de L.Taché entre autres,— de cette industrie éminemment utile que l'école fut ouverte ; et c'est sur un terrain donné par le Séminaire que s'éleva le premier édifice destiné à l'abriter. Des leçons de microscopie et de bactériologie y furent données, pendant quelques années, par le professeur de chimie du Séminaire.

On vit un jour la tour centrale du Séminaire surmontée d'un anémomètre et d'une girouette. Un enregistreur électrique placé au dedans de l'édifice, au deuxième étage, près de l'escalier du centre, inscrivait automatiquement, de minute en minute, les mouvements de l'un et de l'autre instrument. Un baromètre traçait en même temps la courbe hebdomadaire des pressions atmosphériques. Deux thermomètres à *maxima* et à *minima*, dont l'un à boule mouillée, et un pluviomètre disposés sur le sol complétait une *Station météorologique.* Cinq ans durant, le Bureau central de météorologie de Toronto imprima les rapports de la station de Saint-Hyacinthe. A la suite, en 1898, de circonstances indépendantes de la volonté du météorologiste de Saint-Hyacinthe, les divers appareils reprirent, en protestant, le chemin de Toronto d'où ils étaient venus.

Fort curieux et intéressant est le projet de création d'une Chaire de Droit au Séminaire.

La loi provinciale de 1853 statuait que "trois années de cléricature suffiront pour les étudiants qui auront pris les degrés en loi dans aucune université ou collège incorporé." Par une deuxième loi de 1866 concernant le Barreau, "les étudiants en Droit seront obligés de suivre les cours de Droit pendant trois années pour être admis à la pratique." Désireux de satisfaire aux exigences de ce double édit, les étudiants en loi de Saint-Hyacinthe, savoir : Messieurs Oscar Dunn, E.-M. Bernier, P. Decelles, T.-A. Bernier, J.-A. Chicoine, L. Huot, réunis en assemblée, le 24 avril 1866, délibèrent et "Il est résolu qu'une requête signée de Son Honneur le juge, des Avocats, Notaires et Etudiants en Loi de la Cité de St-Hyacinthe soit présentée à M. le Supérieur du Collège de St-Hyacinthe, lui exposant la né-

cessité d'une Chaire de Droit dans la dite cité, et lui exprimant le désir que le Collège veuille bien se charger de la fondation de la dite chaire de Droit.'' Ont signé : L.-V. Sicotte, D.-G. Morison, H. Blanchard, H.-W. Chagnon, H. St-Germain, J.-O. Guertin, J.-B. Bourgeois, J. Nault, L.-F. Morison, V.-B. Sicotte, Honoré Mercier, M.-E. Bernier, C. Lalime, E. Leclerc, Louis Tellier, C. Archambault, J.-A. Chicoine, P. Decelles, L. Barbeau, T.-A. Bernier, J.-E.-F. Gagnon, T.-S. Richer, Oscar Dunn.

Je regrette de ne trouver aucune suite à cette présomptueuse fantaisie. J'ai interrogé quelques-uns des signataires ; je n'ai pas été plus heureux.

Voici maintenant, une œuvre de jeunesse, — et d'âge mur, — qui a vécu quelques années de gloire sous la tutelle du Séminaire. Je veux parler de l'*Union catholique de Saint-Hyacinthe*. Cette association dut son origine, en 1865, à l'initiative de quelques jeunes hommes à la tête desquels je vois Messieurs Honoré Mercier, B. de LaBruère, M.-E. Bernier, J.-A. Chicoine. ''Continuer l'œuvre commencée dans les collèges, savoir : la culture du cœur et le développement de l'intelligence ; aider, par des études et des travaux, les lettres à s'allier à la religion pour maintenir la conservation des principes fondamentaux sur lesquels repose toute société,'' tel était leur programme.

Invité par l'Evêque de Saint-Hyacinthe, le Séminaire accepta de diriger la jeune société. Je voudrais pouvoir dire avec quel zèle, avec quelle générosité M. l'abbé F. Tétreau occupa et remplit les fonctions de directeur. Il fit édifier à ses frais, sur un terrain concédé par

le Séminaire, une maison[1] consacrée exclusivement à l'usage des membres de l'*Union*. Il l'aménagea, il la pourvut d'un billard. Durant huit ans, il dirigea les travaux intellectuels des associés, choisissant les sujets de discussion et d'études, signalant les livres à consulter. Il se fit aussi conférencier. Par ses commentaires sur la Constitution britannique, il se plut à proposer à l'admiration des auditeurs ce type de mécanisme constitutionnelle qu'on nomme la Grande Charte. A la suite de M. Tétreau, et sollicités par lui, MM. Raymond, Desaulniers, Ouellette, Dumesnil, Girard, tous prêtres du Séminaire, parlèrent à l'*Union catholique* de littérature, de philosophie, d'histoire, de voyages.

*
* *

Après l'énumération des encouragements moraux que nous avons reçus, il convient de dire les témoignages de satisfaction, non moins suggestifs, quoique matériels, qui nous sont venus d'une classe d'hommes dont je veux dresser le tableau *ad perpetuam rei memoriam?*

Il n'est pas un élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe qui n'ait entendu parler des bienfaiteurs de cette institution. Leurs portraits, appendus aux murs du grand salon de réception ou distribués dans les chambres des hôtes, disent une touchante histoire. Aux grands jours, ils sortent de leur retraite ; ils se montrent aux yeux des assistants et révèlent la considération méritée dont ils sont l'objet parmi nous. Ces traits, fixés par la peinture, nous

---

[1] Cette maison, sise sur la rue Sainte-Anne, presque en face de la résidence du docteur Auguste Beaudry, fut acquise par M. Cadoret et transportée au pied de la côte, sur la rue Saint-Dominique. Elle est méconnaissable aujourd'hui sous la chemise de brique qu'elle reçut de son nouveau propriétaire, M. le docteur Eugène Turcot. Celui-ci l'habita durant plusieurs années.

sont chers en effet, parce qu'ils rappellent à notre mémoire les âmes généreuses qui les animèrent.

Morts, nos bienfaiteurs reçoivent le culte d'un religieux souvenir ; leur dépouille est honorée. Vivants, ils appartiennent à notre famille collégiale. Nous voulons qu'ils se sentent au milieu de frères, animés qu'ils sont d'une même pensée de dévouement à la jeunesse, joyeux de contribuer par leurs dons à son bien-être temporel pendant que d'autres, dans un labeur quotidien, travaillent à son développement intellectuel.

Dans notre pays, l'édification et le fonctionnement d'une maison d'enseignement supérieur est une œuvre de sacrifice : sacrifice des personnes, sacrifice des biens matériels. Il ne faut pas cesser de le faire entendre : les Collèges de la province de Québec sont le produit de la charité, de la charité sacerdotale principalement. Les amis le savent ; le grand public le soupçonne, mais il ignore jusqu'à quel point il nous est permis de le proclamer. Et je ne parle pas seulement des ecclésiastiques qui y travaillent ; j'inclus aussi, — je pourrais dire surtout, — les ecclésiastiques, les curés, employés dans le ministère des paroisses. Supprimez le concours des curés : les collèges, en les conditions actuelles de vie, ferment obligatoirement leurs portes.

Les écoliers ne paient pas leur écot ; c'est le dire de tous les collèges. Je suis en mesure de donner une preuve satisfaisante de cette affirmation. Nous avons, dans notre maison, deux administrations financières parfaitement distinctes, séparées et même rivales : l'administration extérieure et l'administration intérieure. Le commissaire de l'intérieur, si j'ose employer ce vocable, gère les recettes et les dépenses de l'établissement proprement dit. Sa caisse s'alimente à une source unique : les contributions annuel-

les des élèves et les bourses fondées. Avec cet avoir il pourvoit à tous les frais de l'économie interne de la maison, nourriture, combustible, entretien, réparations, honoraires des professeurs, salaire des employés, etc., etc. Le commissaire de l'extérieur perçoit les revenus des autres sources : fermes, placements de tout repos, donations, etc. Son ministère est véritablement un ministère de revenu, l'unique revenu. Sans son apport, l'établissement ne tiendrait pas. La caisse des élèves est toujours en déficit. Je viens de relever son bilan de l'année dernière, — fin août 1910. Il appert que, durant les vingt-six années que ce système séparatiste est en exercice, elle a emprunté chez sa voisine une somme de 25,193 dollars, dont elle n'a jamais payé l'intérêt et dont elle ne rendra pas le capital. Et je prie de remarquer que l'item réparations, inscrit plus haut, ne comprend pas les additions importantes. Le coût de celles-ci, pour employer le langage des grandes administrations, est porté au fonds consolidé. C'est une mise de fonds, souvent répétée, dont notre administration extérieure supporte le fardeau.

Aussi loin que je puisse remonter dans nos annales, je constate que les chosses se passèrent comme elles se passent aujourd'hui. Toujours la caisse des élèves a accusé un déficit. De sorte qu'il est permis de conclure que ce que nous possédons aujourd'hui, — édifices, fermes, placements, — tout cela nous est venu d'une autre source, c'est-à-dire en pur don.

A Monsieur Desaulniers revient l'honneur et le mérite d'avoir organisé systématiquement la générosité envers le Séminaire. C'est une entreprise délicate et difficile ; il s'y montra en maître comme en diverses autres choses. Il avait déjà tendu la main, nous l'avons dit, en 1847 et en 1850 au profit du Séminaire, en 1867 pour le bénéfice de

l'évêché de Saint-Hyacinthe. L'accueil qu'il reçut alors l'engagea à faire plus. Il institua une catégorie, un ordre de bienfaiteurs du Séminaire auxquels il décerna le titre de bienfaiteurs-fondateurs. Chacun était requis de donner au moins 1000 louis. Mise en regard des compensations qu'elle comportait, la contribution était lourde. Une modique rente viagère, le droit de sépulture dans la crypte du Séminaire, une messe mensuelle pour le repos de leur âme, voilà tout ce que les donateurs pouvaient espérer en retour de l'abandon de leurs biens.

Douze souscripteurs répondirent néanmoins au premier appel et versèrent presque aussitôt le plein montant de la fondation. Ce furent Mgr Charles LaRocque, Mgr P. Hévey, Messieurs les curés O. Archambault, Thomas Pepin, Et. Birs, Jos. Beauregard, Ant. O'Donnell, E. Lévêque, J.-B. Campeau, Maxime Piette, Eusèbe Durocher, J.-B. Chartier[1]. D'autres prêtres s'inscrivirent sur la liste peu de temps après et se libérèrent tôt ou tard de leurs obligations librement consenties. Depuis ce généreux départ, la même inspiration, à des degrés différents, continue d'opérer chez nos contemporains. Pendant que Dieu rappelle à lui les anciens, il semble que les jeunes tiennent à honneur de refaire en l'allongeant la chaine d'or qui nous lie si aimablement les uns aux autres dans un même sentiment de coopération fidèle à la grande œuvre de l'éducation de la jeunesse canadienne.

---

[1] Monsieur Napoléon Bourassa arrivait d'Europe à cette date. Il n'avait pas *fait le portrait,* mais répondant à la demande de M. Desaulniers il voulut bien essayer de fixer sur la toile les traits des premiers bienfaiteurs-fondateurs. Il vint instaler son chevalet dans la chambre du deuxième étage ayant vue sur la cour des élèves. Son pinceau facile réussit au delà des espérances. Les connaisseurs nous disent que pour un coup d'essai ce fut un coup de maître ! Nous devons aussi au pinceau de M. Bourassa les portraits de Mgr Prince, de Mgr Jos. LaRocque et de Mgr Raymond.

Je consigne ici les noms de nos bienfaiteurs. Tous n'ont pas rempli le programme rédigé par M. Desaulniers. Quelques-uns se sont contentés d'une demi-fondation, d'autres se sont arrêtés au quart, mais j'estime que tous ont droit à notre gratitude. Je prie ceux qui liront ces lignes de vouloir bien agréer cette mention comme le témoignage public de la reconnaissance que nous vouons à ceux qui se sont plu, à ceux qui se plaisent à nous être secourables.

BIENFAITEURS DU SEMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Les défunts :—

M. Antoine Girouard, fondateur du Séminaire,
Les Seigneurs Dénéchau, Débartzch, Delorme, Dessaulles.
M. J.-Ant. Bistodeau, bourgeois, Saint-Hyacinthe,
Dame Marie Chevrefils, veuve Lafontaine, La Baie,
M. Chs-J. Primeau, curé de Varennes,
M. Jean-Olivier Chevrefils, curé de Saint-Constant,
M. Pierre Grenier, curé de Varennes,
M. François-Joseph Deguise, V.-G., curé de Varennes,
M. Amable Brais, curé de Saint-Pie,
M. Joseph-Alexandre Boisvert, curé de Roxton,
M. F.-X. Demers, V. G., curé de Saint-Denis,
M. God. Marchessault, curé de Saint-Aimé,
M. Thomas Pepin, curé de Boucherville,
M. Et. Birs, curé de Saint-Sulpice,
M. J.-E. Levesque, curé de Saint-Charles, Richelieu,
M. Etienne Ledoux, bourgeois, Saint-Pie.
L'Hon. juge A.-N. Morin et Madame Morin,
M. P.-E. Leclerc, bourgeois, Saint-Hyacinthe,
M. I.-S. Desaulniers, V. G., du Séminaire,
M. J.-O. Archambault, curé de Saint-Timothée,

M. Patrick Strain, curé de Lynn, Mass.,
M. H. Millier, V. G., curé de Belœil,
M. Ed. Lecours, curé de Sainte-Rosalie,
Demoiselles Ryan, New-York,
M. P.-O. Allaire, ancien professeur au Séminaire,
M. Jos. Beauregard, curé de La Présentation,
M. F.-X. Bertrand, curé de Saint-Liboire,
M. Alexis Bouvier, curé de Saint-Dominique,
M. J.-B. Champeau, curé de Berthier,
Monseigneur Charles LaRocque, évêque de St-Hyacinthe,
M. G. Lamarche, curé de Saint-Bruno,
M. Trudel, curé de Saint-Isidore,
M. Eusèbe Durocher, curé de Belœil,
M. Toussaint St-Aubin, curé de Saint-Georges, d'Iberville,
M. F.-X. Pratte, curé de Saint-Simon,
M. Ol. Désorcy, curé de Saint-Ours,
M. F.-X.-I. Soly, ptre, du Séminaire,
M. Max. Piette, curé de Saint-Bruno ,
M. M. Godard, curé de Saint-Aimé,
M. F. Cadoret, bourgeois, Saint-Hyacinthe,
M. L. Sarrazin, bourgois, Saint-Hyacinthe,
M. Rod. Desnoyers, curé de Saint-Théodore,
M. le chanoine J.-R. Ouellette, du Séminaire,
M. M. McAuley, V. G., curé de Coaticook,
M. Ed. Demers, curé de St-Philippe de Néri,
M. Is. Courtemanche, curé de Saint-Roch,
M. L.-C. Blanchard, curé de Saint-Hilaire,
M. J.-B. Durocher, curé de l'Ange-Gardien,
M. J.-J. Prince, du Séminaire,
M. Frs Tétreau, du Séminaire,
M. A.-D. Decelles, curé de Westbrook, Me.,
M. Ol. Leduc, curé de Saint-Aimé,
M. Z. Vincent, curé de Saint-Hugues,

Mgr P. Hévey, curé de Ste-Marie, de Manchester, N. H.,
M. Milette, bourgeois, Saint-Hyacinthe,
M. DuCap, (le muet), domestique du Séminaire,
M. Omer Blanchard, ptre, du Séminaire,
M. G. Brown, curé de Saint-Hugues,
M. Alf. Desnoyers, curé de Saint-Pie,
M. O. Pelletier, curé de Saint-Robert,
Mgr J.-S. Raymond, du Séminaire,
L'Honorable L.-J. Papineau,
" D.-B. Papineau,
" D.-B. Viger,
Madame Vve Jos. Dufour, Beauharnois,

Les vivants :—

M. le chanoine Ant. O'Donnell, Saint-Hyacinthe,
L'Honorable juge A.-C. Papineau, Montréal.
M. Henri Balthasard, ancien curé, Farnham,
M. P.-E. Gendreau, O.M.I., curé de St-Charles, Man.
Un ami, don de $2,000,
Un ami, don de l'autel de marbre de la chapelle,
M. J.-B. Chartier, ptre, du Séminaire,
M. V. Chartier, ancien-curé, au Séminaire,
M. D. Meunier, curé de Sainte-Angèle de Rouville,
M. Eug. Dufresne, chapelain, à Sherbrooke,
M. le chanoine Ars. Dubuc, Montréal,
M. M. Lavallée, ancien-curé, Montréal,
Mgr J.-B.-H.-V. Millette, curé de St-Louis, Nashua, N.H.
M. le chanoine Eucher Lussier, ancien-curé, Beauharnois,
M. J. Jodoin, ancien-curé, Saint Damase,
M. L.-P. Paré, ancien-curé, Saint-Hyacinthe,
M. Pierre Paré, bourgeois, Montréal,
M. le chanoine J.-B. Michon, curé de St-Denis, Richelieu,
M. Em. Guilbert, chapelain du Précieux-Sang, S.-Hya.,

M. F. Audet, curé de Winooski, Vt,
M. Chs Cormier, curé de Saint-Athanase d'Iberville,
M. Jean Ducharme, curé de Contrecœur,
M. P. St-Pierre, curé de Sainte-Brigide,
M. G. Gaudreau, curé de Saint-Hilaire, de Rouville,
M. J.-B. Tétreau, curé de Saint-Dominique de Bagot,
M. A. Dalpé, curé de Fitchburg,
M. F. de P. Côté, curé de Saint-Valérien de Shefford,
Dame Vve J.-O. Dion, Saint-Hyacinthe,
M. Wilfrid Balthasard, curé de Leominster, Mass.,
Sœur Saint-Zéphirin, Institut des Sœurs de Ste-Marthe,
Sœur du Cœur de Jésus, Institut des Sœurs de Ste-Marthe,
Les élèves finissants de 1878 et de 1879, don de l'orgue de la chapelle ,
Demoiselle Mathilde Hébert, Saint-Hyacinthe.

L'énumération serait longue de ceux, moins fortunés, dont l'offrande ne put égaler le grand cœur. Leurs noms sont conservés dans nos cahiers. Nos successeurs apprendront à les connaître ; ils joindront leurs remerciements aux nôtres. Je dis la même chose à l'adresse des bienveillants amis qui ont commencé, depuis peu et comme furtivement, l'œuvre d'une fondation. J'alarmerais leur modestie si je livrais aujourd'hui leur nom à la publicité.

CHAPITRE XV

LES DEUILS.

Quelques notes biographiques concernant les membres défunts du Séminaire : Messieurs Desaulniers, Gendron, Lecomte, Dufresne, Raymond, Lévêque, Prince, Tétreau et Ouellette. — M. Dumesnil.

Je clos ce volume par des souvenirs lugubres. Un siècle voit nécessairement bien des deuils ; je ne m'y suis pas arrêté. Appliqué tout entier aux événements touchant à la vie du Séminaire, j'ai passé près des tombes sans les saluer. Parvenu à la fin de ce travail de documentation, je sens que le devoir m'incombe de retourner en arrière et de rendre un hommage légitime à nos chers disparus. Aussi bien, leur place est peut-être ici de préférence à toute autre. Ils ont été les pierres fondamentales de l'édifice collégial ; les pages précédentes l'ont démontré. A cette heure, il me semble qu'ils en sont aussi le couronnement. Ce que nous sommes devenus, ce que nous nous flattons d'être, nous le devons totalement à leur longue vie de labeur. Nous sommes leurs continuateurs, leur prolongement. N'est-ce pas sous la pression de leur souffle zélé, sous la poussée de leurs efforts que nous nous sentons entraînés ? Ne sont-ils pas encore nos chefs ? A ce titre, il est juste qu'ils ferment ce livre.

Dans une ville célèbre de l'Europe, il existe une "Allée de la victoire." Des monuments fastueux la bordent à droite et à gauche. Chacun y dit un épisode de la gloire nationale, et le visiteur ému y chemine comme à travers les chapitres d'une épopée. Au bout, couronnant le tout, surgissent, isolées et grandioses, les statues des héros qui ont écrit de leur épée ces pages immortelles ou les ont achevées

de leurs conseils. C'est une apothéose synthétique des gloires de la patrie. Je prie d'attacher la même signification aux lignes qui suivent.

Simples et courtes notes biographiques, elles n'ont pas l'ambition de tout dire : ce serait redire. On trouvera leur complément dans les pages antérieures ou dans les notices que l'amitié a déjà publiées et que j'ai consultées.

Je ne parlerai que des membres agrégés à la Communauté du Séminaire, de ceux qui composent la famille proprement dite et dont nous gardons les restes mortels.

Je n'ajouterai rien à ce que le lecteur connaît maintenant de la vie de notre vénéré fondateur, Messire Antoine Girouard. Son rôle est à part ; je l'ai signalé plus haut, à sa place, comme il convient.

Messire Stanislas-Isaac Lesieur-Desaulniers.

1811-1868

Il partit le premier, en 1868, cet illustre professeur dont la mémoire vivra perpétuellement dans notre maison. Il n'avait que cinquante-six ans.

Héritier d'une illustration familiale, — son père représenta au Parlement le comté de Saint-Maurice et son grand-père maternel, M. Rivard-Dufresne, avait été membre du premier Parlement issu de la Constitution de 1791, — il aspira néanmoins de bonne heure à un autre état de vie que celui de sa famille." Jamais, disait-il, je ne travaillerai aux champs." Il fit ses classes au Séminaire de Nicolet avec un succès éclatant et il revêtit l'habit ecclésiastique à l'âge de dix-sept ans, en 1829, au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il commença aussitôt la carrière de l'enseignement qu'il poursuivit fidèlement jusqu'à sa mort. Il fut le der-

nier professeur que la vénérable maison de Nicolet fournit à celle de Saint-Hyacinthe.

Il semble que le jeune Desaulniers ne prit pas facilement l'air de Saint-Hyacinthe. Ses confrères le dépeignent en leurs lettres intimes sous un aspect quelque peu bizarre et contrariant. Il voulut retourner à Nicolet à la fin de l'année scolaire 1830-31. M. Leprohon, son ancien directeur, auquel il s'ouvrit lui écrivit : "Mon cher Isaac,..... Attends encore un an..... Ne sois pas susceptible, ni sensible. Il faut s'accoutumer à faire le bien au milieu des troubles de la critique et des blâmes. Sois soumis, obéissant et dépendant. Conviens volontiers avec ton supérieur de tout de ce qu'il veut de toi. Tu es jeune et tu peux te former en instruisant les autres. Tu apprendras en conduisant les enfants la manière de conduire, par la suite, les hommes qui sont tous de grands enfants."

L'année d'épreuve dissipa les amertumes du jeune professeur. Son goût le porta vers l'enseignement des sciences physiques et mathématiques. La compétence qu'il ambitionnait, il alla la puiser pendant un an à l'Université des Jésuites, à Georgetown.

Il revint, écrit Mgr Raymond, "avec une teinte d'américanisme qui s'est totalement dissipée par la suite." Il fut le premier prêtre ordonné par Mgr Bourget, en 1837.

Il enseigna les sciences, la langue grecque, la philosophie, la théologie ; il fut supérieur du Séminaire, apôtre, directeur d'âmes, prédicateur, conférencier. On sait la grande et belle renommée qu'il s'acquit dans l'accomplissement de ces diverses fonctions.

La popularité s'ajouta à la renommée. Une bonhomie parfois enfantine et comme voulue, une façon tout à fait familière d'aborder les autres et de se laisser aborder,

le caprice, la bouderie dans la conversation, dans les amusements, et, par-dessus tout et corrigeant tout, "ce petit signe au cœur" qui fait éclore les amitiés les plus solides et les plus tendres, tout cela a créé presque une légende d'affectueuse admiration autour du nom de M. Desaulniers.

Deux fois, il se vit l'objet d'une manifestation publique de ce sentiment. Une première fois, nous l'avons dit, de la part des catholiques de l'Illinois ; la seconde à Saint-Hyacinthe, la veille de la clôture du synode diocésain, le 4 septembre 1864. Ses anciens élèves, ecclésiastiques et laïques, réunis au Séminaire lui dirent : "..... Des deux extrémités de l'Amérique Britannique, des Etats-Unis, de toutes les parties du Canada est venu le témoignage des sentiments les plus sincères à votre égard et exprimant combien vos élèves sont heureux qu'une occasion leur soit offerte pour dire à leur ancien et toujours aimé professeur que les années, au milieu des changements qu'elles ont amenés, ont cependant laissé dans toute sa fraîcheur l'affectueuse estime que leur cœur vous a vouée et dont ils vous prient d'accepter la plus sincère expression...... Connaissant les habitudes sérieuses de votre esprit, vos longues études, nous avons pensé répondre au désir de tous vos amis en vous offrant ce jeu de billard....." Ce témoignage public et *substantiel* d'une généreuse affection, quoique *abrégé* à deux reprises, se prête encore dans une de nos salles à nous délasser, avec moins d'à propos, dira-t-on, des *habitudes sérieuses de l'esprit et des longues études.*

M. Desaulniers fut l'un des premiers, sinon le premier, à prôner en Canada, vers 1840, la philosophie de saint Thomas. Il s'empioya à cette innovation avec le zèle d'un néophyte. Il s'était d'abord familiarisé avec le langage scolastique dans la philosophie de Goudin ; puis la *Somme* du maître eut exclusivement sa confiance. Bientôt ses élèves n'eu-

rent de goût que pour les doctrines thomistes et pour saint Thomas. Je lis que les étudiants de philosophie, en 1862, au nombre de vingt-cinq, supplièrent le Supérieur de leur permettre d'adopter saint Thomas pour premier patron à l'exclusion de sainte Catherine à qui leurs hommages étaient allés antérieurement.

La voix de M. Desaulniers se fit entendre en plusieurs circonstances solennelles. Il prêcha dans l'église Notre-Dame de Montréal, en 1853, le pour de la fête de Saint-Jean-Baptiste, et en 1860, dans la même église, il fit, de concert avec le grand-vicaire Laflèche, le panégyrique des zouaves morts à Castelfidardo. En 1866, il donna le sermon de circonstance le jour du sacre de Mgr Charles La-Rocque, à Saint-Jean.

Etait-il orateur? avait-il les dons séduisants de l'orateur? la voix, le geste, l'ampleur de la diction? M. Desaulniers parlait plutôt en philosophe. Il professait, démontrait; il émouvait rarement. Il avait plus d'autorité que de séduction, plus de puissance que de charme, c'est-à-dire, qu'il était plus conférencier qu'orateur. Porter la conviction dans les esprits, mettre à la portée de tous, par un langage imagé, énergique et clair, les questions les plus abstraites de la metaphysique, était chez lui un don inné qu'il excellait à mettre en valeur. Ses conférences, à l'Institut médical de Montréal, sur la philosophie de saint Thomas, sur l'origine de la vie; ses causeries à l'Union Catholique de Saint-Hyacinthe sur ses voyages, sur la peine de mort, ont laissé des impressions ineffaçables dans l'esprit des auditeurs.

Il décéda à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe le 22 avril 1868. La présence à ses obsèques de quatre évêques, de cent-soixante prêtres dit hautement la considération dont

jouissait le regretté défunt. Son corps repose dans la crypte du Séminaire. Son cœur, enfermé dans une custode métallique, et presque en contact avec le crâne de M. Girouard, est conservé à l'oratoire privé du Séminaire.

Messire Pierre-Saül Gendron.

1831-1869

En 1869, le 31 décembre, la mort se choisit une deuxième victime parmi les membres du Séminaire.

M. Gendron était né à Sainte-Rosalie, dans le comté de Bagot, le 14 novembre 1831. Il entra au Séminaire en 1843. Il y fit ses études classiques et théologiques et il fut promu au sacerdoce le 24 août 1854.

M. Gendron fut un écolier accompli. On a écrit de lui, ce que les Saints-Livres disent du jeune Tobie, qu'il n'avait rien fait qui sentît l'enfance : *Nihil puerile gessit.* N'étant encore qu'élève de Rhétorique, il se vit décerné, par ses condisciples, le "prix de sagesse," lequel d'ordinaire n'est attribué qu'à un élève de philosophie[1]. Jeune séminariste, il sentit s'allumer en lui la flamme de l'apostolat et voulut, à l'exemple de Mgr Taché, se dévouer à la conversion des tribus sauvages. Pour atteindre son but il s'offrit à la Congrégation des Oblats. Il n'y fut que quelques mois. Il reconnut que le rude ministère des missions userait trop tôt son frêle corps.

De retour au Séminaire, il enseigna les sciences. Il acquit la réputation d'un professeur éminemment clair et concis et d'un manipulateur adroit. Il confectionna, avec

---

[1] Une sagesse encore plus précoce caractérisa celui qui est aujourd'hui le doyen de la magistrature, l'honorable Juge A.-C. Papineau. C'est en versification, c'est-à-dire en troisième, que Sa Seigneurie conquit, en 1843, la récompense que le jeune Gendron mérita en Rhétorique.

le concours de ses élèves, plusieurs appareils de démonstration où se révèle l'ingénuosité de son esprit.

M. Gendron s'était appliqué d'une manière spéciale à l'étude de la Liturgie. Son opinion dans les questions rubricales était accueillie avec confiance par le clergé du diocèse. Pendant plusieurs années, il remplit l'office de maître des cérémonies religieuses et de directeur de la sacristie.

Son nom est attaché aux plantations de la cour des élèves et au monticule sur lequel s'élève l'oratoire de la sainte Vierge. Il fut l'auteur de ces travaux.

Le souvenir de sa personne rappellera la piété profonde, l'humilité constante, l'application parfaite à tous les emplois dont il fit preuve toute sa vie.

Il dort son dernier sommeil près de M. Desaulniers qu'il aima durant sa vie et que, le premier, il suivit dans la mort.

La vie de Eugène Drolet, publiée sous le titre *Eugène Drolet ou l'Ecolier modèle*, in-12, pp. 80, est due à la plume de M. Gendron.

Messire Edouard Lecomte.

1841-1871

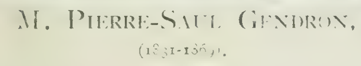
Je suis entré au Séminaire en septembre 1870. Je n'ai pas connu Monsieur Désaulniers ; j'ai à peine entrevu Monsieur Gendron. La figure de Monsieur Lecomte se dessine laborieusement dans ma mémoire. Toutefois, j'ai souvenance de ses traits pâles et fatigués, de son aspect austère et comme bourru. Cet extérieur était trompeur. M. Lecomte avait une grande bonté de cœur et il fut l'objet non seulement de l'estime mais aussi de l'affection de ceux











M. PIERRE-SAUL GENDRON,
(1831-1869).

M. EDOUARD LECOMTE,
(1841-1871).

M. LOUIS GIRARD,
(1843-19[illegible]).

M. OMER BLANCHARD,
(185[illegible]-1[illegible]).

qui l'approchèrent. Sa charité l'inspira de donner aux indigents une large part de ses biens patrimoniaux.

Monsieur Lecomte naquit à Saint-Sébastien d'Iberville le 16 novembre 1841. Il était le petit-fils, par sa mère, d'un homme qui a laissé une mémoire honorée, le capitaine Fortin, chez lequel Papineau se refugia le lendemain du jour sanglant de Saint-Denis, en 1837. Il entra au Collège l'année de l'ouverture du nouvel édifice, en 1853. Des succès marqués, une fidélité inviolable au devoir, un caractère sérieux le firent remarquer pendant ses classes et pendant sa cléricature qu'il couronna par la prêtrise le 11 septembre 1864.

Il professa les classes supérieures du cours, la troisième, les Belles-Lettres, puis la Rhétorique pendant trois années. Ses élèves n'oublieront jamais l'ascendant qu'il sut prendre sur eux, non plus que l'habileté didactique avec laquelle il les préparait aux examens.

C'est particulièrement en qualité de procureur que Monsieur Lecomte fit valoir ses services. Son esprit d'ordre, calme et ferme, le servit admirablement dans la gestion des affaires. Le Séminaire n'eut qu'à se féliciter de son administration. Grâce à sa prévision, la ville de Montréal sera perpétuellement notre débitrice en retour d'un placement considérable et fort rémunérateur.

Une maladie de poitrine, dont les symptômes s'étaient manifestés de bonne heure, enleva trop tôt le jeune procureur. Il s'éteignit au Séminaire le 13 octobre 1871, le jour de la fête de son patron, saint Edouard, à l'âge de vingt-neuf ans. Malgré l'abondance de ses mérites, il en faisait espérer plus encore qu'il n'en montra. Une main pieuse et reconnaissante a résumé sa vie dans ce verset écrit sur le marbre qui ferme sa tombe : *Mercedem laborum recipit.*

Messire Pierre Dufresne.

1815-1878

"On s'incline devant le talent, on s'agenouille devant la bonté." Qui eût refusé de faire ce geste humilié devant le bon, le tendre, le compatissant Père Pitre?

Pendant que les jeunes s'affaissaient sous les coups de la mort, les plus vieux, les piliers du Séminaire, hormis M. Desaulniers, restaient debout. MM. Raymond, Dufresne, Lévêque, Prince, Tétreau, c'était tout un passé de gloire qui s'obstinait à durer pour notre édification et notre profit. Mais voici que la grande moissonneuse s'apprête à les cueillir l'un après l'autre, M. Dufresne le premier.

M. Pierre Dufresne était le frère de M. Alexandre Dufresne, d'Iberville. Il était né à Belœil le 9 avril 1815. Il commença ses études à l'âge de quatorze ans, et fut appelé à la prêtrise le 24 janvier 1841.

L'honorable Hertel de Rouville, seigneur de Saint-Hilaire, avait pris le jeune Pierre Dufresne sous sa protection. Enfant, adolescent, celui-ci passait la majeure partie de ses vacances au manoir seigneurial. De la bouche de Madame Brousseau, de Belœil, née Charlotte de Rouville, j'ai appris l'aimable et toujours délicate condescendance avec laquelle le collégien se prêtait aux amusements des jeunes filles de son protecteur. Il les voiturait à travers les routes de la montagne ; le lac et la rivière le virent souvent guidant leur barque joyeuse. Sous sa conduite, elles se sentaient en sûreté comme sous l'aile de leur ange gardien.

L'abbé Dufresne fit quelques années de ministère paroissial : à Varennes et à Sainte-Elisabeth, en qualité de vicaire ; à Saint-Simon, de Bagot, comme desservant pendant un an. Son Séminaire le reçut définitivement en 1843.

Les classes élémentaires eurent sa prédilection. Il aimait les enfants. Il aima particulièrement les jeunes élèves du cours de 1855-1863 dont Eugène Drolet faisait partie. Il les conduisit de la classe des éléments jusqu'à la classe de Versification inclusivement. Grâce à la sage direction qu'il leur imprima, grâce aussi, sans doute, à leurs heureuses dispositions, ils s'acquirent le qualificatif de "belle classe".[1]

Monsieur Dufresne renonça de bonne heure à l'enseignement afin de se donner tout entier à la formation des jeunes âmes. Il excellait dans cet art. C'était une manière à lui, non la moins méritoire, ni la moins efficace, de rendre service à son cher Séminaire. Longtemps il dirigea la congrégation de la Sainte Vierge et celle des Saints Anges. Dans l'une comme dans l'autre il soutint bien des élèves exposés à faire naufrage hors de son influence salutaire. Il avait pour eux les attentions délicates d'une mère aimante.

Il eut aussi une part dans la régence disciplinaire. La surveillance à la salle d'étude pendant la classe de théologie fut son partage. C'est là que nous le voyions le plus souvent; c'est là que sa patience inaltérable était mise à l'épreuve. Ses petits amis, — les ingrats! — abusaient de son grand âge et de sa vue basse. Il les surprenait parfois en flagrant délit. Alors il les appelait à sa chambre sous divers prétextes apparemment bénévoles

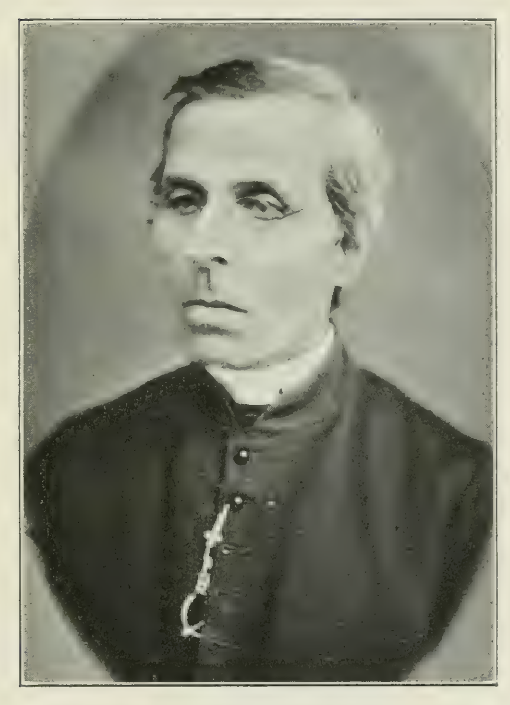
[1] Cette note fournit un jour, en 1875, le sujet d'une réclamation solennelle. *Le Collégien* s'était avisé d'imprimer que la "belle classe" avait perdu sa qualification après la mort d'Eugène Drolet. Quatre confrères, curés dans le diocèse de Sherbrooke, protestèrent par écrit, auprès du Supérieur: ".... fut-il bien constaté, disaient-ils, que la "belle classe" avait perdu tout droit à ce titre, nous ne voulons pas que de *notre vivant* tout le monde ait connaissance de ce fait." (signé) P.-B. Champagne, Wolfred Lussier, E. Blanchard, F.-P. Dignan. Le Supérieur n'eut pas de peine à rassurer les protestataires touchant les intentions du journal collégial.

et après un petit sermon en trois points il ajoutait une conclusion pratique par quelques bons coups de martinet appliqués sur leurs tendres doigts. Nous pleurions, nous confie l'un d'eux, parce qu'il pleurait le premier. "Cela te fait mal aux mains, mais cela me fait mal au cœur" disait le cher vieux, en sanglotant. Rarement il nous renvoyait sans mettre quelques bonbons dans nos mains endolories.

Monsieur Dufresne aimait la plaisanterie. Il entretenait la gaieté chez ses confrères par des saillies spirituelles, toujours inoffensives. Seul, il s'arrogeait le privilège de taquiner M. Desaulniers. Celui-ci pardonnait tout ce qui venait du Père Pitre. Un jour cependant la brouille faillit se glisser entre les deux vieux amis. M. Desaulniers discutait une question sérieuse. M. Dufresne, — histoire de l'exciter, — répliquait à tort et à travers. A la fin, n'y tenant plus, M. Desaulniers, le regard courroucé, se tourne vers son interlocuteur comme pour le foudroyer : "Grosse bête.................................. que je suis," finit-il au milieu d'un éclat de rire général.

La mémoire n'était pas la faculté maîtresse chez M. Dufresne. Parfois, elle le trahissait dans ses sermons. Mais il avait plusieurs qualités de l'orateur et lorsqu'il avait appris un discours quelconque, il le déclamait avec une véhémence extraordinaire.

Que d'anciens élèves ont regretté, lors de la grande Réunion de juin 1878, de ne pas revoir le bon vieux prêtre qui avait dirigé leurs jeunes années. Entre autres, le juge Bourgeois et Rodrigue Masson, lui avaient voué un culte de vénération reconnaissante. Il s'était éteint, le 11 mars, après avoir langui pendant plusieurs mois. Au cours de l'automne qui précéda sa mort, on avait commencé l'orne-



M. Pierre Dufresne,

1815-1878.

mentation des jardins en vue de la grande fête. Le cher malade venait s'asseoir sur le portique. Il y passait de longues heures dans la contemplation des belles choses qui s'élaboraient. "Je ne verrai pas cela" répétait-il tristement. Il voulut semer, de ses mains débiles, une noix dans le bosquet qui entoure, à droite, la fontaine centrale. Il put se dire : "mes arrière-neveux me devront cet ombrage." Pour lui, il se consolait dans la pensée que Dieu l'appellerait bientôt à d'autres enchantements.

Monseigneur Joseph-Sabin Raymond.

1810-1887

Neuf ans s'écoulèrent avant que la mort ne nous visitât derechef. Mais pour s'être fait attendre, sa venue fut cruelle à l'excès.

C'est encadrée d'une large bordure de deuil que l'année 1887 est inscrite dans nos annales. Elle marque la disparition de l'homme qui durant plus d'un demi siècle personnifia le Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Monsieur Desaulniers rappelait invinciblement à la pensée l'institution dont il était membre. Il l'illumina souvent comme par des éclairs de génie, mais comme les éclairs et comme le génie c'est avec des intermittences, parfois longues, qu'il brillait. Il n'ambitionna jamais d'être le principe moteur de la maison. Il lui suffisait d'être l'aimant vers lequel convergeait les sympathies et les admirations.

Tout autre fut Mgr Raymond. Par les diverses situations qu'il occupa, par sa longue et constante action, il fut véritablement le ressort organique et souverainement effectif, l'âme agissante du Séminaire. J'ai mentionné, au cours de ce travail, l'ardeur indéfectible, l'ambition tenace avec

laquelle il voulut sa grandeur. Son nom est écrit à toutes les pages de notre histoire. Il y tient indubitablement la première place, je pourrais dire presque toute la place. Pas une fête, pas une réunion, pas un mouvement littéraire, religieux où il n'apparaisse comme un facteur indispensable. Il fut le supérieur du Séminaire pendant trente ans. Pendant trente ans il se dévoua, il travailla sans relâche. A nous, ses successeurs, il nous faut nous arrêter et réfléchir pour embrasser la tâche à laquelle il suffit. Lorsqu'il partit, l'établissement du Séminaire de Saint-Hyacinthe était achevé. La machine éducationnelle marchait, régulière et belle ; elle ne requérait qu'une chose, facile à la rigueur : en écarter le grain de sable qui suffit parfois à détraquer les plus parfaits engrenages. Et si depuis, aujourd'hui même, nous nous sommes avisés d'y ajouter pour l'agrandir matériellement, nous le faisons avec les fruits qui nous sont venus des semences qu'il avait jetées.

Mgr Raymond était né à Saint-Hyacinthe, le 13 mars 1810[1]. Il entra au Collège à l'âge de sept ans. Il y fit toutes ses classes françaises et latines, et sa théologie. Séminariste en 1826, il enseigna d'abord un an au Collège de Chambly. Il revint aussitôt au Collège de Saint-Hyacinthe pour ne le quitter plus. C'est donc soixante années de dévouement ininterrompu à la jeunesse qu'il convient de mettre à son crédit. Même pendant son absence en Eu-

[1] L'ancienne résidence de la famille Raymond était sise sur le terrain actuel de l'Evêché, dans l'angle formé par la convergence des rues Girouard et Saint-Dominique. Deux pas la séparait du vieux Collège. Ceux qui l'ont connue ont vu la première église de la paroisse de Saint-Hyacinthe. Car lorsqu'une église en pierre fut bâtie en 1794, la modeste chapelle de bois construite en 1780, mesurant 52 x 32 pieds, fut transportée sur l'emplacement que je viens d'indiquer et destinée à servir de logement. C'est là que naquirent le Supérieur du Séminaire et Madame Morin, épouse de l'illustre juge A.-N. Morin. — Le Courrier de St-Hyacinthe, 24 mai 1877.

rope, il n'eut d'autre souci que l'avancement des élèves et le progrès du Collège.

Professeur de littérature, d'éloquence, de philosophie, d'histoire ; préfet des études, supérieur, l'œuvre proprement dite de l'institution occupa toute sa vie. Il connut peu de chose de l'administration matérielle ; il s'en désintéressait avec une insouciance qui revêtait parfois l'apparence du mépris. Mais fallait-il protéger le Collège, le défendre, le faire valoir en le lançant en avant, il savait se dépenser avec la générosité du soldat, avec l'impétuosité d'un général d'armée. Le silence lui répugnait ; tout plutôt que la muette indifférence. La lutte, la grande lutte du journal ne l'effrayait pas, loin de là ; il renfermait une énergie de fer dans un corps débile. Ses phrases habillées de respect et de salutations frappaient ferme. Mais quel tact, quelle mesure, quelle sage prévision il apporta en toutes les choses, et combien il sut garder l'estime de ceux-mêmes qu'il combattit.

Mgr Raymond a beaucoup écrit. Je donne, en post-scriptum, la liste de ses travaux imprimés. Ses sermons formeraient plusieurs volumes. Ils gisent, le mot est juste, dans les cartons où l'auteur les a remisés. Son écriture serrée, inachevée, informe, les condamne à l'oubli jusqu'à ce qu'un poléographe s'applique à les déchiffrer comme à une corvée. Sa correspondance était fort étendue. Sir G.-E. Cartier, M. C.-S. Cherrier, M. Chauveau, M. Cauchon, les abbés Taschereau, Cazeau, Verreau, étaient ses correspondants les plus assidus ; et parmi les étrangers, je lis les noms de Ventura, Lacordaire, Montalembert, Gerbet, Bonnetty.

On a contesté à Mgr Raymond les qualités de l'écrivain. On a vu sous sa plume des phrases surchargées, une hésitation à révéler sa pensée, des euphémismes multipliés.

Disons qu'il lui manqua la magie du style par où se ravit la gloire. Cela n'empêchait pas M. Chauveau de lui écrire : "Mes remerciements pour votre beau discours[1] dont M. Langevin m'avait parlé avec tant d'avantage. J'en vole une ou deux phrases pour mon journal avec un remords de véritable *crocodile* de n'avoir pas pu voler le tout." A dire vrai, Mgr Raymond se plaisait à l'abondance de la phrase. Il lui faut parfois dix lignes pour dire ce que d'autres, moins exercés, exprimeraient en dix mots. Il lui eut peut-être été permis d'écrire, comme Pascal, qu'il n'avait pas toujours le temps d'être plus court.

Mgr Raymond prêchait ; il prêchait sans cesse, dans les communautés religieuses, à la Cathédrale, au Séminaire. Son grand thème était l'amour de la Sainte Vierge : "Marie, elle est bonne. Marie, elle est belle," ces expressions sont stéréotypées dans la mémoire des étudiants de ma génération. Il avait fait le vœu, disait-on, pendant la traversée de l'océan, de ne laisser échapper aucune occasion de parler de notre Mère céleste. Le soir des jours de congé du mois de mai, lorsqu'il faisait *porter la chaise* sur l'autel et qu'il y prenait place pour nous entretenir d'une voix dolente, une demi-heure durant, des gloires de Marie, plus d'un, même parmi les dévots, se laissaient envahir par la vertu soporifique de son accent. Les autres, plus malins, projetaient de pétitionner Rome de le relever de son vœu.

Mais dans les circonstances solennelles, il prenait la manière de l'orateur. Son port élevé et plein de dignité, ses gestes mesurés, la cadence de ses phrases à périodes visant au grand style, tout chez lui impressionnait. Et ce beau

---

[1] *Discours prononcé à la translation du corps de Messire Girouard au Séminaire de Saint-Hyacinthe.* 1861.

vieillard debout sur les degrés de l'autel, dans la pompe de son vêtement violet de prélat romain, débitant, par exemple, son grand sermon sur le Scandale, présentait un spectacle qui réjouit encore mes yeux à travers la distance d'un quart de siècle.

Il avait accepté de prononcer, dans l'église Notre-Dame, de Montréal, l'oraison funèbre de Sir Georges-Etienne Cartier. Une volonté supérieure à la sienne l'empêcha de se faire entendre. Il voulut du moins, dans la chapelle du Séminaire, témoigner publiquement à la mémoire du grand homme d'Etat l'hommage de son bon souvenir et de sa reconnaissance.

Le nom de notre Supérieur est également révéré dans une autre institution de la ville de Saint-Hyacinthe, dans le Monastère des Sœurs adoratrices du Précieux-Sang. Il y dépensa une part de sa longue vie. Dans cette enceinte de prières, on lui donne le titre de co-fondateur. Il me plairait d'examiner s'il n'en fut pas l'ouvrier de la première heure, l'artisan souverain de son éclosion et de son développement, le fondateur vrai.

Quoiqu'il en soit, ce fut dans le monastère des Sœurs du Précieux-Sang qu'il mourut subitement, le dimanche 3 juillet 1887, au moment où il prenait les habits sacerdotaux pour dire la messe du Précieux-Sang. C'était pendant les vacances. Les obsèques furent célébrées à la cathédrale. Le corps, moins le cœur que les religieuses du Précieux-Sang voulurent garder pour l'honorer d'un culte filial, fut porté à la crypte du Séminaire.

Le jour de la sortie, 26 juin 1888, la communauté des élèves, anticipant la date anniversaire du décès rendit de nouveaux honneurs funèbres au regretté défunt. Pour cette solennité, nos dignes voisines, les Religieuses de

la Présentation de Marie, mues par leur ambition bien connue de ne se laisser jamais vaincre en générosité, ornèrent notre chapelle d'une décoration funéraire, artistique, parlant à l'âme le langage de la reconnaissance et des espérances célestes. M. l'abbé L.-L. Dupré, alors curé de Sorel, prononça l'oraison funèbre. Il trouva dans son cœur d'élève favori de Mgr Raymond des accents qui émurent et consolèrent. "Si j'en avais le pouvoir, dit l'orateur, je descendrais avec le respect filial vers cette tombe où notre vénéré défunt dort du sommeil des justes, et je lui dirais comme le Christ à Lazare : sortez de cette demeure lugubre et approchez dans ce sanctuaire, dans cette communauté qui ne saura pas s'accoutumer à votre absence. Approchez ici, comme en ces jours où l'allégresse brillait sur votre front à la distribution des récompenses que le travail et les succès avaient remportées. Approchez dans cette dignité sacerdotale qui vous fut, comme le dit si élégamment saint Grégoire de Naziance, une noblesse personnelle qui rayonnera longtemps et toujours sur cette institution à nous si chère, élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe."

Mgr Raymond avait été supérieur du Séminaire à deux reprises : une première fois, de 1847 à 1853, puis de 1859 à 1883. En 1880, il adressa un long mémoire à ses confrères pour motiver son refus d'une nouvelle élection : "J'ai 70 ans,.... la responsabilité de ma charge m'inquiète.... Je puis occuper des emplois secondaires, enseigner l'histoire...." Il ne fut pas entendu, mais en 1883, il fit valoir, avec fermeté, ses droits à la retraite. Cette fois, il fut écouté. M. le chanoine J.-R. Ouellette lui succéda.

P. S. — Voici la liste, à peu près complète, des publications dues à la plume active de Mgr Raymond :

Devoirs envers le Pape, pp. 40, 1861,

Discours prononcé à la translation du corps de Messire Girouard, pp. 33, 1861,
Nécessité de la force morale, pp. 54, 1865,
L'amour de la vérité, pp. 47, 1866,
Eloge de Messire I.-S. Desaulniers, pp. 77, 1868,
Dissertation sur le Pape, pp 56, 1870,
Discours: 20e *anniversaire du sacre de Mgr Taché*, 1871,
Entretien sur les études classiques, 1872,
L'action de Marie dans la société, pp. 72, 2e éd. 1873,
Discours prononcé à la distribution des prix, pp. 8, 1873,
Discours prononcé à une profession religieuse, pp. 10, 1873,
Entretien sur la Tolérance,
Sermon sur Sainte-Cécile, 1874,
Necessité de la religion dans l'éducation, pp. 56, 1874,
Entretien sur saint Thomas d'Aquin, pp. 45, 1874,
Les Carmélites: sermon, pp. 26, 1875,
Les Devoirs du citoyen, pp. 64, 1875,
De l'intervention du prêtre dans l'ordre intellectuel et moral 2e éd. pp. 74, 1877,
Oraison funèbre de Sa Sainteté Pie IX,
Une soirée au Colysée,
Notice sur la Mère Saint-Maurice des Sœurs de la Présentation de Marie,
Cours de religion à l'usage des élèves in-8°, pp. 254, 1899, (Cet ouvrage fourmille de fautes d'impression.)
Méditations sur la Passion de N.-S. J.-C., in-18, pp. 444,
La destinée providentielle de Rome, (six articles), Revue Canadienne, 1864,
L'Eglise et l'Etat (six articles), Revue Canadienne, 1865,
Entretien sur Naples, Revue Canadienne, 1866,
Etude sur le Moyen-Age, Revue Canadienne, 1866,
Plusieurs articles dans "Les Mélanges religieux" de Montréal, 1843 *et seq.*

Messire Prosper Lévêque.

1817-1888

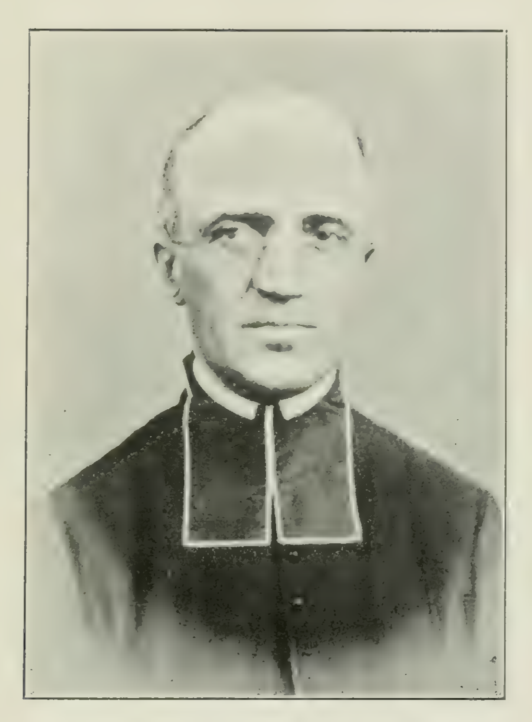
Avec M. Lévêque disparut la figure qui fut longtemps la plus originale parmi les prêtres du Séminaire. Je n'entends pas sa figure physique, son visage, qu'il avait au surplus d'une conformation singulière ;[1] j'entends sa figure morale, non moins singulière mais dans la meilleure acception.

M. Lévêque reste le type du directeur des élèves. C'est sous ce titre et en l'accomplissement des fonctions afférentes à cette charge que sa personne se dessine en traits indélébiles dans la mémoire des générations qui se sont succédé depuis 1849. Pendant seize ans, — excepté une courte interruption, en 1860, — il consacra, absolument et incessamment, à cette tâche importante ses soins vigilants, son dévouement à l'épreuve de toutes les fatigues et de tous les sacrifices.

Ce lui fut un crève-cœur lorsqu'il se vit éloigner de cet emploi. Son dévouement n'avait pas vieilli ; il avait dégénéré en une tendresse maternelle souvent aveugle. Il continuait d'être aimé, aimé plus que jamais ; il n'était plus révéré. Un matin du jour de l'an, les grands élèves l'avaient pris sur leurs épaules ; ils l'avaient porté triomphalement dans la salle de récréation à travers les applaudissements de la communauté. Le cher vieux directeur pleurait des larmes de joie et d'attendrissement. Un triomphe, il n'y a jamais songé, mais il en jouissait tout de même

---

[1] Un accident de jeunesse lui avait fait un petit nez camus, à la pointe retroussée, qui concourait admirablement à l'expression de sa physionomie habituellement inquisitive. Deux traits de crayon suffisaient à dessiner le profil caractéristique de sa figure. Ce n'est pas sans un sentiment, que je laisse aux anciens élèves de qualifier, que j'en ai revu plusieurs dessins dans des cahiers d'élèves.



M. Prosper Lévêque,

1817-1888.

en son âme sereine. Hélas! il avait oublié que la Roche tarpéienne n'est pas loin du Capitole. Ce fut son dernier exploit.

Il ne renonça pas pour cela aux goûts et aux habitudes qu'un long exercice lui avaient façonnés. Jusqu'à son déclin, il fut prodigue de conseils à ses successeurs. Lorsque le directeur s'absentait, il s'offrait obligeamment, parfois avec insistance à le remplacer. Il devenait sévère alors, sévère jusqu'à la dureté. "Le directeur est absent, mais il n'a pas emporté le règlement dans sa poche." C'est par cet avis préalable qu'il entrait résolument dans son rôle. N'empêche qu'il se faisait jouer de fort jolis tours que le directeur revenu prenait le sage parti d'ignorer.

Les mêmes qualités d'application laborieuse et constante signalèrent M. Lévêque comme professeur d'histoire. Il s'adonna à cette occupation jusqu'à la fin de l'année 1882. Faire apprendre le manuel, mot à mot, comme on apprend le catéchisme, c'était son grand art et sa grande satisfaction. La nomenclature des noms propres, des dates, l'enchantait, et le prix allait inévitablement à celui que la mémoire ne trompait jamais[1] Il fut pris un jour d'une immense pitié : "Monsieur, lui dit le rhétoricien R., je sais mon histoire ; je puis narrer les incidents de toutes les batailles, mais, je vous en prie, ne me demandez ni un nom propre ni une date !" C'était néanmoins le même R. qui répondait toujours si bien et imperturbablement en classe .... parce qu'il épinglait dans le dos du voisin la page du manuel sur laquelle il était interrogé !

---

[1] Ces efforts de mémoire que nous savions être dans le programme des examens de M. Lévêque éveillaient l'esprit inventif des écoliers. L'un écrivait les dates sur ses ongles, sur ses manchettes amidonnées ; un autre découpait le manuel et réussissait à tirer dextrement la bonne page en temps opportun, car M. Lévêque, à sa chambre, faisait réciter les concurrents le dos tourné.

Les jugements de M. Lévêque sur les personnages historiques s'énonçaient en deux mots. Ces mots repassaient chaque année, à la façon d'un cliché sous les yeux, en l'entendement des élèves. Nul n'a perdu le souvenir de son *apophtegme* concernant Talleyrand : "Un homme d'un talent incontestable mais profondément immoral ;" et cet autre : "Hypocrite raffiné autant qu'habile politique." Le jeu de figure du vieux professeur ajoutait encore à l'horreur des expressions.

Dans ses jeunes années, avant de devenir directeur des élèves, il avait enseigné avec une distinction remarquable la littérature et le grec. Le *Cahier de Belles-Lettres*, si longtemps en usage et en honneur parmi les anciennes générations d'élèves, était le fruit de son talent de compilateur sagace. De l'enseignement du grec, il avait retenu juste assez de réminiscence pour interroger les débutants, et encore avait-il soin de circonscrire son enquête sur le seul verbe τυπτω qu'il retournait par ailleurs habilement sous tous ses aspects. Il en savait au bout du doigt les aoristes passifs et moyens. Cette persistance dans les mêmes interrogations l'avait fait dénommer le Père *Tupto*.

Il était né à Sainte-Elisabeth de Joliette, le 10 février 1817. Il commença ses classes en 1833 et fut ordonné prêtre le 28 août 1842, l'année même de l'érection canonique du Séminaire. On se rappelle que la trinité formée de MM. Jos. LaRocque, Desaulniers et Raymond fut le noyau de la nouvelle communauté ecclésiastique. Trois ans plus tard, en 1845, MM. Dufresne, Lévêque et Tétreau, — une deuxième trinité, — y entraient pour ne s'en jamais détacher.

M. Lévêque mourut le 22 septembre 1888. Depuis deux ans des infirmités de toutes les sortes le tenaient captif à sa chambre. C'est en ce long apprentissage que nos

Religieuses de Sainte-Marthe préludèrent à l'exercice du soin des prêtres malades. Elles nous confirmèrent dans la pensée que leurs attentions empressées nous accompagneraient jusqu'à notre dernier soupir.

Il fut inhumé dans les caveaux du Séminaire à côté de ses anciens compagnons de travail, à côté de son bien-aimé frère, l'abbé Elie, comme lui tout dévoué au Séminaire, à côté de son cher fils spirituel, le chanoine Godefroy Lamarche, qui deux mois plus tôt, était venu dormir son dernier sommeil parmi ceux qu'il n'avait cessé d'aimer comme maîtres, confrères et amis.

Plusieurs jours durant, la chapelle du Séminaire continua de porter le deuil de M. Lévêque. Car le dimanche suivant, 30 septembre, quatre jours après l'inhumation, l'Eglise universelle célébra une messe de *requiem* avec le même rituel que le jour de la Commémoration des morts, le 2 novembre.

Le chanoine Jean-Joel Prince.

1816-1893

Je salue dans cette tombe un preux, un chevalier sans peur et sans reproche et un bon *israélite* qui ne connut d'autre voie que celle de l'honneur et de la vérité.

M. Prince, c'est le légendaire maître d'anglais. Il était connu au loin à l'égal du plus brillant professeur. Pendant près de quarante ans, il s'appliqua à la même tâche. Dans nos collèges, on sait ce qu'il faut de vertu et d'indomptable énergie pour réussir dans cet enseignement. Cependant, les collégiens de 1847 à 1888 peuvent dire quels succès étonnants couronnèrent les efforts de M. Prince. C'est aux petits élèves, aux tout petits venus de la cam-

pagne, dont la langue était vierge de tous vestiges saxons, qu'il aimait à prodiguer ses trésors de zèle endurant. S'agissait-il de marquer l'accent, le bon professeur disait vingt fois le même mot suivi d'une enfilade précipitée de mots similaires. Fallait-il donner la prononciation, un zèle égal le portait à marteler, une minute durant, la même consonnance, à la faire répéter autant de fois, jusqu'à ce qu'elle sortît irréprochable de la bouche de l'élève. Et tous les jours, le même jeu, la même mécanique ! La mâchoire la plus réfractaire s'assouplissait forcément. Et puis, quelle persévérance à poursuivre l'exécution d'un châtiment, d'un pensum, d'une reprise ! Dix fois le jour il descendait, du troisième étage de la maison, dans la salle de récréation à la recherche des délinquants. Mais comme sa vue était faible et voilée de verres sombres, comme sa dignité lui commandait les mouvements mesurés, les coupables échappaient à ses perquisitions par un stratagème sans pareil. Ils se tenaient derrière lui, trois, quatre, en ligne serrée, le suivant partout, évoluant avec lui de telle façon que l'objet de ses recherches ne venait jamais devant ses yeux !

Après les petits, sa sollicitude s'étendant aussi aux grands, aux élèves de philosophie. Malheureusement, de ces deux âges de la vie collégiale, c'était sur le plus grave qu'il avait moins d'emprise : tant il est vrai que la jeunesse collégiale est moins un état d'âge qu'un état d'âme. La traduction du *Sketch-book*, une demi-heure par semaine, était plutôt une classe d'agrément et, partant, de joyeuses distractions pour les philosophes. Seul le vieux professeur y trouvait plus d'agacement que d'attrait. Il persistait toutefois, sachant bien, — la suite en fut la preuve, — que nul après lui n'aurait son courage.



Le Chanoine Jean-Joel Prince,

1816-1893.

Les mobiles qui l'animaient, il ne les dissimulait point. Une pensée de lutte, de revanche pacifique les dominait. Acadien par son ascendance paternelle et maternelle, la pensée du déportement de ses ancêtres ne le fuyait pas. Prêtre en 1845, l'ostracisme de la langue française dans le Parlement des Canadas-Unis l'avait indigné. Missionnaire, de 1845 à 1848, dans les Cantons de l'Est, qu'il parcourait de Granby à Sherbrooke, il avait senti la nécessité d'une langue autre que sa langue maternelle pour lutter contre les loups ravisseurs et sauver les ouailles étrangères confiées à ses soins apostoliques.

Pour tous ces motifs, M. Prince jugeait que la langue anglaise est indispensable à celui qui aspire à jouer un rôle social, politique ou religieux ; qu'elle est une puissante arme de pénétration dans le camp antagoniste. Ce sentiment était déjà éclos dans sa jeune tête de collégien. Il l'avait conduit à couronner ses classes par un an de séjour dans une famille anglaise catholique, la famille Croker, de Stanbridge ; il s'accentua avec les années. Parler contre l'anglais était un blasphème à ses oreilles. Plus d'une fois son jeune confrère, l'abbé Omer Blanchard, qui avait le don d'aiguiller le cher vieux sur ce sujet, fut jugé presqu'indigne de l'absolution.

Lutteur, M. Prince l'était par son tempérament nerveux, impulsif, tout en dehors. Sa physionomie ne démentait pas son intérieur. Quel nouvel élève n'a frémi devant sa figure sévère, vrai tête de Méduse aux yeux de celui qui avait eu le malheur de le contrarier. Il fallait l'entendre dans ses anathèmes à l'adresse des petits collèges. Voir son *Alma Mater* en butte à la concurrence d'émules inopportuns, cela le rendait farouche.

M. Prince aimait sa famille ; il aimait ses confrères du clergé. Ses vacances se passaient en courses intermina-

bles. Une fois quitte de ses devoirs envers ses innombrables neveux et arrière-neveux, cousins et arrière-cousins qu'il connaissait tous par leur petit nom, sa plus douce satisfaction était de visiter les presbytères. Partout on l'accueillait avec empressement, parce qu'il était d'un commerce habituellement agréable et qu'au surplus il se trouvait à peu près partout chez d'anciens élèves, la plupart ses débiteurs, qui d'un pensum, qui d'une retenue inacquittée.

Ame profondément sacerdotale, il aimait l'Eglise, ses œuvres, ses institutions. Il se vit sans vanité comme sans résistance, appelé, en 1877, avec ses deux confrères du Séminaire, Mgr Raymond et M. Ouellette, à prendre rang parmi les premiers chanoines du chapitre de la cathédrale de Saint-Hyacinthe. Il exultait de tout ce qui contribuait à l'honneur et à l'influence de son cher Séminaire auquel il appartenait jusqu'aux moëlles.

Il était né à Saint-Grégoire de Nicolet, le 18 août 1816. Il vint commencer ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe l'année même, 1831, où son oncle Mgr J.-C. Prince y arrivait en qualité de directeur. Il y fit toutes ses classes et sa théologie et il reçut la prêtrise en 1845. Il fut admis à l'agrégation en 1848. Il décéda au Séminaire le 30 octobre 1893. La paralysie l'avait cloué immobile sur son lit pendant onze mois.

Le 26 précédent, en prévision de sa mort qui s'annonçait prochaine, on avait célébré par anticipation et sans les démonstrations accoutumées la fête du Supérieur, M. Dumesnil, qui venait le 28 suivant.

Messire Francois Tétreau.

1819-1897

Les Latins désignaient sous le mot *humanitas* "un mélange charmant d'élévation d'âme et de distinction de l'esprit." Si je voulais peindre Monsieur Tétreau, j'emploie-

rais ces termes avec tout ce qu'ils comportent : bonté du cœur, amour des lettres, affabilité, aménité des manières. J'y ajouterais, ce qui doit être l'apanage de l'éducateur ecclésiastique, une vertu admirable, un dévouement gracieux et inlassable à la jeunesse collégiale. Cette noble conception de l'humanité, du religieux humaniste, M. Tétreau l'a pleinement réalisée.

La paroisse de Saint-Damase, sur laquelle il naquit le 11 octobre 1819, faisait alors partie de la paroisse de Saint-Hyacinthe. Néanmoins, il se réclama toujours de la première. Sa mère mourut lorsqu'il était encore au berceau. Recueilli par sa grand'mère, sa jeunesse se passa dans un milieu austère, loin des autres enfants et de leur joyeuse pétulance. Il trouva un protecteur et un père dans le bon M. Quintal, premier curé de Saint-Damase. Celui-ci conduisit l'enfant au Séminaire de Saint-Hyacinthe en 1831.

La souvenance de l'isolement dans lequel sa tendre jeunesse s'était écoulée avait créé chez M. Tétreau un cœur paternellement bon à l'égard des enfants, à l'égard des orphelins surtout. Il les appelait souvent chez lui ; il les entretenait longuement, choisissant avec art le sujet de conversation qui convenait le mieux à la jeune imagination de ses interlocuteurs. Son verbe, généralement brusque et tranchant, prenait devant eux le ton de la tendresse.

Je ne lis que de bonnes notes sur le compte du jeune étudiant. Sensible, expansif, facile à l'enthousiasme, j'ai dit plus haut (chapitre VI) son exaltation à l'approche des événements politiques de 1837.

Il reçut la prêtrise, à Saint-Damase, le 23 octobre 1842, et il fut admis, en 1845, dans la Communauté du Séminaire.

Il avait commencé à professer en 1838 ; il continua de professer jusqu'en 1895, cinquante-sept ans durant. Le

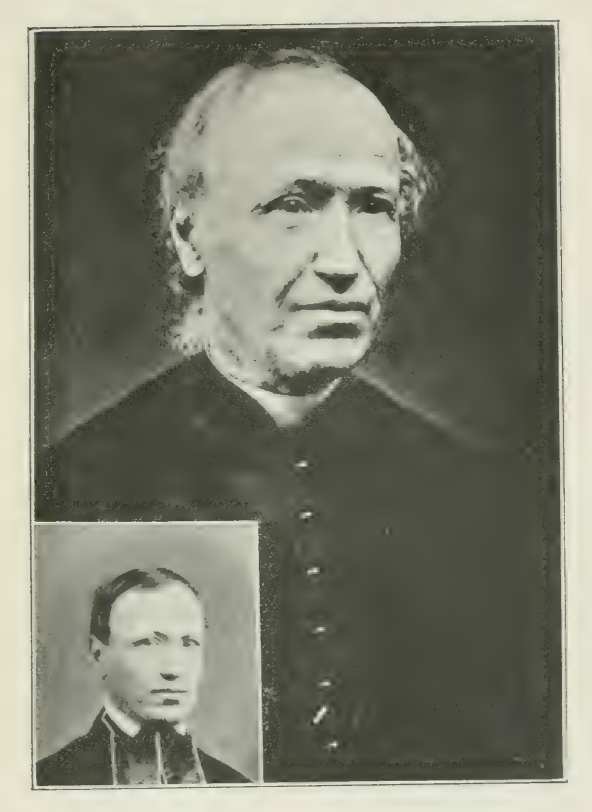
15 octobre 1888 avait été un jour de fête au Séminaire. On y célébrait ses noces d'or d'enseignement. Les élèves chantèrent cet heureux jour en vers et en prose. Le premier Ministre de Québec, Monsieur Mercier, s'était mis de la partie par une flatteuse lettre et par l'envoi de deux ouvrages sur les questions sociales et politiques du jour.

Son talent très souple, — plus souple que son tempérament, — s'est exercé à l'occasion dans des directions diverses. Professeur de littérature, d'éloquence, d'histoire, de théologie, procureur, économe, directeur des séminaristes, toujours et partout il apporta la même application méthodique et consciencieuse.

Comme professeur d'histoire, il fut sans égal. A l'érudition il joignait le sens philosophique de l'historien vrai, honnête. Il ne s'attachait pas exclusivement aux faits ; il s'élevait plus haut, il les classait, il les comparait pour atteindre aux aperçus généraux qui sont la philosophie de l'histoire. Il tirait de sa science des choses passées, de sa connaissance de l'homme, de ses notions d'économie sociale, politique et économique, les rapprochements les plus piquants, les conclusions les plus instructives. Pour lui, aucun aspect de l'activité des peuples n'était destiné à rester dans l'ombre ; chaque âge comportait ses leçons et ses exemples. A son temps, à son pays, à ses compatriotes, il se plaisait à faire l'application des leçons du temps passé. Ses sympathies vivaces, ses convictions ardentes et profondes n'altérèrent jamais la sérénité de ses jugements.

L'enseignement, il voulut, au prix de grands sacrifices d'argent, le répandre dans la ville de Saint-Hyacinthe par l'institution du cercle d'études de l'*Union Catholique* (chapitre XIV). Il le prolongeait par ses lettres.

Grand épistolier, il écrivait une lettre à la façon de Ma-



à l'âge de 50 ans. — à l'âge de 75 ans.

M. François Tétreau,

1819-1897.

dame de Sévigné. Quel indicible plaisir il trouvait à faire, pendant les vacances, de longues réponses aux lettres de ses petits amis. Son cœur de vieux *nycticorax in domicilio*, comme il se dénommait lui-même, se fondait dans des conseils paternels empreints de la sagesse de l'âge et de l'expérience de la vie. Les mêmes qualités, en un degré amplifié, se retrouvent dans ses lettres aux gens du monde. Attentif à former des caractères fortement trempés, il aimait à suivre, à encourager, à conseiller les élèves qui avaient écouté ses leçons. Les journalistes, les politiques, les hommes d'Etat le consultaient avec profit sur les sujets de leur ressort. De sa modeste chambre, comme du sommet d'un observatoire, il étudiait le monde extérieur, et je crois bien que son savoir en tous les genres, — histoire, éducation, arts et métiers, finances, agriculture, — ne le cédait en rien au savoir des hommes les plus entendus.

M. Tétreau aimait la terre, la bonne terre, qui nourrit l'homme. L'agriculteur était un roi à ses yeux. Il se plaisait dans sa compagnie ; il l'entourait d'une considération marquée. Ses chroniques fourmillent, jusqu'à fatiguer le lecteur, de notes concernant la température, l'état des récoltes, le prix des denrées. Quoique son goût allât de préférence au suranné, aux usages disparus, il fut le premier à applaudir aux progrès de l'art et de la science agricoles. L'industrie laitière n'eut pas un plus ardent approbateur. Lorsque, vu la rareté de la main-d'œuvre, le Séminaire se vit forcé de vendre ses vieilles fermes, M. Tétreau réserva son assentiment.

Il avait voyagé autrefois ; il se plaisait à l'affirmer à nos esprits incrédules ; il connaissait Montréal, Québec ! Une chose certaine, c'est qu'il voyagea beaucoup autour de sa chambre. A dater de l'année 1870, il ne découcha qu'une couple de fois. Un jour, au cours des vacances de 1880, il

prit, pour ainsi dire, la clef des champs. En compagnie de quelques confrères, il était allé par voiture voir son vieil ami, M. Elie Lévêque, à Saint-Charles. Rendu là, il voit passer le bateau. On l'invite, par plaisanterie, à y monter; et voilà, à la surprise générale, que sans hésitation, sans préparation, — il ne portait que son bréviaire, — il s'embarque pour Sorel, où il n'arrive qu'à onze heures de la nuit. Il visite quelques anciens élèves, puis il se rend à Acton, par le chemin de fer et revient à son gîte le surlendemain. L'émoi fut grand dans le diocèse lorsque l'on sut la fugue du vieux solitaire. De poste en poste, le télégraphe annonça son déplacement comme celui d'une personne royale. De toute part, les prêtres étaient venus à sa rencontre pour lui faire fête.

J'omettrais une note tout à fait caractéristique du cher homme, si je ne disais qu'il fut toute sa vie une "horloge vivante." La cloche des exercices de la maison parlait à ses oreilles avec l'autorité d'un chef impérieux ne souffrant pas de retard. Il lui en coûtait peu de laisser une ligne inachevée. Outre le règlement général, un horaire détaillé partageait ses heures et ses minutes en tranches parfaitement mesurées. A 9¼ heures, le coucher: invariablement, à une fraction de minute près, il verrouillait sa porte à l'heure fixée. C'était le signal du réglage de plusieurs montres du 3e corridor!

M. Tétreau restait le dernier survivant de la pléïade de nos anciens directeurs contemporains de M. Girouard. Le vide s'était fait autour de lui. Il en souffrait malgré les attentions respectueuses dont nous l'entourions et l'attachement qu'il ne cessa de nous témoigner. Il continuait ses chroniques, y mêlant de temps en temps des aspirations vers le terme solennel de l'éternel repos. Son intelligence

resta lucide jusqu'à l'heure dernière. Ses sens le servirent également bien jusqu'au bout. Il ne porta jamais de lunettes. Sa douceur, sa résignation, l'harmonie de ses facultés le conservèrent parfaitement et plus longtemps, ce semble, qu'il ne l'aurait voulu. Ses dernières lignes sont datées du 4 mai, douze jours avant sa mort. Il écrivit, ce jour : "Quelques-uns de nos jeunes prêtres assistaient hier soir à une conférence donnée à Montréal par M. Brunetière."

Il décéda dans sa cellule, No 57, le dimanche, 16 mai 1897, en nous laissant l'exemple d'un prêtre modèle, le souvenir d'un homme aimable et la mémoire d'un grand éducateur.

Par ses "chroniques," M. Tétreau vivra dans la pensée de nos successeurs les plus lointains. Elles sont laconiques, sobres de sentiments et d'appréciations personnels. Telles qu'elles sont néanmoins, elles renferment un trésor inestimable de vieux souvenirs et de vieilles choses. J'y ai puisé sans fin. On y peut encore apprendre beaucoup sur les événements et sur les hommes politiques, sur le mouvement des idées, sur les transformations et le développement de la ville de Saint-Hyacinthe, sur les progrès de l'industrie et des arts en Canada.

L'abbé Louis Girard.

1843-1900

Une vie triste, une fin plus triste encore, tel fut le sort déplorable du sujet de cette notice. Cependant la vie s'était offerte à lui sous d'heureux auspices. Entré au Séminaire, en 1853, à l'âge de dix ans, — il était né à Saint-Hyacinthe le 24 juin 1843, — il avait fait ses classes et sa théologie avec succès. Son exactitude en toute chose, son amour de

l'étude et des étudiants le conviaient à la carrière de l'enseignement. Il professa la rhétorique pendant plusieurs années. La ponctualité au devoir dont il était le modèle vivant et constant, il l'exigeait rigoureusement de chacun de ses élèves. Sa classe était ordonnée comme un papier de musique.

Il fut aussi préfet des études, et on venait de lui assigner la direction des élèves, en 1880, lorsque se manifestèrent les premiers symptômes de la terrible maladie — l'épilepsie, — qui devait être la cause de sa mort tragique. Il prit un an de repos, puis revint à sa classe de rhétorique. Les symptômes s'accentuèrent, mais encore sous une forme discrète : mouvements nerveux, fixité des yeux, absence mentale momentanée. Sans en soupçonner la cause cachée, les élèves en étaient frappés. Les confrères ne s'y trompaient pas. Lui seul demeurait dans l'illusion. Un jour il s'était affaissé brusquement sur l'autel pendant qu'il prêchait à la communauté. C'était une syncope sans signification, disait-il. Le supérieur, Mgr Raymond, n'avait pas été témoin de la défaillance ; il accepta l'explication, n'osant croire à l'horrible infortune de son confrère.

Puis les crises se firent plus fréquentes et plus violentes, jusqu'au jour où le mal éclata d'une façon à ne laisser aucun doute chez personne. Oh ! cette chute, ce cri angoissé, qui pourra jamais l'oublier ! Nous étions à dîner au réfectoire ; soudainement, un grand bruit de voix et de vaisselle se fait entendre à l'extrémité de la table. Les yeux de tous se tournent pour voir le cher et malheureux confrère glissant de sa chaise sur le plancher, la figure contractée, tout son pauvre être convulsé lamentablement. On s'empresse, on le relève, bientôt il reprend ses sens,

mais, de ce moment, l'effroyable certitude s'est imposée à son esprit et à l'esprit de tous les assistants. C'était pendant les vacances de 1885. Le médecin de la maison jugea nécessaire, d'une nécessité impérieuse, de l'éloigner de la communauté des élèves.

Quinze ans, il traîna une existence malheureuse, demandant incessamment à la science, espérant toujours fermement le soulagement qui ne vint pas. En vain le Séminaire voulut lui faire donner des soins spéciaux dans les maisons religieuses, toujours il préféra vivre à Saint-Hyacinthe, au milieu de ses amis, près de la jeunesse qu'il aimait tant. Il venait nous visiter, mais la vue des élèves qu'il ne pouvait fréquenter, le mouvement de la communauté dont il se voyait éloigné forcément, la vie commune qu'il sentait impossible désormais pour lui, tout cela lui était un crève-cœur dont il souffrait jusqu'à pleurer comme un enfant.

La Métairie fut sa résidence de prédilection. C'est à l'entour de cette maison qu'il trouva la fin de sa douloureuse existence. Echappant un jour à la surveillance de son gardien, il était allé pêcher dans le ruisseau voisin. Sous le coup d'un accès de son mal, il tomba la figure dans l'eau et fut trouvé peu après sans vie, le 31 mai 1900.

Les caveaux du Séminaire reçurent sa dépouille mortelle. Elle nous rappelle, avec sa grande infortune, le professeur capable, ponctuel, aimant les jeunes gens, voulant à tout prix leur être utile et bienfaisant.

Avant de s'agréger au Séminaire, M. Girard avait tenté, pendant quelques mois, l'exercice du ministère pastoral aux Etats-Unis. Avec des éléments qui le rebutèrent aussitôt, il ébaucha, en 1871, l'organisation de la congrégation destinée à former plus tard, entre des mains fermes, la belle et florissante paroisse de Saint-Louis de Gonzague, de Nashua.

Le *Catalogue des Elèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe*, in-8, pp. 80, publié en 1875, est l'œuvre de M. Girard. Elle lui coûta un long travail.

L'abbé J.-Omer Blanchard.

1859-1903

M. Blanchard ne jouit jamais d'une santé robuste. Il semble que sa mère, en le laissant orphelin au berceau, lui avait légué les germes de la consomption à laquelle elle succomba.

Il était né à Saint-Antoine-sur-Richelieu, le 22 octobre 1859. Il fit ici ses classes et une partie de son cours théologique. Ordonné prêtre en 1883, il devenait membre de la communauté du Séminaire en 1888.

Il enseigna les classes de grammaire pendant une quinzaine d'années : toujours avec méthode, précision et une compétence incontestable.

En 1895, il fut chargé, à la place de M. Tétreau, déclaré *professor emeritus*, de l'enseignement de l'histoire moderne. Il persévéra dans cet emploi jusqu'à l'épuisement de ses forces, en 1902.

La lampe de cette vie vacillante s'éteignit doucement le mercredi, 21 janvier 1903.

M. Blanchard eut une passion, une grande passion : l'amour de son Séminaire. L'affection qu'il n'avait pu témoigner à sa mère selon la nature, il la prodigua à son *Alma Mater*. Sa chambre, sa solitude, il n'était vraiment heureux que là. Il y trouvait le silence qu'il aimait, le recueillement qu'il pratiquait, la résignation d'une vie dont tous les instants avaient leur emploi fixé. Son attachement s'étendait aux classes, aux corridors, à toutes les pièces de la maison. Ces objets inanimés avaient une âme qui parlaient à son âme.

Une fois le jour, il les visitait, furtivement, à la hâte, rasant les murs, promenant dans tous les coins un coup d'œil circulaire, rapide et scrutateur. Puis, satisfait, il rentrait à sa chambre.

Les bords riants de la rivière Richelieu l'invitaient vainement pendant les vacances. Il aurait pu s'y récréer dans la belle résidence familiale, en compagnie de son père qu'il aimait et dont il était l'unique enfant. Il y allait, comme par devoir, pour revenir vitement à son idolatrie.

Ayant ainsi aimé son Séminaire pendant la vie, il choisit de l'aimer jusque par delà le tombeau. Son nom se lit, avec la mention de sa fidélité, sur la liste de nos bienfaiteurs-fondateurs.

Le chanoine Jean-Remi Ouellette.

1830-1904

C'est encore un hunamiste, un humaniste des bons jours de la Renaissance, que la mort nous ravit inopinément dans sa dernière visite, le 4 octobre 1904.

M. Ouellette avait 74 ans bientôt comptés ; il en marquait tout au plus soixante. Les années s'étaient ajoutées aux années, la tête avait blanchi ; la plénitude de sa vaillance était demeurée la même, desservie par une parole aussi alerte que toujours, par un corps aussi vigoureux que jamais.

Le jour même de sa mort, avec une sorte de vanité de vieillard, il avait fait à grands pas sa premenade journalière à travers la ville. Lorsque, le lendemain, la lugubre nouvelle de sa mort se répandit, les citoyens, l'ayant vu si valeureux, en croyaient à peine leurs oreilles.

Une plume exercée a consigné dans l'annuaire du Séminaire, année 1904-1905, une substantielle biographie du cher défunt. Elle est parfaitement exacte. Elle renferme tout ce que le cœur aimant et reconnaissant d'un jeune confrère y a découvert de dignement remarquable et d'exemplaire. J'y renvoie le lecteur pour le détail et la suite de sa vie. Je veux y ajouter, comme en marge, quelques notes inspirées par une plus longue fréquentation ou suggérées par quelques faits moins connus.

M. Ouellette entra dans notre maison à l'automne de l'année 1847. Il venait de Sandwich, province d'Ontario. Il avait dix-sept ans moins quelques mois. Les attestations flatteuses dont il était porteur, les excellentes qualités de son intelligence et de son cœur lui gagnèrent rapidement l'affection des directeurs. Lui-même, aussitôt, s'attacha fortement aux personnes et aux choses de la maison. Six années de séjour en qualité d'étudiant accrurent ces heureuses dispositions. Ses classes terminées, il écrivait, de Sandwich, au Supérieur, le 31 août 1853 : "J'avais espéré pouvoir retourner cet automne me mettre sous vos soins paternels...... pour y apprendre l'apprentissage du dévouement et des vertus ecclésiastiques, mais une volonté supérieure m'appelle à commencer mes études théologiques au Séminaire de Saint-Sulpice de Paris. Mes inclinations, mes plus chères, doivent obéir à cette voix qui me commande le premier sacrifice : sacrifice que je ne puis comparer qu'à celui de quitter ma famille." Ordonné prêtre à Paris, le 20 décembre 1856, il fit trois années de ministère pastoral auprès de la population catholique de Toronto puis il rentra à son cher Séminaire de Saint-Hyacinthe pour n'en plus sortir.

"Il y a des hommes à qui l'occasion manque toute leur vie d'être tout ce qu'ils valent ; malgré l'abondance de leurs

mérites, ils en réservent plus encore qu'ils n'en montrent, et l'on vit avec eux comme auprès d'un trésor caché.'' Cette réflexion d'un grand publiciste trouve son application chez M. Ouellette. Esprit solide et cultivé, ferme de volonté, laborieux, égal sinon supérieur à bien des tâches, sa vie s'est écoulée avec l'unique éclat réservé aux modestes professeurs de nos collèges. Pour lui la vie fut une offrande où le devoir accomplit ses générosités sans ambition, sans passion comme sans défaillance.

Il y avait plusieurs hommes différents dans M. Ouellette. Il y avait le romain attaché par toutes les fibres à la doctrine, à la discipline, aux traditions, à l'atmosphère du Vatican. Il y avait le parisien éclectique, amoureux de la littérature, des arts, de l'air capiteux de la Ville-lumière. Il y avait le pédagogue féru de textes latins et de contes mythologiques, et l'éducateur moraliste, le professeur chrétien, se haussant au philosophe scolastique. Il y avait l'homme du château et le bourgeois, l'ami du cercle fermé, du petit nombre choisi où se voient les mêmes figures, où se rencontrent les mêmes idées, et l'homme de bonne composition se faisant tout à tous, accueillant avec une égale considération les faibles, les apprentis de la vie, les meurtris, les incultes. Il y avait le directeur d'âme averti, sagace, sévère, et le prêtre à qui la grande infirmité de la nature humaine a enseigné d'être bon. Il y avait surtout, — et j'opine que ce fut une note caractéristique dans le détail de son existence, — il y avait l'homme de la province sœur gardant, sous le manteau français-canadien qu'il avait parfaitement revêtu plus tard des manières, des goûts de l'autre race.

Toutefois, il convient éminemment de le dire, sa famille était du nombre des quatre premières familles françaises-canadiennes du comté d'Essex. Malgré l'isolement pro-

longé, elle avait poussé des racines vigoureuses et profondes. Grâce à la vertu intérieure d'une formation ancestrale, forte comme une sève originelle, M. Ouellette résista à l'influence absorbante du milieu, mais sa première éducation avait été anglaise ; il parlait et écrivait parfaitement l'anglais. Pendant plusieurs années, il lisait de préférence les auteurs anglais. Faut-il s'étonner que dans son estimation ils tirassent du commun ceux qui possédaient cette langue, soit dans le clergé, dans le monde ou chez les élèves. A eux, on le sait, allaient ses égards, sa bienveillance qu'ils lui rendaient au centuple d'ailleurs. Jamais disciples n'eurent plus de considération pour leur maître que les élèves de langue anglaise pour M. Ouellette. Les plus anciens d'entre eux ont oublié le nom de leur Supérieur, de leurs professeurs ordinaires, de leurs condisciples ; ils se rappellent Father Ouellette.

Sa méthode d'enseignement approchait de la perfection. En dépit d'une parole habituellement lente, se pesant au passage, il exposait les faits et les lois avec lucidité et rapidité, sans les charger d'incidents. Il interprétait les auteurs d'une manière originale, ingénieuse. Virgile et Horace eurent rarement un plus savant commentateur. Il avait le rameau d'or et comme la sibylle il nous conduisait partout. L'attention des élèves est courte et légère, il ne l'ignorait pas. Les allusions fines, délicates ou malignes, qui éveillent l'esprit, il en avait le talent. Les élèves les attendaient ; ils savaient à qui elles allaient, et par le plaisir de les deviner, de les diriger au but, ils prenaient plaisir à s'engager dans la complicité souriante de celui qui les risquait. Dans le temps qu'il était directeur des élèves, il ne dédaignait pas les allusions poignantes, enfoncées, qui laissent l'aiguillon dans la plaie. Sa physionomie, son allure générale laissait alors pressentir sa malice. Il se

roulait comme un hérisson : malheur à qui osait se frotter à ses piquants. Plus d'un en conservent peut-être encore aujourd'hui la trace irritante.

Je parle, on l'a compris, de l'ancien Monsieur Ouellette que nous avons connu et expérimenté pendant la décade de 1870 à 1880. Les modernes ne le reconnaîtront pas sous ces traits. Ils se récrieront, mais laissez. Malgré les réserves, je vous donne l'assurance que nous l'aimions autant que vous l'avez aimé. La considération dont vous l'avez entouré, dont vous entourez sa mémoire, il en jouissait dans une égale mesure parmi nous. Cependant, nous le voyions à travers des fragilités qui ont échappé à vos observations parce qu'elles étaient corrigées.

Je serais ingrat si je ne disais ici ce que je dois à M. Ouellette. Je lui dois l'enthousiasme qui a illuminé mes jeunes années de professorat. Si j'ai pris quelque goût à l'étude des sciences physiques ; si j'ai pu accroître mes connaissances en ce vaste champ par un séjour dans les laboratoires de Paris ; si depuis, pendant plusieurs années, j'ai suivi la même inspiration dans une application prolongée aux mêmes travaux, tout cela, je le dois à la bienveillance de M. Ouellette. Le premier, il eut la pensée d'inviter le Séminaire à défrayer une partie des déboursés de mon voyage à l'étranger. Par la suite, il m'a constamment encouragé à m'attacher aux mêmes études spéciales. Il a voulu éloigner tout ce qui pouvait m'en détourner. Je lui dois beaucoup. Lorsque je revois par la pensée les années où ma vie s'écoulait sans souci, joyeusement, allégrement, entre le laboratoire et la classe, je sens monter à mes lèvres un chant de gratitude à l'adresse de M. Ouellette. Et les confrères qui, en des conditions semblables, m'ont suivi dans les universités européennes lui

sont redevables, comme à l'instaurateur de ce louable mouvement, de la satisfaction qu'ils en ont éprouvée.

La diversité des fonctions auxquelles sont assujettis la plupart des professeurs de nos collèges, M. Ouellette en souffrait pour lui et pour les autres. Professeur de latin, de grec, de philosophie, de théologie, directeur des élèves, préfet des études, sa vie s'avançait sans qu'il eut donné la pleine mesure de ses dispositions. La littérature et la philosophie le sollicitaient. Il était admirablement doué pour l'une et pour l'autre. Il s'exerça avec succès dans l'une et dans l'autre. Mais le moyen, quel est-il? de faire œuvre lorsque la distribution des emplois apporte annuellement l'incertitude des occupations futures.

Faudrait-il chercher en ce défaut de suite dans les études, en cette virevolte fatalement obligatoire, l'origine des idées de changement d'état auxquelles l'esprit de M. Ouellette ne sut pas échapper. Vers 1875, il eut des velléités d'entrer chez les Jésuites. Avec le concours de M. Rouxel, de Saint-Sulpice, Mgr Raymond, l'arracha à l'emprise du Père Perron, S. J. Il y a dans une lettre de Mgr Raymond, relative au départ de M. Ouellette, une phrase sibillique, dont le contexte corrige parfaitement l'équivoque, mais qui n'est pas moins amusante par elle-même : "M. Ouellette, écrit le Supérieur, ne pourrait quitter le Séminaire sans qu'il en reçut un grave détriment."

Les mêmes idées de changement hantèrent de nouveau la tête de M. Ouellette, en 1881. Apparemment, des besoins de famille s'ajoutaient, cette fois, aux motifs personnels. Les amis s'alarmèrent; il fallait le retenir. Un moyen s'offrait, auquel on le savait incapable de résister. C'était de lui manifester publiquement que le clergé, les citoyens et les élèves de Saint-Hyacinthe le portaient pro-

fondément dans leur cœur. Et l'occasion était bonne. M. Ouellette allait atteindre le 25e anniversaire de son ordination. Les noces d'argent d'un prêtre inspirent généralement aux amis quelques démarches généreuses ; salutations, banquet, cadeaux. Pour M. Ouellette, il fut résolu de faire une grande démonstration. M. le grand-vicaire, J.-A. Gravel, se mit à la tête du mouvement. Une liste de souscription circula chez les prêtres et chez les laïques : elle atteignit bientôt le chiffre de mille dollars. De leur côté, les élèves de la maison, les communautés religieuses de la ville préparaient leurs adresses et leurs cadeaux. Un calice, orné de l'inscription *sui dederunt alumni*, serait l'offrande de ses propres élèves de philosophie.

Le 30 décembre, jour anniversaire de son ordination, M. Ouellette priait, à Sandwich, près des restes de son vénérable père décédé à l'âge de 77 ans. La démonstration fut différée au 16 février 1882. Au jour dit, en présence de cinquante prêtres et de plusieurs laïques réunis dans la bibliothèque du Séminaire, M. le Grand-Vicaire présenta à son collègue le cadeau et les félicitations du clergé : "Félicitations, lui dit-il,......... d'avoir été inspiré de greffer votre existence sur le tronc vigoureux du Séminaire de Saint-Hyacinthe où la Religion et la Patrie ont toujours été si dignement servies." A son tour, le docteur J.-H. St-Germain, son condisciple, au nom de quelques citoyens de la ville lui exprima les mêmes sentiments. M. Ouellette fut visiblement conquis. Je lis dans sa réponse un aveu et une promesse : "Même dans le port, confesse-t-il, la nacelle éprouve quelquefois des secousses si fortes que les amarres se brisent et elle est laissée parmi les vagues que la tempête agite et soulève. J'étais retenu dans ce hâvre si paisible par le lien de l'amour et par le lien de mes intérêts les plus nobles et les plus chers ; aujourd'hui

vous avez fortifié ces attaches par un troisième lien dans lequel une délicate charité a su tresser habilement des *fils argentés.* Ce triple lien ne se brisera point : *funiculus triplex difficile rumpitur.*"

L'aphorisme latin ne mentit point. L'année suivante, 1883, le supérieur, Mgr Raymond, réussissait à faire valoir ses droits à la retraite et M. Ouellette était appelé à lui succéder. De ce jour il s'ancra définitivement et fermement dans le hâvre du Séminaire.

Il remplit la fonction de Supérieur pendant neuf ans consécutifs, de 1883 à 1892, puis, une deuxième fois, de 1901 jusqu'à sa mort, le 4 octobre 1904.

M. Ouellette avait la plume facile autant que le travail. Je lis son nom sur la liste des premiers collaborateurs de *La Revue Canadienne.* Ses études sur Mgr Hugues, archevêque de New-York, sur le cardinal Wiseman, sur le Rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre, attirèrent l'attention. Presque toutes les feuilles du *Collégien* d'antan renferment des articles issus de sa plume. Il est l'auteur des deux plaquettes renfermant les rapports de nos grandes fêtes collégiales de 1878 et de 1889. Noter, analyser les auteurs, surtout les commentateurs des Saints Livres, fut son occupation favorite pendant les dernières années de sa vie. Il nous a laissé quelques douzaines de cahiers. Les uns sont lisibles ; d'autres présentent un texte raccourci où l'équivoque des abréviations le dispute au mystère de son écriture qu'il avait petite, tassée. Lui-même ne relisait qu'avec peine ses *pattes de mouche.*

Une œuvre notable de M. Ouellette, une œuvre par laquelle il vivra, avec une distinction marquée, dans l'esprit des membres du Séminaire et plus encore dans le cœur fidèle d'une communauté de femmes, est la fondation, en 1883, de

l'Institut des Sœurs de Sainte-Marthe, institut enté d'une façon stable sur notre institution d'enseignement. "La fin de cet institut est d'aider à la prospérité du Séminaire en se chargeant de la tenue des menages, de la cuisine, des lavages, de la couture, du raccommodage du linge; enfin de tout ce qui constitue les travaux intérieurs et matériels de cette maison."

Aujourd'hui, presque toutes les maisons d'éducation du Canada sont desservies par des religieuses. Ce fait proclame hautement la sage prévision de M. Ouellette. A lui retourne le mérite de cette innovation assez étrange au début, mais qu'une nécessité urgente a fait pénétrer jusque dans les maisons les plus fermées. Les économes de nos Collèges lui doivent une statue.

Un incident plus récréatif que plaisant suggéra à M. Ouellette l'idée de sa fondation. Au cours de l'hiver de 1882-83, notre économe était allé quérir des servantes jusque dans les coins reculés du district de Québec. Cherchant partout, par monts et par vaux, il avait réussi à en recruter une dizaine. Il les emmena triomphant avec lui. Mais quelques semaines s'étaient à peine écoulées, que du contingent, amené à grands frais, il ne restait plus qu'une couple d'unités. Les autres, comme de folles hirondelles, s'étaient envolées, presque à la dérobée.

Les Sœurs de Sainte-Marthe, en accroissant leur nombre, ont multiplié leurs fonctions. Au service de la cuisine et du réfectoire, à l'entretien intégral de la maison: dortoirs, chambres, corridors, infirmerie des élèves et des prêtres, elles ajoutent la confection des habits ecclésiastiques pour les membres du Séminaire et la reliure. Plus de deux mille volumes ont reçu de leurs mains une toilette solide et élégamment ajustée. Elles sont vraiment la providence

terrestre de notre établissement et nous nous demandons parfois, avec anxiété, ce qu'il adviendrait de nous si leurs services nous manquaient. Elles sont en même temps la consolation des mères. Point d'inquiétude sur le bien-être de l'enfant lorsqu'elles le voient confié aux soins des "bonnes Sœurs."

Cette confiance est bien méritée. Le dévouement, l'adresse, l'empressement à servir, le désir d'être utile en toutes choses est devenu une tradition sacrée chez elles. L'esprit religieux les anime et anime leur générosité. Tout cela, elles le doivent à leur fondateur. De quelle sollicitude n'a-t-il pas entouré les débuts de leur communauté! Il en a rédigé les constitutions, le directoire. Pour elles, il a écrit des instructions, pieusement appropriées à leur état, qu'elles lisent avec le recueillement dévot que les premiers chrétiens apportaient à la lecture des épîtres de saint Paul. Son nom est une prédication perpétuelle; son cœur, conservé comme une relique, est l'objet de leur culte filial et plus d'une, j'imagine, invoque le Père fondateur dans l'intimité de son âme .

Une embolie terrassa brusquement M. Ouellette dans la nuit du 3 au 4 octobre 1904. Je le vois encore affaissé dans son fauteuil, sans vie. Jamais l'horreur de la mort ne s'était présentée si fortement à mes yeux. Je l'avais aperçu à neuf heures, plein de vie; quelques minutes après minuit, j'étais en présence de son cadavre. La mort avait accompli son œuvre avec la rapidité de l'éclair.

Nos Seigneurs les Evêques de Saint-Hyacinthe, de Sherbrooke, de Nicolet, assistèrent à ses funérailles. Mgr de Sherbrooke prononça l'oraison funèbre du défunt et chanta l'absoute.



Le Chanoine Jude-Amédée Dumesnil,
Cinquième supérieur du Séminaire (1892-1901).

Le portrait de M. Ouellette, peint par un collégien, Ed. Balthasar, encore présent dans la maison, s'aligne dans la galerie des Supérieurs. Il aurait pareillement sa place dans le salon des bienfaiteurs-fondateurs. Lui-même, de son vivant, a voulu inscrire son nom dans cette catégorie à la suite de ses amis, les Messieurs Elie Lévêque, C. Blanchard, G. Lamarche dont il avait largement contribué à diriger vers le Séminaire les générosités insignes.

Le chanoine Jude-Amédée Dumesnil.

M. Dumesnil est le dernier survivant de nos anciens Supérieurs. Je dis survivant ; il vit en effet, mais, hélas ! sa vie s'écoule dans l'immobilité, dans l'épreuve d'une longue maladie, dans l'exercice d'une patience égale à son infortune. Il est âgé de 74 ans. Sa mémoire, fermée aux choses récentes, nous renseigne encore parfaitement sur les événements plus lointains.

Il fut le Supérieur du Sémianire durant neuf années consécutives, de 1892 à 1901. Antérieurement, il enseigna les sciences, la philosophie, la théologie. L'histoire dira qu'il fut un professeur brillant, doué d'un esprit éminemment lucide et servi par un organe admirablement délié et souple.

J'ai dit, au chapitre XIII, le rôle qu'il joua en vue du règlement de la question de la succursale de l'Université Laval à Montréal.

M. Dumesnil ne jouit jamais d'une santé robuste. A plusieurs reprises, au cours de ses années d'enseignement, il dut demander des congés d'absence. Il passa un an, 1871-72, au Pérou en qualité de chapelain des Sœurs du Bon-Pasteur dont il avait conduit un essaim à Lima. Deux fois, il passa en Europe. Il aime à rappeler que, en 1862,

il fut reçu en audience particulière par Pie IX. "M. l'abbé, lui dit Sa Sainteté, vous êtes professeur de sciences. Vous connaissez sans doute cette nouvelle et merveilleuse substance, l'aluminium, que l'on tire d'une vile matière. Elle coûte un peu cher, mais on réussira bien à la produire à bon compte, car, voyez-vous, dans notre siècle, on a tant d'esprit !"

Quatre grandes affections ont rempli le cœur de M. Dumesnil. Pie IX, M. Désaulniers, Mgr Bourget, Mgr Laflèche, n'eurent nulle part, je crois, un plus fidèle admirateur que notre ex-supérieur.

Fin du Tome I.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I

LA FONDATION.

1811-1816.

CHAPITRE II

LE PREMIER ESSAI.

1816-1825.

CHAPITRE III

L'ORGANISATION INTÉRIEURE.

1825-1831.

CHAPITRE IV

L'ORGANISATION INTÉRIEURE. — LA MORT DU FONDATEUR.

1831-1832.

CHAPITRE V

L'ORGANISATION INTÉRIEURE.

1832-1837.

CHAPITRE VI

LES TROUBLES DE 1837-1838

1837-1838.

CHAPITRE VII

LA CONSOLIDATION

1838-1840

CHAPITRE VIII

L'AFFERMISSEMENT DE L'ŒUVRE

1840-1847

CHAPITRE IX

LE PLEIN ÉPANOUISSEMENT

1847-1850

CHAPITRE X

LE DÉVELOPPEMENT

1850-1854

CHAPITRE XI

LE PLEIN DÉVELOPPEMENT.

1853-1859

CHAPITRE XII

LES JOIES.

1859-1911

CHAPITRE XIII

LES CONTRARIÉTÉS.

CHAPITRE XIV

LES ENCOURAGEMENTS.

CHAPITRE XV

LES DEUILS.
